This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

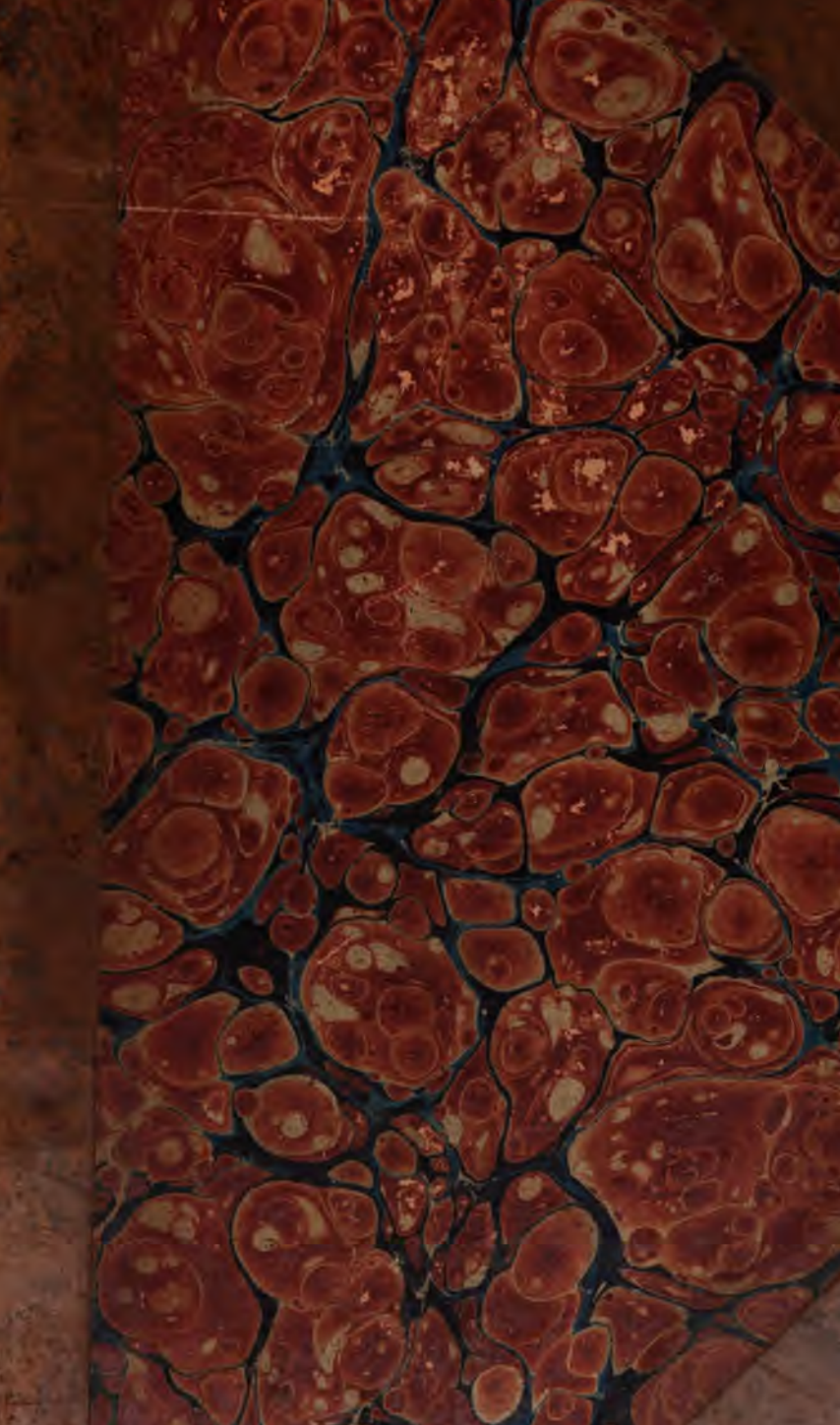

38

Per. 3975 e. 79/5

J. Loom.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'ART n'est autre chose que le contrôle et le registre des » meilleures productions..... A contrôler les produc- » tions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie » des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien » comprises, sont des instrumens universels de raison, » de vertu, de bonheur. »

(M. A. J.)

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS,

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

Année 1820.

TOME V.

PARIS,

AU BUREAU DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

CHEZ FOULON, LIBRAIRE, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-SAINT-MICHEL, N° 3.

LONDRES. — TREUTTEL ET WÜRTZ.

JANVIER 1820.

BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

LETTRE

A MM. les *Collaborateurs*, les *Correspondans* et les *Souscripteurs* de la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

MESSIEURS,

Nous avons parcouru, depuis une année, avec persévérance et avec zèle, la carrière difficile dans laquelle nous nous étions engagés. L'espoir de fonder un ouvrage durable et utile nous a soutenus. La coopération de plusieurs hommes distingués, qui ont consenti à représenter dans ce recueil les diverses parties des connaissances humaines et les littératures des différentes nations, nous a procuré des moyens d'exécution proportionnés à l'étendue de nos travaux. Des communications précieuses et multipliées ; et d'honorables suffrages obtenus en

France et dans les pays étrangers, nous encouragent à continuer de remplir notre tâche, et à suivre fidèlement le plan que nous avons adopté. Seulement, des motifs d'ordre et de régularité nous déterminent à introduire quelques changemens dans la distribution de ses parties. Les QUATRE SECTIONS qu'il embrasse, et qui doivent comprendre peu à peu les *travaux utiles à l'humanité dans tous les genres et dans tous les pays*, seront désormais classées dans l'ordre suivant :

I. MÉMOIRES ORIGINAUX, ou NOTICES, LETTRES et MÉLANGES.

II. ANALYSES et EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE, qui doit servir *d'appendice* et de *complément* à la section précédente.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES et LITTÉRAIRES, destinées à présenter, pour ainsi dire, des tables progressives de la civilisation comparée.

Nous avions d'abord l'intention de commencer ce volume par une récapitulation sommaire des faits et des travaux les plus importans que nous avons signalés jusqu'ici. Nous aurions réuni, sous un seul point de vue, ce que l'esprit humain a produit de plus digne de fixer l'attention des hommes éclairés, dans l'année qui vient de finir. Nous aurions rapproché, pour les comparer entre elles, sous le rapport de leur situation *progressive*, *stationnaire* ou *rétrograde*, les principales contrées du monde civilisé, et les différentes branches de

nos connaissances. Nous aurions apprécié la tendance commune des esprits et des efforts individuels et publics vers un certain degré d'amélioration, qui doit à la fois augmenter le bien-être des particuliers, la prospérité des États, la puissance réelle des gouvernemens, et raffermir sur ses véritables bases l'ordre social long-tems ébranlé.

Dans ce vaste tableau, l'Amérique nous eût offert l'attitude paisible et majestueuse des *États-Unis*, où la liberté vivifie toutes les institutions (1); l'énergie et l'activité du peuple naissant d'*Haiti* (2), qui, après avoir payé de son sang sa tardive émancipation, veut prendre et conserver un rang honorable parmi les nations policées; la lutte courageuse et opiniâtre des habitans de ces contrées méridionales de *Buenos-Ayres* et de *Venezuela*, qui, brisant le joug d'une domination éloignée, ont résolu de se créer une existence propre et indépendante (3); enfin, le *Brésil* même, où la présence et l'action immédiate du gouvernement contribuent à exciter le génie, et à produire des découvertes (4).

Nous aurions remarqué, dans l'Asie, ces utiles et savantes réunions qui éclairent l'histoire de l'esprit humain par leurs laborieuses recherches, et qui

(1) Voy. T. I, pag. 171 et suiv., 187 et suiv., 349, 377, 540. — T. II, 157 et suiv., 189, 364 et suiv., 521, 560. — T. III, 159—164, 202, 261, 352, 393, 453, 563. — T. IV., 175.

(2) Voy. T. I, pag. 524. — T. II, 521. — T. III, 132, 563.

(3) Voy. T. II, pag. 158, 396. — T. III, 343.

(4) Voy. T. II, pag. 533. — T. III, 353. — T. IV, 175.

sont peut-être appelées à réparer les crimes anciens de la domination anglaise dans ces contrées, en y répandant peu à peu les bienfaits de la religion, de la morale, de l'instruction et de la civilisation européennes (1). Nous aurions jugé, d'après les divers ouvrages compris dans le catalogue raisonné de la Bibliothèque hindoustanye (2), établi par notre savant collaborateur, M. Langlès, quel est, dans ces mêmes lieux où les sciences ont eu leur berceau, la direction la plus habituelle donnée maintenant aux travaux de l'esprit. Quelques articles de littérature chinoise (3), quelques relations de voyages en Perse, au Japon, dans l'Inde (4), etc., nous auraient préparés à étudier ces nations, dont les croyances, les habitudes, les mœurs et les lois diffèrent, sous tant de rapports, de celles que nous avons sous les yeux.

Nous aurions pénétré de nouveau dans quelques parties de l'Afrique, sous la conduite des intrépides voyageurs Belzoni, Caillaud (5), Mollien, etc., et nous aurions appris, avec M. Jomard (6), à interpréter quelques-uns de ces hiéroglyphes mystérieux que nous présentent les antiquités égyptiennes.

---

(1) Voy. T. I, pag. 541. — T. IV, 217, 416, 417.

(2) Voy. T. I, pag. 341—346, 537, 539. — T. II, 517—520.

(3) Voy. T. I, pag. 141. — T. III, 353.

(4) T. I, pag. 295 et suiv. — T. II, 366, 413, 566.

(5) T. I, pag. 347 et suiv. — T. III, pag. 367 et suiv. — T. III, 353, 354. — T. IV, 370, 371, 549.

(6) T. I, pag. 158. — T. II, 332 et suiv. — T. IV, 236, 237.

Dans l'Europe, un spectacle plus varié nous eût fait considérer tour à tour, chez les différens peuples qui nous environnent, l'état actuel et les produits les plus remarquables et les plus récens des sciences, de l'industrie et des arts.....

Ce résumé général, qui aurait embrassé d'une manière méthodique, et à peu près complète, tous les membres épars de la grande famille humaine, et toutes les sphères dans lesquelles l'activité de l'homme peut s'exercer, aurait pu sans doute offrir un véritable intérêt, et fournir plus d'un sujet de méditations aux hommes d'État et aux philosophes. Mais, nous n'entreprendrons pas encore d'ébaucher un semblable travail, pour lequel le tems et l'espace nous manquent également, puisqu'il faudrait remanier tous les matériaux que nous avons déjà employés, afin de les disposer dans un ordre plus régulier, et d'en former une sorte de monument historique, dans le genre de l'intéressant Annuaire publié par M. Le Sur (1). D'ailleurs, les *Tables des matières*, que nous avons placées à la fin de chacun des quatre premiers volumes de notre collection, permettront aux lecteurs curieux de retrouver facilement les objets les plus instructifs et les principaux élémens de la civilisation, les Académies, les Sociétés savantes et d'utilité publique, les prix qu'elles proposent ou distribuent, les Universités et les établissemens d'éducation et d'instruction, l'enseigne-

(1) Voy. T. IV, pag. 280 et suiv.; et le PLAN DE L'ANNUAIRE UNIVERSEL, pag. 286.

ment mutuel et ses progrès, les inventions et les découvertes, les produits de l'industrie nationale, les journaux littéraires, scientifiques et politiques, les différentes littératures, les sciences et leurs produits, les ouvrages importans, les théâtres, etc., rapprochés et comparés dans les divers pays où s'étendent nos relations et nos recherches.

Nous allons donc nous borner à rappeler ici, en peu de mots, les principales idées qui ont présidé à la fondation de la Revue encyclopédique, parce qu'elles doivent constamment animer l'ensemble et les détails d'exécution de cette entreprise. L'unité de direction et de plan n'exclut point la diversité infinie et l'entière liberté des opinions énoncées par nos nombreux collaborateurs, sur les questions relatives à la philosophie et aux sciences, ni la variété des élémens employés pour la composition de notre travail.

Ces vues fondamentales, que nous avions déjà exposées en partie dans notre introduction, peuvent être résumées dans les termes suivans :

Établir, dans un Recueil scientifique et littéraire, qui tend à devenir commun à toutes les nations, véritable bibliothèque analytique et universelle, par la nature et l'étendue de son plan, par le choix, la diversité, la distribution des matières qu'il doit embrasser, un point central de communication entre les amis des sciences et de l'humanité ;

Procurer une grande économie de tems dans les recherches et dans les lectures, en ménageant à

chacun des collaborateurs et des lecteurs de ce Recueil, les moyens de connaître facilement, chaque mois, toutes les entreprises, les découvertes, les publications les plus importantes et les plus récentes, dans la sphère des connaissances dont il s'occupe, et dans quelque pays que ce soit;

Préparer ainsi un abrégé précieux et continu des produits les plus remarquables de l'esprit humain, dans tous les genres, et une collection suivie de matériaux pour l'histoire littéraire;

Abaisser peu à peu les barrières qui séparent les littératures des différentes nations, et mettre en quelque sorte les nations elles-mêmes en présence, pour les comparer, sous les rapports des faits essentiels qui peuvent caractériser la marche et les progrès de la civilisation;

Passer également en revue les différentes branches de nos connaissances, appréciées par leurs productions les plus utiles, et faciliter entre elles des échanges qui permettent de les faire avancer les unes par les autres;

Considérer les sciences et leurs produits sous un point de vue philosophique, dans leurs rapports avec l'avancement social et avec l'utilité générale, et de manière à les rendre facilement accessibles à toutes les intelligences et à toutes les classes de lecteurs;

Organiser une sorte d'encyclopédie vivante, qui ne soit point systématique ni stationnaire, comme le fut peut-être, à quelques égards, la première

Encyclopédie, mais qui marche avec les sciences et avec le siècle, et qui porte en elle et puisse développer librement des germes de fécondité;

Offrir, enfin, à l'activité naturelle de l'esprit humain, détournée de la sphère orageuse des passions politiques contemporaines, la sphère plus élevée et plus tranquille des hautes pensées, des nobles sentimens, appliqués à l'avancement des sciences, aux progrès de l'esprit humain, au perfectionnement de notre espèce, aux moyens d'étendre les conquêtes de l'homme sur la nature :

Tel est le véritable esprit de ce Recueil, et tels sont les résultats que nous désirons obtenir.

Les savans, les publicistes, les philosophes, les littérateurs français et étrangers, qui voudront concourir à l'exécution de notre plan, en fournissant des *Mémoires* ou des notices d'un intérêt général, des *Analyses* d'ouvrages, des Annonces Bibliographiques, des indications ou des renseignemens pour les branches des connaissances qui leur sont familières, ou pour les pays dans lesquels ils ont des relations, sont invités à comprendre, dans un bulletin scientifique et littéraire, qu'ils pourront nous adresser à divers intervalles (1) :

1°. Les titres des *ouvrages* nouveaux les plus remarquables, qui seront successivement publiés, soit sur

(1) Les auteurs et les libraires doivent envoyer, *francs de port*, au directeur de la *Revue Encyclopédique*, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18, les *ouvrages* et les *extraits*, *mémoires* ou *notices*, dont ils désireront l'annonce ou l'insertion.

les sciences physiques et naturelles, morales et politiques, historiques et géographiques, soit sur la littérature, l'archéologie et les arts, en ajoutant quelquefois une notice abrégée sur ces ouvrages ;

2°. Le nombre, les titres et l'esprit des principaux *journaux* et *recueils périodiques*, avec l'indication sommaire des matières dont ils s'occupent spécialement ;

3°. Le nombre et l'organisation, ainsi que les buts spéciaux des différentes *Académies*, des *Sociétés savantes* et *littéraires*, ou d'utilité publique, pour l'encouragement de l'industrie, pour l'éducation, l'agriculture, la médecine, les sciences et les arts, etc., les résultats des travaux annuels de ces Sociétés, ou l'indication des services les plus importans qu'elles rendent à leurs pays respectifs et à l'humanité ;

4°. Le nombre, l'organisation et la situation actuelle des *Écoles* élémentaires et normales, des *Colléges*, des *Universités*, des principaux établissemens d'instruction et d'utilité publique, et l'esprit des méthodes qu'on y emploie ;

5°. Les phénomènes naturels dignes d'observation, les expériences curieuses et instructives, les *inventions* et les *découvertes*, les *voyages* entrepris pour un but d'utilité, les progrès et les produits de l'industrie ;

6°. De courtes *Notices Biographiques* sur les personnes distinguées et utiles, dans quelque partie que ce soit, dont l'existence est marquée par d'honorables travaux (quels que soient leur sexe, leur âge, leur profession, leur pays, etc.), ou sur celles qui ont

cessé d'exister depuis peu, et qui ont acquis des droits à la reconnaissance publique ;

7°. Enfin, généralement, tout ce qui concerne la littérature, l'éducation et l'instruction, l'industrie et les arts, la civilisation et la prospérité des États.

Si nous réussissons, comme l'expérience d'une première année nous permet de l'espérer, à entretenir dans tous les pays des correspondances régulières, rapportées aux différens objets de nos recherches, qui sont déjà indiqués dans notre introduction, et que nous venons de rappeler, nous pourrons présenter, dans nos publications successives, un tableau à peu près complet des meilleurs *ouvrages*, des principales *sciences*, des *sociétés* les plus utiles, des *journaux* et des *recueils* les plus estimés, des *pays* et des *individus* les plus dignes de fixer l'attention; et nous atteindrons plus facilement le but auquel tendent nos travaux, de dresser en quelque sorte des tables comparatives de la civilisation, ou du libre développement des facultés humaines et de tous les moyens de prospérité publique, plus ou moins favorisés et mis en action sur les différens points du globe.

M.-A. Jullien, de Paris.

SOCIÉTÉS SAVANTES ÉTRANGÈRES.

L'institution des Sociétés savantes appartient particulièrement à l'époque où le développement des connaissances humaines invite ceux qui les cultivent à les classer, à en ordonner les rapports, à en diriger l'application. Ces réunions offrent alors

un double avantage : seules, elles peuvent conduire à leur perfection les travaux dont l'exécution exige une grande variété de connaissances, un nombreux concours d'efforts, une longue suite d'observations, et des ressources que possède rarement un particulier ; d'un autre côté, elles impriment autour d'elles une impulsion salutaire, elles encouragent les dispositions naissantes, elles dirigent vers un but d'utilité les talens et l'activité des individus. Sous ces deux points de vue, la philosophie doit leur applaudir. Il est dans l'esprit de ce recueil de suivre et d'exposer les progrès de ces utiles institutions, dont l'histoire se lie essentiellement à celle de l'esprit humain. Ainsi, nous consacrerons quelques articles à une sorte de statistique littéraire des divers pays du monde civilisé : les documens que nous publions sont fournis le plus souvent par des nationaux, ou du moins par des hommes qui entretiennent des rapports intimes avec les contrées qu'il contribuent à faire connaître.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

Les États-Unis d'Amérique fixeront d'abord notre attention. Leur civilisation, déjà très avancée sous beaucoup de rapports, offre un spectacle digne d'être étudié. C'est la seule Société moderne qui se soit établie dès son principe sur des bases raisonnables, qui n'ait point eu à composer avec des antécédens vicieux, qui par conséquent marche

directement vers un certain degré de perfection, sans être obligée de passer par l'épreuve terrible des révolutions. Chez une nation jeune, et dans un état de prospérité croissante, dont la population, peu nombreuse encore, est disséminée sur un immense territoire, l'activité humaine doit se porter principalement vers l'agriculture, le commerce et l'administration; les sciences spéculatives et les arts agréables ne peuvent y être généralement cultivés. Aussi, la formation des Sociétés savantes aux États-Unis est d'une date assez récente.

Nous connaissons jusqu'ici sept Sociétés scientifiques, littéraires ou philosophiques, établies dans les principales villes des États-Unis : nous aurons plus tard l'occasion de faire connaître le résumé de leurs travaux les plus importans.

1. La Société de *Philadelphie* a déjà publié six volumes in-4°, intitulés : *Travaux de la Société philosophique américaine, tenue à Philadelphie pour l'encouragement des sciences utiles*. Le premier volume a paru, en 1771, et le dernier, en 1818.

2. L'*Académie américaine des Arts et Sciences*, établie à *Boston*, en 1780, a publié quatre volumes in-4°. Le quatrième a paru, en 1818.

3. L'*Académie des Arts et Sciences de l'État de Connecticut*, constituée en 1799, a publié le premier volume de ses Mémoires, en 1810.

4. Une *Société littéraire et philosophique*, formée, en 1814, à *Charleston*, dans la *Caroline du sud*, n'a encore rien publié.

5. La *Société littéraire et philosophique* de New-

Yorck a été constituée, en 1815. La même année, elle a donné au public le premier volume de ses travaux.

6. L'*Institut de Columbia*, fondé à Washington, n'a pas encore publié de Mémoires.

7. La *Société médicale* de la Nouvelle-Orléans, dont nous avons déjà parlé quelquefois dans ce recueil, signale son existence par d'utiles recherches, appliquées aux moyens de conserver la santé publique.

Indépendamment des Sociétés scientifiques et littéraires, qui viennent d'être mentionnées, nous devons citer les *Sociétés pour l'établissement d'une paix permanente et universelle*, dont plusieurs publient leur correspondance, ainsi que des traités sur l'incompatibilité de la guerre avec l'état actuel de la civilisation, et sur le devoir imposé à tous les hommes de travailler à faire cesser les hostilités nationales. Les principales Sociétés des États-Unis sont celles de *Massachussets*, de *New-Yorck*, de *Rhode-Island* et de l'*Ohio*. Celle de Massachussets est composée d'environ sept cents membres, dont quatre-vingt-seize ministres de l'Évangile. Un des présidens des États-Unis, plusieurs juges des différentes cours, sont membres de cette Société, ainsi que le premier juge de la cour suprême et deux des anciens gouverneurs : elle a pour président le lieutenant-général de l'État. On peut consulter, à ce sujet, les *Archives du Christianisme, au dix-neuvième siècle* (1),

(1) On souscrit pour cet intéressant Recueil, rue neuve Saint-

(1er cahier, tome III, publié en 1820), qui donnent la correspondance du secrétaire de la Société, M. Noé Worcester, avec l'empereur Alexandre et le prince Galitzin.

ASIE.

Batavia. — La *Société Littéraire et Scientifique* de cette ville s'est organisée en 1778, et le premier volume de ses *Mémoires*, en hollandais, a paru en 1781. Ils forment maintenant une collection de huit à neuf volumes in-8°, dont les quatre derniers ont été publiés pendant que les Anglais possédaient cette colonie hollandaise. On y remarque des Mémoires extrêmement curieux sur la statistique, la population, les productions, les langues, etc., des îles de la Sonde et du Japon. M. Langlès, qui en a placé d'utiles extraits dans plusieurs de ses ouvrages, avait promis d'en donner une traduction, concurremment avec celle des *Mémoires de la Société Asiatique* de Calcutta.

Bombay. — En 1804, s'établit à Bombay une réunion littéraire qui vient de publier le premier volume de ses Mémoires, in-4°, sous le titre de *Transactions de la Société littéraire de Bombay*. (Nous en rendrons compte.)

Calcutta. — La *Société Asiatique*, établie à Calcutta, fut fondée le 15 janvier 1784, dans le dessein de donner plus d'activité aux recherches

---

Martin, n° 3. Prix, 6 fr. pour l'année, 7 fr. pour la Suisse, et 9 fr. pour les autres pays étrangers.

sur l'histoire, les antiquités, les arts, les sciences et la littérature de l'Asie. Sir W. Jones, si célèbre dans toute l'Europe par sa connaissance étendue des langues du monde ancien et du monde moderne, par son érudition et son jugement, comme homme de loi, sa grâce et son élégance, comme poëte, et l'indépendance de son caractère, comme homme d'État, fut le premier président de cette Société. Les nombreux discours qu'il a prononcés dans ses réunions, forment une des plus intéressantes parties des Mémoires publiés par la Société. Tour à tour il a développé tout ce qu'on découvrait de plus remarquable sur l'histoire et les mœurs des Hindous, des Arabes, des Tartares, des Persans et des Chinois.

Le premier volume des Mémoires de cette Société parut, en 1788, sous le titre de *Asiatic researches, or Transactions of the Society instituted in Bengal*, etc. Le savant M. Langlès a revu la traduction des deux premiers volumes de cette collection, imprimée en 1804, à l'imprimerie royale, avec des notes tirées, en grande partie, des manuscrits de la bibliothèque du Roi et des ouvrages publiés à Calcutta, avec celles de MM. Cuvier, Delambre, de la Marck, Ollivier, etc., sur les Mémoires relatifs aux sciences dans lesquelles ces académiciens se sont acquis une si brillante et si juste renommée. Il serait à désirer que nous pussions un jour devoir à d'habiles orientalistes la traduction des morceaux les plus remarquables, contenus dans les autres volumes.

Ceux qui nous ont semblé les plus dignes d'être traduits, sont :

Dans le 1er volume. — Sur les dieux de la Grèce, de l'Italie et de l'Inde. — Sur la littérature des Hindous.

Dans le 2e volume. — Essais sur les îles sacrées situées à l'occident. — Discours pour prouver que les Afghans descendent des Juifs.

4e volume. — Sur l'histoire civile et naturelle de l'Asie. — Sur la philosophie des Asiatiques. — Sur les traces de la langue et de la littérature des Hindous qui subsistent encore parmi les Malais. — Sur quelques coutumes extraordinaires des Hindous.

5e volume. — Enumération des classes indiennes. — Le Rudhiradhyaya, ou chapitre du sang, traduit du Calica pourana. Dans ce chapitre, après avoir détaillé les diverses victimes dont le sang peut plaire à Dêvi-Cali, et le degré de valeur qu'elles ont à ses yeux, l'auteur passe aux victimes humaines, et annonce que le sacrifice d'un homme nous vaut comme une *indulgence plénière* pour cent ans ; et celui de trois hommes, indulgence plénière pour mille ans.

6e volume. — Sur la religion et la littérature des Barmas. — Sur l'antiquité du Souryasiddhanta : c'est le plus ancien traité d'astronomie des Hindous. Ils prétendent qu'il fut écrit vers la fin du *satya youga*. Le satya youga (ou âge d'or), selon le calcul de quelques-uns des académiciens de Calcutta, commençait 3,164 ans avant J.-C. ; l'âge d'argent, ou *treta youga*, commence 2,204 ans avant J.-C. ; l'âge de bronze,

1,484 ans avant J.-C., et l'âge de fer, ou *cali youga*, contiendrait depuis 1,004 jusqu'à 764 ans avant J.-C. Au lieu de compter comme les membres de la Société, 4,023 ans depuis la fin du satya youga, les Hindous comptent 2,164,900 ans. Lorsque nous posséderons un plus grand nombre de livres scientifiques sanscrits, nous pourrons tirer quelques avantages de leurs calculs astronomiques; mais, jusques-là, il faut nous reposer sur l'oreiller du doute.

7e volume. — Sur la langue sanscrite et la langue pracrite. Le pracrit est la langue vulgaire, et le sanscrit la langue plus raffinée. Cet article, de M. Colebrooke, est d'une grande érudition. — Cérémonies religieuses des Hindous. — Religion et coutumes des habitans de l'île Ceylan. — Remarques sur les Bazegars. L'auteur de cet article, David Richardson, s'efforce de démontrer que ce peuple est la source des tribus vagabondes connues en France sous le nom de Bohémiens et d'Egyptiens; en Espagne et en Languedoc, sous le nom de *Gitanos*; en Angleterre, sous celui de *Gipsies*; en Italie, sous celui de *Zingarelli*, et en Allemagne, sous le nom de *Zeugner*.

8e volume. — Extraits du Tehzeb-ul-Mantec ou essence de logique. Ces extraits ne sont pas tirés de l'original arabe, mais d'une traduction persane. — Sur les systèmes d'astronomie des Hindous et sur ce qu'ils ont de relatif à l'histoire ancienne et moderne. — Sur les Vedas ou livres sacrés des Hindous.

10e volume. — Sur les poésies sanscrite et pra-

rite, par M. Colebrooke. M. Colebrooke est un de ceux qui ont le plus contribué à répandre la langue sanscrite. Quoiqu'il n'ait fait que publier le texte et une traduction du dictionnaire sanscrit intitulé : Amera cocha, ce travail lui a fait le plus grand honneur. En attendant que M. Wilson ait terminé son Dictionnaire, nous n'avons que le Dictionnaire de Colebrooke et le Dhatu manjari de M. Wilkins, membre correspondant de l'Institut, pour nous aider dans une langue dont les commencemens sont aussi pénibles que ceux de la langue sanscrite. Outre ce Dictionnaire, M. Colebrooke a aussi donné une grammaire et la traduction de deux ouvrages sanscrits, l'un de législation, et l'autre de science. L'essai contenu dans ce volume des *Asiatic Researches*, suppose une connaissance profonde du sanscrit; il est terminé par un extrait de plusieurs morceaux du Malati-Madhava, drame tout-à-fait d'invention, par Bhavabhuti. Il serait bien à désirer qu'à l'exemple de sir W. Jones, qui nous a donné le délicieux drame de Sacontala, traduit de l'anglais par M. Brugnières, on pût nous envoyer des Indes la traduction des meilleurs *natacas* ou drames sanscrits, ou que l'on traduisît ceux qui se trouvent à la bibliothèque du Roi.

11e volume. — Notice sur les Seykhs, nation guerrière et républicaine établie dans le Peudjâb. — Voyage aux sources du Gange, et Recherches sur ces sources.

12e volume. — Sur la nation malayse, avec la tra-

duction de son Code maritime. — Sur la hauteur des monts Himalaye, parmi lesquels se trouve le Yammavatani, qui a plus de 25,000 pieds, etc.

La Société de Calcutta continue ses importans travaux, et a contribué à rendre plus générale la connaissance des divers dialectes de l'Inde. Les efforts des savans qui la composent sont encore secondés par les directeurs de la compagnie des Indes. Les colléges d'Hayleybury, en Angleterre, et du fort William à Calcutta, contribuent puissamment à répandre de nouvelles lumières sur l'histoire et la littérature des Hindous.

D'après une gazette supplémentaire de Calcutta, en date du 21 août 1818, quoique, dans la séance annuelle pour la distribution des prix, le gouverneur-général actuel des Indes, le marquis de Hastings, se plaigne de l'infériorité des études et des connaissances acquises au collége du fort William, par comparaison avec les années précédentes, nous voyons cependant que quatorze jeunes gens ont été jugés en état de quitter le collége, par suite de leurs progrès dans le persan, l'arabe, l'hindoustany, le bengali et le sanscrit.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

Les trois royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, quoique réunis sous le même sceptre, ont cependant conservé leurs propres lois et leurs institutions séparées. Il faut bien se garder de croire

que Londres, qui est la capitale des trois royaumes, ait, comme Paris, absorbé tout ce qu'il y a d'hommes savans et distingués. L'individualité des autres villes n'est pas venue se perdre dans la sienne; toutes ont, au contraire, gardé leur physionomie particulière. Oxford, Cambridge, Glasgow, Dublin, ont, proportionnellement à leur population, autant et même plus d'hommes de lettres estimés, que Londres. En effet, chaque ville un peu considérable d'Angleterre a son Académie particulière. Parmi ces nombreuses Sociétés, il y en a cependant trois qui tiennent le premier rang :

1°. La *Société royale de Londres*;

2°. La *Société royale d'Édimbourg*;

3°. La *Société royale de Dublin*.

Ces trois Sociétés qui ont reçu, par distinction, le nom de Sociétés royales, ont quelque analogie avec notre Institut; les membres ne reçoivent aucune espèce de traitement. Leurs Mémoires, appelés *Transactions*, contiennent tout ce qui leur a été soumis d'intéressant.

Une réunion de gens de lettres qui s'occupaient, à Oxford, d'objets relatifs à leurs études respectives, et les discutaient en commun, devint le germe de cette célèbre *Société royale de Londres*, instituée en 1662, et qui a rendu aux sciences des services si éminens. Cette Société est dirigée par un président et par un conseil composé de 22 personnes. Le nombre des membres est illimité. Pour être admis

dans cette Société, il faut être présenté par trois des membres du conseil. Le candidat doit réunir les deux tiers des suffrages du conseil. Aussitôt sa réception, il verse dans la caisse commune une somme de 20 guinées (à peu près 500 fr.), une fois payée, ou il s'engage à contribuer de 6 liv. sterl. (environ 150 fr.) par an. Sir Joseph Banks, l'ami et le compagnon de Cook, est président de la Société royale de Londres, depuis l'année 1778. Sir Isaac Newton, l'avait déjà été, pendant 24 ans, de 1702 à 1727.

On ne saurait donner trop d'éloges à la manière libérale avec laquelle le président actuel accueille les savans de tous les pays. Sa bibliothèque particulière est la seule bibliothèque publique de Londres, et même de la Grande-Bretagne.

La collection des Mémoires de la Société royale de Londres, depuis le 1er volume qui a paru en 1665, forme aujourd'hui plus de 100 volumes. On en a donné, depuis quelques années, un abrégé en 18 volumes, grand in-4°, comprenant depuis 1665 jusqu'à 1800. M. Th. Thomson devait faire précéder cette collection d'une histoire de la Société. Sous le titre de chacune des sciences, il voulait donner l'histoire de chacune de ses branches, dès son origine, en tracer rapidement les progrès successifs jusqu'à la création de la Société royale, et offrir ensuite un aperçu des travaux de la Société, en citant ou analysant les Mémoires les plus importans. Son ouvrage, qui demandait des recherches immenses, ne put être prêt assez tôt; mais, il l'a fait imprimer depuis,

en 1812, en 1 volume in-8°. Cette histoire, ainsi que celle de Sprat et de Birch, est nécessaire pour se former une juste idée des travaux des savans anglais.

La *Société royale d'Edimbourg* ne date que de 1782. Elle est composée des hommes les plus distingués de l'Écosse, qui contribuent, par leurs savans travaux, à enrichir son recueil annuel de leurs Mémoires. Dès son origine, on y remarque déjà une réunion imposante de noms illustres. La chimie et la médecine y admirent un Cullen, un Monro, un Black; l'astronomie et les sciences naturelles, un Ferguson et un Playfair; Blair y représente la saine littérature; Th. Reid et Dugald Stewart y soutiennent l'honneur de la philosophie; Adam Smith y apporte le tribut de ses profondes remarques sur l'économie politique; Robertson et Hume y soutiennent dignement l'honneur du genre historique. Les successeurs de ces hommes illustres ont peu à redouter d'un parallèle avec leurs prédécesseurs. Les Brewster, les Gregory, les Murray et les Jamieson font fleurir les sciences physiques et naturelles, tandis que M. H. Murray cultive la géographie avec le plus grand succès, et que MM. Macvey Napier, Jefferies, Alison, Pillans, Thomas Brown et sir Georges Mackenzie, ajoutent aux lumières de leur siècle par la divergence même de leurs opinions philosophiques. MM. Biot et Ch. Dupin, qui, ainsi que moi, ont pu apprécier leurs talens, que relève encore l'urbanité de leurs mœurs, pourront rendre témoignage à la vérité de mes éloges.

Le recueil des Mémoires de la Société royale d'Edimbourg embrasse deux divisions, la classe des sciences physiques et celle des sciences littéraires. La collection forme huit ou neuf volumes. Les morceaux les plus intéressans sont :

1er volume. — Deux Essais sur l'origine et la forme des diverses législations européennes, par M. Allan Maconochie.

2e. — Remarques sur le théâtre allemand, à l'occasion de la collection de pièces allemandes de Friedel et Bonneville et de celle de Jemkes et Liébault, par Henry Mackenzie.

3e. — Notice sur Adam Smith, par Stewart.

7e. — Mémoire sur un enfant né sourd, muet et aveugle, par Dugald Stewart. Ce Mémoire est du plus haut intérêt pour l'étude de la philosophie.

Id. — Deux Essais sur les révolutions qui ont eu lieu à la surface de la terre, par sir James Hall.

Le dernier volume, imprimé récemment, pendant mon séjour à Edimbourg, renferme, entre autres morceaux intéressans, un Mémoire de M. Macvey Napier, éditeur du *Supplément de l'Encyclopédie britannique*, sur l'influence des écrits philosophiques de Bacon. Si l'on trouve peu d'articles philosophiques ou littéraires dans les Mémoires de la Société d'Edimbourg, ce n'est pas que la littérature y soit négligée; mais les auteurs réservent ces articles pour deux ouvrages périodiques fort connus sur le continent. Le plus estimé est la *Revue d'Edimbourg*, rédigée par M. Jefferies,

et qui est incontestablement l'un des premiers journaux de l'Europe. L'autre, publié sous le titre de *Magasin écossais*, moins célèbre, il est vrai, mais écrit avec beaucoup de sagesse, a pour éditeur M. Pringle, jeune homme de mérite (1). MM. H. Murray, auteur d'une bonne Histoire des découvertes en Afrique et en Asie, et Georges Combe, auteur d'un ouvrage sur le système de Gall, appliqué à la philosophie, sont, heureusement, pour le succès de l'ouvrage, deux des principaux rédacteurs.

La *Société royale de Dublin*, instituée en 1749, et composée, dans son origine, d'hommes moins célèbres, s'est illustrée par un autre genre de services qu'elle a rendus aux sciences. Au moyen de souscriptions volontaires, ses membres ont acheté le magnifique hôtel du duc de Leicester, où ils ont établi un Muséum pour les sciences naturelles, ouvert au public trois jours par semaine. Touchés de l'état d'ignorance dans lequel les persécutions religieuses et politiques avaient plongé leur malheureux pays, les respectables membres de cette Société ont pensé que la propagation plus générale des lumières pouvait seule relever la dignité du caractère de leurs compatriotes. Bientôt, un jardin botanique immense, enrichi des plantes les plus rares, est acheté et entretenu aux frais de la Société, et il est ouvert au

(1) Ce n'est plus M. Pringle, mais M. Morehead, ecclésiastique anglican, qui est aujourd'hui l'éditeur de ce journal.

public, non pas comme à Oxford, à Cambridge, à Glasgow, à Edimbourg, sur la présentation d'un professeur, et à l'aide d'une rétribution renouvelée à chaque visite, mais libéralement et sans aucune présentation préliminaire. De plus, avec un zèle pour l'avancement des sciences, dont rien dans la Grande-Bretagne ne leur donnait l'exemple, les membres de la Société ont nommé un professeur de botanique, qui est aussi payé par eux et qui donne des leçons publiques, comme on le fait à notre Jardin des Plantes de Paris. Peu à peu, leur patriotisme s'échauffant de jour en jour par la conscience de leurs bienfaits précédens et le témoignage de la reconnaissance de leurs concitoyens, ils ont créé des chaires publiques de chimie et de minéralogie. Leur cabinet de minéralogie, enrichi déjà de la collection de M. Leske, a reçu depuis quelque tems une augmentation nouvelle par les soins de sir Charles Giesecke, professeur actuel de minéralogie, qui a rapporté une collection assez précieuse du Groënland, où il a passé sept ans. Avant peu d'années, sans doute, on verra des effets étonnans de cette libéralité chez un peuple aussi ardent et aussi spirituel que le peuple irlandais.

Il y a encore à Dublin un autre établissement dans le même genre; mais, comme tous ceux que le gouvernement anglais a, en quelque sorte, étouffés de sa protection, en Irlande, quelques années l'ont vu naître et dépérir. Instituée en 1787, à peine le nom d'*Académie royale Irlandaise* est-il

connu, même à Dublin. Tout ce qu'on a pu m'en montrer, c'est le bâtiment. Cependant, parmi les dix volumes de ses Mémoires qui ont été publiés, on trouve, sous les trois divisions de sciences, littérature, antiquités, quelques Mémoires assez intéressans. Dans les deux dernières classes, j'ai remarqué les morceaux suivans :

3e volume. — Quelques mots sur les observations de lord Munboddo, relatives aux tems des verbes grecs, par Arthur Browne.

Id. — Singulières coutumes encore en vigueur aujourd'hui à Metelin, par le comte de Charlemont. Ce Mémoire est extrêmement curieux. Il s'agit du droit qu'ont les filles aînées d'hériter de toute la fortune, au détriment de leurs frères et sœurs; nouvelle espèce de majorats très convenables, comme on voit, à une *monarchie pure* d'Amazones.

4e volume.—Dissertation sur un passage du sixième livre de l'Iliade, relatif à l'introduction des lettres en Grèce, par Ed. Ledwich.

Id. —Essai sur un système d'éducation nationale pour l'Irlande, par Etienne Dickson. Ce discours remporta le prix proposé.

5e volume. — Quelques considérations sur un passage d'Hérodote, par le comte de Charlemont.

10e volume. — Origine des compositions romantiques en Irlande, par Joseph Cooper Walker.

Outre ces Sociétés, il y en a, comme je l'ai déjà dit, un grand nombre d'autres qui ressemblent à notre Athénée, en ce que les fondateurs, amis des

sciences et des lettres, se réunissent pour faire un fonds destiné à payer les leçons de quelques habiles professeurs qui font leurs cours pour l'établissement seul.

A Londres, on remarque :

La *Société des Antiquaires*, fondée en 1751. Le nom de la Société fait assez connaître son but.

La *Société des Arts et Manufactures et du Commerce*, fondée en 1753. Le but de cette Société est d'encourager les arts et l'industrie, en distribuant des prix annuels et en récompensant les auteurs des découvertes les plus utiles. Plus de 1,500,000 francs ont déjà été distribués de cette manière. Tous les ans, la Société fait paraître un volume de ses Mémoires.

L'*Institution royale* fut fondée, en 1800, dans le dessein de faciliter l'introduction des inventions mécaniques les plus utiles, et d'enseigner, à l'aide des leçons et des expériences d'habiles professeurs, l'application de la science à la vie commune. Cette Société publie, tous les trois mois, un journal, sous le titre de *Journal des Sciences et des Arts*. Le premier numéro en a été publié, en 1817, chez J. Murray. Au commencement de chaque année, on donne, dans ce journal, un aperçu des travaux et de l'histoire de la Société royale. C'est pour cette Société que M. Brande, auteur de l'*Histoire de la Chimie*, insérée dans le troisième volume du *Supplément de l'Encyclopédie britannique*, fait, trois fois par semaine, un cours de chimie.

L'*Institution de Londres* fut fondée, en 1805, sur le plan de la précédente.

L'*Institution de Surrey*, fondée en 1808, s'est déjà fait connaître par le talent des professeurs qu'elle emploie. C'est pour cette institution que M. Hazzlit a composé son ouvrage sur Shakespeare et celui sur les poëtes anglais.

On ne finirait pas, si l'on voulait donner des détails sur chacun de ces établissemens. Voici du moins les noms de quelques-uns qui existent à Londres :

Institution Russel ; collége de Gresham, — de Sion, Sociétés d'agriculture (1), — minéralogique, — entomologique, — linnéenne, — géologique, — philosophique, — mathématique, — horticulturale, — médicale, etc., — des médecins, — des chirurgiens, — des apothicaires.

A Edimbourg, Société philosophique, — médicale, — des Antiquaires, — horticulturale, — des Montagnards.

Diverses Sociétés font paraître, tous les ans, leurs Mémoires qui sont envoyés à chaque souscripteur.

Il serait beaucoup trop long de vouloir parler des Sociétés semblables, formées dans chaque province d'Angleterre. Je me contenterai de mentionner celle de Liverpool, pour avoir occasion de rappeler le discours que W. Roscoe, négociant de Liverpool, auteur de la *Vie de Léon X* et de

(1) C'est le *Board of agriculture*, établi par sir John Sinclair et M. Arthur Young.

Laurent de Médicis, a prononcé, à l'ouverture de cette Société, en 1818, sur l'origine et les révolutions de la littérature, des sciences et des arts, et sur leur influence, dans l'état présent de la société humaine.

(*La suite à l'un des prochains cahiers.*)

OUVERTURE DU COURS D'ARABE VULGAIRE,

A l'École spéciale des Langues orientales vivantes, le 8 décembre 1819.

C'est un des plus grands bienfaits de la paix et de l'organisation du gouvernement constitutionnel, que le rétablissement des rapports de toute espèce entre la France et les contrées étrangères, qu'une guerre acharnée avait isolées de nous pendant un quart de siècle. Que l'on compare sans passion, et en mettant à part tout esprit de parti, le mouvement général qui porte vers l'amélioration de toutes choses, l'échange des découvertes entre les nations des deux mondes, les communications scientifiques de l'ancien continent avec le nouveau, et du nouveau avec l'ancien; enfin, le commerce de relations amicales établi entre toutes les parties de l'Europe savante et lettrée; que l'on compare, dis-je, d'aussi heureux résultats produits en cinq années, avec l'interruption de tout rapport de cette espèce entre nous et les peuples, même les plus voisins, avec l'ignorance où chacun d'eux était resté des progrès des autres vers la civilisation; alors,

on reconnaîtra que nous marchions à grands pas vers un système d'exclusion totale, vers un isolement presque aussi absolu que celui des Chinois, et qui n'aurait pu, chez nous, avoir quelque durée, sans devenir funeste; tandis que cette nation peut réellement se suffire, et dédaigner, sans péril pour l'État, les communications étrangères. D'un autre côté, pendant que nous voyions se rompre tous les jours quelque nouveau nœud, une nation voisine profitait de nos pertes, et multipliait ses relations sur tous les points de la terre, particulièrement dans la Méditerranée, qu'on était dès long-temps accoutumé à regarder comme le domaine de notre marine marchande. Négligeant des avantages qui sont certains et près de nous, et que la nature semble nous avoir donnés par une sorte de privilége, nous cherchions un vain dédommagement dans des triomphes éphémères et dans des conquêtes lointaines, qu'un jour pouvait ravir, et dont une gloire brillante n'a pu racheter les désastres. Déplorons les trésors et les sacrifices perdus; et puisque l'humanité devait avoir à gémir de tant de sang versé, regrettons que, du moins, il n'ait pas été répandu pour la conservation d'un droit précieux, d'une ancienne prééminence dans cette mer qui baigne nos riches provinces du midi. En maintenant cette prérogative naturelle, nous aurions pu établir, par la suite, soit en Morée, soit dans l'Asie mineure, soit dans l'Afrique septentrionale, et surtout en Égypte, les relations de commerce les

plus étendues. Les cultures et les produits des deux Indes auraient été naturalisés sans peine sur les rives si fécondes du Nil, et peut-être aurait-on pu relever ce vaste commerce dont Alexandrie fut l'entrepôt pendant près de vingt siècles, pour l'avantage commun des nations. Le commerce de l'Inde aurait pu reprendre, en partie, son ancienne route ; et la balance politique aurait repris en même temps, un équilibre, qui, aujourd'hui, semble rompu pour jamais. Toutefois, s'il existe quelque remède à un mal si grave, on le trouvera sans doute en renouant, le plus qu'il sera possible, des liens de commerce et d'amitié avec les contrées du Levant. La tentative que la France a faite à main armée, sur les bords du Nil, à la fin du siècle dernier, devait avoir ce résultat. Bien moins hostile que pacifique, cette conquête devait reporter la civilisation dans son berceau ; et rendant à l'Égypte son industrie, ses arts et sa prospérité, rétablir de grandes liaisons commerciales, au profit de toutes les nations européennes. Les ennemis les plus acharnés du nom français, n'ont pu contester cette vérité.

Il faut, du moins aujourd'hui, entretenir, dans ces contrées, des voyageurs et des agens instruits, capables d'y répandre peu à peu des idées de civilisation, d'agriculture, de commerce et d'industrie. Le souvenir de l'expédition française n'est pas effacé. Les habitans n'oublieront jamais qu'au milieu des appareils de la guerre, nous faisions fleu-

rir chez eux tous les arts de la paix ; leur adresse et leur sagacité les disposaient sans peine à saisir nos procédés industriels, à les exécuter avec intelligence. On a la certitude acquise, que, de tous les peuples qui professent l'islamisme, les Égyptiens sont les moins éloignés de participer à la civilisation européenne. Peut-être suffirait-il de composer dans leur langue, et surtout dans le vrai style de leurs écrivains modernes, de bons ouvrages élémentaires, et des dictionnaires bien faits, de les faire d'abord goûter et accueillir par des Cheykhs instruits et influens, et d'entretenir, sur plusieurs points, quelques hommes versés dans les mœurs du pays, et bien familiarisés avec l'usage de l'arabe vulgaire.

Si l'on rejette ces vues comme prématurées, du moins personne n'oserait nier de quelle utilité il serait, pour les agens diplomatiques ordinaires, ou pour leurs subalternes, et pour les simples commerçans qui fréquentent le Caire, Alexandrie, Damiette et Rosette, de posséder parfaitement la langue usuelle et parlée ; de traiter directement leurs affaires avec les habitans, sans interprète et sans intermédiaire ; de lire toutes les écritures commerciales ; de distinguer, sans équivoque, les noms des productions et des substances qui entrent dans le commerce d'Orient, et beaucoup d'autres noms que souvent on a confondus de la manière la plus bizarre. Qui pourra contester encore l'avantage que les voyageurs, savans, philologues, géographes, naturalistes ou littérateurs, pourraient retirer d'une connaissance exacte et pra-

tique de l'arabe vulgaire, soit pour agrandir le champ des découvertes, en interrogeant les habitans sur les monumens encore inconnus de cette terre classique, et sur ses productions naturelles; soit pour obtenir des lumières sur l'Afrique orientale et centrale, vers laquelle toute l'Europe a maintenant les yeux fixés? En effet, ces contrées envoient au Caire, tous les ans, de nombreuses caravanes; et l'Égypte est encore, comme elle l'a été jadis, une sorte de rendez-vous pour les peuples de l'Afrique intérieure. C'est un fait incontestable pour quiconque a vécu en Égypte pendant quelques années, et a comparé les rapports des chefs des caravanes qui se rendent au Caire, avec les récits d'Hérodote, de Diodore, et les descriptions de Strabon, de Pline et de Ptolémée.

Tels sont, sans doute, les motifs généraux qui ont présidé à la création d'une chaire d'arabe vulgaire, à l'École spéciale des langues orientales vivantes. Le gouvernement a voulu ajouter encore à l'utilité des leçons philologiques d'arabe littéral, données par de savans professeurs, tels que MM. Silvestre de Sacy et Caussin, les jugeant insuffisantes pour atteindre à ce but d'intérêt public. Et en effet, la littérature arabe est si riche, si variée, si difficile; les livres imprimés en cette langue sont en si petit nombre, si rares et si chers, que plusieurs années de suite d'un travail opiniâtre ont peine à produire un bon élève; et quand il est enfin parvenu à entr'ouvrir le sanctuaire, il n'a rien appris encore de la langue parlée. Cependant, il n'en est pas de l'arabe comme

du grec et du latin, qu'on cherche seulement à comprendre, ou tout au plus à écrire, sans songer à les parler, l'occasion ne s'en offrant presque jamais. L'arabe est la langue de plus de dix millions d'hommes. La différence des dialectes n'empêche point les Arabes orientaux et occidentaux de communiquer entre eux. La prononciation est assez sensiblement la même dans la Syrie et dans les Oasis, l'Égypte et la Barbarie, dans l'Hegiâz et les déserts d'Arabie, pour que toutes les tribus et les peuples de ces régions s'entendent et communiquent ensemble. C'est ce langage commun qu'il s'agit d'apprendre, si l'on veut, avec fruit, voyager, ou commercer, ou gérer un consulat. Or, il n'y a que deux moyens d'en acquérir la connaissance et la prononciation : l'un est de l'étudier à sa source ; l'autre, de le recueillir de la bouche d'un naturel.

Le gouvernement prend donc un sage parti, en confiant la chaire d'arabe vulgaire à un Égyptien. Celui sur lequel il a jeté les yeux est M. *Ellious Bocthor*, de la religion copte, né à Sioût, ville de la Thébaïde, succédant, après quatre ans d'intervalle, à don Raphaël, prêtre syrien, qui fut employé, dans le tems de l'expédition française. M. *Ellious Bocthor*, fut aussi attaché à l'armée : lors de l'arrivée de nos troupes, il avait dix-sept ans ; à vingt-un ans, il vint à Marseille ; là, il étudia la langue française à fond, et sans autre secours que son talent naturel et sa persévérance, il parvint à une connaissance parfaite, non-seulement de notre idiome, mais encore de nos

grammairiens et de nos bons auteurs, philosophes, littérateurs et moralistes. C'est par ces études qu'il s'est mis en état de composer, à lui seul, un grand dictionnaire d'arabe vulgaire et de français, sur le plan de celui de l'Académie, où chacune des acceptions d'un mot est justifiée par des citations choisies. Tout le monde approuvera le choix qu'on a fait d'un tel professeur, pour apprendre l'arabe usuel aux élèves des langues orientales; mais on remarquera, sans doute, cette espèce de phénomène dans l'histoire de l'enseignement. Qui eût dit, il y a vingt-cinq ans, avant l'expédition française aux bords du Nil, qu'un habitant de Siout viendrait donner des leçons, sur les bords de la Seine, au sein de l'Athènes moderne, au milieu des plus habiles professeurs? Qui eût pu croire, qu'un demi-barbare, à force de travail et de pénétration, viendrait à bout d'approfondir la grammaire générale, et de composer un ouvrage presque académique? On a des exemples de Coptes et de Syriens, qui ont étudié avec succès en Europe; mais ils y étaient venus dans un âge tendre, et ils avaient suivi tous les exercices de nos colléges.

L'ouverture du cours de M. Ellious a eu lieu, le 8 décembre dernier, à la bibliothèque du roi. Au nombre de ses auditeurs, étaient plusieurs habiles professeurs de la bibliothèque et du collége de France. Il a commencé par un discours qui fait honneur à ses sentimens, autant qu'à sa capacité, et la satisfaction de l'auditoire a prouvé qu'il n'avait pas besoin

de l'indulgence qu'on accorde toujours à un étranger, et que sa modestie a réclamée plus d'une fois. En attendant que ce morceau soit imprimé, nous en mettrons quelques parties sous les yeux du lecteur. Après avoir dit que l'Europe savante, et surtout la France, ont de tout tems encouragé l'étude des langues orientales, il remonte jusqu'aux tems de saint Louis; il rappelle qu'on a été injuste à l'égard des croisades, auxquelles l'Occident doit, en partie, sa civilisation, et il poursuit en ces termes : « Le même esprit de dénigrement n'a pas épargné l'expédition d'Égypte; cette expédition à jamais mémorable, qui a étonné l'univers, qui, partout où elle s'est montrée, a laissé des souvenirs glorieux pour le caractère français, qui a jeté l'épouvante chez plus d'une puissance et qui aurait pu changer la face du monde.

» Certes, ce n'est pas ainsi qu'elle aurait été jugée par Leibnitz, Bossuet, ou Louis XIV. Ces génies supérieurs l'auraient appréciée, avec cet esprit de justice et de sagacité qui a porté notre monarque à la considérer comme l'un des plus beaux trophées qui honorent la valeur française.

» Le fanatisme, qui ne sait qu'assassiner quand il est le plus faible, a privé la France d'une contrée célèbre, qui pleure encore le départ de l'armée française, et dont les habitans, par la vivacité de leur imagination et par la générosité de leurs sentimens, semblent nés plutôt sur les bords du Rhône ou de la Seine, que sur les rives du Nil.

» Oui, Messieurs, sans compter les grands tra-

vaux que nous devons à ces savans courageux, qui ont fait partie de l'expédition, la France, maîtresse de l'Égypte, aurait recueilli des avantages immenses de cette possession, surtout sous le rapport politique et commercial.

» Le commerce, qui est devenu le lien de tous les peuples, comme l'a dit avec raison l'éloquent auteur de l'Éloge de Montesquieu, a toujours attiré les regards des rois de France; et c'est pour entretenir nos relations, tant avec l'Égypte qu'avec les autres peuples orientaux, qu'ils ont toujours encouragé l'étude des langues arabe, persane, turque, arménienne, etc.

» D'où vient cependant, que, malgré tant d'encouragemens et tant de dépenses, il y a peu d'interprètes, surtout en arabe; et tandis que l'on parle et que l'on prononce le persan, le turc, l'arménien, à peu de chose près, comme les nations qui parlent ces langues, la prononciation de l'arabe demeure presque inconnue dans une école destinée à l'enseignement des langues orientales vivantes, c'est-à-dire, parlées? De plusieurs raisons qui ont concouru à produire cet effet, nous nous bornerons à en signaler une seule. Cette langue ayant toujours été enseignée comme langue morte, c'est-à-dire, pour être seulement comprise, sans être prononcée ni parlée, il n'est pas étonnant qu'on trouve peu de personnes qui la parlent; que le professeur d'arabe, Vonhaven, de Danemarck, voyageant en Égypte, ait perdu son arabe, et que les élèves de

langues, arrivés en ce pays avec l'armée française, n'aient pu comprendre cet idiôme, ni de long-tems être utiles à la France. »

Le professeur expose ensuite quels sont les avantages qui résultent de la connaissance pratique des langues, et quelle importance elle a pour toute nation qui veut que ses agens obtiennent dans l'étranger la considération nécessaire au succès de leurs missions; importance plus grande encore à l'égard des Orientaux, si prévenus contre les peuples de l'Occident. Il se plaint de ce que l'instruction, donnée en Europe, aux jeunes élèves, est, sous ce rapport, insuffisante et peu propre à leur procurer ces utiles notions. « Ce résultat, dit-il, n'est point dû à l'incapacité de l'élève, ni aux difficultés de la langue. Les Français sont un des peuples les mieux organisés pour l'étude des sciences philosophiques et intellectuelles; et la langue arabe, préjugé et enthousiasme à part, est une des langues les plus simples et les plus faciles qui existent; elle est, de plus, la base des autres langues orientales. Ce résultat est dû, au contraire, au vice de l'enseignement; et si c'est une vérité incontestable, que l'habitude est une seconde nature, je demanderai à tout homme de bonne foi, à tout homme chargé de quelque partie de l'instruction publique, si c'est préparer un élève à parler une langue vivante, que de lui faire répéter, pendant une dixaine d'années, une prononciation qui est absolument étrangère au pays, et dont il est très difficile de se défaire jamais.

Cette vérité sera toujours notre devise. Elle a été celle de Montaigne, de Bossuet, de Fénélon, du grand Arnauld, de Lancelot, de l'abbé Fleury, de Dumarsais, du sage Rollin, de l'abbé de Radonvilliers, de La Harpe : tous ces grands maîtres dans l'art d'instruire la jeunesse, nous disent que l'usage doit être le véritable instituteur des langues. »

Après ces considérations générales, le professeur a développé le plan de ses leçons : « Quatre points principaux en feront l'objet. Lire, expliquer, parler, écrire; la lecture comprendra la prononciation; dans l'explication, on fera voir les différentes acceptions d'un mot, son emploi, la manière de le traduire.

» Toutes ces données qui nous conduiront à parler, seront accompagnées d'exercices de calligraphie ou de l'art de bien former les lettres chez les Orientaux.

» Au lieu de donner une fausse théorie de la manière de prononcer un mot, comme on l'a fait trop souvent jusqu'ici, je le prononcerai devant mes auditeurs, en les invitant à m'imiter.

» Les sujets de lectures ne seront pas pris dans des auteurs qui aient besoin de commentaires, ce qui n'apprendrait à un élève interprète, à un voyageur, à un négociant, etc., qu'à ne savoir parler avec personne : nous les choisirons dans les auteurs les plus faciles, et qui sont à la portée de tout le monde, et nous en avons heureusement en tout

genre : historiens, philosophes, fabulistes, conteurs, poëtes, grammairiens, rhéteurs, naturalistes, géographes; rien ne nous manquera pour cette partie de nos leçons.

» De même, dans les explications, souvent ce ne sera ni Golius ni Castel, ni la *Fabrica*, ni Canès, qui nous serviront de guides; ce sera le vrai sens que les Arabes attachent à un mot, à un proverbe, à un *arabisme*, sauf à indiquer les différentes autres significations, soit au propre, soit au figuré, soit par extension, les rapports des mots entr'eux; de-là, nous passerons aux questions grammaticales. »

Venant à la calligraphie orientale, le professeur fait voir quel est son caractère, et le genre de beauté qui lui appartient; et il ajoute ces mots : « Cet art très facile et très utile à tous ceux qui se proposeront d'aller en Orient, sera encore très important et très avantageux pour les graveurs, et surtout pour ceux d'imprimerie, dans toute l'Europe; nous lui devrons un jour des livres mieux imprimés que ceux qui ont paru jusqu'à présent; ce qui réconciliera du moins les peuples de l'Orient avec les livres imprimés qu'ils détestent, non par préjugé, ni par intérêt, comme on l'a répété souvent; mais bien plutôt à cause de leur goût pour le beau et le gracieux; et peut-être, la même raison leur fera-t-elle adopter cette invention précieuse. »

Dans ce discours peu étendu, mais plein de choses, le professeur égyptien est venu à bout de vaincre

l'aridité de la matière, en y jetant des idées et des expressions pleines de noblesse et d'une raison éloquente, où l'on a reconnu ce jugement et cette sagacité qui distinguent ses compatriotes. M. Ellious Bocthor a montré, qu'à ces qualités naturelles, il joignait le savoir et le goût d'un Européen.

JOMARD, de l'Institut.

NOTICE

Sur l'exposition des Tableaux, en 1819.

(TROISIÈME ARTICLE. Voy. ci-dessus, T. IV, p. 517.—540.)

Fin de la peinture sur toile; Peinture sur porcelaine, sur émail; Miniature; Lithographie, Gravure et Sculpture.

M. DEJUINNE. — *Le fils d'Eugène IV, roi d'Ecosse, refusant*, pour vivre dans la solitude et sous les habits monastiques, *la couronne* que des députés du royaume lui apportent, après la mort de son père : tel est le sujet du plus grand tableau de ce peintre (1).

Le prince qui a quitté le palais de ses pères, et renoncé au trône pour vivre en anachorète, a été béatifié sous le nom de saint Fiacre. Il aimait et cultivait beaucoup les fleurs; aussi les jardiniers en ont-ils fait leur patron. Dans ce tableau, le prince-moine est debout devant sa cellule, et fait face au spectateur. Cette figure est composée avec noblesse et simplicité; la tête est d'un beau caractère et d'une belle couleur. Les députés lui offrent, les uns, les insignes de la royauté,

(1) Figures plus grandes que nature.

les autres, des armures, etc.; mais, saint Fiacre fait de la main droite un geste qui exprime bien sa pensée. Ce groupe de députés et la scène, en général, sont assez bien disposés. Il n'y a donc pas d'observation sérieuse à faire relativement à l'ordonnance de ce tableau; mais, je reprocherai au peintre un peu de lourdeur dans les formes, et quelquefois de l'inélégance dans les draperies; ce qui me ferait croire qu'elles n'ont pas été assez étudiées.

Le sujet du second tableau est *Jésus-Christ guérissant des aveugles et des boiteux* (1). La composition est très bien disposée; presque toutes les figures méritent d'être louées, sous le rapport du dessin et de la couleur; les draperies sont peintes largement; le Christ a une attitude simple et élevée.

Le troisième (2) est un *été* représenté par une scène de moisson. Cérès, Triptolème, la Paix et l'Abondance sont les personnages que le peintre a introduits dans cette allégorie. Le fond représente la campagne de Rome; l'aire, placée à droite, soutenue par une terrasse, et sur laquelle trois moissonneurs battent déjà le grain, est d'un bon effet. C'est un tableau sagement composé et bien exécuté. Je n'y trouve à critiquer que les jambes du Triptolème, qui m'ont paru un peu molles de forme.

Le livret ne fait pas mention de deux autres petits tableaux du même artiste, exposés dans les derniers tems du salon. L'un, qui représentait l'intérieur de la maison de Michel-Ange, était plein de finesse et de vérité; il n'a paru que peu de jours; il a été pres-

(1) Figures plus grandes que nature.

(2) Figures demi-nature.

qu'immédiatement acheté et enlevé. L'autre était une vue prise dans les catacombes à Rome, dans lesquelles le peintre a placé un enterrement, avec toutes les circonstances usitées dans le pays. Ce sont deux des plus jolis tableaux d'intérieur de cette année.

Les diverses productions que M. Dejuinne a exposées prouvent qu'il est coloriste ; toutes se distinguent par une sagesse qui annonce du goût et l'entente des grandes machines ; il a fait, dans une école renommée, des études longues et sérieuses qu'il a continuées à Rome, et dans le reste de l'Italie, pendant plusieurs années ; on peut donc espérer qu'il honorera l'école française. La seule chose dont il ait à se défier, c'est d'une certaine tendance à faire vite, qui le porte à négliger les détails.

M. Steuben. La notice insérée dans le livret indique très bien le sujet du tableau (1). La voici :

« Saint Germain ayant distribué aux pauvres ses propres biens, le roi Childebert lui envoie, pour le même usage, ses trésors et sa vaisselle. »

Le saint évêque, vêtu de ses habits pontificaux, entouré de plusieurs personnages, et placé, à droite, sur une estrade dont l'abord est gardé par des soldats, distribue des pièces d'argent aux pauvres. Ceux qui ont été chargés, par le roi, de lui apporter sa vaisselle et ses trésors, viennent d'arriver, et les déposent auprès de lui.

Je crois que M. Steuben a fait, pour me servir des termes de l'art, trop de sacrifices, et qu'il a ainsi affaibli l'effet général de son tableau. Sans doute, il était bien que la lumière fût principalement dirigée

(1) Figures plus grandes que nature.

sur l'évêque; mais, il ne fallait pas en priver presqu'entièrement le reste de la scène, et mettre tous les autres personnages dans la demi-teinte. Je crois aussi qu'il a sacrifié la convenance, en couvrant son personnage principal d'habits sacerdotaux si amples et si lourds, qu'il semble succomber sous le poids. Ces habits, d'ailleurs, ne sont-ils pas beaucoup trop riches pour la situation? Le peintre a raison de choisir parmi les vêtemens dont il peut revêtir ses personnages, celui qui est le plus pittoresque; mais encore, faut-il que ce choix soit fait avec discernement.

Je reprocherai, en outre, à M. Steuben, la rondeur et le défaut de caractère de beaucoup de têtes; une certaine mollesse de forme, et un peu de lourdeur de dessin. Tout cela est bien grave; mais, il ne faut pas que ce peintre se décourage; car, il y a, dans plusieurs parties de son tableau, du talent et de l'habileté. Le saint évêque est d'un bel effet; l'épisode de la femme aveugle, à qui son jeune fils vient apporter l'aumone qu'il a reçue, est touchant; d'ailleurs, personne n'a oublié son *Pierre-le-Grand*.

Le dernier jour de l'exposition, M. Steuben a fait apporter un portrait en pied, grand comme nature, du général Pichegru. Les défauts que je viens de lui reprocher, relativement à la distribution de la lumière, étaient encore plus sensibles dans ce portrait. On n'a jamais rencontré dans la nature un effet comme celui qu'il a voulu rendre. Je crois que ce peintre est dans une fausse route d'où il faut qu'il se hâte de sortir. Qu'il étudie davantage son maître; c'est le meilleur conseil qu'on puisse lui donner.

M. Mauzaisse. Les filles de Danaüs ont occupé, presqu'autant que les Atrides, les poëtes, les musiciens et

les sculpteurs. Eschyle, Métastase et Lemierre nous les ont montrées sur la scène; leur supplice fait l'objet d'un beau bas-relief du musée Pio-Clémentine; enfin, Salieri leur a prêté ses accens dans un opéra justement admiré. M. Mauzaisse, à son tour, s'est emparé de ce sujet, et l'a traité avec assez de bonheur. La dimension de son tableau étant donnée par la localité (1), il n'a pu faire voir ses figures que jusqu'à la moitié des cuisses.

Cette composition a un caractère sombre qui sied bien au sujet. L'atmosphère ne pouvait être que de convention; le peintre l'a faite enflammée, et il a eu raison. Le caractère des têtes est, en général, d'une belle expression; on voit que les filles de Danaüs expient déjà depuis long-tems le crime qu'elles ont commis pour obéir à leur père; leurs yeux n'ont plus de larmes, mais combien elles en ont versé!

Le Supplice de Prométhée fait le sujet d'un autre tableau (2) du même peintre. Les mythologues ne sont d'accord ni sur les circonstances et la durée de son supplice, ni même sur le lieu où il fut enchaîné. Hésiode prétend que ce fut à une colonne; d'autres disent que ce fut sur le mont Caucase: le peintre a choisi cette dernière version.

Prométhée, attaché sur un rocher dont on ne voit que le sommet, est renversé sur le dos, dans le sens de la profondeur du tableau, la tête du côté du spectateur; mais, cette tête est relevée sur la poitrine, ce

(1) Ce tableau est, je crois, destiné pour Versailles. Les figures sont grandes comme nature; peut-être même un peu au-delà.

(2) Figure grande comme nature.

qui indique un violent mouvement convulsif, de sorte que l'on ne voit pas la figure.

Je sais qu'il était bien difficile de donner à la tête de Prométhée ce caractère qui doit faire juger que la douleur est tout à la fois profonde et éternelle ; cependant, il fallait le tenter, et ne pas éluder la difficulté. Le jeu des muscles ne suffit pas pour indiquer ce qui les met en mouvement ; d'ailleurs, il n'est rien de plus touchant que l'expression d'une douleur telle que devait être celle de Prométhée. Quand on examine le groupe du Laocoon, dont toutes les parties sont si admirables, ce qui émeut par-dessus tout, ce qui s'empare de l'ame, c'est l'expression des physionomies, et principalement celle du père.

Il paraît que M. Mauzaisse s'est attaché à reproduire tous les grands criminels de la fable. Dans un troisième tableau (1), il nous transporte encore aux enfers pour nous y montrer *Tantale* expiant éternellement sa barbarie et l'insulte qu'il a faite aux dieux. J'avoue que j'aime peu le caractère de cette composition ; mais il est juste de dire, aussi, que ce tableau, ainsi que les deux premiers, est peint avec une grande habileté d'exécution.

« Quittons l'enfer, quittons ce gouffre immonde, » et venons, sous le beau ciel de l'Italie, considérer *Laurent de Médicis*, sa femme et leur cour, écoutant une lecture faite par Lascaris, philosophe grec (2). La scène est bien disposée, les costumes du tems, favorables à la peinture, ont été employés avec habileté par l'artiste, et l'ensemble du tableau est d'un effet très

(1) Figure plus grande que nature.
(2) Figures un peu au-delà de demi-nature.

agréable, qui lui a mérité un succès complet. Je dois avouer, cependant, qu'il y a un peu de crudité de ton dans la couleur de chair de Laurent de Médicis et des deux femmes.

Je me félicite d'avoir à terminer ce qui concerne M. Mauzaisse, par l'examen du portrait de M. le comte de Pradel (1). L'infortuné Pagnest, qui n'a vécu que le tems nécessaire pour acquérir un rare talent, avait fait une ébauche de ce même portrait, qu'il n'a pu achever. M. Mauzaisse n'a pas continué cette ébauche; il a senti, avec raison, que c'était une chose qu'il fallait conserver; mais, il l'a copiée, et il a ensuite terminé le portrait d'après nature.

Je vais d'abord me débarrasser des critiques. Ainsi, je dirai que le fond de ciel, sur lequel la figure se détache, manque de vérité; le corps n'a pas de relief et ne tourne pas; enfin, quelques touches, çà et là, paraissent tenir de la manière; mais, la tête a beaucoup de vie, l'expression des yeux est spirituelle, et ce portrait est, dans ses parties principales, un des plus beaux qui aient été exposés.

M. Drolling. — Orphée est parvenu à toucher, par la douceur de ses accords, les divinités infernales; Eurydice lui est rendue: ils vont revoir la lumière; mais, les transports qu'il éprouve lui font oublier sa promesse; *il se retourne pour voir enfin son épouse adorée: à l'instant même elle lui est ravie de nouveau.* Tel est le moment choisi par le peintre. La scène est bien composée; mais, le mouvement de toutes les figures n'est pas également satisfaisant. Orphée a les jambes écartées et les bras ouverts; ce qui donne à

(1) Buste grandeur de nature.

l'ensemble de cette figure un aspect qui manque d'élégance et de noblesse. La partie inférieure du Mercure n'est pas, non plus, bien agencée ; le mouvement de la cuisse et de la jambe droite n'est pas heureux ; mais, il y a de l'abandon et de la grâce dans la figure d'Eurydice.

Ce tableau est d'une couleur remarquable, et plusieurs parties sont très bien dessinées. M. Drolling est, je crois, appelé à devenir un peintre habile ; au moins il prouve qu'il a tous les élémens du talent. Ses compositions ont eu, jusqu'à présent, une surabondance d'énergie, qui disparaîtra avec l'âge, et qui fera place à ces sentimens de sagesse et de convenance, sans lesquels il n'existe pas d'ouvrage parfait dans quelque genre que ce soit.

M. Fragonard. — Après la bataille de Marignan, qui dura deux jours, et que le maréchal de Trivulce appela un combat de géans, *François Ier voulut que Bayard le reçût chevalier*. C'est le sujet du tableau que je vais examiner (1).

Je n'ai pas pu reconnaître d'une manière certaine quel est le lieu où M. Fragonard a placé la scène ; cependant, on peut supposer que c'est dans une tente. François Ier, monté sur les marches d'un autel qui occupe le milieu du tableau, prête son serment, la main sur l'Évangile et les yeux tournés vers le ciel. Bayard, placé à la gauche du spectateur, est assis près de l'autel. A côté de lui et en retour sur le devant de la scène, sont des dames également assises ; enfin, à droite et derrière François Ier, est l'évêque qui aurait dû être à l'autel même, et présenter au Roi les Saintes Écritures.

(1) Figures au-delà de nature.

On voit que le peintre a voulu, tout à la fois, donner à sa composition la forme pyramidale, et attirer l'attention presqu'uniquement sur François Ier; mais, pour obtenir cet effet, il a fallu qu'il fît des sacrifices de convenance et de vérité. Ainsi, Bayard *que le roi obligea*, dit l'histoire, *à lui donner l'accolade à la mode des anciens chevaliers*, est assis; l'évêque est au bas de l'autel et assez loin derrière le roi; enfin ce prince, à qui Bayard va chausser les éperons, est en bas de soie et en souliers de satin.

Je comprends cette scène d'une manière plus simple, plus conforme à l'histoire, et je crois qu'elle aurait eu plus d'intérêt.

En examinant ce tableau sous le rapport de l'exécution, on est étonné de l'audace de pinceau que le peintre y déploie; il règne dans l'ensemble un fracas de lumière et d'effets qui fatigue les regards; mais M. Fragonard qui frappe très fort, a frappé juste quelquefois, et plusieurs parties de son tableau annoncent un talent remarquable, qui pour réussir n'aura besoin que d'être employé avec sagesse.

M. Scheffer que je crois être Français, malgré la désinence de son nom, paraît avoir voulu suivre ce conseil d'Horace:

Vestigia gressa
Aut deserere, et celebrare domestica facta (1).

Il a pris pour sujet de son tableau (2) le dévouement des *six Bourgeois* de Calais qui, lors du siége qu'en fit Édouard III, en 1328, se dévouèrent à la mort pour sauver leurs compatriotes. C'est une détermina-

(1) *Horatii de Arte poetica liber.*

(2) Figures plus grandes que nature.

tion fort louable sans doute, et il est fâcheux qu'elle n'ait pas été couronnée d'un plein succès. Voici, parmi les diverses situations auxquelles cet événement a donné lieu, la scène que ce peintre a choisie, et comment il l'a disposée. C'est le moment où les six bourgeois sont conduits dans le camp anglais. Couverts d'une seule chemise, vêtement qui n'est guère pittoresque, ils marchent deux à deux et forment une procession qui se dirige diagonalement du fond à droite vers le devant à gauche. Viennent ensuite deux cavaliers anglais qui les suivent. Le devant, à droite, est rempli par une foule de personnages des deux sexes qui font éclater leur douleur. Le cortége est en marche, et l'on voit clairement que ce sont des victimes conduites au supplice.

Je regrette que le peintre ait disposé les figures principales trop symétriquement, et qu'il n'ait pas trouvé moyen de distinguer celle d'Eustache de Saint-Pierre qui, d'après l'histoire, s'offrit le premier à servir d'holocauste, et entraîna, par son exemple, son fils d'abord, puis quatre autres citoyens. Je crois qu'il n'a pas tiré de cette situation tous les avantages qu'elle pouvait lui offrir; et cependant, il a eu plusieurs intentions heureuses, particulièrement celle de donner à son tableau une teinte sombre qui fût d'accord avec le caractère de la scène; mais il a outré cette teinte jusqu'à manquer de vérité. Il est juste de dire aussi que plusieurs têtes ont une certaine énergie d'expression, et que plusieurs parties prouvent de l'habileté.

M. Ingres est un très habile dessinateur et un peintre bizarre. Il ne cherche point à imiter la nature d'une manière complète; il n'emploie la couleur que pour amener les effets au point où ils seraient, si ses tableaux

étaient exécutés depuis cent cinquante ans. Ses contours sont charmans, mais ses formes ne sont pas modelées et n'ont point de relief. Est-ce par impuissance que M. Ingres procède ainsi? On reconnaît trop de science et de véritable talent dans ses productions, pour ne pas répondre négativement.

M. Ingres a exposé trois tableaux : *une Odalisque; Roger délivrant Angélique ; et Philippe V donnant l'ordre de la Toison d'or au maréchal de Berwick.*

L'odalisque est une figure couchée (1), dont le corps et la tête ont un mouvement opposé. Elle est vue de dos, et cependant regarde le spectateur. La tête est d'une originalité et d'une finesse de caractère très remarquables; il est impossible de voir des contours mieux dessinés, mais les formes ne tournent pas, l'air ne circule pas, enfin le tableau manque de profondeur et offre tous les défauts de la manière que le peintre a choisie.

Dans celui de Roger délivrant Angélique (2), je remarque d'abord que le premier plan reçoit la lumière du jour, et que le fond indique que la scène se passe de nuit.

L'hippogriffe est très bien peint ; l'armure et les ajustemens de Roger sont très élégans, quoique le manteau ait l'inconvénient de trop rappeler la lumière dans le haut du tableau; mais la pose du libérateur me paraît être un peu exagérée de mouvement. Quant au monstre, il est manqué ; ce n'est point là *la bestia orrenda* qu'Arioste compare à un *lungo naviglio.* La figure d'Angélique est très extraordinaire sous le rap-

(1) Grandeur de nature.

(2) Grandeur au-dessous de demi-nature.

port de la composition et de l'expression. Elle est debout et entièrement nue. Sa tête est tout-à-fait renversée sur son épaule droite, et ses yeux, tournés vers Roger dont elle attend sa délivrance, ont une expression qu'il est impossible de caractériser ; il faut les avoir vus. Il est permis de trouver cela bien ; quant à moi, je pense que dans le mouvement de cette tête et dans le regard, il y a plus d'exagération et de bizarrerie que d'originalité. Le ventre de la femme est très finement modelé, mais les cuisses et la gorge manquent d'élégance et d'élévation de forme.

A tout prendre, c'est un tableau très remarquable, mais très peu remarqué, et seulement des artistes.

J'en dirai autant de celui où M. Ingres a représenté Philippe V donnant l'ordre de la Toison d'or au maréchal de Berwick(1) : il y a certainement des beautés d'un ordre supérieur dans ce tableau ; mais comme il offre la réunion des mêmes défauts et des mêmes qualités, je m'abstiendrai d'en faire l'analyse.

M. Hersent. — Le tableau que ce peintre a exposé cette année, a produit sur le public et sur les connaisseurs la plus vive sensation.

Gustave-Wasa, ce héros du nord à qui la Suède reconnaissante décerna la couronne pour le récompenser de l'avoir delivrée du joug de l'étranger, affaibli par l'âge et les inquiétudes, sentant sa fin approcher, assembla les États et parut au milieu d'eux soutenu par ses quatre fils. Son testament ayant été lu à haute voix par un de ses ministres, il prit lui-même la parole, remercia les députés de la nation de leur confiance, leur recommanda ses enfans, et *donna sa bénédiction à l'assem-*

(1) Figures de 12 à 14 pouces.

blée en étendant ses mains vers elle. L'émotion fut générale; l'aspect de ses cheveux blancs, le souvenir de tout ce qu'il avait fait pour la patrie, produisirent une telle impression que l'assemblée entière se leva, etc. (1).

Cette scène si pathétique a été rendue par M. Hersent avec un talent et une variété d'expression dignes des plus grands éloges. Gustave-Wasa (2), appuyé sur les deux aînés de ses fils, a commencé à descendre les degrés qui conduisent au trône qu'il occupait. Il s'arrête, élève la main droite sur l'assemblée, et les yeux vers le ciel. Sa tête est de l'expression la plus noble et de l'effet le plus touchant. Les deux fils sur lesquels il s'appuyait, expriment chacun une situation d'ame très différente. Le testament a fait connaître qu'en laissant la couronne à celui qu'il avait eu de sa première femme, il établissait pour chacun des autres des duchés ou fiefs.

Celui qui est maintenant revêtu du pouvoir souverain, et qui tient déjà dans ses mains le globe, emblême de sa dignité, a l'expression du sombre mécontentement que lui inspire l'espèce de partage qu'a fait son père. La physionomie de l'autre exprime une vive reconnaissance et les sentimens les plus tendres; les deux derniers, beaucoup plus jeunes, restés à la place qu'ils occupaient près du trône, témoignent, avec cette vivacité expansive qui est le partage de leur âge, tout ce que leur fait éprouver ce spectacle. Les membres des États sont tous, ou prosternés ou courbés pour recevoir la bénédiction de leur prince, et il règne dans

(1) Biographie universelle publiée par M. Michaud.

(2) Figures de 15 à 16 pouces.

l'ensemble de cette scène un caractère touchant qui saisit l'ame et l'ébranle fortement.

Je le répète, ce tableau est un chef-d'œuvre d'expression et de sentiment; les figures sont on ne peut mieux dessinées et ajustées; la scène est composée avec beaucoup d'adresse et de goût; enfin, l'exécution en est très belle, et les réflexions que je vais faire ne peuvent être considérées que comme des nuances de goût et d'opinion, et non comme des critiques.

On pourrait peut-être trouver que M. Hersent a dirigé trop exclusivement la lumière sur le groupe formé par le roi et ses fils; peut-être aussi pourrait-on trouver un peu d'exagération dans le mouvement du vieillard qui est le dernier à droite, sur le premier plan; enfin, si l'on voulait porter la sévérité aussi loin qu'elle peut aller, et chercher à toute force quelque critique à faire, on dirait que dans les jambes du roi, et principalement dans la jambe gauche, la forme est trop appauvrie. Mais qu'est-ce que tout cela fait? Le tableau de M. Hersent n'en est pas moins un chef-d'œuvre.

M. Coupin de Lacouprie.—C'est Henri IV qui a fait bâtir l'église des Jésuites devenue celle de l'école militaire de La Flèche. Son cœur y a été déposé, ainsi que celui de Marie de Médicis. Une tradition conservée à La Flèche porte que : « Sully accablé d'une extrême vieillesse et » sentant sa fin prochaine, vint, accompagné d'un » de ses petits-fils, contempler ce cœur généreux dans » lequel il avait occupé une si belle place. »

Le nom d'Henri IV réveille tant de souvenirs touchans et honorables, sa mémoire est tellement en vénération parmi les Français, qu'on saurait mauvais gré à l'artiste malhabile qui n'aurait pas su exprimer ce que l'on sent pour lui. M. Coupin n'est pas dans ce cas.

Il règne dans son tableau (1) une mélancolie qui s'empare du spectateur et ne lui permet plus de s'éloigner. Sully est seul, avec son petit-fils, devant ce cœur du meilleur prince, peut-être, que le monde ait connu. Il est assis. Le mouvement de son corps exprime bien cet affaissement causé par la vieillesse et par la situation morale dans laquelle il se trouve. Sa tête retombe sur sa poitrine, mais ses regards sont tournés vers le monument qu'il vient visiter, et des larmes s'échappent de ses yeux.

Le cœur d'Henri IV étant placé à l'extrémité d'une galerie parallèle à la nef, le peintre s'est trouvé dans la nécessité, pour que le spectateur pût voir le monument et Sully, de montrer celui-ci de profil. Son petit-fils, un peu plus loin, vers la gauche, se trouve en face de ce monument, et n'est vu que de dos; mais le peintre a su donner à toute son attitude une attention si forte, si bien exprimée, qu'il concourt puissamment à indiquer au spectateur l'objet qui cause la douleur profonde dont Sully est accablé.

Si l'on se rappelle qu'après la mort d'Henri IV, Sully fut éloigné des affaires, et même qu'il eut beaucoup à se plaindre de la cour, on concevra facilement toute l'étendue des pensées qui l'assiégent. Sa tête est d'une expression aussi noble que touchante. M. Coupin a conservé fidèlement à Sully le costume austère de son tems, et, en cela, il s'est montré historien instruit et peintre habile; mais il a donné au jeune homme le costume brillant de la cour de Louis XIII, et a produit ainsi une opposition fort heureuse, et qui concourt à l'effet du tableau.

---

(1) Figures un peu au-delà de demi-nature.

L'architecture, qui est une vue fidèle des lieux, comme l'indique l'inscription placée au bas du tableau : *ad verum pingebat*, etc. ; les accessoires, les vêtemens, sont exécutés avec un goût, une perfection et une vérité qu'on ne saurait trop louer. Rien n'est négligé dans ce tableau ; tout est rendu avec le même soin ; sans que les détails nuisent en aucune manière à l'ensemble.

Le rédacteur du *Moniteur* a dit que la scène si bien exprimée par M. Coupin, touchait au sublime. Je souscris à ce jugement ; je n'ajouterai qu'un mot : chaque fois que j'ai considéré ce tableau, je me suis involontairement rappelé cette pensée touchante de madame de Staël, lorsqu'elle parle de la mort d'Henri IV : « Que » chaque Français s'est senti blessé au cœur du coup » qui avait tranché une si belle vie (1). »

Ce tableau a été acheté par le ministère de la maison du Roi, pour la galerie du Luxembourg, où sont réunis les principaux ouvrages des artistes vivans. Cette destination fait honneur au talent de M. Coupin.

M. Granet. — Les tableaux exposés par ce peintre sont au nombre de six, quoique le livret n'en indique que deux. Trois de ces tableaux ont obtenu le plus grand succès ; mais celui qui a particulièrement fixé l'attention, est l'*Intérieur du chœur d'une église de capucins à Rome* (2).

Il est impossible de voir un effet plus piquant et mieux rendu. La scène est principalement éclairée par un jour qui vient du fond du tableau, et qui se distribue dans toutes les parties, en s'élargissant et en se

(1) Considérations sur l'Histoire de France.

(2) Figures de 12 à 13 pouces.

dégradant d'une manière extrêmement habile, jusques sur le devant du tableau. La lumière et l'air circulent partout avec liberté. Chaque objet est bien mis à son plan. Enfin, la composition et l'exécution, l'ensemble et les détails, tout offre un degré de perfection remarquable.

Quelques personnes ont pensé diminuer le mérite de M. Granet, en disant que c'était une douzième ou treizième réplique. D'abord il aurait fallu ajouter, pour être juste, qu'il ne s'est jamais copié lui-même, et qu'il a fait ses douze ou treize tableaux de capucins d'après nature; ensuite, qu'est-ce que cela fait au public? Il voit un beau tableau, il applaudit et ne s'inquiète, ni du tems que l'artiste a employé à le faire, ni du nombre de fois qu'il l'a recommencé.

La Vue intérieure de l'église San-Benedetto (1) a un mérite d'un autre ordre. Ici l'on ne trouve plus l'artifice qui séduit tant le public : la lumière venant du fond du tableau. Dans celui-ci, au contraire, les premiers plans sont éclairés du côté que le spectateur a sous les yeux. Si ce tableau a produit moins d'effet sur le public, il n'a pas moins intéressé les véritables connaisseurs. Les figures sont touchées avec esprit et avec goût; la lumière qui éclaire la chapelle supérieure, et qui vient, comme dans le premier tableau, du fond de la scène, est également d'une grande vérité.

Le Supérieur de capucins, que l'on passe dans une sorte d'infirmerie ou de salle basse, est encore un tableau exécuté franchement, avec beaucoup de talent et de vérité.

Je ne crois pas que beaucoup de personnes aient vu

(1) Figures d'environ 9 pouces.

les deux petits intérieurs, fort jolis, qui étaient dans l'angle du grand salon, sous la vierge de M. Prud'hon ; ils n'ont été exposés que peu de jours, mais ils ne seront pas oubliés de ceux qui les ont vus. Quant au tableau représentant la Cenci (1) conduite au supplice, accompagnée de familiers de l'inquisition, de pénitens et de soldats du pape, dont le costume, à cette époque, était on ne peut plus bizarre, je suis fâché que M. Granet l'ait exposé ; il n'est pas digne de lui. A la vérité, c'est, dit-on, une de ses premières productions.

M. DE FORBIN. — Inès de Castro a fourni au célèbre et malheureux Camoëns un épisode touchant de sa Lusiade ; Lamothe l'a mise sur la scène, et M. de Forbin en a fait le sujet d'un tableau qui avait déjà paru à une exposition précédente, mais auquel il a fait des changemens importans. Dans le premier, il avait mis sous les yeux du spectateur le cadavre, je pourrais même dire le squelette d'Inès ; dans celui-ci la couleur annonce un corps privé de la vie seulement depuis quelques jours.

M. de Forbin dit, dans sa notice, qu'elle fut déterrée et couronnée quelques jours après sa mort ; mais c'est une erreur : il y avait vingt-deux ans qu'elle avait été assassinée, lorsque Dom Pèdre monta sur le trône. *Il la fit exhumer, ceignit son front du diadême, et voulut que tous les grands et les corps de l'État la saluassent reine.* Au reste, cet anachronisme n'a aucune espèce d'importance pour le tableau ; on peut supposer que le corps d'Inès avait été embaumé, et qu'au bout des vingt-deux années il était encore dans l'état où le peintre l'a mis sous les yeux du spectateur.

---

(1) Figures de 11 à 12 pouces.

C'est avec raison, je crois, que M. de Forbin n'a mis qu'un petit nombre de personnages sur les premiers plans de son tableau ; la scène a un caractère bien plus grave, bien plus mélancolique, que s'il y eût accumulé beaucoup de figures. L'architecture du monument est très belle et bien peinte ; et l'ensemble de ce tableau en fait un ouvrage remarquable.

M. Bouillon. — C'est une production digne d'éloges, que *J.-C. ressuscitant le fils de la veuve de Naïm*. La composition est disposée avec beaucoup de goût et de sagesse, et le dessin est partout d'une pureté telle qu'on pouvait l'attendre de l'auteur du *Musée des antiques*. L'aspect de ce tableau est froid, à la vérité, parce que les figures sont en général très peu montées de ton ; mais, plus on l'examine, et plus on apprécie tout le véritable talent que l'auteur y montre.

M. Carle Vernet a fait les honneurs du salon à son fils. Il avait bien envoyé plusieurs petits ouvrages dès l'ouverture, mais le plus important n'a paru que vers la fin de l'exposition. Le sujet est *Sobieski délivrant Vienne assiégée par les Turcs* (1). L'artiste a développé beaucoup de goût et d'habileté dans la manière dont il a disposé sa composition. Les lignes d'une armée, qu'il est presque impossible de rendre sans froideur, sont, ici, combinées de la manière la plus heureuse avec les mouvemens du terrain. Le principal personnage et ses officiers, dont il est entouré, occupent une partie des premiers plans sur lesquels le peintre a placé quelques actions particulières qui donnent du mouvement à l'ensemble du tableau. On pense bien que M. Carle Vernet n'a pas laissé échapper cette occasion de pein-

(1) Figures de petite dimension.

dre, avec son talent ordinaire, des chevaux fougueux s'animant au bruit des clairons et de l'artillerie, et développant le jeu de leurs muscles.

Les autres tableaux exposés par le même artiste ayant été presque tous lithographiés, je n'en parlerai pas; mais je ne passerai point sous silence un dessin représentant *un Mameluck à cheval*, fait avec beaucoup de verve et d'esprit. *La curée du daim*, à Sèvres, est un tableau d'une vérité parfaite dans tous les détails.

M. Lejeune, qui est en possession d'attirer la foule au salon, par le vif intérêt qu'il sait répandre dans ses compositions, toutes puisées dans des événemens récens, a exposé un assez grand tableau (1), où il a représenté un convoi revenant d'Espagne en France, composé de blessés français, de prisonniers anglais, de femmes, d'enfans, etc., attaqué par des Espagnols embusqués. Le tableau se compose d'une réunion d'épisodes tous plus ou moins touchans; il ne faut pas y chercher une grande correction de dessin, ni beaucoup de variété dans les caractères de tête, ce n'est pas là le propre du talent de M. Lejeune; mais le paysage est bien disposé et bien peint; les contours qu'il fait faire au convoi, au milieu du paysage, sont heureux, et les plans sont bien indiqués.

Jusqu'ici, je me suis appliqué à examiner avec le soin et le développement nécessaires, d'abord, les productions les plus importantes, ensuite, celles des jeunes gens, dont les ouvrages offrent de l'intérêt, et auxquels il m'a paru utile, pour leur propre avantage et pour celui de l'art, d'offrir quelques conseils; maintenant, avant de passer aux autres parties de l'exposi-

(1) Figures de 9 à 10 pouces.

tion, je vais faire une énumération succincte d'un grand nombre de tableaux estimables, dont je n'ai pas encore parlé, et à l'examen desquels je regrette de ne pouvoir donner l'étendue qu'ils méritent.

M. Gérard a exposé le portrait en pied (1) de madame la duchesse d'Orléans, tenant par la main le jeune duc de Chartres, son fils. On connaît l'habileté et l'adresse avec lesquelles ce peintre exécute ces sortes d'ouvrages. Celui-ci est digne de son auteur; et, s'il offrait quelque prise à la critique, ce serait dans les tons de chairs, qui n'ont peut-être pas toute la finesse désirable. M. Guérin n'a également exposé qu'un portrait (2), celui du général Laroche-Jacquelin; mais, dans ce portrait, composé historiquement, le peintre a su donner au personnage une expression remarquable et pénétrante. M. Blondel a soutenu sa réputation dans son *Assomption* (3). Il a choisi le moment où la Vierge quitte la terre pour s'élever vers le ciel. On pourrait peut-être dire que l'agencement des anges n'est pas heureux et manque de grâce; peut-être aussi quelques-unes des figures du second plan ne sont pas irréprochables; mais les parties principales de ce tableau sont d'un beau style, d'un faire large, et le mettent au rang des plus beaux ouvrages de l'exposition. Dans son *Philippe-Auguste offrant de résigner la couronne* (4), la figure et la pose du personnage principal ont de la noblesse; le diacre à genoux est très bien peint et d'un bel effet; quelques figures du groupe ont de l'énergie d'expres-

(1) Grandeur de nature.

(2) *Idem.*

(3) Figures plus grandes que nature.

(4) Figures de 18 à 20 pouces.

sion ; mais la disposition de ce groupe n'est pas tout-à-fait satisfaisante. C'est, au reste, une chose difficile que de mêler une grande quantité de personnages, et d'éviter ou qu'il y ait confusion, ou que la scène ait l'air trop arrangée ; et si M. Blondel n'a pas su éviter entièrement l'un de ces deux défauts, il reste cependant encore beaucoup de choses dignes d'éloges dans son tableau.

Il y a un peu de fracas dans la *Conversion de S. Paul* (1) de M. Franque, mais il y a aussi de la verve dans la composition, de l'énergie dans l'exécution, et de l'éclat dans la couleur ; c'est donc un tableau qui mérite d'être cité. M. Heim, dans son *Martyre de sainte Juliette* (2), a prouvé qu'un homme habile pouvait n'être pas toujours semblable à lui-même. Cependant, si toute la partie supérieure du tableau est en général médiocre, il est juste de reconnaître que la sainte et le bourreau, à gauche, sont des figures bien peintes et bien modelées. Il est assez digne de remarque que, dans son tableau d'*Alexandre chez Apelles* (3), M. Langlois ait le plus habilement exécuté ce qui était le plus difficile. Campaspe, figure entièrement nue, est posée avec grâce ; les formes ont de l'élégance, la tête est jolie, mais Alexandre et Apelles sont tout-à-fait manqués. A la vérité, la peinture n'a pas, à mon avis, les moyens d'exprimer la situation que ce peintre a voulu représenter, et il ne faut pas s'étonner qu'il y ait échoué. Je n'oublierai pas de parler du beau portrait d'homme qu'il a exposé sous le n° 690 (4) ; c'est un des premiers

(1) Figures plus grandes que nature.
(2) Figures un peu au-dessus de nature.
(3) Figures grandes comme nature.
(4) Grandeur de nature.

ouvrages de ce genre qui aient paru au salon, cette année.

Ce n'est que la seconde fois que M. GAILLOT expose, et, cependant, sa *Conversion de saint Augustin* (1) est une production qui a fixé l'attention des connaisseurs. La scène est bien composée; les deux figures sont, en général, bien ajustées et le groupe des anges rappelle, d'une manière heureuse, les compositions gracieuses de Lesueur. Le seul reproche à faire serait que les formes n'ont pas toute l'élégance désirable. Dans le tableau représentant *Homère sauvé par le berger Glaucus* (2), M. GRANGER a donné à Homère, vieux et aveugle, un ton de chair beaucoup trop frais, beaucoup trop clair; mais le berger, et les chiens surtout, sont très bien peints. *Saint Charles Borromée* (3) est une scène de nuit. Les effets de cette nature étant toujours plus ou moins de convention, ont besoin d'être isolés : aussi ce tableau a-t-il pris, dans l'église à laquelle il était destiné, une valeur et un aspect qu'il n'avait pas au salon, quoique le personnage principal et plusieurs autres figures soient bien peintes.

L'*Ecce homo* (4) de M. FORESTIER est une scène disposée avec esprit et originalité. Le peintre a mis le spectateur à la place du peuple, de sorte que toutes les figures sont vues de face, ce qui est toujours un grand avantage. Il y a de l'énergie de pensée dans ce tableau, mais aussi de la mollesse et de grandes négligences dans le dessin. Les mains sont, en général, trop demi

(1) Figures plus grandes que nature.
(2) Figures grandes comme nature.
(3) *Idem.*
(4) Figures, grande nature.

teintes, celles du Christ principalement. Le haut du torse de cette figure est pauvre et resserré ; elle manque d'élévation, sous le rapport du style et de la forme ; mais l'effet général du tableau fait bien augurer de son auteur.

Les deux grands tableaux (1) exposés par M. Rouget, un *Ecce homo*, et, *saint Louis recevant les envoyés de la Montagne*, ne peuvent qu'ajouter à sa réputation, déjà bien établie. M. Buffet montre de très-heureuses dispositions. La tête d'homme renversée et plusieurs parties du corps de la femme, dans son tableau représentant un *trait de vertu conjugale* (2), sont bien modelées, bien peintes, et attaquées avec franchise. La *Mort de Malvina*, de M. Franquelin, n'est pas, sans doute, un tableau de premier ordre ; mais il n'est pas dépourvu d'un certain charme de couleur, et je le cite, parce que c'est, je crois, le début de son auteur.

Tobie rendant la vue à son père (3), par M. Lancrenon, est une production qui atteste que ce peintre a fait des études sérieuses. La composition est bien disposée ; le dessin, surtout, est partout pur, quelquefois même élevé. La jeune fille à genoux a un joli caractère de tête ; mais je trouve qu'elle a trop de gorge pour l'âge indiqué par la physionomie. La tête du vieillard, qui n'est pas sans éclat, est touchée mollement ; le Tobie est tout-à-fait bien. On pourrait peut-être reprocher à ce peintre un peu d'afféterie dans l'exécution.

M. Bergeret, dont le public aime le talent et re-

---

(1) Figures, grande nature.

(2) Figures plus grandes que nature.

(3) Figures, demi-nature.

cherche les productions, est resté au-dessous de lui-même dans *Armide et Renaud servis par une nymphe* (1), et dans le *Service funèbre du Poussin* (2); mais il a exposé plusieurs jolis petits tableaux, tels que *Philippe Lippi esclave* (3), traçant le portrait de son maître, qui, pour le récompenser, lui rend sa liberté; et l'*Éducation de Michel Montaigne* (4), dans lesquels on retrouve avec plaisir le pinceau gracieux et facile de ce peintre. M. Revoil, je le dis à regret, n'a pas répondu à ce que le public avait droit d'attendre de lui. *Jeanne d'Arc prisonnière à Rouen* (5) est un tableau dont la pensée et l'exécution laissent beaucoup à désirer. Prisonnière depuis long-temps, et réduite à un tel degré de misère, qu'elle est obligée d'être nu-pieds, ainsi que le peintre l'a représentée, n'est-ce pas un contre-sens de lui orner la tête de plumes? Il me semble, qu'au lieu de lui mettre cette coiffure, qu'on lui voit dans plusieurs portraits qui ne sont ni authentiques, ni du temps, il fallait suivre la même pensée déjà exprimée, et montrer, par le désordre de ses cheveux, la profonde infortune dans laquelle elle était tombée. Le comte de Ligny grimace et ne rit pas; le mouvement de corps du lord Scanffort est d'un mauvais effet et hors de mesure; mais plusieurs autres figures, et principalement celle de Raymond, de Macy, indiquent que, si le peintre n'a pas été, cette fois, tout ce qu'il pourrait être, il saura se relever. Je ne parlerai pas du

(1) Figures, demi-nature.
(2) Figures d'environ 14 pouces.
(3) Figures de 12 à 13 pouces.
(4) Petite dimension.
(5) Figures de 18 à 19 pouces.

tableau représentant le *Roi de Navarre et Jeanne d'Albret*, parce que j'aurais encore beaucoup de choses à critiquer, et qu'il est pénible de remplir ce rôle vis-à-vis d'un artiste qui a donné plus d'une preuve d'habileté.

C'est un tableau fort agréable que la *Magicienne* de M. Broc (1). La jeune fille qui regarde le spectateur et présente sa main à la devineresse, est bien ajustée, bien peinte et d'une jolie couleur. M. Menjaud a exposé un grand nombre d'ouvrages, tous dignes d'éloges, et entre lesquels il faut particulièrement citer la *Communion de la Reine*, à la conciergerie (2), qui a obtenu un illustre suffrage, et le *Tasse couronné* (3). Cette dernière production est bien composée et d'une exécution assez remarquable dans plusieurs parties. M. Ducis, qui a traité le même sujet (4), y a mis plus de pompe, plus d'effets de lumière; mais cette pompe et ces effets de lumière ne sont pas à l'abri de toute critique. Ce qu'il y a d'entièrement digne d'éloges dans ce tableau, c'est la partie gauche, où l'on trouve une grande finesse de tons et une dégradation de lumière bien entendue; et où le peintre a mis le Capitole en perspective, ce qui est une heureuse idée.

La nouvelle de la victoire de Marathon (5), par M. Couder, est certainement un tableau qui prouve de l'habileté, mais il y a aussi un peu de mollesse de touche et quelques incorrections de dessin; le guerrier

(1) Un peu au-dessous de nature.
(2) Figures de 12 à 13 pouces.
(3) Figures d'environ 15 pouces.
(4) *Idem.*
(5) Figures d'environ 20 pouces.

qui tombe mort après avoir annoncé la victoire, est seul irréprochable. C'est une fort belle figure. Les deux autres tableaux exposés par le même peintre, de beaucoup plus petite dimension que le précédent, savoir : *Une leçon de géographie*, dans lequel le principal personnage est un prince ami des arts, que le malheur des tems avait éloigné de sa patrie, et qui était alors réduit à donner des leçons; et *Michel-Ange faisant admirer à ses disciples les beautés du torse antique*, ont été, avec raison, recherchés du public.

Mademoiselle Lescot a exposé un grand nombre d'ouvrages. Ceux dans lesquels on retrouve son talent et son esprit sont ceux qui appartiennent au genre qu'elle avait adopté jusqu'à présent. *Le Meunier, son fils et l'âne; le Marchand de tisane* (1) et *le Condamné exhorté par un capucin* (2), ont particulièrement attiré tous les regards; mais elle n'a pas été aussi heureuse dans celui où elle a voulu prendre un essor plus élevé, et dont le sujet est *François Ier accordant à Diane de Poitiers la grâce de son père, condamné à mort* (3). La figure de François Ier et celles des femmes placées derrière lui ne sont pas satisfaisantes. Celle de Diane de Poitiers, seule, a bien inspiré mademoiselle Lescot. Il y a de la grâce dans la pose, et de la finesse dans le dessin. Les étoffes sont bien rendues.

Dans un tableau allégorique, qu'elle nomme *le Rêve du bonheur* (4), mademoiselle Mayer a montré que, si elle n'avait pas su se défendre des défauts de son maî-

(1) Petite dimension.
(2) Dimension un peu plus grande.
(3) Figures au-dessous de demi-nature.
(4) *Idem.*

tre, elle avait su s'approprier sa grâce et son talent. M. Demarne, dans un tableau d'assez grande dimension, la *Sortie de la ferme*, a peint des animaux avec beaucoup de vérité. Ses petits tableaux, auxquels on ne peut reprocher que de se trop ressembler entre eux, par la disposition et les épisodes qu'il y introduit, décèlent tous, cependant, une très grande habileté. Les tableaux de ce peintre sont recherchés avec empressement des amateurs.

Les maîtres paysagistes, MM. Bidaud et Watelet, ont exposé un grand nombre de beaux ouvrages, que je suis obligé de passer sous silence, pour pouvoir donner quelques lignes à de jeunes peintres qui ont envoyé de Rome des tableaux qui offrent de l'intérêt. *La Mort de Roland*, paysage historique de M. Michallon, a particulièrement attiré les regards des connaisseurs. Non-seulement le paysage est d'un beau ton, mais encore les figures, qui sont d'une assez grande dimension, sont bien dessinées et ont une belle expression. Le seul reproche que l'on ait à faire à ce peintre qui donne les plus hautes espérances, c'est un peu de mollesse de touche. *L'Entrée de Charles VIII dans Aqua-Pendente*, de M. Chauvin, fait naître plusieurs observations importantes. En général, ce tableau manque de solidité; les premiers plans ne sont pas assez vigoureux, ce qui donne trop de valeur aux plans éloignés; les figures ne sont pas assez étudiées; mais les lignes du paysage sont très belles et plusieurs parties de ce tableau sont exécutées avec finesse, ce qui prouve que si cet artiste n'a pas encore atteint tout le développement de son talent, il en a déjà cependant beaucoup acquis.

M. Lethiers, ancien directeur de l'école à Rome, et auteur du tableau de *Brutus ordonnant la mort de ses*

fils, a exposé cette année un grand paysage historique. On avait droit d'attendre que les figures seraient bien dessinées et bien peintes; mais, au grand étonnement de tous les connaisseurs, il n'en a rien été; le paysage seul est d'une belle ordonnance et d'un beau caractère. L'exécution offre de la facilité et de l'abandon. M. Dunouy s'est fait remarquer par le grand nombre, la variété et, en général, le choix heureux de ses paysages.

J'ai déjà eu occasion de citer beaucoup de portraits, en parlant d'ouvrages plus considérables; il me reste encore à en signaler plusieurs, et particulièrement celui de M. D. (1), par l'infortuné Pagnest. Ce portrait avait déjà été exposé. Sans doute c'est pour honorer la mémoire de l'artiste qu'on l'a offert de nouveau aux regards du public. Au reste, tout le monde est d'accord sur le compte de cet ouvrage; c'est un chef-d'œuvre de vérité. Le portrait de madame la duchesse de Berry (2), par M. Hesse, a été remarqué à juste titre. Il offrait beaucoup de finesse et de vérité dans les tons de chair, et de la grâce dans la pose. Mademoiselle Duchesnois (3), que M. Berton a représentée dans le rôle de Jeanne d'Arc, au moment où elle dit ce vers :

« Tristes lieux, serez-vous ma dernière demeure! »

est un ouvrage qui n'est pas sans mérite, sous le rapport de l'expression et de l'exécution. Celui de M. le docteur *Alibert* (4), reconnu par tout le monde, quoique n'étant pas nommé dans la notice, était d'une

(1) Grand comme nature. Le personnage, assis, est vu jusqu'au milieu des jambes.

(2) Buste grandeur de nature.

(3) Portrait en pied, grandeur de nature.

(4) Buste assis, *idem*.

vérité qui a frappé tous les regards ; M. Kinson, artiste habile, a aussi exposé un grand nombre de portraits, tous à peu près également recommandables; enfin, mademoiselle Maudurt, qui avait au salon des ouvrages de plusieurs natures, a attiré l'attention des artistes par le portrait de feue Madame *de Fumel* (1), dont les chairs avaient une grande finesse et une grande vérité de ton ; il est fâcheux qu'un si bel ouvrage offrît un peu de mollesse de touche.

Les tableaux d'*Intérieurs* qui depuis quelques années ont obtenu un grand succès, se sont considérablement multipliés, et je suis persuadé que le moment n'est pas loin où le public s'en dégoûtera. Toutefois il faut distinguer ceux de M. Bouton, tant à cause de leur dimension et de l'intérêt qu'il a su y apporter, qu'en raison de la supériorité de talent qu'il a sur tous ses compétiteurs. Partout la dégradation de la lumière est indiquée avec beaucoup d'habileté. Il faut remarquer, en outre, que cette année ses figures ont été, en général, beaucoup mieux dessinées. Dans *Michel-Cervantes*, qui n'a paru que dans les derniers jours du Salon, et qui n'est pas porté sur le livret, les figures sont tout-à-fait bien.

MM. Bouhot, Desmoulins et Malbranches méritent d'être cités avec éloges pour le grand nombre de *vues* intéressantes et bien exécutées qu'ils ont exposées. L'école de Lyon a envoyé plusieurs tableaux remarquables de MM. Genod, Trimolet, Bonnefonds et Duclaux, qui appartiennent plus ou moins à ces deux genres d'*intérieurs* et de *vues;* toutefois il faut avouer que dans ceux

(1) Buste grandeur de nature.

de M. Genod, principalement dans *le Petit malade* (1), les figures ont un intérêt et une expression qui les ont fait rechercher. Je crois que la manière de M. Bonnefonds est trop léchée, trop précieuse pour le genre auquel il s'adonne. M. Duclaux a de la finesse de couleur et de l'esprit dans la touche ; malheureusement il néglige un peu trop le dessin.

Parmi les peintres de *vues*, il ne faut pas oublier M. Truchot. Ses deux principaux tableaux : *les Ruines d'un château des quatre fils Aymon*, et *une Voûte gothique ruinée*, sont d'une assez grande dimension, ont de l'intérêt et contiennent plusieurs parties remarquables, sous le rapport de la finesse de ton. Je lui reprocherai, cependant, de trahir quelquefois la vérité pour courir après l'effet. Dans le second des tableaux que je viens de citer, les nuages ont beaucoup trop de solidité et manquent de vérité. M. de Turpin montre du goût dans le choix de ses *vues*, de l'esprit et de l'exactitude dans la manière de les exécuter; M. Migliara a envoyé de Milan *une Vue de la cathédrale* de cette ville, très fidèle et bien peinte; M. Vauzelle mérite d'être cité pour l'habileté avec laquelle il dessine l'architecture, et le choix de ses sujets toujours intéressans.

Ce serait aussi avec grand plaisir que je parlerais des jolies petites scènes de M. Boilly, rendues avec tant de vérité et d'esprit ; de celles de M. Roehn dans lesquelles il montre du goût et de l'adresse ; des tableaux de fleurs et de nature morte de M. Van Os, et des bas-reliefs, non moins remarquables, dont M. Beranger les a enrichis ; mais il faut que je passe aux autres parties de l'exposition. P. A. (*La fin au cahier prochain.*)

---

(1) Figures de très petite dimension.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

MÉMOIRES *sur divers sujets de l'histoire naturelle des insectes, de géographie ancienne et de chronologie; par M.* LATREILLE, *membre de l'Institut, Académie royale des Sciences*, etc. (1).

CET ouvrage, fruit d'une longue suite de recherches savantes et d'observations ingénieuses, intéresse à la fois la géographie, l'histoire, la zoologie, et il les intéresse toutes, sous plus d'un rapport. L'auteur, habitué dès longtemps à découvrir, dans les questions les plus opposées en apparence, des points de contact et des liens communs, a su rapprocher ces questions avec une adresse infinie, et fonder, sur ces habiles rapprochemens, une foule d'aperçus profonds et de vues originales. Ce qui sera surtout remarqué par les bons esprits, c'est la méthode philosophique qu'il a, le premier, tenté d'introduire dans la science des insectes; science qui lui devait déjà un si haut degré de précision, et à laquelle il doit lui-même tant de célébrité.

L'idée d'éclairer l'histoire des premiers âges du monde par l'application de la zoologie, n'est plus une idée absolument nouvelle. Chacun sait tout le parti qu'en a tiré M. Cuvier pour débrouiller certains points obscurs de la théorie de la terre, tandis que, guidé par un art admirable, il recréait plusieurs grandes espèces de

(1) 1 vol. in-8°. Paris, 1819. Déterville, rue Hautefeuille, n° 8.

quadrupèdes totalement perdues de nos jours. C'est encore par ce moyen que M. Geoffroy-Saint-Hilaire est parvenu à expliquer la formation des fameuses Oasis d'Egypte, et que M. Latreille vient de surmonter des difficultés, insurmontables peut-être sans ce secours.

L'accord des théogonies phénicienne, chaldéenne et égyptienne avec la Genèse; l'expédition du consul Suétone Paulin, en Afrique; l'origine du système métrique des anciens, considéré dans son application aux distances itinéraires; l'Atlantide de Platon, la chronologie égyptienne; les insectes peints ou sculptés sur les monumens de l'antique Égypte, forment le sujet de la partie historique et critique du recueil intéressant de Mémoires que je suis chargé d'annoncer.

Je me borne à énumérer ces questions sans essayer en vain de les reproduire. Détachées de l'ouvrage, où les spéculations se trouvent constamment appuyées sur les faits, elles perdraient ici presque tout leur attrait. L'auteur a soutenu cet attrait par un choix habile de détails savans et curieux, et par quelques-unes de ces *hardiesses judicieuses* que l'inspiration commande, que le goût dirige et que la raison avoue.

J'insisterai davantage sur la partie zoologique. Les résultats généraux dont elle se compose ont une valeur presque indépendante de la place qu'ils y occupent; et par-là, ils se prêtent beaucoup mieux à toutes les combinaisons et à toutes les contractions d'une analyse rapide.

L'influence des climats sur l'organisation des animaux a frappé, de bonne heure, les esprits observateurs. Hippocrate écrivait, il y a vingt siècles, son livre immortel *des Eaux, de la Terre et de l'Air*. Chaque animal étant, en effet, formé sous les conditions d'une région déterminée, il doit nécessairement exister entre

lui et cette région une certaine convenance ; et cette convenance est précisément ce qui constitue la *région zoologique* de cet animal.

Un voyageur illustre, M. de Humboldt, a montré récemment que cette conformité embrasse, avec une extrême précision, tout l'ensemble du règne organique. Partout, l'ordre de la végétation lui a indiqué, d'une manière rigoureuse, le degré de la température, et, par-là, le genre des animaux propres à cette température. Mais nulle part ce triple enchaînement des animaux, des végétaux et de la température n'est mieux établi que dans les nouvelles observations de M. Latreille sur la géographie générale des arachnides et des insectes.

Les pays où règne une chaleur soutenue, et modérée par une humidité convenable, sont à la fois les plus féconds en insectes et les plus riches en végétation. D'un autre côté, les insectes et les plantes dépérissent à mesure qu'on approche de la ligne des neiges, et les limites de la botanique sont aussi les limites de la zoologie. On peut donc déterminer, avec quelque rigueur, la distribution géographique des animaux et des végétaux par les degrés de la température, ou, si l'on veut, une température analogue doit toujours annoncer des végétaux et des animaux du même ordre. Ainsi, les plaines situées près des pôles, et les régions des neiges perpétuelles sur les montagnes de la zone torride, sont également stériles. La Barbarie, au contraire, où l'on cultive la canne à sucre, l'indigo et le bananier, donne quelques genres d'insectes plus particuliers aux pays voisins de l'équateur. Enfin, une montagne élevée présente une superposition graduelle de climats variés, dans les divers points de sa hauteur, et chacun de ces

points porte, en effet, des productions de chacun des climats auxquels il correspond.

D'autres circonstances encore joignent leur influence individuelle et locale à l'influence générale de la température. Les contrées, séparées par de grands intervalles, offrent constamment des espèces diverses; et remarquez, je vous prie, que, dans un pareil cas, l'identité de la température peut bien ramener l'identité des genres, mais qu'elle ne va jamais jusqu'à ramener l'identité des espèces. Les animaux diffèrent tous spécifiquement dans les deux mondes, et les insectes des parties orientales de l'Asie sont tous distincts de ceux d'Afrique et d'Europe. Dans le même climat, il suffit quelquefois d'une simple barrière naturelle pour établir une différence spécifique dans les insectes qu'elle isole : les Cordilières et le Col de Tende en sont des exemples.

Pour soumettre à un certain ordre cette division géographique des arachnides et des insectes, M. Latreille a eu l'heureuse idée de partager de douze en douze un méridien prolongé du voisinage du Groënland vers le pôle antarctique, et comprenant par conséquent à peu près toute la terre connue. Chacune de ces sections duodécimales produit un changement sensible dans la masse des insectes, et ce changement est total pour deux sections. En général, les espèces d'une zône disparaissent graduellement, et font ainsi place à celles de la zone suivante qui deviennent, à leur tour, dominantes. La succession ne s'opère brusquement que lorsqu'une barrière considérable se trouve interposée entre deux zones.

Les mœurs des insectes, leurs industries variées, leurs goûts individuels, leurs relations sociales forment

l'étude la plus propre peut-être à piquer la curiosité, et à satisfaire ce besoin naturel que nous avons de savoir, pour l'unique plaisir de savoir. Personne n'ignore avec quel bonheur cette étude a été cultivée par Swammerdam, Réaumur, Dégeer, Bonnet et les deux Hubert, dont l'un, quoique aveugle, a cependant porté si loin l'art de l'observation, et dont l'autre a soumis à l'art expérimental les procédés presque insaisissables de l'instinct lui-même.

M. Latreille qui, par de célèbres travaux entomologiques, avait déjà fait connaître, avec tant de rigueur, toutes les particularités de l'organisation de ces animaux, a voulu ramener aussi toutes les particularités de leur intelligence à des lois positives et générales. Dans ce dessein, il s'est principalement attaché à l'analyse sévère de leurs rapports sociaux et à la coordination précise de ces rapports en un véritable système.

Un abri commode et une nourriture abondante réunissent souvent entre eux un grand nombre d'insectes; mais ces rassemblemens éventuels et fortuits ne sont pas des sociétés. Là, comme chez nous, c'est le partage des peines et des travaux, l'échange mutuel des droits et des devoirs, et surtout le soin commun de la génération nouvelle, qui constituent la société. Leurs associations, temporaires ou continues, offrent trois sortes d'individus parfaits : des femelles, des mâles et des neutres. L'existence de ces neutres est partout intimement liée à l'existence même de la société. La prodigieuse fécondité des femelles, et l'éducation singulière des petits exigeaient, en effet, des auxiliaires qui n'eussent de la maternité que les affections, sans en avoir la faculté reproductive.

L'instinct des insectes a été l'objet de plusieurs tra-

vaux importans. On se permet de rappeler ici ce qu'on a déjà dit à l'article de M. Gall (1) : l'instinct, l'intelligence, l'esprit, ne sont que des mots génériques et abstraits. Il n'y a d'instinct général pas plus que d'intelligence absolue; mais il y a des instincts déterminés et des facultés intellectuelles, ou plutôt, ces instincts et ces facultés ne sont qu'une même chose. Plus le nombre de ces facultés est limité, plus l'étendue de leurs opérations l'est aussi. L'insecte agit sûrement et invinciblement, parce qu'il a peu d'instincts. Nous devons à des instincts plus nombreux et plus variés, une existence moins uniforme et les apparences d'une liberté sans bornes.

Toutefois, M. Latreille n'a point borné ses recherches à l'histoire naturelle des insectes. Il a senti que les lois de leurs habitudes reposent nécessairement sur les lois de leur organisation; et, le premier, il a porté dans cette étude une méthode philosophique (2). Guidé par le principe invariable des connexions (3), il a reconnu l'analogie de certains organes à travers leurs transformations les plus étonnantes. C'est ainsi qu'il a vu les segmens et les appendices des animaux articulés varier à l'infini de forme et de fonction, et se retrouver néanmoins partout dans des rapports identiques.

La formation des ailes des insectes est surtout remarquable. Ces ailes se composent de deux lames membra-

(1) Voy. le 9e cahier de ce recueil.

(2) L'intérêt qu'offrent ces derniers travaux nous a engagés, quoiqu'ils ne soient pas encore publiés, à en indiquer ici les principaux résultats.

(3) Philosophie anatomique, pag. xxxj.

neuses, minces, élastiques, diaphanes et soutenues par des nervures multipliées. M. Latreille a montré, d'une manière aussi ingénieuse qu'irrécusable, que ce réseau délicat est formé par le tissu trachéal.

Ces faits précieux ont engagé M. Geoffroy-Saint-Hilaire à étendre aux animaux articulés cette *Théorie des analogues* qu'il venait d'établir, avec tant d'éclat, pour les animaux vertébrés. Ainsi qu'il l'a prouvé, les segmens sont tour à tour réunis, séparés, confondus; les appendices servent tour à tour de pates, d'antennes, de mandibules. Le nombre des matériaux est constant, leurs relations immuables; mais le groupement, les formes, les fonctions de ces matériaux peuvent changer de mille façons, et ce sont ces changemens mêmes qui constituent, par leur diversité, les caractères individuels et spécifiques des animaux.

FLOURENS, *D.-M.*

REGNI VEGETABILIS SYSTEMA NATURALE, *sive ordines, genera, species plantarum, secundùm methodi naturalis normas digestarum et descriptarum*, *autore* AUG. PYRAMO DECANDOLLE;

SYSTÈME NATUREL DU RÈGNE VÉGÉTAL, OU *ordres, genres et espèces des plantes, décrites et distribuées d'après les principes de la méthode naturelle; par M.* AUGUSTE PYRAME DECANDOLLE; *vol.* Ier (1).

CETTE nouvelle production d'un savant déjà distingué parmi les botanistes, ne peut qu'ajouter à la réputation de son auteur. Avant d'en rendre compte, il ne sera peut-être pas inutile de présenter un tableau abrégé et comparatif de l'état de la botanique, au tems de *Tournefort* et de *Linné*, et d'indiquer les progrès rapides qu'elle a faits, depuis environ un demi-siècle, et dont l'ouvrage de M. *Decandolle* est lui-même une preuve.

La botanique ne consiste pas toute entière, comme on le croit vulgairement, dans la simple nomenclature des plantes. Cette belle partie de l'histoire naturelle, outre son utilité incontestable, a des ramifications d'une haute importance. La connaissance de tous les organes, tant intérieurs qu'extérieurs, dont se composent les végétaux, celle de leurs rapports et de leurs différences; leur application dans l'économie rurale et domestique, leur classification si nécessaire au botaniste,

(1) 1 vol. in-8°. Paris, 1819. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17.

pour les reconnaître; au chimiste, pour les soumettre à l'analyse; au médecin, pour en déterminer l'usage et les doses, dans l'emploi qu'il en fait journellement; sont autant de sujets qui appellent les recherches et les méditations du botaniste.

On distingue dans cette science deux objets principaux : la *physiologie végétale* et la *classification*, que M. Decandolle désigne sous le nom de *taxonomie*.

La *physiologie végétale* comprend l'étude et la connaissance de tous les organes des végétaux. La recherche des organes intérieurs ou constituans, se nomme *anatomie végétale*. Les savans qui s'occupent plus spécialement de cette branche difficile, mais très-importante de la *physiologie*, cherchent à déterminer le nombre, la disposition et les fonctions des organes intérieurs qui entretiennent la vie dans les plantes, et contribuent au développement de toutes les autres parties.

Les progrès de l'*anatomie végétale* n'égalent point ceux qu'a faits la *taxonomie*. On n'en sera pas étonné, si l'on fait attention à la petitesse des organes qu'elle a pour but de reconnaître, et à leur extrême ténuité; obstacles qu'on ne peut vaincre qu'avec le tems, par la persévérance des observations et par la multiplicité et la répétition d'expériences que l'on ne fait pas toujours facilement.

Les anciens naturalistes ne s'étaient pas occupés de l'*anatomie végétale* : les uns, en comparant trop minutieusement les végétaux aux animaux, ont porté le système d'analogie et d'identité, jusqu'à vouloir attribuer aux premiers un estomac et des organes digestifs. Ils ont pris pour des vaisseaux aérifères les *trachées*, reconnues aujourd'hui pour des conduits d'une portion

de la sève ; d'autres, en adoptant une opinion opposée, ont peut-être aussi rejeté trop inconsidérément beaucoup de traits similaires. On admet aujourd'hui, sur ces points principaux, des idées plus justes et plus saines, quoique enveloppées encore de plusieurs doutes. Malgré les efforts, les travaux, les nombreuses recherches et les expériences multipliées de *Grew*, *Malpighi*, *Haller*, *Bonnet*, *Guettard*, *Duhamel-Dumonceau*, et plus récemment d'*Hedwig*, *Sprengel*, *Rudolphi*, *Linck*, *Mirbel*, *Treviranus*, *du Petit-Thouars*, *Moldenhawer*, etc., etc., nous n'avons que *des données vagues et générales sur ce mécanisme admirable*, *et tout-à-fait varié dans les diverses classes*, *par lequel tant d'êtres différens naissent*, *vivent*, *croissent*, *se multiplient*, *et se régénèrent sans cesse*. Nous sommes loin d'avoir acquis des connaissances certaines et précises sur les organes intérieurs des végétaux, sur les fonctions qu'ils remplissent, et qui sont propres à chacun d'eux. Il est incontestable que la sève a du mouvement, que, sucée par les racines, elle monte, à certaine époque de l'année, jusqu'aux extrémités des arbres les plus élevés ; qu'à une autre époque, où elle cesse d'être attirée au sommet, elle subit un mouvement rétrograde, et sert alors au développement et à l'accroissement des racines ; qu'en hiver, ces mouvemens sont ralentis, et même sans aucune activité apparente, suivant l'intensité du froid, ce qui assimile, en quelque sorte, les plantes aux animaux dormeurs. La sève paraît être le produit d'une sécrétion, au moyen d'organes reconnus et indiqués par les physiologistes. La présence de sucs propres et diversement colorés dans certaines plantes, telles que les euphorbes, les asclépias, l'éclair, ne permet pas d'en douter. Mais, quelles sont les véritables fonctions

des trachées? celles des fausses trachées découvertes par M. Mirbel? Ces dernières sont-elles des organes distincts, ou seulement des modifications des premières? La forme des unes et des autres est-elle constante? Sont-elles les mêmes dans les différens âges?

Par quelles lois, quelles causes organiques, les noyaux de certains fruits, auxquels il suffit du court espace d'une saison pour arriver à l'état le plus dur et le plus compact, surpassent-ils en intensité celle des couches les plus anciennes du bois des troncs des arbres, dont chaque couche emploie deux ans au moins à devenir ligneuse? Pourquoi une quantité donnée de bois résiste-t-elle plus long-tems à l'action du feu, qu'une égale quantité de noyaux les plus durs (1)? La cause des couleurs dans les végétaux est généralement attribuée au fer. Comment arrive-t-il que, de plusieurs plantes venues à côté les unes des autres, dans la même terre, à la même exposition, la corolle de l'une soit blanche, celle de l'autre bleue, celle d'une troisième rouge?

La formation des couches ligneuses est aujourd'hui la matière d'un point de controverse qui divise quelques physiologistes. On avait toujours pensé, avec Grew, Malpighi, Duhamel-Dumonceau, etc., que le

---

(1) Cette observation sur la différence de dureté des noyaux et du bois est due à M. Richard, qui, le premier, à notre connaissance, en a fait la remarque. En effet, si l'on compare un noyau de pêche, d'abricot et de cocos, que les outils les plus tranchans et les plus fins ont de la peine à entamer, aux bois des vieux chênes et autres, on conçoit difficilement comment les premiers ont pu être formés dans l'espace de quelques mois, tandis qu'il a fallu de longues années pour donner au bois une moindre dureté.

(Note de l'auteur.)

bois se formait annuellement par la conversion de la couche la plus intérieure de l'aubier, en même tems que celui-ci s'accroissait extérieurement de la couche la plus intérieure de l'écorce, qui, en prenant plus de consistance, devenait aubier. Quelques modernes, M. du Petit-Thouars entre autres, ont émis une opinion différente. Selon eux, chaque couche annuelle du bois est le produit d'une substance mucilagineuse que l'on remarque au printems, entre le bois et l'écorce, et que M. Duhamel a nommée *cambium*. Cette substance purement liquide finirait par s'organiser à l'instar de toutes les parties des végétaux, que quelques-uns croient être purement mucilagineuses dans l'origine. D'autres personnes admettent la préexistence de tous les organes des plantes dans leurs semences, et supposent que ces organes se développent successivement, et ne peuvent être formés par une matière purement liquide, et que les autres parties des végétaux, quoique liquides et mucilagineuses en apparence, contiennent en réalité les organes qui doivent les constituer dans leur état de développement parfait.

Nous ne finirions pas si nous entreprenions de signaler tous les points à éclaircir sur cette importante matière. Attendons de nouvelles lumières du tems, du travail et des expériences des savans qui se livrent à ce genre de recherches, et qui ne sauraient être trop encouragés.

Mais, si nos connaissances en *anatomie végétale* laissent beaucoup à désirer, il faut convenir que la *taxonomie* offre les progrès les plus rapides et les plus satisfaisans. Pour donner une idée de ces progrès, nous n'aurons pas besoin de remonter au tems d'*Aristote*, de *Théophraste*, de *Dioscoride*, de *Pline*, etc.

Mais nous devons passer subitement, de cet état de l'enfance de la botanique, à l'époque où ont paru *Tournefort* et *Linné*. Ces deux grands génies, auxquels il était réservé de faire prendre une face toute nouvelle à la science, ont rassemblé les matériaux recueillis avant eux; ils en ont élevé l'édifice dont leurs prédécesseurs, Camerarius, Magnol, les deux Bauhins, Rey, Morison, etc., et d'autres, avaient posé les premiers fondemens.

Tournefort a fondé son système sur la présence et l'absence des divers organes des fleurs, sur leurs formes si admirablement variées, et notamment sur leur corolle. C'est d'après tous ces caractères apparens et faciles à reconnaître, que sont établis la plupart des classes et des ordres de sa méthode, qu'il a complétée par la considération du fruit, et qu'il a rendue par-là aussi naturelle qu'elle pouvait l'être, à cette époque de la science.

Linné s'est attaché à d'autres caractères, sans pourtant négliger les premiers qui ne jouent plus dans son système que des rôles secondaires. En profitant des idées déjà mises en avant par *Camerarius* et quelques autres, il a fait l'application de l'ingénieuse comparaison de Vaillant, qui regarde la corolle des fleurs comme le rideau d'un lit nuptial, s'ouvrant lorsque le grand œuvre de la fécondation est achevé. En effet, dans un grand nombre de cas, les sucs des anthères se dégagent de leur poussière prolifique, au moment où la corolle s'épanouit, quelquefois même avec une sorte de détonation sensible. Telle est l'origine de l'ingénieux système sexuel qui a obtenu tant de partisans. Les classes de ce système sont établies sur le nombre, la proportion, l'insertion des étamines, et les ordres;

d'après les mêmes considérations appliquées aux pistils.

Ces deux méthodes ont été pendant long-tems et sont encore aujourd'hui, pour un grand nombre de botanistes, les guides les plus certains pour arriver à la connaissance des plantes. Mais, il restait un but plus important à atteindre pour faire faire à la science de nouveaux progrès. Les plus habiles et les plus savans ne les entrevoyaient qu'à travers des obscurités sans nombre. *Linné*, le premier, commença à frayer la véritable route, en publiant ses ordres naturels.

Bernard de Jussieu a pénétré plus avant encore dans la même route; mais son excessive modestie ne lui permit que de faire un simple essai dans le jardin de *Trianon*, où les plantes furent distribuées et groupées d'après les principes de sa nouvelle méthode.

Quelques années après, *Adanson*, élève de ce savant botaniste, fit paraître, à son retour du Sénégal, ses nouvelles *familles naturelles des plantes*, ouvrage plein d'érudition, et de faits entièrement nouveaux. Mais, l'auteur a nui lui-même à son succès, en cherchant à y introduire, sans nécessité, un trop grand nombre de noms souvent barbares, durs à prononcer, et surtout une nouvelle orthographe qui en rend la lecture pénible.

Enfin, M. *Antoine-Laurent de Jussieu*, élève et successeur de *Bernard*, a publié, en 1789, la méthode de son oncle, considérablement augmentée par des remarques qui lui sont propres. Depuis cette époque, à laquelle on peut faire remonter les derniers et rapides progrès de la science, les botanistes de tous les pays ont travaillé au perfectionnement de cette méthode.

Les ouvrages de MM. *Richard*, *Mirbel*, etc., sur les fruits, et les remarques particulières de MM. *Correa*

de Serre, *Dupetit Thouars*, *Decandolle*, *Mirbel*, etc., ont fourni des matériaux précieux. Le magnifique travail de MM. *Humboldt*, *Bonpland et Kunts*; *la Flore* de la Nouvelle-Hollande par M. *Labillardière*, etc.; ont fait connaître plusieurs faits nouveaux.

Nous ne devons point omettre le dévouement des nombreux voyageurs de tous les pays, heureusement aidés et protégés par leurs gouvernemens respectifs (1). Les courses, les fatigues, rien n'a été capable d'arrêter, ni de diminuer leur zèle. Tous les climats ont été par-

(1) Que n'avons-nous pas lieu d'attendre et d'espérer d'une mesure nouvellement adoptée par le gouvernement français! Une sorte de concours a été établi pour de jeunes naturalistes qui se destinent à voyager, dans l'intérêt de toutes les sciences naturelles. Celui qui en a conçu l'idée, et qui a commencé à la mettre en pratique, s'est acquis de grands droits à la reconnaissance publique : et combien ne lui serait-on pas redevable, s'il achevait son ouvrage, en établissant son plan sur une échelle plus vaste et plus étendue? Qu'il nous soit permis de présenter quelques idées pour le perfectionnemeut de cet utile projet. Il ne suffit pas aux jeunes élèves qui se destinent à voyager, d'avoir en partant des connaissances préliminaires de la science qu'ils se proposent d'étudier; il faut encore qu'ils aient lu et étudié les relations des voyageurs anciens; qu'ils apprennent à se conduire avec les naturels des pays qu'ils sont destinés à parcourir; à respecter leurs mœurs, leurs usages, leurs habitudes, et jusqu'à leurs préjugés; à se diriger dans toutes les circonstances faciles à prévoir, soit pour leur sûreté, leur santé, soit pour la conservation des objets qu'ils auront recueillis, etc., etc. Le véritable et sûr moyen de les instruire convenablement, serait de créer à cet effet une chaire au Collége de France, d'adjoindre un naturaliste à chaque légation dans l'étranger, et d'en envoyer avec le titre de consuls dans les lieux les plus éloignés, et où il n'y en a jamais eu. Ce plan, bien exécuté, nous paraît être le plus favorable et le plus avantageux aux progrès de toutes les sciences, sans être trop dispendieux pour le gouvernement. (*Note de l'auteur.*)

courus, tous les pays explorés. A ces travaux sont dues ces flores déjà indiquées et un grand nombre de monographies de familles entières et même de quelques genres en particulier. Tels sont entre autres les plantes grasses, les algues de M. *Decandolle*, les mélastomées de M. *Bonpland*, les mimoses et autres légumineuses de M. *Kunts*, les chênes d'Amérique par MM. *Michaux* père et fils, les plantes conifères par M. *Richard*, ouvrage presque entièrement achevé, et dont les savans attendent la publication avec impatience; les agrostographies de MM. *Schreber*, *Gaudin*, *Desmazières*, *Robert*, *Brown*; la notice, s'il nous est permis de la citer, et le travail du jeune M. *Lestiboudois* sur les cypéracées, qui en a pris les bases dans le manuscrit de notre ouvrage, dont la publication a été arrêtée par suite des derniers changemens arrivés dans l'organisation de l'Institut. Ces deux dernières familles surtout, les graminées et les cypéracées doivent fixer l'attention des savans. En effet, parmi les plantes les plus utiles, la famille qui comprend le blé, le seigle, l'orge, le riz, le maïs ou blé de Turquie, l'avoine, etc., occupe, sans aucun doute, le premier rang, et, circonstance assez remarquable, c'est une de celles dans lesquelles il régnait le plus de confusion, et qui a dû subir une réforme presque totale.

Après avoir présenté le tableau aussi abrégé que possible des progrès généraux de la botanique (1), qu'il

(1) L'auteur de ce tableau, par modestie sans doute, a oublié de se citer. Nous croyons de notre devoir de remplir cette lacune. Dès l'année 1780, le premier en France, et dans le même tems qu'Hedwig en Allemagne, il a publié de nouvelles observations, dans un Mémoire présenté à l'Académie royale des Sciences, sur toutes les familles de la *cryptogamie*, qu'il a nommée depuis

nous soit permis d'en mentionner une partie moins connue, qui n'est encore qu'à son berceau, et qui ouvre aux observateurs et aux voyageurs un nouveau champ à parcourir.

L'esprit d'observation, en s'étendant jusqu'aux branches les plus négligées de la science, ne s'est pas borné à l'étude de la *physiologie* et de la *taxonomie*. On a remarqué que les plantes ont, comme les animaux, leur vermine et leurs parasites. Tels sont les *uredæ*, les *preccinia*, etc., qui sont, aux végétaux, ce que les *poux*, les *puces*, les *teignes*, les *punaises*, etc., sont aux animaux. Elles ont, de plus, leurs fausses parasites qui vivent sur leurs feuilles, leur tronc, etc. Tels sont les *mousses* et les *lichens*, qui ne sont pas moins nuisibles aux individus dont elles s'emparent, quoiqu'elles n'en tirent pas leur substance. Les plantes sont en outre exposées à être dévorées et piquées par les insectes qui produisent des galles nombreuses et variées. Nous connaissons en grande partie ces divers accidens et le nom de quelques insectes qui les produisent dans le climat

---

acthéogamie, nom qui signifie *noces insolites*, *nuptiæ insolitæ*. Il en a communiqué, en 1807, à la première classe de l'Institut, un autre sur la famille des *algues*, dont le plan est inséré au Journal de Botanique. L'article *Champignons* de l'*Encyclopédie méthodique* est en entier de lui. Depuis le retour de ses voyages en Afrique et en Amérique, il a publié deux feuilles de son *acthéogamie*, les mousses et les lycopédes. Nous savons qu'il en prépare une nouvelle édition, accompagnée de figures de tous les genres, et contenant des idées nouvelles sur les organes et la fructification de ces sortes de plantes. Les dessins en sont gravés depuis long-tems, et l'auteur attend, pour livrer le tout à l'impression, le résultat des nouvelles observations dont il s'occupe.

(*Note de l'éditeur.*)

que nous habitons. Quelques botanistes ont décrit les plantes. *Réaumur* et *Dégeer* ont fait des recherches sur les galles et sur les insectes qui les occasionnent; mais ces savans n'ont laissé que des observations et des Mémoires isolés, bien insuffisans, si l'on fait attention à ce qu'offrent de curieux et de nouveau en ce genre les plantes étrangères, celles surtout des pays chauds (1). M. *Bosc*, de l'Académie des Sciences, avait conçu le plan d'un corps d'ouvrage sur cette matière; il le bornait à la description des insectes et des accidens qui résultent de leur piqûre. M. *Jacq. Brez* a commencé l'exécution de ce plan resté imparfait. Le compte rendu des travaux de l'Académie de Dijon nous apprend que M. *Vallot* l'a entrepris sur une échelle plus étendue, dans deux ouvrages dont il s'occupe, et dont l'un a pour titre *Insectorum incunabula*. Quelque ressemblance qu'il puisse y avoir entre l'entreprise de M. Vallot et la nôtre, nous désirons qu'il lui donne une prompte publicité; n'étant pas connus de lui, ni lui de nous, nous ne pourrons ni l'un ni l'autre être taxés de plagiat; et quelques titres que je puisse avoir à l'antériorité, je ne m'arrêterai pas à la réclamer, n'ayant en

(1) Depuis plusieurs années que nous nous occupons de la recherche de ces diverses productions, que nous désignons sous le nom de *phytopolites* (*Voy.* ce mot dans le *Dictionnaire de Botanique*, par MM. Gérardin et Desvaux), nous avons recueilli plus de six mille objets, tant exotiques qu'indigènes. Parmi eux se trouvent un grand nombre de choses entièrement nouvelles, et dont on ne se formait pas même l'idée. Un Mémoire rédigé depuis long-tems, et accompagné d'un grand nombre de figures, aurait été présenté à l'Académie des Sciences, si nous n'attendions pour cela des renseignemens importans, et que nous n'avons pu nous procurer jusqu'à présent. (*Note de l'auteur.*)

vue que les progrès de la science. Les naturalistes apprécieront sans peine les avantages de ce nouveau genre de recherches qui lie intimement deux sciences inséparables, la *botanique* et l'*entomologie*.

Il nous reste à dire quelques mots des systèmes artificiels, qui tous présentent un côté utile pour parvenir à nommer les plantes connues. Mais aucun n'est propre à enseigner les rapports et les affinités naturelles dont la connaissance constitue le véritable botaniste, et nous dirons à ce sujet avec M. Decandolle : « A mesure que l'anatomie, la physiologie des plantes et l'étude de leurs rapports naturels ont fait des progrès, on a senti le vide des méthodes artificielles. Tous les bons esprits se sont dégoûtés d'en créer de nouvelles, et ont dirigé leurs efforts sur l'étude de la méthode naturelle, de sorte que la suprématie des systèmes artificiels a été, presque sans contradiction, laissée au système sexuel; et un système artificiel est dans le fait une chose de si peu d'importance, que, pour ceux qui en veulent un, autant vaut admettre celui-là qu'un autre. » (*Élém. de botanique*.)

Il en est un plus récent néanmoins, et que l'on doit rappeler ici. C'est celui qu'a entrepris M. Lefebvre, sous le nom d'*Atlas botanique*. L'auteur, dans ce travail, a fait une heureuse et ingénieuse application de la méthode naturelle de *Tournefort*, du système sexuel de Linné et du système de Sauvage sur les feuilles ; mais, dans l'exécution, les familles se trouvent disséminées sans ordre; souvent même des espèces d'un même genre sont distribuées dans des catégories différentes et éloignées les unes des autres ; mais enfin, cette méthode, quoique artificielle, réunit l'avantage de faire passer tous les caractères en revue, et de préparer le jeune

botaniste aux vraies connaissances, celles des rapports, des affinités et des différences.

M. Lefebvre fait usage des organes constituans pour régler l'ordre dans la masse générale. Les enveloppes florales établissent les divisions. Les étamines — les tribus. Les pétales — les familles. Le fruit — les genres. Et les feuilles — les espèces.

Ce simple exposé suffit pour faire voir que cette méthode ne peut pas réunir dans des groupes invariables toutes les plantes qui ont des rapports et des affinités entre elles, et séparer celles qui offrent des différences, telles qu'elles ne doivent pas être placées les unes à côté des autres. Quoi qu'il en soit, le plan de l'auteur est ingénieux, et on doit lui savoir gré des peines et des recherches auxquelles il a dû se livrer.

Le nouvel ouvrage de M. Decandolle a pour objet la description de toutes les plantes connues, d'après les principes de la méthode naturelle. Les familles n'y sont pas rangées dans le même ordre que celui d'*Adanson* et de M. de Jussieu. L'auteur a donné le motif de ces changemens, dans ses *Élémens de Botanique* publiés en 1813. Déjà M. le docteur Persoon, dans son *Synopsis Plantarum ; Willdenow*, dans son nouveau *Species ; Wahl* et *Roëmer*, dans le leur, avaient entrepris un ouvrage semblable, en suivant l'ordre du système sexuel. Celui de M. Persoon, déjà ancien, est devenu incomplet, en raison des nouvelles et nombreuses découvertes faites depuis sa publication. *Willdenow*, trop tôt enlevé à la science, n'a pu conduire son *Species* que jusqu'aux fougères inclusivement. Wahl s'est arrêté, après la publication du second volume, et *Roëmer* n'en a pu faire paraître que quatre. Espérons que M. Decandolle, jeune encore, sera plus heureux, et

que son important ouvrage sera conduit jusqu'à la fin.

L'auteur divise les plantes, comme il l'avait déjà proposé dans ses élémens, en deux grandes classes; savoir : 1°. Les *vasculaires* munies de vaisseaux lymphatiques et de pores corticaux. Elles répondent aux *Mono* et *Dicotylédones* de M. de Jussieu. 2°. Les *Cellulaires*, privées de vaisseaux lymphatiques et de pores corticaux. Elles répondent aux *Acotylédones* de M. de Jussieu.

Cet ouvrage, écrit en latin, est plus spécialement destiné aux savans qui sauront apprécier l'exactitude des descriptions et rendre à l'auteur toute la justice due à ses lumières et à son zèle non interrompu pour la botanique. M. Decandolle a accompagné la description de chaque espèce d'une synonymie complète dont les botanistes lui sauront beaucoup de gré.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de présenter à l'auteur lui-même, et de soumettre à ses lumières quelques réflexions et quelques doutes.

Les plantes cellulaires, qui comprennent celles de la *Cryptogamie* de *Linné*, ont pour caractères d'être privées de vaisseaux lymphatiques et de pores corticaux. Est-il bien certain que les *Mousses*, quelques *hépatiques*, telles que les *Jaugermannes*, ne possèdent pas des vaisseaux lymphatiques? Si l'on coupe transversalement la tige d'une des plus fortes mousses, le polytoir, par exemple, on y remarque des points blancs parfaitement semblables à l'organisation des plantes *monocotylédones*. La même chose ne se remarque pas dans les champignons; mais d'où proviennent les sucs laiteux, blancs, rouges ou jaunes de plusieurs espèces? Pourquoi les lames des *Agarics* fournissent-elles de ces sucs en plus grande abondance que la partie charnue du chapeau, et celui-ci plus que le pédoncule qui souvent

n'en donne point du tout? La présence de ces sucs n'indique-t-elle pas celle des vaisseaux particuliers dans lesquels ils sont contenus.

Quant aux pores corticaux, si nous avons égard à la définition que M. Decandolle donne lui-même de ces organes, il est difficile d'admettre qu'ils manquent dans les plantes *aëthiogames;* « ce sont, dit-il, des pores ovales, très visibles au microscope, et quelquefois même à la coupe, qu'on observe *sur le parenchyme des feuilles*, des calices et *des jeunes pousses* des plantes *vasculaires;* mais seulement aux surfaces destinées à vivre hors de la terre ou de l'eau. Ces organes paraissent servir à l'*exhalaison*, *et peut-être à l'imbibition* des vapeurs aqueuses. » Les *mousses* et les *jaugermannes* sont munies de feuilles qui exhalent et qui aspirent les vapeurs aqueuses. Ce mécanisme ne peut avoir lieu que par des pores. Les *algues*, les *champignons*, les *lichens* n'ont pas de feuilles proprement dites; mais ces plantes ont nécessairement une espèce de respiration et de transpiration, si l'on peut s'exprimer ainsi; l'air et le renouvellement de l'air sont relativement aussi nécessaires à ces plantes qu'à tous les êtres vivans. Si nous ne nous trompons pas dans cet exposé et dans ces diverses conjectures, il nous paraît que la division des plantes en vasculaires et cellulaires, quelqu'avantageuse qu'elle soit à l'analyse dichotomique, n'est nullement exacte et ne remplace pas heureusement l'ancienne division en *acotylédones*, *monocotylédones* et *dicotylédones*.

Quoi qu'il en soit, cette nouvelle méthode de M. Decandolle ne peut qu'être favorablement accueillie par tous les savans, et ce botaniste acquiert par ce travail de nouveaux titres à leur estime et à leur reconnaissance. PALISOT DE BEAUVOIS, *de l'Institut.*

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ÉLÉMENS D'ÉCONOMIE POLITIQUE, *suivis de quelques vues sur l'application des principes de cette science aux règles administratives* (1).

Nous avons déjà rendu compte de plusieurs ouvrages sur l'économie politique, qui ont paru depuis la publication de notre recueil. Mais, nous n'avons point renoncé à faire connaître ceux qui ont précédé cette époque. Parmi ces derniers, celui auquel nous allons consacrer cet article, est au nombre des plus importans et des plus utiles. Son auteur, M. d'Hauterive, dont la modestie égale le talent, avait espéré pouvoir cacher son nom au public; mais, le succès de son ouvrage l'a trahi. On a reconnu, à la réunion des connaissances industrielles et administratives, un homme d'État qui n'avait vu, dans les hautes fonctions publiques, qu'un moyen de plus d'être utile aux hommes, et dans l'étude des sciences qu'un meilleur guide pour bien gouverner. Smith avait demandé que l'industrie restât toujours indépendante du gouvernement; M. d'Hauterive a été plus loin : il a prétendu que le gouvernement ne devait rester étranger à rien de ce qui intéressait l'industrie, et que la connaissance approfondie des objets qui la concernent devait être la première étude de ceux qui se destinent à la carrière administrative. Dans cette idée, il a composé une sorte de cours élémentaire d'économie politique, applicable principalement à la direction des affaires publiques, et dans lequel il fait ressortir, comme il l'annonce, les rapports qui lient les différentes parties de l'adminis-

(1) 1 vol. in-8°. Paris, 1817. Fantin, quai Malaquais, n° 3.

tration aux divisions correspondantes de la théorie. Son ouvrage se compose de deux parties, l'une, toute de principes, et l'autre d'application. La première développe, sous une forme nouvelle, l'organisation du travail, ses divisions, les rapports qu'il établit; de-là, l'auteur passe à la définition de l'argent, qui représente les effets et les signes du travail. Ce chapitre est remarquable par la forme et l'esprit de la définition. Toutes les productions que le travail humain fait naître, dit l'auteur, « celles qu'il prépare ou recueille, ou modifie pour satisfaire à nos besoins, ont des valeurs différentes qui prennent leur mesure dans nos besoins. Les graduations de cette mesure constituent ce qu'on appelle leur prix. Le travail, par tous les degrés dont il est susceptible, et sans égard à ses variétés de genre, fournit l'échelle de graduation de tous ces prix, et l'argent est l'expression de tous les degrés de cette échelle.

« Ainsi, cette grande chaîne d'appréciation nous présente six choses principales, dans l'ordre que je vais indiquer : les *besoins*, les *productions*, les *valeurs*, les *prix*, le *travail* et l'*argent*.

» Les valeurs expriment le rapport des productions et des besoins; les prix expriment le rapport des valeurs, des besoins et des productions; le travail exprime le rapport des productions, des besoins, des prix et des valeurs; et l'argent est l'expression générale de toutes ces choses.

» L'industrie humaine agit et s'organise de la même manière que l'esprit humain. Les choses de la nature sont liées par des relations mutuelles. Les sens atteints par ces relations éveillent l'attention de l'esprit; les idées dirigées par l'attention saisissent les rapports des objets; et le langage exprime à la fois les idées et les

objets, et les rapports des choses de la nature entre elles, et les rapports de ces mêmes choses avec les opérations de l'esprit.

» L'argent est le véritable langage de l'industrie. Par rapport à l'esprit, tout s'efface ou s'absente; tout est fugitif ou périssable, hors le langage qui exprime toutes ses opérations. Les idées sont passagères, les objets s'éloignent, les sensations s'oublient; mais le langage reste, pour représenter à l'esprit les idées et les relations qui n'ont pas laissé de trace après elles. Il en est de même de l'argent: il gradue les valeurs des productions; il gradue le travail, et fixe toutes ces graduations. Les productions se dispersent, et le travail n'est plus; mais l'argent exprime les rapports qui les lient ensemble, et il exprime en même tems les justes rapports qui les lient à nos besoins.

» Un des plus beaux résultats du langage, est celui de donner à l'esprit les moyens de généraliser ses idées. Un des plus beaux résultats de l'argent, est celui de généraliser le travail. La généralisation des idées se fait à l'aide des abstractions qui ne peuvent être fixées que par le langage. La généralisation du travail se fait aussi par une espèce d'abstraction qui ne peut être fixée que par le ministère de l'argent. »

De l'évaluation du travail et du signe du travail, l'auteur passe à l'examen de ces résultats et des matières sur lesquelles il s'exerce. Alors, il s'attache à faire connaître les principes et les effets de la propriété, de son accroissement et de son accumulation, de la théorie de l'impôt qu'elle motive, et des effets produits par la perception.

C'est au cinquième chapitre que commence l'application des principes énoncés précédemment. Conser-

vant les mêmes divisions, l'auteur examine les effets du travail, de l'argent, de la propriété dans le système commercial; et complète ainsi le tableau synoptique de la science. Cet exposé mérite d'être examiné en détail; on y trouve des vues neuves, présentées d'une manière piquante. Mais, c'est surtout la seconde partie de l'ouvrage qu'il faut étudier, parce qu'elle renferme le but que l'auteur s'est proposé : *la concordance à établir entre la théorie de l'économie politique et les règles de l'administration.* L'auteur ne se dissimule pas les difficultés d'un pareil projet; mais il indique plusieurs moyens de le faire réussir. Il recommande surtout une instruction approfondie dans toutes les matières qui concernent l'industrie, et il trace à ce sujet le plan d'un grand conservatoire des arts et métiers, où chaque nature de production serait placée avec son histoire, son origine, et un échantillon de l'état dans lequel elle se trouvait avant de passer dans les différentes mains qui l'emploient. Il serait trop long de développer ici *ce système de recherches* qu'il faut lire dans l'ouvrage même. Mais, on ne peut douter qu'un tel établissement, confié aux soins de professeurs habiles en technologie et en économie politique, n'eût une grande influence sur le progrès des lumières (1). C'est ce genre de connaissances, nous le répétons, qui peut seul produire de bons administrateurs, et non les idées métaphysiques qu'on demande à la plupart d'entre eux, ou qu'ils offrent comme des preuves de leur capacité. Il ne s'agit pas d'être habile dans les subtilités qui

(1) Voy. ci-dessus, tom. IV, pag. 685, les détails concernant *l'école d'application des connaissances scientifiques aux arts industriels*, établie par une ordonnance royale du 25 novembre 1819.

divisent les opinions, mais de connaître les rouages qui constituent l'ordre social et le mouvement qui s'opère dans les travaux, ou par les travaux de toutes les classes d'hommes. Il est bon, sans doute, de pouvoir raisonner sur les débats des Chambres, sur les avantages et les inconvéniens de la liberté de la presse ou du jury; mais, il faut aussi connaître les améliorations possibles dans les hôpitaux, dans les écoles, dans les prisons, et les progrès de l'agriculture et de l'industrie dans les différens pays; l'application du pouvoir scientifique aux arts usuels, les combinaisons qui créent des canaux, des ponts, des chemins, toutes bagatelles qu'on juge à peine dignes d'attention. Je ne dis pas qu'il n'existe parmi les administrateurs actuels d'honorables exceptions; autrefois même, on en distinguait plusieurs qui étaient supérieurs à leur siècle. M. d'Hauterive rend, à ce sujet, un hommage bien mérité au vertueux Turgot, dont les écrits ont précédé ceux de Smith. « Si, à cette époque, dit-il, la France avait eu trente intendans inspirés du même esprit et doués du même talent, et qu'un homme sage, éclairé, vertueux et patient comme eux, eût été à la tête du ministère, le règne, qui a fini par la plus grande calamité, aurait été le plus beau, le plus tranquille et le plus heureux dont l'histoire des tems anciens et modernes eût fait mention. » Il en serait de même aujourd'hui, et plus facilement encore; car, jamais la masse des habitans d'un pays n'a montré plus d'ardeur et de zèle à s'occuper de ses intérêts privés, et moins de désir de troubler l'ordre public, tant que les régulateurs de cet ordre voudront bien se borner, de leur côté, à seconder les intérêts privés, dont la réunion constitue les vrais intérêts nationaux. ALEX. DE LA BORDE.

PRINCIPJ DELLA LEGISLAZIONE CRIMINALE *e della riforma de' Codici criminali, dell' avvocato Filippo* FODERA (1).

QUOIQUE cet ouvrage ait paru depuis quelques années (en 1813), la nature et l'importance du sujet ne nous permettent point de l'oublier dans un recueil destiné à faire connaître les progrès des sciences, et la part qu'y prennent les nations civilisées. On croit, et l'on répète encore plus, que les Italiens ne se font pas assez remarquer dans la science de la législation. En effet, leur position politique ne paraît pas assez favorable à ce genre de connaissances, et au degré de liberté qu'exigerait leur analyse. Mais, ce malheur même n'ajoute-t-il pas au mérite des écrivains de cette nation, qui, dès qu'ils l'ont pu faire, se sont lancés, avec succès, dans cette carrière? Il est superflu de rappeler ici les noms de Vico, de Giannone, de Genovesi, de Beccaria, de Filangieri, de Pagano, de Romagnosi, etc. Le recueil des travaux faits dernièrement pour le code pénal du royaume d'Italie, et qui honorent l'époque et le ministre éclairé (Joseph Luosi) qui les dirigeait à Milan, démontre amplement quel serait l'esprit des Italiens, s'ils pouvaient faire preuve de leurs talens et de leur patriotisme.

Les Siciliens, se croyant rappelés à un état politique qui leur faisait espérer plus d'indépendance et de prospérité, sentirent bientôt le besoin de réformer leur législation, et surtout la partie criminelle, qui conser-

(1) 2 vol. in-8°. Palerme; ann I della Constituzione.

vait encore le caractère des hommes ignorans et barbares dont elle était l'ouvrage. M. Philippe Foderà, le premier, a voulu s'occuper de tout ce qui constitue la législation criminelle. Dans sa position, il aurait pu se borner à présenter un projet de code qui parût le plus propre à la condition de ses concitoyens; mais il a fait plus encore : il a entrepris d'instruire ceux qui auraient dû adopter et sanctionner son projet. Il a jugé indispensable d'établir les principes et de jeter les fondemens d'un véritable système de législation criminelle. Tel est l'objet de l'ouvrage entier que l'auteur se propose de publier.

M. Foderà divise son travail en quatre parties : la première et la deuxième sont destinées à faire connaître l'histoire de la législation criminelle de tous les peuples, et particulièrement des Siciliens; dans la troisième partie, l'auteur expose les principes et les théories qui concernent la législation criminelle, proprement dite; dans la quatrième, il se réserve de nous présenter les projets des trois codes, c'est-à-dire du code pénal, du code de procédure, et de celui de police, avec une espèce de commentaire comparatif.

Soit que notre auteur n'eût pas entièrement achevé son ouvrage, soit qu'il crût devoir publier la partie que réclamait l'urgence des circonstances, il a commencé par publier la troisième, divisée en sept livres, et dont il n'a fait paraître, jusqu'à présent, que les deux premiers.

Ces deux livres sont précédés d'un discours fort long, adressé au *premier parlement constitutionnel de Sicile*, à qui l'auteur présente en même temps son ouvrage. Il parle en citoyen à des citoyens; il leur dit sans ménagement ce que les législateurs devraient savoir pour

s'acquitter de leurs fonctions ; non-seulement il leur expose les idées les plus remarquables de son système, mais il leur retrace encore un précis historique des sciences morales, considérées comme la base de la législation criminelle, pour leur mieux indiquer la route qu'on a tenue jusqu'à présent, et celle qu'on devrait suivre désormais. Ce précis est, peut-être, un extrait de ce que l'auteur s'est proposé de traiter complètement dans la première partie de son ouvrage.

Voulant d'abord convaincre ses concitoyens de la nécessité de la réforme de leur code criminel, M. F. commence par en signaler les défauts les plus funestes et les plus révoltans. Pendant que des hommes éclairés et des écrivains supérieurs ne se lassent pas d'attaquer les préjugés des législations surannées, et que plusieurs nations profitent chaque jour de leurs lumières ; la Sicile, dit notre auteur, n'a pas encore un code de police, et, ce qui est pis encore, son code pénal et celui de procédure, sont dignes de l'ignorance des tems qui les ont vus naître. Leur imperfection avait, il est vrai, frappé quelques esprits, on avait remarqué quelques-uns de leurs défauts les plus sensibles ; mais on ne s'aperçut pas que la réforme de la législation entière pouvait seule y porter remède : si le peu de lumières des habitans s'opposait à la connaissance de cette vérité, les circonstances politiques s'opposaient plus encore à son exécution. Ainsi, depuis Montesquieu, les efforts de Beccaria, de Filangieri, de Pagano, etc., avaient été sans fruit pour la Sicile ; et, pendant que, d'après les théories de ces philosophes, la Toscane, la Russie, l'Autriche et la France se sont fait un devoir et un soin particuliers d'améliorer leurs codes, la patrie des Dioclès, des Carondas, des Empédocles, des Gérons, le

premier berceau des sciences et des lettres, la Sicile, est encore (suivant M. F.) plongée dans sa léthargie.

Malgré les progrès qu'a faits ailleurs la science de la législation criminelle, M. F. trouve que la plupart des publicistes ne lui ont pas encore imprimé ce caractère d'unité systématique, qui doit constituer sa perfection. Il ose donc proposer le vrai principe qui pourra nous conduire avec sûreté vers le but de cette science. Ce principe n'est, selon lui, que le calcul des plaisirs et des douleurs, ou le principe d'utilité auquel vont aboutir, dit notre auteur, toutes les sciences morales et politiques. Après avoir donné quelque idée de sa théorie, qu'il regarde comme presque neuve, il trace un précis historique des sciences morales qui ont été cultivées chez les différens peuples les plus distingués.

Les traits caractéristiques, quoique rapides, dont M. F. peint les divers philosophes et législateurs qui nous ont devancés, prouvent assez qu'il connaît très bien cette partie si importante de l'histoire de l'esprit humain. Il croit que Pithagore, ainsi que Carondas et Empédocles, leurs disciples, et législateurs comme leur maître, mais plus encore Hippocrate, Démocrite et Epicure, avaient tous saisi le véritable principe de la morale et de la législation, d'après l'analyse physique de l'homme, laquelle seule pouvait le fournir. Les autres philosophes, qui, d'après Socrate, s'approchèrent plus ou moins de sa méthode et de sa théorie, tels que les cyniques, les stoïciens, les platoniciens, Aristote lui-même, perdirent tous de vue le vrai but de leurs recherches, et le sentier qui seul peut y conduire. Ainsi, parmi les Romains, Cicéron parla de tous les systèmes philosophiques des Grecs, sans en connaître aucun; exaltant Platon, et disant, tantôt du bien, tantôt du mal, des stoïciens.

Il prouva qu'il ne comprenait pas Épicure, dont il loua les mœurs et réfuta la doctrine.

Les disciples de l'Évangile élevèrent la morale au-dessus des vues que doivent se proposer les législateurs politiques. Ceux qui voulurent fonder leurs codes sur les préceptes évangéliques, prouvèrent toujours, par leurs essais malheureux, que le but des uns et des autres ne peut être le même. Aucune législation humaine ne pourrait s'élever aussi haut que la divine. Et que pouvait-on espérer de ces scolastiques, de ces moines, de ces canonistes, qui dénaturèrent à la fois la législation et l'Évangile?

Pétrarque, Politien, Machiavel, Bodin, Montaigne, Juste-Lipse, rouvrent les premiers la véritable route des sciences morales et politiques; mais, tout en répandant çà et là quelques traits de lumière, ils ne font, dans tout le reste, que suivre les traces des anciens. Bacon seul, entre les modernes, a fait faire à ces sciences quelques véritables progrès. Cependant M. F. se plaint aussi de lui, parce qu'il n'a pas complètement développé la théorie d'Épicure.

En parcourant les publicistes qui ont succédé à Bacon, quoiqu'ils ne soient pas favorables à la même théorie, il rend à chacun la justice qui lui est due. Ainsi, Grotius établit le principe de *sociabilité*, qui pourrait se réduire aisément au principe d'*utilité*, et M. F. ne manque pas d'observer qu'il est le premier qui ait exposé la véritable nature des lois criminelles qui doivent, à la fois, corriger le coupable, satisfaire l'offensé, et servir d'exemple à tout le reste des citoyens. De même, Puffendorf a reproduit le principe de Grotius, n'ajoutant à celui de la *sociabilité*, que le caractère de *pacifique*; mais il l'a surpassé de beaucoup

dans la partie de la législation criminelle, destinée à évaluer les délits et à établir une proportion exacte entre ces délits et les peines. Il a réussi dans cette analyse, autant que le lui a permis son principe de *sociabilité*, qui n'est pas, dit notre auteur, aussi propre que le principe d'*utilité*, à décomposer et distinguer les délits dans leurs divers rapports.

Tous les autres écrivains qui, après Grotius et Puffendorf, ont suivi la même route, jusqu'à l'époque de Montesquieu, n'ont pas été oubliés par M. F. Il nous fait remarquer surtout Chrétien Wolf, qui, plus que tout autre, a basé son système sur le principe d'utilité; mais, malheureusement, il l'a enseveli sous une foule de divisions et de subdivisions scolastiques, empruntées à l'école de Leibnitz.

Tous ces publicistes, et beaucoup d'autres, n'ont fait que reproduire ou refondre de vieux systèmes, sous des formes plus ou moins nouvelles; mais il était réservé à Montesquieu de jeter les vrais fondemens de la science de la législation, et d'en tracer à la fois l'étendue, les rapports et la méthode. Notre auteur s'arrête particulièrement sur les doctrines de ce philosophe, et recueille tout ce que l'*Esprit des lois* contient de meilleur concernant les lois criminelles.

Depuis Montesquieu, cette science a toujours fait de nouveaux progrès; mais celui qui aurait pu lui donner une direction plus simple et plus convenable, c'est Helvétius. Fort de ce que Bacon avait conçu de meilleur, et pénétrant plus avant dans le sentier de l'analyse frayé par Locke, il fit sentir, mieux que tous ses devanciers, l'importance du principe d'utilité ou d'*intérêt;* et, l'appliquant aux principaux phénomènes de la morale et de la politique, jamais il ne cessa de le

proposer pour but aux législateurs philosophes. Notre auteur est d'avis que la théorie d'Helvétius aurait pu être accueillie plus favorablement, et obtenir des résultats plus utiles, si sa *loquacité anti-religieuse* n'avait prévenu généralement contre lui et ses opinions. Les demi-savans, dit M. F., regardèrent son ouvrage comme uniquement destiné à répandre le matérialisme, et ils n'y aperçurent ni l'amour du bien public dont l'auteur était animé, ni les élémens du système le plus propre à éclairer les hommes sur leurs intérêts, et à les conduire vers le but de leur véritable destination.

M. F. ne manque pas de nous indiquer d'autres publicistes, qui, s'étant plus ou moins écartés du système d'Helvétius, ont encore assez de titres pour se faire remarquer dans la même carrière. Il distingue surtout J.-J. Rousseau, qui, malgré la singularité de ses théories, et les contradictions qu'elles ont éprouvées, exerce encore, par la force de son talent et de son éloquence, le plus grand empire sur l'esprit de ses successeurs. M. F. ne se laisse pas cependant imposer. Il n'aperçoit pas dans ses écrits le principe d'*utilité;* et c'est assez pour qu'il les réprouve. Il s'arrête même à réfuter ce *Contrat social*, qu'il regarde, ainsi que bien d'autres, comme une stipulation positive, et il ne soupçonne point, dans cette hypothèse, ce que son auteur croyait nécessaire pour rendre la société naturelle digne de l'homme perfectionné. C'est pour cela que Beccaria, Filangieri et tant d'autres, ont trouvé, au contraire, dans le Contrat social, les vrais principes de l'appréciation des délits et des peines, et de leur proportion la plus juste; et en regardant le délit comme une violation du *pacte social*, et la peine comme une perte d'un *droit social*, ils ont établi la mesure de leur pro-

portion dans la valeur plus ou moins considérable des pactes violés et des droits sociaux perdus.

Bentham est le dernier des écrivains modernes qui fixe particulièrement l'attention de M. F. Il est son modèle, ou du moins, comme cet écrivain s'est occupé plus que tout autre de développer la théorie d'Helvétius, et de l'appliquer à la science de la législation, M. F. a beaucoup travaillé à le rectifier et à l'améliorer. M. F. fait lui-même un parallèle entre son système et celui de Bentham. Il veut convaincre ses concitoyens de la supériorité de l'un, en indiquant les imperfections de l'autre, surtout dans les principes, dans la méthode, et dans les analyses: Peut-être espérait-il, par ses remarques, repousser au moins l'influence des opinions anglaises, et donner à ses concitoyens l'exemple d'une véritable indépendance dans la réformation de leurs lois. C'est ainsi qu'il termine son long discours au Parlement par encourager les Siciliens à entreprendre eux-mêmes la réforme de leurs codes, et par condamner, en même tems, tous ceux qui, par paresse, désespèrent de réussir dans cette noble entreprise, ou qui, par orgueil, osent tout entreprendre, et ne produisent rien d'utile.

Quoique notre auteur ait souvent indiqué ce qu'il peut y avoir de commun entre sa théorie et les théories diverses des auteurs anciens et modernes, il semble quelquefois la présenter, ou comme inconnue, ou du moins comme plus neuve qu'elle ne l'est. Pénétré, peut-être, de l'importance des nouveaux développemens qu'il y a sans doute ajoutés, il paraît oublier ce qu'elle doit à ses devanciers, qui, sous des formes plus ou moins différentes, n'avaient dit, dans le fond, que ce que notre auteur répète avec plus de détails.

Rousseau lui-même n'avait donné pour but de son Contrat social, que le bien-être ou l'intérêt des hommes ; et ce bien-être n'est, ce me semble, que l'utilité proclamée par M. F. Il y a peut-être une conformité plus grande encore entre son système et celui de plusieurs autres, et surtout de M. Romagnosi (1) ; mais, ce qui étonne davantage, c'est que notre auteur ait entièrement oublié l'abbé Spédalieri, qui, Sicilien comme lui, eut le courage et le bonheur d'exposer impunément les mêmes idées sous les yeux des inquisiteurs de Rome, dont, peut-être, il n'a pas été compris. Enfin, tous ces philosophes, et tant d'autres, qui ont parlé de *félicité*, d'*intérêt*, de *bien-être*, n'ont voulu parler que de ce qui est réellement utile à l'homme ; et comme tout ce qui lui semble utile ou agréable, ne l'est pas toujours en effet, on a cru plus facile de chercher à déterminer le plaisir ou la félicité véritable, par la théorie des droits et des devoirs, considérés comme les moyens les plus sûrs de connaître quels sont les plaisirs qu'il faut chercher, quelles sont les douleurs qu'il faut éviter. Nous avons placé ici cette observation générale, pour ne plus interrompre la chaîne des idées de notre auteur. Nous allons continuer à exposer son système.

C'est proprement dans le premier livre de la troisième partie de son ouvrage, que M. F. cherche à caractériser et à développer son principe favori. Il commence par distinguer le but naturel de l'homme de son but religieux. Par le premier, l'homme se borne aux plaisirs de cette vie ; par l'autre, il s'élève à la fé-

(1) Voy. *Genesi del diritto penale* ; et *Introduzione al diritto publico universale*, etc.

licité de la vie à venir. L'auteur regarde le but naturel de l'homme comme le moyen nécessaire pour atteindre le but religieux. Il espère, ainsi, mettre son système en harmonie avec la religion.

Suivant les traces des idéologues modernes, il trouve dans la sensibilité de l'homme, non-seulement l'origine de ses plaisirs et de ses douleurs, mais aussi cette faculté qui, en les comparant, en évalue les rapports, et qu'on appelle raison; c'est elle qui révèle à l'homme son but véritable, et, par conséquent, les douleurs qu'il doit éviter, et les plaisirs qu'il doit chercher.

Il regarde, en général, les plaisirs et les douleurs comme *individus*, ou comme *divisibles*. Il appelle aussi les premiers *négatifs* ou de *cessation*, tels sont la santé, les infirmités, etc. Chacun de ces plaisirs, chacune de ces douleurs, ne pourront se réaliser, sans que cesse la douleur ou le plaisir qui leur correspond. Mais, comme il n'admet pas que tous les plaisirs et les douleurs supposent la sensation immédiate des douleurs et des plaisirs correspondans, il appelle *divisibles* ceux qui, selon lui, ont un état intermédiaire d'indifférence, de sorte que la cessation de ces plaisirs n'est pas une douleur, de même que la cessation de ces douleurs n'est pas non plus un plaisir. Quoi qu'il en soit de la justesse de cette dénomination, la distinction que l'auteur veut nous indiquer, n'est, ni aussi commune, ni aussi stérile qu'elle paraît d'abord. Il s'en sert, dans la suite, pour donner la raison de l'inégalité naturelle des hommes, en montrant que chacun a le même droit aux plaisirs *négatifs* ou de *cessation*, mais non pas aux plaisirs *divisibles*, s'il n'a pas, d'avance, acquis les moyens nécessaires pour les obtenir. Il en fait encore la base des vertus qui appartiennent à la tempérance, et,

par conséquent, elle sert encore à évaluer les passions relatives à l'intempérance, surtout lorsqu'elles deviennent des motifs de délits.

Après cette première distinction, il cherche à caractériser les douleurs et les plaisirs qu'on désigne vulgairement par le nom de plaisirs et de douleurs *physiques*, *mixtes*, ou *physico-moraux*, et *moraux*. Les plaisirs et les douleurs *physiques* résultent immédiatement de la sensibilité, tels que la vie et la mort, la santé et les infirmités, le repos modéré et le travail excessif, les plaisirs et les douleurs des sens. Les *mixtes* dérivent des moyens qui nous sont nécessaires pour nous procurer les plaisirs, et pour éviter les douleurs du premier genre. Ces moyens sont la liberté personnelle, les richesses et le pouvoir. Souvent on ne peut se procurer certains plaisirs et éviter certaines douleurs, que par le secours des autres; et comme on ne peut obtenir d'eux ce genre de services que par l'exercice de la probité et de la bienfaisance, la probité et la bienfaisance deviennent des causes de plaisirs, et, par conséquent, des plaisirs véritables. Jusqu'ici, l'homme n'agit que pour son but naturel; mais, s'il rapporte ce but au but religieux, il y trouvera un nouveau moyen de plaisir, que notre auteur appelle plaisir de religion.

Par cette analyse, M. F. cherche à élever l'homme, des plaisirs physiques aux plaisirs moraux les plus délicats et les plus sublimes, tels que ceux de la probité, de la bienfaisance et de la religion. Le *bon*, la *vertu*, la *justice*, ainsi que le *mal*, le *vice* et l'*injustice*, ne signifient, pour lui, que plaisir ou douleur, ou tout au plus cause de plaisir ou de douleur. Ainsi, tout le système de la morale ou des devoirs reçoit sa sanc-

tion de la volonté de l'être suprême, qui a attaché au plaisir et à la douleur l'expression constante de sa volonté : et voilà de quelle manière le principe d'utilité devient le seul principe de conduite et de moralité pour les hommes.

Malgré tout ce que dit notre auteur, il semble qu'il n'ait pas encore assez démontré la moralité de ces vertus qu'on nomme héroïques, et qu'il regarde ailleurs comme *passions* de la probité et de la bienfaisance, surtout quand elles nous ordonnent de sacrifier tous les plaisirs *physiques* et *mixtes*, ce qui constitue le plus haut degré de la *magnanimité*. Quel serait, en effet, le plaisir physique ou mixte qui résulterait de la perte volontaire de la vie, lorsqu'on la sacrifierait pour la patrie, pour la vérité, pour un ami, pour les hommes?... Si c'était un plaisir d'imagination, il faudrait réprouver ces vertus prétendues comme chimériques ou de préjugés, parce que, dans le système de M. F., elles ne semblent pas trouver un appui suffisant dans les élémens de la sensibilité. Je ne reproduis cette observation qu'afin de disposer l'auteur à l'examiner plus sérieusement et à l'approfondir, pour nous convaincre davantage de la justesse de son système.

Après avoir établi le principe d'utilité, M. F. assigne les causes qui ordinairement nous en détournent, en nous poussant vers l'improbité, ainsi que les effets qui en résultent. C'est là qu'il développe la *généalogie* des passions, et l'influence que les douleurs et les plaisirs *présens, futurs et passés*, exercent sur l'homme. Quoiqu'il craigne de n'avoir pas toujours employé dans cette analyse les mots les plus propres aux divers genres de passions, on doit lui savoir gré de ses efforts pour les

déterminer avec plus de précision qu'on ne le fait ordinairement.

Il parvient ensuite à désigner les passions qu'excite l'improbité, telles que le ressentiment, le courroux, la colère, la haine, la rancune, l'inimitié, l'antipathie, etc. C'est dans la masse de tous ces genres de douleurs que M. F. trouve la peine *naturelle* de l'improbité qui les produit. De-là, il déduit le droit *naturel* de punir. L'improbité, dit notre auteur, doit être une cause de douleur pour l'homme méchant; et la douleur ou le mal qu'elle subit, dérive de ces passions malfaisantes qu'excite l'improbité elle-même. Ainsi, la tendance naturelle à se venger ou à faire du mal à celui qui nous en a fait, tout en nous excitant à nous délivrer du mal que nous souffrons, fait aussi craindre au malfaiteur la vengeance de l'offensé et la peine de son délit.

M. F. se plaît à regarder sa théorie comme *vraie*, *unique*, *systématique* et *neuve*; il croit n'avoir pas besoin de l'état de société pour que ses idées acquièrent de la réalité; il les trouve dans la nature même de l'homme. Il rejette comme chimérique cet état de nature qu'on a privé du droit de punir. Il pense, au contraire, que c'est à ce droit naturel de punir qu'on doit l'origine et le développement de la société. Abandonné aux seuls conseils de la raison, et ne pouvant agir sans beaucoup d'obstacles, hors de la société, l'homme sent bientôt le besoin de s'associer à d'autres pour mieux pourvoir à leur bien-être commun. Loin de faire un sacrifice, comme on l'a répété trop souvent, il en retire un avantage; il acquiert, il assure l'exercice de cette liberté naturelle qui d'*intérieure* qu'elle était, devient aussi *extérieure*, comme l'avaient remarqué, avant

notre auteur, Schmidt et d'autres (1). Ainsi, tous ces états ou plutôt toutes ces époques qui ont peut-être précédé l'état de société, et que plusieurs publicistes se sont amusés à décrire progressivement, en poëtes plutôt qu'en philosophes, sont autant de degrés d'imperfection de l'espèce humaine, et conséquemment contraires à la nature perfectible de l'homme. Mais, dans cette hypothèse, il resterait toujours à déterminer quelle serait l'époque où l'homme devrait s'arrêter, ou après laquelle il devrait encore soupirer. Alors, ne vaudrait-il pas mieux dire que l'état véritable de nature est celui qui convient le mieux à la nature de l'homme, telle qu'elle se trouve plus ou moins développée? Aucun, peut-être, n'a mieux saisi et commenté cette idée que l'Italien J.-B. Vico. Accordant un développement à la fois progressif et périodique à la nature humaine, celui-ci en déduisait que les formes sociales les plus naturelles sont celles qui se combinent le mieux avec l'état moral des hommes, avec leurs mœurs et leurs opinions. Cette théorie, il est vrai, n'était point nouvelle; mais si les publicistes modernes en avaient mieux connu l'importance, ils n'auraient pas donné lieu à tant de questions ridicules sur l'état de nature, et plus encore sur l'état de société le plus propre à la nature de l'homme.

Reprenons le fil des idées de notre auteur sur le droit de punir, tel qu'il s'est développé dans la société. Le ressentiment, excité par l'improbité, donne naissance au droit de punir. Le but de ce droit doit être d'empêcher le méchant de faire le mal. De-là, il résulte que la mesure de la punition ne doit pas excéder la nécessité de faire que la douleur de la punition l'emporte

(1) Voy. *Principes de Législation universelle*, etc.

sur le plaisir du délit. Ces idées élémentaires qui constituent et règlent le droit de punir, prouvent, au dire de notre auteur, qu'il est commun à la fois à l'état de société et à l'état prétendu de nature.

Les maux et les dangers de l'indépendance font reconnaître la nécessité de la société et des institutions sociales qui ne sont qu'autant de moyens d'*ordre* et de *force* pour faire exécuter ces lois, ou l'expression de l'utilité générale. Le vrai but de la société et de ses institutions n'est donc que la sûreté des hommes réunis en société ; toutes les lois ne leur promettent que de la sûreté ; mais ce sont les lois criminelles qui, en substituant à la peine naturelle une peine certaine, constante, proportionnée et générale, garantissent les autres lois et protégent la liberté civile. De-là, résultent l'importance et la supériorité des lois criminelles sur les lois civiles, et même sur les lois religieuses et les naturelles. L'auteur détermine, avec assez de précision, l'étendue, les bornes et l'influence de ces divers genres de lois. Aussi établit-il à la fois la différence et l'accord des trois codes qu'on appelle *naturel*, *civil et religieux*, et que souvent on a malheureusement confondus et dénaturés.

Il s'occupe ensuite plus particulièrement de la législation criminelle, et indique les difficultés qui retardent son perfectionnement. Elle se partage ordinairement en trois codes : le code pénal, le code de procédure et celui de police. Notre auteur, voulant déterminer la bonté des lois criminelles, la fait consister dans l'application la plus exacte du principe d'utilité, que le législateur perd souvent de vue, soit par ignorance, soit par intempérance ou par austérité. Outre la bonté *absolue*, commune à toutes les législations, l'auteur

ne dispense pas chacune d'elles de la bonté relative qui dépend de la proportion qui doit se trouver entre elles et les circonstances physiques, politiques et morales du peuple auquel elles doivent s'appliquer; mais il s'attache surtout à caractériser la bonté absolue de chacun des trois codes. Il fait consister celle du code pénal dans la définition la plus précise des délits et des peines, et dans l'application la plus exacte des peines aux délits; celle du code de procédure, dans la méthode de découvrir, de convaincre et de condamner le coupable avec le plus de facilité et de certitude, et en même tems avec le plus de sûreté possible pour l'innocent; ainsi, la bonté absolue du code de police consiste à trouver des moyens de prévenir indirectement les délits, mais tels que le mal qui résulterait de leur emploi, fût, autant que possible, moindre que le mal des délits qu'on veut prévenir.

Tels sont les principes fondamentaux de la science de la législation criminelle que M. F. a exposés dans le premier livre de son traité; dans le second, il cherche à les appliquer aux théories de la bonté absolue du code pénal. C'est ici qu'analysant avec assez de précision les affections humaines, leurs rapports et leurs degrés, il rend son ouvrage plus important encore; c'est ici qu'on trouve les idées ou les moyens nécessaires pour évaluer les délits, et pour établir la proportion des peines. L'auteur cherche à déterminer la *qualité* et la *quantité* du délit, les effets qu'il produit et qu'il peut produire, la méchanceté du coupable, ses motifs, son caractère, etc. Nous ne pouvons suivre l'auteur dans le développement de son analyse; mais nous pouvons assurer le public que c'est là qu'il montre le plus de talent et de sagacité.

Pour ce qui regarde particulièrement la proportion des peines, et qui forme le sujet des deux derniers chapitres du 2e livre, tout se réduit au problème suivant : « Comparer le plaisir du délit avec le mal qu'il produit, et adapter au délit une peine efficace, laquelle soit prépondérante sur le plaisir qu'on en peut retirer, plaisir déterminé selon les passions ordinaires de l'homme; et choisir de toutes les peines efficaces la moins grave possible. » Or, les motifs des délits n'étant que des avantages que l'on cherche, et les peines que des obstacles politiques opposés aux délits, il faut que l'obstacle soit plus fort, à mesure que l'avantage que l'on cherche est plus grand. L'auteur, après avoir démontré que pour proportionner les peines aux délits, il faut décomposer ces délits, avoue franchement qu'on ne s'est pas occupé de cette analyse, ou par ignorance, ou du moins par négligence. Enfin, il est tellement convaincu de la vérité et de l'importance de ses principes et de sa méthode, qu'il présage avec sûreté que si on les mettait en œuvre, ils ne manqueraient pas de produire une révolution complète dans la réformation des codes pénaux.

Quoiqu'il ait peut-être un peu trop exagéré les avantages de son système, quoiqu'il ait beaucoup profité des lumières de ses devanciers, on ne peut lui contester le mérite d'avoir non-seulement rectifié ou développé plusieurs de leurs idées, mais de les avoir encore mieux encadrées dans son système. Il est dommage que l'ouvrage entier ne soit pas encore publié. Ce que l'auteur s'est proposé de traiter dans les livres suivans ne doit pas avoir moins d'intérêt. Il promet de donner à la suite du 2e livre, deux appendices, l'un sur la *sensibilité différente* des hommes, élément nécessaire, sans doute,

pour évaluer les délits, et pour choisir les peines les plus convenables ; et l'autre, sur l'examen des théories qui ont, jusqu'à présent, régi la législation criminelle.

Je vais donner quelque idée de ce qui fait le sujet des autres livres. Dans le 3e, l'auteur traite de la bonté absolue du code de procédure, et de la manière de découvrir, de convaincre et de condamner le coupable ; il s'occupe, dans le 4e, du code de police ; et c'est là qu'il fait un calcul comparatif des maux et des biens que produisent les méthodes indirectes de prévenir les délits, et qu'il établit les théories nécessaires pour la perfection de ce code. Le 5e est destiné à déterminer la bonté relative du code pénal, du code de procédure et de celui de police, en développant les rapports que les lois criminelles doivent avoir avec les circonstances physiques, morales et politiques de chaque peuple. Dans le 6e, il expose la nécessité et les difficultés de la réforme des codes criminels, et les moyens d'exécuter cette réforme. Le 7e, qui complétera la 3e partie de l'ouvrage, comprend plusieurs observations relatives au langage des lois.

L'auteur destine la 4e et dernière partie de l'ouvrage à présenter les projets des trois codes, qu'il juge les plus convenables pour la Sicile. Ils seront accompagnés de remarques comparatives qui montreront à la fois leur différence et leur supériorité par rapport aux codes des autres nations, tant anciennes que modernes.

Nous espérons que l'auteur ne s'arrêtera pas au milieu de son entreprise. Quoique les circonstances dans lesquelles se trouve la Sicile, paraissent entièrement changées, quoique sa constitution ait tout-à-fait disparu, la nation peut cependant profiter encore des lu-

mières théoriques de M. F. L'esprit de Filangiéri vit encore parmi ses concitoyens, et, ce qui est plus remarquable, un de ses amis et de ses écoliers les plus distingués, Donato de Tommasi, est l'un des ministres actuels du royaume des Deux-Siciles. Il commenta les doctrines philanthropiques de Filangiéri (1); il encouragera, sans doute, les travaux de M. F. et de tous ceux qui soutiendront les intérêts de la nation et la véritable gloire de leur roi. Il est cependant à désirer que l'auteur, voulant continuer son ouvrage ou en publier le reste, soigne davantage la correction du style et consulte aussi les théories et les recherches ultérieures que des publicistes éclairés viennent de faire sur la législation criminelle. Aucun ne pourrait, avec plus de succès que lui, soumettre à un nouvel examen ce que vient de publier M. Bérenger sur l'administration de la justice criminelle en France, et particulièrement sur la police en général (2), et postérieurement, M. Guillaume Roscoé (3). Il pourrait, sans doute, en tirer beaucoup de lumières pour ce qui lui reste à dire sur l'état actuel de la législation criminelle de la Sicile, et spécialement sur la nature et l'importance du code de police.

SALFI.

---

(1) Voy. l'*Eloge* qu'il mit au jour, de ce publiciste napolitain, et l'analyse qu'il fit de son système.

(2) Voy. *De la Justice criminelle en France, d'après les lois permanentes, les lois d'exécution et les doctrines des tribunaux.* Paris, 1818.

(3) Voy. *Observations on penal jurisprudence and the reformation of criminal.* London, 1819.

REVUE

De quelques écrits pour et contre la Charte, la loi des élections et le droit de pétition.

Du Renouvellement intégral de la Chambre des Députés, *par M.* de Stael Holstein (1);

Dangers de la situation présente, *par* N. A. de Salvandy (2);

Comment cela finira-t-il? ou *Indication des remèdes à notre agitation politique*, *par* H. Azaïs (3);

Sur la Loi des Élections, *par* M. C. P. du Cancel;

Des Pétitions *et de l'Immutabilité de la Charte*, *par* Eusèbe Salverte (4);

Réflexions *soumises au Roi et aux Chambres, sur le moment présent, par* M. Kératry, *député du Finistère* (5);

Lettre a M. Gouvion de Saint-Cyr, *ministre de la guerre; par M.* de Francliéu (6);

Essai *sur la revision de la Charte*, *par* M. Devaux, *député du Cher* (7).

Nous réunissons ces divers écrits, parce qu'ils ont tous pour objet de conserver nos libertés, ou de les affaiblir, ou de les détruire.

---

(1) Paris, 1819. Delaunay; in-8° de 67 pages.

(2) Paris, 1819. Mad. Cellis, rue du Cherche-Midi, n° 4; in-8° de 58 pages.

(3) Paris, 1819; in-8° de 39 pages. Béchet et Delaunay.

(4) Paris, 1819; in-8°. Brissot-Thivars et Mongie, libraires.

(5) Paris, 1819. Baudouin et Delaunay; in-8° de 23 pages.

(6) Senlis et Paris, 1819; Delaunay.

(7) Paris, 1820; in-8° de 45 pages. Brissot-Thivars.

Le premier qui s'est lancé dans la carrière est M. DE STAEL HOLSTEIN. Zélé admirateur de ce qu'on a plaisamment nommé la guenille et la défroque anglaise, il veut nous affubler de ce qui n'est cher qu'à l'oligarchie britannique, de ce qui a fait le malheur du peuple anglais, de ce qui a causé les derniers troubles dans les trois royaumes.

Il commence par annoncer les *difficultés*, les *dangers mêmes du moment* où il écrivait, lorsque tout allait assez bien, de l'aveu même de notre gouvernement, lorsqu'il existait au plus une *inquiétude vague*, malheureusement fixée depuis. Ainsi, l'ouvrage manque par le sujet et par l'objet. Il consiste à supposer des dangers futurs, et à proposer, en forme de remède, l'affaiblissement, le renversement de nos garanties les plus précieuses.

L'auteur, en 1819, comme un célèbre abbé, en 1814, ne voudrait pas d'autre constitution que la déclaration de St.-Ouen. Le reste, dit-il, aurait dû s'achever par des lois (secondaires). En effet, il est parvenu à découvrir, dans la Charte, une foule d'*articles réglementaires;* c'est ainsi que les dissidens de toutes les communions voient dans leurs symboles une foule d'articles erronés ou indifférens. Le jeune publiciste trouve insupportables, particulièrement l'âge avancé, le petit nombre des députés, et ce renouvellement partiel, qu'il nomme destructeur du pouvoir et de la liberté, comme tenant trop en éveil contre le ministère. On dirait que, dans la liberté, même restreinte, il ne voit qu'un triste hasard. Il entend donc que les élections cessent d'être une *œuvre du hasard;* et que les *Chambres ne marchent plus au hasard;* il demande (pour la plus grande commodité des ministres) *une*

marche régulière, *un système connu et proclamé d'avance*, *une organisation régulière des deux partis*, *l'un ministériel*, *et l'autre de l'opposition*, qui jouent sérieusement chacun son rôle : il ne veut point s'apercevoir que cela ressemblerait fort au jeu des marionnettes. Ainsi, le gouvernement français serait, dit-il (p. 3), *plus parfait que celui des États-Unis*, qu'il trouve *parfait ;* en sorte que notre gouvernement serait *ultra*-parfait. Il n'y a que *l'ignorance*, *la vanité*, *une fausse morale*, qui nous privent d'un si grand bien.

Le monarque gagnerait du loisir, les ministres seraient constamment *l'œuvre de la majorité de la Chambre des députés ;* ils seraient *les délégués de cette majorité ;* le Roi n'aurait que *la peine de donner son assentiment*. Les agens du pouvoir seraient députés ; et comme ils sont principaux salariés et destinés aux faveurs lucratives, alors, il n'y aurait pas d'inconvénient à ce que les députés demeurassent tous sans indemnité légale. Ils en ont dans le parfait gouvernement de l'Amérique septentrionale ; mais en France, où les talens, les vertus ne doivent se trouver que dans la grande richesse, ce serait *traiter le ministère en ennemi national*, que de l'exposer à voir examiner ses comptes par quelques hommes qui, n'étant pas au-dessus d'une indemnité légitime, voudraient naturellement trop d'économies, et n'auraient pas, dans l'examen des budjets, la politesse désirable.

M. de Staël demande, pour l'élection des députés, LA MAJORITÉ SIMPLE ; il proscrit le vote public qui a produit, on ne l'oubliera jamais, l'élection des massacreurs de septembre, et la mort de Louis XVI. Il est aussi partisan de la séparation des grands et des petits électeurs, et du doublement actuel de la chambre élective ;

ce qui, de son aveu, néanmoins, supposerait l'indemnité qu'il refuse aux députés.

En affranchissant les trois branches de l'autorité législative de tout code constitutionnel, en leur attribuant un pouvoir *sans autres limites que la raison et la justice éternelle*, il leur confère précisément l'entier despotisme, il les ravale au dessous de tous les sultans. Ceux-ci ont dans le Coran une constitution positive qu'ils sont tenus de respecter. L'auteur convient que la constitution anglaise est un *être idéal :* c'est pour cela qu'il l'admire ; et quand nous aurons, si ses vœux sont écoutés, cette *liberté* qu'il appelle *véritable*, et qui ne serait que la *tyrannie* ministérielle par *des lois arbitraires*, il prétend que nous dirons, comme les Anglais, *notre heureuse constitution*. En deux mots, l'auteur est plein de bonnes intentions ; mais il se laisse entraîner à l'anglomanie excessive qui dépare un des meilleurs ouvrages de son illustre mère.

M. DE SALVANDY, connu déjà par des écrits patriotiques, s'est acquis un nouveau titre à l'estime nationale, en publiant les *Dangers de la situation présente*, où il combat, d'une manière heureuse et brillante, pour le maintien de la Charte et de la loi des élections. « L'effroi public, dit-il, a repoussé l'avenir qui nous est offert. Nous proposer de renoncer au pacte constitutionnel, c'est présenter la tyrannie parlementaire, pour avoir la tyrannie ministérielle. C'est le projet le plus important et le moins motivé ; il forcerait au régime des coups d'État.

On craint la liberté ; mais partout elle est poursuivie, en Pologne, en Espagne, en Angleterre même, à Carlsbad, etc. Le gouvernement de Venise est à nos portes ; l'ultramontanisme et le jésuitisme nous dévo-

rent; la contre-révolution des choses, repoussée par la Charte, a chez nous des missionnaires. Le peuple accuse la ligue des rois, et l'opinion que cette ligue existe peut amener la ligue des peuples. Cependant, ce ne sont pas les rois; ce sont leurs courtisans et leurs ministres qui sont les ennemis des peuples. Quand on remet tout en question, l'on arme toutes les défiances.... Ceux qui ne demandent qu'à conserver, ne sont pas ceux qui veulent détruire.

On convient que l'ordre règne, que le péril est éloigné. Est-ce là une raison de tout briser par prévoyance?.... Songez que la Charte est le fondement de la confiance entre la nation et la dynastie; elle est plus qu'une loi ordinaire, c'est la loi de l'autorité législative des Chambres. Le Roi même, qui ne promet rien aux autres lois, a juré de lui être fidèle; lui et ses successeurs, *à toujours*. Il faut donc, pour y toucher, des formes particulières, et les plus solennelles. » L'auteur en propose quelques-unes fort sages; il combat, d'ailleurs, par des raisons les plus pressantes, le système du renouvellement intégral, tous les cinq ans, et repousse avec force les sophismes des novateurs. Si on veut l'en croire, le mal qu'on suppose n'est que dans le désir des ministres de maîtriser les élections par violence ou par astuce.

Il est tems de passer aux réflexions de M. Kératry. Elles sont aussi en faveur de la Charte et de la loi des élections, selon le vœu énergique et respectueux énoncé par des pétitions qui arrivent à Paris, de tous les départemens, de tous les arrondissemens, de toutes les villes, de presque tous les villages. Heureux les rois, quand les peuples ne demandent qu'à conserver ce qui existe! Telle est la situation de notre monarque; et

c'est la nation soumise aux lois, n'aspirant qu'au repos, à la mesure de liberté qu'on lui a faite, comme on a voulu ; c'est elle que les courtisans, les ennemis de ce qui est, les zélateurs de ce qui n'est plus, de ce qui ne peut plus être, osent appeler factieuse et révolutionnaire.

Dans la chaleur de la composition, et séduit peut-être par l'habitude d'entendre le langage insidieux des novateurs, M. Kératry suppose dans la Charte des articles réglementaires; mais il nous a autorisés à déclarer que c'est une pure méprise qui lui est échappée. Ce n'est pas la seule ; on ne saurait approuver sa mécanique *de majorité fixe*, sa *terreur d'un jeu des suffrages qui peuvent échapper ;* son désir qu'on interdise aux feuilles publiques la discussion des candidats ; son avis de voter promptement sur les changemens à la Charte et à la loi des élections; enfin, son assertion que la Chambre, étant composée d'élémens hétérogènes, doit être dissoute pour cela même. On n'aime point qu'il attribue la représentation du vœu national à la *seule* propriété territoriale (p. 7, 11, 12.). On a de la peine à concilier ce qu'il dit contre le parjure, et sur la nécessité constitutionnelle de l'*oubli*, avec ce qu'il appelle l'*inconvenance* d'une certaine élection. L'inconvenance, l'indignité admises une fois, dans un sens, il faudrait, pour être juste, l'admettre dans l'autre. Ainsi, l'on attaquerait tous les choix, l'on rendrait à l'avenir les élections impossibles.

Comment cela finira-t-il? par M. Azaïs, n'est guère qu'un panégyrique des vertus publiques et privées d'un ministre, par le plus reconnaissant des hommes. On ne connaît rien de mieux, en ce genre, après le panégyrique de Napoléon, par le même auteur. Insinuations

contre la Charte et la loi des élections; insultes à l'armée et à la nation française; regrets de ce que le Roi n'a point *saisi une dictature formidable*; vœux et soupirs pour que nous conservions un état provisoire, pour qu'une constitution se prépare dans nos idées, et qu'on diffère l'*exécution de la Charte*; rudes attaques à la liberté de la presse; doux projets d'envoyer de toutes les parties de l'Europe à la conquête de l'Amérique méridionale les mécontens de la liberté ministérielle : tout se trouve et tout est en harmonie dans cette remarquable brochure.

Celles de M. Salverte et de M. Franclieu sont absolument dans le sens libéral et constitutionnel, comme les questions de M. du Cancel sont tout-à-fait dans le sens des innovations; mais ce dernier écrivain nous donne son *acte additionnel*, qui n'est pas satisfaisant; et il faut avouer que, s'il lui échappe de qualifier très mal la majorité des électeurs français, il lui est échappé aussi quelques réflexions plus ou moins raisonnables.

M. Devaux développe et modifie, dans son écrit, vraiment libéral et vraiment sage, des idées qui déjà se trouvent déposées en germes dans les brochures de MM. Salvandi et Kératry. Il fait exercer ce pouvoir sur la proposition du parlement, dont la chambre élective aura été élue tout exprès, renouvelée intégralement. La loi de revision serait soumise au parlement reviseur, avec les articles revisés. Le tout ferait, avec les articles conservés, une seule et même constitution.

Ces premiers travaux sur la revision de la Charte ont paru devoir être examinés dans notre Revue, comme appartenant au droit politique universel.

Lanjuinais.

LITTÉRATURE ANGLAISE.

THE WORKS OF THE RIGHT HONOURABLE LORD BYRON, *comprehending all his suppressed poems. Paris; published by* GALIGNANI;

ŒUVRES DE L'HONORABLE LORD BYRON, *édition complète, renfermant tous ses poëmes supprimés* (1).

Un poëte étranger, jusqu'alors inconnu de la plus grande partie des lecteurs français, a conquis, en peu de tems, une réputation colossale parmi nous. Quelques articles de journaux, écrits par ses enthousiastes, ont donné l'éveil. Quelques citations brillantes, des beautés d'un ordre élevé, des conceptions originales, ont achevé d'assurer la faveur publique à ce poëte, à la réputation duquel beaucoup de personnes ont cru sur parole, et sans l'avoir examiné, souvent même sans l'avoir lu. Bientôt l'admiration a pris le caractère d'un engouement véritable. On n'a plus parlé que des chefs-d'œuvre de lord Byron; des traductions ont été publiées; elles ont obtenu un succès de vogue; et la passion aveuglée en est bientôt venue jusqu'à rehausser l'écrivain anglais aux dépens des poëtes dont la France s'honore le plus.

Cependant, la critique, inaccessible à ces mouvemens, que la curiosité et la mode impriment aux esprits, n'a point encore pesé, dans son impartiale balance, la réputation de lord Byron. Les amis des saines doctrines littéraires n'ont point encore appliqué les éternels principes du goût aux ouvrages de cet écri-

(1) Paris, 1819; 6 vol. in-18. Galignani, rue Vivienne.

vain. Il est tems d'examiner si cette gloire est fondée, si ces succès sont légitimes. Il est tems que la justice, qui n'est pas plus aveugle sur les beautés que sur les défauts, prenne à son tour l'empire qui lui appartient. Sans doute, la tâche qu'il faut accomplir n'est pas sans écueils, et elle aurait besoin d'une plume plus exercée que la mienne ; mais, du moins, mettrai-je dans cet examen toute la conscience dont je suis capable ; et si, quelquefois, je prends les apparences pour la vérité, mon erreur sera exempte d'intention.

Une des causes qui rendent si difficile le jugement à porter sur lord Byron, c'est l'extrême obscurité de ses ouvrages. Il est peu de poëtes anglais qui soient plus malaisés à comprendre. Cependant, comme cette difficulté ne peut exister que pour les beautés de détail, elle n'interdit pas de juger l'ensemble et le plan des compositions étrangères ; et, d'ailleurs, s'il y a quelque témérité à critiquer le style d'un écrivain dont l'idiôme n'est pas le nôtre, il y a peut-être quelque bonhomie, pour ne pas dire plus, à prendre pour des beautés tout ce que l'on n'entend pas bien ; et cette confiance absolue est peut-être moins utile à l'art qu'une rigueur injuste.

Au reste, il est une réflexion que nous devons faire sur cette obscurité elle-même des ouvrages de lord Byron ; obscurité telle, que beaucoup d'Anglais ne comprennent pas ce poëte : c'est qu'elle est un véritable défaut, un défaut continuel. Les grands écrivains sont, en général, très faciles à comprendre. Je connais peu d'auteurs grecs plus aisés qu'Homère. L'Énéide est presque partout plus facile à entendre qu'aucun des autres ouvrages de Virgile. Milton, plus difficile dans sa langue que ces deux écrivains dans la

leur, est cependant plus intelligible que bien des livres anglais. Pope est très aisé à traduire. Si Shakespeare est souvent obscur, il faut surtout l'attribuer à l'ancienneté de son langage. Cependant, une foule de morceaux de ce poëte sont d'une intelligence facile. Chez nous, Corneille, dans ses admirables morceaux, Racine et Boileau, sont aisément lus par les étrangers. Mais, que dire d'un écrivain qui a des obscurités, même pour ses compatriotes?

La clarté résulte en général de la logique du style, de la propriété des expressions, de la construction facile des phrases. Ces avantages manquent presque toujours à lord Byron. Chez lui, les transitions sont presque toujours omises. Il ne prend pas même la peine de les indiquer. Il franchit toutes les idées intermédiaires, et semble compter toujours sur l'intelligence de ses lecteurs. Il ne faut, pour sentir ce défaut, que jeter les yeux sur les traductions françaises de ses poëmes. On y découvre aisément cette incohérence intolérable dans notre langue, amie de la raison, et qui exige, pour première et indispensable qualité, dans ceux qui aspirent à la manier, du bon sens et du jugement. Les poëtes auxquels manque l'art d'enchaîner le style, de continuer les images, ne peuvent résister à l'épreuve d'une traduction française.

Lord Byron paraît posséder une très grande facilité. On pourrait lui appliquer ce jugement de Quintilien sur Ovide, *nimiùm amator ingenii sui*. Il abuse de son talent, et l'extrême fécondité dont il donne des preuves pourrait devenir un argument contre ses ouvrages, écrits à la hâte, à peine revus, et, pour ainsi dire, à peine dégrossis. Ce n'est pas ainsi que procédaient les grands écrivains de l'antiquité. Au lieu de dissémi-

ner leur génie dans une foule de productions, ils le répandaient sur un seul livre, qui devenait le dépôt de leur gloire, et leur titre indestructible aux hommages de la postérité. C'est ainsi que l'on fait des chefs-d'œuvre.

> Un poëme excellent, où tout marche et se suit,
> N'est pas de ces travaux qu'un caprice produit.
> Il veut du tems, des soins..... (Boileau.)

Les poëmes de lord Byron pèchent en général par le plan. Cet écrivain paraît attacher peu de prix au mérite d'une fable bien tissue, d'un enchaînement de circonstances et d'épisodes, dont l'effet soit de soutenir et de graduer l'intérêt. Il se contente de raconter une anecdote, un voyage ; il entremêle des descriptions à ses récits, et arrive au terme, sans avoir songé à offrir ce tout qui constitue une composition poétique, et qui n'est complet que lorsque l'ouvrage a un commencement, un milieu et une fin. Ce n'est pas que lord Byron ignore ces règles ; il semble également versé dans la littérature ancienne et dans la littérature moderne ; mais je ne sais quel dédain mal entendu, ou quel système malheureux l'a engagé à négliger les règles suivies par Pope et par Milton. Aussi, de savans critiques anglais ont-ils reproché à lord Byron d'avoir fait rétrograder l'art, et d'avoir dénaturé la poésie anglaise. On lui a reproché, surtout, d'avoir consacré son talent et sa brillante imagination à écrire des contes en vers, et non à composer de véritables poëmes.

Nous avons dit que le style de lord Byron était obscur et quelquefois pénible ; il a, de plus, le défaut de manquer, parfois, de naturel et de goût. L'expression est trop souvent tourmentée ; et le désir de produire des effets originaux, a entraîné le poëte dans la carrière

du genre romantique, de ce faux genre, qui charge ses peintures de couleurs empruntées, qui, mettant sans cesse en usage le principe, qu'il faut frapper fort plutôt que de frapper juste, étonne quelquefois, mais ne touche jamais, et ne présente à l'imagination du lecteur que ce qu'Horace appelle si justement les rêves d'un esprit malade. *Velut ægri somnia.* C'est ainsi que lord Byron, peignant une belle femme, prétend qu'elle a *de la musique sur la figure* (1). C'est encore ainsi qu'il compare une larme versée sur l'infortune, à une perle pure sortie de la mine de la pitié (2). Il serait facile de multiplier ces exemples.

Je ne porterai pas sur les caractères des héros de lord Byron le même jugement que sur son style. Il faut avouer, que si le génie de ce poëte se fait sentir quelque part, c'est incontestablement dans cette partie de ses poëmes; c'est dans la peinture des caractères qu'il excelle, qu'il est vraiment original. Toute la couleur de ses compositions, est l'effet de cette peinture. Il est vrai que l'on peut accuser toutes ses conceptions en ce genre d'être inspirées par une seule pensée. Mais cette pensée est neuve et profonde. S'il est permis de juger le caractère d'un auteur par ses ouvrages, il paraît que lord Byron est un misanthrope, fatigué de l'aspect de l'homme social, aigri par l'injustice de nos institutions, impatient des chaînes que l'état de civilisation impose aux hommes. Partout, dans ses poëmes,

(1) *The Bride of Abydos*; canto I, verse 179 :

The music Breat hing from her face.

(2) *The Corsair*; canto II, v. 1251 :

What gem hath dropped and sparkles o'er his
The tear most sacred, shed for other's pain, chain,
That starts at once-bright, pure, from pity's mine.

cette misanthropie se trahit ; une sombre et sauvage mélancolie y règne, et tous les héros sont des hommes nés vertueux, que le dégoût des habitudes et des iniquités sociales ont mis en hostilité contre la société toute entière. C'est la pensée de Rousseau, poussée beaucoup plus loin dans ses conséquences. C'est la pensée si énergiquement rendue par le célèbre auteur de Caleb Williams (1), c'est celle qui a inspiré plus d'une fois M. Lewis (2); c'est encore celle que l'auteur de *Jean Sbogar* (3) a mise en œuvre, après les écrivains que je viens de citer. Pensée anti-sociale, sans doute, et dont le succès pourrait devenir funeste à l'humanité, mais qui ne saurait appartenir qu'à des ames élevées, et qui suppose une force de tête peu commune; philosophie chagrine et sauvage, et cependant intéressante, parce qu'elle n'est l'apanage que des cœurs profondément sensibles. Si la vogue de lord Byron peut s'expliquer, c'est sans doute par la physionomie qu'il donne à ses caractères. Personne n'a décrit plus vivement les sombres passions d'une ame froissée par l'injustice. Tantôt, il nous peint un homme d'une illustre famille, que l'indignation a mis en révolte contre les autres hommes, qui, devenu corsaire, attaque la société, non par un sordide amour du gain, non pour satisfaire des passions honteuses, mais par haine pour cette société, par vengeance contre elle. Sauvage, inabordable, le corsaire Conrad ne s'est point corrompu dans la carrière qu'il a embrassée. Ses sol-

(1) Le *docteur Godwin*, auteur du nouveau roman de *Mandeville*.

(2) Auteur du *Moine*.

(3) M. Charles Nodier.

dats, vils instrumens de sa haine, n'ont jamais obtenu sa confidence, sa familiarité. Il leur impose, les subjugue par son ascendant. Il concourt à leurs crimes, sans que son cœur soit perverti. Ce tableau n'est pas, sans doute, très moral, mais il est intéressant et dramatique. Ce caractère s'adoucit d'une manière admirable pour la femme qu'il aime. Le giaour, Sélim, dans la *Vierge d'Abydos*, Harold, dans le poëme de ce nom, Mazeppa lui-même, dans un autre poëme plus court, ont tous une affinité marquée avec le corsaire. Ce sont les modifications du même caractère. On dirait que lord Byron est un des partisans de cette liberté sauvage, qui s'indigne de toute espèce de joug, même de celui des lois.

Il semble qu'il y ait quelques rapports entre le talent et le caractère de M. de Châteaubriand et ceux de lord Byron. Leur style a les mêmes défauts et les mêmes beautés. Leurs conceptions ont des ressemblances frappantes. Chactas et René ne sont pas aussi éloignés qu'on le pense de Conrad et de Sélim. Si M. de Châteaubriand eût suivi la direction qu'il avait prise dans l'ouvrage qu'il publia à Londres pendant la révolution, il aurait encore plus ressemblé à l'écrivain anglais. Cet ouvrage est en effet une satyre continuelle des institutions sociales. L'auteur est un misanthrope dégoûté du monde, et qui repousse surtout les lois, comme le joug le plus dangereux, parce qu'à ses yeux, il prend l'apparence de la liberté.

« On s'écrie, les citoyens sont esclaves (disait alors M. de Châteaubriand), mais esclaves de la loi. Pure duperie de mots. Que m'importe que ce soit la loi ou le roi qui m'opprime? On a beau se torturer, faire des phrases, du bel esprit, le plus grand malheur des

hommes; c'est d'avoir des lois et un gouvernement. » Quoique, depuis, le même auteur ait paru changer de principes, on peut voir, dans ses écrits même les plus opposés à son premier ouvrage, que la pensée de Rousseau, celle de lord Byron, l'envahit, quoiqu'il en ait, le saisit malgré lui-même, et laisse voir les traces de son ancienne religion philosophique.

Pour revenir au sujet de cet article, j'ai dit que le mérite principal de lord Byron consistait dans l'invention de ses caractères. Il faut observer, en outre, que la même pensée qui l'a guidé dans cette invention lui a souvent fourni des développemens philosophiques très remarquables. Ses poëmes sont fertiles en sentences, en apologies de la liberté; il aime la solitude, les déserts; son imagination, ennemie de qui est, se plaît à remonter vers ce qui fut, soit que sa haine pour les institutions sociales lui fasse trouver un certain charme à fouler les débris des sociétés détruites, soit qu'il trouve chez les peuples antiques une plus grande somme de cette liberté, telle qu'il la conçoit, telle qu'il la désire. Conduit par une curiosité et une inquiétude insurmontables, lord Byron a quitté sa patrie pour se transporter sur les ruines de l'antique Grèce. Il a parcouru ces lieux avec tout l'enthousiasme d'un jeune poëte. Il semble qu'il ait aimé à saisir le contraste que présentent les anciens et les nouveaux habitans de cette terre sacrée de la liberté, pour y trouver des argumens en faveur de son aversion pour les institutions modernes. Il a recueilli de ces lieux des souvenirs et des inspirations; et son talent a choisi, pour s'exercer, des sujets tirés de l'histoire des contrées qu'il a parcourues. Ce choix de plusieurs de ses sujets donne une couleur originale à ses vers; mais on ne peut, ces-

pendant, ne pas être frappé, en les lisant, de l'autre contraste qui existe entre l'école qu'il adopte, et les sujets qu'il traite. Il semblait que la Grèce ne dût être chantée que sur la lyre d'Homère, et la harpe d'Ossian ne paraissait propre qu'à célébrer le ciel orageux et les neiges éternelles de la Calédonie.

Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que l'imagination de lord Byron n'ait donné un grand charme aux descriptions qu'il nous a laissées. Celles de l'abbé Delille, qui parcourut aussi ces champs célèbres, sont plus classiques, mais, il faut le dire, moins originales. Elles ne respirent point cette ardeur de jeunesse, cette vie que l'on trouve dans les morceaux de lord Byron. Delille, plus calme, plus correct, est ici moins intéressant. Faible désavantage, au reste, pour un écrivain qui a tant de fois surpassé le poëte anglais, et qui n'aura jamais aucune comparaison à redouter avec un auteur trop souvent bizarre et gigantesque.

Nous ne nous sommes point attachés à suivre lord Byron dans chacun de ses ouvrages, à montrer les beautés et les défauts de chacun d'eux. Cette marche, déjà suivie par quelques critiques, nous a paru moins propre à donner une idée générale de l'écrivain; outre qu'elle offre une trop grande facilité, elle nous eût entraînés dans d'interminables longueurs. Il eût fallu multiplier des analyses qui eussent enlevé aux lecteurs de lord Byron le plaisir de la curiosité, et qui n'eussent laissé que peu de place aux considérations littéraires.

Nous avons examiné successivement lord Byron sous le rapport du style, des fables, des caractères, et des pensées. Il nous reste à offrir quelques citations. Nous terminerons par des réflexions sur les autres genres que ce poëte a cultivés.

Nous avons accusé le style de lord Byron de manquer de naturel, et d'être rempli de négligences. Il est rare que ce poëte écrive de longues tirades irréprochables; mais aussi il étincelle souvent de beautés du premier ordre. Si la manie de viser sans cesse à l'originalité le fait tomber dans les défauts de goût les plus choquans, il arrive quelquefois qu'il rencontre de ces mouvemens et de ces images qui n'appartiennent qu'aux plus grands poëtes. Ainsi, dans la *Vierge d'Abydos*, après avoir peint des couleurs les plus exagérées les charmes de Zuleika, après l'avoir comparée à un songe agréable qui offre à un ami l'image de l'ami qu'il a perdu: comparaison recherchée et trop semblable à une autre comparaison fameuse de M. de Châteaubriand, il rencontre les traits les plus heureux, et les beautés les plus admirables. C'est encore ainsi que dans le second chant du même poëme, dans un discours long et diffus qu'il fait adresser par Sélim à Zuleika, on trouve des vers pleins de force et de grâces. Tel est ce passage où Sélim peint ce qu'il éprouva, lorsque la première fois, délivré des chaînes dont sa jeunesse était entourée, il se sentit rendu à la liberté.

'Tis vain — my tongue cannot impart
My almost drunkenness of heart,
When first this liberated eye
Surveyed earth, ocean, S'un and sky,
As if my spirit pierced them through
And alt their inmost wonders knew!
One word alone can paint to thee,
That more than fecling. — I was free!
E'en for thy presence ceased to pine;
The world — nay — heaven itself was mine!

« C'est en vain que ma bouche s'efforcerait d'expri-

mer les sentimens dont mon cœur fut comme enivré, lorsque, pour la première fois, ces yeux affranchis parcoururent la terre, l'Océan, le soleil, et la voûte des cieux; il me semblait que mon esprit pénétrait jusques dans leurs profondeurs les plus inconnues. Un mot seul peut te peindre ce sentiment supérieur à tous les autres. — J'étais libre! ta présence elle-même avait cessé de m'être nécessaire; le monde, que dis-je? le ciel lui-même était devenu ma propriété! »

Plus loin, le même Sélim, aspirant à rentrer dans la vie sauvage, presse son amante de le suivre; il lui exprime ainsi les vœux de son cœur :

Ay! let me, like the ocean-patriarch, roam
Or only know on land the tartar's home!
My tent on shore, my galley on the sea,
Are more than cities and serais to me
Borne by my steed, or wafted by my sail,
Across the desart, or before the gale,
Bound where thou wilt, my barb! or glide, my prow!
But be the star that guids the wanderer, thou!
Thou, my Zuleika, share and bless my bark;
The dove of peace and promise to mine ark.
Or, since that hope denied in worlds of strife!
Be thou the rainbow to the storms of life!
The evening beam that smiles the clouds away,
And tints to-morrow with prophetic ray.

« Oh, ma chère Zuleika! laisse-moi errer au gré des flots, comme le patriarche de l'Océan (1)! Laisse-moi ne connaître dans l'univers que la demeure de l'Arabe vagabond. Ma tente sur les bords du rivage, ma barque sur la mer, me semblent mille fois préférables aux cités et aux sérails! Porté sur mon coursier, ou guidé

(1) Noé.

par ma voile, au milieu du désert, ou devant les aquilons, j'irai où me conduira mon cheval bondissant ou ma nef agitée! Toi, Zuleika, deviens l'étoile qui guide le voyageur! Partage et bénis ma barque! Sois pour mon arche la colombe de paix et de promesse! Ou, puisque cette espérance est refusée aux hommes dans ce monde orageux, deviens mon arc-en-ciel au milieu des tempêtes de la vie; sois pour moi ce rayon du soir qui sourit au milieu des nuages, et dont la prophétique lumière annonce la journée du lendemain! »

Les peintures tristes et mélancoliques conviennent surtout au talent de lord Byron. Il sait entremêler les objets lugubres d'images gracieuses. Virgile avait comparé Pallas mort à une fleur qui n'a point encore perdu tout son éclat (1). Il semble que ce passage ait donné à lord Byron l'idée des vers suivans. Il peint la mort de Médora dans le *Corsaire*.

> In life itself she was so still and fair,
> That death with gentler aspect withered there,
> And the cold flowers her colder hand contained
> As if she scarcely felt, but feigned a sleep.

« Médora avait été, dans sa vie, si pure et si belle, que la mort s'offrait chez elle sous un aspect plus doux. Ses mains glacées tenaient des fleurs aussi glacées qu'elle. On eût cru qu'elle feignait de dormir. »

Mais, les passages les plus beaux, les plus poétiques, ceux qui paraissent dictés par la plus véritable inspiration, ce sont les morceaux consacrés à chanter la Grèce. Lord Byron paraît se complaire dans ces peintures; il aime à rêver sur ces débris, à s'entourer des

(1) Énéide; 11e livre.

nobles et touchans souvenirs qu'ils rappellent. Il raconte lui même qu'il a religieusement parcouru chacune des contrées de la Grèce, qu'il a visité chacun des lieux auxquels s'attache le nom de quelque héros, qu'il a passé à la nage le même détroit qui fut si fatal jadis à l'amant de la fille de Sestos; cette mer ainsi caractérisée par Lucain :

Amore natatum
Æquor, et Heroas lacrimoso littore turres.
PHARS. Ch. IX.

..... Il se commet à ces ondes cruelles,
A ce détroit funeste à des amours fidèles.
BAÏRNUF.

Lord Byron s'est efforcé de rendre, après Delille, le contraste affligeant que présentent la Grèce antique et la Grèce moderne. Ce contraste, l'un des plus extraordinaires qui soit offert par l'histoire, méritait d'exercer la muse des poëtes. Lord Byron, parcourant la Grèce moderne, n'a trouvé sur cette terre que l'image froide et morte de l'antique berceau de la civilisation : il y a cherché vainement cette sève d'existence répandue jadis dans chaque portion de ce vaste et libre territoire. Aussi l'a-t-il comparé à une femme qui, venant de mourir, conserve encore un reste de beauté, sans conserver la chaleur de la vie.

He who hath bent him o'er the dead
Ere the first day of death is fled,
The first dark day of nothingness
The last of danger and distress,
Before de cay's effacing fingers
Had swept the lines where beauty lingers.....
He still might doubt the tyrant's power;
So fair, so calm, so softly sealed
The first, last look by death revealed!
'Tis Greece, but living Greece no more!
So coldly sweet, so deadly fair,

We start, for soul is wanting there.
Hers is the loveliness in death,
That parts not quite with parting breath,
But beauty with that fearful bloom,
That hue which haunts it to the tomb.....

Clime of the unforgotten brave!
Whose land from plain to mountain-cave
Was freedom's home or glory's grave;
Shrine of the mighty! can it be
That this is all remains of thee?
Approach thou craven crouching slave :

Say, is not this Thermopylæ?.....
These scenes, their story non unknown,
Arise, and make again your own.
Snatch from the ashes of your sires
The embers of their former fires;
And he who in the strife expires
Will add to theirs a name of fear
That tyranny shall quake to hear,
And leave his sons a hope, a fame.
They too will rather die that shame,
For freedom's battle once begun,
Bequeathed by bleeding sire to son,
Though baffled oft is ever won.

Bear witness, Greece, thy Living page,
Attest it many a deathless age!
While kings, in dusty darkness hid,
Have left a nameless pyramid,
Thy heroes though the general doom
Had swept the column from their tomb,
A mightier monument command,
The mountains of their native Land!
The points the muse to stranger's eye,
The graves of those that cannot die! (THE GIAOUR.)

» Celui qui a jeté les yeux sur une personne qui vient de mourir, avant que se soit écoulé le jour qui a suivi sa fin, ce triste jour, le premier de l'anéantissement,

le dernier du danger et de la douleur; avant que les doigts destructeurs de la Mort aient défiguré ces traits où respire la beauté,..... celui-là peut douter encore de la puissance du tyran; il peut douter que ce soit lui qui ait donné à sa victime ce calme, cette beauté, cette grâce qui brille un moment et va s'évanouir.

» Tel est l'aspect de ce rivage. C'est la Grèce,.... mais la Grèce qui ne vit plus! Son calme glacé, sa beauté morte nous font tressaillir; mais partout on voit qu'il manque une ame à ces contrées. Même après sa mort, elle a conservé un reste de beauté, qui ne s'est point dissipé avec le souffle de la vie; mais c'est une grâce sombre et revêtue de cette couleur lugubre qui suit les tombeaux.

» O contrée du brave dont les siècles ont gardé la mémoire! Depuis la plaine jusqu'aux cavernes des montagnes, tu fus l'asile de l'indépendance ou le tombeau de la gloire! Sanctuaire de la puissance! est-ce bien là tout ce qui nous reste de toi? Approche, misérable esclave de ces rivages; dis-moi, ne sont-ce pas là les Thermopyles?.....

» Peuples, ces scènes dont l'histoire est si connue, c'est à vous de nous les rappeler, de nous en offrir encore l'exemple. Puisez dans les cendres de vos ancêtres quelques étincelles des flammes qui les animaient, et celui de vous qui périra dans les combats, ajoutera à leurs noms, un nom redouté, que les tyrans craindront d'entendre; il laissera à ses enfans l'héritage de sa gloire; le désir et l'espérance de mourir plutôt que de subir la honte; car, lorsque le combat de l'indépendance légué par le père mort au champ d'honneur, à son fils, est une fois commencé, cette cause finit toujours par triompher.

» O Grèce ! les pages vivantes de tes annales portent témoignage, elles t'assurent l'immortalité. Tandis que les rois, devenus une froide poussière, ne laissent qu'une pyramide sans nom, tes héros, quoique la loi commune ait brisé la colonne élevée sur leurs tombes, tes héros sont défendus par un monument plus durable, les montagnes de leur terre natale ! La muse montre à l'œil de l'étranger les tombeaux de ceux qui ne peuvent pas mourir. »

La beauté remarquable de ce morceau doit en faire pardonner la longueur. Nous osons affirmer que ce passage est, sans contredit, l'un des plus beaux que le sujet ait inspiré, et peut-être le chef-d'œuvre de lord Byron.

Ce poëte s'est exercé dans d'autres genres que le poëme historique et descriptif. Le recueil dont nous rendons compte contient un grand nombre d'odes. Plusieurs sont écrites sur des sujets tirés des événemens récens qui ont eu lieu en France. Tels sont particulièrement deux morceaux relatifs à Bonaparte. Nous avouerons que ce n'est pas sans quelque regret que nous avons remarqué la différence des principes qui ont dicté chacun de ces poëmes. L'un est une satire, l'autre un éloge de Napoléon. Le premier est inconvenant, il blesse les droits du malheur ; le second est dangereux, il blesse les droits de la liberté. J'aime mieux l'ode de lord Byron sur la croix de la Légion d'honneur, qu'il appelle poétiquement *l'étoile du brave* (*star of the brave*).

Les autres genres de lord Byron sont l'élégie et la satire ; il y réussit également. Tout le monde connaît l'élégie charmante qu'il adressa à sa femme, et qui est intitulée *fare thee well* (*adieu à toi*). On sait que cette pièce doit son origine aux peines domestiques de lord Byron,

il n'entre point dans notre sujet de nous occuper de pareilles matières qui trop long-temps ont fourni de tristes plaisanteries aux journaux anglais. Nous ne dirons rien non plus de la fameuse satire du poëte contre ses critiques. Ce morceau, supprimé dans les éditions de Londres, a été reproduit dans celle de Paris. Personne n'ignore que le poëme satirique intitulé : *English bards and scoth reviewers* (les Poëtes anglais et les Journalistes écossais), a été inspiré par la colère de lord Byron contre les rédacteurs de la *Revue d'Édimbourg*. L'irascibilité de l'auteur éclate dans chaque vers ; il prodigue l'injure et le mépris à tous les écrivains qui ont le malheur de ne pas admirer exclusivement ses ouvrages. Le lecteur pensera que nous avons quelque raison de ne pas être les partisans de cet œuvre d'orgueil et d'injustice. Il eût été plus digne du talent de lord Byron de montrer envers la critique, une docilité qui accompagne presque toujours le vrai mérite.

Pour nous résumer sur le compte de lord Byron, nous dirons que, selon nous, cet écrivain aux plus heureuses facultés, à l'imagination la plus riche, à la facilité de conception la plus rapide, n'allie que rarement le jugement qui ordonne, dispose et assortit les diverses parties d'un ouvrage, la patience et l'opiniâtreté laborieuse qui revoient et corrigent sans cesse, et ce goût difficile qui écarte tout ce qui n'est avoué ni par les convenances, ni par la saine raison. Lord Byron a toutes les dispositions qui, développées, constituent le grand poëte ; mais il est à craindre que, suivant la route qu'il a choisie, il ne parvienne jamais à composer de ces ouvrages qui traversent les siècles, et à se créer cette réputation dont une vogue passagère n'est que l'image infidèle.

L. Thiessé.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

1. — *A statistical view of the commerce of the united states of America*, etc. — Statistique du Commerce des États-Unis d'Amérique, contenant les pièces officielles les plus importantes publiées sur ce sujet et sur divers autres, par M. Timothée Pithin, membre du Congrès; 2e édition augmentée; 1 vol. in-8°. Boston, 1816. Prix, 2 dollars et demi.

2. — *Registre hebdomadaire*, contenant des documens, des essais et des faits politiques, historiques, géographiques, scientifiques, astronomiques et statistiques, ainsi que des notices sur les arts et les manufactures, et un précis des événemens du tems; par M. Niles; in-8°. Baltimore.

Cette feuille périodique, qui a commencé à paraître en 1811, forme déjà treize ou quatorze volumes in-8°, et contient des tables des produits et des ressources de chaque État, qu'on ne trouve dans aucun autre recueil. Cette collection est la plus importante de celles qu'on a publiées aux États-Unis.

3. — *Transactions of the litterary*, etc. — Actes de la Société littéraire et philosophique de New-Yorck; 1815; in-8° de 565 pages; fig. Les Mémoires contenus dans ce volume sont au nombre de neuf; ils sont relatifs aux sciences médicales, physiques ou géographiques.

4. — *Transactions of the american Society*, etc. — Actes de la Société américaine philosophique de Philadelphie. Philadelphie; in-4° de 451 pages. Ce volume, qui commence la collection, contient 37 morceaux relatifs aux sciences naturelles, médicales, astronomiques et littéraires.

---

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

5. — *Collections de la Société historique du Massachussets*; 17 vol. in-8°. Boston.

6. — La *Branche d'olive*, ou les Fautes des Démocrates et des Fédéralistes; par M. Carey; 10e édit. Philadelphie, 1819.

ROYAUME D'HAÏTI.

7. — *Essai sur les causes de la révolution et des guerres civiles d'Haïti*, faisant suite aux Réflexions politiques sur quelques ouvrages et journaux français, concernant Haïti; par M. le baron de Vastey; in-12. Sans-Souci, 1819.

8. — *Haïti reconnaissante*, en réponse à un écrit imprimé à Londres, et intitulé l'Europe châtiée et l'Afrique vengée, ou Raisons pour regarder les calamités du siècle comme des punitions infligées par la Providence pour la traite en Afrique; par S. Ex. M. le comte de Rosiers. Sans-Souci, 1819, de l'imprimerie royale.

ASIE.

CHINE.

9. — *A view of China.* — Aperçu de la Chine sous le point de vue philologique, contenant un précis de la chronologie, de la géographie, du gouvernement, de la religion et des mœurs de la Chine, à l'usage des personnes qui étudient la langue chinoise; par le révérend Robert Morrison. Macao, à l'imprimerie de la Compagnie, 1817; 1 vol. in-4° de 141 pag.; et à Londres, chez Black et comp°, libraire de la Compagnie des Indes.

Parmi les articles les plus importans contenus dans cet ouvrage, nous indiquerons les suivans: Une Table chronologique du règne des empereurs de la Chine, avec l'indication des événemens les plus remarquables, arrivés sous leur règne. Cette Table, dans laquelle on a suivi un ordre rétrograde, commence par l'empereur actuel, nommé Kéa-King, cinquième empereur de la dynastie des Ta-Tsing, qui monta sur le trône en 1795, et qui succéda à son père Kien-Long, si souvent et si justement célébré par nos missionnaires, à cause de son amour et même de son talent pour la littérature. On connaît la charmante Lettre par laquelle Voltaire lui procura une célébrité européenne. La Table chronologique remonte jusqu'au règne de Foé, qui commença l'an 3369, avant

Jésus-Christ ; quelques lignes sont consacrées aux tems absolument fabuleux.

Dans la Notice géographique, M. Morrison trace une esquisse de l'étendue des domaines de la famille Mantchou, qui règne maintenant à la Chine. Cet article a été principalement composé d'après une statistique publiée à la fin du règne du dernier empereur Kien-Long. L'article relatif aux noms et aux fonctions des officiers du gouvernement, donne une idée de l'organisation politique des Chinois.

On remarque aussi les articles suivans : sur la division du tems, les fêtes observées par le peuple, avec un Aperçu de leur religion et de leur théologie. Le gouvernement reconnaît officiellement le Thien et le Té ; c'est-à-dire, les Cieux et la Terre, que l'on adore deux fois par mois, le 1er et le 15 ; les dieux de la terre et des grains, auxquels les officiers du gouvernement rendent hommage dans le printems et dans l'automne ; les esprits des montagnes et des rivières, des vents et du feu ; le roi Dragon, ou le dieu de la mer, de qui l'on réclame de la pluie ; la reine du Ciel ; le dieu des Belles-Lettres, honoré par les lettrés, etc. Telles sont les principales divinités des sectateurs de Confucius, qui est lui-même l'objet d'un certain culte. Nous passerons sous silence le nom des divinités adorées par les sectateurs de Foé ou Bouddha, et par ceux de Lao-Tsé, ainsi que beaucoup d'autres détails nécessaires pour lire et entendre les ouvrages chinois.

« Une personne qui a à sa disposition un naturel du pays, dit M. Morrison, peut le consulter à chaque instant sur tous les faits qui lui présentent quelque difficulté, tandis qu'en Europe, l'homme studieux, dépourvu de ce secours, éprouve quelquefois des difficultés insurmontables. » Nous croyons que l'ouvrage de M. Morrison offrira la solution d'une grande partie de ces difficultés.

L—s.

EUROPE.

ANGLETERRE.

10. — *A critical examination.* — Examen critique de plusieurs points principaux de géologie ; par G. B. Grenough, président de la Société géologique. Londres, 1819.

11. — *Introduction élémentaire à l'étude de la minéralogie*, comprenant plusieurs chapitres sur les caractères et les élémens des minéraux ; l'explication des termes usités en minéralogie ; la description des minéraux ; par William Phillips, membre des Sociétés géologiques de Londres et de Cornouailles. Londres, 1819.

12. — *A statistical, commercial and political Account of Venezuela, Trinidad*, etc. — État statistique, commercial et politique de Venezuela, des îles de la Trinité, de Tabago et de Marguerite ; de la baie de Panama, des bouches de l'Orenoque et d'autres lieux remarquables de la partie septentrionale de l'Amérique méridionale Espagnole ; 1 vol. in-8° avec une carte. Londres, 1819.

13. — *Sass' journey to Rome and Naples.* — Voyage à Rome et à Naples, fait en 1817 ; par H. Sass. Londres, 1819. Longmann et compagnie ; in-8° de 400 pag.

L'auteur de cet ouvrage paraît être un jeune peintre, enthousiaste des beaux-arts. Les observations qu'ils lui inspirent en Italie, dénotent un esprit cultivé et doué du sentiment du beau. Ce sont les antiquités qui fixent, surtout à Rome, l'attention de l'auteur. Il déplore la barbarie des habitans de cette ville, qui emploient les ruines de l'ancienne capitale du monde, à la construction de leurs modernes palais. Les étrangers seuls s'intéressent encore à ces restes précieux de l'antiquité. M. Sass applaudit vivement aux sacrifices que fait la duchesse de Devonshire pour faire les fouilles du *Forum*, entreprise qui est déjà couronnée du plus heureux succès. C'est aussi madame la duchesse de Devonshire qui a publié, à ses frais, une édition magnifique du voyage d'Horace à Brundusium (Brindes) ; le texte, qui sort des presses de Bodoni, à Parme, et les gravures, exécutées par les premiers artistes, assignent à cet ouvrage un rang distingué dans les bibliothèques de luxe. Madame de Devonshire fait actuellement travailler à un commentaire de l'Énéide. Rien de plus affligeant, pour un amateur des beaux-arts, que ce que M. Sass raconte de Portici et de la chapelle Sixtine. « Le gouvernement papal, dit-il, est coupable de la plus incompréhensible négligence pour les monumens des beaux-arts ; il y en a qui sont tellement abîmés qu'il sera impossible de les rétablir. Les tableaux de Raphaël sont détériorés par la fumée, et les fresques, dans les appartemens, se

détachent des murs, faute de soins. Dans la chapelle Sixtine, on a cloué, contre le mur, qui est orné du Jugement dernier, de Michel-Ange, un échafaudage, qui masque les plus beaux groupes de ce chef-d'œuvre. La conservation de pareils ouvrages n'est pas uniquement l'affaire de la nation chez qui ils se trouvent, tout le monde civilisé y est intéressé. » En général, l'auteur décèle, dans son ouvrage, un peu d'animosité contre le gouvernement papal, tandis qu'il manifeste un penchant marqué pour la France, ce qui a déplu à plusieurs critiques anglais. H—s.

14. — *Reports to the yearly meeting of friends held in Philadelphia, from its committee for promoting the improvement and gradual civilisation, of the indian natives; in* 1818 *et* 1819. *London*, 1819.

Ce rapport présente en détail les moyens employés par les quakers pour répandre les bienfaits de la civilisation parmi les tribus sauvages du nord de l'Amérique.

15. — *Tales and historic scenes, in verse.* — Contes et scènes historiques en vers; par Félicie Hemans. Londres, 1819; in-12, de 256 pag.

L'aimable auteur de ce recueil poétique, ne fait que d'entrer dans la carrière littéraire. Nous ne connaissons encore d'elle qu'un seul ouvrage, qui lui fut inspiré par la vue des monumens de l'Italie, de la Grèce moderne. Dans ce nouvel ouvrage on retrouve encore les beaux-arts, mis en contraste avec les beautés de la nature. Malheureusement l'auteur revient trop souvent sur les mêmes idées, et quoiqu'on y rencontre plusieurs morceaux agréables, lus séparément, l'ensemble de l'ouvrage nous a paru un peu monotone. Au reste, madame Hemans a écrit avec ce tact exquis et cette finesse d'esprit qui distinguent son sexe et ses compositions; elles brillent au moins par une grande élégance. H—s.

16. — *Hoffland's descriptive account of the mansion and gardens of White Knights*, etc. — Description du château et des jardins de White Knights, résidence du duc de Malborough; par madame Hoffland; ornée de vingt-trois gravures, d'après les tableaux de T. C. Hoffland. Atlas in-4°. Prix, 5 guinées.

Les travaux réunis de monsieur et de madame Hoffland ont produit un ouvrage précieux, mais il est à regretter qu'il ne soit

destiné qu'à un fort petit nombre de lecteurs, puisqu'on n'en a tiré que cent exemplaires. Madame Hoffland écrit avec élégance. Après avoir donné, dans l'introduction, une idée générale des jardins anglais, si maladroitement imités en d'autres pays, elle trace une description historique de White Knights depuis son origine, c'est-à-dire, depuis le commencement du douzième siècle, époque à laquelle cette belle propriété était un hôpital pour les lépreux. Le duc actuel de Malborough en fit l'acquisition en 1798. Dans la description du château, madame Hoffland entre dans le plus minutieux détail, ensuite elle conduit le lecteur dans l'immense jardin, où elle lui fait connaître les beautés, tant naturelles qu'artificielles, qu'il renferme en grande profusion. La description est terminée par un joli poëme, intitulé *White Knights*, adressé au propriétaire actuel. Les originaux des gravures qui accompagnent l'ouvrage, sont connus du public anglais, ayant été successivement exposés à l'Académie royale et à l'Institut britannique. M. Hoffland est un des premiers paysagistes de l'Angleterre, et les graveurs Medland, Rawle, Lewis, Peake, Heath, Stadler, et mademoiselle Byrne, ont employé tout leur talent pour faire honneur à celui du peintre. H—s.

17. — *Histoire générale de la Musique; par Busby*, 2 vol. in-8°. — *Bibliographie musicale*, 2 vol. in-8°.

L'auteur de ce dernier ouvrage s'est chargé seulement de recueillir les faits et observations qui peuvent avoir rapport à l'histoire de la musique pendant les trois derniers siècles : l'auteur du premier a travaillé sur un plus vaste plan ; on lui reproche de la diffusion, trop de détails minutieux et une érudition prodiguée sans goût. Quoi qu'il en soit, *la manie* musicale, dont l'Angleterre est aujourd'hui possédée, procure à ces deux ouvrages un succès complet.

NORWÈGE.

18. — *Untersuchungen*, etc. — *Recherches sur le Magnétisme de la terre; par M. Christophe Hanshen, professeur de mathématiques appliquées à l'Université Norwégienne.* Christiania, 1819, in-4°. Premier volume de 500 pag., avec un appendice de 148 p. et de cinq planches.

Cet ouvrage est rempli de calculs et de tables, et accompagné

d'un Atlas magnifique de sept feuilles, grand in-folio oblong. Le second volume n'a pas encore paru ; il est publié aux frais du roi de Suède et de Norwége. Le titre que nous donnons est celui de la traduction allemande; l'original en norwégien a paru aussi à Christiania.

ALLEMAGNE.

19. — *Deutschlands Urgeschichte.* — Histoire primitive de l'Allemagne; par C. K. Barth; 572 pag. in-8°. Bayreuth, chez Gran.

M. Barth s'est appliqué, avec beaucoup de zèle, à recueillir et à rapprocher les notions que lui ont pu fournir les auteurs grecs et latins sur l'état primitif de l'Allemagne. Son ouvrage est divisé en treize chapitres, dont l'énumération donnera une idée de l'ensemble des recherches laborieuses de l'auteur. Chap. 1er, sur les peuples hypérboréens; 2e, sur les Thraces; 3e, les Pelasges en Italie; 4e, des Cimmériens (Cimbres); 5e, des Scythes; 6e, des Celtes; 7e, l'Allemagne avant la guerre des Romains; 8e, expéditions des Gaulois; 9e, époque depuis les premières invasions des Romains, dans l'Allemagne méridionale, jusqu'à la guerre des Cimbres et des Teutons; 10e, des guerres des Cimbres et des Teutons; 11e, époque depuis la fin de ces guerres jusqu'à la conquête de la rive gauche du Rhin; 12e, depuis cet événement jusqu'à la conquête de la rive droite du Danube; 13e, ce dernier chapitre embrasse la période qui s'étend depuis la quatorzième année avant la naissance du Christ jusqu'à la neuvième de notre ère, ou depuis la conquête de la rive droite du Danube jusqu'à la bataille livrée par Arminius. Il est à regretter que M. Barth ait borné ses recherches aux auteurs anciens, et qu'il n'ait pas mis à profit ce que des auteurs modernes ont écrit sur le même sujet; son livre y eût gagné sous tous les rapports.

20. — *Essai sur cette question, si Homère a connu l'usage de l'écriture*, et si les deux poëmes de l'Iliade et de l'Odyssée sont en entier de lui; par C. T. Franceson; in-8° de 190 pag. Berlin, Nauck; 1818.

Cette question a été bien souvent l'objet de savantes discussions. Sans parler de Perrault, de d'Antignac, de Mercier et autres, nous ne citerons ici, comme particulièrement intéres-

mins, que l'Essai de Wood, et la dissertation que M. Mérian a écrite sur cet Essai, et qui se trouve dans le recueil des Mémoires de l'Académie de Berlin, pour 1789. Mais le célèbre Wolf a certainement traité ce sujet avec une supériorité marquée. L'ouvrage de M. Franceson n'offre rien de neuf aux savans; toutefois les lecteurs, moins familiarisés avec les études philologiques, y trouveront le résultat des savantes recherches de Wolf, dégagées de tous les détails qui ne peuvent intéresser que les érudits. Après un coup-d'œil sur l'histoire des poëmes homériques, l'auteur examine d'abord si Homère a rédigé ses ouvrages par écrit, et ensuite, s'il est seul l'auteur de l'Iliade et de l'Odyssée. La première question est résolue négativement, parce que du tems d'Homère l'art d'écrire n'était pas assez répandu, ni assez perfectionné pour supposer possible la rédaction par écrit de deux ouvrages d'une aussi grande étendue; d'ailleurs, cet art était peut-être encore inconnu à Homère. L'auteur examine, et combat, à cette occasion, l'opinion presque généralement admise qui attribue à Cadmus l'invention de l'écriture. Cependant les argumens de M. F. sont plus spécieux que solides, et ne feront partager son avis qu'à un petit nombre de lecteurs. Il démontre ensuite que, dans les deux poëmes d'Homère, on ne trouve aucune trace, aucune expression relative à l'art d'écrire, et il cherche à prouver que l'usage du papyrus et des peaux d'animaux pour l'écriture, ne remonte point à des tems aussi reculés. Passant à l'examen des passages des auteurs anciens où il est question des poëmes d'Homère, il en tire la conséquence qu'originairement ces poëmes avaient été chantés et non pas rédigés par écrit.

Quant à la seconde question, l'auteur démontre victorieusement que les poëmes dont il est question ne peuvent être attribués à un seul auteur. Il examine la nature même de ces poëmes, il rappelle les doutes que déjà, dans les tems les plus anciens, on entretenait sur leur authenticité; il examine les recherches que des savans modernes ont faites à cet égard; il relève les irrégularités et les contradictions qui se trouvent dans l'Iliade et dans l'Odyssée, le défaut de plan et d'unité, l'isolement de certains épisodes; en un mot, il réunit tant de preuves, qu'il serait difficile de ne pas être convaincu. — L'auteur finit en indiquant les parties diverses dont ces poëmes sont composés. L'Iliade

contient trois parties principales, savoir : 1° depuis le Ier jusqu'au Xe chant, la querelle d'Achille et d'Agamemnon, l'énumération des deux armées, le combat de Ménélas et de Pâris, les exploits de Diomède et ceux d'Hector, qui forment, selon l'auteur, de petits poëmes liés ensemble; l'épisode de la mort de Dolon et de Rhésus est, à son avis, un poëme entièrement isolé; 2° les huit chants suivans (XI—XVIII) forment un ensemble complet; l'auteur trouve l'unité dans le plan, dans les caractères, et il présume que c'est l'ouvrage d'un seul poëte; 3° le reste de l'Iliade se compose encore de deux ou trois morceaux distincts. Dans l'Odyssée, M. F. trouve plus d'unité. Il croit y voir quatre grandes compositions liées avec beaucoup d'art. Il n'entre cependant pas à cet égard dans autant de détails que sur la collection des rapsodies qui forment l'Iliade.

21. — *Anthologia poematum latinorum ævi recentioris, curavit Augustus Pauly. A. L. M. Tubingæ, apud H. Laupp*, 1818. 352 pag. in-8°. — Anthologie des poëtes latins du moyen âge; publiée par A. Pauly.

Cette Anthologie contient des extraits de soixante-un poëtes latins qui ont écrit en latin depuis le quinzième siècle, jusqu'à nos jours. M. Pauly, en faisant la collection de ces divers morceaux, choisis avec beaucoup de soin et de goût, a eu particulièrement en vue d'être utile à la jeunesse. Il divise son recueil en trois classes : 1° *Heroica*. Cette classe comprend tout ce qui est écrit en vers hexamètres; ainsi, on trouve ici le *Laus Virgilii* de Vida, son *Ars poetarum in descriptionibus*, le *Bombycum* du même auteur, les *Rusticandi delicias*, tirées du poëme des *Jardins*, de Rapin; deux belles Églogues de Sannazar et de Lotichius, et plusieurs autres poésies, parmi lesquelles nous remarquerons encore un morceau de Reichard, intitulé : *Veteres in operibus ingenii esse insuperabiles*, et deux pièces de Morcelli et de Jérôme de Bosch. 2°. *Lyrica*. Parmi les poésies lyriques, nous citerons celles de Sannazar *ad villam Merpellinam*, et quelques autres de Lotichius. L'ode de Fr. Müller, sur le désastre de Lisbonne, et diverses pièces de Klotz, Denis et Mitscherlich, méritent particulièrement d'être remarquées. Mais les morceaux les plus intéressans de cette section, sont, sans contredit, ceux de Sarbiévius et de Balde.

Ce dernier était un poëte alsacien du dix-septième siècle, sur le mérite duquel le célèbre Herder, quelque tems avant sa mort, a de nouveau réveillé l'attention publique. Le Polonais Sarbiévius, surnommé à juste titre *Horatius Sarmaticus*, ne pouvait certainement pas être oublié dans cette collection. On sait qu'il reçut une couronne de laurier des mains du pape Urbain VIII, et l'on peut dire de lui ce que Quintilien disait d'Horace : *Et insurgit aliquando et plenus est jucunditatis et gratiæ et variis figuris et verbis felicissimè audax.* 3°. *Elegiaca, epigrammata, gnomica, ænigmata.* On trouve ici, outre les morceaux déjà très-connus de Sannazar, de Lotichius et de Jean second, plusieurs élégies très-distinguées de Doring, Mitscherlich, Klotz, et autres poëtes de nos jours. Les épigrammes n'offrent point le même intérêt; quelques gnomes de Scaliger et Baudius ont plus de valeur, mais l'Éditeur aurait bien fait s'il n'avait pas joint à son recueil des énigmes, des logogriphes, etc.

22. — *Sämmtliche werke von Caroline Pichler.* — Œuvres complètes de madame Pichler, née de Greiner; de 20 à 23 vol. Vienne, 1818.

Les lecteurs français connaissent déjà le nom de madame Pichler, dont l'une des plus intéressantes productions a été traduite en notre langue. Cet auteur, qui s'est essayé dans plusieurs genres de littérature et de poësie, semble néanmoins obtenir plus de succès dans le roman moral, ce genre aimable, dans lequel, de nos jours, les dames disputent aux hommes la supériorité.

23. — *Schillers briefe.* — Lettres de Fréd. Schiller au baron de Dahlberg, écrites dans les années 1781 à 1785. Carlsruhe, 1819. 139 pag.

Cette collection de lettres inédites de Schiller, sera lue avec intérêt par tous les admirateurs du talent de ce poëte. Les vingt-quatre lettres qu'elle renferme, datent de l'époque où Schiller essaya les premières forces de son génie naissant. On y trouve des particularités intéressantes sur *les Brigands*, *Fiesko*, *Cabale et Amour*, et sur *don Carlos*; on y apprend que ce fut à l'instigation du baron de Dahlberg que Schiller entreprit de traiter ce dernier sujet. On y trouve une foule d'observations sur la poésie dramatique et sur l'art théâtral, dont cependant

quelques-unes n'auraient pas été avouées par l'auteur, dans les derniers tems de sa vie. Il serait à désirer que l'on publiât d'autres collections de la correspondance de cet auteur célèbre, dont la mort prématurée a été si funeste à la littérature, et surtout à la poésie dramatique de l'Allemagne.

24. — *Herrad von Landsperg und ihr werk : Hortus deliciarum.* — Herrad de Landsperg, abbesse de Hohenbourg, ou Ste.-Odilie en Alsace, dans le douzième siècle, et son ouvrage intitulé *Hortus deliciarum*; par C. M. Engelhardt. 1 vol. in-fol. avec 12 gravures. Stuttgard et Tubingue, Cotta.

Cet ouvrage jette de nouvelles lumières sur l'histoire des sciences, de la littérature, des arts, et des mœurs du moyen âge. L'abbesse Herrad de Landsperg vivait dans le tems de l'empereur Frédéric I, qui lui accorda sa protection particulière. Le manuscrit qui a fourni à M. Engelhardt les matériaux de son ouvrage, existe dans la bibliothèque de Strasbourg. On a cru long-tems que ce manuscrit ne contenait que des essais poétiques en langue latine de la savante abbesse de Ste.-Odilie; mais il renferme encore des extraits d'ouvrages théologiques et scientifiques, et, ce qui est plus précieux, des observations sur la culture des lettres, des sciences et des arts, qui, jointes aux renseignemens sur le costume, les mœurs et les usages de ce tems, forment un tableau curieux et intéressant du douzième siècle. Les dessins coloriés qui ornent le manuscrit, ont été rendus avec fidélité par M. Willemin, graveur antiquaire à Paris; les *fac-simile* des anciennes Écritures, sont aussi exécutés à Paris, et avec les mêmes soins, par Aubert fils.

H—s.

SUISSE.

25. — *Les bains de Saint-Gervais, près du Mont-Blanc, en Savoie*; par André Matthey, D.-M., secrétaire de la Société de Médecine, et Médecin du bureau de bienfaisance de Genève, membre de plusieurs Sociétés de médecine; 1 vol. in-8°, avec une gravure. Genève, J. J. Paschoud; et à Paris, chez le même, rue Mazarine, n° 22.

« C'est au pied des Alpes, dans le fond d'un vallon étroit, fermé par des rocs élevés, coupés à pic, du sommet desquels

s'élance et roule avec fracas un torrent d'eau glaciale; c'est sur le bord même de ce torrent que se trouve la source d'eau minérale qui fait le sujet de cet opuscule. De jeunes bergers, en menant paître leurs troupeaux, s'étaient aperçus que la température de ce lieu était moins froide que dans les environs; que la neige s'y fondait bien plus promptement qu'ailleurs, et que l'eau qui sourdait à la surface du sol, était chaude et d'une odeur particulière; mais leurs observations n'ont pas été et ne pouvaient pas aller au-delà. Il fallait un observateur plus éclairé, pour reconnaître à ces signes extérieurs l'existence cachée d'une source d'eau thermale : or, cette découverte importante appartient toute entière à M. Goutard, notaire royal à Saint-Gervais. Propriétaire du terrain où se manifestait la source, il conçut le noble dessein de rendre sa découverte utile à son pays et à l'humanité. Il s'empressa d'abord de la faire connaître à quelques-uns des naturalistes les plus distingués de la ville de Genève. MM. les professeurs Pictet, Tingry, Boissier et de la Rive, la jugèrent digne de fixer leur attention. Ils se transportèrent sur le lieu même de la source, et là commencèrent une analyse régulière, qui fut ensuite achevée dans le laboratoire de chimie de l'un des collaborateurs. Cette analyse fut publiée en 1806, et insérée par M. Bouillon-la-Grange, dans son *Traité des Eaux minérales de France.* »

Tel est le premier aperçu que M. Matthey donne, dans sa préface, sur les eaux minérales chaudes de Saint-Gervais. Son livre, dédié au célèbre professeur M. M. A. Pictet, est divisé en deux parties : dans la première, l'auteur expose la topographie des lieux; et dans la seconde, les propriétés médicinales des eaux de Saint-Gervais.

Il donne d'abord l'itinéraire de Genève aux bains, et il indique, chemin faisant, tout ce qui peut intéresser le voyageur sur la route. Il expose ensuite l'état des édifices employés à l'usage des eaux, et les améliorations considérables que le propriétaire a faites jusqu'ici, tant pour l'extension du service, que pour l'utilité et la commodité des malades.

L'auteur fait une excursion dans les environs : il parcourt et décrit en détail cette grande variété de sites, les vallons, les glaciers, les points de vue si remarquables, que les amateurs des grandes

beautés de la nature viennent admirer tous les ans dans cette partie des Alpes, devenue si célèbre par l'intérêt qu'elle a inspiré à tant de voyageurs, et par les savantes descriptions des grands naturalistes qui en ont fait l'objet de leurs études. M. Matthey donne ensuite une esquisse de l'histoire naturelle des environs de Saint-Gervais. Il fait connaître en détail les minéraux, les différens genres d'animaux et de plantes qu'on y trouve. Il donne des preuves sensibles de la bonté particulière de l'air qu'on y respire, et de la salubrité des eaux.

Passant aux eaux thermales, il en retrace l'analyse faite en 1806 par les savans cités plus haut. Il résulte de cette analyse, que 32 onces d'eau contiennent les substances suivantes :

Sulfate de chaux mêlée d'un septième de carbonate de chaux.	Grains.	22,64
Sulfate de soude.		40,32
Muriate de soude.		19,76
Muriate de magnésie.		6,58
Pétrole.		0,077
Acide carbonique concret.		1,60

L'analyse a prouvé que les eaux dégagent un principe volatil, une vapeur d'hydrogène sulfuré, si subtile, qu'elle ne paraît pas même combinée avec l'eau.

Quant aux propriétés médicinales des eaux, outre qu'elles sont une conséquence de la nature, de la proportion et de la combinaison des principes indiqués, il nous suffira de donner l'énumération des genres de maladies auxquelles l'expérience a fait trouver ces eaux convenables, et dans lesquelles on leur a vu produire les plus salutaires effets :

1°. *Dans toutes les maladies du système nerveux, sanguin et lymphatique* ;

2°. *Dans les affections des viscères ou des fonctions organiques* ;

3°. *Dans les maladies des articulations.*

Ce court exposé suffit pour faire entrevoir toute l'utilité de la brochure de M. Matthey, et l'intérêt qu'y trouveront généralement les hommes de l'art, et en particulier les malades qui seront dans le cas de se rendre à Saint-Gervais.

G. M. Raymond.

ITALIE.

26. — *Trattato de' caratteri fisici*, etc. — Traité des caractères physiques des pierres précieuses, pour les déterminer quand elles sont travaillées; par M. Haüy; traduit en italien, avec des notes, par l'abbé Louis Configliacchi; in-8°, avec 3 planch. Milan, 1819.

On connaît assez l'ouvrage original; il ne pouvait avoir un traducteur plus habile que M. Configliacchi, professeur de physique à l'Université de Pavie.

27. — *Prospetto fisico-politico*, etc. — Prospectus physique et politique de l'état actuel du globe, dressé par Adriano Babbi. Venise, 1818.

C'est une sorte de tableau qui n'excède pas la mesure d'une feuille. On y trouve toute la géographie, disposée par colonnes qui se correspondent. Les quatre parties du monde, et même la cinquième, c'est-à-dire l'Océanique, sont tracées par une ligne. On rapporte à chacune de ces parties les descriptions qui y sont relatives, la longitude et la latitude, la superficie et la population, les limites, les mers, les détroits, les promontoires, les rivières, montagnes, volcans, etc.; la variété des habitans, des idiômes, des religions, des gouvernemens; et, dans un tableau séparé, les divisions territoriales. On peut tirer beaucoup de profit de ces méthodes, destinées à faciliter l'instruction de la jeunesse; mais il ne faudrait pas dépasser leurs étroites bornes, au-delà desquelles on retrouve la même confusion qu'on voulait éviter.

28. — *Memorie e Lettere*, etc. — Mémoires et Lettres, jusqu'à présent inédites ou dispersées, de Galiléo Galilée; mises en ordre et commentées par le chevalier J. B. Venturi; première partie, avec un portrait de Galilée, gravé par M. F. Villamena, en 1613; in-4°. Modène, 1818.

M. Venturi avait déjà publié un Mémoire sur la vie de F. Marchi, célèbre architecte militaire du 16e siècle, et quelques Pièces inédites de Leonardo da Vinci. Il a, depuis, entrepris de nous donner plusieurs écrits de Galilée, qu'on ne connaissait pas ou qu'on avait oubliés. La collection la plus complète des Œuvres de Galilée parut à Padoue, en 1744; celle-ci peut lui servir de continuation. L'éditeur a disposé les nouvelles pièces suivant

l'ordre du tems, combiné, autant qu'il est possible, avec l'ordre des matières qu'elles contiennent, ce qui tend encore plus à éclairer l'histoire de la vie littéraire de Galilée. On trouve encore dans ce recueil, des éclaircissemens que M. Venturi a jugés nécessaires pour développer quelques traits relatifs aux Œuvres ou à l'histoire de ce grand philosophe. Tous les opuscules qui composent le premier volume ont été écrits depuis 1587 jusqu'à 1616. L'éditeur les a partagés en sections ou époques : la première et la seconde s'étendent de l'an 1587 à l'an 1604. Pendant cet intervalle, Galilée s'occupa principalement de mécanique et d'architecture militaire. La troisième section s'étend de 1604 à 1610, et contient des Mémoires sur l'étoile nouvelle de 1604, sur le compas géométrique et militaire, et sur le télescope. La quatrième section appartient aussi aux découvertes astronomiques de Galilée, et surtout à son *Nunzio sidereo*. La cinquième contient les éloges que Galilée recueillit à Rome même, des jésuites et du cardinal Bellarmin, et tout ce qui regarde son projet de déterminer les longitudes sur la mer, par les satellites de Jupiter; les taches du soleil, que Galilée découvrit le premier, et quelques théories de l'hydraulique. On trouve dans la sixième et dernière section, plus de quarante Lettres relatives à la persécution que Galilée s'attira de la part des théologiens, pour avoir soutenu et démontré le système de Copernic, sur le mouvement de la terre autour du soleil.

29. — *Vita di Giacomo Sannazaro*, etc. — Vie de Jacques Sannazar, etc. ; in-8°. Naples, 1817.

Quoique cette Vie n'offre rien de nouveau touchant ce poëte célèbre du 16e siècle, elle intéresse, et par le style, et par les observations que l'auteur a faites sur quelques remarques critiques de M. Roscoe. Peut-être l'auteur exalte-t-il plus qu'il ne faut l'*Arcadie* de Sannazar, mais on ne peut refuser à cette production le mérite de la correction et de l'élégance pour la prose, et de beaucoup d'originalité pour les vers. De même, si l'on considère l'époque où parut l'*Arcadie*, on ne peut nier que c'est le premier livre qui, avant le Bembo, donna aux Italiens du 16e siècle l'exemple du beau style, sans affecter beaucoup la manière de Boccace dans la prose, ni celle de Pétrarque dans les vers.

30. — *Commedie*, etc. — Comédies d'Alberto Nota, 2e édition, augmentée et corrigée par l'auteur; 4 vol. in-8°. Turin, 1818.

Les critiques impartiaux avaient signalé quelques défauts dans les Comédies de M. Nota : l'auteur ne s'est pas pour cela découragé; il a, au contraire, multiplié et amélioré ses pièces, en ce qui concerne la fable et les caractères. Après ses essais, on peut espérer qu'il atteindra à la gaieté et à la vivacité du véritable style comique.

31. — *Opuscoli*, etc. — Opuscules de J. B. Vico, recueillis et publiés par Charles-Antoine Rosa, marquis de Villarosa; in-8°, avec le portrait de Vico. Naples, 1818.

La plus grande partie de ce volume comprend la Vie de Vico, écrite par lui-même, et déjà publiée, pour la première fois, dans le *Recueil* du P. Calogerà. L'éditeur y corrige plusieurs fautes, et la complète en l'achevant. Le même éditeur promet que ce volume sera suivi par d'autres, qui renfermeront des écrits inédits ou peu connus, de Vico.

32. — *Le Rovine di Veleja*, etc. — Les ruines de Veleja, mesurées et décrites par Gio. Antolini, professeur d'architecture, etc., première partie, in-fol. de 56 pag., plus la Préface, la vue du Forum de Veleia, à l'aqua-tinta, et des gravures. Milan, 1819.

Les ruines de Veleia furent découvertes en 1760, et fouillées par l'infant dom Philippe, duc de Parme, en 1765. Ces recherches furent presqu'entièrement suspendues : on les a recommencées en 1816, sous le gouvernement de S. M. l'archiduchesse Marie-Louise. M. Antolini, architecte très intelligent, a entrepris de décrire tout ce qu'on a découvert jusqu'à présent; et, dans cette première partie de son ouvrage, il fait la description du Forum et des statues. Il nous promet, dans la deuxième, la description des édifices ruinés, des mosaïques et de divers fragmens. L'auteur a bien mérité des artistes et des antiquaires.

ESPAGNE.

33. — *Tratado des Tiphus Icterodes*. — Traité du Tiphus Icterodes, par dom François de Flores-Moreno; 1 vol. in-8°. Madrid, Orea, 1819.

L'auteur de cet important traité, l'un des meilleurs médecins de

l'école de Cadix, s'est consacré à l'étude de la fièvre jaune depuis l'année 1800, époque de l'apparition de cette maladie désastreuse en Andalousie. Il en expose l'histoire; il en décrit les symptômes, et recommande par-dessus tout l'usage des préparations mercurielles, auxquelles il doit, à ce qu'il assure, plus d'une guérison. Peut-être sa méthode aura-t-elle diminué dernièrement le nombre des victimes de ce fléau terrible, qui a cependant, suivant plusieurs récits, redoublé cette année même de malignité et de violence.

34. — *Nuevos elementos de geographia*, etc. — Nouveaux élémens de géographie générale, astronomique, physique et politique, pour servir de base à l'éducation de la jeunesse; par le docteur Jean-Juste Garcia; 2 vol. in-8°. Brun. Madrid, 1819.

La géographie politique occupe la plus grande partie de ces élémens, où l'on trouve rassemblé tout ce qu'il y a de plus remarquable dans tous les ouvrages modernes de géographie, publiés en Europe, mais plus particulièrement ce qui concerne l'Espagne. En parlant de géographie astronomique, l'auteur donne, sur les étoiles, les planètes, les comètes, le globe terrestre, et celui de la lune, sur la situation et le mouvement de ces corps, sur le système de l'univers, sur tout ce que l'on peut expliquer avec la sphère, des instructions élémentaires fort utiles. Dans la partie de la géographie physique, il parle de tous les objets terrestres; de la forme et de la figure du globe, des matières dont il est composé, de sa structure, des révolutions qu'il a éprouvées, de l'atmosphère qui l'environne, etc. Si M. Garcia n'est pas un écrivain original, il est au moins un compilateur exact et utile pour les jeunes gens.

35. — *Maria Estuard.* — Marie-Stuard, reine d'Écosse; tragédie en cinq actes par dom Pierre de Fuen-Mayor. Madrid, 1819. Quiroga, libraire, rue des Carretas. J. A. Llorente.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

36. — *Nieuwe verhandelingen enz.* — Nouveau Recueil de Mémoires de la Société pour la défense de la religion chrétienne contre ses détracteurs modernes, pour 1818. La Haye, chez les héritiers J. Thierry et compagnie; Mensing et fils.

37. — *Bijdragen tot de huishouding van staat, enz.* — Recueil

d'Observations pour servir à la connaissance de l'économie politique du royaume des Pays-Bas, pour l'usage des États-Généraux; par G. R. comte de Hogendorp; 4e vol.; 1re partie. La Haye. Veuve Allart et compagnie.

38. — *Geographiæ antiquæ compendium, in usum scholarum, scriptum à F. A. Bosse, gymnasii Lugduno-Batavi rectore*; in-8°. Leyde, C. A. et J. Honkoop, 1818.

39. — *Oratio de pulchri amore, quam habuit Phil. Gul. Van Heusde ad d.* 11 *Aprilis* 1818, *quum in Academiâ Trajectinâ, magistratu academico iterùm abiret*; in-8°. Utrecht, Van Paddenburg et Van Schoonhoven, 1819.

40. — *C. J. C. Reuvens, Oratio de laudibus Archæologiæ, habita ad d.* 24 *oct.* 1818, *cùm in Academiâ Lugduno-Batavâ philosophiæ theoreticæ et literarum humaniorum, imprimis archæologiæ extraordinariam professionem publicè auspicaretur*; in-4°. Leyde, S. et J. Luchtmans, 1819.

41. — S. J. M. *Van Geuns responsi* in-4°, *ad quæstionem historicam, in Academiâ Rheno-Trajectinâ propositam : « Quam vim habuerint apud Romanos fœminæ in res eorum politicas, bellorum civilium temporibus?—Adjiciatur huic quæstioni fœminarum characterismus. Præmio ornata*, in-8°. 27 *martii* 1817. Utrecht, Van Paddemburg et Van Schoonhoven, 1818.

Ce Mémoire est très bien fait. Le jeune Van Geuns, étudiant en droit, promet de soutenir avec honneur le nom qu'il porte, et qui s'est illustré depuis quelque tems dans différentes branches de la science.

42. — *A. G. Van Cappelle disputatio inauguralis de Zenobiâ, palmyrenorum reginâ*. Utrecht, 1817, in-8°.

Zénobie, princesse si illustrée vers la fin du troisième siècle, méritait cette monographie historique. Érudition, sagacité, impartialité, telles sont les qualités qui distinguent cette remarquable production.

43. — *Mengel-en Tooneel-poëzy*—Poésies mêlées et pièces de théâtre de S. Ipsz. Wiselius, etc. Amsterdam, C. Gartman et et Vanderhey, 1818 et 1819; 3 vol. in-8°.

Autant que nous pouvons en juger par des extraits, (car l'ouvrage que nous annonçons ne nous est point parvenu, et, pour le dire en passant, c'est une chose déplorable que l'extrême diffi-

culté de la transmission des livres de Hollande en France); ces trois volumes assignent à leur auteur un rang très distingué sur le Parnasse hollandais. On y trouve des odes, des élégies, des pièces dramatiques, des héroïdes, des épigrammes, etc., et, entre tant de genres divers, le choix est difficile. Le *Censeur des Censeurs*, bon journal hollandais, donne toutefois la palme aux pièces érotiques. Nous y avons admiré, entre autres, un très beau morceau de l'*Epitre de Déidamie à Achille*. M. Wiselius a acquis, par de bonnes études, une précieuse familiarité avec les poëtes de l'antiquité. Sa carrière politique lui a procuré d'ailleurs, une grande expérience du monde et des affaires. Ce double avantage n'est point indifférent pour les succès littéraires, et il manque à un grand nombre des compatriotes de M. Wiselius qui y suppléent, le mieux qu'ils peuvent, par la lecture. L'usage de la mythologie ancienne, inestimable ressource pour les poëtes, semble aller quelquefois jusqu'à l'abus chez le nôtre. *Est modus.*

M.

44. — *Mercure Belge*, rédigé par MM. Arnault (A. V.), Bory de St.-Vincent, Garnier (J. G.), Lesbroussart (Ph.), Meyer (J. G.), Paridaens (F.), Quetelet (A.), Raoul (L. V.), Reissemberg (F. baron de), Somerhausen, etc.; tome VIII, 3e livraison. Bruxelles, chez Weissembruch.

45. — *Journal général de médecine de la Belgique;* par une société de médecins et d'hommes de lettres, sous la direction de MM. Van Peene et Dubar; tome II, 12e cahier, 1re année. Gand, Ve Steven et fils, décembre 1819.

46. — *Algemeene kunst-en letterbode, enz.* — Messager général des arts et des lettres, pour l'an 1819, no 55. Harlem, Ve A. Loozjes.

LIVRES FRANÇAIS.

47. — *Traité sur la nature et le traitement de la goutte et du rhumatisme*, renfermant des considérations générales sur l'état morbide des organes digestifs, des remarques sur le régime, et des observations pratiques sur la gravelle; par Charles Scudamore, traduit de l'anglais sur la dernière édition; 2 vol. in-8o, ensemble de 49 feuilles trois quarts. Paris, Béchet jeune. Montpellier. Gabon. Prix, 10 fr.

48. — *Mémoire sur la nature des maladies endémiques à Carthagène* et dans le midi de l'Espagne, et particulièrement sur celle de la fièvre jaune; par M. Mimaut. Paris, 1819. J. J. Blaise, quai des Augustins, n° 61; 1 vol. in-8°. Prix, 1 fr. 50 c., et 1 fr. 75 c. franc de port.

Les circonstances actuelles ajoutent un nouvel intérêt à cet ouvrage, plein d'ailleurs de faits importans et de vues ingénieuses. La théorie de la *fièvre jaune*, devenue l'objet d'une attention presque générale, lui devra, dans quelques-unes de ses parties, plus de précision et plus d'étendue. On doit en féliciter la science; on doit féliciter surtout M. Mimaut d'employer aussi utilement pour elle les loisirs que lui laissent des fonctions honorables.

La fièvre jaune doit partout son origine à un air infecté de miasmes, c'est-à-dire, chargé d'exhalaisons putrides. Ces exhalaisons proviennent à leur tour d'un foyer de matières putréfiables et soumises à une certaine température. Ainsi, c'est toujours dans le voisinage d'eaux stagnantes et corrompues, et sous une chaleur de 24 degrés au moins que règne la fièvre jaune. Les marais Pontins à Rome, l'*Almajar* à Carthagène, les côtes de la mer dans le Nouveau-Monde, etc., ne la produisent que durant les années et les saisons où la température se trouve assez élevée. La température décide donc aussi des genres de maladies endémiques, comme elle décide du genre des végétaux et des animaux. Plus l'étendue des eaux croupissantes et l'intensité de la chaleur sont considérables, plus les exhalaisons putrides sont abondantes. et leurs effets terribles. Il est évident que les seuls moyens d'échapper absolument à un pareil fléau sont la dérivation des eaux, lorsqu'il n'est point encore établi, et la fuite, lorsqu'il l'est déjà. Un bon régime, une conduite réglée, des habitations espacées, des fumigations acides, des mesures sanitaires éclairées, etc., sont des moyens précieux, sans doute, mais ce ne sont enfin que des moyens secondaires.

Les fièvres intermittentes des marais offrent, selon M. Mimaut, une analogie réelle avec la fièvre jaune, qui ne paraît en être effectivement que le degré le plus exalté. Le témoignage de l'autopsie cadavérique manque malheureusement aux preuves qu'il a réunies, avec beaucoup d'art, en faveur de cette opi-

nion. Les vomissemens bilieux, les excrétions alvines, la couleur jaunâtre de la peau, etc., ne permettent guère de douter pourtant que le siége de la fièvre jaune ne réside aussi dans l'appareil digestif, comme on le sait positivement pour les fièvres intermittentes. La contagion de la fièvre jaune a, tour à tour, été soutenue avec opiniâtreté, et contestée avec chaleur. Cette question restera insoluble tant qu'on n'aura point déterminé, d'une manière rigoureuse, le sens précis du mot *contagion*. A cet exposé substantiel et rapide de l'histoire de la fièvre jaune, M. Mimaut a joint un précis historique de l'épidémie de Cagliari, en 1816. L'ensemble de l'ouvrage intéresse à la fois les amis des sciences et les amis de l'humanité, et l'auteur doit compter sur leur reconnaissance. FLOURENS.

49. — *Bibliothèque ophtalmologique*, ou Recueil d'observations cliniques sur les maladies des yeux, avec des notes de MM. Dupuytren, Pariset, Alibert; par le docteur Guillié, médecin en chef de l'institution royale des jeunes aveugles, oculiste de S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême, etc.; premier fascicule. 1 vol. composé de 8 fascicules avec gravures, 9 fr. Chez Croullebois, libraire, rue des Mathurins, n° 17.

50. — *Annales maritimes et coloniales*, ou Recueil des lois et ordonnances royales, réglemens et décisions ministérielles, Mémoires, observations et notices particulières, et généralement de tout ce qui peut intéresser la marine et les colonies, sous les rapports militaires, administratifs, judiciaires, nautiques, consulaires et commerciaux. Publiées avec l'approbation de son Excellence le ministre de la marine et des colonies, et sous les auspices de S. A. R. l'amiral de France; par M. Bajot, sous-commissaire de marine, chef du bureau des lois au ministère; de la société des sciences, belles-lettres et arts de Rochefort. Paris, imprimerie royale, 1819. 7 cahiers in-8°, comprenant les dix premiers n°s.

« J'avais promis, l'an dernier, dit l'auteur dans sa préface, de » me livrer, pour l'année 1819, à quelques recherches sur les » lois navales de l'Angleterre, j'étais même parvenu à rassembler » d'assez nombreux documens, lorsque j'appris qu'il avait été » publié à Londres, il y a environ dix ans, un ouvrage, *ex pro-* » *fesso*, sur la législation anglaise. Je me le suis aussitôt procuré. » S. Excellence M. le baron Portal, a bien voulu accueillir et

» encourager la proposition qui lui a été soumise de faire la tra-
» duction de cet ouvrage au bureau des lois de son ministère.
» Les intentions de son Exc. seront remplies, et nous insérerons
» en substance l'ouvrage dont il vient d'être question, dans la
» préface de 1820. » L'auteur promet ensuite pour l'année suivante la constitution et le régime naval des marines espagnole, hollandaise, suédoise, danoise, américaine et russe.

Le Recueil des annales maritimes est fait dans deux intentions; 1° d'être utile aux administrateurs, aux négocians, aux armateurs; c'est donc avec raison que l'auteur réunit dans la première partie du cahier, les actes administratifs, les ordonnances, et tout ce qui appartient à un ordre de choses positives; 2° de fournir des renseignemens à la fois instructifs et agréables aux gens du monde, aux littérateurs et aux savans, qui trouveront, dans la seconde partie, des observations sur les voyages et les découvertes, relatives aux sciences et aux arts, qui nous ont paru donner un cachet particulier à ce Recueil éminemment national. D. B.

51. — *Notice sur les canaux et particulièrement sur la concession du canal de l'Essonne.* 1819. Bossange et Masson, libraires, rue de Tournon, n° 6. Broch. de 87 pag., avec une carte de la navigation autour de Paris.

52. — *Almanach du commerce* de Paris, des départemens de la France, et des principales villes du monde, de J. de la Tynna, continué et mis dans un meilleur ordre par S. Bottin, chevalier de la Légion d'honneur, etc., auteur du premier *Annuaire statistique* qui ait été publié en France; pour 1820 (XXIIIe année). Prix, broché, pour Paris, 12 fr., au bureau de l'almanach du commerce, rue J. J. Rousseau, n° 20.

L'Almanach du commerce de feu J. de la Tynna, était devenu un livre presque indispensable, et l'on doit au continuateur, M. Bottin, de nombreuses améliorations dans l'édition de 1819. On y trouve plus de méthode dans les listes spéciales des états, plus de développemens dans la liste générale, un système plus clair d'abréviations et de renvois. Des notes sommaires intercallaires, en signalant les conquêtes de l'industrie française, offrent le double avantage de rendre les nomenclatures moins arides. Nous pourriens citer une foule d'heureux résul-

tats que constate une lettre de M. le comte François (de Neufchâteau), qui se trouve jointe au volume.

53. — *Réflexions morales*; par M. Naudé St.-Maurice. Paris, 1820, in-18 de 164 pag. Pélicier, au Palais-Royal. Prix, 1 fr. et 1 fr. 50 cent.

Ce recueil présente quelques aperçus fins, quelques vues déliées et intimes; mais, en résultat, moins de nouveauté dans la pensée que dans l'expression; moins de profondeur dans le coup-d'œil que de précision dans le langage. Souvent une adroite manière de parler semble rajeunir une réflexion déjà émise; on la prendrait pour neuve, parce qu'elle est offerte sous un jour nouveau. Quelque affectation se fait parfois sentir, comme dans la phrase suivante : « Le mariage est quelquefois un rendez-vous à l'amour : on passe par un mari, pour arriver à un amant. » Je ne sais si Marivaux eût mieux dit. Quelquefois aussi la pensée est obscure : on attend un développement nécessaire; et la réflexion, au lieu de laisser dans l'esprit un trait de lumière, n'y laisse qu'une énigme métaphysique à deviner.

On rencontre quelques lignes fausses et contournées, comme celle-ci : *La satiété est le besoin du riche.* Je ne m'arrête pas sur l'inintelligible prétention de cet adage.

Au surplus, le caractère dominant de ce recueil est la justesse, et, par-dessus tout, la finesse. Il y a, dans beaucoup de remarques, une heureuse sagacité de vues, et une rare connaissance de l'homme; je ne citerai que les réflexions suivantes : Quand il est poli, l'orgueilleux se croit bon. La faiblesse est le tyran du faible. L'orgueilleux traite les hommes d'après l'opinion qu'il a d'eux; l'habile d'après celle qu'ils ont d'eux-mêmes.

Ph. E. Chasles.

54. — *Les trois Voyageurs, essai philosophique*; par M. J. J. Lemoine. A Paris, Baudouin frères, rue de Vaugirard; Ponthieu et Delaunay, libraires, galerie de bois, au Palais-Royal. 2 vol. in-8°.

L'auteur, obligé de fuir de la capitale en 1793, résolut de suivre l'armée française, et de contempler de près ses travaux et sa gloire; il se dirigea vers les Alpes : il ne tarde pas à entrer dans les belles plaines de l'Italie. Il s'émeut à l'aspect des belles choses qui s'offrent à ses yeux. Mais pourquoi ses émotions

ne sont-elles pas moins fortes à la vue, ou au récit des choses les plus ordinaires? Toute sensation l'étonne, le foudroie, l'anéantit également. S'il eût été foudroyé aussi souvent qu'il le dit, nous ne lirions pas ses œuvres. Oserai-je dire une vérité aux hommes qui s'annoncent comme doués d'une si haute sensibilité? Ils ne ressemblent pas mal à ces conteurs qui promettent de nous faire bien rire : ils ne produisent aucun effet; ils fatiguent. A Dieu ne plaise que ce reproche s'applique tout-à-fait à M. Lemoine! Ses défauts sont rachetés par de véritables beautés; son style est correct et clair, quelquefois il s'élève à une grande hauteur. Il ne demande du reste, pour prix de ses travaux, qu'un *doux frémissement*, une *émotion vertueuse*, une *larme répandue*; et, sans doute, s'il ne demande que cela, il est fort modeste. Qui ne serait ému par certains de ses discours philosophiques? Et qui pourrait retenir quelques larmes à la peinture touchante de ses amours? La partie purement philosophique de l'ouvrage ne nous apprend rien de nouveau, quoiqu'il y ait un livre entier consacré *à la solution des plus hautes questions*. Cependant on ne peut s'empêcher de lire avec un grand intérêt le quatrième livre ayant pour titre : *de l'influence de la philosophie*; ce livre est fort bien écrit, ainsi que celui où l'auteur rend compte *des divers systèmes*. Celui de Kant y est présenté avec une grande netteté; l'auteur ne l'adopte pas entièrement. V. F.

55. —*Notices historiques*, critiques et bibliographiques sur plusieurs livres de jurisprudence française, remarquables par leur antiquité ou leur originalité, pour faire suite à la bibliothèque choisie des livres de droit; par Me Dupin, docteur en droit et avocat à la cour royale de Paris; in-8° de 88 pages. Paris, 1820, Warée oncle.

L'infatigable auteur, qui trouve le secret d'approfondir l'histoire de notre législation par de savantes recherches, en même tems qu'il se couvre de gloire au barreau en défendant nos libertés, arrange en trois classes les ouvrages dont il rend compte dans ces utiles notices. Les uns sont des ouvrages officiels ou qui passent pour tels; les autres sont de vieux livres de droit, de pratique, ayant servi à débrouiller le chaos de notre procédure et de notre droit coutumier. La troisième classe se compose de quelques produc-

tions qui ne sont remarquables que par l'originalité; le mauvais goût, la barbarie. Le public apprendra avec plaisir que Mr Dupin nous prépare une histoire du droit français, public et privé.

56. — *Plaidoyer de M. Dupin*, avocat, pour M. le chevalier Desgraviers, légataire universel de feu S. A. S. monseigneur le prince de Bourbon-Conti, prince du sang. Recueilli par M. Breton, sténographe; in-8o. Paris, 1820. Baudouin frères, rue de Vaugirard, no 36.

57. — (*) *Tableaux séculaires chronométriques* de l'histoire de France, par M. Goffaux, professeur émérite au collége de Louis-le-Grand; 1 vol. in-8o. Paris, 1819; Arthus-Bertrand et Béchet. Prix, 6 f.

58. — *Tableaux historiques de la France*, ou Histoire de la géographie, des productions naturelles, de l'homme physique et de la cosmogonie, des traditions orales, des traditions écrites de la France; par G. Graulhié; in-folio. Paris, 1819. Prix, 4 fr. par livraison; et 4 fr. 50 c. par la poste. Chez Constant-Chantpie éditeur, rue des Mathurins Saint-Jacques, hôtel de Cluny, no 14.

Cette *Histoire de France*, divisée en quarante-huit tableaux, commence aux premières traditions sur les tems obscurs des Gaules, et continue jusqu'à la libération du territoire français par les armées alliées en 1817. Les six premiers tableaux sont consacrés à faire connaître la *géographie naturelle* de la France, ses divisions et subdivisions anciennes et modernes, les minéraux, végétaux et animaux qui lui sont propres, enfin l'homme en général, puis les différentes races dont les Français tirent leur origine. L'auteur passe ensuite à l'histoire des Celtes, premiers habitans des Gaules; il raconte l'invasion des peuples barbares dans cette contrée; la domination des Romains qui y fut établie par les conquêtes de Jules-César; le soulèvement des Germains et des Francs contre la redoutable puissance de Rome, et la fondation de la première race des rois francs par Mérovée. Suivant alors l'ordre de succession, l'auteur continue, dans chaque tableau, l'histoire d'un ou de plusieurs règnes, selon l'importance des événemens qui leur appartiennent.

Ce plan, sagement conçu, en permettant d'embrasser d'un coup-d'œil une longue suite de siècles, et de comparer les diverses formes de gouvernemens qui ont succédé les unes aux autres,

offrait de grands avantages dont l'auteur n'a pas toujours su profiter. Il s'est appliqué principalement à décrire la marche et les effets de la féodalité, ennemie des rois et des peuples, la balance et la lutte des pouvoirs; il n'a peut-être pas donné assez d'attention à l'agriculture, au commerce, aux sciences, dont les progrès contribuent si puissamment à la gloire et au bonheur des nations, et se lient à tous les grands intérêts politiques.

On trouvera, dans cet ouvrage, quelques faits intéressans et peu connus, mais dont l'authenticité ne paraît point assez garantie; le style est rarement celui qui convient à l'histoire, surtout dans les premières livraisons. Les événemens de la révolution, le règne de Bonaparte, la restauration, les cent jours, ne sont pas exposés avec une sage impartialité. Ces critiques nous sont dictées par le désir de voir l'auteur profiter à l'avenir de tous les avantages du plan qu'il s'est tracé. M. Graulhié promet un nouveau tableau, tous les ans, pour tenir ses lecteurs au courant des événemens qui seront arrivés dans l'année; s'il veut soigner davantage son style, rectifier quelques erreurs échappées à sa plume, il ajoutera encore à l'intérêt de son utile travail. A. L. S—n.

59. — *Esquisse historique sur les cent jours*, et fragmens inédits relatifs aux séances secrètes des Chambres, à la marche du gouvernement provisoire, et aux négociations d'Haguenau; in-8°. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36.

Cet ouvrage renferme deux parties bien distinctes : la première est une *Esquisse historique*, élégante et rapide des *cent jours*. Nul événement essentiel n'y est omis; tout y est placé dans son véritable jour; et, quoique l'auteur ait suivi l'ordre chronologique des faits, il a su cependant disposer avec art ses matériaux. Ce qui reste à faire à l'écrivain, pour la savante disposition de ces parties, fournit encore une ample matière à son talent, et fait avec avantage ressortir les qualités de son style, tantôt brillant, tantôt facile, et toujours approprié au sujet.

La seconde partie de cet écrit est une sorte de galerie, ornée de tableaux d'histoire. Les principaux événemens des *cent jours* ont fourni les sujets. Il n'est aucun de ces fragmens qui ne pique singulièrement la curiosité; il en est beaucoup dont le mérite est de la satisfaire complètement. C'est à ce titre que se recommandent tous ceux qui ont pour objet l'esprit de sagesse et de dé-

vouement national qui a été développé dans les Chambres. Les détails du comité secret de cette époque si critique, sont du plus haut intérêt; ainsi que tout ce qui a trait à l'abdication de Napoléon. Des particularités moins connues étaient celles des conférences d'Haguenau; c'est dans ces *fragmens* qu'il faut les lire pour en avoir une connaissance complète.

60. — *Notices historiques, statistiques et littéraires sur la ville de Strasbourg;* par Jean Fred. Hermann; t. 2 et dern.; in-8° de 30 feuil. un quart. Levrault. Strasbourg, 1819.

Le 21e chapitre de cet ouvrage, intitulé *Notices littéraires*, est divisé en onze sections : I. *Établissemens littéraires*. II. *État des professeurs à la première Académie de Strasbourg, établie par l'empereur Maximilien II, en 1566, inaugurée en 1567, y compris quelques-uns qui professaient déjà auparavant* (suivi d'un paragraphe sur Brande, Murner, Fischart et Moscherosch, auteurs satiriques de Strasbourg, etc.). III. *Poëtes alsaciens et phonasques* ou *Chantres-Maîtres* (en allemand *Meister-Sanger*) de Strasbourg. IV. *Peintres, dessinateurs, graveurs, sculpteurs et autres artistes de Strasbourg*. V. *Sociétés littéraires de Strasbourg*. VI. *Bibliothèques*. VII. *Cabinets de curiosités*. VIII. *Monumens et inscriptions*. IX. *Découvertes faites en différens tems à Strasbourg*. X. *Des imprimeurs de Strasbourg, et de quelques ouvrages imprimés dans cette ville ou publiés par ses libraires*. XI. *De la langue allemande que l'on parle à Strasbourg*. Il manque à ce volume le plan, mentionné page 214 et suivantes du tome Ier, et qui devait être délivré avec le second volume.

61. — *De la Corse, et des mœurs de ses habitans;* par M. Agostini; in-8°. Paris, 1819, Dufart, quai Voltaire, n° 19.

L'auteur vante avec enthousiasme le climat, les productions et le caractère des habitans de cette île, qu'il dit avoir été célèbre dans l'antiquité et gouvernée par un fils d'*Hercule;* Rousseau, qui en avait fait une étude particulière, en s'engageant à composer pour elle un corps complet de lois, avait prédit qu'un jour elle étonnerait l'Europe. Le trait distinctif du caractère Corse est l'amour de la patrie, de la guerre et de la vengeance. La brochure de M. Agostini offre de l'intérêt. — Nous avons reçu et nous publierons quelques notices sur la Corse, contrée inté-

ressante et fertile, beaucoup trop négligée depuis long-tems par la France.

62. — (*) *Congrès de Carlsbad;* par l'auteur du Congrès de Vienne, M. de Pradt, ancien archevêque de Malines. — Première partie; in-8°, de 87 pages : prix, 2 fr. et 2 fr. 30 c. — *Idem.* Seconde partie, 207 pages : prix, 4 fr et 4 fr. 75. Béchet, quai des Augustins, n° 57.

63. — *Correspondance historique et littéraire;* in-8° de 470 pag. Béchet, quai des Augustins, n° 57 : prix, 6 et 7 fr. 50 c.

64. — *Seconde lettre aux députés de l'Isère;* par M. Grégoire, ancien évêque de Blois; in-8° de 31 pages. Paris, 1820. Baudouin frères.

Cette seconde Lettre, où l'auteur repousse avec modération et fermeté les diffamations calomnieuses, déversées sur lui par la fureur de l'esprit de parti, et s'élève à de hautes considérations d'intérêt public, est aussi intéressante par le sujet, que par le fond des idées, par la profonde logique de l'auteur, et par cette manière vive, franche et hardie, un peu âpre, quelquefois incorrecte, qui caractérisent les ouvrages de cet honorable défenseur de la religion catholique et des droits de l'humanité. LANJUINAIS.

65. — *Discours sur l'étude philosophique des langues*, lu à l'Académie française, dans la séance privée du premier mardi de décembre 1819; par M. de Volney, pair de France, etc.; in-8° de 42 pages. Paris, 1819, Baudouin frères.

Ce petit ouvrage porte le cachet de l'auteur, comme tous ceux qui sont sortis de sa plume; il ne peut manquer d'intéresser vivement nos gens de lettres qui, sur la connaissance des langues, sont restés la plupart un peu au-dessous des littérateurs étrangers. M. de Volney appelle étude *philosophique* des langues, toute recherche impartiale, tendant à connaître ce qui concerne les langues en général; à expliquer comment elles naissent et se forment; comment elles s'accroissent, s'établissent, s'altèrent et périssent; à montrer leurs affinités, ou leurs différences, leur filiation, l'origine même de l'admirable faculté de parler et d'écrire. — Son Discours élégant, non moins que savant, est divisé en six paragraphes, dont voici les titres : I. Nouveauté de cette étude chez les modernes, ignorance absolue des anciens à cet égard. II. École grecque : systèmes établis avant les faits

observés. III. École égyptienne. IV. École juive. V. École chrétienne. VI. École philosophique. Observations des faits, établis comme préliminaire indispensable à toute théorie. — Le résumé est : « L'étude des langues fut à peu près nulle chez les anciens; chez les modernes, elle a d'abord été remplie de préjugés et d'erreurs; elle n'a été conforme au sens droit et à l'indication des faits, que depuis un siècle, depuis que de nombreux matériaux se trouvent enfin rassemblés. Il reste encore beaucoup à faire pour en construire un édifice régulier, qui nous présente la théorie et la pratique, s'appuyant et s'expliquant réciproquement. »

LANJUINAIS.

66. — *Grammaire française*, du langage grammatical; par M. Virard; in-12 de 53 pages. Grenoble, 1819.

L'auteur, déjà connu par des écrits estimés sur la grammaire et sur la philosophie, distingue sept parties dans la grammaire : 1° le langage grammatical; 2° l'orthographe; 3° la prononciation; 4° la syntaxe; 5° la versification; 6° la signification des mots; 7° leur étymologie. Il donne ici la 1re partie de son travail; et l'on ne saurait se dissimuler qu'après tant de grammaires, si cet écrit ne se lit pas sans intérêt, c'est que l'analyse grammaticale est une mine vraiment inépuisable. Nul n'est si habile en cette partie qu'il n'ait encore beaucoup à apprendre.

67. — *Annales de grammaire*, rédigées par MM. Butet, Lemare, Perrier, Scott de Martinville, Vanier, membres de la Société grammaticale. On souscrit à Paris, chez Béchet aîné, libraire : prix de la souscription, pour 12 livraisons, 12 fr. pour six mois, 7 fr. 50 c., pour un numéro 1 fr. 50 c.

Cet ouvrage utile avait été suspendu pendant quelque tems; les 6e et 7e livraisons viennent de paraître.

68. — *Solyme conquise ou la dispersion des Juifs*, poëme en vingt-six chants; par M. d'Esquiron St.-Agnan, correspondant de l'Académie d'Erfurt, etc. 2 vol. in-8°, fig. Paris, 1819.

Tandis que la curiosité publique était attirée vers la fidèle représentation de la Jérusalem actuelle, dans son état d'abaissement et de dégradation, par les prestiges de la peinture et d'un procédé moderne (panorama de Jérusalem), un littérateur distingué consacrait ses veilles et ses études à célébrer, en poésie, la chute de la Jérusalem antique, la seconde et la dernière dis-

persion du peuple juif. Les rives du Jourdain ont toujours été propices au génie de la poésie et des arts ; c'est là, que le Tasse, Milton, Racine, Klopstock, M. de Châteaubriand, ont trouvé la source de leurs inspirations les plus sublimes. Une seule des grandes époques, dans les annales juives et chrétiennes, restait à traiter en poésie : la prise de Jérusalem par Titus, l'accomplissement des prophéties antiques, la dernière chute du temple, et la dispersion, encore subsistante d'Israël. Cette tâche difficile, M. d'Esquiron l'a entreprise ; il y a consacré de longues années, d'austères travaux, de longs sacrifices. Le sujet présentait de grandes difficultés : à l'époque choisie par l'auteur, les mœurs et le caractère des Juifs disparaissaient peu à peu au milieu des déchiremens intérieurs, et l'éclat des richesses poétiques disparaît toujours aussi entre les mains du poëte avec la nationalité de son sujet ; d'un autre côté, dans un poëme dont le dénouement, l'esprit et le merveilleux sont dans le sens du christianisme, l'intérêt religieux devait être opposé aux Juifs, représentés comme subissant un châtiment terrible et prédit ; et cependant, ils défendent, dans les récits de M. d'Esquiron, l'indépendance et la liberté de leur patrie contre les légions conquérantes d'un peuple oppresseur ; l'intérêt politique est donc en leur faveur, et en contradiction avec l'intérêt religieux. Peut-être même, la position particulière de M. d'Esquiron a-t-elle encore affaibli davantage ce dernier intérêt : à l'époque heureuse où nous sommes, la justice et l'humanité sollicitent et obtiennent tous les jours la destruction de ces chaînes odieuses d'esclavage, dont la haine des peuples chargea jadis le peuple d'Israël ; et cependant tous les jours encore, le fanatisme et l'ignorance opposent quelques efforts à ces réclamations généreuses. M. d'Esquiron a plaidé lui-même cette noble cause, si bien défendue en France, à l'aurore de notre régénération politique, par Malesherbes, Mirabeau, Lafayette, Grégoire, etc ; plus récemment, par M. Bail, et dans le recueil même où j'écris en ce moment, par son ingénieux et infatigable directeur. M. d'Esquiron aurait craint de démentir, même dans le langage des fictions, et dans le récit de faits antiques, les principes qu'il a professés, comme publiciste ; en sorte que j'ose dire que le philosophe, dans son ouvrage, nuit quelquefois au poëte. Le plan du poëme est sage, simple et

naturel; les caractères sont heureusement tracés; l'invention du merveilleux ne mérite, en grande partie, que des éloges; le choix des matériaux est fait avec l'érudition la plus profonde, avec le discernement le plus rare; la versification est élégante, harmonieuse, souvent pleine de goût et d'onction. Si, en reconnaissant le versificateur, on cherche quelquefois le poëte, si l'imagination et surtout la sensibilité ne se trouvent pas toujours au même degré que l'instruction et l'intelligence, il faut remarquer qu'il est difficile de conserver toujours la chaleur et le type de l'invention, en traitant un sujet qui, dans ses parties considérées isolément, a fourni tant d'inspirations heureuses aux génies les plus féconds et les plus originaux.

Dans le 24e et dernier chant, l'auteur s'est élevé à une grande hauteur; les derniers efforts d'un peuple expirant, un culte antique et solennel prêt à disparaître, le carnage et l'incendie qui ont accompagné la destruction de la cité sainte, ces grandes et terribles scènes sont dépeintes par M. d'Esquiron, avec une énergie et une fidélité remarquables. Les notes présentent de l'intérêt et ont dû coûter beaucoup de recherches; quelques-unes renferment des erreurs que je reprocherai à ceux qui ont fourni à l'auteur des renseignemens inexacts. Il croira sans peine à l'assurance que je lui donne, que les faits qu'il avance dans une de ses notes, relativement à une certaine pratique qu'on suppose exécutée par la main de médecins juifs dans les familles qui professent secrètement, en Espagne, le judaïsme, à l'égard de ceux de leurs enfans qui, parvenus à l'âge de 13 ans, refusent de se soumettre à la loi de Moïse, sont entièrement controuvés. L'auteur a peu à se louer aussi des soins qu'on a donnés à l'exécution typographique de quelques phrases en caractères hébreux répandus dans ses notes, mais ces taches si légères déparent très peu un ouvrage aussi important et aussi estimable.

MICHEL BERR.

69. — *Philippe II*, tragédie en cinq actes et en vers; par M. Daumier, vitrier, de Marseille. Paris, chez l'auteur, marché aux Fleurs, n° 9, et chez les marchands de nouveautés.

Né dans la classe ouvrière, sans autre éducation que celle qu'on avait jugée assortie à la profession qu'il devait embrasser, et qu'il exerçait même encore quelque tems après avoir livré au

public son premier essai de poésie, M. Daumier cède à l'instinct d'un talent dont la nature avait mis en lui les premiers germes, cherche dans ses lectures le sujet d'un drame, trouve par hasard la nouvelle historique de don Carlos, et compose la tragédie de *Philippe II*. Cette pièce, représentée sur un théâtre d'amateurs (rue Chantereyne), a obtenu quelque succès, ce qui a décidé l'auteur à la faire imprimer. Schiller, Alfiéri, Chénier, ont déjà traité le même sujet : on sent bien que M. Daumier ne peut soutenir aucune comparaison avec ces grands maîtres. L'art théâtral n'est pas du nombre de ceux que l'instinct seul de la nature peut faire deviner; il exige un sentiment exquis des convenances, une grande connaissance de la scène, une étude approfondie de l'histoire, que la lecture et les méditations qu'elle fait naître peuvent seules donner. Nous ne citerons donc ici l'ouvrage de M. Daumier que comme un exemple de ce que peut un talent naturel, aidé d'une insuffisante instruction, et nous engagerons sérieusement l'auteur, dans son propre intérêt, à ne pas confondre la métromanie avec l'instinct poétique; car il est quelquefois difficile de les distinguer à leur naissance, surtout lorsqu'on se trouve à une époque où presque tout le monde sait tourner un vers.

(*) — 70. — *Œuvres de J. F. Ducis*, six vol. in-18; *les mêmes Œuvres*, 3 vol. in-8°. *Épîtres et poésies diverses de J. F. Ducis*; 2 vol. in-18. Paris, Nepveu, libraire, passage des Panoramas, n° 26. L'édition en six volumes in-18 est ornée du portrait de l'auteur, d'après Gérard; de 4 planches de musique de Grétry, et de 12 gravures d'après MM. Girodet, Desenne, Calmé et Albrier; imprimée par P. Didot aîné. Prix, 16 fr. — Papier carré vélin des Vosges, 12 grav. avant la lettre, 32 fr. — Avec les épreuves sur papier de Chine et eau forte, 64 fr.

L'édition en 3 vol. in-8° est accompagnée de 12 grav. en taille-douce, dont le portrait, d'après Gérard, par Forsell; Hamlet et Othello, d'après Dorsenne, par Lignon; la Côte des amans, d'après Girodet, par Leroux; et les 8 autres grav., d'après Dorsenne, par Adam, Pauquet, Simonet, Pourvoyeur et Goulu; et de deux planches de musique de Grétry. Prix, 24 fr. — Les mêmes, vélin, 48 fr. — Les mêmes, avec les 10 grav. avant la lettre de l'éd., in-18, tirées sur in-8°, et offrant les mêmes sujets des tragédies, traités séparément, 68 fr.

Les *Épîtres et Poésies diverses* sont précédées du portrait de l'auteur, d'après Gérard, de trois gravures, d'après MM. Girodet et Desenne, exécutées par Leroux, Johannot et Simonet jeune, et de quatre planches de musique, par Grétry; papier vélin. Prix, 12 fr. — Les mêmes, grand-raisin, avec deux grav. et deux planches de musique, 7 fr.

Il est inutile de faire ici l'éloge de Ducis, que M. Lemercier place à juste titre au-dessus de Crébillon, parce que, dit-il, la terreur ne marche jamais sans pathétique. Ces éditions diverses de ses OEuvres ne peuvent manquer de fixer l'attention et de trouver de nombreux acquéreurs. M. Nepveu, qui les présente ici au choix de tous les goûts et à la portée de toutes les fortunes, annonce en outre qu'étant seul propriétaire de ces œuvres, réunies ou séparées, il vend séparément, à raison de 2 fr. chaque pièce, les tragédies d'*Hamlet*, de *Macbeth*, du *Roi Léar*, de *Roméo*, d'*OEdipe chez Admète*, d'*Abufar* et d'*Othello*.

71. — *Choix de Contes et Nouvelles*, dédiés aux femmes, par Auguste Lafontaine; traduits de l'allemand par madame Elise Voïart, traducteur de plusieurs romans; 2 vol. in-12. Paris, Ponthieu, libraire au Palais-Royal, galerie de Bois, n° 201. Prix, 5 fr.

Les amis de la littérature allemande ne verront pas sans intérêt le *Choix de Contes et Nouvelles*, d'Auguste Lafontaine, que vient de traduire et de publier madame Élise Voïart. Ce recueil, comme tous les ouvrages du même auteur, se recommande par une foule de caractères bien tracés, d'observations ingénieuses, de tableaux de famille vrais et gracieux. Le style élégant et naïf de l'original n'a rien perdu de ses charmes dans la nouvelle traduction : elle reçoit même un nouveau prix de quelques contes échappés à la plume de madame Élise Voïart, qui ne sembleront nullement déplacés à côté de ceux du célèbre romancier.

72. — *La Famille Lillers*, ou Scènes de la vie, par A. J. C. S. Prosper, auteur de l'*Observateur au* XIX*e siècle*; tome 1, in-12. Paris, Pichard, quai de Conti, n° 5. Prix, 2 fr. 50 c. L'ouvrage entier sera composé de quatre ou cinq livraisons.

Ce petit roman, écrit avec beaucoup d'esprit, est d'un genre tout-à-fait original. L'auteur s'y met parfois en scène dans des prologues remplis de grâce et de pensées fines et délicates; il offre une lecture récréative et peut-être même instructive.

73. — *Vie d'Agricola*, traduction de Tacite; par un officier du corps royal d'état-major; 1 vol. in-8°. Paris, 1819.

J'ai comparé la nouvelle version de la *Vie d'Agricola* avec celles de *La Bletterie*, de *Nivernais* et de *Dureau de la Malle*. Beaucoup plus fidèle que les deux premières, elle me paraît sentir moins que la dernière ce travail et cette gêne qui forment trop souvent le cachet des productions exotiques. Si l'auteur a le projet de traduire les Œuvres complètes de Tacite (et l'essai qu'il vient de donner au public doit le faire désirer), nous l'engageons à se méfier un peu de la prétention au laconisme. Elle produit quelquefois, j'en conviens, des résultats très heureux, mais il faut savoir la retenir dans de justes bornes.

Les notes historiques et critiques sont en général pleines d'intérêt et même de charme. On sent qu'elles partent d'une ame élevée et d'un excellent esprit. S.

74. — *Essai sur les mystères d'Éleusis*; par M. Ouvaroff, conseiller d'État actuel de S. M. l'empereur de Russie, curateur de l'instruction publique de Saint-Pétersbourg, membre honoraire des Académies des sciences et des beaux-arts de cette ville, correspondant de la Société royale de Göttingue, 3e édition, revue, corrigée et augmentée; in-8°. Paris, imprimerie royale, 1816.

Le but de cet ouvrage, publié d'abord en 1812, et auquel deux sections nouvelles ont été ajoutées depuis, est de montrer que non-seulement les mystères des anciens étaient l'ame du polythéisme; mais encore qu'ils étaient issus de la source unique et véritable de toutes les lumières répandues sur le globe. Tout homme impartial, selon M. Ouvaroff et son savant éditeur, verra dans l'Orient le berceau des traditions religieuses et des disciplines philosophiques. Les mages des Indiens sont les premiers, d'après Pausanias, qui aient dit que l'ame de l'homme est immortelle. Il est constant que le panthéisme oriental, qui faisait de l'univers une émanation du premier être, avait pénétré dans l'Égypte et en Grèce. Il est démontré que l'Inde a connu le *Misr* et le *Nil*; que la trinité égyptienne et la trinité indienne ont une origine commune. Un fait consigné dans Eusèbe, c'est que les Égyptiens représentaient le *Demiourgos Kneph*, de couleur bleue, tirant sur le noir, avec une ceinture et un sceptre; et qu'il est impossible de ne pas reconnaître dans cette image la

Vischnou indien. Dans la mythologie des Indous, dit Wilfort (*Asiatic Research*), la carnation de Brama est rouge, celle de Vischnou, bleu azur foncé. Enfin ces paroles, prononcées lorsqu'on levait l'assemblée aux mystères d'Éleusis : *konx. om. pax.*, qu'on n'avait jamais pu expliquer, et dont le dernier mot est passé du langage familier des Romains dans le nôtre : *Pax! paix! silence!* ces paroles sont samscrites, et les brahmes s'en servent encore à la fin de plusieurs cérémonies religieuses. On apprenait à connaître la nature dans les grands mystères, dit saint Clément d'Alexandrie; et Lactance assure que ces mystères étaient semblables à ceux de l'Égypte, et Cérès la même qu'Isis.

La Grèce fut peuplée par des colonies asiatiques : tous les faits, tous les témoignages épars se rattachent au principe fécond qui place dans l'Orient le foyer des lumières, et le centre de toute la civilisation du globe. L'expédition française en Égypte, les travaux des Anglais au Bengale, déterminent déjà, d'une manière fort authentique, les rapports qui ont existé entre l'Inde ancienne et l'Égypte. Formons des vœux pour que l'attention de l'Europe entière se porte enfin sur cette littérature asiatique, la source de toutes nos connaissances. Déjà les recherches du savant Zoëga en Danemarck, les veilles laborieuses de MM. Silvestre de Sacy, Akerblad, Étienne Quatremère, semblent confirmer l'espoir qu'avait donné l'inscription de Rosette, de retrouver par l'application de la langue copte, l'ancien alphabet égyptien. D. B.

N. B. Le libraire Rodwell, de Londres, a publié une traduction anglaise de l'ouvrage de M. Ouwaroff; par M. J. D. Price, accompagnée d'observations par M. Christie, et d'une planche représentant un vase sicilien.

75. — *Notice des estampes* exposées à la Bibliothèque du Roi; petit in-8° de 94 pages. Paris, 1819. Leblanc, rue de Furstemberg, n° 8 *ter*; et Delaunay, au Palais-Royal.

Depuis que M. Joly, conservateur du cabinet des estampes, dépendant de la Bibliothèque royale, a conçu l'heureuse pensée de faire placer sous verres quelques-unes des pièces les plus curieuses de cette riche collection, et de les exposer, ainsi encadrées, à l'examen du public, on a dû sentir combien il serait

utile qu'un catalogue de cette exposition indiquât aux personnes qui visitent ce monument, quels sont les objets les plus curieux, et désignât les particularités les plus remarquables qui les distinguent. C'est là l'objet de l'ouvrage que vient de publier un auteur anonyme, que nous supposons l'un des hommes instruits, attachés à la direction du cabinet.

Nous voyons, dans l'introduction de cet ouvrage, que la formation de la collection royale des estampes, date de l'an 1667, et qu'elle est due à la munificence de Louis XIV et au zèle de Colbert. Augmenté successivement par l'acquisition de plusieurs collections, et notamment par les achats que M. Joly le père a dirigés pendant quarante ans, ce cabinet renferme aujourd'hui douze cent mille estampes. — Cette immense collection peut être considérée sous divers rapports. Par sa nature propre, elle appartient à l'art de graver. Comme imitation de tableaux, de statues et d'autres monumens, elle reproduit tous les chefs-d'œuvre de la peinture, de la sculpture et de l'architecture; elle montre les progrès de ces différens arts, et les révolutions qu'ils ont éprouvées; et en ce qui concerne enfin les sujets traités par les dessinateurs, les sculpteurs et les peintres, elle offre une innombrable quantité de traits historiques, de compositions allégoriques, de portraits, de plans de villes et d'édifices, d'images d'animaux et d'autres productions de la nature, propres à faciliter la connaissance de l'histoire civile et religieuse, ainsi que celle des usages, des costumes, et de l'histoire naturelle de tous les pays. L'auteur nous fait voir qu'aucune de ces branches de nos connaissances, auxquelles la gravure peut s'appliquer, n'a été négligée dans la formation du cabinet. L'histoire de France occupe seule quatre-vingts portefeuilles, la topographie de la ville de Paris, trente-quatre. Les portraits sont au nombre de cinquante-cinq mille. La collection mythologique, dont nous devons la formation à M. Joly, est déjà très considérable.

Un arrangement méthodique, en divisant et classant ce vaste ensemble, rend les recherches également faciles à l'amateur d'estampes, qui veut admirer les chefs-d'œuvre de l'art de graver, au peintre qui étudie la marche et l'esprit des compositions, à l'érudit qui souvent ne peut retrouver que là des particularités historiques, des dates, des témoignages anéantis partout ailleurs.

L'exposition des estampes encadrées présente des ouvrages remarquables dans presque tous les genres, pour la beauté du burin, pour l'emploi de l'eau forte, pour la rareté, comme pour l'ancienneté des pièces. A côté des premiers essais de la gravure, on voit des ouvrages de Marc-Antoine, de Lucas de Leyde, de Rembrandt, des Bolswert, de Pontius, de Poilly, de Roulet et de la plupart des graveurs célèbres de tous les pays; et auprès de ces chefs-d'œuvre sont placées des gravures de nos maîtres vivans, qui montrent l'état de perfectionnement où notre école est parvenue, et où elle sait se maintenir.

L'auteur des notices fait connaître, lorsque ces renseignemens peuvent être nécessaires; le nom et la patrie du peintre et du graveur, les époques où ils vivaient, et les qualités qui distinguent en général leurs ouvrages. Il donne ensuite l'explication du sujet; il apprécie le mérite de la composition, présente son jugement sur celui de la gravure, indique les étiquettes qui donnent à l'épreuve une valeur particulière, et indique enfin le degré de rareté qui peut encore en accroître le prix. Quelques morceaux d'une rareté excessive, d'une beauté du premier ordre, ou qui n'avaient jamais été décrits, ont appelé de sa part une attention particulière.

Cet ouvrage, comme l'on voit, renferme tout ce que peut désirer un amateur qui, en visitant le cabinet du Roi, veut avoir dans les mains un guide, à l'aide duquel il reconnaisse facilement le mérite distinctif des objets soumis à son examen. L'auteur a su renfermer beaucoup de faits, et offrir beaucoup d'instruction dans un petit nombre de pages. En disant tout ce qu'il fallait dire, il a eu l'art de ne point aller au-delà. C'est un essai heureux, d'après lequel on peut juger des connaissances qu'il déploierait dans un travail plus étendu. Un ouvrage tel que celui-ci nous met en droit d'en attendre un plus considérable du même connaisseur, sur les richesses inédites ou peu connues, que renferme la collection d'estampes la plus complète qui ait jamais existé.

E. D.

IV. NOUVELLES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS. — *Collection officielle des lois.* — Une édition des lois des États-Unis, en 5 vol. grand in-8°, a été publiée en 1815, par MM. Bioren et Duane, par l'ordre du Congrès.

On y trouve toutes les lois actuellement en vigueur, promulguées depuis 1789, avec une table des matières.

BUENOS-AYRES. — *Enseignement mutuel.* — Un Français, ancien officier de la garde impériale, M. Saguier, aujourd'hui négociant établi à Buenos-Ayres, y a fondé une école d'enseignement mutuel qui prospère. Ce digne citoyen a inspiré au directeur suprême du Chili le désir de voir une pareille institution se former dans la province qu'il gouverne, et M. Saguier vient à cet effet de demander à la Société d'enseignement mutuel de Paris les livres, instructions, tableaux et ustensiles nécessaires à l'école projetée du Chili.

ASIE.

INDES-ORIENTALES. — *Calcutta.* — *Nouvelle secte religieuse.* — Une nouvelle secte se forme à Calcutta, pendant que les Anglais s'occupent sérieusement de la propagation du christianisme dans les pays soumis à la compagnie des Indes. Le fondateur du nouveau dogme est le fils d'un riche bramine, réfugié des États de l'ancien Grand-Mogol, dans la ville de Calcutta. Son système est développé dans un écrit persan, précédé d'une préface en arabe, intitulé : *Contre l'idolâtrie de toutes les religions.* Il appelle sa doctrine la croyance de l'unité; mais, il reconnaît la morale de l'Évangile comme la seule qui soit vraie. Ses attaques sont principalement dirigées contre la séparation des Indiens en différentes castes; c'est à elle qu'il attribue entièrement la décadence de sa nation.

MADRAS. — *Nomination académique.* — La Société littéraire nouvellement fondée à Madras, à l'instar de celles établies pour la littérature asiatique à Calcutta et à Bombay, vient de suivre l'exemple de ces deux Sociétés, en nommant, parmi ses membres

honoraires, M. Van Hammer, conseiller aulique impérial et interprète de la cour impériale de Vienne. M. Hammer est connu dans le monde lettré comme auteur du savant ouvrage périodique intitulé : *les Mines d'Orient*. (*Tund-Gruben der Orients.*)

Colonies hollandaises. — *Archéologie*. — Depuis que les Anglais ont restitué au gouvernement hollandais l'île de Java, ce gouvernement s'est occupé de réunir toutes les antiquités que les Anglais avaient trouvées dans l'île, et a donné des ordres pour les faire transporter en Europe. Parmi ces restes précieux des tems anciens, on distingue six statues de pierre, de grandeur naturelle; elles ont été extraites des ruines de Malang, et ont dû servir d'ornement à de grands édifices. Trois de ces statues sont déjà en route pour Amsterdam : la première, que l'on croit être la déesse *Durza*, a huit mains, et est assise sur un buffle qui foule aux pieds le vice; la deuxième déesse, nommée *Ganesa* dans la mythologie de l'Indoustan, et *Gana Singa Jaga*, dans l'île de Java, a une tête d'éléphant; la troisième déesse, appelée *Nandi*, est représentée sous la forme d'un taureau : cette statue est, dit-on, d'un excellent travail.

AFRIQUE.

Égypte. — *Raffineries de sucre*. — Le pacha d'Égypte continue à favoriser spécialement les raffineries de sucre, et il se propose de parvenir, tant par la bonne qualité que par la médiocrité du prix de ses marchandises, à leur procurer un débouché important dans tous les pays situés le long des côtes des mers Ionienne et Noire, au grand préjudice des raffineurs européens. Un des plus considérables établissemens de cette espèce est celui que le pacha a établi lui-même, en compagnie avec l'Anglais M. Brine, à Rhodomon. Plus de quarante Européens, la plupart Italiens, travaillent dans cette fabrique de sucre.

EUROPE.

ANGLETERRE.

Physique. — *Sympiriomètre et Hygromètre*. — M. Adie, à Édimbourg, a fait connaître l'invention d'un instrument auquel il donne le nom de *sympiriomètre*, et qui sert à indiquer les plus légers changemens dans la pesanteur de l'atmosphère. Cet ins-

trument est un tube à doubles bulbes, rempli d'un fluide élastique, ou d'un gaz (l'hydrogène est le meilleur), et d'un liquide quelconque (à l'exception du vif-argent), sur lequel le gaz qu'il renferme ne saurait agir, ni l'air au contact duquel il est en quelque sorte exposé. Le tube ainsi rempli est attaché à un thermomètre ordinaire.

Le même physicien a inventé un nouvel *hygromètre*. Cet instrument ingénieux est composé d'un petit sachet fait de la membrane intérieure de l'*arundo phragmitis*, et attaché comme un bulbe à la partie inférieure d'un tube de thermomètre. Le tout est rempli de mercure qui monte ou descend dans le tube, moyennant les changemens rapides de contraction ou de dilatation de la membrane, dont la sensibilité est si grande que la moindre augmentation d'humidité ou de sécheresse de l'atmosphère, y influe d'une manière très marquée.

Lampe au gaz. — On a inventé à Londres une lampe à gaz, portative. On garnit un globe de cristal d'un tube terminé en bec de lampe, et se fermant par un robinet. Dans ce globe on comprime, au moyen d'une pompe foulante, le gaz d'éclairage, au point de la réduire du vingtième au trentième de son volume. Un globe d'un pied de diamètre peut contenir assez de gaz pour éclairer pendant douze heures, par une lumière égale en intensité à celle de six chandelles ordinaires.

Chimie appliquée à l'économie industrielle. — On fait usage à Londres d'une nouvelle manière de tuer les animaux, sans les faire souffrir : on les fait expirer au moyen du gaz azote. La viande conserve ainsi plus de fraîcheur ; elle est d'un goût plus agréable, et se garde plus long-tems. Une grande partie des bouchers de Londres emploient déjà ce procédé.

Prix d'agriculture. — La Société agricoleurale du *Tyne*, dans sa séance du 20 novembre 1819, a publié un programme qui démontre à quel point les Anglais cherchent à porter la certitude des faits au dernier degré d'évidence. L'essai proposé par la Société est si bien entendu, que ses résultats comparatifs seront d'un intérêt général pour tous les peuples.

» Dix guinées pour la personne qui produira à la Société l'expérience la mieux détaillée sur la culture du froment. Elle doit être faite sur un espace de terrain de cinq acres au moins, qui

seront semés en sillons alternés : l'un avec la semence jetée à la volée, l'autre avec le plantoir, l'autre avec le drillage, et le quatrième en retournant le sol sur la semence (*under furow*), dans le but de s'assurer, de la manière la plus positive, du meilleur mode comparatif de culture. »

» Chaque opération sera pleinement détaillée et appuyée de certificats convenables, descriptifs de la nature et de la condition du sol, sur lequel l'expérience aura lieu, de l'espèce de semence qui aura été employée, du produit obtenu, et du poids de ce produit par boisseau. On présentera un échantillon de la semence avec un échantillon du produit; l'expérience sera faite dans l'automne de 1820. »

Géographie. — Description du Groënland. — Le professeur d'histoire naturelle C. L. Metzler-Giesecke, à Dublin (Voyez *Rev. Encycl.* vol. 1, pag. 267), est de retour de son voyage à Vienne et à Augsbourg, sa patrie. On sait qu'il s'occupe d'une description du Groënland, où il a résidé pendant huit ans. La publication de ce travail avait été retardée par son voyage. Il s'y est livré avec une nouvelle ardeur, et le fera paraître, en trois volumes, avant la fin de la présente année. Le premier volume contiendra la géographie du continent de Groënland et des îles environnantes, depuis le 60e jusqu'au 76e degrés de latitude septentrionale; des détails sur la végétation et le climat, accompagnés d'une suite d'observations météorologiques pendant sept ans; et de plus, un tableau fidèle des habitans, de leur langue et de leurs mœurs; enfin, l'histoire de la population du pays venue des Islandais, des Normands et des Esquimaux. Le second volume sera entièrement consacré à l'histoire naturelle du pays, d'après les propres observations de l'auteur. Le troisième volume sera composé d'extraits du journal de l'auteur, autant que son séjour dans ce pays offre des détails qui peuvent intéresser le public. Les cartes, vues, objets d'histoire naturelle et autres gravures qui accompagnent cet ouvrage, formeront trois cahiers séparés.

New-Monthly Magazine. — Le numéro du 1er janvier 1820 offre, entre autres articles intéressans, neuf lettres originales et inédites de Robertson et de Hume, où se trouvent de curieux détails sur J.-J. Rousseau; des observations critiques sur la poésie

arabe; un article où madame de Staël est justement appréciée; enfin, quelques particularités sur le fameux Canova, dont le portrait est à la tête du volume.

Topographie et antiquités de Babylone. — Prospectus. — On imprime actuellement à Londres, et l'on verra paraître, dans le courant de l'année prochaine, *un voyage de Calcutta à Babylone*, le long des rives du Tigre et de l'Euphrate; avec une dissertation sur l'histoire de cette métropole de l'Orient, et des observations faites pendant un séjour de trois semaines au milieu des ruines de cette célèbre cité.

L'auteur de cet ouvrage est M. Lockett Esq. M. A. S., capitaine au service de l'honorable compagnie des Indes, auteur d'un *Commentaire sur la syntaxe arabe* (1), et secrétaire du conseil du collége du fort William, au Bengale. Il sera enrichi de cartes et de gravures, représentant des vues prises dans les ruines de Babylone, plusieurs autres monumens répandus dans le voisinage, et quelques petits édifices de la plus haute antiquité, déterrés par les Arabes. Les planches seront exécutées par J. Laudseer et différens autres artistes du plus grand mérite. Le texte, tiré sur papier in-4° royal, sortira des presses de T. Bensley et fils; il paraîtra aussitôt que pourront le permettre les soins que l'on donne à la gravure et à la typographie de cet important ouvrage.

Le prix de l'ouvrage est de 4 guinées, et six guinées pour les exemplaires grand papier et premières épreuves.

Les éditeurs sont : à Londres, M. Laudseer, 33, Foley Street, Mary le Bone, et MM. Bensley Bolt-Court, Fleet-Street, chez lesquels on reçoit les souscriptions, et où l'on peut voir des spécimens de l'ouvrage.

On souscrit à *Calcutta*, chez MM. Cruttenden et Mackillop, MM. Parmer et comp., MM. Alexandre et comp., MM. Macintosh Fulton et comp.; à *Bombay*, chez MM. Shotton, Malcolm et comp.

(*Communiqué par M. Langlès.*)

---

(1) Publié à Calcutta en 1814, un vol. grand in-4°.

Voyez, sur cette excellente grammaire, ma note insérée dans le *Moniteur* du 26 novembre 1819. Nous ne répéterons pas ici les éloges que, après un mûr examen, nous avons donnés à un ouvrage aussi intéressant qu'instructif.

RUSSIE.

Université de Casan. — Le nombre des étudians qui fréquentent cette Université augmente tous les ans. Elle a dix-huit professeurs ordinaires, parmi lesquels se trouvent deux Allemands, MM. Breitenbach et Erich, tous les deux d'Erfurth. Le dernier est en même tems directeur du lycée ou collége de Casan, fondé par l'empereur Paul Ier. Outre ces deux établissemens d'instruction publique, il y a encore à Casan plusieurs écoles russes et tartares, ainsi qu'un séminaire pour ceux qui se destinent à l'état ecclésiastique. Les Tartares de ce pays sont assez civilisés; ils cherchent à donner à leurs enfans une bonne éducation; ils les accoutument au travail, à des mœurs simples, leur font enseigner la lecture, l'écriture, le calcul, la langue arabe, l'histoire et la religion de leur pays. Dans le plus petit village on trouve une église et une école. Les meilleures écoles tartares, dans l'empire russe, sont sous la direction des *Aguns* (espèce d'évêques); celles de Casan, d'Astracan, de Tobolsk et d'Irkutzk se distinguent principalement. Plusieurs négocians tartares, et même un assez grand nombre de paysans de cette nation, possèdent de petites collections de manuscrits relatifs à l'histoire du pays, et sont même assez instruits dans cette histoire ainsi que dans celle des États voisins.

Culture des lettres en Grusinie.—Les habitans de la Grusinie se sont toujours distingués par leur amour pour les sciences et les arts; mais, le voisinage incommode des Persans et des Turcs leur a rarement permis de se livrer en paix à la culture des lettres. Le règne de leur célèbre Czarine Tamar, depuis 1171 jusqu'à 1198, a été l'âge d'or de leur littérature : encore aujourd'hui ils possèdent, de cette époque, des ouvrages réputés classiques. Le peuple aime beaucoup les anciennes poésies qui retracent les exploits de leurs héros, les histoires et les aventures de leurs ancêtres. Ils possèdent depuis long-tems la Bible traduite du grec, et un grand nombre d'autres ouvrages religieux. Ce fut en 1743 que l'on imprima pour la première fois, à Moskou, une Bible complète en langue grusinienne; les annales et chroniques du pays sont conservées dans les couvens. Le czar Heracliùs, et avec lui le savant patriarche Anton, ont fondé plusieurs écoles; le dernier a aussi traduit un grand nombre d'ouvrages latins et autres, tels

que la Philosophie de Wolf. Les Gruisiniens possèdent en outre des traductions du Bélisaire de Marmontel, du Télémaque, de Quinte-Curce, des Fables d'Ésope, etc. Placés maintenant sous le sceptre de la Russie, ils trouveront plus de facilité et d'encouragement à cultiver les sciences et les lettres. Jusqu'à présent la littérature persane a été en grande faveur chez eux; plusieurs princes et grands de la nation possèdent de petites collections de livres écrits en cette langue. Une imprimerie établie à Tifflis a été deux fois détruite par les Persans; il y en a deux aujourd'hui, l'une pour les livres d'église, l'autre pour ceux écrits en langue vulgaire; car les Gruisiniens ont deux espèces d'écriture, celle de l'Église et celle du peuple; ils écrivent, comme les Européens, de gauche à droite. Leur Code de lois nationales, publié par le czar Wachtanz, dans la première moitié du dernier siècle, est, depuis la réunion du pays à la Russie, toujours en vigueur pour les procédures et les affaires civiles.

SUÈDE.

Bibliographie. — Publications nouvelles. — Collections scientifiques. — Le comité formé à Upsal pour la publication de la collection des *Scriptores rerum Suecicarum medii ævi*, vient de faire paraître le premier volume de ce recueil, grand in-folio de cent feuilles. L'ouvrage est dédié au roi qui l'a accueilli avec une extrême bienveillance. Le premier volume contient d'abord le catalogue des rois, ensuite différentes chronologies du moyen âge, rédigées dans les couvens du pays; des chroniques parmi lesquelles se trouve une nouvelle rédaction des chroniques rimées si importantes pour l'histoire de Suède pendant le moyen âge; enfin une chronique inédite du plus haut intérêt, d'*Olaüs Petri*, disciple de Luther et réformateur de la Suède.

— Le baron de Paykull à Upsal, a légué au roi sa précieuse collection ornithologique qui formera le fonds du Musée Scandinave qui va être établi à Stockholm. Cette collection est une des plus nombreuses de l'Europe. (V. *Catalogus avium quas in Museo suo servat Gustavus de Paykull*; in-8°. *Ups.* 1817.)

— Le chevalier Westin, consul de Suède à Rio-Janeiro, vient de faire présent au Musée de l'Académie d'Upsal, d'une précieuse collection d'objets d'histoire naturelle du Brésil. Elle se compose

de mammifères, d'oiseaux, d'insectes, etc., recueillis par Freireys. Les genres et espèces inconnus parmi les plantes de cette collection, ont été décrits par Thunberg dans son ouvrage : *Plantarum Bresiliensum. Decas I et II*, in-4° avec gravures; Upsal, 1817, 1818. Deux nouveaux genres y portent le nom de *Westinia* et *Freireysia*.

— Le conseiller Dahlberg a donné à la bibliothèque du Gymnase à Linköping, sa précieuse collection de livres, composée de 4500 volumes d'ouvrages sur l'histoire naturelle.

— Il paraît, depuis quelque tems, à Upsal, un nouvel ouvrage périodique littéraire, intitulé *Svea*; in-8°. Le premier cahier de 228 p., a été accueilli avec beaucoup de faveur.

— On s'occupe toujours beaucoup de l'ancienne littérature scandinave. En 1817, on a commencé à réimprimer l'*Heims-Kringla* de Sturleson avec une traduction suédoise; il en a paru 4 volumes. M. Afzélius a publié en 1818 : *Edda saemundar. Collectio carminum veterum Scaldorum seamundiana dicta, quam ex rec. E. Ch. Rask, curavit A. A. Afzelius cum icon; in-8°. Raskii*, 288 *p.* C'est le premier recueil complet des poësies de l'Edda, avec une revision critique du texte. Une traduction suédoise de ces mêmes poésies, par Afzélius, a paru en même temps, ainsi que l'Edda en prose et la *Scallda*, qui n'avait point encore été imprimée. Le libraire Brusélius, à Upsal, publie maintenant, par souscriptions, un recueil d'anciennes poésies nationales dont l'édition de Snarro et les deux Edda forment les premiers volumes.

— M. de Hammarschkold, conservateur de la bibliothèque royale à Stockholm, vient de faire paraître une belle édition du premier poëte suédois, Stjernhjelm. On doit au même savant une histoire de la littérature suédoise.

ALLEMAGNE.

FRANCFORT-SUR-MEIN. — *Société pour l'histoire ancienne de l'Allemagne (extrait de la 29e séance de la diète).*

M. d'Aretin, ministre de Bavière, remet à la diète un Mémoire de la Société centrale, qui s'est constituée le 20 janvier 1819, pour publier l'histoire ancienne de l'Allemagne. Cette Société donne connaissance à la diète de son établissement, de son

but, qui est purement scientifique, de ses statuts, de sa composition, et elle se recommande, ainsi que l'entreprise qu'elle dirige, à la protection de la diète. — Résolution. « Cette entreprise importante pour l'histoire de la patrie, qui ne peut être assurée dans toute son étendue que lorsqu'elle sera protégée et secondée efficacement par les gouvernemens d'Allemagne, leur est recommandée respectueusement, pour qu'ils daignent accorder leur protection à cette belle entreprise, ainsi que l'assistance demandée, et que non-seulement ils permettent que l'on mette à profit les archives et les bibliothèques pour ce but, mais que, d'après leurs dispositions favorables à cet égard, les savans de leurs États, particulièrement les chefs et les membres des instituts scientifiques et les archivistes, contribuent activement à l'exécution du plan proposé. »

Prusse. — *Magnétisme.* — *Prix proposé par l'Académie royale des Sciences de Berlin.* — L'Académie désire que les phénomènes connus sous le nom de *magnétisme animal*, soient présentés de manière à permettre d'asseoir un jugement positif. Elle est loin de méconnaître les difficultés qui, pour satisfaire à cette question, naissent surtout de la nature de l'objet. En effet, le magnétisme ne permet point de multiplier et de varier les expériences, comme dans les autres parties de la physique, où l'observateur, à force de patience et d'application, peut arriver à la connaissance des vérités contestées. Il paraît cependant que nous possédons une masse de faits, qui, dans l'état actuel des sciences liées à la physique, peut donner l'espoir de répandre quelques lumières sur le magnétisme animal, lorsqu'on aura jugé, sans prévention, de la probabilité de ces faits, et lorsqu'on aura établi leur affinité avec la nature plus connue du sommeil naturel, des songes, du somnambulisme non magnétique et de plusieurs affections nerveuses.

Les concurrens observeront qu'il ne doit pas être question de merveilleux, mais que le magnétisme, à l'instar de tous les phénomènes physiques, suit des lois constantes, et qu'il est en rapport avec la nature qu'il modifie à son tour, et de laquelle nous le distinguons pour pouvoir le saisir. — Sans exiger que les Mémoires envoyés au concours surpassent les limites de la physique, l'Académie n'accueillera pas moins les recherches qu'on

voudra y joindre sur les propriétés médicales du magnétisme.

L'Académie décernera à l'auteur du Mémoire couronné, la somme de trois cents ducats (environ 3,300 fr.). Le terme du concours est rigoureusement fixé au 3 août 1820.

— *Prix d'érudition.* — La classe d'histoire et de philologie de l'Académie des Sciences de Berlin vient de mettre au concours le sujet suivant : Une analyse philologique et juridique de la manière de procéder des tribunaux d'Athènes, tant en matière privée qu'en matière publique ; on demande des détails exacts, tant sur les formes que sur l'objet des différentes procédures. » Les Mémoires devront être envoyés avant le 1er avril 1821. Le prix, qui est de cent ducats, sera décerné la même année, dans la séance publique et anniversaire de la fondation de l'Académie.

Autriche. — *Publications nouvelles.* — M. Fr. de Schlegel va publier un *Voyage en Italie*, considérée sous le rapport de la littérature et des arts. Il a aussi entrepris la traduction allemande des Œuvres inédites de madame de Staël, ainsi que de la Notice sur la vie, le caractère et des écrits de cette femme célèbre, composés par madame Necker de Saussure.

Vienne. — *Journaux.* — Le nombre des journaux et ouvrages périodiques qui paraissent à Vienne est maintenant de vingt-cinq. Ce sont, outre les feuilles politiques, celles dont voici les titres, la *Feuille de Conversation*; le *Journal de la Littérature, des Théâtres et des Modes*; le *Voyageur*; le *Collecteur*; le *Journal des Théâtres*; la *Gazette médicale*; *les Annales de la littérature*; les *Archives de Statistique*; le *Journal Militaire*. Le *Janus* et le *Spectateur*, ont cessé de paraître depuis peu.

Hongrie. — *Journaux.* — On ne publie actuellement en Hongrie que quatre journaux politiques dont trois en langue allemande et un en langue hongroise. On appelle ce dernier *A Magyar Kurir*. Il a un nombre d'abonnés considérable; et il est bien rédigé. Le nombre des feuilles non politiques est plus considérable.

— *Nécrologie.* — *Stolberg.* — Le comte Fréd. Léopold de Stolberg est mort, le 5 décembre 1819, à l'âge de 70 ans. Son nom et celui de son frère se rattachent honorablement à la brillante époque de la renaissance de la poésie allemande, vers la fin du dix-huitième siècle. Ses poésies originales, ainsi que les traduc-

tions dont il a enrichi la littérature de l'Allemagne, le mettant au rang des premiers écrivains de ce pays. Ayant, depuis un certain nombre d'années, quitté la religion protestante pour la religion catholique, il avait presque exclusivement dirigé ses études et ses méditations vers les matières religieuses. Il n'a pas eu le tems d'achever sa volumineuse histoire de Jésus-Christ, qu'il paraît avoir entreprise principalement dans l'intention de développer et de justifier les motifs qui ont déterminé son changement de religion. Un article, assez virulent, que le célèbre poëte Voss, jadis l'ami intime de Stolberg, avait fait insérer, relativement à ce changement, dans le journal littéraire, que M. Paulus publie à Leipsick sous le titre de *Sophronizon*, avait fait sur Stolberg l'impression la plus vive et la plus pénible. Il employa les derniers instans de sa vie à rédiger une réponse aux reproches de Voss; elle ne tardera pas à paraître.

Suisse. — *Ecoles de Pestalozzi et du P. Girard. — Extrait d'une lettre de M. le docteur Hamel, conseiller de cour de Russie, à M. Jullien, de Paris.*

Dans le voyage que j'ai fait en Suisse, je me suis empressé de visiter les institutions de votre ami Pestalozzi et du P. Girard.

Le premier de ces hommes estimables poursuit toujours avec le même zèle l'honorable tâche à laquelle il a dévoué sa vie entière. Comme vous savez, le principal obstacle qui, jusqu'à présent, s'opposait à l'adoption générale de son plan, provenait des préjugés des maîtres, qui venaient apprendre chez lui sa méthode, et se refusaient à la mettre ensuite en pratique, telle que l'inventeur l'a formée. Mais Pestalozzi a maintenant adopté une marche au moyen de laquelle il espère faire triompher ses principes. Il a choisi, dans la classe indigente, un certain nombre de jeunes gens intelligens qu'il élève lui-même, afin qu'ils deviennent maîtres à leur tour, et qu'ils puissent aussi en former d'autres. Par une telle succession de personnes conduites ainsi dans la même voie, sans interruption, Pestalozzi a tout lieu de croire que ses principes, qui consistent à développer avec harmonie les facultés morales, intellectuelles et physiques de l'enfant, seront adoptés et pratiqués peu à peu par les mères de famille, même dans la chaumière du pauvre.

Il s'occupe, en ce moment, d'une nouvelle rédaction de ses

ouvrages, qui doivent être traduits en anglais. Il a répandu, dans la Grande-Bretagne, une circulaire adressée aux amis de l'éducation, qu'il invite à seconder ses projets. Il y a déjà, dans son institution, plusieurs enfans de la nation Britannique, destinés à introduire sa méthode dans leur pays. M. Greaves, gentilhomme anglais, a pris un logement au château d'Yverdun, et il étudie avec la plus grande assiduité le système d'instruction de Pestalozzi, afin d'établir des écoles en Angleterre, d'après ses principes et ses procédés, qui, une fois bien compris et bien appliqués, pourront se répandre dans le monde entier, comme les utiles procédés de la méthode d'enseignement mutuel, qui trouvent accès dans tous les pays.

La belle école perfectionnée, dirigée à Fribourg par le P. Girard, a particulièrement reçu le tribut de mon admiration. Les succès qu'il a obtenus sont surprenans. C'est dans son école qu'on peut observer, plus que partout ailleurs, combien l'enseignement mutuel rend simple et facile, non-seulement l'étude des connaissances élémentaires, mais encore celle des autres branches de l'instruction, même dans les degrés supérieurs. Cette école contient trois cents enfans; elle est divisée en vingt-sept classes, et l'instruction de chaque élève n'est poussée que jusqu'au point qui peut convenir à sa destination et à ses vrais besoins ou aux vues de sa famille; de telle sorte qu'une ambition inquiète, et un désir de s'élever d'une classe inférieure de la société dans une autre, ne sauraient résulter de cette éducation.

Pendant quelque tems, le P. Girard a été en butte aux plus injustes calomnies. Une certaine Société religieuse, jalouse de ses prodigieux succès, et désirant s'emparer de l'enseignement de la jeunesse de Fribourg, n'a cessé d'employer toutes sortes d'intrigues pour décréditer son école. Plusieurs de ses membres disaient, en tout lieux et hautement, qu'on n'y enseignait point *la bonne religion*; qu'à la foi de ses pères, M. Girard avait substitué une *religion systématique*; qu'il *donnait dans les nouveautés*; qu'il *suivait une méthode protestante*; et autres absurdités.

Long-tems, le vénérable père Girard n'a opposé qu'un noble silence aux imputations calomnieuses dirigées contre lui; mais, enfin, il a cru devoir adresser au conseil municipal de Fribourg un Mémoire destiné à faire bien connaître l'enseignement reli-

gieux de son école; et la réponse qu'il a reçue du conseil honore infiniment ceux qui l'ont faite, et celui à qui elle est adressée. La victoire que le père Girard a remportée sur ses ennemis pendant que je me trouvais auprès de lui, a été complète. Le grand conseil du canton de Fribourg a ordonné qu'il serait établi une école dans chaque paroisse, et qu'on y suivrait la méthode d'enseignement mutuel. A Neufchâtel, à Chaux de Fond, et tout récemment à Berne, des écoles ont été ouvertes par des personnes qui ont étudié la méthode à l'institution de Fribourg. A Genève, à Lausanne, et dans quelques autres villes du canton de Vaud, il en existait déjà depuis quelque tems.

J'ai eu le plaisir de rencontrer chez le père Girard l'abbé Bagutti, de Milan, qui étudiait la méthode avec beaucoup de zèle pour l'introduire dans cette ville, où une école pour 300 enfans doit incessamment s'ouvrir..... DE HAMEL.

Etablissemens de M. de Fellenberg. — Extrait d'une lettre de Berne, du 20 janvier 1820. — Nul n'est prophète dans son pays. Si jamais cette observation, malheureusement fondée sur la connaissance du cœur humain, et constatée par des faits nombreux, a reçu une application de justesse rigoureuse, c'est dans les rapports de M. de Fellenberg avec ses concitoyens qu'elle se trouve vérifiée d'une manière qui étonne et afflige les hommes de bien. Tandis que ses admirables établissemens d'éducation et de bienfaisance sont l'objet d'une estime européenne, et que tout voyageur instruit aurait cru avoir manqué un des principaux buts de son séjour en Suisse, s'il n'eût visité Hofwyl, Berne fourmille de détracteurs d'un des bienfaiteurs de son pays, qui dénigrent ses intentions, déprécient ses plans, en blâment l'exécution, et dénoncent aux gouvernemens leur tendance comme révolutionnaire. Ils renouvellent leurs accusations, dans un moment où quelques cours d'Allemagne sont disposées à accueillir les inculpations les plus hasardées. Un des ministres de ces cours a, dit-on, signalé plus de deux cents étudians et professeurs, comme des *Sand*, et parmi les deux cents, sont les maîtres allemands de Hofwyl. Cependant, il est bien connu que M. de Fellenberg a défendu, depuis long-tems, qu'on ne parle politique dans son institut; qu'il a écarté tous les jeunes gens, vêtus en ancien costume allemand, mis à la mode par le professeur Jahn; qu'il a

congédié plusieurs habiles maîtres, sur le simple soupçon qu'ils n'auraient pas assez de sagesse pour rester étrangers aux intérêts et aux opinions des différens partis politiques, et qu'il a poussé la déférence pour les alarmes et la défiance des hommes à courtes vues, jusqu'à exclure du cercle des connaissances qu'il fait enseigner dans son établissement, plusieurs des branches les plus importantes de l'économie politique. Mais, ce qui blesse les monopoleurs d'autorité, c'est le peu de dispositions que montre M. de Fellenberg à faire de son institut une simple école militaire, une pépinière d'hommes propres à devenir des soldats prétoriens ou des instrumens passifs du pouvoir. Espérons que le mérite intrinsèque de son établissement, et les précautions qu'il prend pour le tenir en dehors du cercle des passions et des intérêts qui agitent et qui absorbent nos contemporains, suffiront pour conserver la vie et assurer de nouveaux développemens à un institut qui offre aux pères de famille un moyen éprouvé de rendre leurs fils indépendans des chances de la fortune, par un caractère mâle, une instruction solide, des talens utiles dans toutes les positions de la vie, et, avant toutes choses, par l'aptitude à l'accomplissement des devoirs de l'homme et du citoyen, fruits presque nécessaires de l'éducation qu'ils reçoivent à Hofwyl. M. de Fellenberg vient d'ajouter de nouveaux bâtimens aux anciens; un édifice de dix-sept croisées de face est sur le point d'être achevé, et lui évitera la pénible nécessité où il s'est trouvé, jusqu'à ce jour, de refuser un grand nombre des élèves que leurs familles auraient désiré placer chez lui. Le dernier numéro de la Revue d'Édinbourg contient un intéressant article sur les écoles de Hofwyl, et sur l'enseignement agronomique de M. de Fellenberg. L'auteur est M. Simond, auquel nous devons un des meilleurs ouvrages sur l'Angleterre. Les détails dans lesquels il entre, et qu'il a puisés dans un examen oculaire et une inspection locale, ne laissent aucun doute sur la parfaite innocence de l'instruction qui est donnée à Hofwyl, ni sur la sagesse et l'économie des plans de son fondateur.

ITALIE.

Royaume de Naples. — Maison de Giannone. — La maison du grand historien napolitain, Pietro Giannone, qui, per-

sécuté par un pape, est mort dans les prisons de la Sardaigne, se voit encore dans sa ville natale, Ischitella, mais sans inscription ni monument. On s'occupe maintenant d'en faire l'acquisition au nom de la commune, pour y établir une école de pauvres, afin qu'elle serve de nouveau à l'instruction publique.

Milan. — Manuscrit d'Homère. — On vient de découvrir, à Milan, dans la bibliothèque Ambroisienne, un manuscrit de l'Iliade d'Homère, qui, par son antiquité (il paraît être du huitième siècle), ainsi que par soixante peintures du même âge, dont il est enrichi, excite l'attention la plus vive de la part des savans. L'on sait que le premier manuscrit, d'après lequel les éditions d'Homère ont été faites, date du onzième siècle. Le texte du nouveau manuscrit est, par conséquent, d'environ six siècles plus ancien. Les caractères sont grands et angulaires, d'après l'usage des plus beaux siècles; sans distinction des mots, sans accens, ni autres signes de l'orthographe moderne. Les peintures, sur du parchemin de veau, représentent les événemens les plus mémorables de l'Iliade. On les a fait graver en taille-douce, procédé qui, seul, a pu les rendre avec la plus exacte fidélité. Sans être parfaites, leur mérite ne peut être contesté, et leur intérêt est d'autant plus grand, qu'elles donnent une idée exacte des costumes, des meubles, usages, bâtimens, armes, navires, sacrifices, jeux et métiers du tems, avec une représentation fidèle des dieux et des héros, et beaucoup d'autres objets de l'antiquité. M. Angelo Majo, professeur du collége Ambroisien, a fait imprimer ce manuscrit avec des gravures, et une foule de notices qui s'y sont trouvées jointes. Ces notices, tout-à-fait neuves, sont contenues sur plus de trente-six feuilles, imprimées en grand format. Toutes datent d'une époque très ancienne. La plupart des écrivains sont de l'ère chrétienne et de l'école d'Alexandrie : cent quatre-vingts écrivains y sont cités, dont les ouvrages sont en partie perdus et en partie restés inconnus. On y voit les titres de livres qui ne sont pas venus jusqu'à nous, ainsi que ceux d'ouvrages de plusieurs poëtes et historiens, dont nous n'avions pas encore connaissance. On y trouve cités les manuscrits les plus célèbres d'Homère, d'Aristarque, d'Antimaque, etc.; mais l'autorité d'Aristarque, d'Antistophane et de Zénodote, l'emporte sur les autres, attendu que leurs corrections des

poëmes d'Homère sont les plus judicieuses. Il faut observer que ce manuscrit ne contient pas l'Iliade entière, mais seulement les fragmens relatifs aux peintures. Le prix de l'ouvrage, publié à Milan, par M. Majo, est de 80 fr.

Rome. — *Description des monumens.* — Au commencement du mois de mai dernier, un savant voyageur écrivait de Rome : « L'indolence de la plupart des antiquaires romains ne leur permit pas de se livrer à des occupations sérieuses, et c'est par cette raison que notre époque est très stérile en productions dignes de remarques. » Ce jugement est fondé. On se repose sur des lauriers flétris, et les nouvelles productions qui paraissent de tems à autre, ne sont que trop souvent des répétitions et des compilations d'ouvrages anciens. Tous les voyageurs qui visitent Rome sentent le besoin d'un guide convenable et peu dispendieux. La dernière édition de *l'itinéraire de Voss* n'est pas satisfaisante : elle ne renferme pas même un catalogue de la collection du musée Pie Clémentin, considérablement augmentée par des achats et des fouilles, ainsi que par l'acquisition du musée Chiaramonti ; d'autres antiquités remarquables du Vatican sont également oubliées dans cet itinéraire. — Un catalogue fait depuis plus de trente ans, revêtu d'un nouveau frontispice, explique les curiosités du Capitole. L'avocat Carlos entreprit de suppléer à ce défaut, généralement senti, par une *nouvelle Description de Rome*, et particulièrement du Vatican ; mais cet ouvrage, qui formera trois volumes, dont le premier a paru, est conçu sur un plan trop étendu. Il y a quelque tems que l'architecte abbé Uggeri a publié un ouvrage grand in-4°, qui formera 26 volumes, intitulé *Tournées pittoresques dans les édifices publics de Rome.* Vingt-trois cahiers ont déjà paru, contenant des vues perspectives et des plans géométriques : comme on peut se dispenser d'acheter la partie purement pittoresque, on peut choisir les parties instructives avec les vues et les plans ; ce qui diminue considérablement le prix d'achat. De cette manière, l'ouvrage proprement dit n'est composé que de sept volumes ; le septième contient soixante vues dessinées au trait, et lavées au bistre ; le prix de ce volume seul est de 90 scudi ; le prix d'une vue achetée séparément est de 16 pauli. On trouve, dans ce septième volume, un traité des trois ordres d'ar-

chitecture, ainsi qu'un plan de Rome. Les volumes supplémentaires qui suivront, seront relatifs aux environs de Rome, y compris Tivoli, la Villa Adriana, Frascati, Albano, Castel Gandolfo, etc. — Le premier ouvrage, par lequel l'abbé Uggeri s'est fait connaître, est un traité sur les jardins de Lucullus. Les hommes de l'art apprécient les rares connaissances de M. Uggeri, et son jugement sain et droit, surtout en matière d'architecture.

— *Prix de peinture.* — L'Académie de Saint-Luc a décerné le prix du concours annuel de sculpture, fondé par le célèbre Canova, président perpétuel de cette Académie. Les élèves de toutes les nations sont admis à concourir. Le sujet du programme était une figure de ronde-bosse de cinq palmes de proportion, représentant saint Sébastien, martyr. Deux morceaux se sont fait particulièrement remarquer : l'un de M. Kessels (de Maestricht), élève de M. Torwaldson, sculpteur danois d'une grande réputation; et l'autre de M. Gandolfi (de Bologne), élève de M. Canova. L'ouvrage de ce dernier est d'un caractère conforme au sujet, exprime bien l'humilité et la résignation; sa figure se compose bien de tous côtés; celle de M. Kessels découvre plus de mérite et plus d'adresse dans l'exécution qui est ferme et hardie; elle montre une belle entente du nu, de la science dans le torse, du goût dans les draperies; elle est d'un très bon style, et se dessine bien aussi sous tous les points de vue. Les professeurs embarrassés sur le choix, à cause de l'égal mérite des deux ouvrages, ont décidé d'un commun accord, que le prix de cette année serait partagé entre MM. Kessels et Gandolfi. M. Canova, par un motif de délicatesse, a refusé de prendre part aux délibérations de l'Académie. Ce qui relève encore le succès du jeune sculpteur flamand, c'est qu'il s'est trouvé évidemment abandonné à ses propres forces, M. Thorwaldson étant absent depuis plusieurs mois de ses ateliers pour un voyage dans quelques-unes des principales villes de l'Europe.

GRÈCE.

Chios. — *Progrès de la culture des Lettres.* — Nous avons plusieurs fois appelé l'attention publique sur les progrès que faisaient les sciences et les lettres dans la Grèce moderne. L'extrait d'une

lettre écrite de Chios (Scio), nous donne à cet égard quelques nouveaux détails dont nous nous empressons de faire part à nos lecteurs.

« Toute la Grèce applaudit au patriotisme et au zèle des habitans de Scio. De toutes les îles de l'Archipel, c'est peut-être celle où l'on jouit de la plus grande tranquillité, et la sagesse des magistrats, tous Grecs, qui la gouvernent, en assure la durée. Le grand collége de Chios est devenu le rendez-vous général de la jeunesse studieuse de toute la Grèce. On y accourt de toute part pour suivre les cours des habiles professeurs auxquels il doit sa célébrité. On y compte aujourd'hui plus de sept cents élèves, et avant la fin de l'année, il est probable qu'il y en aura plus de mille. Parmi les professeurs, on doit mettre au premier rang MM. Vardalachos, Sélépi et Bombas. Ce dernier a fait quelque séjour à Paris, où il a suivi les cours publics de physique et de mathématiques. Il est sur le point de publier en grec moderne un Traité élémentaire de Chimie, d'après les leçons de M. Thénard. Il a déjà publié un Traité de Rhétorique, dont les littérateurs grecs font le plus grand éloge. Le professeur Vardalachos est connu par un Traité de Physique expérimentale fort estimé. Le professeur Sélépi a un Cours complet de Mathématiques tout prêt à être livré *à l'impression*. Une imprimerie est établie à Chios, depuis quelque tems, et c'est de Paris qu'on a fait venir les presses, les caractères et tout l'appareil nécessaire. C'est un Allemand nommé Bayrrofler qui dirige cet établissement. Mais l'événement le plus remarquable dans les annales de la Grèce moderne, est l'établissement d'une *bibliothèque publique*. On compte dans celle de Chios plus de trente mille vol. Ce sont des particuliers aisés qui en ont fourni les premiers fonds, et qui subviennent encore à son entretien. Les administrateurs auxquels le soin en est confié, ont été heureusement assistés par les conseils et le zèle de M. Coray. Le respect et la reconnaissance ont fait placer le buste de cet homme respectable dans la grande salle du collége, afin que la jeunesse studieuse eût sans cesse sous les yeux l'image de son bienfaiteur. »

ESPAGNE.

Sociétés économiques. — Depuis que l'infant don François de

Paule a été déclaré protecteur des Sociétés économiques, on observe beaucoup d'activité dans les opérations de celle qui est établie dans la capitale. La classe d'agriculture s'occupe sans relâche de la belle édition des OEuvres d'Herrera, un des premiers geoponiques de l'Espagne et peut-être de l'Europe. Les notes et les commentaires, dont on enrichit cette édition, renferment toutes les connaissances et les découvertes des siècles postérieurs. On y a ajouté l'intéressant travail de M. Rosai Clemente (compagnon de l'infortuné voyageur Ali-Bey), sur les espèces et la culture du coton. Cette dissertation renferme les données les plus précieuses sur cet article.

Académie des Sciences naturelles. — On a formé à Cadix, sous les auspices du gouvernement, une Académie de Sciences naturelles qui tiendra ses séances dans une des salles du collége de médecine et chirurgie. Cette association compte parmi ses membres honoraires et correspondans tous les savans et plusieurs amateurs distingués de la Péninsule. Pour être reçu dans cette Académie, il faut présenter un certain nombre de travaux sur les sciences naturelles, et enrichir le cabinet de quelque production importante de l'un des trois règnes.

Bains à vapeurs. — Après de longues disputes avec la Société de médecine et plusieurs professeurs de la capitale, M. Eimery, médecin français, attaché à la légation des États-Unis, a formé un établissement de bains de vapeurs, par un procédé de son invention. Le gouvernement s'en est fait rendre compte, et y a donné son approbation.

Journal de Statistique. — Le bureau de la balance du commerce, établi à la douane de Madrid, publie un journal exclusivement consacré à la statistique de la Péninsule et des Colonies.

Enseignement mutuel. — *Extrait du diario de Barcelona.* (N° 310; 6 novembre 1819.) — *Article officiel.* — Le ministère de grâce et justice a communiqué à S. E. le Président du Conseil royal, l'ordonnance suivante:

Monseigneur,

Le Roi, notre souverain, ayant pris connaissance de deux déclarations de la Société protectrice de la méthode d'enseigne-

ment mutuel, dans lesquelles elle reproduit plusieurs articles de l'ordonnance royale, communiquée à V. E. le 30 mars dernier, et par laquelle S. M. établit dans ce district une école centrale pour ladite méthode ;

Et persuadé des avantages qui résultent de la propagation de cette méthode pour l'instruction primaire des enfans en général, et en particulier pour ceux dont l'indigence les met dans l'impossibilité de se procurer ces avantages par les voies usitées jusqu'à présent, puisqu'elles sont trop dispendieuses;

A daigné donner une plus grande étendue à la permission accordée dans l'ordonnance royale sus-mentionnée, et par laquelle il adopte, pour les communes, la méthode en question; en sorte que non-seulement les conseils municipaux, mais aussi les sociétés économiques et autres corporations quelconques, ainsi que les individus qui désirent de propager cette méthode, sont autorisés à fonder ou à entretenir des écoles d'enseignement mutuel, à condition toutefois que lesdites écoles, établies ou à établir, sans aucune exception, soient soumises à la Société protectrice, et ne dépendent d'aucune autorité quelconque, conformément à l'ordonnance royale susmentionnée, même les écoles établies par les conseils municipaux. En accordant ainsi à la Société protectrice une autorité exclusive, et en lui soumettant les nouvelles écoles, S. M. n'a en vue que la conservation de la méthode dans toute sa pureté;

Et elle veut que la restriction ci-dessus ordonnée ait le même effet que la défense de connaître de ces matières faite à tous les tribunaux et autres corporations auxquelles la surveillance de l'enseignement est conférée par les lois et ordonnances royales; ôtant pour l'avenir au Conseil royal la faculté d'approuver le désir que pourraient manifester les communes de fonder ou d'entretenir des écoles du genre de celles dont il est question, ainsi que celle d'expédier les diplômes de maître aux candidats examinés;

Enfin, S. M., condescendant aux désirs de la Société, a daigné autoriser le duc de Frias et d'Uceda à s'associer aux autres sujets nommés dans l'ordonnance royale susmentionnée, et à prendre la qualité de membre de la même corporation.

Exposition de peintures et de dessins. — L'exposition annuelle et publique des tableaux, statues, gravures, et autres objets d'arts, que possède l'Académie royale de S. M. Ferdinand, ouverte le 1er septembre, a été fermée le 8 novembre. On remarquait, dans le salon principal, des dessins, parfaitement achevés, de l'infante dona Maria-Françoise d'Assise, et un Saint-Jérôme peint à l'huile avec la plus grande perfection par S. A. R. l'infant D. François de Paul.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Exposition des produits de l'industrie. — A l'imitation de la France, le roi des Pays-Bas a fait un appel aux arts et à l'industrie, en instituant une exposition générale des produits du royaume, exposition qui aura lieu à Gand, le 1er juillet 1820. Une commission supérieure sera chargée d'indiquer les articles, les fabricans, les manufacturiers, qui auront mérité des distinctions, des récompenses ou des encouragemens. Pour donner à cette mesure une impulsion qui remplisse les intentions de S. M. en créant une utile émulation, et en excitant le zèle et le patriotisme de nos fabricans et manufacturiers, les États de la Flandre orientale ont adressé à toutes les régences une instruction relative à l'exécution de l'ordonnance royale; le dispositif est précédé de considérations générales sur l'admissibilité de tous les objets industriels, depuis la machine la plus compliquée, depuis le bijou le plus précieux, jusqu'au vase le plus grossier, et au tissu le plus commun.

Amsterdam. — *Prix d'érudition.* — La troisième classe de l'Institut royal Belge vient de publier un programme latin, dans lequel elle met au concours les questions suivantes : « La prose et la poésie, ayant entre elles plusieurs affinités et plusieurs différences, démontrez quelles sont les qualités qui leur sont communes, ou qui sont essentielles et exclusivement propres à chacune d'elles. » Le prix sera de trois cents florins de Hollande, ou d'une médaille d'or de pareille valeur. Si quelque ouvrage envoyé au concours paraissait mériter le second prix, l'Institut le ferait imprimer à ses frais. Les ouvrages pourront être écrits en latin, en hollandais, en français, en anglais ou en allemand, et devront être envoyés avant la fin de l'année 1820.

La classe reproduit, sous les mêmes conditions, la question qu'elle a déjà proposée infructueusement en 1817. « Quels furent les droits, l'autorité et la dignité des jurisconsultes romains, depuis le tems d'Auguste jusqu'à la mort de Justinien? Quel fut leur influence, tant sur l'administration publique que sur le droit privé, et l'administration de la justice? »

Publication des OEuvres de Vondel. — La gazette d'Amsterdam a donné une annonce détaillée faite au nom de M. Westerman, libraire de cette ville, des ouvrages de l'ancien poëte hollandais J. Van den Vondel, dont ce libraire se propose de publier une nouvelle édition in-12, à l'instar de celle des ouvrages de Catt, publiée il y a quelque tems par M. Feith, en 19 vol. La publication a lieu par souscriptions, et à raison de 25 sous de Hollande pour chaque volume de 3 à 400 pag. in-12, papier ordinaire, et de 36 sols papier vélin. M. Westerman, (auteur et poëte de beaucoup de mérite), pour l'intelligence de ceux qui ne connaissent pas les ouvrages excellens de Vondel, que les Hollandais nomment le prince de la poésie, a fait accompagner le prospectus de son entreprise d'une espèce d'anthologie, ou choix de morceaux, extraits des chœurs, des tragédies de l'auteur, communiqué par M. Jérôme Dettries, membre de l'Institut, avantageusement connu par son ouvrage sur l'*Histoire de la poésie hollandaise depuis le quatorzième siècle.*

FRANCE.

Lyon. — M. Lankmann, un des plus habiles jardiniers de cette ville, a rapporté de Londres, l'année dernière, une pomme-de-terre d'une espèce inconnue sur le continent. Il l'a plantée; et, du produit obtenu la première année, il a fait une seconde plantation qui a donné deux mille cent soixante livres de pommes-de-terre. Chaque souche produit quinze ou dix-huit livres. Cette pomme-de-terre est de forme oblongue, sa pellicule est d'un beau rouge, et sa qualité excellente. Si elle ne dégénère pas, cette introduction sera un véritable bienfait.

Saint-Hubert (département des Ardennes). — *Hydrophobie.* — La rage est possible à guérir, lorsqu'elle n'a pas encore pris ce caractère d'hydrophobie, cette horreur de l'eau qui la rend si

terrible, et qui est presque toujours augmentée par les écarts d'une imagination frappée de terreur. Des bains de mer, des saignées fréquentes et une diète sévère, voilà ce qu'on prescrit avec plus de succès.

Mais, dans les siècles de barbarie, on la regardait comme entièrement incurable; ceux qui en étaient atteints ne recevaient aucun secours, et souffraient des tourmens si horribles, qu'ils laissaient un souvenir affreux dans l'ame de ceux qui en étaient témoins; les esprits se frappaient, le mal croissait tous les jours, et, loin d'y chercher quelque remède, on s'accordait à le regarder comme un fléau surnaturel, auquel devaient céder la force naturelle et toutes les ressources de l'art.

Quelques hommes qui, par leur état, devaient être plus instruits que leurs contemporains, les moines d'une abbaye des Ardennes sentirent bientôt la nécessité d'opposer le merveilleux aux funestes effets de l'ignorance. Ils se crurent autorisés à publier que les reliques de saint Hubert, inhumé dans leur cloître, guérissaient de la rage : en appelant le ciel au secours de ceux qui en étaient attaqués, c'était leur montrer une probabilité de guérison inespérée jusqu'alors. La confiance renaissait; et, tandis qu'on tâchait d'émouvoir fortement leur imagination par un appareil religieux et imposant, les soins qu'on leur prodiguait anéantissaient le germe destructeur qui coulait dans leurs veines.

Arrivé à Saint-Hubert, le malade se présente à l'église; un prêtre lui fait une légère incision au front; et, au lieu d'y mettre, comme le croit le vulgaire, un fil de l'étole du saint, il y introduit une herbe irritante qui produit une cautérisation; lui serre la tête d'un bandeau, et lui prescrit un régime à observer pendant six semaines. Le neuvième jour, on lui ôte son bandeau, on le brûle solennellement dans le chœur de l'église, on célèbre avec pompe sa convalescence, et, la quarantaine expirée, la cure est entièrement finie. Voici en quoi consistait à peu près ce régime : ne pas se laver, ne pas changer de linge, manger tous les jours dans la même assiette, ne pas boire de vin blanc, éviter de se voir dans une glace, regarder en marchant toujours directement devant soi, etc., etc.

Mais, l'éloignement ou d'autres circonstances empêchaient souvent beaucoup de personnes mordues par des chiens enragés

de faire de suite le pélerinage; la crainte de le faire trop tard hâtait le développement de la maladie, et rendait alors saint Hubert impuissant.

Enrichis par les nombreux fidèles qui les visitaient, ces moines avaient intérêt, en se rendant utiles au peuple, de conserver l'ascendant qu'ils avaient sur lui; ils choisirent une famille qui parut dans la Belgique, on ne saurait fixer à quelle époque, et qui prétendait descendre de saint Hubert, se vantait, sinon de détruire entièrement les effets de la rage, du moins d'accorder le tems nécessaire pour aller chercher une guérison complète près des reliques de leur ancêtre. C'est ce qui s'appelle donner le répit. Pour cela, on prononce une espèce d'exorcisme, en faisant avec le pouce une croix sur le front du malade; le répit ordinaire est de six semaines.

Tous les membres de cette famille jouissent du même avantage; de plus, ils peuvent, par quelques prières, préserver les animaux de l'hydrophobie, surtout des chiens, qu'ils marquent sur le front avec un sceau portant pour empreinte le cornet du patron des chasseurs.

Leur aspect seul suffit pour dompter les enragés les plus furieux (et ceci nous est assuré par beaucoup de personnes dignes de foi); ils profitent de ce calme pour les saisir, les garotter, et l'on ne peut leur ôter la vie que lorsqu'ils se sont retirés. On frémit en pensant qu'on a quelquefois employé ce moyen pour des hommes dont l'hydrophobie paraissait incurable. Par la suite, tous ceux qui avaient été guéris par les reliques de saint Hubert, partagèrent tous les priviléges de ces prétendus descendans; mais, il est à remarquer qu'eux seuls les recevaient en naissant.

Grenoble. — *Notice de diverses pièces d'ancienne monnaie, trouvées récemment à Grenoble.* — Des ouvriers qui travaillaient à démolir les fondations de la maison n° 47 de la rue Saint-Laurent de Grenoble, sur la rive droite de l'Isère, y ont trouvé, le 11 octobre 1819, un vase de fer, couvert par un autre de même matière, et rempli de pièces de monnaie en or et en argent. Ces ouvriers, et plusieurs personnes qui étaient alors près d'eux, se saisirent subitement de ces pièces; et elles furent ainsi dispersées en différentes mains. Par les recherches qui ont été faites à ce

sujet, on a reconnu que ce petit trésor contenait treize espèces différentes de monnaies. En voici l'indication :

Monnaies d'or.

1. Florin de Humbert II, dauphin de Viennois (de 1333 à 1349);
2. Florin de Raimond III ou de Raimond IV, prince d'Orange (de 1335 à 1393);
3. Florin ordinaire;
4. Florin d'un Wenceslas, duc de Saxe ou de Bohême;

Monnaies d'argent.

5. Gros tournois de Louis IX, roi de France (frappé vers 1240);
6. Gros tournois de Philippe-le-Bel (frappé en 1292);
7. Gros tournois de Charles V, dauphin (de 1349 à 1364);
8. Autre gros tournois de Charles V, dauphin :
KROLVS. PGI. F. REG. (*Karolus primo-genitus Francorum Rex;* DAPH. VENSI (*delphinus Viennensis*). Dix fleurs de lis en cercle autour de la légende : dans le champ, deux fleurs de lis, l'une au-dessus de l'autre, et sur leurs côtés deux dauphins tournés à gauche.
9. Variété du même gros tournois de Charles V, dauphin : DALPH. VENESIS, au revers, et pour le reste, semblable en tout au précédent.

Ces deux gros tournois ont été frappés en Dauphiné, et sont à 11 deniers de loi, et pèsent 50 grains. Ils n'étaient pas connus jusqu'ici. Leblanc, dans son Traité historique des Monnaies de France, n'a indiqué que deux espèces de pièces de ce prince, frappées en Dauphiné; et Tobiesen-Duby n'en cite pas d'autres. Les deux gros, décrits sous les numéros 8 et 9, en font connaître deux espèces nouvelles qui donnent beaucoup d'intérêt à la découverte dont on rend compte dans cet article.

10. Sol d'argent du pape Innocent VI, qui siégea à Avignon (an 1352);
11. Sol couronnat de Robert, comte de Provence et roi de Sicile (de 1309 à 1343);
12. Sol couronnat de Jeanne, comtesse de Provence, reine de Sicile, et de Louis de Tarente, son second mari (frappé en 1350.)
13. Autre sol couronnat des mêmes princes.

Il résulte de la nomenclature qu'on vient de présenter, 1° que

la maison où ces pièces ont été trouvées a dû être construite vers la fin du quinzième siècle; 2° que les monnaies qu'elle a fait connaître, quoique frappées, pour la plupart, par des princes autres que les souverains du Dauphiné, eurent néanmoins un cours légal dans cette province; et c'est sous ce rapport historique qu'il n'est pas sans quelque intérêt d'en bien connaître les diverses espèces. L'histoire des monnaies de France sera aussi enrichie de la description de deux pièces jusqu'ici inconnues. J. J. C. F.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Corse. — La Société centrale d'instruction publique du département de la Corse, a célébré, le 30 novembre 1819, l'anniversaire du jour mémorable où la Corse a été réunie à la France. M. de Vidau, vice-président de la Société, a prononcé un discours analogue à la circonstance, où les avantages résultant de cette réunion, ont été tracés avec autant de précision que de clarté. Ce discours a été suivi de plusieurs lectures. M. Suzzoni, président honoraire, a excité l'attention du public, par une savante dissertation sur les jaspes et granits orbiculaires de l'île.

Le cri d'indignation, ou plutôt l'élan patriotique de M. Renucci, contre la brochure intitulée *Mémoires sur la Corse*, par M. Réalier-Dumas, a été couvert des vives acclamations de l'assemblée. M. Renucci, principal du collége de Bastia, est un des littérateurs les plus distingués de l'île, toujours prompt à réfuter les écrivains qui émettent des opinions erronées sur sa patrie. Il a publié à Milan, en 1796, des observations critiques sur l'histoire de Corse. Dans cet opuscule, l'auteur relève avec justesse beaucoup d'erreurs commises par l'avocat Galanti, Napolitain, dans sa *Description historique et géographique de la Corse*, imprimée à Turin, en 1795.

PARIS.

Institut. — *Académie des Sciences.* — M. Arenbérg vient de faire remettre à l'Académie des Sciences de Paris, le fonds d'un prix annuel de 300 fr. Il a cru devoir laisser à l'Académie le choix du sujet. Il s'est borné à demander que le prix fût décerné pour *des travaux propres à remplir des lacunes dans l'en-*

semble de nos connaissances, ouvrant ainsi, comme on voit, le champ le plus libre aux investigations. L'Académie a décidé que, pour cette année, le prix serait donné dans l'intérêt des sciences naturelles. Une commission de cinq naturalistes a donc été choisie pour déterminer, d'une manière positive, les questions à résoudre. Ce prix doit être décerné en 1821.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Cette Académie vient de nommer M. Ouvaroff, auteur d'un ouvrage sur *les Mystères d'Éleusis*, correspondant étranger. Il a eu pour concurrens, MM. Heeren de Gottingue, et Sestini.

— M. Bawerel a envoyé à l'Académie des Inscriptions, des recherches sur l'état de la Séquanie sous les Romains.

Société biblique protestante de Paris. — Cette Société, fondée il y a environ un an, a tenu une assemblée générale le 6 décembre 1819, sous la présidence de M. de Jaucourt. Après le discours d'ouverture de M. le président, M. Vincent de Saint-Laurent, l'un des secrétaires, a lu un rapport sur les travaux du comité de la Société. Ce rapport contient l'histoire de la Société elle-même, de ses ressources et de ses travaux. Le nombre des souscripteurs pour des sommes annuelles, s'est élevé à 221, et leur contribution a produit 5,706 fr.; les dons qu'on n'a pas pris l'engagement de renouveler, ont produit 18,173 fr. 45 c. dus à la libéralité de 212 individus en société. La valeur des dons en livres, reliures, etc., se monte à 6,284 fr. 20 c., et la vente des livres sacrés a rendu 9,658 fr. Total général des recettes, 39,797 fr. 65 c. Il est entré dans le dépôt de la Société, 3,825 exemplaires de la Bible, et 8,920 du Nouveau-Testament. Il en est sorti 2,367 Bibles, et 2,661 Nouveaux-Testamens : sur quoi, 1,214 Bibles et 1,422 Nouveaux-Testamens ont été vendus à divers prix; et 484 exemplaires de la Bible, et 583 du Nouveau-Testament, donnés sans aucune rétribution. Il se prépare en ce moment quatre éditions françaises de la Bible, devant composer 26,000 exemplaires, sans compter une édition stéréotype. Une Bible allemande vient d'être imprimée à Strasbourg, et l'on a tiré à part 2,000 exemplaires du Nouveau-Testament. M. Rabaut-Pommier a lu ensuite un rapport, au nom des censeurs, sur les opérations du comité chargé de la comptabilité. Il en a attesté la régularité et l'exac-

titude. M. Soulier, récemment de retour d'un voyage dans quelques départemens méridionaux, a présenté des observations sur l'heureuse influence qu'exercent déjà sur les protestans de ces contrées, les soins de la Société pour répandre les saintes Écritures. On a entendu enfin un excellent discours de M. Stapfer, sur *l'accord des travaux des Sociétés bibliques, avec les vues de la Providence, et les intérêts du Christianisme*. Ce discours est un savant et excellent ouvrage. Ces diverses pièces sont réunies sous le titre de *Procès-verbal*, dans une brochure publiée chez Smith, in-8° de 143 pages, avec des tableaux et la liste des divers souscripteurs.

Société d'encouragement pour l'industrie nationale. — Nous avons sous les yeux le bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, durant l'année 1819. Une nomenclature de tous les objets dont cette Société s'est occupée, pourrait paraître fastidieuse, précisément à cause de sa variété. Un extrait, d'un rapport présenté à la Société par M. Humbert, traite du projet de lier l'agriculture à l'éducation : ce n'est pas une idée nouvelle, mais elle serait aussi salutaire que difficile à mettre en pratique.

Société des Méthodes (1). — La Société pour le perfectionnement des méthodes, dont nous avons annoncé la fondation et le but (Voy. t. III, p. 185), continue ses utiles travaux, dont nous ferons connaître successivement les principaux résultats. Rectifier les méthodes vicieuses introduites dans l'éducation des classes aisées, encourager le perfectionnement des anciennes méthodes, et la création de méthodes neuves et utiles, tel est le principal but de cette Société. Cette branche de la Société d'enseignement mutuel, séparée du tronc dès sa naissance, promet d'heureux fruits pour l'avenir.

Athénée royal de Paris. — *Cours.* — Parmi les cours les

---

(1) Cette Société, fondée depuis plusieurs mois, invite les personnes occupées d'objets relatifs à l'instruction publique, à lui faire part des méthodes perfectionnées qu'elles auraient l'occasion de connaître ou d'examiner, et d'adresser leurs lettres ou Mémoires *à M. le président de la Société des Méthodes, rue du Bac, n° 42*, (même local où se réunissent la *Société d'encouragement* et la *Société d'éducation*.)

plus suivis cette année, on remarque celui d'astronomie de M. Francœur. Ce savant, déjà célèbre par son *Uranographie*, et la manière brillante dont il a professé pendant plusieurs années, à l'École polytechnique, mérite de nouveaux suffrages pour l'habileté avec laquelle il expose aujourd'hui le système du Monde. Obligé, par la nature de son auditoire, d'écarter tout calcul, il traduit en langue vulgaire les problèmes géométriques les plus compliqués. Depuis le docteur Pariset, on n'avait entendu à l'Athénée aucun professeur improviser avec plus de facilité et d'élégance. M. Alexandre Lenoir fait aussi, à l'Athénée, un cours très intéressant sur divers objets d'antiquité, et MM. Desprez, Magendie et de Blainville, sur la chimie, la physiologie et la zoologie.

Précis sur la manufacture générale des apprentis pauvres et orphelins. — Arracher à l'oisiveté féconde en vices, les enfans de classes indigentes qui abondent dans la capitale, et en faire des hommes utiles à la société, est une pensée éminemment généreuse, qui a donné naissance à la formation d'une Société, réunie par les soins de M. Garros, fondateur. Le précis qu'elle vient de publier sur l'établissement des apprentis pauvres et orphelins, après avoir indiqué le but de l'institution, fait connaître les moyens d'exécution et d'administration qu'elle a choisis. Un conseil d'administration et un conseil de perfectionnement sont chargés de la surveillance morale et matérielle. On trouve avec plaisir des hommes honorés d'un beau talent, des hommes distingués par la richesse, les emplois, le crédit, parmi les personnes dévouées à cette œuvre philanthropique (1).

Les bienfaits de l'enseignement, professé dans la manufacture générale des apprentis pauvres et orphelins, seront rendus profitables aux personnes qui ne sont pas dans l'indigence, par l'ad-

(1) Parmi les membres dont se compose le conseil, nous pouvons citer MM. Cadet-de-Gassicourt, Cadet de-Vaux, Christian, Directeur du Conservatoire des Arts et Manufactures; Laromiguière, professeur de philosophie; Gillet-de-Laumont, membre libre de l'Institut; Jullien aîné, de Paris; Jecker, ingénieur opticien; Lainé, inspecteur-général des hospices; Montgolfier et Regnier, membres du comité consultatif des Arts et Manufactures; le colonel Plante; Salleneuve, mécanicien; Vauquelin, membre de l'Académie royale des Sciences.

mission, comme externes, des enfans que les parens trouveront à propos d'envoyer aux divers cours, moyennant une modique rétribution.

Les souscriptions sont reçues et les fonds sont déposés chez MM. Laffitte et compagnie. Les renseignemens particuliers que l'on pourra désirer seront donnés au public, soit chez M. Garros, directeur, rue Fromenteau, n° 5, soit chez MM. Laffitte et compagnie, rue du Mont-Blanc, n° 11, les jeudis, de 2 à 4 heures après-midi. La première liste de souscription sera publiée incessamment, par ordre chronologique d'inscription (1).

Boston de Flore, ou *botanique élémentaire*. — Après avoir établi, dans ses discours à l'Athénée royal et à l'Institut, qu'il n'existe dans le monde que quatre sortes essentielles de fleurs, et que c'est sur cet ordre de distribution fondamentale que repose tout leur système, M. Lefebure vient de rendre cette démonstration sensible, même aux personnes qui n'ont jamais étudié la botanique. Par un rapprochement des plus heureux, parce qu'il est des plus simples, il fait voir que les premières divisions des cartes en quatre couleurs, en dix points et en douze matadors, représentent précisément les mêmes divisions que le règne végétal, et il profite de ce rapport, en affectant les images des fleurs composées aux cœurs, des polypétales aux carreaux, des monopétales aux trèfles, et des périgones aux piques, en observant de faire correspondre aux points marqués dans ces cartes, les divers nombres d'étamines qui appartiennent à ces fleurs. Quant aux douze dernières classes de Linné, elles viennent figurer à leur tour sur les douze matadors, en sorte que l'un des jeux maintenant le plus en usage fournit un moyen prompt et facile d'étudier avec succès la science aujourd'hui la plus ignorée, à cause des difficultés presque insurmontables qu'elle offre. Cette production, qui n'a de frivole que son premier titre, se trouve chez l'auteur, rue du Dragon, n° 22, et chez Delaunay, libraire, au Palais-Royal : prix, 7 fr., et par la poste 8 fr.

Publications nouvelles. — *Grammaire*. — *Avis*. — Les au-

(1) On voit déjà, au nombre des premiers souscripteurs, des princes, des ministres, des magistrats, plusieurs membres des deux Chambres, des banquiers, des généraux, etc., etc.

teurs de grammaires, dictionnaires, et d'autres écrits sur la langue française, sont invités d'adresser (franc de port), au concierge de l'hôtel des Fermes, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n° 55, à Paris, pour remettre à M. W...., la liste de leurs ouvrages dont ils désireront qu'il soit fait mention dans une biographie spéciale, destinée à faire partie d'un recueil qui se prépare en ce moment. Ils sont priés d'y joindre leurs noms et prénoms, avec la date et le lieu de leur naissance, en ajoutant, à leur gré, les circonstances particulières de leur vie politique et littéraire, soit avant, pendant, ou après la révolution, et jusqu'à ce jour, qu'ils croiront propres à intéresser.

Prospectus. — Annales de l'industrie nationale et étrangère, ou Mercure technologique, recueil de Mémoires sur les arts et métiers, les manufactures, le commerce, l'industrie, l'agriculture, etc., renfermant la description du Musée des produits de l'industrie française, exposés au Louvre en 1819; dédié au Roi, par L. Séb. Le Normand, professeur de technologie, etc., et par J. G. V. de Moléon, ingénieur des domaines et forêts de la couronne, ancien élève de l'école Polytechnique. Cet ouvrage périodique commence avec l'année 1820, et il en paraîtra ensuite un numéro par mois; la souscription est de 30 fr. par an pour Paris, 35 fr. pour les départemens, et 40 fr. pour les pays étrangers. On souscrit chez Bachelier, libraire, quai des Augustins, n° 55.

Le plan de cet ouvrage nous paraît très bien conçu, il formera un cours de technologie complet, et sera d'une très grande utilité; il manquait absolument, et les progrès des arts le réclamaient.

Voyage pittoresque et historique à Lyon, et sur les rives de la Saône et du Rhône, par M. F. M. Fortis, ancien avocat-général, membre de plusieurs Académies. — Cet ouvrage sera composé: 1° de deux volumes in-8°, papier fin, caractère de Didot; 2° de vingt gravures, format grand atlas, par Piringer, d'après les dessins de Wéry, Bourgeois et ceux de l'auteur, terminés par les artistes les plus distingués. Le format des planches les rend également propres à former des ornemens de salon et de cabinet, et une riche collection.

L'ouvrage paraîtra par livraison de quatre gravures, de trois en trois mois; la première a été remise aux souscripteurs.

Le prix de tout l'ouvrage pour les souscripteurs, sera de 250 fr.; celui de chaque livraison, de 50 fr.; celui de chaque gravure dans le format de 26 pouces, sera de 16 fr.; les autres coûteront 12 fr. la pièce.

Les deux volumes in-8° renfermeront la description des sites les plus intéressans des rives de la Saône et du Rhône, et des monumens qui enrichissent le paysage. Le premier volume paraîtra incessamment.

Cet ouvrage manquait aux artistes, aux habitans de Lyon, aux Français, et aux étrangers que la curiosité ou leurs affaires attirent dans cette ville. L'auteur ne pouvait faire un choix plus heureux pour le sujet d'un ouvrage de ce genre. Il y a bien peu de pays où les sites présentent autant de variété, de richesse et de magnificence qu'aux environs de Lyon; le paysage offre aux artistes des sujets inépuisables d'étude, et les monumens dont il est enrichi retracent des souvenirs du plus grand intérêt.

On souscrit à Paris, chez l'auteur, rue Saint-Lazare, n° 94, et chez les principaux libraires et marchands de gravures.

Histoire de la philosophie. — Il va paraître incessamment, chez M. Levrault, une *Histoire abrégée de la philosophie, depuis la renaissance des lettres*, traduite de l'anglais de Dugald Stewart, par M. J. A. Buchon. Les lecteurs français apprendront avec d'autant plus de plaisir la publication de cet ouvrage, qu'on ne pouvait se le procurer même en anglais; ainsi que le célèbre discours préliminaire de d'Alembert, on ne pouvait avoir le discours de M. D. Stewart qu'en achetant le supplément de l'Encyclopédie britannique, à la tête de laquelle il se trouve placé. M. J. A. Buchon a fait précéder sa traduction d'une histoire sommaire de la philosophie écossaise. Cet ouvrage formera 2 volumes in-8°. Le premier paraîtra dans les premiers jours du mois de mars.

Théatre. — *Théâtre-Français.* — *Clovis.* — Une tragédie de *Clovis*, par M. Lemercier, composée depuis 1801, venait enfin d'être mise à l'étude, lorsque des traverses, des obstacles sans cesse renaissans, même de mauvais procédés, ont déterminé l'auteur à la retirer des mains des comédiens, pour la faire passer sous les yeux du public. M. Lemercier a écrit à ce sujet une lettre aux journaux, qui doit donner lieu à bien des réflexions. On a pu se dire: De quels dégoûts ne doivent pas être abreuvés les jeunes gens qui

débutent dans la carrière dramatique, puisqu'un homme du talent et de la réputation de M. Lemercier en a subi qui le forcent à réclamer? La préface, placée en tête de l'édition de *Clovis*, s'occupe beaucoup du régime théâtral; et sans doute que la plupart des idées qu'elle renferme seront reproduites par celui qui rendra compte, dans ce Recueil, de la tragédie elle-même. En attendant, nous croyons pouvoir assurer que celle-ci renferme des beautés très remarquables (1).

Odéon. — *Les Comédiens.* — Encore un succès théâtral obtenu par M. Casimir Delavigne. Sa nouvelle comédie en cinq actes et en vers, représentée pour la première fois le 7 de janvier, a complétement réussi. M. Delavigne doit ce bonheur et au mérite de l'ouvrage et à la bienveillance éclairée du public. Il y a, dans les premiers actes, quelques longueurs, des invraisemblances, et de l'embarras dans la contexture du plan. Des caractères bien tracés, des réparties heureuses, des traits piquans, un style coloré et spirituel, quoique parfois un peu lâche et un peu à côté du véritable ton de la comédie, des situations vives, et surtout un cinquième acte, plein de chaleur et de comique, ont mérité les applaudissemens. Le succès *des Comédiens* s'est trouvé encore resserré, par suite de la nature des mœurs et des habitudes que l'auteur a voulu peindre. La masse du public, qui n'est pas initiée à l'intérieur des coulisses, n'a pas pu prendre un très vif intérêt à voir retracer des portraits dont elle ne connaissait pas bien les originaux. A. M.

Nécrologie. — *Gattey.* — M. Gattey, chef du bureau consultatif des poids et mesures, et l'un des créateurs du système décimal, est mort à Paris, le 7 décembre 1819, à l'âge de 67 ans. Né à Dijon, il était membre de l'Académie de cette ville. Lorsqu'on établit, en 1795, le nouveau système métrique, il fut nommé un des membres de l'agence chargée de cette grande entreprise, pour laquelle il se trouva associé à deux hommes d'un mérite distingué, MM. Legendre et Coquebert de Mombret. Ces deux savans ayant été plus tard appelés à d'autres fonctions, M. Gattey resta chargé de tout le poids d'un établissement que lui seul, dès-lors, était capable de diriger. Il lui consacra tout

(1) Paris, chez Baudouin frères rue de Vaugirard, n° 36.

son tems et toutes ses facultés; inventa plusieurs instrumens propres à en faciliter les opérations, et publia différens ouvrages qui seront long-tems les meilleurs que l'on puisse consulter sur cette matière. Uniquement occupé de ses utiles travaux, M. Gattey travaillait encore la veille de sa mort à en assurer le succès.

—*Grivaud de la Vincelle.*—M. Grivaud de la Vincelle est mort à Paris, âgé de 55 ans. Historiographe de la Chambre des pairs, et membre de plusieurs Académies, il avait été reçu à celle de Dijon le 26 août 1818. Il a publié, 1° *Antiquités gauloises et romaines*, recueillies dans les jardins du Luxembourg, en l'an 9, pour servir de suite à l'Histoire des Antiquités de Paris (1807), sous le nom d'*Antiquités du Luxembourg*; 2° *Dissertations et Mémoires* sur divers sujets d'antiquités, par feu M. Passumot; mis en ordre par C. M. Grivaud (Paris 1810 et 1813); 3° *Recueil de monumens antiques inédits*, découverts dans l'ancienne Gaule (Paris, 1817); 4° *Arts et Métiers des anciens*, représentés par les monumens en 130 pl.; in-folio, publié par souscription, à partir du 1er décembre 1818, et depuis, de mois en mois. La première livraison a paru à la fin de mars 1819; la seconde, sur la fin de mai. M. Grivaud était ami de M. de Tersan, qui l'avait prié de rédiger le catalogue de sa bibliothèque, et auquel il n'a survécu que peu de jours; aujourd'hui, c'est la bibliothèque de M. Grivaud qu'on va inventorier. Il écrivait, le 30 septembre 1819, à un de ses amis : « C'est ainsi que tout se disperse, et que les collections faites à grands frais et dans de longues années, passent chez l'étranger, ou vont garnir les magasins des marchands de curiosités. Nous comptons à peine aujourd'hui, dans Paris, vingt cabinets en tous genres, et nous déplorions encore dernièrement, M. Quatremère de Quincy et moi, l'abandon où tombe l'archæologie. »

— M. Palisot de Beauvois, membre de l'Institut, dont nous publions un article dans ce même cahier, et qui avait cultivé la botanique avec distinction, et bien mérité de cette science par la publication de plusieurs ouvrages ornés de planches, vient de mourir à Paris, à la fin du mois de janvier 1820. Nous ferons plus tard une mention particulière des travaux de cet estimable savant, que nous nous félicitions de compter au nombre de nos collaborateurs.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

ESSAI

Sur l'esprit et sur l'influence de la PHILOSOPHIE ANATOMIQUE (1).

Il est pour les sciences deux époques essentiellement distinctes : dans la première, elles recueillent des faits ; dans la seconde, elles rapprochent ces faits pour en tirer des conclusions. Lorsque ces deux époques se sont succédées dans un ordre conve-

(1) *Philosophie anatomique.* Des organes respiratoires sous le rapport de la détermination et de l'identité de leurs pièces osseuses ; par M. le chevalier Geoffroy-Saint-Hilaire, membre de l'Académie royale des Sciences, professeur de zoologie au Jardin du Roi, professeur de zoologie et de physiologie à la Faculté des Sciences.

N. B. Les faits importans de détail dont cet ouvrage est plein, ont été exposés, d'une manière supérieure, dans le 7e cahier de ce recueil. On a cru intéressant d'en détacher ici les idées les plus générales, de les rapprocher les unes des autres, et d'en faire mieux ressortir ainsi toute l'influence sur l'état actuel de la physiologie et de l'anatomie.

nable, les sciences sont faites, et elles sont bien faites. Il est en effet également dangereux pour elles, et d'accumuler sans cesse des matériaux, sans s'élever à aucune idée générale, et de vouloir, pour ainsi dire, deviner ces idées, avant qu'elles soient sorties d'elles-mêmes des observations déjà acquises. La disposition d'esprit qui porte à ces deux écueils est, comme on voit, tout-à-fait opposée : je l'appelle, dans un cas, l'esprit de précipitation, et, dans l'autre, l'esprit de routine; je pense qu'il est de la bonne philosophie d'exclure enfin ces deux genres d'esprit avec la même sévérité.

C'est pour avoir cédé à leur impatience naturelle que les Grecs s'égarèrent dès leurs premiers pas dans les sciences : ils imaginèrent, au lieu d'observer, et firent des théories presque partout où il fallait des expériences. Cette singulière façon d'abréger les conduisit à des systèmes qui n'étaient guère que des folies ingénieuses. Nous avons eu beaucoup de systèmes après les leurs; c'étaient aussi des folies, quoiqu'on ne convienne pas également qu'elles fussent ingénieuses.

Le défaut de cette méthode, un peu trop expéditive, est généralement senti dès long-tems. Les savans modernes, depuis qu'ils en ont reçu le conseil de Bacon et l'exemple de Galilée, raisonnent beaucoup moins, et observent surtout davantage; mais, le tems est venu, je crois, de les avertir que des observations toutes nues finissent toujours par être stériles, et que le raisonnement seul peut les féconder.

L'époque actuelle ne ressemble d'ailleurs à aucune de celles qui l'ont précédée : la masse des faits connus est si imposante, l'art de les constater et de les reproduire est si perfectionné, qu'il ne reste plus à la philosophie qu'à les réunir par ce qu'ils ont de commun, pour en trouver la théorie désormais indispensable.

Sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, l'ouvrage que j'annonce aujourd'hui remplit un véritable besoin de l'époque. L'auteur, averti de bonne heure par de profondes méditations, que la recherche exclusive des différences s'opposait à des progrès réels, est l'un des écrivains qui ont le plus contribué à remener l'attention des savans vers la recherche philosophique des analogies.

La direction contraire pouvait effectivement perfectionner plus ou moins l'anatomie spéciale des divers animaux ; mais, par ses progrès mêmes, elle détournait de plus en plus d'une anatomie réellement comparative. On courait après les détails, et l'on s'éloignait, à chaque pas, des rapports généraux, les seuls néanmoins qui constituent les sciences, parce qu'elles ne sont que l'expérience généralisée.

Cette contradiction affligeait les bons esprits, et il régnait parmi eux une hésitation générale que des observateurs superficiels prenaient déjà pour de l'impuissance ; mais qu'un homme supérieur, habitué à suivre et à diriger la marche des sciences, ne balançait pas à leur signaler comme le prélude des

plus grandes découvertes (1). C'est, en effet, au milieu de cette hésitation même qu'a paru tout-à-coup la *Philosophie anatomique;* ouvrage étonnant et destiné à faire partager désormais à l'anatomie comparée le titre, si honorable pour nous, de science française, que la chimie reçut du génie de Lavoisier, que Bernard de Jussieu mérita peut-être à la botanique, et que M. Cuvier a, dès long-tems, acquis à la zoologie.

La publication de cet ouvrage fixera donc la date d'une direction nouvelle pour les études anatomiques, en les rattachant sans cesse à une pensée éminemment philosophique ; savoir : l'*unité de composition organique*, ou, si l'on veut, la *théorie des analogues* (2).

Certaines analogies dans les animaux sont si évidentes, que l'instinct a suffi d'abord pour reconnaître les plus générales d'entre elles, et qu'il n'est

---

(1) M. Cuvier : Analyse de 1814.

(2) L'avantage le plus précieux de cette nouvelle direction est d'associer constamment l'étude des rapports à l'étude même des faits, et de conduire par-là à la philosophie des sciences qui n'est, en dernière analyse, que l'enchaînement des faits par leurs rapports, et la subordination de ces rapports entre eux, d'après leur ordre de généralité. Voici, du reste, comment, dès les premiers essais de l'auteur, s'exprimait, sur l'importance de son heureuse direction, l'homme des modernes le plus capable peut-être de juger, avec rigueur, toute la portée et toute la valeur d'une théorie.

« M. Geoffroy, disait-il, a présenté à la classe des fragmens d'un grand travail qu'il a entrepris sur l'ostéologie comparée, où il cherche à porter plus loin qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, les analogies entre les parties correspondantes des divers animaux

pas étonnant qu'en ce genre les premiers essais remontent à la plus haute antiquité. C'est d'ailleurs sur l'idée que les individus d'un groupe déterminé s'enchaînent par des organes semblables, que reposent les méthodes en histoire naturelle. On chercha même, à diverses reprises, à lier les groupes entre eux, et chacun sait qu'il a été long-tems question, dans les écoles, d'une échelle des êtres, qui du zoophite s'étendrait aux puissances spirituelles; puissances parfaitement connues alors. On trouvait, il est vrai, sur la route, des hiatus infranchissables, et le lien paraissait mille fois rompu; mais, on le renouait bientôt par la supposition d'intermédiaires inconnus, supposition singulièrement progressive, et par-là singulièrement commode.

Quoique les savans aient entièrement renoncé à des projets aussi ambitieux, ils n'ont jamais désespéré pourtant de voir réaliser enfin cette pensée si

---

vertébrés, analogies qu'Aristote avait déjà reconnues, et sur lesquelles il avait fondé ses admirables ouvrages d'histoire naturelle, mais qui n'ont peut-être pas encore été suivies autant qu'elles en sont dignes, malgré le grand nombre de travaux dont elles ont été l'objet. En effet, ces pièces, ces parties d'organes qui se retrouvent toujours plus ou moins semblables en nombre, en position, malgré toutes les variations de grandeur et d'usage, et contre toutes les causes finales apparentes, doivent nécessairement dépendre de causes efficientes et formatrices. Elles doivent tenir aux moyens primitifs qu'emploie la nature; et, si l'on peut se flatter de répandre jamais quelque lumière sur les corps organisés, ce point le plus obscur, le plus mystérieux de l'histoire naturelle, c'est, à ce qu'il nous semble, de ces analogies de structure que doivent en jaillir les premières étincelles. » M. Cuvier : Analyse de 1807.

séduisante, que l'organisation des animaux est soumise à un plan général, modifié seulement dans quelques points pour différencier les espèces. C'est d'après cette vue qu'ils ont fait, d'un accord presque unanime, une loi zoologique de l'unité d'organisation dans tous les vertébrés : principe qui devait les conduire infailliblement à la vérité, si la direction qu'ils avaient prise ne les eût bientôt égarés. Comme ils ne suivaient que les formes, ils furent arrêtés dès les premières transformations, et abandonnèrent les ressemblances, dès qu'elles cessèrent d'être nettement exprimées. A chaque nouvelle forme, on crut donc voir un nouvel organe, et on créa un nouveau mot ; dès-lors, on écrivit pour classer, on classa pour distinguer, et l'on sacrifia les rapports à l'engouement des détails. On se flattait toutefois d'achever ainsi la science, et de parvenir à la découverte de ses lois ; mais, ces lois n'étant que des rapports, il est clair qu'elles ne peuvent naître que du rapprochement des faits, et non de leur seule multiplicité.

Cette déviation constante d'une voie à laquelle la nature des choses ramenait si souvent les naturalistes, malgré eux, est remarquable. M. Geoffroy l'attribue, avec raison, à l'influence qu'exerçait nécessairement sur leurs nouvelles découvertes l'anatomie de la seule espèce alors bien connue. L'homme seul avait été étudié, et encore ne l'avait-il été convenablement que sous le rapport chirurgical. On conçoit par-là comment l'importance des formes et des propor-

tions, bien que particulière à la chirurgie, avait néanmoins absorbé l'attention, et fait perdre les dispositions générales et physiologiques sous une foule de détails immenses.

Le premier pas à faire, pour s'élever au type idéal de l'être vertébré, était donc de se dégager de toute idée préconçue en faveur de l'anatomie humaine; c'était le seul moyen d'envisager les organes dans leurs conditions les plus générales, et d'exclure de leur détermination absolue les considérations de forme, de volume et d'usage, toujours relatives et individuelles. M. Geoffroy se convainquit ainsi que les identités ne pouvaient porter que sur les relations, parce qu'elles sont la seule généralité constante, et détermina enfin en quoi consiste réellement le genre de ressemblance qui lie tous les animaux vertébrés.

Il eut alors un guide immuable au milieu de toutes les métamorphoses, et capable de lui démasquer les rapports sous les déguisemens les plus bizarres : il l'appelle le *principe des connexions*. La nécessité absolue de ce principe (car un organe est plutôt anéanti que transposé) lui en confirma bientôt la vérité. Ainsi, toutes les fois que deux parties se ressemblent par leurs relations et leurs dépendances, elles sont analogues.

Grâce à ce principe, M. Geoffroy a pu s'élever avec certitude à cette proposition fondamentale, que les matériaux trouvés dans une famille existent dans toutes les autres, et proclamer LOI DE LA NATURE.

l'unité de composition organique. Voilà ce qu'il embrasse sous le nom de *théorie des analogues*, théorie réduite jusqu'ici à un vague pressentiment; et susceptible désormais d'une application sévère à la science positive.

Il a pu dès-lors enfin donner la solution du problème qu'il s'était proposé : « L'organisation des animaux vertébrés est-elle susceptible d'être ramenée à un type uniforme? »

L'essentiel de l'être vertébré consiste évidemment dans un long cordon médullaire, renflé à son extrémité antérieure, et logé dans un étui osseux. Tout le surplus se réduit à des appareils secondaires, utiles à ses relations ou à sa conservation, et munis aussi de leurs os propres.

Remarquez, avant d'aller plus loin, que chaque pièce osseuse est liée nécessairement à un certain ensemble de parties molles, et que, par conséquent, les déplacemens observés sur le squelette suffisent pour en conclure *à priori* ceux des autres parties; résultat d'un haut intérêt, et qui laisse pressentir déjà que le principe des connexions s'applique à tous les systèmes de l'organisation.

L'étui osseux de la moëlle épinière forme une couche supérieure, à laquelle vient s'en joindre, selon les espèces, une inférieure composée des os du tronc, c'est-à-dire, du coffre où sont renfermés les viscères de la poitrine et de l'abdomen. Ces deux couches sont entre elles dans un tel rapport, que l'une s'enrichit des pertes de l'autre, et que de leurs

proportions respectives provient, dans les différens animaux, la source des plus grandes différences. En effet, selon que le tronc est attaché au milieu, en arrière ou en avant de la colonne vertébrale, il en résulte un mammifère, un oiseau ou un poisson; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'une simple différence dans l'attache de quelques viscères entraîne toutes les autres. On conçoit alors comment s'est opéré, sous le crâne du poisson, l'entassement de tous les organes de la circulation, de la respiration, etc. Un ordre parfait a régné dans cette grande métastase; et quelle que soit la confusion apparente, le principe des connexions, toujours invariable, a conservé à chaque partie ses relations et ses dépendances.

Mais, ce n'était pas assez que d'avoir fait, pour ainsi dire, assister le naturaliste à cette transposition merveilleuse; M. Geoffroy lui démontre encore, un par un, que tous les matériaux qui composent les poissons sont exactement et entièrement les mêmes que dans les mammifères, les reptiles et les oiseaux. Cette classe n'a donc point exigé l'intervention d'organes nouveaux, ou créés seulement pour elle : tout est donc uniforme dans les vertébrés.

M. Geoffroy a choisi les poissons pour premier exemple de l'application de sa théorie, parce qu'ils composent le groupe le plus anomal des vertébrés; c'est par une raison semblable qu'il a cru devoir commencer leur examen par la détermination de leur cage respiratoire.

Une marche opposée aurait peut-être été plus commode pour le lecteur, qu'elle eût ainsi préparé aux plus grandes difficultés ; mais, il s'agissait, avant tout, de démontrer la généralité et la rigoureuse exactitude des analogies. Sous ce rapport, la respiration, à cause de l'action compliquée de deux milieux différens, offrait la question la plus importante, parce que sa solution garantit celle de toutes les autres.

L'identité des animaux vertébrés est donc l'inévitable conclusion de tout ce qui précède. Les objets particuliers dérivent tous évidemment de cette donnée primitive, et pourraient en être conclus d'avance, comme il suffit à un mécanicien habile de connaître les bases d'une machine, quelque compliquée qu'elle soit, pour en suppléer les détails avec précision. C'est ainsi que M. Geoffroy explique, à l'aide d'une savante et lumineuse analyse, comment la seule modification du groupement et des formes d'un nombre très borné de matériaux, a introduit des différences si nombreuses dans des êtres constitués d'ailleurs avec tant d'analogie.

Une réflexion qui frappe d'abord, c'est que ces matériaux, si remarquables et si peu remarqués, sont enfin rappelés à leur véritable importance. Les ressources de l'anatomie la plus délicate et de la plus ingénieuse opiniâtreté, n'auraient pu cependant soutenir à elles seules le zèle de l'observateur, s'il n'eût été beaucoup mieux soutenu par la prévision des hautes vérités qui devaient résulter de ses découvertes les plus minutieuses en apparence.

On s'étonnera peut-être qu'un nombre d'élémens aussi limité se soit prêté à la composition d'organes si variés ; mais, la multiplicité de leurs combinaisons y supplée avec avantage, comme on voit un très petit nombre de lettres alphabétiques fournir une quantité de mots prodigieuse.

La forme et le groupement des matériaux ne sont pas toutefois, il est vrai, les seuls moyens de varier l'organisation que la nature ait à sa disposition ; elle en possède un autre plus curieux, peut-être, dans l'existence d'un double système pour la même fonction. La construction de l'être vertébré paraît conçue sous un double point de vue : le fœtus a reçu le germe de deux systèmes différens ; et selon que l'un des deux domine sur l'autre, il en résulte un animal aérien ou un poisson. Le système dominant n'étouffe pourtant pas entièrement l'autre ; il reste toujours de celui-ci des traces dont l'existence suffit pour attester le double dessein primitif, et dont le développement, limité comme les usages, loin de nuire au libre exercice du système opposé, l'enrichit d'auxiliaires constamment utiles, parce qu'ils lui sont constamment subordonnés.

Au reste, cette idée d'une double organisation, si singulière au premier aspect, se trouve, pour ainsi dire, réduite en pratique dans les métamorphoses qu'éprouvent plusieurs jeunes reptiles. Une jeune grenouille est, à l'époque de sa naissance, un véritable poisson ; elle respire comme lui par des branchies, et ses poumons existent à peine. Peu à peu les bran-

chies diminuent, et les poumons croissent en proportion inverse ; enfin les membres paraissent, la queue s'absorbe, la tête s'étend, et voilà un reptile. Une circonstance bien remarquable, c'est que l'on peut, par des moyens artificiels, hâter ou retarder le développement de l'un de ces deux appareils aux dépens de l'autre. C'est ainsi que chez les protées forcément retenus sous l'eau, les branchies persistent plus long-tems, et que les poumons se développent plutôt au contraire quand on les retient à la surface de l'eau. La disparition du thymus après la naissance, son volume chez les animaux dormeurs durant l'hibernation, etc., me paraissent des phénomènes du même ordre.

Le principe des connexions lui ayant fourni un moyen infaillible de fixer l'identité réelle des organes, M. Geoffroy a pu les suivre, avec précision, dans toutes les espèces, et à travers toutes les modifications. Il les a vus ainsi alternativement élevés au plus haut point de composition, ou réduits à une atténuation rudimentaire, ou enfin arrêtés à des degrés intermédiaires : dans tous les cas, leurs fonctions sont proportionnelles à leur développement. Ainsi, tout organe parvenu à son *maximum* a une fonction propre et déterminée ; il la perd en passant aux conditions rudimentaires, et n'en conserve qu'une certaine portion à son état moyen. En général, dès qu'un organe cesse d'être à son *maximum*, il perd son caractère d'invariabilité, et finit, en devenant rudimentaire, par être absolument

nul, ou soumis aux besoins des organes voisins.

Ces considérations ont porté M. Geoffroy à commencer l'étude des organes par leur plénitude de développement, pour les suivre de-là, et de degré en degré, jusqu'à leur disparition totale. Il appelle *classiques* les organes qui ont atteint les limites de leur perfectionnement, et quelquefois aussi il leur donne le nom de la famille qu'ils caractérisent par ce perfectionnement même.

C'est, en effet, ce jeu d'anomalies organiques qui constitue les principaux caractères des espèces et des individus; et, dans ce sens, il serait vrai de dire que les animaux vertébrés ne diffèrent entre eux que par leur tempérament; car le tempérament est précisément la prédominence énergique de tel ou tel système d'organisation.

Mais, pour bien concevoir le mécanisme de ces vicissitudes, il faut se rappeler sans cesse que l'idée préconçue des organes d'après l'anatomie humaine, n'est qu'une idée relative et individuelle. Ni le plan, ni le nombre des organes ne sont un attribut général; il n'y a que les élémens primitifs, ou les matériaux constituans, qui soient invariablement donnés. Quant au groupement de ces matériaux, d'où naissent les organes, il peut se faire de mille manières, selon des conditions que M. Geoffroy a déterminées pour la plupart. La plus puissante est sans doute le principe même des relations. Ainsi, selon que deux pièces connexées sont portées à une plus ou moins grande distance, il en résulte, du

moins pour l'une d'elles, la nécessité d'un allongement proportionnel. Le développement des organes rudimentaires est, d'un autre côté, toujours subordonné à celui des organes classiques, qui s'enrichissent quelquefois de leurs pertes. Enfin, de ce que le nombre des matériaux est fixé, il suit évidemment que l'un d'eux ne peut se développer avec excès qu'aux dépens des autres.

J'insiste sur ces conditions parce qu'elles sont matérielles. Depuis que Galilée a réduit l'horreur du vide à n'être plus que l'effet de la pesanteur de l'air, les physiciens modernes ont secoué le joug des forces occultes. Les progrès de la physiologie dissiperont, à leur tour, toutes ces lois vitales, réellement occultes, et qui, mieux connues, se résoudront infailliblement dans les lois physiques. Je suis persuadé que l'admission même provisoire du mot *force vitale* est un mal; car il ne saurait dispenser de la recherche des causes réelles, et il peut faire croire à l'inutilité de cette recherche. C'est un rideau qui couvre un vide.

Il survient quelquefois des anomalies dans le groupement des matériaux; mais quelle que soit leur singularité, relativement à l'espèce qui les éprouve, elles existent toujours comme type normal dans une autre classe. Ainsi, l'ordre persiste dans le désordre; l'irrégularité a ses limites; ce qui échappe à une famille retombe dans une autre : rien n'est arbitraire, et les monstres eux-mêmes sont prévus et classés.

L'homme trouve d'ailleurs une source continuelle d'anomalies dans les habitudes de la civilisation. Chez lui, comme chez tout animal domestique, l'organisation n'est plus consacrée à une fin unique; des mouvemens varies pour les divers individus, mais réguliers et constans pour chacun d'eux, apportent des variations proportionnelles dans les centres osseux; car c'est toujours l'emploi des muscles qui détermine la direction du squelette. De-là une infinité de déformations profondes, suite inévitable des diverses professions, et déjà constatées par l'expérience médicale qui les a vues se transmettre par l'hérédité, et s'aggraver en passant par les générations successives.

M. Geoffroy n'a jamais eu recours, pour appuyer ses opinions, à ce qu'on est convenu d'appeler des *causes finales*, et je pense qu'on doit lui en savoir gré. Ces causes ne sont, en dépit de leur nom, que les effets évidens, ou les conditions mêmes de l'existence de chaque objet; et sous ce rapport, on aurait peut-être mieux fait de les nommer des causes nécessaires. Il est toujours certain qu'on n'a jamais rien prouvé par elles, sinon leur impuissance même de rien prouver.

J'en ai dit assez pour établir la haute influence qu'aura sur les études physiologiques et médicales la théorie philosophique de M. Geoffroy, puisque je viens de montrer qu'elle fournit presque tous les moyens de réaliser le vœu exprimé, depuis long-tems déjà, par l'un de nos plus grands médecins. « La mé-

decine, disait-il, sera arrivée au plus haut degré de connaissances fondamentales, quand elle sera parvenue à évaluer la viabilité de chaque être, abstractivement, ou par la seule estimation de la valeur de ses organes, et indépendamment de l'action des causes externes destructrices (1).»

Les services précieux que la physiologie a reçus de l'anatomie humaine, depuis qu'on les a heureusement réunies, ne donnent qu'une faible idée, selon moi, de ceux que lui promet un jour l'anatomie comparative. La marche philosophique, imprimée désormais à cette science, en rendra facile une application directe et rigoureuse; et M. Geoffroy lui aura acquis à la fois tous les genres de perfection; il l'aura généralisée et popularisée.

FLOURENS, *D.-M.*

SOCIÉTÉS SAVANTES ÉTRANGÈRES.

(DEUXIÈME ARTICLE. *Voy.* ci-dessus, p. 14—33.)

Sociétés littéraires et patriotiques de Danemarck et de Norwège.

ON compte *quinze Sociétés* littéraires et patriotiques en Danemarck, et *trois* en Norwège.

1. La *Société royale danoise des Sciences*, fondée le 11 janvier 1743. Elle réside à Copenhague. Ou-

(1) M. Corvisart : Maladies du cœur.

tre les attributions ordinaires d'une Société de cette nature, elle est chargée de surveiller les opérations concernant le cadastre, et de présider à la publication des cartes géographiques du pays, et à la confection d'un dictionnaire de la langue danoise. Elle compte parmi ses membres étrangers MM. de Laplace, Delambre, Sylvestre de Sacy, Portal, Chaptal, Cuvier, Gay-Lussac, et plusieurs autres savans distingués.

2. La *Société royale Danoise pour l'histoire et la langue de la patrie*. Elle doit son origine à la réunion de deux autres Sociétés; l'une, qui avait pour objet l'étude des langues et de l'histoire du Nord; l'autre, la connaissance du blason et des généalogies. La première, fondée en 1744, et la seconde en 1778; elles furent réunies en une seule, le 21 décembre 1810, sous le titre précité.

3. La *Société royale de Médecine*, fondée le 11 octobre 1772. M. le docteur Nauche, à Paris, fait partie des membres étrangers de cette Société.

4. La *Société royale Vétérinaire*, fondée le 5 juin 1807. On trouve parmi les membres étrangers, MM. Cuvier, Huzard et de Lasteyrie.

5. La *Société royale d'Agriculture et d'Économie rurale*, fondée en 1769. Elle propose, tous les ans, un grand nombre de prix qui doivent être distribués à des époques déterminées. Ces prix sont, les uns pour la théorie, les autres pour la pratique; les premiers sont décernés aux auteurs des meilleurs traités sur les questions proposées; les seconds ont pour objet l'encouragement de la culture des terres et le

perfectionnement de toutes les machines propres à l'agriculture et à l'industrie rurale. Les Mémoires couronnés sont imprimés et souvent distribués aux frais de la Société.

6. La *Société de Littérature et de Belles-Lettres pour la formation du goût*. Société libre fondée en 1763. Le Roi lui accorde une somme annuelle, qui suffit à ses dépenses d'administration et à la fondation de plusieurs prix. La Société a publié plusieurs volumes contenant les ouvrages d'éloquence et de poésie, couronnés.

7. La *Société de Littérature Scandinave*, autre Société libre, fondée en 1797. Les membres de cette Société sont tous Danois, Norwégiens, Suédois et Islandais. Les premiers volumes de ses Mémoires présentent un mélange confus des différens idiômes scandinaves, dont la diversité blessait l'œil et le goût. On convint ensuite de faire entrer la langue danoise seule, dans ce recueil, qui renferme des poésies agréables, ainsi que des Mémoires et des discussions d'un grand intérêt.

8. La *Société Littéraire*, fondée le 1er janvier 1809, aux frais de feu M. le chevalier Classen, dont elle porte le nom. Ce citoyen vertueux a légué à la nation, par son testament, une superbe bibliothèque, et une école d'agriculture établie dans ses terres. Cette Société doit s'occuper particulièrement de l'agriculture, de l'industrie nationale, des arts et des sciences. Elle a publié, en 1814, le premier volume d'une bibliothèque à l'usage des médecins.

9. La *Société pour l'encouragement de l'industrie nationale*, fondée le 22 mars 1808. Elle doit son origine au blocus continental et à la ruine totale du commerce. A cette époque, quelques citoyens éclairés résolurent de donner les plus grands encouragemens aux artisans et aux manufacturiers indigènes, afin d'affranchir le pays de l'état tributaire où il se trouvait par l'importation d'objets nécessaires de fabrique étrangère. Presque tous les citoyens s'obligeaient alors volontairement à ne se servir que de produits des fabriques du pays. Il paraît que la paix a ralenti les efforts de cette Société patriotique.

10. La *Société Biblique*, fondée le 22 mai 1814. L'objet des Sociétés de cette nature est assez connu, il est inutile de le rappeler ici.

11. La *Société patriotique pour les duchés de Slewig et de Holstein*, fondée le 29 septembre 1812. Elle a pour président le prince Charles, landgrave de Hesse, lieutenant du roi dans les duchés.

12. La *Société pour répandre l'instruction en Islande*, fondée le 18 juillet 1794. Elle a le titre de Société royale, depuis le 20 juin 1800.

13. La *Société littéraire d'Islande*, fondée en 1816. Elle est divisée en deux sections qui correspondent entre elles; la première siège à Reisciavik, en Islande, et la seconde à Copenhague.

14. La *Commission pour l'examen et la conservation des antiquités du Nord*, établie par ordonnance royale du 22 mai 1807. Elle a des associés étrangers; feu M. Millin était du nombre.

15. La *Commission royale chargée de la surveillance des antiquités, et de la publication des manuscrits anciens, légués à l'Université de Copenhague par feu M. Arnas Magnæus*, fondée le 18 janvier 1760. Cette commission a publié plusieurs manuscrits islandais qui offrent des matériaux précieux pour l'ancienne histoire du Nord.

NORWÈGE.

1. La *Société royale des Sciences à Drontheim*, fondée en 1760. Son nouveau réglement, approuvé par le roi de Danemarck, alors souverain de Norwège, est du 6 décembre 1805. Cette Société a des associés étrangers.

2. La *Société royale pour la prospérité de la Norwège*, fondée le 29 décembre 1819. Elle siége à Christiania. La Société est divisée en sept sections : 1° l'*histoire naturelle*; 2° la *topographie* et la *statistique*; 3° l'*histoire* et la *philosophie*; 4° les *chasses*, les *pêches* et l'*éducation des bestiaux*; 5° l'*agriculture*, les *mines* et les *forêts*; 6° l'*industrie nationale* et *domestique*; 7° le *commerce* et les *approvisionnemens* du pays. La Société a de plus trois comités : pour la *librairie*, pour les *antiquités du pays*, et pour la vente des objets provenant de l'*industrie domestique*.

3. La ville de Bergen possède aussi, depuis plus d'un demi-siècle, une *Société patriotique*, très utile à la province par la distribution annuelle d'un certain nombre de prix accordés aux auteurs d'amé-

liorations dans l'agriculture, la pêche et tous les objets d'une utilité locale ou nationale.

ESPAGNE.

Notice sur les Académies, les Associations littéraires, les Sociétés patriotiques, les Universités, Colléges, Séminaires, et autres établissemens d'instruction publique en Espagne.

1. *Académie royale de la langue espagnole*, à Madrid, créée par le roi Philippe V, le 3 novembre 1713, sur le modèle de l'Académie française de Paris, et chargée de travaux analogues. Elle s'est occupée de la confection du grand dictionnaire de la langue espagnole, en 6 vol. in-folio, dont le 6e fut publié en 1739. Elle a encouragé depuis le petit dictionnaire en un volume; un *Traité d'Orthographe* et une *Grammaire*. Elle a encouragé l'étude de la rhétorique et de la poésie, en ouvrant des concours et en distribuant des prix aux auteurs des meilleurs ouvrages qui lui sont présentés sur ces divers objets.

2. *Académie royale de l'Histoire*, créée à Madrid par Philippe V, en 1738, à l'instar de celle des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris. Elle a publié 5 volumes de Mémoires historiques, in-4°; 2 volumes du Dictionnaire géographique et historique d'Espagne, et d'autres ouvrages d'érudition et de critique, particulièrement relatifs à l'histoire nationale d'Espagne.

3. *Académie royale des nobles Arts*, à Madrid, créée par le roi Charles III. On y enseigne le dessin,

la peinture, la sculpture, l'architecture et la gravure. Une ordonnance royale défend d'exécuter aucun monument public d'architecture, sans que le projet en soit préalablement fait ou approuvé par cette Académie.

4. *Académie royale de Médecine*, à Madrid. Elle est composée des médecins du roi et d'autres médecins distingués. On ne peut imprimer aucun ouvrage relatif à la médecine, sans qu'il soit approuvé par cette Académie.

5. *Académie de Médecine*, à Séville.

6. *Académie de Médecine*, à Barcelonne.

7. *Académie de Jurisprudence*, à Saint-Philippe de Madrid. Les membres de cette association doivent être, au moins, bacheliers en droit romain; elle tient des assemblées une fois par semaine. On y lit des dissertations des membres, qui deviennent l'objet de discussions plus ou moins approfondies.

8. *Académie de Jurisprudence espagnole*, à Madrid.

9. *Académie de Jurisprudence espagnole pratique*, à Madrid.

10. *Académie de Jurisprudence nationale*, à Madrid.

11. *Académie de Jurisprudence civile, canonique et nationale*, à Madrid.

12. *Académie de Jurisprudence canonique, de liturgie et de discipline ecclésiastique*, à Madrid.

13. *Académie de Théologie scolastique et dog-*

matique, à Madrid. Les membres doivent être au moins bacheliers en théologie.

14. *Académie de la langue latine*. Ses membres sont en général des professeurs.

15. *Académie de Belles-Lettres*, à Barcelone.

16. *Académie de Belles-Lettres*, à Séville.

Ces deux Académies ont publié des Mémoires. Parmi ceux de Séville, on en distingue quelques-uns qui sont précieux pour l'histoire d'Espagne.

17. *Société royale économique des amis du pays*, à Madrid, créée par Charles III. Pour être membre de cette association, il faut présenter un ouvrage qui prouve les connaissances du candidat, en économie politique, ou bien il faut avoir exécuté quelque travail d'une notable utilité. On examine et l'on discute, dans cette réunion, des projets concernant l'agriculture, la navigation intérieure, le commerce, l'industrie, les fabriques, les manufactures, les arts et tous les objets d'utilité publique. Il y a des associations pareilles approuvées par le gouvernement dans les trois provinces basques d'Alava, de Guipuscoa et de Biscaye : dans celles de Rioxa-Castillane et de Cantabrie, dans les royaumes d'Aragon et de Valence ; dans les îles de Majorque, de Canarie, de Ténérife, et de la Gomere ; et dans soixante villes d'Espagne (1). La plus ancienne de

(1) En voici les noms : Aguilar de la Frontera, Alajos, Alcala de-los-Gazules, Almugneçar, Astorga, Avila, Bear, Bera, Benavente, Bujalance, Burgo-de-Osma, Cabra, Chinchon, Ciudad-Rodrigo, Constantina, Cuenca, Grenade, Herrera-de-Rio-Pi-

toutes ces associations est celle des trois provinces basques qui ont eu le mérite d'introduire en Espagne les premiers modèles de semblables réunions. Plusieurs de ces Académies ont publié des Mémoires très savans et très utiles pour la prospérité nationale, particulièrement celle de Madrid. Presque toutes ont établi des cours d'agriculture, de dessin, d'économie politique, de mathématiques et de physique.

18. Toutes ces Académies et Sociétés sont autorisées par le gouvernement; mais, il y en a d'autres qui ne doivent leur existence qu'à l'association volontaire des hommes de lettres, réunis pour s'éclairer mutuellement. Cela est arrivé particulièrement dans les villes où sont des *Universités*, telles que Salamanque, Valladolid, Alcala de Henares, Sarragosse, Valence, Séville, Grenade, Tolede, Huesca-d'Aragon, Cervera-de-Catalogne, etc.

Universités littéraires.

Il existe des Universités littéraires dans les vingt-trois villes suivantes :

1. *Alcala-de-Henares.* Il y a aussi, dans cette

---

suerga; Jaca, Jaen; la Bagneza, Leon, Losa, Lucena, Lugo, Medina-del-Campo, Medina-de-Rio-Seco, Medina Sidonia, Malaga, Motril, Murcie; Ossuna, Oviedo; Puerto-Real; Requena; San-Clemente-de-la-Mancha, San Lucar-de-Barrameda, Santiago, Sarragosse, Segovie, Siguenza, Soria; Talavera-de-la-Reina, Tarazona-de-la-Mancha, Tarragone, Tarrega-de-Catalogne, Tolede, Tordesillas, Trusillo, Tudela-de-Navarre; Valence, Valladolid, Velez-Malaga, Vera, Xerez-de-la-Frontera; Zamora.

ville, un grand nombre de colléges agrégés à l'Université.

2. *Avila*, dans la Castille-Vieille.

3. *Baëza*, chef-lieu, concurremment avec la ville de Jaen, de l'évêché de Jaen et de Baëza, dans l'Andalousie.

4. *Canarie*, île de l'Océan, avec évêché, Université, et tous les autres établissemens nécessaires à un pays isolé pour qu'il puisse se suffire.

5. *Cervera-de-Catalogne*, dans l'évêché de Lerida.

6. *Grenade*, chef-lieu d'un archevêché dans l'Andalousie.

7. *Huesca*, chef-lieu de l'évêché du même nom, dans l'Arragon.

8. *Madrid*, capitale de l'Espagne, dans l'archevêché de Tolède.

9. *Mahon*, chef-lieu de l'évêché de l'île de Minorque.

10. *Ognate*, ville de la province de Guipuscoa, évêché de Calahorra.

11. *Orihuela*, chef-lieu de l'évêché de ce nom, dans le royaume de Valence.

12. *Osma*, chef-lieu de l'évêché de ce nom, dans la Vieille-Castille, province de Soria.

13. *Ossuna*, chef-lieu de canton, dans le royaume de Séville.

14. *Oviedo*, chef-lieu de l'évêché de ce nom, dans les Asturies.

15. *Palma*, chef-lieu de l'île de Majorque et de son évêché.

16. *Salamanque*, chef-lieu de l'évêché du même nom, dans le royaume de Léon.

17. *Santiago*, chef-lieu d'archevêché, dans le royaume de Galice.

18. *Sarragosse*, chef-lieu d'archevêché, dans le royaume d'Arragon.

19. *Séville*, chef-lieu d'archevêché, dans l'Andalousie.

20. *Sigüenza*, chef-lieu d'évêché, dans la Vieille-Castille, province de Guadalasara.

21. *Tolède*, chef-lieu d'archevêché, dans la Nouvelle-Castille.

22. *Valence*, chef-lieu d'archevêché et du royaume du même nom.

23. *Valladolid*, chef-lieu d'évêché, dans la Vieille-Castille.

Dans toutes les villes où se trouve une Université littéraire, il y a des colléges, dont les membres font aussi partie de l'Université; le nombre en est très grand à Salamanque, Valladolid et Alcala.

On apprend, dans les Universités d'Espagne, la PHILOSOPHIE, divisée en trois cours : *Logique*, *Physique* et *Métaphysique*; la THÉOLOGIE, divisée en quatre cours; la *Jurisprudence civile*, divisée en quatre cours; la *Jurisprudence canonique*, en deux cours; la *Médecine*, en quatre cours; les *Mathématiques*, en quatre cours. La grammaire castillane, la grammaire latine, les grammaires grecque, hébraïque, arabe, sont ordinairement enseignées dans les colléges indépendans de l'Université, ainsi

que la rhétorique et la poétique. Néanmoins, dans les principales Universités, ces chaires sont attachées aux Universités.

Dans les mêmes villes, on a établi, depuis quelque tems, des chaires de dessin, d'agriculture, et d'économie politique; mais elles ne dépendent pas des Universités: les Sociétés patriotiques ont fait elles-mêmes leur dotation et nomment leur professeurs.

A Madrid, et dans les autres villes principales, sont aussi des Académies indépendantes de l'Université, établies par des associations particulières depuis environ quarante ans, et dont l'organisation et les statuts ont été approuvés par le souverain conseil de Castille. Le plus grand nombre de ces Académies s'occupe du droit public, du droit naturel et des gens. Mais il en est qui discutent des questions plus usuelles du droit privé, de la procédure, de la proportion entre les délits et leurs peines. D'autres sont purement théologiques: d'autres ont pris pour objet l'histoire du pays, l'histoire naturelle, la botanique, la chimie, la minéralogie, la médecine, l'anatomie, la chirurgie, l'art des accouchemens, enfin quelques-unes le dessin, la peinture, la sculpture, l'architecture, la gravure, et d'autres arts.

A Madrid, Ségovie, Vergara, Barcelone, et dans quelques autres villes, il y a aussi des colléges, ou séminaires civils et militaires, pour la noblesse espagnole, dans lesquels on enseigne le dessin, les mathématiques, la physique, la chimie et toutes les connaissances utiles à la guerre, relativement à l'ar-

tillerie, au génie, aux fortifications, à l'attaque et à la défense des places, à la fabrication de la poudre, des bombes, des boulets, des canons de divers calibres, des pontons; ainsi que la musique vocale et instrumentale, la danse, l'escrime, etc.

Dans les villes du Ferrol, de Cadix, de Carthagène, il y a des établissemens de la même nature pour la marine.

Sociétés patriotiques.

Depuis l'expulsion des Jésuites, on commença, en Espagne, à former des Sociétés patriotiques, sous le titre de *Sociétés des amis du pays*; elles s'occupent de la propagation de toutes les connaissances utiles au bonheur de la contrée, relatives à l'agriculture, au commerce, aux fabriques et manufactures, et à toutes les autres branches de l'industrie; presque toutes ces Sociétés ont établi des chaires de dessin, de commerce, d'économie politique, et d'agriculture; et quelques-unes, des chaires de chimie, d'histoire naturelle, de botanique et de minéralogie.

Il y a des Sociétés patriotiques dans les vingt-trois villes nommées ci-dessus, et dans cinquante autres villes du royaume (1).

(1) *Alaëjos*, ville de la Vieille-Castille, province de Toro; *Alcala-de-los-Gazules*, dans l'Andalousie, province de Séville, district de Cadix; *Almuneçar*, chef-lieu de district dans l'Andalousie, province de Grenade; *Astorga*, chef-lieu d'évêché dans le royaume de Léon; *Aguilar de la-Frontera*, province de Cor-

Toutes ces Sociétés sont approuvées par le gouvernement, et reçoivent comme membres honoraires, les hommes de mérite dans tous les genres qui peuvent être utiles au pays ; elles font des expériences relatives à l'agriculture ; distribuent des sommes d'argent et des médailles, marquées du sceau de la Société, à ceux qui les ont méritées d'après les conditions des programmes qu'elles ont publiés. Quelques-unes ont établi des écoles de lecture, d'écriture, de calcul et de grammaire latine sur un plan nou-

---

doue, district de Sainte-Eulalie ; *Baza*, chef-lieu de district dans le royaume de Grenade ; *Benavente*, chef-lieu du district du même nom, dans la province de Valladolid ; *Bujalance*, district de Santa-Eufemia, province de Cordoue ; *Cabra*, même district ; *Chinchon*, province de Madrid ; *Constantina*, province et district de Séville ; *Cuenca*, chef-lieu de la province et de l'évêché du même nom ; *Ciudad-Rodrigo*, chef-lieu d'évêché, province de Salamanque ; *Gomera*, île des Canaries ; *Herrera de Rio Pisuerga*, district de Villadiego, province de Burgos ; *Jaca*, chef-lieu d'évêché dans le royaume d'Aragon ; *Jaen*, chef-lieu de l'évêché et de la province du même nom, dans l'Andalousie ; *Xerez-de-la-Frontera*, chef-lieu de district dans la province de Séville ; *la-Baneza*, province et district de Léon ; *Léon*, chef-lieu du royaume, de la province et de l'évêché du même nom ; *Loja*, chef-lieu de district dans la province de Grenade ; *Lucena*, dans le district de Santa-Eufemia, province de Cordoue ; *Lugo*, chef-lieu de la province et de l'évêché du même nom, royaume de Galice ; *Malaga*, chef-lieu d'évêché, royaume de Grenade ; *Medina-del-Campo*, chef-lieu de district, province de Valladolid ; *Medina-de-Rio-Seco*, chef-lieu de district, province de Valladolid ; *Medina-Sidonia*, dans le district de Cadix, royaume de Séville ; *Motril*, chef-lieu de district, royaume de Grenade ; *Murcia*, chef-lieu du royaume, de la province et de l'évêché du même nom ; *Puerto-Real*, district de Cadix, royaume de Séville ; *Requena*, province et district de

veau. On ne peut pas douter que les Sociétés patriotiques d'Espagne n'aient répandu beaucoup de lumières, en imprimant et en publiant les *Mémoires* de leurs membres, et le résultat de leurs expériences en agriculture et en chimie.

Colléges.

On a vu qu'il y a des Colléges littéraires dans les villes où il existe des Universités. Madrid et d'autres villes qu'on a nommées, possèdent des Colléges d'éducation civile, militaire, et mixte. Il y a, en

---

Cuenca; *Rioxa-Castellana*: la Société de ce nom est établie dans la ville de Logrono, évêché de *Calahorra*, province de Burgos; *San-Clemente-de la Mancha*, chef-lieu de district, province de Cuenca; *Santander*, chef-lieu d'évêché où est établie la *Société Cantabrique*; *San Lucar-de-Barrameda*, chef-lieu de district, royaume de Séville; *Ségovie*, chef-lieu de la province et de l'évêché du même nom, dans la Vieille-Castille; *Soria*, chef-lieu de la province du même nom, dans la Vieille-Castille, évêché d'Osma; *Talavera de la Reina*, chef-lieu de district dans la Nouvelle-Castille, province de Tolède; *Tarazona-de-la-Mancha*, dans le district de San-Clemente, province de Cuenca; *Tarragone*, chef-lieu d'archevêché, province de Catalogne; *Tarrega*, district de Lérida, province de Catalogne; *Tordesillas*, chef-lieu de district dans la Vieille-Castille, province de Valladolid; *Ténérife*, l'une des îles Canaries; *Trujillo*, chef-lieu de district, province de l'Estramadure; *Tudela-de-Ebro*, chef-lieu de district et d'évêché, royaume de Navarre; *Velez-Malaga*, chef-lieu de district, royaume de Grenade; *Vera*, district de Baza, province de Grenade; *Vergara*, ville de la province de Guipuscoa, où est établie la *Société patriotique du pays Basque*, c'est-à-dire, des trois provinces d'Alava, Guipuzcoa, et Biscaye, qui a fondé le grand Collége de Vergara, et qui fut l'origine et le modèle des autres Sociétés patriotiques du royaume; *Zamora*, chef-lieu de la province et de l'évêché du même nom dans la Vieille-Castille.

outre, dans les villes, chefs-lieux d'archevêché ou d'évêché, d'autres Colléges appelés communément *Séminaires*, dans lesquels la grammaire latine, la philosophie et la théologie sont enseignées par des professeurs ecclésiastiques.

Le nombre de ces Colléges est de soixante, pour les soixante diocèses de l'Espagne; et quelques autres surnuméraires, fondés par des évêques ou des archevêques, ils jouissent de grands revenus; mais, tous ces colléges sont uniquement consacrés aux sciences ecclésiastiques.

Outre les Universités, les Colléges, les Sociétés patriotiques, et les Académies, il y a, dans toutes les villes, et dans presque tous les bourgs, des chaires de grammaire latine, de rhétorique et de poésie latine, dotées par des fondateurs particuliers, ou payées par les communes, qui possèdent des terres, et qui les cèdent aux professeurs pour les faire cultiver à leur compte, ou en location, de manière que l'étude de la langue latine a toujours été florissante sur tous les points du royaume.

J. A. LLORENTE.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Sociétés savantes, littéraires, d'encouragement, etc.

§ 1er. PROVINCES SEPTENTRIONALES.

1. *Institut royal des Sciences, des Lettres et des Arts*, à Amsterdam, créé le 4 mai 1808, divisé en quatre classes : celle des sciences physiques et mathématiques; celle de littérature hollandaise,

histoire des Pays-Bas et antiquités nationales; celle de littérature latine, grecque et orientale, philosophie, histoire ancienne et moderne des peuples étrangers et leurs antiquités; et celle des beaux-arts.

Chacune des classes propose, tous les deux ans, un ou plusieurs prix pour les découvertes les plus intéressantes, et pour des Mémoires sur un sujet donné.

2. *Société de Physique et de Littérature* de La Haye, établie en 1793.

3. *Société de Littérature hollandaise* de Leyde, établie en 1766.

4, *Société de Philosophie expérimentale*, de Rotterdam, établie en 1769.

5. *Société du bien public*, fondée à Édem, par J. Nieuwenhuizen, ministre mennonite à Monikendam. Le but de cette Société, dont les ramifications s'étendent dans la plupart des villes de la Hollande, est de propager dans toutes les classes des principes de morale, de religion, d'économie domestique et rurale, de physique, d'hygiène, d'industrie, et de tout ce qui est utile aux hommes; elle s'occupe particulièrement de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse.

6. *Société Hollandaise des Beaux-Arts et des Sciences*, dont la direction est alternativement à Amsterdam, à Rotterdam et à Leyde.

7. *Société Hollandaise des Sciences*, de Harlem, fondée en 1752. Elle s'occupe des sciences, et particulièrement de l'histoire naturelle et de la chimie.

8. *Société Zélandaise des Sciences*.

9. *Société provinciale des Arts et des Sciences* d'Utrecht, établie en 1773.

§ 2. PROVINCES MÉRIDIONALES.

1. *Académie royale des Sciences et des Belles-Lettres*, établie à Bruxelles par les soins du ministre comte Cobenzl, en 1769, érigée en Académie royale par Marie-Thérèse, en 1772.

Cette Société a pour objet les sciences et les belles-lettres, particulièrement les mathématiques et la physique, ainsi que la littérature ancienne et l'histoire naturelle, civile et littéraire des Pays-Bas. Elle distribue, chaque année, quatre médailles d'or et quelques médailles d'argent pour les prix et *accessit* des questions qu'elle propose.

2. *Société de Littérature* de Bruxelles, instituée le 10 janvier 1800. Elle publie, chaque année, un recueil de poésies françaises.

3. *Société royale pour l'Encouragement des Beaux-Arts*, à Bruxelles, établie en 1811.

4. *Académie de Dessin*, à Bruxelles.

5. *Académie royale des Beaux-Arts* d'Anvers, qui s'est formée vers le milieu du quinzième siècle.

6. *Société royale pour l'Encouragement des Beaux-Arts*, à Anvers. Elle distribue, tous les trois ans, des prix de peinture, de sculpture et d'architecture.

7. *Société des Beaux-Arts et de Littérature* de Gand, établie le 22 septembre 1808.

8. *Académie royale de Dessin, Peinture, Sculpture et Architecture* de Gand.

9. *Académie de Dessin*, à Bruges.

10. *Société d'Émulation pour les Sciences et les Arts*, établie à Liége, en 1779 (1). DE STASSART.

EXTRAIT

D'UN RAPPORT SUR LES ÉCOLES ÉTRANGÈRES, *fait à l'Assemblée générale de la Société établie à Paris pour l'enseignement mutuel*, le 3 février 1820, *par M.* JOMARD, *l'un des secrétaires de la Société.*

LA correspondance étrangère continue de nous fournir les nouvelles les plus importantes sur le *développement de l'instruction populaire dans toutes les parties de l'Europe*, et jusques dans les contrées du globe les plus reculées. C'est avec un juste orgueil que la Société peut se féliciter d'avoir puissamment concouru à cette grande opération. N'est-ce pas en effet, pour nous, le sujet d'une vive satisfaction, que de voir la Grèce et la Moldavie, le Sénégal et Madagascar, la Martinique et le Port-au-Prince, le Chili, le Brésil et Buenos-Ayres, venir chercher parmi nous des conseils, des secours ou des leçons, aussi bien que la Belgique et la Hollande, la Suisse et le Piémont, l'Espagne et la Toscane, le Danemarck et la Russie; de voir aussi que nos efforts sont appréciés par les philanthropes les plus éclairés de l'Angleterre, qui depuis vingt ans s'efforcent de répandre dans les deux mondes le bienfait de l'éducation universelle? Le tableau rapide que nous allons donner des progrès de l'enseignement mutuel, en Europe et au-

(1) Nous invitons nos correspondans étrangers à nous adresser des renseignemens analogues et plus complets sur les *Sociétés savantes et d'utilité publique* des pays où s'étendent leurs relations.

delà des mers, est, en grande partie, extrait de notre correspondance, et nous pouvons garantir l'exactitude des faits et des résultats.

Belgique. — Quatre Sociétés, pour l'enseignement mutuel, sont établies en Belgique, à Liége, à Luxembourg, Huy et Bruxelles. La première, qui compte maintenant trois cent cinq souscripteurs, s'est formée sur l'invitation du docteur Hamel. La première école fondée possède trois cent cinquante élèves. Liége a aujourd'hui deux écoles; une troisième se prépare. La Société se loue beaucoup de l'instituteur que nous lui avons envoyé. C'est ce que mande M. Desoër, l'un des membres zélés de l'association. Le maître, M. Lafouge, a établi une école pour les ouvriers, et a fait un cours pour vingt-cinq maîtres qui répandent partout la méthode. Luxembourg nous a aussi demandé un instituteur. A Bruxelles, on fait traduire nos tableaux en langue flamande; l'enseignement se fera en flamand et en français. Nous correspondons avec M. Bigg, secrétaire de la Société; l'entreprise est sous la protection du prince d'Orange, président, du baron de Falck, ministre de l'instruction publique et du Conseil de la régence. On doit beaucoup au zèle qu'a déployé M. Millar, secrétaire de la Société des écoles britanniques, venu exprès de Londres à Bruxelles, pour recommander la formation d'une école dont le besoin était si urgent. En effet, on prétend que, sur cent hommes de la basse classe, il n'y en a pas plus d'un qui sache lire, et l'on calcule que plusieurs milliers d'individus sont encore dans une ignorance complète. Déjà, depuis un an, le docteur Hamel avait fait des démarches pour introduire la méthode à Bruxelles, comme à Liége. La société de Huy a ouvert une école, le 1er novembre dernier. A Luxembourg,

cent cinquante maîtres se sont formés à l'école modèle, pour porter la méthode dans tout le grand-duché....

Hollande. — On sait qu'Amsterdam et toute la Hollande possèdent depuis long-tems de bonnes écoles; sous ce rapport, la Société d'*utilité publique* a rendu au pays des services incalculables. Aussi, le besoin d'une amélioration s'y fait moins sentir qu'ailleurs; cependant, l'enseignement mutuel commence à s'y introduire. L'ignorance et la mauvaise foi repoussent tout aveuglement; tandis que les hommes éclairés et amis du bien, examinent, sans préjugés, et accueillent les améliorations. La Société hollandaise nous écrit que *Simon de Nantua* vient d'être traduit en hollandais; elle nous a envoyé la collection des livres dont elle se sert pour ses écoles, et qui sont au nombre de cent quarante-neuf.

Suisse. — A Fribourg, le révérend père Girard, préfet de l'école française, et M. Kuenlin, continuent leurs soins religieux et philanthropiques pour l'éducation de la jeunesse. Le premier voit tous ses soins récompensés par les progrès des enfans, par la prospérité des écoles, par la reconnaissance des familles. Au milieu d'un concert de bénédictions; comment n'oublierait-il pas les calomnies dont il a été l'objet, et les persécutions que lui ont suscitées des religieux d'une compagnie trop célèbre? Ses succès et la confiance des parens eussent pu lui servir de réponse: mais il en a fait une bien digne de lui, dans un discours qu'il a prononcé, le 2 septembre dernier, à la distribution des prix, et où la charité évangélique brille dans toute sa pureté, non moins que la force de la raison, la profondeur des vues, l'élévation des pensées. Aujourd'hui, le triomphe du père Girard est complet. Le grand conseil de Fribourg a or-

donné l'établissement d'une école mutuelle dans chaque paroisse du canton.

Il existe, de plus, des écoles à Moret, Neufchâtel, Chau-de-Fond, Locle, Pezeux, Berne et Porentruy. Il en a été formé de nouvelles dans le canton de Vaud; à Nyon, il existe une école modèle: enfin, l'enseignement mutuel va être introduit dans le canton d'Argovie et à Zurich.

M. de Kuenlin a traduit en allemand, *Simon de Nantua*, pour les écoles, partie allemandes et partie françaises, des cantons de Fribourg; le père Girard s'occupe d'autres ouvrages dans deux idiomes: ils pourront servir dans nos écoles Alsaciennes. Ce qui pourra servir encore à cette fin, c'est la collection de cinquante-six tableaux allemands qui viennent d'être imprimés à Strasbourg, avec une explication. On doit la publication de ce recueil à M. Levrault, qui a également imprimé, en 1819, un ouvrage dans les deux langues, intitulé: *Instruction sur la méthode d'enseignement mutuel et simultané*. Il en est de même du *Manuel des écoles rurales*, composé en français par le respectable préfet de l'école de Fribourg et traduit en allemand par M. Kuenlin.

Piémont et Sardaigne. — *Nice*. — L'abbé Cauvin, notre correspondant, nous a demandé des conseils pour la direction de l'école qu'il a fondée à Nice; nous nous sommes empressés de satisfaire à ses désirs, nous avons même fait imprimer quelques tableaux en italien. Un respectable ecclésiastique, M. l'abbé de Cessole, seconde cette entreprise avec un pieux empressement. L'école de l'abbé Cauvin a servi de modèle pour une seconde école dans Nice, et pour trois autres à Villefranche et à Pise; enfin, la ville de Port-Maurice et celle

d'Oneille ont envoyé des sujets pour se former à l'école modèle de Nice.

A Voghera, en Piémont, une école a été ouverte par les soins de M. Gallini (1). Après avoir voyagé en France et en Angleterre, il s'est fait lui-même l'instituteur de l'établissement. Il y avait, au mois de mai, cinq écoles dans le Piémont; le prince de Carignan les protège. On a beaucoup à se louer des généreux efforts de M. le marquis de Brême, fondateur d'une école à Sartirane. Des nouvelles récentes nous apprennent que la méthode se propage rapidement dans le Piémont, et que le clergé favorise cette heureuse impulsion.

Toscane. — *Florence.* — Une Société a fondé à Florence plusieurs écoles. Ce qu'il y a de plus distingué en Toscane, a pris part à cette création : le prince et la princesse Corsini, la comtesse d'Albany, le savant Fubroni, le comte Bardi, etc. La première école de Florence est établie pour trois cent cinquante élèves. M. le comte Bardi, le premier, a fait des fonds pour une école qui a été ouverte le 4 février 1819. La Société de Florence nous a fait parvenir son journal et un livre pour les exercices de lecture, avec une copie de ses tableaux. On a les plus grandes obligations à M. Tartini, qui a puisé dans nos écoles une connaissance pprofondie de la méthode, ainsi qu'à M. Ridolfi.

Milanais. — A Brescia, M. Mompiani, secondé par le savant Friddani, a fondé une école pour cent trente enfans. Le zèle des élèves ne le cède point à l'empressement des fondateurs. De peur de perdre une seule partie du tems qu'ils peuvent consacrer à l'étude, ces enfans ont tous refusé le congé du jeudi, *préférant*,

(1) M. Gallini est le gendre de M. Fabre, de l'Aude, pair de France. (N. d. R.)

dit M. Mompiani, *le plaisir de l'école, à tous les délassemens de leur âge*. Cette école est la première qui ait été fondée dans les États autrichiens.

A Milan, une grande école est établie; deux Sociétés sont formées : l'une a pour objet de procurer l'instruction à trois cents enfans pauvres; l'autre, plus nombreuse, qui a pris pour modèle la Société de Paris, a pour but de former des maîtres et de propager la méthode dans les villes et les campagnes.

Rome, Gènes. — On assure que des écoles vont être ouvertes dans ces deux villes.

Royaume de Naples. — La capitale possède une belle école de trois cents enfans; le gouvernement a secondé cette institution. Notre correspondant, le docteur Savarési, aussi zélé philanthrope que savant médecin, nous apprend que l'enseignement mutuel a trouvé des partisans chez les grands, chez les savans et chez les simples particuliers. L'ordre est donné d'établir d'autres écoles dans la capitale et dans les provinces; mais on procède avec une sage lenteur.

Malte. — Nous avons vu, à Paris, M. Joseph Naudi de Malte, qui nous avait été recommandé par la Société des écoles britanniques. Il a étudié six mois à Londres, et il a pris connaissance de nos établissemens; nous sommes portés à croire qu'il a maintenant organisé une grande école dans l'île de Malte : il est secondé par le gouvernement et par des amis de l'humanité. A Zeitun, à deux lieues de La Valette, un prêtre, appelé don Luigi, plein d'ardeur pour l'amélioration de l'enseignement, avait déjà ouvert une école d'après le nouveau système, quoiqu'il n'eût point vu le manuel, ni conversé avec personne qui fût au fait de cet objet.

Espagne. — On a remarqué, avec un plaisir mêlé d'étonnement, la mesure générale prise en Espagne, l'année dernière, pour établir l'enseignement mutuel dans toute la Péninsule. Le roi a ordonné, le 30 mars, qu'il serait établi une école dans toutes les villes du royaume. Si cette volonté n'éprouve point d'obstacles (et il ne s'en présentera aucun, puisque le clergé est placé à la tête de l'institution), cette contrée jouira toute entière des bienfaits de la méthode, même avant la France et l'Angleterre. L'école centrale de Madrid a été ouverte, le 4 mai dernier, pour trois cents enfans. Le roi l'a visitée deux fois, ainsi que la reine et l'infant don Carlos. Elle se tient dans une salle de bal du duc de Frias, qui en a fait l'abandon pour cet usage.

Le général Castanos a formé une école à Barcelone. La Catalogne s'empresse de suivre cet exemple, et nos villes frontières elles-mêmes y gagneront par l'émulation. Il existe maintenant des écoles florissantes à Madrid, Cadix, Saragosse, Grenade, et Alcala en Andalousie. Enfin, une personne employée à l'ambassade espagnole à Paris, a suivi, en 1819, les leçons de notre École normale, par ordre de son gouvernement; et un autre Espagnol a également suivi le cours pour porter la méthode dans les colonies.

Portugal. — Dès le mois d'octobre 1815, un arrêté de la régence a créé, en Portugal, des écoles d'enseignement mutuel. Ce n'est qu'en 1817 qu'elles ont été en pleine activité; aujourd'hui elles sont florissantes. En octobre 1818, trois mille huit cent quarante-trois élèves, enfans ou adultes, bourgeois ou militaires, fréquentaient les écoles portugaises, au nombre de cinquante-cinq. La prospérité de ces écoles est d'un

heureux présage pour la propagation de la méthode dans toute cette contrée.

ALLEMAGNE. — Le grand-duc de Saxe-Weimar a envoyé un jeune homme à Londres, pour y apprendre la méthode et l'introduire dans ses États.

Nous ignorons si les tentatives faites en Prusse, pour y introduire la nouvelle méthode, ont eu quelque succès.

Un jeune instituteur allemand, M. Klotz, a été envoyé de Francfort-sur-Mein à Paris, par les soins de M. Maurice Bethmann, banquier, pour étudier, à notre École normale, la méthode d'enseignement mutuel.

ANGLETERRE. — Il a été tenu à Londres, le 15 mai dernier, une assemblée générale de la Société des écoles britanniques et étrangères. Le rapport fait dans cette séance nous a été envoyé par le zélé secrétaire, M. Millar, qui entretient avec nous une correspondance assidue. On y lit que la Société de Londres a, comme la nôtre, des associations auxiliaires dans les trois royaumes.

En Écosse, il s'établit moins d'écoles qu'ailleurs, parce que, depuis long-tems, les écoles de paroisse sont si bien organisées, que l'on a peine à trouver un seul individu qui ne sache lire et écrire. La presque totalité des enfans, au nombre d'environ cent quatre-vingt mille, suit les écoles.

Voici le résumé de l'état de l'instruction élémentaire dans le pays. L'*Angleterre* et le pays de Galles, d'après le recensement de 1811, ont 10,150,615 habitans; environ 10 millions. L'*Écosse*, 1,805,688, ou près de 2 millions. On estime à 3 millions la population de l'*Irlande*. On compte, en Angleterre, 450,000 individus ou un vingtième de la population, qui fréquentent les écoles, et plus de 560,000 (enfans de cinq à quatorze

ans) qui n'en suivent aucune. Ce résultat est fondé sur les documens soumis au parlement et sur les rapports présentés à la Société britannique. En *Irlande*, il n'y a pas plus de 80,000 enfans, ou un cinquantième de la population, qui apprennent à lire et écrire. Aussi les moyens d'instruction y sont très bornés.

Ainsi, le total des enfans qui apprennent à lire et à écrire dans les trois royaumes, par toute espèce de méthode, serait, par aperçu, de 730,000; et le nombre de ceux qui n'apprennent point serait de 770,000, c'est-à-dire, excèderait la moitié du nombre total des enfans de cinq à quatorze ans.

Dans le nombre des premiers, sont compris les élèves des écoles du docteur Bell ou du *Système de Madras*, soutenues par une Société qui correspond aussi avec la nôtre.

Un résultat qui n'est pas moins curieux, découle des rapports faits au Parlement: c'est que là où l'on trouve le plus d'instruction, il existe aussi moins de misère, *et vice versâ*; exemple: en 1819, dans le comté de Bedford, il n'y avait qu'un dix-septième de la population qui fréquentât les écoles, et le nombre des pauvres s'élevait à un dixième. Dans le Cumberland, au contraire, les écoles recevaient un onzième des habitans, et il n'y avait qu'un vingtième de pauvres.

Les amis de l'humanité n'apprendront pas sans intérêt que les Sociétés de Londres prennent la part la plus vive et la plus sincère à nos travaux et à nos succès. Les témoignages de leurs sentimens sont déposés dans leurs rapports annuels et dans notre correspondance: Voici les propres expressions du secrétaire de la Société des écoles britanniques:

« Nous vous avons devancés dans ce grand ouvrage;

» mais c'est une justice de dire que vous nous avez déjà
» dépassés. Les progrès que vous avez faits dans la pro-
» pagation des écoles, sont beaucoup au-delà de ce que
» nous avons fait dans le même tems... Le monde est assez
» grand pour que nous puissions tous exercer notre zèle
» philanthropique, durant la courte vie de l'homme (1). »

Le nombre des adultes qui suivent les écoles de l'Angleterre, n'est pas aussi grand qu'on le souhaiterait. On estime qu'il y a un million et demi d'adultes qui ne savent ni lire ni écrire, c'est un dixième de la population. Nous sommes encore plus en arrière dans cette importante création. Il faudrait pouvoir disposer de ressources plus abondantes, spécialement affectées à cet objet.

Une nouvelle Société auxiliaire s'est formée à Londres, le 11 mars dernier, pour le district de Bloomsbury, sous la protection des ducs de Kent et de Sussex, et la présidence du duc de Bedford; par suite, de nouvelles écoles ont été ouvertes ; cependant il y a encore 40,000 enfans dans la capitale qui ne reçoivent point d'instruction.

La Société de Dublin s'occupe de deux écoles de 500 enfans chacune.

Il y a maintenant 480 écoles sous la protection de la Société irlandaise, et elles réunissent 46,976 élèves. Durant l'année 1818, il y a eu une augmentation de 14,460 écoliers. On voit que les progrès sont aujourd'hui plus rapides qu'ils ne l'ont jamais été.

Le rapport fait à l'assemblée générale du 15 mai,

---

(1) D'après les derniers rapports qu'a reçus le Comité, il paraît qu'il y a encore, en Angleterre et dans le pays de Galles, cinq cent mille enfans dépourvus de moyens d'instruction.

renferme des documens précieux ; plusieurs des faits précédens y ont été puisés ; il finit par une liste des écoles que la Société britannique a dotées en tableaux, crayons, ardoises, etc. Le nombre en est de 290 environ, sans compter les écoles du pays de Galles, de la Société Irlandaise, et de New-Yorck, qui sont portées en masse, et qui renferment 8,373 enfans. Dans ce nombre sont les écoles de Belfast pour 657 élèves ; Birmingham, 734 ; Sheffield, 630 ; enfin Manchester, 925. C'est à peu près le maximum du nombre d'enfans qu'une école tenue suivant la méthode peut recevoir à la fois.

La mort récente de S. A. R. le duc de Kent est une perte des plus sensibles pour la cause de l'instruction générale. Peut-être aucun membre de la Société des Écoles britanniques et étrangères, sans excepter ni Fox, ni Joseph Lancaster, n'a plus influé sur la propagation de l'éducation populaire. Le duc de Kent fût le premier à introduire la méthode dans son régiment d'Écosse, qui était alors dans l'Inde, à Hydrabad. Ses derniers vœux ont été pour la formation des écoles d'adultes et d'industrie ; ce prince, digne de tous nos regrets, sentait que ce n'est point assez de former la génération naissante, qui ne pourra, de long-tems, prendre sa place dans l'ordre politique ; et que, par conséquent, il faut des efforts immédiats pour remédier au défaut de culture de la génération actuelle : enfin, que sous le funeste empire de l'ignorance, les institutions sont insuffisantes pour assurer le bonheur des hommes et le repos des États. Le duc de Kent répétait souvent que si quelque chose est encore à désirer dans nos établissemens, ce sont les *écoles d'industrie*, moyen de faire tomber la dernière objection qu'oppose la mauvaise foi contre l'éducation du peuple. Apprenant sans frais

une profession capable d'assurer son existence, le pauvre ne songerait pas à ambitionner une situation trop au-dessus de sa fortune...

Russie. — La propagation de l'enseignement mutuel en Russie, doit beaucoup à la protection éclairée de l'empereur Alexandre. La première école a été formée dans le quatrième corps d'armée, par les soins du général Michel Orlof; elle reçoit 1,800 individus, la plupart fils de soldats.

Un comité a été organisé par les ordres de l'empereur, sous la présidence du comte Sievers.

Il a d'abord organisé une école modèle dans la maison des orphelins militaires. Bientôt tous les enfans de troupe, qui sont au nombre de 75,000, recevront l'instruction. Le général Sipeguni a formé une école centrale pour la garde, destinée à 360 hommes, dont les progrès ont étonné tout le monde. M. le comte de Laval, présent à cette séance, et M. le baron de Wietinghoff, nous ont donné l'assurance des efforts qu'ils feraient pour introduire la méthode dans les provinces. Elle peut espérer de nouveaux succès dans ce vaste empire, par la nomination de M. le comte Kotschubey au ministère de l'intérieur.

L'empereur a ordonné la confection de tableaux de lecture pour les écoles militaires. Plusieurs colonels ont introduit la méthode dans leurs régimens. Il s'est formé en outre à Saint-Pétersbourg une Société libre, pour la propagation de la méthode. Son réglement est, en partie, calqué sur celui de la Société de Paris. Nous devons ici rendre témoignage au zèle infatigable de M. le docteur Hamel, si bien connu de la Société, qui, cette année, a parcouru la Belgique, la Hollande, la Suisse, et plusieurs départemens de la France, pour

observer ou exciter les progrès de l'instruction populaire.

A Homeln, sur la frontière de Russie, une école est organisée, depuis le 9 décembre 1818, pour deux cents enfans, sous la protection du chancelier de Russie, comte Romnzoff. Dans l'arrondissement de l'Université de Wilna, en Lithuanie, dont le curateur est le prince Czartorytzky, présent à notre séance, trois écoles sont formées; savoir: à Wilna, à Krzemienic, en Volhynie; à Winnica, en Vodolie.

Suède, Danemarck. — La *Suède* et la *Norwège* imitent les mêmes exemples. Des écoles s'y établissent en plusieurs endroits. En *Danemarck*, le roi a créé une école centrale, d'où la méthode se répandra dans les trois mille écoles de ce royaume. Le gouvernement paraît devoir envoyer un instituteur pour se former à l'École normale de Paris.

Moldavie et Grèce. — L'enseignement mutuel s'établit aussi en Moldavie, et de-là, sans doute, il remontera bientôt le cours du Danube, à moins que la Bavière et l'Autriche ne restent en arrière d'un pays où la civilisation est encore peu avancée. En attendant, l'ardeur dont M. de Roznovano, premier aga d'Yassy, est animé pour l'introduction de la méthode, et les sacrifices qu'il a prodigués pour y parvenir, sont faits pour exciter l'émulation des hommes de bien chez les nations les plus civilisées (1). Il a résidé long-tems à Paris; il y a fait graver et fondre de nouveaux caractères grecs, pour composer une série de tableaux à l'usage des écoles d'Yassy. Ces tableaux, dressés par le professeur Cleobulos, de Philippopoli, sont impri-

(1) Voy. Tome Ier de la *Revue Encycl.*, pag. 185.

més : ils vont être répandus dans la Grèce ; et les jeunes Athéniens y puiseront les notions élémentaires du langage. Ainsi, l'Europe reconnaissante reporte l'instruction à son berceau.

Grèce. — La Grèce et la Turquie viennent d'être visitées dans le même but, par un des plus estimables philanthropes de l'Angleterre, celui qui a partagé, avec Lancaster et Fox, l'honneur d'être appelé le fondateur de la méthode, en un mot, William Allen. Accompagné de M. Grellet, de New-Yorck, né Français, le digne trésorier de la Société des écoles britanniques et étrangères, a parcouru Constantinople, Smyrne, Athènes, Corinthe, Scio, Zante, Corfou, etc. A Smyrne, le bey effendi a paru accueillir ses vues philanthropiques ; à Scio, le primat grec a accepté la présidence des écoles élémentaires qu'on y a formées.

Dans les îles Ioniennes, les résidens britanniques s'occupent d'établir des institutions semblables. M. Allen doit passer à Paris, au retour de ses voyages.

Amérique. — *Haïti.* — Le généreux dessein de notre infortuné collaborateur *Montègre*, commence à se réaliser (1). Le Port-au-Prince possède maintenant un maître que la Société a fourni pour l'école française qu'on y établit ; elle a également donné cinq cents volumes pour l'usage de l'école. Un anonyme a fait don d'une somme de 2000 fr., consacrée à la même destination. C'est un des premiers citoyens de cette ancienne colonie, M. Pradère, qui s'est chargé du passage du maître et de tous les frais; plein de dévouement pour le but de nos travaux, il a accepté le titre de notre correspondant au Port-au-Prince. Il se glorifiait d'y

1) Voy. Tome Ier de la *Revue Encycl.*, pag. 186.

avoir connu, trop peu de tems, hélas! notre malheureux ami Montègre, auquel peu de jours avaient suffi pour exciter le zèle des principaux habitans. Un autre Français se destine pour conduire une école au même lieu; enfin, celle qu'y avait formée feu M. Bosworth est aujourd'hui sous la direction d'un *Domingois*, et sous la protection du président, qui a fait habiller les élèves aux frais de l'État.

Au Cap, les progrès des élèves sont surprenans; beaucoup ont déjà été admis au Collége pour se rendre aptes à l'exercice des emplois publics.

Colonies françaises. — Un des maîtres formés à l'École normale de Paris, en 1819, se destine pour la Martinique.

Chili. — Buenos-Ayres. — L'année dernière, nous avions adressé à Buenos-Ayres, sur la demande d'un Français résidant dans cette ville, des collections de tableaux, des modèles et des ardoises. Nos offres de services ont été acceptées. On fait instruire des hommes pour les mettre en état de répandre la méthode. Pareille demande nous a été faite pour le Chili, et nous avons également envoyé des collections de tableaux et de modèles pour cette province.

Brésil. — Un autre Français, qui a fondé une école au Brésil en faveur des jeunes nègres des deux sexes, enlevés sur les côtes d'Afrique, a demandé les instructions et les conseils de la Société. Ce désir a été accueilli avec empressement, et nous avons expédié à Rio-Janeiro des modèles, des livres, des tableaux, etc. Par l'instruction, les malheureux noirs parviendront à se racheter, eux et leurs enfans.

États-Unis. — Dans les États-Unis, la méthode continue de faire des progrès. La Société de Philadelphie

a témoigné le désir d'entrer en relation avec celle de Paris. Une loi a été portée dans l'État de Transylvanie, pour l'établissement des écoles élémentaires, où trois cents enfans seront reçus. Joseph Lancaster, qui réside à Philadelphie, en sera le surintendant. Déjà une grande école, pour mille enfans, y a été ouverte le 21 décembre 1818.

Le comté de New-Yorck a des écoles pour trois mille six cents enfans. Il y en a dans la Nouvelle-Écosse ; à Halifax, à George-Town, à Cincinnati, à Boston, Washington, Alexandrie, Baltimore, Louisville, Lexington et Norfolk.

Nous ne pouvons quitter les États-Unis, sans dire un mot des sages observations de M. Ch. Pickton, habile directeur de la célèbre école de Borough-Road, et qui a été chargé d'aller réorganiser les écoles de New-Yorck.

« Il y a, dans ce pays, dit M. Pickton, un grand nombre d'écoles ; mais il est déplorable que par des altérations peu judicieuses et de prétendus perfectionnemens, la méthode ait beaucoup dégénéré, et perdu l'un de ses plus grands avantages, *la simplicité*. C'est à ce fâcheux motif qu'il attribue le préjugé qui, en Amérique ainsi qu'ailleurs, s'oppose encore à ce qu'elle soit universellement adoptée. » La Société des écoles britanniques a reconnu, en Angleterre même, la justesse de cette remarque.

A *Saint-Thomas*, colonie danoise, on a fondé une école, dirigée par un Français, M. Damiron, dont le frère, médecin à Paris, est un des membres zélés de notre Société. La Société de Paris lui a envoyé une collection de tableaux et de livres.

Afrique. Sénégal. — Les efforts qu'a faits la Société pour introduire la méthode au Sénégal, ont eu un plein succès. L'école africaine a produit des résultats qui ont dépassé nos espérances, puisque cent trente noirs ont déjà été instruits complètement pour se répandre dans l'intérieur des terres et propager les connaissances qu'ils ont acquises. De plus, les petits moniteurs noirs ont été en état d'aider le professeur dans la traduction de nos tableaux en wolof, et dans la composition d'un dictionnaire et d'une grammaire de cette langue. Enfin, on les a initiés au calcul et aux élémens de physique. Ils connaissent l'électricité, et font des expériences pour rassurer leurs parens effrayés du tonnerre. Ces jeunes noirs commencent à étudier la géographie ; ils font des globes terrestres avec des œufs d'autruche ; plusieurs se servent de l'octant et savent faire leur point. D'autres possèdent la géométrie élémentaire.

Le zèle du maître a été distingué dans le tems, par M. de Fleuriau, commandant du Sénégal, et signalé au gouvernement par cet administrateur. Le nombre total de ses élèves, en deux ans, a été de deux cent cinquante-quatre. On s'occupe d'un établissement à Gorée, pour lequel la Société de Paris a également envoyé un maître.

Le commandant de la colonie a senti la nécessité de former un établissement pour le sexe. Les Sœurs de Saint-Joseph, qui sont à Saint-Louis, s'occupent d'organiser une école de filles.

Nous devons faire ici mention des deux jeunes Madécasses qui sont maintenant à Paris, à l'institution de M. Morin. L'un, appelé *Bérora*, est âgé de six ans ; l'autre, *Manditzara*, de onze. Ils sont fils de

princes souverains de Madagascar, qui les ont confiés pour être élevés en Europe, à M. Roux, agent du gouvernement français dans cette île; il a cru ne pouvoir rien faire de mieux que de les placer dans une École d'enseignement mutuel. Depuis leur entrée, ils ont fait des progrès surprenans : au premier du mois de septembre, ils ne savaient rien; au bout d'un mois, ils avaient franchi l'intervalle de cinq classes; enfin, *après quatre mois d'école*, ils savent lire et écrire. Les progrès qu'ils font dans le dessin et dans les arts d'agrément, ne sont pas moins remarquables.

Asie. Colonies anglaises.—L'Angleterre continue de répandre la méthode dans les Indes orientales : elle est établie dans la ville de *Calcutta*, qui possède une Société, depuis le 1er septembre 1818. Le comité a des secrétaires indiens, et huit autres membres pris parmi les naturels du pays. Aux environs de *Sérampore*, les missionnaires anabatistes font donner l'instruction à dix mille enfans indiens, en langue bengalie; cinq mille cinq cents autres élèves reçoivent des leçons. A Ceylan, plusieurs écoles sont formées. Il ne faut pas s'étonner de la rapidité avec laquelle se propage dans l'Inde l'enseignement mutuel, dont les principes y ont été en usage à une époque très ancienne. Il existe encore des traditions, ou même des écoles indigènes, qui ont fourni au docteur Bell plus d'une inspiration; aussi a-t-il donné à sa méthode le nom de *Système de Madras*.

Bombay possède aussi une Société pour les écoles. Ses réglemens ont été publiés en persan, en langue hindostane et en langue guzaretta.

A *Dacca*, une école est établie.

Russie asiatique. — Des nouvelles récentes nous apprennent qu'au fond de la Sibérie, une école vient d'être fondée par les soins du gouverneur-général, M. Speransky, à Irkoutzk, siége du gouvernement: cette ville est à 1800 lieues de Pétersbourg; elle est peu éloignée de la frontière chinoise.

Tel est, Messieurs, le tableau succinct, mais fidèle, de la propagation des écoles élémentaires, en 1819, sur tous les points du globe. Ne doit-on pas espérer qu'un concert si unanime d'efforts et de suffrages, mettra bientôt un terme aux résistances calculées de l'esprit de parti, aux oppositions intéressées d'adversaires ignorans ou de mauvaise foi, aux doutes obstinés de ceux qui ferment les yeux à l'évidence.

Le gouvernement applaudit *aux liens que nous multiplions au dehors avec les partisans de l'enseignement mutuel.* Il encourage nos communications, loin d'y mettre aucune entrave. Nous pourrons donc, avec le tems, réunir des notions importantes pour la connaissance des progrès de l'éducation universelle, but final des efforts des vrais philanthropes, et de toutes les Sociétés instituées dans les mêmes vues que celles qui nous réunissent. Jomard.

ANTIQUITÉS D'ÉGYPTE.

Lettre *à M. le Directeur de la* Revue Encyclopédique.

Monsieur,

Depuis quelque tems on parlait, à Paris, de la découverte d'une plaque d'or, trouvée dans les ruines d'un ancien monument d'Égypte, et portant une inscription

très ancienne. Le *fac simile* de cette inscription a d'abord été envoyé à sir Sidney Smith, à qui Mohamed Aly, pacha, destinait cette plaque ; ensuite le monument original est arrivé à Paris. L'amiral Sidney Smith l'ayant communiqué dernièrement à l'Académie des Inscriptions, j'ai pensé que vos lecteurs accueilleraient avec plaisir les détails de cette découverte, consignés dans deux lettres qui viennent d'être imprimées à Londres, dans le *Monthly magazine*, avec les réflexions d'un voyageur anglais, ancien consul à Alexandrie, sur les travaux entrepris par le pacha. J'y ajouterai quelques observations que ces lettres m'ont suggérées, puisque le public continue d'avoir les yeux fixés sur ce pays.

LETTRE *de M.* SALT *à sir* SIDNEY SMITH. — *Le Caire*, le 2 octobre 1819.

Je vous envoie, par mon ami M. Briggs, ancien consul à Alexandrie, un paquet contenant une inscription gravée sur une plaque d'or, par ordre de l'un des Ptolémées, en commémoration de la dédicace d'un temple à Osiris, et qui a été trouvée par un des ouvriers du pacha, parmi les ruines de la célèbre ville de Canope. L'ancien consul français a fait beaucoup d'efforts pour obtenir ce précieux morceau d'antiquité ; mais, le pacha qui se trouvait à Alexandrie, quand on l'a découvert, n'a pas voulu s'en dessaisir, avant son retour au Caire. Quand je lui fis ma visite à cette occasion, il me dit qu'il était devenu *amateur* de collections et qu'il avait découvert une inscription en or ; mais, ajouta-t-il, mon dessein est de l'envoyer à mon ami sir Sidney Smith, comme un gage de mon souvenir et de mon estime.

Cette commission de son altesse prouvera au monde combien votre mémoire est chérie dans le Levant, par

le plus grand homme, peut-être, dont l'empire turc puisse aujourd'hui s'honorer, etc. HENRI SALT.

Extrait d'une lettre de M. BRIGGS, *au même.*

Les environs d'Alexandrie sont bien différens de ce qu'ils étaient de votre tems. Les lacs d'Aboukir et de Maréotis n'ont plus de communication avec la mer, et ils se dessèchent graduellement par l'évaporation. Le pacha a fait exécuter deux digues, à grands frais, et avec un immense travail. C'est en rassemblant des pierres pour cet ouvrage, que l'on a découvert les ruines de Canope, ainsi que la plaque d'or. Le pacha a entrepris dernièrement de rétablir l'ancien canal du Nil à Alexandrie, et d'ouvrir ainsi une communication intérieure avec ce pays, qui dispensera de franchir le Boghaz de Rosette, si dangereux pour la navigation; ce qui était un obstacle continuel au commerce et à la prospérité du pays. Par la multitude d'ouvriers employés à ce grand ouvrage, le pacha d'Égypte a rivalisé avec les exemples des tems anciens; en février et mars 1819, il n'y avait pas moins de 250,000 hommes, occupés à la fois à creuser le canal; ce nombre paraît une exagération; mais je sais que le nombre annoncé officiellement était beaucoup plus élevé, et que personne ne l'estime au-dessous. L'accroissement prodigieux de l'agriculture dans les dernières années, et la tranquillité dont on jouit d'un bout à l'autre de l'Égypte, forment un heureux contraste avec les tems antérieurs. La gloire militaire du pacha n'a pas été moins rehaussée par ses dernières conquêtes en Arabie, et par la soumission de la secte des Wahabis qui, il y a peu d'années, était encore si formidable, qu'elle excitait de vives appréhensions pour la sûreté de l'empire Ottoman.

BRIGGS.

Voici la copie de l'inscription, telle qu'on doit la lire, et qu'elle a été lue par mon ami M. Taylor-Combe, conservateur des antiques au *British Museum*.

ΒΑCΙΛΕΙC ΠΤΟΛΕΜΑΙΟC ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΚΑΙ ΑΡCΙΝΟΗC ΘΕΩΝ ΑΔΕΛΦΩΝ ΚΑΙ ΒΑCΙΛΙCCΑ ΒΕΡΕΝΙΚΗ Η ΑΔΕΛΦΗ ΚΑΙ ΓΥΝΕ ΑΥΤΟΥ ΤΟ ΤΕΜΕΝΟC ΟCΙΡΕΙ.	Le roi Ptolémée, fils de Ptolémée et d'Arsinoé, dieux Adelphes, et la reine Bérénice, sa femme et sa sœur (ont consacré ou dédié de nouveau) le temple à Osiris.

La plaque est mince et d'or très pur; elle a été ployée en plusieurs endroits; sa longueur est d'environ six pouces et demi, sur deux et demi. On voit que l'inscription est au nom de Ptolémée-Évergètes, fils de Ptolémée-Philadelphe, et au nom de sa *sœur* Bérénice, qui était en même tems sa femme. Les inscriptions de cette époque étaient fort rares : ce petit monument est aussi précieux par la date que par la matière. Ce qui lui donne un nouveau prix, c'est qu'il constate une consécration, ou, peut-être, le renouvellement d'une ancienne dédicace en l'honneur d'Osiris. Il s'agit d'un lieu consacré ou bien d'un petit temple, ΤΕΜΕΝΟC, *fanum*. Malheureusement l'édifice n'existe plus; je ne doute pas que les fondations elles-mêmes n'aient disparu par suite des travaux de la digue du lac Madyeh ou d'Aboukir. En souscrivant aux justes éloges que l'on donne aux grandes entreprises, tentées par Mohammed Ali pour le bien du pays qu'il gouverne, j'exprimerai le regret que les derniers restes de la ville de Canope, déjà réduite à si peu de vestiges, aient été détruits dans cette occasion. Il serait bien tems que les monumens de l'art et de la science des rois égyptiens cessassent enfin d'être considérés comme des carrières par leurs modernes successeurs.

J'ai dit que l'inscription était précieuse pour sa rareté, surtout à cause de l'époque à laquelle elle se rapporte.

En effet, on connaît très peu d'inscriptions du troisième roi Ptolémée. J'en possède une qui est inédite, et que je publierai incessamment dans *le voyage de M. Cailliaud* (1). Évergètes est fameux par sa grande expédition en Asie, et surtout pour avoir rapporté en Égypte les statues des dieux que le farouche Cambyse avait enlevées; ses bienfaits envers ce pays infortuné le firent chérir des habitans, et l'on croit communément qu'ils lui méritèrent son surnom. Il y régna vingt-cinq ans, et laissa la couronne au parricide *Philopator*. L'inscription a été tracée entre les années 246 et 221 avant l'ère vulgaire. L'époque du mariage d'Évergètes avec Bérénice, fixée par M. Champollion-Figeac, dans ses *Annales des Lagides* (2), à la 2e année de la 127e olympiade (271 et 270 avant l'ère vulgaire), n'apporte point de lumières sur la date précise du monument, puisqu'il est de beaucoup antérieur au règne d'Évergètes en Égypte. Ajoutons, d'après le même auteur, que ce prince épousa Bérénice, fille de Magas, son oncle maternel; mais que sa propre *sœur* Bérénice, après avoir épousé Antiochus de Syrie, fut répudiée et mourut assassinée. Ainsi le nom de *sœur*, ΑΔΕΛΦΗ, paraît avoir été donné à une cousine germaine. Cette explication est nécessaire pour l'intelligence de la troisième ligne de l'inscription ci-dessus.

Il y aurait beaucoup d'autres observations à faire sur ce précieux monument d'antiquité, soit pour l'histoire de la religion égyptienne, soit sous le rapport chro-

(1) Cet ouvrage sera composé d'environ 50 planches et d'un volume de texte in-fol. renfermant toutes les découvertes de ce zélé voyageur. Il paraîtra sous le titre de *Voyage à l'Oasis de Thèbes, et dans les déserts situés à l'Orient et à l'Occident de la Thébaïde*, pendant les années 1815 à 1818. Le prospectus sera publié sous peu de tems.

(2) Cette excellente histoire des Ptolémées a été couronnée par l'Académie des Inscriptions.

nologique, soit pour l'espèce des caractères qui ont été employés, les uns majuscules et les autres cursifs, enfin sur la manière dont ils ont été tracés sur le métal. Mais comme on publiera, je l'espère, l'inscription dans le *Journal des Savans*, avec une description exacte et avec toutes les recherches palœographiques dont elle peut être l'objet et l'occasion, je me bornerai à dire que chaque lettre est formée d'une suite de points, qui sont assez sensibles au revers de la plaque, pour qu'on puisse lire les caractères des deux côtés : ainsi les lettres ont été frappées et non gravées.

Je viens à la seconde lettre, insérée plus haut par extrait. Le nombre d'hommes que l'on assure avoir été occupés au canal d'Alexandrie, est en effet prodigieux et excède toute croyance. Avec 250 mille ouvriers, on pourrait, sur toute la ligne du canal, qui a près de vingt lieues de développement, en placer quatre à cinq dans une toise d'espace. Je ne parle pas de la dépense énorme à laquelle il faudrait pourvoir tous les jours, ou toutes les semaines, quand même le pacha ne paierait les travailleurs que quatre *médins* par journée; ce qui fait le tiers du prix que nous avions fixé pendant l'expédition. Quoi qu'il en soit, il sera curieux de comparer à ce calcul celui des ingénieurs français. La restauration du canal, qui fit jadis la splendeur de la ville d'Alexandrie, avait attiré l'attention générale. MM. Chabrol et feu Lancret firent à ce sujet un rapport spécial, et des calculs circonstanciés; il en résulte qu'il eût fallu remuer un million 730 mille mètres cubes de terre, pour achever complètement le canal et le rendre à la navigation pendant toute l'année; ce travail eût exigé environ 750 mille francs et deux ans et demi. Une somme de 260 mille francs eût suffi pour rendre le canal navigable pendant trois mois.

Malgré ces réflexions que je crois fondées, je n'en suis pas moins disposé à rendre une éclatante justice aux vues éclairées du gouverneur actuel de l'Égypte. Il est vrai de dire que depuis plusieurs siècles, aucun bey n'avait entrepris des travaux aussi utiles à cette importante province de l'empire Ottoman. Nul n'était plus capable de remédier aux maux qui l'ont affligée, lors de l'évacuation de l'Égypte par l'armée française, et surtout à l'inondation désastreuse du nouveau lac Maréotis, qui détruisit une vingtaine de villages, et introduisit une vaste mer d'eau salée, là où jadis était un lac d'eau douce, environné de canaux, de vignobles et de jardins délicieux, cultivés par une nombreuse population. Ce sera un beau titre de gloire pour Mohamed Aly, s'il parvient à interrompre, d'une manière permanente, la communication de la mer avec cet immense bassin. Toutefois on a peine à croire que sa vie suffise à en opérer l'entier desséchement. Si l'on attend cet effet de la seule évaporation, les filtrations seront toujours difficiles à éviter; et d'un autre côté, la grande quantité de sel que les eaux laisseront après l'évaporation complète, sera toujours un obstacle pour un grand nombre de cultures. Enfin qu'on se représente un espace d'eau salée de cent mille hectares (près de 300 mille arpens), profond de 2 à 6 mètres, et l'on aura une idée de la hardiesse du projet. Mais plus cette entreprise est difficile et de longue haleine, plus le pacha s'honore en essayant de la réaliser. Il est certain, et les ingénieurs français l'ont démontré (1), dans la *Description de l'Égypte*, qu'il est possible de rendre une assez grande partie de ce lac à l'agriculture, en rétrécissant par degrés ses limites actuelles, par le moyen des digues et des canaux....

Le 15 novembre 1819. JOMARD.

(1) Voyez les Mémoires de MM. le Père.

NOTICE

Sur l'exposition des Tableaux, en 1819.

(SUITE ET FIN DU TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE. Voy. T. IV, p. 352 à 369; 517 à 540; et T. V, p. 45 à 75.)

Peinture sur porcelaine et sur émail, miniatures.

MADAME JAQUOTOT tient le premier rang parmi les peintres sur porcelaine. Le genre qu'elle cultive avec tant de succès, lui est redevable des améliorations importantes qu'il a éprouvées depuis dix à douze ans. Maintenant on ne se borne plus à orner des tasses, des assiettes, des plateaux, des vases, etc.; on fait des tableaux sur porcelaine qui ne redoutent ni l'action de l'air qui change si considérablement la peinture à l'huile, ni l'humidité qui détruit les peintures à fresque, ni tous les accidens qui ont altéré tant de beaux ouvrages. Madame Jaquotot a rendu un autre service à l'art en général. Au lieu de se livrer au charme de produire ses propres conceptions, elle s'est adonnée toute entière au soin de sauver des ravages du tems une partie des tableaux du divin Raphaël. On sait avec quel talent elle y est parvenue; on n'a pas oublié sa copie de *la Jardinière*, à l'occasion de laquelle le Roi lui dit que *si Raphaël vivait, elle le rendrait jaloux:* récompense dont le prix a été rehaussé par la grâce avec laquelle elle a été donnée.

Depuis cette époque, madame Jaquotot a voulu prouver par d'autres travaux que, tout en conservant le même culte à Raphaël, elle était cependant capable de produire aussi des ouvrages originaux, et le livret portait l'indication d'une *Sainte-Cécile;* il paraît que le tems lui a manqué. Au reste, ceux qui ont été admis à voir sa composition en sont enchantés.

Les ouvrages qu'elle a exposés cette année offrent une grande variété de sujets, de dimension et même de manière. Ce sont d'abord *une suite de portraits* faisant partie d'une collection commandée par le Roi, et dont la finesse extrême de tons et de touche ferait supposer des moyens particuliers, inconnus aux autres peintres; ensuite, *trois portraits de femmes d'après nature*, composés et ajustés avec style; *une très belle copie du portrait d'Henri IV*, de Porbus; une autre copie du tableau de Raphaël, dit *la Vierge aux œillets*, déjà bien altéré; enfin, la *partie supérieure du groupe de la Vierge et l'enfant Jésus*, d'un autre tableau de ce même maître, dit *la Vierge au poisson*. Cette dernière copie (1) est, sous le rapport de la dimension de la figure, le plus grand de tous les objets qu'elle a exposés; elle est aussi la dernière sortie du pinceau de madame Jaquotot, et je crois que jamais elle ne s'est si bien identifiée avec le sentiment tout divin des têtes de Raphaël.

Si l'on considère la grande pureté de dessin de cet artiste, la suavité et la finesse de sa couleur, la manière ferme et sûre dont toutes les draperies et les accessoires sont peints, on conviendra que c'est un talent tout viril et très extraordinaire. Je le répète, madame Jaquotot a des concurrens et n'a point de rivaux; elle a élevé une école, et je l'en remercie au nom de l'art: il serait fâcheux qu'un si beau talent ne laissât pas de successeur.

M. Constantin a également exposé trois copies de tableaux de Raphaël: *la Sainte Famille*, *la Visitation* et *la Vierge au poisson*. La première est sur porcelaine et les deux autres sur émail. Cette dernière sorte de pein-

(1) Grandeur un peu au-dessous de demi-nature.

ture ne diffère de la première que dans un petit nombre de procédés ; c'est aussi une peinture précieuse et recherchée des amateurs, mais qui paraît abandonnée, depuis que la peinture sur porcelaine a pris un si grand développement. M. Constantin a de la main, sa couleur est vigoureuse ; mais, je le dis à regret, son dessin n'est pas toujours pur. Si j'osais donner un conseil à cet artiste, je l'engagerais à reproduire les coloristes. Pour s'attaquer à Raphaël avec succès, il faut une mission toute particulière.

M. Saint a tenu cette année le sceptre de la miniature. Il a exposé deux portraits ; l'un de femme, madame la vicomtesse de S...., et l'autre d'homme, dont je ne connais pas l'original. Tous deux sont très remarquables. Celui de femme est en pied. Le peintre l'a mise sur une terrasse au milieu d'un paysage peint avec beaucoup de finesse et de talent. Peut-être pourrait-on trouver quelque chose à reprendre dans les parties du corps qui sont dans la demi-teinte : c'est une chose si difficile à faire qu'un portrait de femme! Quant au portrait d'homme, il est irréprochable.

M. Augustin me semble être resté au-dessous de lui-même ; mais il a fait ses preuves, et personne n'a oublié son beau portrait de M. Denon.

Parmi les peintres en miniature, en assez grand nombre, qui ont exposé des ouvrages recommandables, je citerai particulièrement MM. Singry, Millet et Jacques.

Lithographie, gravure.

La *lithographie* offre à l'artiste l'avantage immense de reproduire son propre dessin et de lui éviter de passer par l'intermédiaire du graveur qui, quelque habile qu'il soit, ne peut jamais rendre entièrement le maître

qu'il copie ; aussi, depuis la découverte de ce moyen, beaucoup de peintres habiles ont-ils lithographié de charmantes compositions. Qui n'a vu les ouvrages de MM. VERNET père et fils, les auteurs, sans contredit, les plus féconds en ce genre? Mais il en est beaucoup d'autres, exécutés pour une destination spéciale, qui n'ont pas eu les honneurs de l'exposition des quais et des boulevards, et dont MM. Delpech, Engelmann, de Lasteyrie et autres, entrepreneurs de lithographie, ont mis des épreuves au Salon. Je citerai, entre autres, *un Mameluck* de M. GROS, dans lequel on retrouve sa verve et son expression ; une *Angélique délivrée par Roger*, de M. COUPIN DE LACOUPRIE, qui a su répandre dans cet ouvrage le sentiment et l'élégance qui caractérisent son talent; quelques jolies vues de M. VAUZELLE, etc. Le général BACLER D'ALBE, dont les savans n'ont point oublié les travaux géographiques, occupe les loisirs d'un repos anticipé à lithographier des vues de la Suisse qui ont été avidement recherchées. M. ISABEY a fait, pour le voyage de M. de Forbin, plusieurs dessins charmans, dans lesquels on retrouve son talent fini et précieux. Enfin ce genre, seul, compte un grand nombre de productions toutes plus ou moins dignes d'intérêt.

La gravure, qui procède avec plus de lenteur, mais dont les travaux sont aussi plus importans, a paru avec éclat. MM. MASSARD, AUDOUIN, GIRARDET, DESNOYERS, LAUGIER, RICHOMME, LIGNON, DEBUCOURT et JAZET ont exposé des ouvrages qui ont soutenu ou commencé leur réputation. Le portrait du Roi, par M. Massard, d'après Gérard, est un véritable chef-d'œuvre de gravure. *La mort de Léandre*, par M. Laugier, d'après un dessin de M. Delorme, offrait de grandes difficultés qui ont

été habilement vaincues ; le haut du torse est on ne peut mieux modelé.

Je m'arrêterai surtout à M. Richomme, dont les premiers travaux ont fixé les regards de tous les connaisseurs. *Adam et Ève* et *Neptune et Amphitrite* qu'il a d'abord gravés, d'après Raphaël et Jules Romain, firent naître les plus heureuses espérances, qu'il a réalisées dans sa gravure du tableau de Raphaël, connu sous le nom des *cinque santi*, et dans celle de *Vénus au bain*, d'après l'antique. Non-seulement il manie le burin avec habileté, mais encore ses contours offrent une rare perfection de dessin. J'apprends que M. Richomme est chargé de graver la *Galatée* de M. Girodet, et je ne doute pas qu'il ne se montre digne d'un si grand maître.

M. Godefroi a fait paraître, dans les derniers jours de l'exposition, l'ébauche assez avancée de la gravure du dessin de M. Isabey : *le congrès de Vienne*. J'ai vu ce dessin dans l'atelier du peintre, et j'ai compris, dès cette époque, combien il serait difficile à un graveur de le reproduire. Il faut, au reste, attendre que cette planche soit terminée pour la juger. M. Isabey, en joignant à cette planche un dessin lithographié des portraits contenus dans son original, a rendu sensible aux yeux de tous les connaisseurs, la difficulté que le graveur éprouvera à atteindre jusqu'à lui.

Sculpture.

M. Dupaty. *Vénus se dévoilant devant Pâris* : tel est le sujet de la composition que ce statuaire habile a entrepris de rendre, et dont il a mis un modèle en plâtre sous les yeux du public. Ce modèle est pour l'artiste une manière de se rendre compte de son travail. Les défauts comme aussi les beautés sont beaucoup plus sen-

sibles sur le plâtre que sur la terre ou le marbre même; mais il faut tenir compte des inconvéniens attachés à cette opération. Le plâtre, à l'effet duquel rien ne résiste, écarte quelquefois les pièces du moule d'une manière assez sensible, de sorte que la figure obtenue par ce procédé n'est jamais entièrement semblable au modèle en terre sur lequel elle a été formée. On ne peut donc rigoureusement juger que la composition et l'effet général.

Sous ce double rapport, M. Dupaty a lieu d'être satisfait. Sa figure est belle sous tous les aspects: on ne peut lui reprocher aucune réminiscence de l'antique; l'ensemble a de la grâce, de la noblesse et de l'élévation de style. Partout on reconnaît que l'artiste possède à fond toute la science de son art; partout aussi il a mis beaucoup de goût et de discernement dans le choix de la nature. Toutefois, puisque ce n'est qu'un modèle, je me permettrai les remarques suivantes.

Je crois que la tête manque un peu de beauté. Je désirerais dans l'ensemble de la figure plus de légèreté et d'élégance. Ce n'est pas *Venus genitrix* que le statuaire a voulu faire, c'est *Vénus, déesse de la volupté*, celle qu'on adore à Paphos et à Gnide; celle enfin qui, dans le moment même indiqué par la composition, remporte le prix de la beauté. Mais la double épreuve du moulage et de la lumière abondante que sa figure recevait dans le Louvre, aura suffisamment indiqué à M. Dupaty les légères imperfections que je viens de lui signaler, si toutefois elles existent réellement; et cet artiste, qui est si difficile pour lui-même, saura bien les faire disparaître, lorsqu'il exécutera sa figure en marbre.

M. Cartelier a aussi exposé un modèle en plâtre; c'est *Minerve faisant naître l'olivier*. La déesse vient de frap-

per la terre de sa lance, et l'olivier s'élève aussitôt. Je trouve que l'action s'explique difficilement. La figure est entièrement droite; la tête regarde en face; la main gauche s'éloigne du corps, comme pour montrer un objet qui n'est pas et ne peut pas être indiqué dans le système de la composition; et la main droite tenant la lance, est relevée à peu près à la hauteur de l'épaule.

Le mouvement principal est certainement celui du bras droit, puisque c'est celui qui produit l'action représentée; mais ce mouvement, cette action, paraissent être exécutés avec une tranquillité qui approche de l'indifférence. Cependant il y avait lutte entre Minerve et Neptune, et il semble que, quoique déesse, la tête et le mouvement du corps, le tout, selon les moyens propres à la sculpture, auraient dû donner une idée plus précise de la situation. Au reste, c'est une opinion que j'exprime, et non pas une critique que je fais de l'ouvrage; et je l'expose avec d'autant plus de confiance à M. Cartelier, que c'est un artiste d'un grand talent. Les draperies, bien disposées et d'un très beau style, ont peut-être un peu de roideur; peut-être aussi pourrait-on reprocher à cette figure d'être, dans son ensemble, une imitation trop rapprochée de la *Pallas de Velletri*.

Des deux statues en marbre de M. Cortot, une, principalement, a vivement excité l'attention des artistes et des amateurs. Cette statue, exécutée à Rome où l'auteur vient de terminer ses études, est *Pandore*, tenant dans sa main la boîte fatale qui renferme tous les maux. L'artiste a donné à sa figure l'âge de puberté, et il a rendu les formes naïves et peu développées de cette première jeunesse, avec beaucoup de sentiment et une grâce toute particulière. La tête, qui est d'une finesse et d'une élégance de caractère charmante, a un air

pensif qui est bien d'accord avec la situation dans laquelle l'artiste a placé son personnage.

Le corps est nu jusqu'aux hanches, sur lesquelles s'est arrêtée une draperie on ne peut mieux exécutée. Peut-être les plis de derrière n'ont-ils pas tout-à-fait assez de variété ; mais ceux de cette même draperie qui forment une sorte d'enroulement sur les hanches et sur le ventre, sont exécutés avec une délicatesse bien remarquable. Cette figure est belle comme l'antique.

Narcisse, qu'il a également représenté dans un âge très tendre, quatorze à quinze ans, offre à peu près les mêmes sujets d'éloge, comme exécution et comme composition. Il paraît que cet artiste a une prédilection particulière pour les formes du jeune âge, et comme elles sont très difficiles à rendre, il faut le féliciter de ce qu'il les sent si bien. Le modèle en plâtre d'un *ecce homo*, qu'il a également exposé, ne me paraît pas s'élever au même degré de mérite que les deux figures en marbre ; à la vérité, ce n'est qu'un projet qui peut éprouver des changemens considérables lors de l'exécution.

Dans le grand nombre des bustes exposés, j'en ai distingué plusieurs de M. Valois, et entre autres celui de Chaudet dont il est élève. La reconnaissance a bien inspiré l'élève, car ce buste est d'un beau style et d'un ciseau habile et précieux.

J'aurais encore à examiner un grand nombre d'ouvrages exécutés en marbre, tels que l'*Épaminondas* de M. Bridan, figure entière et production fort importante ; plusieurs bustes de M. Deseine ; *la statue en pied de Malesherbes* de M. Dumont ; divers ouvrages de M. Fortin ; un groupe de M. Lemoyne, représentant *Galatée portée sur un dauphin ; Ulysse chez Alcinoüs*

lançant le disque, par M. PETITOT fils; une *Pandore* de M. RUTXBIEL, qui n'a pas été aussi heureux que son jeune concurrent; une *nymphe* de M. PRADIER, et beaucoup d'autres; mais il me reste encore à parler des récompenses auxquelles cette exposition a donné lieu, et c'est par-là que je terminerai cette notice déjà trop étendue pour le cadre auquel elle est destinée.

Ces récompenses sont de plusieurs natures. D'abord, MM. Granet (1) et Hersent (2) ont reçu, pendant la durée de l'exposition, la décoration de la Légion d'honneur; en suite MM. Gros (3), Guérin (4) et de Forbin (5) ont été nommés chevaliers de St.-Michel, par ordonnance du roi, du 8 décembre dernier; et quoique l'on ne puisse pas attribuer cette récompense seulement aux ouvrages exposés en dernier lieu par ces artistes, cependant il est juste de croire, particulièrement en ce qui concerne M. Gros, qu'ils ont contribué à la leur faire mériter. Enfin, l'Académie des Beaux-Arts a été invitée, par le ministère de la maison du roi, à désigner pour chacun des trois genres suivans: *la peinture historique*, *la peinture de genre secondaire*, et *la sculpture*, celui des artistes exposans, les membres de l'Académie exceptés, qui aurait mérité le prix.

Sans doute cette distribution de prix a été inspirée par une pensée toute bienveillante pour les arts; mais, dans l'exécution, elle a rencontré des difficultés qu'on n'avait pas prévues. Un seul prix devait être décerné

(1) Voy. tom. V, p. 60, le compte rendu des différens tableaux exposés par ce peintre.

(2) Auteur de *Gustave-Wasa*. Voy. même tome, p. 56.

(3) *Embarquement de Madame* à Pouillac, tome IV, p. 366.

(4) *Portrait de Laroche-Jacquelin*, tome V, p. 65.

(5) *Couronnement d'Inès de Castro*, même tome, p. 62.

pour chaque genre, et, cependant, il y avait, principalement pour la peinture, un grand nombre de concurrens qui en étaient tous à peu près également dignes. Les artistes eux-mêmes ont senti qu'il y avait des inconvéniens graves attachés à cette sorte de concours. En effet, ce qui, dans la jeunesse, paraît devoir faire naître une émulation, qui n'est pas elle-même sans danger, produit, dans un âge plus avancé, de profonds sentimens de jalousie. Lorsqu'un artiste a parcouru la moitié de sa carrière, et qu'il se voit obligé, non pas seulement de placer ses ouvrages à côté de ceux de ses rivaux, pour les soumettre au jugement du public, mais encore de leur faire subir une épreuve bien plus difficile, l'opinion d'une classe d'hommes éclairés qui peuvent regarder leur jugement comme sans appel; alors le cœur s'émeut; on tremble pour sa réputation et même pour ses moyens de succès et d'existence qui s'y rattachent toujours. Pour se mettre à l'abri d'une chute dont les résultats pourraient être funestes, on intrigue, on s'agite; et dans cette lutte d'intérêts et d'amours-propres en péril, ce n'est pas toujours le talent qui triomphe.

Quoique je n'approuve pas entièrement le jugement porté sur cette affaire, par l'Académie des Beaux-Arts, toutefois je n'oublierai pas, en le critiquant, que je parle d'une fraction du premier corps savant de l'Europe, et je regarde comme un devoir de faire remarquer, avant tout, ce qui, dans son organisation intérieure, s'oppose à ce que ses décisions soient telles qu'on aurait droit de les attendre.

Cette Académie se compose de peintres, de sculpteurs, d'architectes, de graveurs et de musiciens, qui tous ont un droit égal à donner leurs voix sur les différens

sujets soumis au jugement de l'Académie; d'où il suit que les musiciens prononcent sur le mérite des tableaux, les peintres sur celui des compositions musicales, etc. A la vérité, les sculpteurs et les graveurs ont sur la peinture une opinion plus éclairée, des notions plus positives que les architectes et les musiciens; mais la peinture, ayant des moyens et des effets qui lui sont particuliers, il faut être nécessairement peintre pour en bien apprécier toutes les parties. On voit, au reste, sans qu'il soit besoin d'insister à cet égard, combien un jugement de cette nature peut offrir de prise à la critique, lorsque parmi les personnes appelées à le prononcer, celles qui sont capables de le faire, avec une entière connaissance de cause, forment le plus petit nombre.

Toutes ces difficultés ont donné lieu à des scènes dont quelques-unes ont été comiques. D'abord, on a propose de refuser de proclamer les *lauréats*, attendu qu'il n'y avait pas, entre les concurrens, une assez grande différence pour que l'un méritât le prix plus que l'autre; ensuite on a demandé s'il ne conviendrait pas de confier au sort de décider entre des talens à peu près égaux: heureusement cette proposition n'a pas eu de suite. Enfin, l'Académie, au lieu de désigner un artiste pour chacun des trois genres indiqués plus haut, a formé une liste de tous ceux, dans chaque genre, qu'elle a crus dignes du prix. Voici les noms portés sur les listes publiées (1).

Peinture historique. MM. *Picot*, *Guillemot*, *Hersent*, *Géricault*, *Pallière*, *Drolling*, *Steuben*, *Granger*,

(1) Moniteur du 14 décembre 1819.

Langlois, *Heim*, *Blondel*, *Dejuines*, *Fragonard*, *Delorme*, *Ansiaux*, *Schnetz* et *Destouches*.

PEINTURE DE GENRE SECONDAIRE. MM. *H. Vernet*, *Bouton*, *Lescot* (Mademoiselle), *Michalon*, *Watelet*, *Genod*, *Coupin*, *Mauduit* (Mademoiselle), *Raymond*, *Dunouy*, *Chauvin*, *Demarne*, *Wandaël*, *Menjaut*.

SCULPTURE. MM. *Bridan*, *Cortot*, *Petitot*, *Pradier*.

L'Académie a fait connaître, en outre, par l'organe de son secrétaire perpétuel, « qu'elle n'entendait pas qu'il pût résulter ni primauté ni préséance de l'ordre dans lequel les noms figurent sur ces listes; que les artistes qui y étaient portés devaient être rangés sur une ligne égale. » Cette étrange assertion a excité des clameurs et fait naître de vives réclamations. Chacun a dit que, si l'Académie n'avait voulu établir ni primauté ni préséance entre les artistes désignés, elle les aurait nommés selon l'ordre alphabétique; le public s'est donc obstiné à voir, dans l'ordre suivi, une sorte de classification de talens, et j'avoue que je partage entièrement cette opinion.

Parmi les observations spéciales auxquelles cette classification a donné lieu, je ne puis m'empêcher d'en signaler quelques-unes des plus importantes.

1°. M. Hersent a produit un chef-d'œuvre qui a valu à son auteur la croix d'honneur. Certainement c'est la plus grande récompense qu'on puisse obtenir, et cependant il n'est porté que le troisième sur la liste. Mais, a-t-on dit, puisque M. Hersent a eu la croix d'honneur, et que les deux peintres d'histoire, désignés avant lui, ne l'ont pas eue, il a donc fait mieux qu'eux; dès-lors il fallait le mettre avant eux, ou leur donner aussi la croix d'honneur.

2°. M. Schnetz a envoyé de Rome un tableau très

remarquable, que tous les artistes et les connaisseurs ont admiré; et cependant il n'est placé que l'avant-dernier dans la liste de l'Académie.

3°. M. Paulin Guérin, l'un des plus habiles peintres de l'école actuelle, ne figure pas sur cette liste. Je n'ai pas dissimulé que sa Descente de croix donnait lieu à quelques reproches fondés; mais j'ai dit aussi, et je répète qu'elle contient des beautés très remarquables, qui auraient dû lui faire donner une place honorable parmi les peintres désignés.

La seconde liste offre encore des disparates, peut-être plus étonnantes; je ne ferai que les indiquer. Ainsi, Mademoiselle Lescot et M. Genod sont nommés avant MM. Coupin et Watelet; et M. Mauzaisse, auteur du charmant tableau de Laurent de Médicis, n'y est point porté.

Pour la sculpture, il paraît que les embarras ont été encore plus grands. M. Cortot méritait le prix à tous égards; mais M. Bridan a été son maître; et pour ménager l'amour-propre du maître, on l'a placé avant son élève.

Après avoir ainsi rapporté les *plaids*, je dois faire connaître le jugement intervenu; le voici :

On assure que le ministère de la maison du roi n'aurait pas donné de prix pour la peinture historique, et qu'il l'aurait remplacé par des médailles qui seraient prochainement distribuées. Le prix de peinture du genre secondaire aurait été décerné à M. H. Vernet; et cependant il serait également distribué des médailles aux autres artistes portés sur la même liste. Enfin, le prix de sculpture aurait été divisé entre M. Bridan et M. Cortot son élève.

Il me reste à faire remarquer que M. Abel de Pujol,

ayant eu le prix de peinture historique à la précédente exposition, ne pouvait pas concourir à celle-ci; et que M. Granet a fait connaître, après avoir reçu la décoration de la Légion d'honneur, qu'il renonçait à concourir, ce qui explique l'omission de son nom sur la liste des peintres du genre secondaire.

J'ai fini la tâche que j'avais entreprise. Les artistes décideront si je l'ai remplie avec le talent et les lumières qu'ils sont en droit d'exiger de celui qui s'établit juge de leurs productions; quelle que soit leur opinion à cet égard, j'espère qu'au moins ils me rendront cette justice, que j'ai conservé une entière impartialité, et que dans mes critiques j'ai toujours évité de les blesser. Il ne leur aura pas échappé, aussi, que j'ai évité de parler des exposans dont il n'y avait que du mal à dire; assez d'autres se sont chargés de ce soin.

P. A.

NÉCROLOGIE.

Les sciences ont à regretter la perte de M. Palisot de Beauvois (Ambroise-Marie-François-Joseph-Palisot), membre de l'Institut de France, et l'un des collaborateurs de la Revue encyclopédique. Il est mort à Paris, le 21 janvier, à la suite d'une attaque de goutte; il était dans la soixante-huitième année de son âge; et son excellente constitution semblait promettre à ses amis qu'il atteindrait à une longue vieillesse. Il était du nombre de ces hommes utiles, dont le souvenir sera toujours attaché à celui des étonnans progrès qu'a faits l'histoire naturelle pendant le siècle qui vient de s'écouler. Divers Mémoires sur la fructification de plantes qu'on n'avait point encore observées, l'avaient fait

connaître avantageusement long-tems avant la révolution, et lorsque l'esprit du tems rendait de tels succès bien plus rares qu'aujourd'hui. On doit les apprécier d'autant plus, qu'on commençait à peine, à cette époque, à cultiver les sciences physiques, et qu'on n'avait point encore appris à les aimer, comme un moyen de servir la patrie et l'humanité. M. de Beauvois le pressentit, sans doute; mais ce qu'il ne put prévoir, lorsqu'il occupait une haute place dans les finances, et qu'il était favorisé par la fortune, c'est qu'au milieu des épreuves de l'adversité, son amour pour les sciences devenait sa seule consolation, et qu'il lui devait tout ce qui a embelli les dernières années de son existence.

Conduit par une destinée orageuse à Saint-Domingue, aux États-Unis, et sur les côtes occidentales de l'Afrique, M. de Beauvois ne fut distrait de l'étude des productions naturelles de ces contrées intéressantes, ni par les événemens militaires et politiques, dont il fut acteur ou témoin, ni par les maladies dangereuses, qui, sous la zône torride, poursuivent les Européens, sur les rivages des deux hémisphères; il est le seul voyageur qui ait parcouru le pays d'Oware, l'une de ces nombreuses contrées d'Afrique, dont le climat funeste interdit l'exploration. Malgré ces périls, que multiplie pour l'observateur l'activité qu'exigent les excursions botaniques, il survécut à ses compagnons d'aventures, et il revint de cette terre presque inconnue, chargé du fruit de ses laborieux et pénibles travaux. Il en a publié les résultats, sous le titre de *Flore d'Oware et de Benin*, et l'on doit vivement désirer que ce bel ouvrage, dont l'impression et la gravure ne sont pas entièrement terminées, puisse être achevé par la protection du gouvernement et les soins des amis de M. de Beauvois.

Appelé depuis long-tems à l'Académie des sciences et à la Société royale et centrale d'Agriculture, le savant, dont nous déplorons la perte, s'était livré spécialement à l'étude des branches de la botanique, qui opposent à l'observation les difficultés les plus grandes, et dont les progrès sont les moins rapides. Son *agrostologie* a puissamment contribué à tourner vers la connaissance des graminées les studieux efforts de nos jeunes botanistes, et il se préparait à rendre un service semblable à d'autres parties du règne végétal encore moins connues. Les manuscrits qu'il doit avoir laissés, et parmi lesquels sont de grands travaux sur les cryptogames, seraient une acquisition précieuse; leur publication, serait d'ailleurs un juste hommage rendu à la mémoire d'un savant estimable et d'un excellent citoyen.

A. MOREAU DE JONNÈS.

P. S. Les funérailles de M. de Beauvois ont eu lieu, le 22 janvier 1820. Arrivé à l'endroit de la sépulture, M. de Jussieu, membre de l'Académie royale des Sciences, a prononcé un discours dans lequel il a retracé l'exposé fidèle des travaux auxquels s'était livré son estimable collègue, pendant tout le cours d'une vie active. Il n'appartenait à personne plus qu'à M. de Jussieu de faire l'éloge de celui dont il était l'ami et le confrère, dont il avait été le correspondant pendant ses longs voyages, et dont il avait partagé les travaux, après son retour.

LETTRE

A l'auteur des deux Extraits sur L'HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS DE NORWÈGE, *insérés dans la* REVUE ENCYCLOPÉDIQUE (Tome IV, pag. 264—280; et 474—492).

Paris, 5 février 1820.

En lisant, Monsieur, le compte, d'ailleurs très intéressant, que vous rendez de l'*Histoire des Révolutions de Norwège*, par feu *M. Catteau-Calleville*, je n'ai pu

me défendre d'y remarquer quelques erreurs, qu'il est d'autant plus nécessaire de combattre, que votre talent et votre nom sont dans le cas de les accréditer. Je vais essayer de le faire, ayant, vous me permettrez de le dire, l'avantage sur vous d'avoir vu de très près tout ce qui a préparé et produit la réunion de la Norwège à la Suède, et de pouvoir en parler avec plus d'impartialité qu'un Suédois ou un Norwégien.

Vous reprochez à la Suède d'avoir convoité la Norwège; aux puissances avec lesquelles elle traitait, de lui en avoir garanti l'acquisition; et vous dites à ce sujet: « Un État qui a souffert des pertes par les fautes ou l'impéritie de son propre gouvernement, a-t-il le droit de s'indemniser aux dépens d'un État étranger, et *entièrement innocent de ses malheurs?* »

Ignoriez-vous donc qu'en 1808, en même tems que la Suède fut attaquée par la Russie, elle le fut également par le Danemarck, ce qui contribua, sans contredit, à lui faire perdre la Finlande?

Lorsqu'en 1812 les troupes françaises envahirent en pleine paix la Poméranie suédoise, violence qui détermina l'accession de la Suède à la coalition, le Danemarck n'était-il pas l'allié de Napoléon, ou plutôt ne se trouvait-il pas tellement dans sa dépendance, que la Suède n'avait plus à en attendre que des procédés hostiles? Et même, malgré la paix de Jonkœping (10 décembre 1809), n'avait-il pas, sous prétexte de maintenir le système continental, continué de faire la guerre au commerce suédois?

Quand le traité de Kiell (14 janvier 1814) se conclut, l'armée suédoise était, excepté Rensbourg, maîtresse de tout le Holstein. Certes, en signant ce traité, le Danemarck évita de grandes calamités; car rien ne pou-

vait plus empêcher l'occupation militaire du Schlesvig et du Jutland. On sait quelles en furent les suites. La Suède se vit obligée de faire tous les frais d'une guerre nouvelle, dont l'issue, je l'avoue, pouvait être incertaine. Mais si les armes suédoises pénétrèrent facilement en Norwège, c'est, Monsieur, bien à tort que vous en faites honneur à la trahison d'un Norwégien. La campagne s'ouvrit par la prise de Friedrichstadt, qu'effectua la flotte commandée par Charles XIII en personne. L'armée suédoise, sous les ordres du prince-royal, suivit la grande route de Gothenbourg en Norwège, et y pénétra sans éprouver de résistance au passage du Swinsund, détroit sur lequel on était parvenu à établir un immense pont. Le succès de cette brillante et audacieuse entreprise décida celui de la campagne.

Quant à la marche du corps commandé par le feldmaréchal Comte Essen, il est vrai qu'il eut à parcourir des chemins fort difficiles, mais connus de tous les paysans de la frontière suédoise, et trop peu gardés pour l'empêcher d'effectuer sa jonction avec l'armée principale.

Ces opérations eurent lieu dans les derniers jours de juillet, et les premiers d'août 1814. Un armistice fut signé le 14 août. Alors, l'armée norwégienne, fort inférieure à celle de Suède, concentrée à Mop, menacée d'être coupée de Christiania, n'avait plus aucune chance de succès. Le vainqueur n'abusa point de sa position : il faut l'en louer. Tout porte à croire que cette sage modération a posé les bases les plus sûres du bonheur des peuples de la Scandinavie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

De Suremain, *lieutenant-général.*

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

LECTIONES DE AGRICULTURA, etc.;

LEÇONS D'AGRICULTURE, *données dans le Jardin royal botanique de Madrid, par le second professeur* D. ANTOINE DE ARIAS, *membre de plusieurs Académies*, etc. (1).

LORSQUE les nations voient décliner leur commerce intérieur et extérieur et leur industrie, elles essaient de se tourner vers l'agriculture. Cette science a été la première cultivée par l'homme, et elle est son unique soutien, aux époques d'un malheur long-tems prolongé. Quand cette vérité ne serait pas déjà bien connue, l'Espagne nous en fournirait actuellement un témoignage remarquable. Des chaires d'agriculture ont été établies par des Sociétés patriotiques dans un grand nombre de provinces, et quelques hommes éclairés, qui ne sont pas encore exilés ou détenus, ont dirigé leur méditation vers l'amélioration de l'agriculture, en se souvenant que l'Espagnol-Latin, Collumelle, l'avait enseignée, sous l'antique domination des Romains; les Espagnols-Arabes, dans le moyen âge, et le Castillan, Gabriel-Alphonse de Herrera, dans l'enfance de la civilisation moderne, c'est-à-dire, vers l'an 1520 (2).

(1) Madrid, 1819. Seconde édition, corrigée et augmentée; 3 vol. in-8°, avec planches. Imp. de Fuentenebro; chez Calleja.

(2) L'ouvrage de ce dernier, Alphonse Herrera, traduit en français, fut publié à Rouen, en 1596, par Charles-Étienne et Jean Liebault.

Parmi les écrivains agronomes espagnols, les plus estimés, on accordera toujours une place distinguée au savant professeur M. Arias. Il a pris pour base de ses leçons, non-seulement les observations générales, faites par les agronomes anciens et modernes, mais encore les nouvelles lumières qui ont éclairé la science, par suite des progrès de la physique expérimentale et des découvertes faites de nos jours en chimie et en botanique.

M. Arias a divisé son cours d'agriculture en trente-deux leçons. Dans les onze premières, il traite de la nature des plantes végétales, de leur variété, de l'ensemencement, de la plantation, de la nutrition, des maladies, des remèdes, des récoltes, et de tout ce qui concerne la culture des plantes. Voici maintenant le tableau des objets traités dans les leçons suivantes :

12e, Des instrumens d'agriculture; 13e, de l'alternat des récoltes; 14e, de l'influence des météores sur la végétation ; 15e, des climats considérés dans leurs rapports avec l'agriculture; 16e, des terres, de leurs variétés, et de la manière de les connaître ; 17e, des fumiers et de tous les moyens d'améliorer les terres, de les préparer pour la semence, la plantation et la récolte ; 18e, de la culture et des instrumens usités pour chaque espèce de labour; 19e, des semences et de leur qualité ; 20e, de la culture des grains et des légumes, dans les terres qui ne peuvent être arrosées que par les pluies, et des opérations qui ont lieu jusqu'à la récolte inclusivement; 21e, de la culture des prés naturels et artificiels; 22e, de la culture des plantes potagères; 23e et 24e, des arbres fruitiers et des autres espèces d'arbres, et de leur culture; 25e, de la vigne, de ses variétés, de sa culture, et de la manière de faire le vin;

26e., de l'olivier, des variétés de sa culture, et de la manière de faire l'huile; 27e, du chanvre, du lin, et des autres plantes qui contiennent des fils; 28e, de la culture des plantes utiles pour les arts; 29e, des insectes utiles dans la maison rustique, tels que les abeilles, les vers-à-soie, et de la manière d'en tirer les plus grands avantages; 30e, des animaux dont on fait usage en agriculture, et dans la maison rustique, tels que le bœuf, la vache, la brebis, et les animaux de basse-cour, etc. : cette leçon traite aussi des plantes propres à la nourriture de chaque espèce, des maladies, et des remèdes qu'on peut employer, ou de la médecine domestique à l'usage des cultivateurs; 31e, des enclos, du genre de clôtures qui convient à chaque pays, et de la manière de les pratiquer; 32e, enfin, la dernière leçon traite du nivellement et du desséchement des terres, etc.

Pour mieux faire apprécier l'importance et l'utilité de certains objets, l'auteur a publié, avec son ouvrage, six planches, dont voici la description : La première offre vingt-deux figures qui indiquent autant de manières d'enter les arbres. La deuxième donne la forme de treize instrumens, nouvellement inventés, ou perfectionnés pour différentes opérations de la culture, entre autres, deux charrues, un traîneau, une machine pour battre le blé, un racloir, une serpette, etc. La troisième représente une machine récemment inventée pour répandre la semence sur la terre, et une nouvelle charrue projetée par l'auteur de cette même machine. La quatrième planche représente un arbre taillé en forme de clocher. La cinquième offre vingt figures d'arbres taillés d'après différens systèmes. La sixième représente cinq manières de diviser et de préparer la terre pour y planter la vigne.

L'auteur traite à fond, dans chaque leçon, la matière qui en fait l'objet; il expose les pratiques adoptées par les écrivains modernes, d'après quantité d'expériences bien observées; les inconvéniens qu'on y a remarqués, et les moyens d'y remédier. La clarté qui règne dans cet ouvrage le rend à la fois utile aux hommes les plus étrangers à la science, et aux simples praticiens.

Le troisième volume contient treize dissertations sur des objets agronomiques, écrites par quelques-uns des élèves de l'auteur; elles traitent des matières qui peuvent intéresser dans tous les pays, mais plus particulièrement en Espagne, où les connaissances agronomiques ne sont pas aussi répandues qu'en France.

Entre les instrumens d'agriculture que M. Arias fait connaître, nous devons fixer l'attention même des agriculteurs français sur une charrue et sur une machine à semer, toutes deux inventées par Antoine Regas, savant mécanicien, et éprouvées, d'après plusieurs expériences, par différentes Sociétés patriotiques de l'Espagne. La plus importante de ces machines, est la machine à semer (en espagnol *sembradera*), dont M. Arias donne la forme dans une planche, avec l'explication, à la fin du tome premier (1).

Cet instrument est un petit charriot, comme celui des rémouleurs, sur lequel est placée une trémie; il est conduit par une roue, située sur le devant, et

(1) Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en plaçant, à la fin de cet extrait, cette troisième planche, dont nous devons la gravure aux soins obligeans de l'inventeur de la machine, M. Regas.

Au moment où nous publions cet extrait, nous apprenons que le navire *la Jeune Louise*, en destination pour le Hâvre, et qui

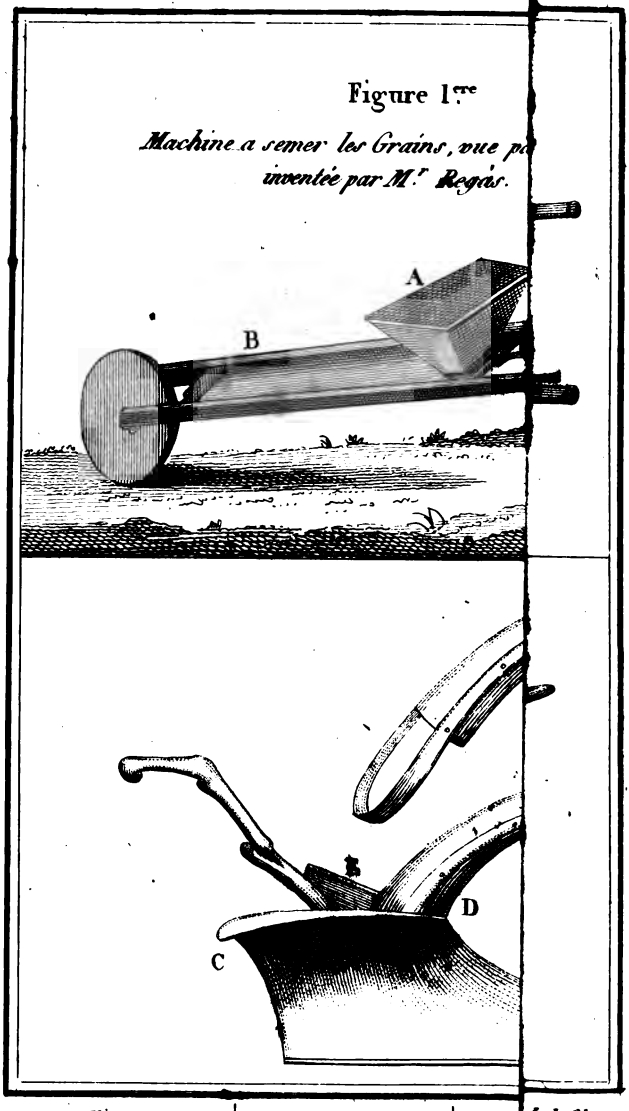

Fig. 1.re

A. Trémie.

B. Petit Chariot sur le quel repose la Trémie

Fig. 2.e

C. La grande Roue.

D. La Roue de rencontre

E. Barre a remuer pour = ouvrir l'Ecluse

F. Piéce de bois qui soutient la Barre a remuer.

G. Modérateur du nombre des Grains à semer.

H. Ressort qui pousse l'Ecluse pour empêcher la sortie du Grain.

I. Piéce de la Charrue. fixé de la Tré-e. que et l mar -sio par

muni du côté gauche d'une autre petite roue qui met en mouvement un régulateur de la quantité de grains qui doit être semée. La trémie est percée par le bas ; elle est fixée sur une planche de fer, ou de ferblanc, qui est aussi destinée à donner une issue aux grains de blé qui devront être semés. Là, se trouve une soupape qui s'ouvre par l'impulsion communiquée, au moyen de la roue, à un petit morceau de bois; cette soupape se ferme au moyen d'un ressort placé du côté opposé à la roue latérale.

Voici en quoi ce *semoir* est préférable à celui de M. Tull, et à ceux qui sont déjà connus : 1° il est beaucoup moins compliqué ; 2° il peut être manié par une femme, par un vieillard, par un enfant ; 3° il est beaucoup moins coûteux ; 4° il mesure à volonté la quantité de grains à semer ; 5°, il économise la moitié de la somme des grains qu'on a coutume d'employer actuellement à la semence ; 6° la récolte qui résulte de cette manière de semer est double de celle qu'on obtient par les procédés ordinaires, à cause du plus grand espace de terrain qui, par suite d'une distribution régulière, est attribué à chaque plante pour sa nutrition et sa multiplication.

M. Arias reproduit le texte de l'avis de la Société royale patriotique de Valladolid, adressé au gouvernement sur sa demande. Cet avis confirme tout ce que nous avons dit sur les motifs qui doivent faire préférer

---

vient des États-Unis, apporte un *modèle de charrue*, nouvellement adopté dans tout le nord de l'Amérique, et dont l'emploi, sous le rapport économique, paraît devoir être très avantageux. Ce modèle est destiné à être mis sous les yeux de la Société royale d'Agriculture de Paris.

le semoir de M. Regas à tous ceux qui sont connus et employés en Espagne. On doit à ce mécanicien des éloges pour les efforts ingénieux qu'il fait, dans la vue de perfectionner l'agriculture et les arts. Nous aurons l'occasion de faire une autre mention de M. Regas, au sujet d'un Traité qu'il vient de publier sur le commerce des soies. J.-A. LLORENTE.

MEMORIA SOPRA IL LAGO NAFTIA, etc.;

MÉMOIRE SUR LE LAC NAFTIA; *par M. l'abbé* FRANÇOIS FERRARA (1).

M. L'ABBÉ FERRARA, professeur de physique à l'Université de Catane, a publié successivement, depuis 1805 jusqu'à 1818, divers ouvrages sur la Sicile. Nos lecteurs aimeront sans doute à connaître quelques résultats des recherches laborieuses et utiles de ce savant naturaliste (2).

Le sol de la Sicile, originairement calcaire, a été singulièrement modifié par de grandes révolutions volcaniques. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point important de géologie; arrêtons-nous un moment avec

---

(1) 2 vol. in-8°. Palerme, 1805—1818.

(2) Voici les titres des ouvrages publiés sur la Sicile, par M. l'abbé Ferrara, depuis 1805 jusqu'à 1818 :

1. *Memoria sopra il lago Naftia, nella Sicilia meridionale, e sopra l'Ambra Siciliana.* — Mémoire sur le lac Naftia, dans la Sicile méridionale, et sur l'Ambre de Sicile. Palermo, 1805; petit in-4°.

2. *I Campi Flegrei della Sicilia et delle isole che le sono intorno* — Les Champs Phlégréens de la Sicile et des Iles environnantes. Messina, 1810; in-4°.

l'auteur au centre de la vallée de Noto. Il offre à nos regards une montagne volcanique, formée de laves très dures, sur laquelle est placée la petite ville de *Palagonie;* elle tient à l'est à une seconde montagne, suivie de plusieurs autres qui se dirigent vers le sud. La chaîne qu'elles forment, après avoir parcouru l'espace de cinq milles de Sicile, tourne vers l'ouest, et l'on voit entre ces montagnes une belle plaine, au nord de laquelle est situé un petit lac appelé Naftia, à cause de l'odeur bitumineuse, semblable à celle du naphte, qu'il exhale.

Le lac Naftia, étant formé par la réunion des eaux pluviales, son étendue varie dans les différentes saisons de l'année, et il disparaît quelquefois entièrement dans les grandes sécheresses. Sa forme est ordinairement circulaire et terminée par une circonférence de 480 pieds, sa plus grande profondeur, vers le centre, est de 14 pieds. On voit sortir du fond du lac, et vers son milieu, des sources gazeuses qui font bouillonner l'eau avec force, l'élèvent à plus de deux pieds au-dessus de sa surface, et produisent un bruit qui se fait entendre à une grande distance. Si, dans un tems calme, l'on approche un tison allumé de l'endroit d'où le gaz se dégage, le tison s'éteint sur-le-champ, la fumée s'abaisse,

---

3. *Storia naturale della Sicilia.* — Histoire naturelle de la Sicile. Catania, 1813; in-4°.

4. *Antichi Edificii ed altri Monumenti di Belle Arti ancora esistenti in Sicilia.* — Des anciens Édifices et autres Monumens des Beaux-Arts encore existant en Sicile. Palermo, 1814; in-4°.

5. *Descrizione dell'Etna colla storia delle erusioni e'l catalogo de' prodotti.* — Description de l'Etna, avec l'histoire de ses éruptions et le catalogue de ses produits. Palermo, 1818; in-8°.

se répand sur la surface de l'eau, offrant à l'œil des ondulations qui se dissipent insensiblement. Cette expérience et plusieurs autres faits analogues prouvent que le gaz qui produit le bouillonnement est du gaz carbonique.

L'eau du lac est toujours froide, le fond est argileux et recouvert d'herbes en putréfaction; souvent une légère couche de pétrole nage sur la surface de l'eau, d'où elle est rejetée vers les bords; dans toute l'étendue du lac, on remarque de fréquens bouillonnemens en petits filets, provenant du gaz hydrogène carboné qui se dégage. Une chandelle allumée, placée à la surface de l'eau, présente les mêmes phénomènes qu'offrent en pareil cas les bulles de gaz hydrogène dans l'eau de savon; et si l'on allume un feu sur les bords du lac, une flamme légère se propage sur la surface du terrain qui l'avoisine : enfin, ce lac est fatal aux animaux qui s'approchent de ses bords, surtout dans les tems de sécheresse; il en est de même, dans tous les tems, pour les oiseaux qui passent près de sa surface.

Après avoir indiqué les phénomènes que présentent le lac Naftia et ses environs, M. Ferrara prouve, par de savantes recherches, que ce lac est celui qui a été indiqué par les anciens, sous le nom de lac des Palices. La coïncidence de ses observations avec les Mémoires des anciens écrivains a éclairci un point très important de l'ancienne géographie, en fixant la situation de Palica, ville célèbre dans l'histoire des anciens Siculi (1), bâtie par le fameux Ducezio, un de leurs princes.

---

(1) Quoique les Siciliens soient appelés par les écrivains latins *Siculi*, *Sicani*, *Siciliens*, il ne faut pas confondre, dans l'ancienne histoire de la Sicile, les *Siculi* avec les *Sicani* ou *Sici-*

Nous avons fait remarquer que le lac Naftia se dessèche souvent pendant l'été, et qu'il se reproduit, pour ainsi dire, aux nouvelles pluies. Lorsqu'il est à sec, son bassin offre, vers le centre, deux cratères, d'où sort avec force, sous la forme de vent, le gaz qui fait bouillonner l'eau. Les Grecs, accoutumés à tout embellir par des images, ont supposé que le lac était habité par une divinité qui agitait les eaux. Deux frères, symboles des deux cratères, y étaient nés mystérieusement et y avaient établi leur empire; ils étaient fils de Jupiter, ou de l'air, et de la nymphe Thalie, fille de Vulcain, ou de la nymphe Etna, fille de l'Océan et de Vulcain. Nous ferons remarquer que les deux cratères, peu éloignés de l'Etna, sont, sans contredit, le produit de feux souterrains. Jupiter, craignant la colère de Junon, confia à la Terre la nymphe Etna, pendant sa grossesse; elle accoucha de deux jumeaux, qui, pour avoir été ensevelis avant leur naissance, furent appelés *Polices*, de ἀπὸ τῶν πάλιν ἤχειν, *iterum venire.*

Les prêtres grecs qui, dans toutes les occasions, ont su tirer le plus grand parti des phénomènes naturels, inexplicables par le vulgaire, n'ont pas manqué de mettre à profit le gaz méphitique des Palices pour renouveler les prodiges de l'oracle de Jupiter à Dodone,

---

lienses. Les *Siculi* sont d'anciens peuples d'Italie qui s'établirent dans la partie orientale de la Sicile, abandonnée par les *Sicani*, par suite des craintes que leur avait inspirées l'Etna; ces derniers cherchèrent une demeure plus tranquille et plus sûre dans les parties occidentales de l'île. Les *Siculi* furent ensuite forcés de céder une partie de leur territoire aux Grecs. Trinacria, leur capitale, leur resta encore pendant long-tems; mais, elle fut enfin détruite par les Syracusains. Les Trinacriens périrent presque tous en défendant leur patrie.

dans l'Épire, d'Apollon à Delphes (1), etc. Ils érigèrent à la divinité du lieu un temple magnifique qui avait des communications avec un soupirail de gaz carbonique. Le dieu était implacable envers les parjures; ceux qu'on ne pouvait pas convaincre de crime, de faux témoignage, ou qu'on ne pouvait pas contraindre, par des preuves juridiques, à remplir une obligation, étaient conduits au temple, où, après des cérémonies imposantes, ils étaient forcés de prêter serment, en touchant le cratère. Le résultat de l'opération, dit M. F., dépendait de l'intérêt des ministres du temple; ils avaient en leur pouvoir tous les moyens de la rendre propice ou fatale à celui qui était soumis à l'épreuve; il ne s'agissait que de le faire entrer dans l'atmosphère du gaz, ou de le préserver de son action, en le faisant plus ou moins incliner vers le fond du cratère. Ceux qui succombaient étaient évidemment punis de leur parjure, et la mort de ces victimes consacrait l'imposture. M. F. entre dans des détails très curieux, sur les mystères des Palices, et sur l'espèce d'impunité dont jouissaient les coupables qui se réfugiaient dans le temple. L'asile accordé aux esclaves, l'an 650 de Rome, sous le consulat de Marius et de Fimbria, fut la source d'une infinité de complots, de conspirations et de discordes qui ensanglantèrent toute la Sicile.

Virgile, dans le neuvième livre de l'Énéide, vers 584, en parlant du fils d'Arcens, dit qu'il avait été élevé dans le bois de Mars,

Symœthia circùm
Flumina, pinguis ubi et placabilis ara Palici.

---

(1) Le trépied était placé à Delphes à la partie la plus basse de la caverne, sur le soupirail du gaz; les ministres étaient sur des places élevées et à l'abri de l'atmosphère qui agitait la Pythonisse.

Quelques auteurs ont conclu de ce passage que le lac des Palices était près du fleuve Symèthe qui est au sud de Catane ; mais n'était-il pas permis au poëte de rappeler, à l'occasion du plus grand fleuve de la Sicile, le temple fameux qui n'en était qu'à douze milles siciliens. Strabon, en parlant de Centuripo, ne dit-il pas que cette ville était placée *suprà Catanam?* et cependant le mot *suprà* comprend un espace de plus de vingt-cinq milles. Le lac Paterno, qui est plus voisin du Symèthe, ne resssemble pas au lac des Palices ; il n'est pas placé, comme le lac Naftia, dans la situation agréable décrite par Diodore de Sicile ; enfin, il ne répand pas l'odeur du bitume, comme ce dernier, odeur qu'Ovide attribue au lac des Palices, en parlant du voyage de Proserpine enlevée par Pluton.

Perque lucus altos et olentia sulphure fertur.
Stagna Palicorum, ruptâ ferrentia terrâ.
(METAM., l. V, v. 405.)

Nous terminerons l'extrait du Mémoire de M. F. par un passage de Strabon qui peint l'ébullition des eaux des Palices, telle qu'on la voit aujourd'hui au lac Naftia.

Palici crateras habent, qui aquas in rotundam fastigiatamque formam exsufflant, rursùm que in eumdem recipiunt sinum. Liv. VI (1).

Nous donnerons successivement les extraits de quelques autres ouvrages de M. F. C. J. L.

---

(1) Les auteurs anciens dans lesquels M. Ferrara a puisé ce qu'il dit sur les frères Palices, leur temple et leur lac, sont Diodore de Sicile (liv. II), et surtout Macrobe (*Saturnales*, V. 19).
(N. D. R.)

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

TABLEAUX SÉCULAIRES CHRONOMÉTRIQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE, *indiquant, par les couleurs, les démembremens et les réunions des provinces du royaume; et par des figures, la durée des règnes, les alliances, généalogies, batailles, traités, paix et trèves, fondations, lois, institutions, et personnages historiques; avec un texte explicatif dans lequel on suit l'état civil et politique de la nation française, jusqu'au gouvernement constitutionnel, et des notices biographiques sur les hommes célèbres qui ont paru dans chaque siècle; par* F. GOFFAUX, *professeur-émérite du Collége de Louis-le-Grand* (1).

UN des traits qui distinguent honorablement le tems où nous vivons, est l'émulation et la tendance générale des esprits éclairés vers les moyens d'améliorer tous les degrés de l'éducation et de l'enseignement. On a senti que les lumières devaient offrir les plus utiles appuis à la morale publique et aux institutions sociales, en donnant à l'opinion de tous la salutaire énergie d'une véritable conscience publique. L'instruction étant peu à peu répandue dans toutes les conditions, et dans la mesure relative aux besoins de chacune d'elles, mettra toutes les volontés en harmonie avec les lois, et fortifiera l'empire des lois par celui des mœurs.

(1) 1 vol. in-8°; avec deux tableaux. Chez l'auteur, au collége de Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques, n° 124; et chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23. Prix, 6 fr.

C'est dans cette vue et pour les écoles du second degré qu'a été composé l'estimable ouvrage que nous annonçons. Ces écoles, d'après le système suivi en France, sont connues et désignées sous le nom de *colléges ;* on sait qu'on reprochait autrefois à ces établissemens, de négliger entièrement l'enseignement de l'histoire nationale. Les jeunes gens en sortaient, plus instruits de l'histoire de la Grèce et de Rome, que de celle de leur patrie. Aucun ouvrage n'offrait, soit aux maîtres, soit aux élèves, un abrégé substantiel, assez précis et assez complet pour remplir cette importante lacune. Entre les divers essais tentés dans cette direction, les uns, exécutés sur un plan trop étendu, n'avaient été adoptés que dans quelques écoles militaires : de ce nombre étaient l'*Histoire de l'honneur français*, en 8 volumes, l'*Histoire du patriotisme français*, en 6 volumes, et quelques autres écrits du même genre.

Ces productions, quoique rédigées dans des intentions louables, ne formaient point un livre élémentaire convenable et suffisant pour les jeunes gens ; d'autres, beaucoup plus sommaires, inspiraient une sorte de dégoût, par leur aridité comme par leur insignifiance. Nulle réflexion ne s'y joignait aux événemens ; aucun fil ne venait les unir : ce n'était pas même le squelette de notre histoire. Il fallait, pour composer un travail véritablement utile, tenir un juste milieu, également éloigné de la sécheresse et de la prolixité ; présenter les événemens les plus remarquables avec leurs circonstances les plus essentielles, en faire apercevoir l'enchaînement par l'indication de leurs causes éloignées ou prochaines, et de leurs conséquences directes ou indirectes ; joindre l'histoire des mœurs à celle des lois et des institutions. C'est, en partie, d'après ce plan, que

l'abbé Millot a tracé ses *Élémens de l'histoire de France*, composition sage et instructive sous le rapport des idées, de la méthode et du style.

Nous ne mettons point au rang des ouvrages élémentaires l'*Abrégé du président Hénault*, qui a plutôt écrit pour les hommes faits que pour la jeunesse, en cherchant à éclaircir plusieurs points de critique et d'érudition. L'historien ne s'arrête qu'aux faits qui peuvent mériter l'attention du législateur et du philosophe : sur l'état ou la condition des personnes, sur l'affranchissement des communes, sur la marche de l'esprit humain, indiquée dans une colonne de ses tableaux, qui présente l'énumération sommaire des savans et des littérateurs célèbres de chaque siècle. On y remarque des aperçus de notre ancien droit public, et une généreuse disposition d'esprit qui inspire toujours à l'auteur, dans cette matière à la fois grave et délicate, les pensées d'un sage et les vœux d'un bon citoyen. Il était à regretter que l'on n'eût pas appliqué à un ouvrage plus élémentaire la forme de ces tableaux, dont le mécanisme pouvait suggérer le mode et le degré de perfectionnement dont ils étaient susceptibles. C'est cette application perfectionnée dont M. Goffaux s'est occupé avec succès, en composant un abrégé vraiment instructif, aussi attachant pour le fond que par la forme, et en l'accompagnant de tableaux qu'il appelle *séculaires et chronométriques*.

Ces tableaux présentent, en effet, sur autant de colonnes, les principaux faits de chaque siècle, et divisent régulièrement chaque siècle en dix périodes de dix années chacune. Par ce moyen, l'auteur rend aussi agréable que facile, aussi profitable que méthodique, l'étude de notre histoire qu'il fait remonter

au berceau de la monarchie. Il a bien choisi les faits, et les a réduits dans les proportions convenables pour un ouvrage élémentaire, sans en affaiblir l'intérêt, sans rompre la chaîne naturelle qui les unit. Son style est pur et correct, quelquefois même élégant sans affectation. On lit avec plaisir les abrégés de Goldsmith; on lira, sans doute, avec intérêt et avec fruit celui de M. Goffaux; il offre au plus haut degré le mérite du genre. Nous ne citerons pas ici toutes les indications comprises dans les tableaux séculaires et chronométriques; nous préférons renvoyer nos lecteurs à l'ouvrage même: ils y reconnaîtront un moyen facile de graver plus profondément les traits de notre histoire dans la mémoire et dans l'intelligence des jeunes gens, et d'approvisionner leur esprit de documens préparatoires et de souvenirs utiles qui les guideront dans la lecture d'ouvrages plus étendus, propres à compléter leur instruction.

Cet écrit met à leur portée ce qu'il y a de plus important à connaître sur nos origines nationales, sur la noblesse et la féodalité, sur les limites posées, dans les premiers tems de la monarchie, à l'autorité royale; sur l'affranchissement des communes destinées à défendre cette autorité contre la tyrannie des nobles; sur l'abolition progressive de la servitude dans les villes et dans les campagnes, sur les états-généraux, sur les rois qui eurent soin de les convoquer, comme sur ceux qui négligèrent cette obligation, parce qu'ils méconnaissaient la véritable nature de leur pouvoir; sur la création de la chevalerie, qui fit briller un commencement de civilisation au milieu des crimes de l'anarchie féodale; sur la renaissance des lettres et des sciences, sur la réforme de Luther et de Calvin, sur les changemens po-

litiques qu'elle produisit dans quelques pays, sur l'appui donné par plusieurs de nos princes à ces divers changemens. L'auteur termine son récit historique, à l'époque où commence notre révolution; mais, il étend ses tableaux jusqu'à nos jours, de manière que la jeunesse studieuse peut tenir sans peine le fil qui unit le présent au passé, et embrasser d'un seul coup-d'œil toutes les époques de l'histoire de la patrie.

M. Goffaux, pour mieux fixer l'attention de ses jeunes lecteurs, a disposé à leur usage une série de questions, à l'aide desquelles ils peuvent s'interroger eux-mêmes, et se rendre compte de leur lecture et des impressions qu'ils en ont reçues. Ce procédé n'est pas moins utile aux jeunes maîtres qu'aux élèves, et facilitera également les travaux des uns et des autres. Comme la marche rapide d'un abrégé ne comporte point le développement des caractères de quelques personnages historiques, qui méritent d'être proposés en exemples à la jeunesse; l'auteur a eu l'heureuse idée de placer, à la fin de son livre, quelques notices biographiques des principaux personnages de notre histoire, autres que les rois, dont ils sont contemporains. C'est une espèce de petit *Plutarque Français*, et une galerie d'illustres modèles, qui sont classés par siècles ou par règnes, et qui font ainsi mieux connaître le véritable esprit des tems où ils ont vécu; on trouve avec intérêt, dans cette galerie, plusieurs de nos compatriotes, moissonnés dans les dernières guerres.

Nous croyons que l'auteur a réellement atteint le but qu'il s'était proposé, de rattacher la génération nouvelle à ce qui est, par la connaissance de ce qui a été, et de lui faire apprécier d'autant mieux les institutions dont elle doit recueillir les bienfaits. M. A. J.

REVUE

De quelques nouveaux écrits pour et contre la Charte constitutionnelle et la Loi des élections (1).

(DEUXIÈME ARTICLE. *Voy.* ci-dessus, p. 122—128.)

DE LA REPRÉSENTATION NATIONALE, *et principes sur la matière des élections; par M.* FLAUGERGUES, *ancien député* (2);

SEPT CHAPITRES, *sur les changemens proposés à la loi des élections; par* A. L. B. (3);

DE LA SÉANCE DU 15 JANVIER 1820, *et de l'influence que peuvent avoir les projets du ministère sur les destinées de l'État; par M.* KÉRATRY, *député du Finistère* (4);

APPEL A LA RAISON PUBLIQUE, *sur les dangers qui nous menacent; par M.* HAKEN (5);

EXAMEN DU SYSTÈME DE M. FLAUGERGUES, *établissant la dictature du Roi et des Chambres, ou leur pouvoir de changer la Constitution, sans observer aucunes formes spéciales; par M.* LANJUINAIS, *pair de France* (6).

IL semble que l'ouvrage de M. Flaugergues et celui de M. A. La Baumelle ont paru avec l'approbation du même cabinet ministériel, puisque tous les deux

---

(1) En continuant de jeter un coup-d'œil rapide sur quelques nouveaux écrits qui traitent les grandes questions auxquelles se rattachent les intérêts de la monarchie constitutionnelle, en France, nous ne sortons point du cadre ni du plan que nous nous sommes tracés, puisque ces questions appartiennent beaucoup moins à la politique spéciale et aux circonstances du moment, qu'à la politique générale et aux bases de la liberté publique. N. D. R.

(2) In-8° de 143 pag. Paris, 1820. Dondey-Dupré.

(3) In-8° de 107 pag. Paris, 1820. Barrois aîné.

(4) In-8° de 45 pag. Paris, 1820. Baudouin frères.

(5) In-8°. Paris, 1820.

(6) In-8° de 40 pages. Baudouin frères.

favorisent les innovations ministérielles; mais publiés simultanément, l'un combat l'autre en un point remarquable, puisque M. La B. détruit par la base la partie très populaire du plan de M. Fl., sa théorie des *intérêts*, ou des trois catégories des passions, fondée sur la propriété de même nature.

M. La B. commence, ainsi que finit M. Fl., par attaquer la stabilité de la Charte; il la persifle dans le chap. 1er, sous le nom d'*immutabilité* absolue : cette expression commode lui suggère toute sorte de badinages et de moqueries ingénieuses, mais qui se réduisent au vain sophisme, de changer la question pour la résoudre avec quelque avantage.

Dans le second chapitre, il tâche de faire comprendre que les innovations ministérielles sont moins intempestives qu'on ne le croit; et dans ce point il est faible.

Dans le troisième chapitre, il réfute assez bien la théorie des trois intérêts, ou des trois classes, des trois castes d'électeurs, que M. Fl. fait sortir d'une propriété homogène, considérée comme *grande*, *moyenne* ou *petite*; et qui ramènerait un tiers d'électeurs payant 50 fr. ou environ. C'est là ce que probablement le ministère a blâmé dans l'ouvrage de M. Fl., et ce que réfute avec adresse, c'est-à-dire, un peu à la sourdine, M. La B., en se voilant sous le titre vague de *Réflexions générales sur les élections*.

Vient ensuite, pour *quatrième chapitre*, une censure approfondie des fraudes et des intrigues qui peuvent influer dans les assemblées électorales. On sent bien que l'auteur n'a pas en vue de blâmer ici l'énergique hardiesse du travail des élections par les agens ministériels. Ce n'est point là ce qu'il se charge de dénigrer. Mais il en veut aux comités locaux, et surtout

à un *comité de Paris;* il prétend qu'on ne trouve plus l'influence ministérielle *que dans les déclamations que l'on fait contre elle. Elle est*, dit-il, *quelquefois nuisible.* Elle existerait donc ailleurs que dans les déclamations qui la décréditent. Il n'aime point les *candidats qui s'engagent à ne point accepter de place ministérielle*, *parce que*, dit-il rondement, *il n'y en a pas de plus ministérielles que celles de ministre.* Il se plaint, il s'étonne de ce qu'*on nomme des députés en haine des ministres*, sans examiner le cas où les ministres agiraient et refuseraient d'agir, *en haine de la constitution*, et où les électeurs, dans leurs choix *antiministériels*, ne feraient exactement que soutenir le régime constitutionnel.

M. La B. consacre les chapitres quatre et cinq à exposer et à justifier les innovations combattues par plus de 80,000 pétitionnaires, et sur lesquels nos lecteurs sont probablement assez instruits.

M. Fl. est plus grave, plus imposant, plus propre à séduire par son nom, jusqu'ici honorablement connu, et par un grand appareil d'esprit de système, de méditations profondes, et de raisonnemens multipliés. Son ouvrage, de cent quatre pages, est écrit d'un trait, et néanmoins avec assez de méthode : on lui reproche du néologisme, et une doctrine ultra-populaire dans les bases, mais entièrement subversive des constitutions écrites et de la Charte, et tout à la fois oligarchique et ministérielle dans les résultats. Il veut deux degrés d'élection, et dans chaque département trois colléges de citoyens, nommant les électeurs, et trois ordres d'électeurs élus, nommant les députés dans ces trois ordres. Il se déclare aussi pour le renouvellement intégral. Cette idée fondamentale de la politique du pouvoir, est égale-

ment une idée mère dans la doctrine de notre auteur ; il tremble que les grands travaux ministériels d'une élection annuelle, dans dix-sept départemens, *n'épuisent les forces de ceux qui tiennent le timon.* Il a jugé que ces travaux simultanés, dans quatre-vingt-six départemens, auraient au moins de grands avantages pour le soulagement des ministres qui, pendant l'accès universel de fièvre électorale, seraient plus enhardis à tout mettre en œuvre afin de se procurer une domination sûre, pendant cinq années consécutives, avec des surveillans de leur choix, qui, la première année, rendraient inutiles toutes plaintes contre les irrégularités ministérielles de leurs propres élections, et qui, pendant les cinq ans de repos, ne s'occuperaient qu'à témoigner à leurs véritables créateurs, une gratitude, un dévouement sans bornes. On sait que cet état de choses est né, chez les Anglais, de leur parlement *dictateur*, et intégralement renouvelé. Les trésors de l'univers ne les ont pas sauvés de la plaie du despotisme oligarchique, et de la détresse croissante d'un tiers de leur population. En vain M. Fl. s'efforce de nous ramener à la raison, dit-il, et à de prétendues *vérités-principes.* Il nous pousse dans l'arbitraire et dans les troubles, en détruisant la stabilité, premier principe de l'ordre, de la paix et de tout vrai gouvernement représentatif.

Nous parlerons bien différemment de M. de Kératry. Pensées, raisonnemens, expressions, sentimens et images, tout paraît digne d'éloges dans sa brochure intitulée *de la Séance du* 15 *janvier;* tout y annonce également le penseur et l'écrivain distingué, l'homme d'État et l'homme d'un rare talent, le défenseur éclairé de la Charte et de la loi des élections, l'ami vrai du Roi et de la patrie. Noble Breton de l'ancien régime,

il montre sa vertu et son excellent esprit, en défendant le nouveau, et en lui restant fidèle, aux approches de la nouvelle tempête.

Nous citerons les titres de ses chapitres, et nous transcrirons la fin du dernier.

Ch. 1, Motifs de l'écrit; 2, sur la Séance du 15 janvier 1820; 3, du Discours de M. de Villèle dans cette séance; 4, Influence de la loi projetée par rapport aux Bourbons; 5, du Nouveau projet, par rapport au ministère et au gouvernement; 6, de l'Influence des affaires présentes, par rapport aux nobles; 7 et dernier, des Ressources qu'offre la situation présente.

« On a parlé d'appeler au secours de l'arbitraire les hommes dont le courage a illustré l'empire de Napoléon : erreur, si l'on fondait quelque espoir sur de tels moyens! L'épée des braves ne sortira jamais du fourreau contre la liberté publique. Dans le cas contraire, elle serait bientôt émoussée... Désormais, la force et le droit sont inséparables.... »

« Si la nation est aujourd'hui agitée, si elle est même effrayée de ses propres terreurs, c'est qu'on *s'est appuyé sur les ennemis de nos institutions*. Les mettre dans la joie, c'est nous ordonner la douleur. Qu'il faudrait peu de choses pour calmer ces inquiétudes! Hommes du gouvernement, ne cherchez pas à nous enlever nos lois, et ces députés calomniés vous porteront des votes qui ne seront pas marqués par des injures. De la bonne foi, et la France est à vous! Il est peu convenant de témoigner sans cesse des craintes pour la monarchie. Plus elle semblera s'occuper d'elle-même, moins elle paraîtra forte; plus elle s'occupera du bonheur national, mieux le peuple sera disposé à la défendre. Car il serait absurde de croire qu'on l'aimât par un sentiment gra-

tuit. Le *Quand même* n'est qu'un mensonge avec lequel on exige plus qu'on n'apporte. Qu'elle protège les intérêts nés sans elle; qu'elle s'en fasse des amis, et la reconnaissance veillera pour la bonté, puisqu'il est dans la nature des choses que, de manière ou d'autre, le bienfait remonte à sa source. »

M. Haken, dans l'*Appel à la raison publique sur les dangers qui nous menacent*, combat, en vigoureux athlète, le projet des ministres unis à l'ancienne et implacable aristocratie. Il défend, avec chaleur, la nation française contre les nouvelles attaques d'une oligarchie qui veut absolument se substituer à la monarchie représentative et constitutionnelle, et de ces hommes d'État qui, pour conserver ou pour acquérir l'exercice du pouvoir, font alliance avec les ennemis de la liberté, l'arrêtent dans sa marche légitime, trahissent leurs sermens, et s'efforcent de renverser la constitution même. « Ainsi, dit M. Haken, trois millions d'hommes seraient morts en vain dans les combats, sur l'échafaud et dans les fers. Ainsi, trente ans de notre vie se seraient écoulés dans les souffrances, au milieu d'effroyables calamités, pour nous retrouver au-dessous du point d'où nous sommes partis, et pour avoir à regretter le pouvoir absolu. Non, il n'en sera pas ainsi.... La résignation faillit, où tombe l'espérance.... Que demande donc ce peuple si difficile à contenter? Le respect pour la foi jurée, et du repos après tant d'orages (1). »

LANJUINAIS.

(1) On comprend que M. Lanjuinais, auteur de cet extrait, n'ait rien voulu dire de son écrit. Nous suppléerons à son silence, en l'indiquant comme une discussion philosophique et historique sur un point important de droit public intérieur.

N. D. R.

LITTÉRATURE.

Cours analytique de Littérature générale, *tel qu'il a été professé à l'Athénée de Paris par* N. L. Lemercier, *membre de l'Institut, Académie française* (1).

L'institution de l'*Athénée de Paris* a procuré aux lettres comme aux sciences, d'incontestables avantages. Après y avoir professé pendant plusieurs années, La Harpe publia ses leçons, et nous eûmes un cours de littérature, qui, malgré ses nombreux défauts, fut reçu avec faveur dans le monde littéraire. Dans ces derniers tems, le savant Ginguené y fit connaître tous les trésors que renfermait une littérature étrangère trop peu étudiée et mal appréciée; en développant et étendant les dissertations qu'il y avait prononcées, il composa cette grande *Histoire littéraire d'Italie*, que les Italiens eux-mêmes citent toujours avec éloge, et qu'ils se sont empressés de s'approprier par des traductions. Enfin, M. Lemercier, après avoir remplacé, dans la chaire de l'Athénée, ces deux célèbres professeurs, publie, à leur exemple, ses leçons, sous le titre de *Cours analytique de littérature générale*. C'est un bon ouvrage de plus que nous devons à l'établissement de l'Athénée.

Voici, d'après l'auteur lui-même, le plan de son cours de littérature :

1°. Classifier chaque genre, en marquer l'origine, l'essence, le caractère et le perfectionnement ;

(1) Paris, 1815. 4 vol. in-8°. Nepveu, libraire, passage des Panoramas, n° 28. Prix, 20 fr.

2°. Distinguer les espèces qui en dérivent, et les ranger dans les classes de leur genre ;

3°. Classer ceux des genres primitifs qui ne peuvent participer d'aucun autre, sans en être altérés, ainsi que leurs espèces bien différenciées entre elles ;

4°. Reconnaître les genres qui peuvent rentrer les uns dans les autres, et devenir meilleurs par leurs alliances.

On voit que M. Lemercier a appliqué à l'étude de la littérature, la méthode que l'on suit dans l'étude des sciences. Il passe des *genres* aux *espèces*, et des espèces aux *variétés* même. Ce n'est pas sans raison qu'il a appelé son cours *analytique*. Mais cet appareil scientifique n'épouvantera-t-il point quelques lecteurs ? Hâtons-nous de les rassurer : il ne résulte de ces divisions et subdivisions, que plus de clarté. L'auteur sait toujours entremêler à ses préceptes, d'intéressantes observations, des réflexions philosophiques, et il les appuie par des citations puisées dans les meilleurs auteurs. La route qu'il suit, est droite, il est vrai, et uniforme ; mais elle est bordée de monumens, d'édifices variés, de bois romantiques qui délassent la vue, distraient l'attention trop prolongée, et occupent agréablement l'esprit.

Je ne suivrai point M. Lemercier dans sa marche méthodique ; mais l'arrêtant, ou plutôt, m'arrêtant avec lui sur quelques-uns des nombreux objets de ses observations, j'y joindrai les miennes : quelquefois même je lui proposerai des doutes, lui soumettrai des objections. C'est ainsi que l'on s'instruit à l'école des maîtres.

M. Lemercier ne pouvait guères entreprendre un cours de littérature, sans parler des rhéteurs, tant

anciens que modernes, qui ont professé avant lui l'*Art de bien dire et de bien écrire.* Il passe donc en revue d'abord Aristote, qu'on pourrait surnommer l'inventeur des principes; ensuite Longin.

« S'il fallait, comme il le dit, un esprit aussi subtil que réglé, tel que celui d'Aristote, pour suivre pied à pied les opérations si fugaces de l'entendement humain, les saisir et réduire, comme il le fit en sa logique, aux simples élémens du syllogisme tout l'art du raisonnement, il ne fallait pas une vue moins perçante et moins sûre pour pénétrer le caractère du vrai *sublime.* » Et c'est ce qu'a fait Longin, dans son célèbre traité, où il offre des modèles du sublime, pris en général, sans chercher à le définir. Comme lui, M. Lemercier en rapporte divers exemples, et c'est pour moi une occasion de relever une petite erreur qui lui est échappée. Il attribue, comme c'est l'usage, à Pascal cette phrase sublime en effet, et qui se trouve dans ses *Pensées*: « Le monde est comme une sphère dont le » centre est partout et la circonférence nulle part. » Cette grande pensée n'est point de Pascal; il l'avait copiée mot-à-mot, dans un ouvrage assez ridicule par le style, et presque ignoré, dans la volumineuse préface que mademoiselle de Gournai, *fille d'alliance* de Montaigne, avait mise en tête de l'édition de 1635, des *Essais.* Et où cette demoiselle l'avait-elle prise, elle-même? Dans un auteur ancien, qu'elle appelle *Trismegeste*, et qui n'est autre qu'un philosophe, qui vivait probablement dans le deuxième siècle de notre vie, et dont on publia deux dialogues, en 1471, sous le nom d'*Hermès.* — Je reviens aux rhéteurs.

Je m'attendais à trouver après, ou plutôt avant les jugemens que porte l'auteur sur Longin, des con-

sidérations sur Quintilien, dont le nom est devenu un titre d'honneur pour tous ceux qui professent avec succès l'éloquence ; sur ce rhéteur qui, le premier, à Rome, ouvrit, aux frais de l'État, une école de rhétorique. Mais M. Lemercier a cru devoir réserver l'examen des livres de Quintilien, pour la partie de son ouvrage où il doit analyser l'art oratoire.

Parmi les rhéteurs, ou plutôt les professeurs modernes de littérature, il ne s'arrête que sur ceux qui lui paraissent devoir occuper le premier rang, tels que Rollin, Dubos, La Harpe et Chénier. A peine cite-t-il les noms de ceux qui n'ont fait que répéter ce que l'on regardait, il y a peu de tems encore, comme des préceptes généralement admis, et ne se sont guère distingués que par l'ordre plus ou moins bon dans lequel ils les ont présentés, que par le style plus ou moins élégant dont ils ont revêtu des idées presque vulgaires. De ce nombre sont les d'Aubignac, les Le Bossu, les Crevier, et même Marmontel. Mais il attaque, en passant, Lamothe, « qui n'usa de son érudition que pour combattre les anciens classiques ; qui plaida les avantages de la prose, en ne traduisant que des poëtes ; qui se flatta d'embellir et de corriger Homère et Sophocle, en les dépouillant du rhythme et des fictions ; et qui décria lui-même tout l'esprit qu'il eut en abusant de son adresse pour renouveler une vieille querelle, et ressusciter les Zoïle. » On aime d'autant plus à voir M. Lemercier rendre hommage aux anciens classiques, que La Harpe, son devancier, ne les a ni bien connus ni bien appréciés. Ce sont pourtant, ce seront, peut-être, toujours les seuls vrais modèles ; et, après dix-huit siècles écoulés, nous devons encore

répéter avec Horace, aux néophytes de la littérature :

Exemplaria græca
Nocturnâ versate manu, versate diurnâ.

On sera sans doute curieux de connaître l'opinion de notre auteur, sur ce fougueux La Harpe, qui, à la fin du dernier siècle, s'était emparé du sceptre de la critique, qu'il maniait avec hauteur et rudesse. Il le ménage, parce qu'il sait qu'il pourrait paraître inconvenant de rabaisser l'homme qui l'avait précédé dans la même chaire. Mais, malgré toutes ses précautions oratoires, on devine aisément sa véritable pensée, qu'au reste je partage sans restriction.

« La rectitude des principes, dit-il, est ici l'objet de notre plus importante considération ; elle ne doit se ployer à nuls petits égards, lorsqu'il s'agit de bien marquer la doctrine. Ce ne sera point moi qui jugerai si La Harpe eut autant de lumières que de zèle. On le comparera dans ses travaux avec les professeurs habiles qui l'ont précédé, on verra s'il possède l'esprit méthodique d'Aristote, la supériorité des vues de Longin, le discernement pur de Louis Racine, et l'instruction solide de Rollin. Ce procès se juge entre des morts, c'est-à-dire au tribunal de la mémoire, où ne préside plus la partialité, et où l'arrêt que porteront les auditeurs eux-mêmes, sur la révision des pièces, n'a plus besoin d'être adouci par le scrupule de blesser une personne vivante.

» La Harpe était exercé dans la théorie, médiocre dans la pratique, versificateur plus que poëte, déclamateur formé par les principes de Le Kain, écrivain protégé dans sa jeunesse par Voltaire, qui s'en fit un admirateur passionné de sa philosophie et de ses talens ; qualité que

La Harpe vanta d'abord avec tant d'enthousiasme qu'il ne sut depuis comment s'en dédire : alors, divisant ses opinions sur ce grand homme, il se tira d'embarras en louant toujours ses talens, dont il avait professé l'amour, et en décriant sa philosophie, dont il se confessa d'avoir été l'apôtre, lorsque plus tard il crut salutaire de prêcher contre elle.....

» Cette contradiction avec soi-même, qui dément, à la fin du cours littéraire de La Harpe, les éloges qu'il fit de son protecteur au commencement, porte à croire qu'il ne fut pas de bonne foi, ou que sa doctrine fut mauvaise. On est en droit de se défier de ses jugemens : la lecture attentive de ses écrits redouble cette méfiance.

» Il lui fallait, dans son entreprise, former un plan général qui réglât les sujets de ses séances : ce soin préparatoire lui eût sans doute coûté trop d'efforts ; il s'en abstient. N'ayant pas, comme ses prédécesseurs, pu concevoir un ordre analytique des principes qu'il doit poser et suivre, il choisit un parti plus commode, et prend l'ordre chronologiqne que lui offrent les dates des ouvrages, sans songer qu'il devait se soumettre à celui des règles qui les produisent, sans prévoir que sa marche rompait le fil des préceptes sans obvier à l'inconvénient de semer des maximes éparses qu'il ne pourrait plus rattacher à un système, et qui, non rassemblées dans l'esprit de l'auditeur, échapperaient à son attention. Qu'en résultait-il? On louait des pages entières sagement écrites ; car son style est généralement clair, facile et correct; on applaudissait à la déclamation adroite, quoique un peu sentencieuse du lecteur; on souriait de quelques anecdotes, et l'on ne pouvait, en sortant, retenir un

extrait simple des choses indéterminées qu'il avait dites. »

Et ailleurs :

« Rarement La Harpe, qui mérite des louanges sous d'autres rapports, sut se défendre de ses prédilections ou de ses haines. Le vernis de ses préventions se répand sur ses arrêts : il les prononce si magistralement qu'on le croirait juge du Parnasse, si le fiel, mêlé à ses sentences, ne décelait pas son injustice et ne contraignait pas à les récuser. »

C'est avec la même justesse d'esprit que M. Lemercier parle du poëte littérateur et politique, qui brilla aussi, mais trop peu d'instans, dans la chaire de l'Athénée ; de Chénier, qui connaissait parfaitement l'histoire des beaux-arts en général, qui les considérait sous un point de vue philosophique et élevé, qui aurait voulu qu'ils servissent à l'amélioration politique du genre humain, comme ils contribuent à ses plaisirs.

Mais ce coup-d'œil sur les rhéteurs les plus renommés et sur nos meilleurs critiques, n'est, comme on doit le penser, qu'une introduction au cours de littérature de M. Lemercier. Il est plus que tems de faire connaître l'ouvrage même.

Il n'en a paru, jusqu'à ce jour, que quatre volumes ; deux desquels sont spécialement consacrés à la *tragédie* et à la *comédie*, les deux autres à l'*épopée*. Par l'étendue de l'espace que remplissent les leçons du professeur sur deux genres seulement, on peut juger qu'il ne s'est pas contenté d'en faire un examen superficiel ; qu'il a envisagé ses sujets sous toutes leurs faces ; que les principes qu'il établit, les préceptes qu'il donne sont accompagnés de toutes les démonstrations et preuves nécessaires pour ne laisser aucun doute sur leur solidité.

Ceux qui savent que, dans quelques ouvrages, dramatiques et autres, M. Lemercier n'a pas craint de se mettre au-dessus des règles de l'art, les plus respectées, doivent trouver étrange qu'il s'en montre aujourd'hui le plus zélé défenseur; que, dans une production très volumineuse, il s'attache à démontrer par des raisonnemens et des exemples, que ces règles ont été, pour la plupart, fondées sur la nature et sur une longue expérience. Mais ne pourrait-il pas répondre que plusieurs de ses ouvrages que l'on a critiqués comme irréguliers, l'étaient beaucoup moins que l'on n'a feint de le croire; qu'ils n'ont paru bizarres que parce qu'ils étaient neufs; que d'ailleurs les limites que l'on a arbitrairement assignées à l'art sont tellement resserrées qu'il y a quelquefois du mérite à tenter de les franchir; qu'enfin, dans les arts, s'il est prudent de se soumettre aux règles, il est glorieux de les violer quand le succès couronne l'audace?

Dans son cours, M. Lemercier place le genre dramatique avant le genre de la poésie épique. C'est une subversion dont je ne me rappelle pas qu'il ait donné les motifs, mais que j'approuve entièrement par des raisons que je vais développer, et qui, peut-être, ne se sont point présentées à son esprit. Elles pourront paraître paradoxales, mais elles me conduiront à des résultats importans.

L'art dramatique, selon moi, a, comme tous les beaux-arts, la même origine que les arts de l'industrie: ils sont tous nés du besoin, en même tems que les sociétés humaines, et peut-être avant leur civilisation. S'il faut à l'homme qui cesse d'errer en sauvage, dans les forêts, un toit et des habits, il n'a pas moins d'intérêt de communiquer avec ses semblables, de connaître

les événemens qui mettent en danger ou doivent rassurer la peuplade dont il fait partie. Cet instinct de curiosité, qui paraît naturel à l'homme, a pour principe en lui, comme tout ce que l'on a appelé *instinct*, l'intérêt de sa conservation. Mais, dans ces premiers tems des sociétés, le langage est nécessairement imparfait, insuffisant : les mots manquent pour exprimer des sensations encore nouvelles. Il faudra recourir au geste ; et si celui-ci ne rend point encore avec assez de précision, les idées, il faudra peindre les objets eux-mêmes. Je vois naître en même tems l'art du mime et celui du peintre. Un exemple appuiera cette observation.

Le chef d'une peuplade voisine de celle que je suppose dans le premier état de la civilisation, est venu, à la tête d'une horde de brigands, dévaster les terres, enlever les filles des colons, peut-être celle du chef. Des témoins de l'événement accourent pour en informer le reste de la société naissante. Comment feront-ils pour donner promptement cette grande nouvelle à tous les hameaux, séparés souvent entre eux par de grands intervalles, pour exciter leurs habitans à la vengeance ? Lorsque l'art de l'écriture est inconnu, ils n'ont que deux moyens : l'un, d'envoyer dans chaque hameau, la représentation de l'événement, ou grossièrement tracée sur la toile, ou gravée sur la pierre ; c'est ainsi que diverses petites nations de l'Amérique s'informaient entre elles des faits importans. Il nous reste des monumens de cette manière de communiquer ; (et si cette discussion ne me forçait de sortir de mon sujet, il me serait facile de démontrer que telle fut l'origine de l'écriture hiéroglyphique.) L'autre moyen, et c'est le plus facile sans doute et le

plus simple d'instruire un peuple encore barbare, d'un grand événement, d'exciter, s'il est nécessaire, toute l'énergie de ses passions, c'est d'aller de bourgade en bourgade mettre sous ses yeux la scène elle-même qui vient de se passer, de rendre, non-seulement par la voix, mais par le geste, les sentimens qui agitaient les acteurs; s'il s'agit d'un rapt, d'imiter les efforts de la victime pour échapper aux ravisseurs, de répéter ses lamentations et ses cris.

Ne voyez-vous point ici l'origine du théâtre des Grecs? Leur Thespis parcourant, sur un chariot, les bourgs de l'Attique, me représente ces porteurs de nouvelles, ces histrions ambulans, qui furent partout les premiers historiens des peuples. Je dis partout; en effet, on ne connaît guère de peuples qui, dès les premières époques de leur civilisation, n'aient eu des théâtres ou du moins des représentations dramatiques. Les Indiens ont des drames dont ils ne peuvent fixer la haute antiquité; ce vieux peuple des Étrusques connaissait, même avant les Romains, les représentations dramatiques; les Chinois jouent des pièces qui durent quelquefois plusieurs jours; l'art dramatique était cultivé au Pérou lorsque les Espagnols en firent la conquête; et dans ces îles de la mer du Sud, tout récemment découvertes, les naturels s'empressent de donner aux voyageurs qui les visitent, le spectacle de leurs jeux scéniques.

Sans doute, l'art dramatique fait des progrès chez toutes les nations, à mesure qu'elles se civilisent. Quand des villes y sont bâties, ce ne sont plus sur des chariots et sur des tréteaux que l'on représente les faits mémorables; on construit des théâtres; le lieu de la scène y est rappelé par des décorations peintes; les

acteurs prennent les costumes, le masque, même la voix des personnages dont ils retracent les actions. Si un grand nombre d'hommes, si tout un peuple doit prendre part à l'action principale, on créera des chœurs. Les dieux et les héros paraîtront sur ces nouveaux théâtres ; mais ces dieux ne seront que l'emblême de quelque puissance de la nature, dont on ne peut expliquer la cause, ni l'origine, et auxquels, en leur accordant quelque faculté surnaturelle, on donnera, en même tems, toutes les passions des hommes ; ces héros ne seront que les anciens chefs des peuples dont le tems aura surchargé l'histoire, de fabuleuses aventures. Ajoutez que chez un peuple religieux (et tous les peuples sont religieux dans l'origine), on adjoindra ces jeux du théâtre aux pompeuses cérémonies du culte national ; ils seront précédés d'hymnes à telle ou telle divinité, et quelquefois de sanglans sacrifices.

Après les dieux et les héros, on ne tardera pas à produire sur les théâtres, les chefs même du gouvernement, ainsi que tous les hommes puissans ou riches à qui le peuple porte ordinairement envie. Je suppose ici que ce peuple, en se réunissant, n'a point aliéné sa liberté, et qu'il n'a pour maîtres que des magistrats de son choix. Ces magistrats, comme les autres citoyens, que dis-je? quelquefois le peuple tout entier, les poëtes comiques en feront l'objet de leur censure, les livreront au ridicule, tantôt ouvertement et sans déguiser leurs noms, tantôt à l'aide de transparentes allégories. Tant de licence paraît bientôt importune à ceux qui ont le pouvoir ; et les auteurs comiques sont obligés de se restreindre à censurer les mœurs générales de la nation, à retracer des portraits vulgaires et des mœurs domestiques.

J'ai fait ici l'histoire du théâtre des Grecs, ou plutôt du théâtre d'Athènes. Quand les Grecs de l'Attique eurent une langue formée et une écriture, les représentations dramatiques devinrent un amusement, un plaisir, sans cesser d'être pour eux une utile instruction et presque un besoin. Ils y apprirent bien mieux que dans les poëmes que venaient leur chanter les rhapsodes, l'histoire de leurs dieux et de leurs héros :

Segnius irritant animos demissa per aures
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus...

Eschyle leur offrit le spectacle terrible, mais instructif, de *Prométhée* enchaîné sur un rocher ; fit tour à tour passer sous leurs yeux les *Sept chefs devant Thèbes*, les *Perses*, *Agamemnon*, etc. Sophocle et Euripide, dans un style plus doux, moins vigoureux peut-être, perfectionnèrent l'art que leur prédécesseur avait déjà si glorieusement amélioré ; mais, comme lui, ils prirent leurs sujets dans les vieilles histoires répandues, par tradition, parmi le peuple, et qui avaient été jouées, bien des siècles auparavant, dans les bourgs de l'Attique, par ces messagers ou acteurs ambulans, que j'ai plus haut mentionnés. En même tems, parut Aristophane qui livra d'abord aux huées du peuple les chefs du gouvernement, les généraux, les magistrats, les philosophes, les dieux mêmes, et se vit ensuite contraint de ne lancer ses traits satiriques que sur les mœurs en général, et de ne prendre pour sujets de ses pièces, que des aventures de la vie civile, *domestica facta*.

Ainsi furent créés tous les genres dont nous trouvons des exemples et des modèles chez les Grecs : la tragédie

héroïque et *historique*; la comédie *satirique* et *allégorique*, celle de *mœurs* et d'*intrigue*.

Les règles principales, essentielles de l'art dramatique, furent sinon connues, du moins observées dès son origine. J'ai dit à tort *les règles*, car il n'y en a qu'une vraiment importante, et c'est l'*unité d'action*. Or, la nature, avant Aristote et tous les rhéteurs, avait appris à quiconque veut exciter chez les autres un puissant intérêt, à ne pas égarer l'attention sur divers objets, à ne se proposer qu'un seul but, à y tendre sans cesse, et par des moyens qui ne le fassent jamais perdre de vue. L'esprit humain est trop borné, trop ennemi de la fatigue et trop peu capable d'une longue contention, pour qu'il puisse saisir ou prendre la peine de chercher les rapports que peuvent avoir entre eux plusieurs événemens retracés à la fois. C'est ce que sait ou sent l'homme du peuple, le plus ignare paysan, aussi bien que le premier des lettrés : et s'il veut exciter la pitié de l'homme devant lequel il paraît en suppliant, il se garde bien d'entremêler au récit de ses malheurs, des épisodes, des narrations qui pourraient affaiblir l'effet du tableau. Presque toujours on trouverait dans son récit, tout grossier qu'il pourrait être, ce qu'on trouve dans les pièces des plus grands maîtres, une *exposition*, une *intrigue*, une *catastrophe* ou *dénoûment*.

Mais il arrivait quelquefois que les anciens voulaient représenter divers accidens mémorables de la vie d'un grand personnage. Ils se gardaient bien alors de ne faire qu'une seule pièce de tous ces événemens; ils en composaient plusieurs que l'on représentait à la suite l'une de l'autre. Il nous reste encore d'Eschyle trois

pièces de ce genre, qui forment ensemble ce que l'on appelait une *Trilogie*.

Si l'observation de l'unité d'action est toujours indispensable, il n'en est pas de même des unités de temps et de lieu. Sans doute, lorsque le sujet que l'on a choisi, permet qu'on s'y astreigne, on peut espérer que l'illusion sera plus parfaite. Mais il est peu de grands événemens que l'on puisse raisonnablement supposer ourdis et terminés dans un même lieu, et à la même heure ! (1)

Me voici revenu au livre de M. Lemercier, qui traite aussi fort au long de ces premières règles de l'art dramatique, et qui discute avec une grande sagacité, les questions qui se sont élevées à leur sujet, dans le monde littéraire. Je terminerai, dans un autre article, l'examen de son ouvrage.

AMAURY DUVAL, *de l'Institut.*

---

(1) J'indique seulement ici quelques principes que je me suis faits sur l'art dramatique. Mais je les développerai, et je les appuyerai de raisonnemens et de preuves dans les *notes* que, de concert avec mon frère, *Alexandre Duval*, je fournirai sur une traduction complète du *Théâtre des Latins*, proposée par souscription, et dont les deux premiers volumes sont sous presse. Le prospectus de cette entreprise se distribue au dépôt bibliographique, rue de Choiseul, n° 3.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

76. — *Considerations on the divisions of human knowledge and on the classification and nomenclature of the sciences; or a system of universal science*; *by* M. Woodward, *governor of the territory of Michigan.* — Considérations sur les divisions des connaissances humaines et sur la classification et la nomenclature des sciences, par M. Woodward, gouverneur du territoire de Michigan. In-4° de 371 pag. Philadelphia, 1816.

77. — *Tournée de James Monroe, président des États-Unis, durant l'année* 1817, *dans les Etats de Maryland, de Pensylvanie, de New-Jersey, de New-Yorck, de Connecticut, de Rhode-Island, de Massachusets, de New-Hampshire, de Vermont et d'Ohio; avec une Notice biographique de sa vie, son Discours d'entrée en fonctions, son premier message, et une description historique et géographique des principaux endroits par où il a passé,* par M. S. Putnam-Waldo. Hartford, 1819.

78. — *Une Année de résidence aux Etats-Unis d'Amérique*; par William Cobbett; 1819.

Cet ouvrage est divisé en trois parties. La première contient une description du sol et du climat de Long-Island, et une notice sur la culture de la *ruta baga*, appelée quelquefois *russian*, ou *swedish turnis* (2). La seconde traite particulièrement de l'agriculture, des mœurs et du caractère du peuple; du gouvernement, des lois et de la religion du pays. Dans la troisième partie, qui contient le journal d'une tournée faite par M. Hulme, dans les

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

(2) Chou-navet de Laponie (*brassica oleraca, napo brassica L.*).

contrées occidentales de l'Amérique, l'auteur relève les nombreuses erreurs qui se trouvent dans les *Notes sur un voyage en Amérique*, et dans les *Lettres écrites des Illinois*, par M. Birkbeck, et dans l'ouvrage de M. Fearon.

ASIE.

INDES ORIENTALES.

79. — *The asiatic Magazine and Review*. — Revue et Magasin Asiatique, ou Mélange littéraire et médical. Calcutta, à l'imprimerie du Miroir.

Ce journal paraît depuis le mois de juillet 1818. La partie littéraire et médicale nous a paru extrêmement intéressante; il nous parvient assez régulièrement.

EUROPE.

ANGLETERRE.

80. — *Horæ Entomologicæ, or essays on the annulose animals; by W. S.* Macleay. — Essais sur les animaux annulés; par W. S. Macleay; in-8°; vol. 1, part. I. London, 1819.

81. — *Sound mind, by J.* Haslam. — Santé de l'esprit, ou vues sur la physiologie du cerveau; par Haslam; in-8°, 7 schellings. London, 1819.

Ouvrage curieux et original, fait pour établir un point de communication entre la physiologie et la métaphysique.

82. — *A practicable plan for manning the royal navy, without impressment.* — Moyen de pourvoir la marine royale de son équipage, sans avoir recours à la presse de matelots; par Th. Trotter, ancien médecin de la grande flotte, etc. Broch. in-8°, 90 pages.

Avant que la loi de la milice fût établie en Angleterre, la presse de recrues était en usage pour compléter l'armée, comme celle de matelots l'est encore aujourd'hui, pour la marine. Cependant, les changemens qui ont eu lieu à l'égard des forces de terre, seraient applicables aux forces de mer. M. Pitt tenta même le système de réquisition, d'après un plan très modéré; et ce moyen réussit si bien, que l'on doit s'étonner qu'il n'ait pas été adopté comme mesure générale pour abolir entièrement l'usage honteux

de la presse. M. Trotter base sur ce système le plan qu'il projète, et y ajoute quelques idées tendantes à améliorer le service de la marine, idées qui méritent de fixer l'attention.

83. — *Travels in France, by Jos.* HALL. — Voyages en France, par Joseph Hall; in-8°. Londres.

Des vues assez fines et des observations piquantes, quoique entachées de préjugés nationaux, caractérisent cet ouvrage.

84. — *The emigrant's directory to the western States of North America, by W.* AMPHLETT. — Guide du voyageur dans les États occidentaux de l'Amérique du Nord; par Amphlett; in-8°. Londres, 1819.

85. — MITCHELL'S *elements of natural philosophy.* — Elémens de philosophie physique, par J. Mitchell; in-8°, 362 pages.

Quoiqu'on ait composé plusieurs traités dans le dessein de mettre les élémens de la philosophie physique à la portée de ceux qui ne font pas de cette science un objet spécial de leurs études; néanmoins, les expériences indiquées dans ces livres élémentaires pour expliquer les principes de la science, sont telles qu'on ne saurait les exécuter sans le secours de beaucoup d'instrumens de physique. Cet ouvrage se distingue, à cet égard, de ses devanciers, et tous les exemples que l'auteur cite à l'appui des principes qu'il établit, sont tirés de simples phénomènes de la nature, ou des objets que l'on rencontre dans la vie ordinaire, ou bien, des expériences qui peuvent être faites avec des instrumens ou des matériaux que, la plupart du tems, tout homme peut se procurer sans difficulté. Sous ce rapport, M. Mitchell s'est rendu surtout utile à la jeunesse, et son ouvrage mérite d'autant plus l'approbation générale, qu'il est écrit avec beaucoup de clarté.

86. — *Deism refuted.* — Réfutation du déisme, ou, bonnes raisons pour être chrétien; par T. HARTWELL HORNE; 1 vol. in-12 de 79 pages. Londres, 1819.

Dans le moment présent, où la tranquillité publique, et avec elle le système moral, paraissent aux yeux de M. Horne être profondément ébranlés, dans cette crise qu'il attribue aux progrès toujours croissans de l'incrédulité, M. Horne croit devoir la combattre avec des armes puissantes empruntées des coryphées de l'Église anglicane, tels que Boyle, les évêques Portus, Watson

et Marsch; les docteurs Lardner, Leland, Macknight, Payley, Ryan, Wheeler, Gilpin et Hartley. Les morceaux de leurs ouvrages, que M. Horne a recueillis, tendent tous à refuter le déïsme; ils sont choisis avec discernement et offrent une lecture intéressante.

87. — *A history of England from the first invasion by the Romans, to the accession of Henry VIII.* — Histoire d'Angleterre, depuis la première invasion des Romains jusqu'au règne d'Henri VIII; par le rév. John Lingard; 3 vol. in-4°. LINGARD, 1819.

L'auteur a cru qu'il pouvait rendre cette nouvelle histoire intéressante et digne de la faveur du public, en la composant sans consulter aucun des historiens modernes, mais uniquement d'après les auteurs originaux, et, autant qu'il a été possible, d'après les écrivains contemporains. Sa tâche, beaucoup plus laborieuse que celle de ses prédécesseurs, a exigé de sa part les plus grandes recherches, et une soigneuse comparaison des anciens historiens avec les documens authentiques déjà connus; mais il s'est aussi garanti du danger d'adopter les préjugés et de copier les erreurs de ses devanciers. Il a pu présenter, d'après son propre jugement, sous un nouveau point de vue, les événemens les plus intéressans de l'histoire de son pays. M. Lingard ne s'est point borné, en effet, comme la plupart des historiens, au simple récit des faits; il s'est appliqué, surtout, à montrer et à suivre les progrès successifs de la nation anglaise vers l'état de civilisation, et de signaler les améliorations graduellement introduites dans la législation et le gouvernement. C'est dans cette vue qu'il s'est imposé le devoir de tracer un tableau fidèle des mœurs, des usages et de la politique des Anglo-Saxons; d'indiquer les usages et les coutumes étrangères que les conquérans Normands y ont, avec le tems, amalgamées; de développer les causes qui ont rendu le souverain dépendant de la générosité de ses vassaux, et ont conduit à l'introduction des *représentans du peuple dans le grand conseil de la nation;* et enfin, de faire remarquer les changemens et améliorations qui, dans le cours de chaque règne, ont été introduits dans les lois, l'administration de la justice et le gouvernement intérieur du royaume. Ces trois volumes in-4° ne renferment que la première partie de cette nouvelle histoire; la seconde partie, jusqu'à la *révolution* en 1688, ne doit pas tarder à être publiée.

BABEY.

88. — *Second Tour of doctor Syntax*; in-8° published in eight Monthly numbers. — Second Voyage du docteur Syntaxe; poëme publié par livraisons.

Il y en aura huit, qui formeront un volume. C'est la continuation d'un poëme plaisant qui a fait les délices de Londres.

89. — *Ensaio sobre o Homem de Alexandre Pope*, traduzido verso por verso, por Francisco Bento Maria Targini, visconde de Sao Lourenço. — Essai sur l'Homme, d'Alexandre Pope; traduit, vers pour vers, en langue portugaise; par Francisco Bento Maria Targini, vicomte de Sao Lourenço, conseiller privé de S. M. T. F.; publié par une Société littéraire de la Grande-Bretagne; 3 vol. in-4°, papier vélin. Prix, 6 guinées. Londres, 1819.

Cet ouvrage, sorti de la plume savante d'un illustre personnage de la cour de Rio-Janeiro, est dédié, avec permission spéciale, à S. M. T. F. Jean VI.

La traduction de l'*Essai sur l'Homme* a été imprimée avec le texte en regard. Les notes multipliées qui en rendent l'édition volumineuse, sont le fruit de plusieurs années d'étude assidue et de recherches profondes; elles offrent beaucoup de choses neuves et originales, et contiennent des extraits et des traductions de morceaux choisis des meilleurs écrivains de la Grèce, de l'ancienne Rome, de l'Italie, de la France, de l'Espagne, du Portugal, de l'Angleterre, et de l'Allemagne. L'ouvrage est embelli des armes de Portugal, gravées en bois; de quatre figures en taille-douce, dessinées et exécutées par les artistes anglais les plus réputés dans ce genre; orné du portrait, en buste, du traducteur; et enrichi enfin du portrait, en pied, de Pope, copié d'après un tableau original, récemment découvert, et offert aujourd'hui pour la première fois aux amateurs.

La première idée de cette entreprise a été donnée par M. de Souza Botelho, qui a fait faire à ses frais et sous ses yeux, à Paris, la riche édition de la *Lusiade* de Camoëns, sortie des presses de M. Didot l'aîné. Aucune dépense n'a été épargnée à Londres, tant pour l'exécution typographique que pour les dessins et la gravure, afin de mettre l'*Ensaio sobre o Homem* à même de soutenir dignement la concurrence avec la magnifique édition des artistes français. Cet ouvrage n'était point primitivement destiné à être mis en vente; cependant, MM. Treuttel et Würtz

ont obtenu qu'un nombre d'exemplaires limité fût mis à leur disposition. Le prix en est fixé, à Londres, à 6 guinées, n° 30, Soho Square. Paris, rue Bourbon, n° 17; même maison, à Strasbourg.

90. — *Ivanhoe, a romance, by the author of Waverley.* — Ivanhoe, roman, par l'auteur de Waverley (M. Walter Scott); 3 vol. in-8°; 2 l. 20 sch. London, 1819.

91. — *The Munster Cottage-boy;* by Reg. Maria Roche. — Le Petit Paysan de Munster, par madame R. M. Roche; 4 vol. in-12. Londres, 1819.

92. — *Country Neighbour* or *the Secret*, by mis Burney. — Les Voisins de Campagne, ou le Secret, roman, par miss Burney; 2 vol. London, 1819.

93. — (*) *The Hermit in London.* — L'Hermite à Londres, ou Esquisses de mœurs anglaises; 3 vol. in-12; 18 sch.

ALLEMAGNE.

94. — *Die Ziege*, etc. — La Chèvre recommandée comme la meilleure et la plus économique de toutes les nourrices; par le docteur Zwierlein; 2 vol. in-8°. Stendal, Franzen.

L'auteur, après avoir démontré l'importance du devoir pour la mère de nourrir elle-même son enfant, établit les cas qui l'en exemptent. Il expose ensuite les dangers que l'on court avec les nourrices ordinaires, et entre dans les plus grands développemens sur les avantages qu'offrent les chèvres employées comme nourrices. Il enseigne quelle espèce de chèvre il faut choisir de préférence; comment elles doivent être nourries; comment on les accoutume à faire le service des nourrices. Dans le second volume, il cite plusieurs exemples d'hommes robustes qui ont été allaités par des chèvres. Il appuie de plus ses argumens sur l'expérience que nous faisons journellement de la grande vertu du lait de chèvre dans les maladies de poitrine. Il parle avec une espèce d'enthousiasme de l'attachement de la chèvre pour l'enfant qu'elle nourrit. Il met en évidence le grand bien qui résulterait pour l'État de l'introduction des chèvres comme nourrices dans les maisons d'enfans trouvés, et il termine son ouvrage par la description d'un lit simple et commode pour l'enfant destiné à être allaité par une chèvre. H—s.

95. — Hermanns *Gesohichte der Israeliten in Boehmen.* — Histoire des Israëlites en Bohême, depuis les plus anciens tems jusqu'à la fin de l'année 1813; par J. F. de Herman; v. de 118 pag. Vienne et Pragne, 1819.

Dans son introduction, l'auteur jette un coup-d'œil rapide sur l'histoire des Israélites, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours. L'état de cette nation, qui présente un phénomène si particulier dans l'histoire, est à peu près le même dans tous les pays de l'Europe. M. de Hermann borne ses recherches uniquement à la Bohême et à la Moravie. Dans ces pays, comme partout ailleurs, on voit se renouveler à chaque instant contre les malheureux juifs les accusations d'usure, d'agiotage, de fausse monnaie, de profanations des saints mystères, d'assassinats d'enfans chrétiens, d'empoisonnement de fontaines publiques, etc. Continuellement en butte aux outrages, aux vexations des peuples, et à l'oppression des princes qui, sous prétexte d'un saint zèle, convoitaient les riches dépouilles des Israélites, on est obligé d'admirer cette nation errante, dispersée, méprisée, persécutée, opposant l'immuable fixité de ses mœurs à tant de vicissitudes et de persécutions. — L'ouvrage que nous annonçons, quoique l'auteur n'ait point profité de toutes les ressources que lui offraient les chroniques et les anciens documens de son pays, expose néanmoins un grand nombre de faits et de détails intéressans pour l'histoire de la civilisation moderne.

96. — *Das Leben und dessen höchste Zwecke.* — La Vie et son but suprême, dans son développement graduel et dans son accomplissement, au moyen du christianisme; par C. L. W. Starck, professeur de théologie à l'Université de Jéna; 2 vol. in-8° de 410 et 224 pag. Jéna. Cröker.

L'auteur de cet intéressant ouvrage, mort depuis quelque tems, s'était proposé de prouver que le christianisme seul est capable de remplir les vœux et de satisfaire aux besoins de l'espèce humaine, tant sous le rapport religieux que politique; et de démontrer ensuite que le christianisme seul nous permet de résoudre le problème de notre existence, et d'atteindre son but. Le premier volume fait connaître, dans un aperçu historique, l'ordre, l'unité et l'harmonie du développement graduel de l'espèce humaine. Le second discute philosophiquement ces résultats his-

toriques, et met en évidence comment le grand but de notre existence est accompli par la religion, tandis que toutes les institutions politiques ne suffisent pas pour l'atteindre. L'auteur écrit avec beaucoup de clarté, et met ses raisonnemens à la portée de tous les hommes qui aiment à réfléchir.

H—s.

97. — *Catechismo de' Gesuiti*, esposto ed illustrato in conferenze storico-teologico-morali. A profitto della gioventù priva da tanto tempo di una buona educazione. Ultima edizione corredata dall' editore con note. Lipsia, presso J. A. Brockhaus. — Catéchisme des Jésuites, exposé dans des conférences historico-théologico-morales, etc.; 1 vol in-8° de 688 pages; 1820.

Cet ouvrage semble d'abord un peu trop chargé de doctrines et de citations; mais ce défaut même est une preuve du zèle et des soins de l'auteur, qui a voulu soumettre à un nouvel examen très rigoureux tout ce qui regarde les jésuites. Si cela semble superflu à quelques individus qui ne peuvent ignorer ce que les jésuites étaient jadis, il ne l'est, ni ne peut l'être pour ceux qui savent de plus ce que les jésuites pourraient devenir encore, si on les laissait faire à leur gré. Quelle que soit la forme qu'ils prennent, ils se présentent toujours comme les soutiens des gouvernemens et de la religion, qu'ils sacrifient à leur intérêt. Malheureusement, malgré les lumières du siècle, il ne manque jamais de gens de bonne ou de mauvaise foi qu'il faut encore instruire ou confondre. Sous ce point de vue, l'ouvrage que nous annonçons peut être fort utile à une grande partie du public, et fort curieuse pour l'autre. L'auteur suppose des entretiens entre un jésuite et un avocat; et, sous la forme du dialogue, il démontre ce que sont les jésuites sous tous les rapports. Il expose et commente, 1° les priviléges de la compagnie; 2° ses constitutions; 3° sa politique *domestique* ou intérieure; 4° sa politique *générale* ou extérieure; 5° et 6° son système théologique, relatif au dogme et à la morale; 7° son histoire secrète; 8° son histoire publique. Il est singulier que l'ouvrage soit écrit en italien, et qu'il ait paru à Leipsick. On dirait que l'auteur s'est principalement adressé aux Italiens. Son intention ne peut être que louable, et les Italiens reconnaissans devront pardonner à son zèle quelque imperfection dans l'emploi d'un idiome qui lui est étranger.

98 — *Die Mitwelt, oder Biographie denkwürdiger Personen.* — Les Contemporains, ou Biographie d'hommes remarquables, et Tableau de notre tems; ouvrage périodique publié tous les trois mois; par C. Nicolaï. Arnstadt, 1819.

Les trois livraisons de cet intéressant recueil, qui ont paru jusqu'à présent, contiennent les articles suivans. *Premier cahier*, 1° tableau de la ville de Magdebourg jusqu'en 1815; 2° biographie du duc Ernest de Saxe; 3° biographie de Manuel Godoy, prince de la Paix. *Deuxième cahier*, 1° biographie de Charles-Jean, roi de Suède; 2° biographie du maréchal Brune. *Troisième cahier*, 1° tableau historique de la ville de Cassel, depuis la fin de 1806 jusqu'à la paix de Paris; 2° Henri de Bülow; 3° biographie de Bürger.

99.—*Müllners Koenig Yngurd.* — Le roi Yngurd, tragédie en cinq actes; par Adolphe Müllner : 362 pages. Leipsick, 1818.

Le succès prodigieux qui a couronné les ouvrages dramatiques de M. Müllner, est un des signes les plus caractéristiques de la décadence de l'art dramatique en Allemagne. En vain les critiques éclairés de ce pays ont-ils relevé tout ce que ces productions avaient de défectueux et d'absurde, M. Müllner n'en est pas moins persuadé qu'il est le régénérateur du théâtre allemand; et ses admirateurs exclusifs croient faire beaucoup d'honneur à Schiller et à Goëthe, en ne les mettant pas trop au-dessous de celui qu'ils proclament un second Shakespear. Espérons que le tems fera bientôt justice de ce ridicule engouement, et qu'après une ivresse passagère, le goût naturel et le bon sens des Allemands leur fera mieux apprécier le mérite et l'immense supériorité des chefs-d'œuvre de leurs grands poëtes tragiques.

Nous ne fatiguerons point nos lecteurs par l'analyse de la tragédie d'Yngurd, bizarre imbroglio, dans lequel on voit sans cesse les efforts que fait l'auteur pour imiter Shakespear, et sa déplorable impuissance à suivre les traces de ce beau génie. Événemens sans vraisemblance, confusion dans le plan, caractères outrés et hors de toute nature, exagération et affectation dans le style : voilà le jugement que les critiques allemands les plus sages ont porté sur la nouvelle production de M. Müllner.

100. — *Classisches Theater der Franzosen.* — Théâtre classique

des Français. Tome 1er, contenant *Zaïre* de Voltaire, traduit par Peucer; Leipsick, Brockhaus, 1819.

La littérature allemande est plus riche qu'aucune autre en excellentes traductions des meilleurs ouvrages des poëtes anciens et modernes. Outre les traductions métriques de l'*Iliade*, de l'*Odyssée* et des œuvres de Shakespear par Voss, on peut citer avec les plus grands éloges la traduction d'Homère par M. A.-G. de Schlegel, ainsi que celles de Calderon par Malsbourg, du Tasse et de l'Arioste par M. Gries. Il ne faut s'en prendre qu'à la connaissance que les Allemands ont généralement de notre langue, si les grands poëtes dramatiques français n'ont encore trouvé en Allemagne aucun interprète distingué, à l'exception cependant de Goëthe, qui a traduit *Mahomet*, et de Schiller qui a imité *Phèdre* en vers allemands. C'est donc une lacune essentielle dans la littérature allemande que M. Peucer a commencé à remplir. Sa traduction de *Zaïre* est aussi élégante que fidèle, et fait augurer favorablement de la continuation de l'entreprise. La seconde livraison contiendra *Sémiramis*; la troisième, la *Mort de César*; et la quatrième, *Iphigénie en Aulide*.

101.—(*) *Allgemeines bibliographisches Lexicon.*—Dictionnaire général bibliographique, par F. A. Ebert, directeur de la bibliothèque royale de Dresde; 1re livraison; 12 feuilles in-4°. Leipsick, 1820. Brockhaus. Prix, 6 fr. 50 c.

Ce dictionnaire, à en juger d'après la livraison que nous avons sous les yeux, surpassera peut-être en étendue et en précision tous les autres recueils de cette nature qui ont été publiés jusqu'à présent. Nous nous bornerons à dire ici, que M. Ebert invite les personnes qui possèdent des livres rares et curieux, surtout MM. les bibliothécaires, à lui communiquer les renseignemens qui pourraient lui être utiles, afin de rendre son ouvrage aussi complet que possible. Il sera composé de deux volumes d'environ cent feuilles d'impression.

SUISSE.

102.—*Marco Foscarinis Gesandtschaftsbericht.*—Rapport diplomatique de Marco Foscarini, ministre plénipotentiaire de la république de Venise à la cour de Turin, sur l'état des forces po-

litiques de la Savoie dans l'année 1743; traduit de l'italien par F. Hurter; vol. de 188 pages. Saint-Gall.

On sait que le Sénat de Venise avait l'habitude de se faire envoyer par ses ministres plénipotentaires, accrédités dans les cours étrangères, des renseignemens détaillés sur tout ce qui concernait l'état politique de ces puissances. Le rapport dont nous parlons est de ce nombre. Une copie s'en est trouvée dans la bibliothèque de Jean de Müller; et c'est la traduction de ce manuscrit que l'éditeur offre au public. Malgré les grands changemens survenus dans les combinaisons politiques des différens États de l'Europe, depuis l'époque dont il est question dans cet écrit; les renseignemens et les détails qu'il fournit sur la statistique, les finances, et en général sur la situation intérieure et les rapports extérieurs d'une puissance aussi importante dans le système politique du continent que l'était celle de Venise, présente encore aujourd'hui un grand intérêt. L'auteur de ce rapport est le même qui, dans la suite, fut élevé au grade éminent de doge de Venise.

103. — *La Lettre brûlée*, ou *le Château de Melworth*, traduit de l'anglais par mademoiselle M. de M.....; 3 vol. in-12. J. J. Paschoud, libraire, rue Mazarine, n° 22; Genève, chez le même. Prix, 6 fr.

Les principaux personnages de ce roman sont pris dans une classe distinguée de la société; il offre des peintures de mœurs d'une grande vérité. La morale en est pure, et l'auteur professe les meilleurs principes. La plupart des incidens sont bien amenés; le troisième volume contient surtout des scènes piquantes, naturelles, souvent comiques, et d'un bon effet. Les caractères sont bien dessinés et bien soutenus. Les personnages sont un peu nombreux, et l'on éprouve quelque peine à les reconnaître tous, lorsque l'auteur ramène tour à tour sur la scène cette foule d'acteurs oubliés. Il y a aussi beaucoup d'événemens, des rencontres *romanesques*, quelques invraisemblances, des situations analogues fréquemment répétées, de nombreux évanouissemens, beaucoup de voitures fracassées, beaucoup de chutes et de blessures, et toujours des gens de l'art qui, dans les lieux les plus écartés, se trouvent à point nommé pour réparer les membres brisés.

On trouve ici ce genre d'invraisemblance remarqué tant de fois, celui qui naît d'un récit sortant tout entier de la plume de l'auteur, qu'il faut supposer, contre toute possibilité, avoir été dans la confidence des sentimens les plus secrets, des actions les plus cachées de tous les personnages, et d'une foule de scènes ou de monologues qui n'ont pas eu de témoins : sorte de défaut qui ne se rencontre pas dans les romans en forme de lettres.

Le titre de *Lettre brûlée* induit le lecteur en erreur ; car, la lettre dont il s'agit, qui n'est point brûlée, se retrouve à la fin, et malheureusement lorsqu'elle est devenue tout-à-fait inutile. Puisque l'auteur jugeait à propos de sauver cette lettre, il devait, ce me semble, en faire l'instrument du dénoûment, ou autrement n'en pas faire le sujet de son titre, puisque cette pièce a infiniment moins d'importance que l'auteur n'en soupçonne d'abord, et qu'elle n'en a certainemeut plus aucune, lorsqu'on en annonce la tardive découverte.

La traduction de ce roman est d'un style élégant et facile ; seulement, on y trouve quelques légères incorrections ou inadvertances, et quelques expressions locales qui semblent trahir la patrie du traducteur. Du reste, le livre est, en général, bien écrit, et se fait lire avec un vif intérêt.

G. M. R.

104. — *Le Château de Bothwell*, ou *l'Héritier* ; par l'auteur du *Manoir de Warwick*, des *Orphelines de Flower-Garden*, etc. ; 3 vol. in-12. Genève. J. J. Paschoud ; Paris, chez le même, rue Mazarine, n° 22. Prix, 6 fr.

Dans toute action où l'on veut exciter l'intérêt et le soutenir, on doit se garder de faire pressentir le dénoûment. Pour se conformer à cette règle, l'auteur du Château de Bothwell aurait dû supprimer la seconde partie de son titre ; ce seul mot l'*héritier* rassure trop le lecteur sur le sort du héros, et annonce trop l'issue des événemens, sur laquelle il ne reste aucune incertitude. Le véritable intérêt du *Château de Bothwell* ne commence que sur la fin du premier volume ; jusques-là, on ne sait où l'auteur en veut venir. Ce long prologue une fois franchi, on ne peut disconvenir que le récit ne devienne très attachant. G. M. R.

ITALIE.

105. — *Storia della filosofia greca.* — Histoire de la philosophie grecque; par le docteur SACCHI; Pavie, 1818 et 1819.

Tout ce qu'on peut dire sur cette matière, ne peut intéresser par les faits qui constituent le fond de cette histoire, mais par l'indication de quelques nouveaux rapports, par le charme du style, et par le bon esprit de l'auteur. On ne saurait douter de cette dernière qualité, en lisant l'introduction de l'ouvrage. L'auteur y dévoile avec franchise les causes qui, après le XVIe siècle, ont fait rétrograder l'esprit de la bonne philosophie, parmi lesquelles il distingue surtout le saint-office, mortel ennemi de la vérité, et toute forme de gouvernement despotique. Pour ce qui regarde les faits, l'auteur assure les avoir puisés aux sources des anciens, sans négliger les modernes. Jusqu'à présent, il n'a paru de cette histoire que deux volumes qui comprennent les sectes Ionienne, Pythagoricienne et Italique. Il paraît que l'auteur donnera beaucoup d'étendue à son ouvrage. Peut-être désirerait-on plus de sobriété dans ses réflexions, et plus de rapidité dans sa marche.

106. — *Della prima e principale allegoria del poëma di Dante.* Discorso di Giovani MARCHETTI. — De la première et principale allégorie du poëme du Dante; par Jean Marchetti; grand in-4° de 30 pag. Bologne, 1819. Gamberini e Parmeggiani.

107. — *La Teseide di Gio.* BOCACCIO. — La Théséide de Boccace; in-16 et in-8°, de 432 pages, plus la préface. Milan, 1819.

Tous les amateurs de l'idiôme italien désiraient la correction du texte de ce poëme qui se trouvait dénaturé dans toutes les éditions précédentes. M. Silvestri, typographe de Milan, vient de remplir les vœux du public, en réimprimant cet ouvrage, d'après un manuscrit précieux, possédé par le comte Guglielmo Camposampiero, littérateur padouan. On assure que cette édition est aussi exacte qu'élégante.

108. — *Nuovi canti di Ossian*, etc. — Nouveaux poëmes d'Ossian, publiés en anglais par J. Smith, et traduits en italien par Michel LÉONI; 3e édition, revue par le traducteur; 3 vol. in-8°. Venise, 1818.

Cette traduction, remarquable par l'élégance de la versifica-

tion, se trouve accompagnée d'un recueil de Mémoires destinés à examiner tout ce qui regarde l'authenticité, souvent contestée, des poésies d'Ossian. Elle comprend ce qu'ont publié sur ce sujet Henri Mackenzie, Louis Bramieri, Ginguené, etc.; et une notice de la plupart des noms propres d'hommes et de villes dont il est fait mention dans le texte des poëmes.

109. — *La Corona ferrea del regno d'Italia*, etc. — La Couronne de fer du royaume d'Italie, considérée, 1° comme monument d'art; 2° comme monument historique; 3° comme monument sacré. Mémoire apologétique d'Angelo Bellani; in-4°, Milan, 1819.

La couronne de fer, qui a été souvent un sujet de guerre entre des princes, est à présent le sujet d'une dispute littéraire pour quelques savans. On combat encore pour et contre l'*authenticité* et la *sainteté* de cette couronne, qui a souvent servi à légitimer les conquêtes et les invasions les plus sacriléges. On compte cependant, parmi les traditions antiques et pieuses, celle qui veut que la couronne de fer soit la même que sainte Hélène donna à son fils Constantin; laquelle, tombée ensuite entre les mains de saint Grégoire-le-Grand, passa à celles de la reine Théodolinde qui régnait à Monza. On a dit aussi que cette couronne, qui est d'or, est garnie intérieurement d'un cercle de fer dont elle a pris son nom, et qui avait été formé d'un des clous employés à crucifier J.-C. Cette tradition, ainsi que les autres, ne manque pas d'autorités très imposantes à ce qu'on dit, et qui en font un objet de dévotion comme elle a été un objet de conquête. Peut-être le peu que nous venons de dire de ce monument, suffit pour juger, *à priori*, du mérite de la question. Mais les amateurs de ce genre de dispute ne sont point économes de leur tems; ils veulent remplir des volumes pour démontrer des vérités aussi importantes. Au reste, qu'on dispute tant qu'on voudra, pourvu qu'aujourd'hui de telles disputes ne se terminent point par des injures, ou pis encore. Le tems n'est plus où, pour une image, une relique, un os, une idole, on renouvelait les excès des Ombites et des Tentyrites. *Voyez* Juven. *Satire* XV.

110. — *Epigrafa antica* etc., — Epigraphe antique récemment découverte à Padoue par le docteur Gio. Labus. Milan, 1819.

M. Labus, depuis quelque tems, se montre un des amateurs les plus zélés des antiquités. En 1818, il avait publié une lettre,

adressée à l'abbé Giuseppe Furlanetto, sur une *ancienne épitaphe conservée à Manerba, près du lac Benaco.* (Voyez *Giornale dell' italiana letteratura*, novembre et décembre 1818.) L'opuscule que nous venons d'annoncer est une nouvelle preuve du zèle de l'auteur pour déterrer des noms, des dates, des emplois, des usages de l'antiquité que les modernes ne connaissent point ou très peu. Il n'y a pas de doute qu'après de telles recherches, on se trouvera plus à même de connaître et d'apprécier cette partie de l'antiquité, à laquelle l'Italie moderne devrait de plus en plus donner son attention.

III. — *Dell' Oracolo di Delfo, etc.* — De l'Oracle de Delphes, mémoire du C. François MENGOTTI, etc. Milan, 1819.

M. Mengotti est très connu chez les Italiens, par ses excellens ouvrages sur le *commerce des Romains*, sur le *Colbertisme*, et sur l'*hydraulique physique et expérimentale*. C'est en dire assez pour prévenir le public, qu'en traitant le sujet de l'oracle de Delphes, M. Mengotti ajoute aux ouvrages de Fontenelle et du P. Baltus. Après avoir exposé les deux doctrines des philosophes et des théologiens sur les oracles en général, il présente, sur l'oracle de Delphes en particulier, la sienne propre, qui est absolument politique et tout-à-fait neuve. A ses yeux, cet oracle est une institution intimement jointe avec le gouvernement constitutionnel et fédératif de la Grèce, qui le faisait jouer comme un organe de l'esprit politique. L'auteur tire parti de tout ce qui regarde la nature de l'administration de l'oracle, de ses principes, de la méthode et des moyens employés pour en maintenir l'autorité et la réputation, des tems et des causes de son altération et de sa cessation entière. Il réfute l'opinion de ceux qui ont pensé que les troupes résidentes à Delphes, qu'on appelait les *Thracides*, ne fussent que les satellites des prêtres, et les soutiens de leur imposture. L'auteur veut enfin prouver que l'oracle de Delphes fut utile à la Grèce seulement, tandis que cette contrée fut libre et indépendante, et qu'il commença à *philippiser* aussitôt que Philippe de Macédoine parvint à présider les Amphictyons. L'oracle finit par se taire absolument, depuis que les Romains conquirent la Grèce et détruisirent ses institutions. Combien l'étude de l'antiquité deviendrait intéressante, si on la traitait à la manière de M. Mengotti !

ESPAGNE.

112. — *El Conservador de los ninos.* — Le Conservateur de la vie des petits enfans; par le docteur dom Augustin Ginesta. Madrid, Castillo.

113. — *Arte esfigmica o semeiotica pulsoria*, etc. — Séméiotique du pouls, dans laquelle on apprend à connaître, par le seul battement de l'artère, quelles sont les parties du corps affectées par la maladie ou par sa cause, quel est l'état de leur irritation, et comment elles sont disposées pour arriver à leur guérison; par dom François-Xavier Cid. Madrid, Arribas.

114. — *Coleccion de poesias.* — Collection de poésies; de dom François-Grégoire de Salas; in-4o. Madrid, Oréa.

115. — *Poesias varias.* — Poésies diverses; de dom Vincent-Rodriguez de Arellano; un vol. in-8o. Madrid, Oréa.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

116. — *Aardrykskunde voor zeevaart en koophandel.* — Géographie à l'usage de la navigation et du commerce, d'après l'anglais de Jacques Hingston-Tuckey; tome 1; in-8o de 34 et 592 p. Rotterdam, 1819; Immerseel jeune.

Le capitaine *Tuckey*, en publiant, en 1815, son ouvrage intitulé : *and statistic*, *Geographie maritime*, s'étonnait à bon droit que ce livre eût manqué jusqu'alors à l'Angleterre. Encouragé par de nombreux souscripteurs, le traducteur hollandais a bien rempli sa tâche; sa traduction même et les additions dont il l'a enrichie, prouvent que le sujet de son livre ne lui était rien moins qu'étranger. Trompé par son original, le traducteur n'aurait pas dû altérer le nom de son compatriote *Roggevean*, en l'écrivant d'après lui, *Roggewein*.

117. — *De Henriade van Voltaire in tien zangen*, *enz.* — La Henriade de Voltaire, en dix chants, traduite dans un nombre égal de vers hollandais; par H. L. Barbez. Amsterdam, chez J. C. Van Kesteren.

118.—*J. van 's* Gravenweert. *De Ilias van Homerus*, *enz.* — l'Iliade d'Homère, imitée du grec en vers hollandais; par J. van 's

Gravenweert; 2 vol. in-8°. Amsterdam, 1818; J. van der Hey.

Le même auteur vient de publier chez le même libraire une tragédie hollandaise, intitulée : *la Ligue des nobles*, au XVIe siècle, pour la conquête de la liberté hollandaise.

119. — Nomsz *nagelatene tooneel poëzy*; c'est-à-dire, théâtre de Nomsz; 2 vol. in-8°. Amsterdam, 1818; J. C. van Kesteren.

Nomsz a enrichi le théâtre hollandais de quelques tragédies estimées. Malheureusement il s'est chargé de trop de bagage pour aller à l'immortalité, et il est mort à l'hôpital; ce qui accuse moins, cependant, l'ingratitude de ses contemporains que son inconduite.

120. — *Specimen historico juridicum, sistens jus feminarum apud Romanos tam antiquum quàm novum*; curâ G. Dornseiffen; in-8°. Utrecht, 1818; C. J. Altheer.

C'est une nouvelle édition, considérablement augmentée d'une thèse académique soutenue il y a quinze ans. M.

LIVRES FRANÇAIS.

121. — *De l'Imitation de Jésus-Christ*; traduction nouvelle, faite d'après une édition latine revue sur les textes les plus authentiques, et principalement sur le plus ancien manuscrit de *l'Imitation*, en quatre livres, inédit et conservé à la bibliothèque du Roi, par M. Gence; 1 vol. de 432 pages, stéréotypé d'après le procédé perfectionné de M. Herhan, et exécuté par lui-même. Paris, 1820. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17. Format in-12, sur papier ordinaire, 2 fr. 50 c.; sur pap. fin, 3 fr.; sur pap. vélin, 5 fr. Format in-18, sur pap. ordinaire, 2 fr.; sur pap. vélin, 4 fr.

Cette nouvelle traduction n'est point une réimpression, ni une imitation de l'une des nombreuses traductions déjà publiées; c'est un travail entièrement neuf, fait sur le texte latin, revu d'après les anciens manuscrits et les premières éditions, et surtout d'après un manuscrit principal, inédit, que Mabillon regardait comme le plus ancien de tous. La préface du traducteur, M. Gence, connu depuis long-tems par ses savans travaux sur l'Imitation, renferme des détails sur l'histoire de ce livre, que la plupart des lecteurs

de l'Imitation pouvaient ignorer, et qu'ils apprendront avec intérêt. Le papier ordinaire est d'une qualité très inférieure; mais aussi, la modicité du prix le mettra à la portée des plus humbles fortunes.

122. — *Projet d'une Constitution religieuse*, considérée comme faisant partie de la Constitution civile d'une nation libre indépendante; écrit par un Américain, publié avec une préface par D. *Jean-Antoine* LLORENTE, docteur en droit canon, auteur de différens ouvrages canoniques. Paris, sans date (1820), L. E. Herhan, imprimeur stéréotype, in-8° de 162 pages, plus la table.

Nous devons signaler cet ouvrage à l'attention des personnes pour qui la religion chrétienne est un objet de croyance ou de méditation; il roule sur un grand problème dont la solution n'a pas encore été suffisamment démontrée, et qui pourtant intéresse à un très haut degré la civilisation et la morale publique : savoir, l'alliance, ou seulement la coexistence de la liberté politique et de l'orthodoxie catholique. Nous ne pensons pas, il faut l'avouer, que l'auteur du projet soit parvenu à résoudre le problème. Il a rassemblé de doctes matériaux; il a souvent touché les questions les plus délicates, peut-être avec trop peu de ménagement, mais toujours avec droiture, et sans jamais se dépouiller de l'esprit véritablement religieux. Mais, par exemple, lorsqu'il annonce (préface, page VIII) qu'il considère « non comme un véritable commandement, mais comme un simple conseil, ce qui est relatif au jeûne, à l'abstinence, au célibat des prêtres, aux vœux religieux, à l'*assistance à la messe*, à la cessation du travail les dimanches et fêtes; » nous oserons dire que peut-être il n'appartenait pas à un simple docteur, quelle que fût d'ailleurs l'éminence de son savoir et de sa dignité ecclésiastique, d'agiter des questions qui, si elles ne font point partie intégrante du dogme, en sont du moins des conséquences immédiates, que la tradition de l'Église catholique, laquelle est aussi une des règles de sa foi, avait placées hors de l'examen individuel. Les conséquences de ceci sont d'autant plus graves, que l'édition de l'ouvrage original, écrit en espagnol (nous l'avons annoncé, T. IV, page 616), a été expédiée presque toute entière dans l'Amérique espagnole, où ce livre pourrait faire naître de dangereuses erreurs ou de funestes discordes. A. M.

123. — (*) *Considérations historiques sur l'accord des travaux des Sociétés bibliques avec les vues de la Providence*, et avec les intérêts du Christianisme; suivies de l'examen de quelques-unes des objections élevées contre la tendance de ces établissemens; par P. A. Stapfer, membre du comité administratif de la Société biblique protestante de Paris. 1819; 1 vol. in-8°. Imprimerie de J. Smith.

124. — *L'entendement humain mis à découvert d'après les principes de la physiologie et ceux de la métaphysique*; par M. Benard, prêtre. Paris, 1819, 1 vol. in-12. Brunot-Labbe, quai des Augustins, n° 33. Prix, 2 fr. 50 c.

Dans un tems où les sciences rationnelles sont peut-être encore trop négligées dans l'instruction de la jeunesse, il est bon de signaler à l'attention les ouvrages de ce genre que les jeunes gens peuvent lire sans danger, et qui exercent utilement l'esprit.

125. — *Programme du Cours de Droit public*, positif et administratif, à la Faculté de droit de Paris, par M. de Gérando. Paris, 1820; Baudouin frères. Brochure in-8° de 65 pages.

Des vues métaphysiques et profondes, portées dans notre législation administrative, sont revêtues ici d'une expression élégante et pure. L'auteur fait découler de principes généraux et féconds un système complet dont il offre le plan, d'abord développé et accompagné des explications nécessaires, ensuite réduit et resserré dans un tableau synoptique. On trouve dans cet écrit l'histoire abrégée de nos institutions de nos mœurs, des diverses branches de notre législation, et une tendance perpétuelle à ce qui est bon et utile. Espérons qu'un si beau plan sera rempli par l'habile professeur qui l'a conçu, et que le tems ni les circonstances ne s'opposeront aux travaux et aux recherches qu'il exige. Ph. Ch.

126. — *Lois civiles extraites de la collection in-4° dite du Louvre, et du Bulletin des lois*. Recueil composé en exécution de l'avis du Conseil d'Etat du 7 janvier 1813, sur la commission spéciale de M. le garde-des-sceaux; par M. Dupin, docteur en droit, et avocat à la Cour royale de Paris; 2 volumes in-8°. Paris, 1820; Guillaume.

Ces deux volumes, d'une collection justement estimée pour la

méthode et le mérite si connu de l'éditeur, et pour ses notes et renvois, sont dignes des précédens, et n'auront pas moins de succès : ils vont être suivis de trois autres que nous annoncerons.

127. — *Petit Manuel de Morale élémentaire* à l'usage des enfans, contenant douze leçons et trois histoires, avec des séries de questions propres à exercer à la fois la mémoire et l'intelligence des enfans. Paris, 1819; 1 vol. in-12 de 130 pages. Colas, imprimeur-libraire de la Société pour l'instruction élémentaire, rue Dauphine, n° 32. Prix, 75 c.

Cet ouvrage élémentaire, dont nous avions annoncé la prochaine publication (tome IV, page 444), en faisant connaître les *Patriarches*, ou *la Terre de Chanaan*, ouvrage estimable, traduit de l'anglais par le même auteur, Mademoiselle L. S., a été adopté par la Société d'éducation de Paris, pour faire partie des ouvrages destinés par elle aux élèves des écoles élémentaires d'enseignement mutuel. — Il comprend douze petites leçons sur les devoirs essentiels des enfans envers Dieu, envers leurs parens, leurs maîtres, leurs camarades; sur les bienfaits que la Providence a accordés à l'homme, et sur la manière dont il doit s'en rendre digne; et trois histoires qui sont bien à la portée de l'enfance. Le style est simple et pur, les principes sont excellens.

L'ouvrage a cela de particulier, que les questions correspondantes aux leçons et aux histoires, placées en regard du texte, fournissent le moyen d'exercer le jugement et l'intelligence des enfans, plus encore que leur mémoire. Cette méthode de questions, dans les ouvrages élémentaires, est employée avec succès en Allemagne et en Angleterre, et doit être naturalisée parmi nous. Elle convient surtout aux écoles d'enseignement mutuel, puisqu'elle présente non-seulement aux maîtres, mais aux petits moniteurs des cercles de lecture, les exemples des questions qu'ils peuvent faire aux enfans, pour savoir s'ils ont bien retenu et bien compris ce qui leur a été lu. M. A. J.

128. — *Les prisons telles qu'elles sont et telles qu'elles devraient être*; ouvrage dans lequel on les considère par rapport à l'hygiène, à la morale et à l'économie politique; par Louis-René Villermé, docteur en médecine. Paris, 1820; 1 vol. in-8°. Méquignon-Marvis, rue de l'École-de-Médecine, n° 3.

Depuis long-tems on éprouve le besoin d'améliorer le sort des individus que des crimes ou des malheurs ont plongés dans les prisons; et si nous n'avons pas encore vu se réaliser les projets formés à cet égard, il est probable que nous devons en accuser nos longues tourmentes politiques. Nous devons savoir gré à M. Villermé d'avoir signalé les abus résultant pour la société de la perte de beaucoup d'individus qui, après leur châtiment, auraient pu rentrer dans la société, meilleurs qu'ils n'en étaient sortis, et d'avoir indiqué quelques moyens de remédier à ce mal, dans le moment où une commission d'hommes connus par leur philanthropie s'occupe avec activité de tout ce qui concerne le traitement physique et moral des prisonniers.

L'auteur donne d'abord un extrait des *Réflexions d'un citoyen sur les prisons*, par M. Alphonse Michau. Cet extrait est la description de la prison de Pau, établie dans le château d'Henri IV. Il fait frémir d'horreur, et l'on a peine à concevoir qu'au dix-neuvième siècle la civilisation soit si peu avancée en France. M. Villermé donne ensuite la description de différentes prisons. Il fait connaître leur construction, les moyens par lesquels on y fournit l'air et la lumière, leur étendue par rapport au nombre des détenus, et les conditions que doivent avoir les bâtimens servant de prisons. Il se plaint, avec raison, de ce que les prisonniers sont toujours mal vêtus; il fait sentir le danger de les faire coucher deux dans un seul lit, et pense qu'on devrait adopter l'emploi d'un hamac dont il donne la description. Il traite de la propreté des prisonniers en particulier, et de la prison en général, du chauffage, de la nourriture; et à ce sujet, il observe que les prisonniers, surtout à Paris, ont une meilleure nourriture, quoique souvent insuffisante, que dans le reste de l'Europe, et surtout qu'en Angleterre, où, dans quelques provinces, ils manquent du nécessaire. Aux États-Unis, la nourriture des condamnés est bornée au juste nécessaire; mais elle est propre, saine et suffisante.

L'auteur parle ensuite du sommeil et de la veille, du défaut d'exercices corporels, et de l'oisiveté; du travail auquel on doit assujettir les prisonniers. Il donne une idée des usages suivis dans la plupart des prisons, et qui ont la plus nuisible influence sur la santé et sur le moral des détenus: tels que les cachots et les fers,

la torture, la bien-venue, les coups et autres mauvais traitemens, et la pistole. Il fait connaître les affections morales qui sont la suite du *secret*, les angoisses qu'éprouve un accusé, à l'approche des assises, et les maladies qui peuvent en être la suite. L'attente d'une liberté peu éloignée n'est pas non plus sans influence sur le physique et le moral des prisonniers qui n'ont pas vieilli dans le crime. Il traite des mœurs des prisonniers, et c'est, sans contredit, un des chapitres qui mérite le plus de fixer l'attention. Il propose un classement de prisonniers. Il indique les moyens propres à les ramener dans la bonne voie, tels que l'espoir de la remise d'une partie ou du reste de la peine, la cohabitation des prisonniers qui se corrigent avec d'autres meilleurs, leur instruction, les heures de silence, la punition de l'isolement (moyens employés dans les prisons des États-Unis), et les bons traitemens de la part des employés de la prison. Il s'occupe aussi des malades, des infirmeries et des lazarets des prisons. Il donne le tableau de la mortalité dans les prisons du ressort de la préfecture de la Seine, pendant les années 1815, 1816, 1817 et 1818. Il parle des emprisonnemens par récidives; il indique le nombre des prisonniers existant en France, en 1818. Ce nombre était de 44,484, savoir : 23,861 dans les prisons départementales, 10,700 dans les maisons centrales de force, et 9,923 dans les bagnes; ce qui donne, en supposant la population du royaume de 29,448,408 individus, 1 prisonnier sur 662. Ne se trouvent point compris dans ce total les détenus pour dettes, les enfans emprisonnés à la réquisition de leurs parens, les personnes enfermées dans les dépôts de mendicité, et celles que la police fait arrêter momentanément dans les grandes villes, sans que les tribunaux s'occupent de leur détention. Le dernier chapitre est consacré à la description des prisons, d'après le classement établi par nos lois; savoir : les prisons de prévenus et d'accusés, les prisons ordinaires de condamnés, divisées en prisons de correction, ou de détenus pour peines correctionnelles, et en maisons de réclusion ou de force, ou maisons centrales, les prisons des condamnés aux travaux forcés, les bagnes; le traitement des forçats avant d'arriver dans les ports, à leur arrivée, et pendant leur séjour au bagne; les dépôts de mendicité ou maisons de répression, de vagabondage; les prisons pour dettes, et celles des enfans détenus

à la réquisition de leurs parens. L'auteur termine par des réflexions judicieuses sur le sort des détenus en général. Il fait l'énumération des Mémoires ou Rapports qui ont été publiés sur le sujet dont il s'est occupé, et donne le plan d'une couchette en forme de boîte inventée par M. Broch-d'Hotelans, et d'un hamac qu'il pense qu'on pourrait adopter avec avantage.

DAMIRON, *D.-M.*

129. — *Tableaux chronologiques des principaux faits de l'histoire* depuis l'ère vulgaire, suivis, 1° d'une revue des lettres inédites de Henri IV, Marie Stuart, etc.; 2° de nouvelles lettres inédites; 3° de *fac-simile* de l'écriture de personnages nommés dans les tableaux chronologiques, ouvrage extrait du *Philologue* (1), par J.-B. GAIL, de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres, etc. Paris, 1819, chez Gail neveu, au Collége-de-France. 1 vol. in-8° de 148 p., plus les *fac-simile*. Prix, 3 fr.

Ces tableaux chronologiques étant spécialement destinés à la jeunesse, l'auteur s'est attaché de préférence aux faits de l'histoire de France : ils s'arrêtent à l'an 1800 de l'ère chétienne. Cette première partie intéressera les pères de famille, les chefs d'institutions et les professeurs; la deuxième partie fixera spécialement l'attention des savans et des curieux. Voici l'indication succincte des principaux objets qu'elle renferme : Supplémens et additions aux *lettres de Henri II*, que M. Gail a publiées, et qui ont obtenu le plus grand succès. — Explication des emblèmes d'une colonne de Catherine de Médicis. — Lettres de Henri, roi de Navarre, d'Anne de Montmorency, et autres. — *Fac-simile* de l'écriture de quatre rois. — Lettres de Corneille et de Boileau, avec *spécimen* de leurs écriture et signature. — Observations inédites de Racine sur les trois tragiques grecs, avec *fac-simile* de ses écriture et signature. — Manuscrits grecs avec leur *spécimen*. Cette seule énumération des objets traités dans ce volume nous dispensera de tout éloge. Ce recueil est du nombre de ceux qui se

(1) Ce recueil, que nous avons annoncé (T. III, p. 225), comprend, sous le titre général de *Philologue*, divers ouvrages, dont celui que nous annonçons fait partie. Il paraît 4 cahiers par an, formant 2 vol. in-8°. Prix, 18 fr., et 21 fr. franc de port. A l'adresse ci-dessus, et à Londres, chez MM. Treuttel et Würtz.

recommandent assez par leur sujet; il sera un nouveau monument du zèle infatigable avec lequel M. Gail cultive les lettres; il leur consacre ses loisirs et même une partie de sa fortune. Il a droit d'attendre en échange l'estime et la reconnaissance des hommes éclairés qui les cultivent.

130. (*)—*Description statistique, historique et politique des États-Unis de l'Amérique septentrionale*, depuis l'époque des premiers établissemens jusqu'à nos jours; par M. Warden, ancien Consul Américain. Paris, 1820; 5 forts vol. in-8°, avec cartes, figures et tableaux. Prix, 40 fr. pour Paris, et 50 fr. franc de port. Rey et Gravier, libraires, quai des Augustins, n° 55.

131. (*) — *Les Cours de Nord, ou Mémoires originaux sur les souverains de la Suède et du Danemarck, depuis* 1766; traduits de l'anglais de John Brown, par J. Cohen; 3 vol. in-8°, bien imprimés sur carré fin d'Auvergne. Paris, 1819. Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. Prix, 21 fr., et 25 fr. par la poste.

On a joint à ces Mémoires l'histoire de la révolution de Suède, de 1772, composée par le traducteur sur des documens authentiques et secrets; et la relation de la déposition de Gustave IV Adolphe, écrite par lui-même, pièce inédite. Cette édition est ornée des vues de Copenhague et de Stockholm; des portraits de Christiern VII et de la reine Mathilde, son épouse, d'après Angelica Kauffmann; et de ceux de Gustave III, de Gustave IV, de Charles-Jean, du baron général d'Armfeld et de Catherine II.

132. — *Vies des guerriers français*, à l'usage des écoles régimentales d'enseignement mutuel; ouvrage publié avec l'autorisation de S. Exc. le ministre de la guerre. Paris, 1819; 1 vol. in-12 de 300 pages. Prix, 1 fr. 25 c., et 1 fr. 80 c. par la poste. J. Brianchon, libraire, quai des Augustins, n° 11.

Abrégé précis et exact des actions et de la vie de nos plus grands capitaines, précédé d'une table chronologique des principaux événemens de l'histoire de France, cet ouvrage manquait à l'instruction publique. Les portraits de Duguesclin, Bayard, Crillon, Fabert, Turenne, Catinat, Chevert, Jean-Bart, Duguay-Trouin, tracés avec fidélité, franchise et fermeté, étaient sans doute ce qu'il y avait de mieux à offrir à l'émulation des militaires.

133. — *Voyage à Constantinople*, par un ancien aumônier de la marine royale; 1 vol. in-8°. Paris, 1819. Janet, libraire, rue Saint-Jacques, n° 59. Prix, 2 fr. 50 c.

Le voyage dont nous annonçons la relation, a été fait à l'occasion de l'ambassade de M. de Choiseul-Gouffier près la Porte Ottomane. L'auteur est un vénérable ecclésiastique, vieux et infirme; il a enfin permis à ses parens et à ses amis de publier ses Mémoires qui, originairement, n'étaient pas destinés à voir le jour. Cet ouvrage a peu de rapports avec les sciences proprement dites, et les amateurs d'événemens extraordinaires et de récits mensongers, n'y trouveront rien qui satisfasse leur curiosité; mais celui qui lit avec attention, sera touché du ton de candeur et de bonne foi qui y règne; il verra comment l'auteur savait allier les devoirs du prêtre aux vues du philosophe. La partie historique de l'ouvrage est fort recommandable. L'auteur, en cotoyant la Grèce, prend occasion de rappeler à ses lecteurs différens traits de l'histoire du peuple fameux qui l'habita. Il peint ensuite, avec beaucoup de vérité, les mœurs et les usages des Turcs; il nous donne des détails sur leurs rites religieux, sur leurs monumens; il nous explique leurs lois, de manière à nous donner des notions exactes sur un peuple que nous ne connaissons qu'imparfaitement, et sur lequel nous avons tant de préjugés. Cet ouvrage, par son peu d'étendue, et à cause de l'esprit qui l'a dicté, est digne de figurer dans la bibliothèque des jeunes gens. V. Fontanier.

134. — *Exposé des faits qui ont précédé et suivi la cession de Parga*; ouvrage écrit originairement en grec, par un Parganiote, et traduit en français par un de ses compatriotes; publié par Amaury-Duval, membre de l'Institut royal de France. Brochure in-8°. Chassériau et Hécart. Paris, 1820.

On doit au zèle de M. Amaury Duval, la publication de cet opuscule intéressant que le public a accueilli et lu avec avidité. Les amis de la liberté des hommes et de l'indépendance des nations ont pleuré et frémi sur le sort des Parganiotes, livrés, vendus aux Musulmans, dans le dix-neuvième siècle, par les Anglais, qui se disaient et qui devaient être leurs protecteurs. Mais on a dû se réjouir, en même tems, de voir ces infortunés reproduire de nos jours les vertus de leurs ancêtres, et s'exiler de leur patrie, plutôt que de subir un indigne esclavage. L'injus-

tice et l'ingratitude des oppresseurs paraissent plus grandes encore, à mesure que les opprimés se montrent plus magnanimes. On nous dit que des Italiens, qui contemplent dans cet événement une image de leurs malheurs, en ont fait le sujet d'un de leurs chants. Que de tels sujets seraient vraiment dignes des muses! Nous nous permettons cependant d'observer qu'on ne doit pas faire un tort à la nation qui a, la première, donné un exemple de régénération, de ce qui est l'ouvrage de quelques circonstances ou de quelques individus. Quoiqu'on s'indigne chaque jour davantage de la conduite de Nelson à Naples, de Bentinck à Gênes, de sir Maitland à Parga, etc.; quoiqu'on puisse soupçonner l'influence d'un système fixe d'oppression, après la contemplation de faits analogues, on ne doit pas rendre une nation entière, d'ailleurs célèbre dans les fastes de la liberté, responsable de la conduite et du système de quelques particuliers, et même de son gouvernement.

135.—*Mémoire pour servir à une nouvelle histoire de Louis XII, père du peuple;* 1 volume in-8° de 440 pages, Paris, 1819. Firmin Didot, Mongie.

L'auteur s'est nommé à la fin du volume; c'est M. le comte Roederer, à qui notre littérature doit beaucoup de productions distinguées par le fond de la doctrine et par l'élégance et la vivacité du style.

Ce Mémoire est ce que nous avons de meilleur sur le règne du roi *plébéien* et *roturier;* car c'est ainsi que l'aristocratie du 15e siècle appelait Louis XII, parce qu'il fut un roi citoyen et vraiment populaire, parce qu'il s'efforça de mettre le peuple à l'abri des violences et des injustices féodales, parce qu'il sut non-seulement créer, mais aussi conserver des institutions libérales.

L'auteur y prouve qu'au 15e siècle, dans l'ordre législatif, déjà la nation n'était plus distinguée en clergé, noblesse et tiers-état, mais seulement en grands, ou pairs, délibérant à part, et en citoyens de toute condition, nobles et non nobles, et ecclésiastiques, tous mêlés et confondus en une seule chambre sans priviléges politiques, et qu'ainsi la Charte de 1814 n'est que la réduction et le perfectionnement de la très ancienne constitution renouvelée, exécutée aux États de 1484 et de 1506, soutenue et protégée par Louis XII, roi citoyen.

On trouve ici beaucoup de leçons applicables au temps présent, surtout dans une suite d'éloquentes allocutions au peuple, aux vieux ennemis de la *révolution* ou du *retour à l'ordre*, aux deux chambres, aux ministres et au roi...» Vous ne placerez pas, dit l'auteur, le 19e siècle au-dessous du 15e dans l'opinion des siècles à venir. Vous seriez sans excuse, si vous laissiez périr la liberté; votre négligence serait aussi criminelle que la plus éclatante trahison : ce serait le dernier opprobre... Choisissez des députés pénétrés de vos intérêts, capables de les discuter et de les défendre...» Et s'adressant aux vieux oligarques. « Cette révolution, leur dit-il, est plus ancienne que vous. C'est vous, c'est votre père, c'est votre aïeul, qui ont innové... Vous n'avez pour vous qu'une contravention intermédiaire et imparfaitement consommée à l'autorité, à la pratique d'un siècle glorieux... C'est la constitution primitive du 6e siècle, c'est le retour à l'ordre ou *révolution* du 15e siècle qui s'est reproduite plus terrible à la fin du 18e. Si elle pouvait être de nouveau comprimée, ce ne serait que pour paraître inexorable. »

Et ailleurs : « La proscription a pu entrer dans des constitutions républicaines; elle n'entre pas dans les monarchies représentatives.» Puis, s'adressant à nos ministres : « Unis à la majorité de la nation, vous êtes dispensés de la basse et périlleuse industrie qui s'épuise à composer, à fabriquer, à pétrir une majorité de chambre, inutile contre la majorité nationale... On ne parvient pas à opposer des députés ennemis aux ministres que la nation compte parmi ses citoyens... Quand il vous serait possible de maîtriser la nation, au gré de courtisans pervers, vous ne seriez que les vils esclaves de ces courtisans et les responsables de la servilité et de l'inconstance de votre cortège... »

«Vous avez vu comment Guillaume de Rochefort rendit la cour maîtresse des élections pour les États de 1484. On satisfait aux demandes de la nation; on apaise les plaintes; on réduit les impôts; on diminue les dépenses; on réhabilite de malheureux proscrits; on renvoie six mille Suisses dans leurs foyers. Telles sont les manœuvres employées pour obtenir des députés favorables; et on les obtient... Prenez pour certain que des plaintes générales sont l'expression d'une souffrance et d'une inquiétude profondes; tenez le peuple pour infaillible dans le sentiment de ses maux... »

Il dit au roi... « La Charte que vous avez rédigée, en 1814; le

serment que vous avez fait de l'exécuter; l'aveu solennel où vous l'avez appelée votre plus beau titre devant la postérité; les traités de paix dont la Charte est la première condition; les traités entre les puissances de l'Europe, où la garantie de cette Charte est reconnue; l'heureuse expérience des résultats de cet acte et des lois libérales qui en ont été les conséquences; les immenses produits d'une agriculture à jamais enrichie par la division des propriétés et l'immunité de sujétion; l'essor de l'industrie manufacturière, le paiement exact des contributions, la soumission aux lois, la considération au dehors, la prospérité au dedans, tant de gages donnés et reçus entre la liberté publique et la royauté, entre le prince et la nation, vous ôtent, Sire, la puissance de reculer devant votre ouvrage, et vous sollicitent, osons le dire, vous obligent à le soustraire aux hasards des contrariétés de l'avenir. »

Ce Mémoire est un des ouvrages de l'utilité publique la plus évidente qui ait paru en France depuis bien des années.

On y lit (page 186) que bachelier s'est dit *par contraction* de *bas chevalier*. Cette opinion a été depuis long-tems proposée; mais, s'il y a des autorités pour, il y a contre des renseignemens assez forts, qui se trouvent rassemblés dans le *Specimen* des dictionnaires de la langue française, publié par M. le chevalier Pougens, en 1819. 1 vol. in-4°. LANJUINAIS.

136.—*Du droit de pétition*, par M. DEVAUX, député. Paris 1820; brochure in-8°, Brissot-Thivars et Bechet aîné.

137. — *Traduction des débats du parlement d'Angleterre, relativement au bill septennal de* 1716; par A. F. FAYOT. In-8°. Paris, 1820. Plancher.

Après un libre et paisible exercice du droit de pétition aux Chambres, sur tous les objets d'intérêt général, depuis 1814, ce droit a été contesté fortement, dans la session actuelle, par ceux qui prétendent, sans forme spéciale, modifier la Charte, et qui veulent changer, dès à présent, notre loi des élections. Malgré tous les efforts pour comprimer sur ce sujet les élans de l'opinion publique, il s'est trouvé *quatre-vingt mille pétitionnaires* pour conserver intactes la Charte, et son égide, la loi actuelle des élections; et seulement *treize* pour attaquer ces deux remparts des libertés nationales. Un auteur qui est, dit-on, un métaphysicien fameux, s'est rangé du côté des treize pétitionnaires,

pour attaquer incognito le droit de pétition sur les questions législatives. M. Devaux, député, vient de lui répondre, dans sa brochure intitulée *du droit de pétition;* il démontre que ce droit, consacré par la Charte, doit s'étendre à tous les objets de législation et d'intérêt public. Sa logique est pressante et ses développemens sont lumineux.

Les mêmes personnes qui veulent modifier la Charte sans formes spéciales, comme une loi ordinaire ou secondaire, tiennent surtout au *renouvellement intégral* de la Chambre élective, tandis que la Charte ne permet que le *renouvellement partiel*, parce que celui-ci est le plus favorable à la paix et à la stabilité (1). Sans doute, c'est pour appuyer le renouvellement intégral et les élections qui nous sont maintenant proposées pour cinq, six, sept, huit et neuf ans, que M. Fayot a publié sa traduction des débats du parlement anglais sur le bill pour les élections septennales, que le ministre corrupteur Walpole trouva le secret d'obtenir, en 1716. On reproche au travail de M. Fayot des suppressions partiales et importantes. LANJUINAIS.

138. — *Méthode analytique, pour apprendre la langue anglaise*, par P. P. BOURGEOIS; in-8° de de 248 p. Paris, 1819; Baudouin frères.

Cette grammaire est vraiment analytique et presque complète. Celle de Siret offre le squelette, celle-ci donne l'esprit de la langue anglaise. La précision, la méthode, la clarté, rendent Siret fort utile aux commençans : dans l'ouvrage de M. Bourgeois, les personnes un peu avancées trouveront ces nuances délicates, ces singularités et ces traits difficiles à saisir, qui font, pour ainsi dire, la physionomie d'une langue.

139. — *Essai d'Orthographe*, soumis à des règles simples, propres à être enseignées dans les Ecoles primaires; par M. PAIN, auteur des *Remarques sur l'Orthographe, etc.*; in-8° de 99 pag. Paris, 1820; Colas, libraire.

140. — *L'Énéide de Virgile*, traduite en prose, avec le texte en regard; par C. L. MOLLEVAUT, membre de l'Institut royal de France

---

(1) *V.* Essai philosophique sur les probabilités, par M. le marquis de la Place. Paris, 1816; p. 162.

(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), de l'Académie royale de Goettingue, de l'Académie Italienne, etc.; 4 vol. in-18. Paris, 1819; Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. Prix, 8 fr.; par la poste, 9 fr.; grand-raisin fin, 10 fr; par la poste, 11 fr.

De jolis caractères, un format commode, un portrait de Virgile, d'après le buste du musée, recommandent cette édition aux personnes qui ont fait de l'Énéide leur *vade mecum*.

141. — *Lettres d'un Chartreux*, écrites en 1755, publiées par Charles Pougens; 1 vol. in-18 orné d'une figure dessinée par Alex. Desenne. Paris, 1820. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n° 18. Prix, papier fin satiné, 1 fr. 80 c.; papier vélin satiné, 3 fr.

142. — *Les Quatre Âges*, par Charles Pougens; seconde édition, suivie du Portrait d'une jeune fille par un papillon, poëme en vers de huit syllabes; 1 vol. in-18 de 175 pages. Paris, 1820. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n° 18. Prix, papier fin satiné, 1 fr. 50 c.; papier vélin satiné, 3 fr.

143. — *Abel ou les trois Frères*; par Charles Pougens; 1 vol. in-12 de 240 pag. Paris, 1820; Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n° 18. Prix, 3 fr.; papier vélin satiné, 5 fr. 50 cent.

On trouve chez le même libraire, le *Trésor des Origines*, et Dictionnaire grammatical raisonné de la Langue française; par Charles Pougens, *spécimen*; 1 vol. in-4° de 470 pages, tiré à trois cents exemplaires seulement. Paris, 1819; imprimerie royale. Prix, 25 francs; 28 francs par la poste. Le même, papier carré-vélin satiné, 50 francs; le même, grand-raisin-vélin satiné, 60 francs. (*Voyez* Revue Encyclopédique, tom. II, pag. 482.)

144. — *Clovis*, tragédie en cinq actes, précédée de considérations historiques; par M. Népomucène L. Lemercier, de l'Institut royal de France, membre de l'Académie française et de l'Académie de Caen. Paris, 1820. Baudouin frères, imp.-lib., rue de Vaugirard, n° 36, et Barba, au Palais-Royal.

En attendant que nous puissions rendre un compte détaillé de cette nouvelle production d'un de nos littérateurs les plus distingués, nous éprouvons le besoin de recommander aux amis des lettres et des arts une tragédie nationale dont la conception originale et forte devrait suffire pour pallier quelques incorrections de style qu'il eût été facile de faire disparaître, même avant le grand jour de la représentation.

Le noble caractère de l'auteur, un beau talent, des ouvrages utiles et honorables auraient dû le mettre à l'abri de ces critiques misérables qu'enfantent la haine et l'esprit de parti, et le préserver de l'oubli auquel voudrait le condamner le silence injuste de quelques autres journaux.

Le meurtre du roi Sigebert, égorgé par son propre fils, dont Clovis veut armer le bras, pour hériter de l'un et de l'autre, en punissant le parricide qu'il avait commandé, a paru à M. Lemercier l'épisode le plus éminemment tragique de la vie du *tartufe politique* qui fonda la monarchie des Francs, et que les évêques qu'il enrichit, canonisèrent. Mais, dans la tragédie, le fils de Sigebert est innocent du meurtre de son père. L'on ne saurait nier que ce sujet n'ait fourni au poëte des situations pathétiques et des beautés d'un ordre élevé. Les personnages sont largement dessinés; les contrastes bien indiqués; et les tableaux de ce siècle barbare qui vit naître la féodalité, tracés avec énergie. Malheureusement, il faut l'avouer, des expressions hasardées et des négligences de style déparent quelquefois cet ouvrage. Le passage suivant prouvera si la versification est dénuée de chaleur et de vie :

En quel tems vivons-nous, innocens que nous sommes,
Parmi les meurtriers et les tyrans des hommes,
Nous dont les cœurs si purs, *et non* ambitieux,
Par l'amour des vertus inspirés *sous les cieux*,
Compâtissans pour tous, incapables de haines,
Gémissent en secret des misères humaines?
Combien cette bonté, source de tant de pleurs,
Nous rend affreux l'excès de nos propres malheurs!
Plus notre ame nourrit une pitié profonde,
Plus elle sent d'horreur pour les crimes du monde.
Hélas! c'est encor peu des maux qu'on nous a faits;
On veut que notre sein conçoive des forfaits,
Que vous les promettiez et que je les conseille!
Irons-nous de Clovis importuner l'oreille?
Quelle prière encore émeut ce cœur d'airain?
Trop de larmes aux pieds de ce fier souverain
Ont vainement coulé pour toucher sa clémence:
Chaque jour endurcit sa féroce insolence.

Mais, vous engagerai-je à combattre Clovis?
Trop de périls suivraient ce téméraire avis.
Il vous épargne encore : aux premières alarmes,
Il vous accablerait par la force des armes.
Songerons-nous à fuir sur des bords reculés,
Loin des hommes pervers, heureux d'être exilés,
Nous consolant l'un l'autre, et, pendant ces orages,
Sauvant notre vertu du danger des naufrages?
Vain projet! sa poursuite arrêterait nos pas.
Que faire? au prix d'un crime éviter le trépas!...
Ah! que la tyrannie inhumaine, inflexible,
Nous rend, par ses fureurs, l'innocence pénible!
Faut-il voir *se souiller* ou périr mon amant,
Être de son supplice un fatal instrument,
L'exhorter par mes pleurs, par mes droits sur son ame,
A sortir de la vie, ou bien à vivre infâme?
Que n'ai-je respiré sous un âge plus doux!
O Dieu, qui fis nos cœurs, en quel tems vivons-nous?

C'est l'amante de l'héritier de Sigebert, c'est Edelinde, fille d'Alaric, qui s'exprime de la sorte. Les imprécations qu'elle adresse à Clodoric, au cinquième acte, rappellent la manière de Corneille, de même que, dans la scène suivante, entre Clovis et Clodoric, le poëte fournit une nouvelle preuve de la longue étude qu'il a faite du théâtre grec. D. B.

145. — *Mémoires et correspondance de l'impératrice Joséphine ;* in-8° de 260 pag. Paris, 1820; Plancher.

Ces Mémoires ne sont point authentiques; le prince Eugène les a désavoués, dans une lettre écrite au Moniteur. C'est une sorte de roman qu'on peut lire avec intérêt.

146. *Adolphe et Marie*, ou *la Société secrète;* roman historique par A. La Fontaine, traduit de l'allemand sur la 3e édition, par mademoiselle S. U. Dudrézène, traducteur de *La Comtesse de Kibourg*, etc., du même auteur; 4 volumes in-12. Paris, 1820. Plancher, rue Poupée, n° 3.

Cet ouvrage est, à proprement parler, un de ces apologues à l'aide desquels on fait passer des vérités utiles. Toute l'Europe, tous les peuples en rapport avec elle, reconnaissent aujourd'hui

cette vérité énoncée naguère par un de nos Encyclopédistes si long-tems calomnié. « *La philosophie*, dit d'Alembert, *n'est autre chose que l'application de la raison aux différens objets sur lesquels elle peut s'exercer.* » Cette vérité, développée dans le nouveau platonisme professé en Allemagne, est démontrée journellement dans nos écoles; et reçue par notre jeunesse avec une ardeur qui fait l'espoir de notre avenir; elle perce dans les ouvrages de nos écrivains.

On en trouvera, dans celui d'Auguste La Fontaine, une heureuse application aux circonstances les plus importantes de la vie des hommes et de la durée des nations, et aux révolutions politiques. L'auteur a réuni, dans des tableaux dignes de son pinceau, des scènes tantôt guerrières, tantôt pastorales, touchantes ou héroïques, pleines de naturel ou de magie, suivant qu'il a voulu opposer la raison à l'artifice, la bonté du cœur au génie du mal. Cet ouvrage se distingue de tous ceux d'Auguste La Fontaine : il a obtenu le plus grand succès en Allemagne. Il est devenu classique dans l'étranger, pour l'étude de la langue allemande (1).

La traduction que nous avons pu comparer à l'original, joint au mérite d'avoir fidèlement reproduit la pensée et l'expression, celui d'une grande rapidité dans le récit, grâce à quelques retranchemens indiqués par le goût français.

147. — *Agathe et Théocrène*, avec cette épigraphe : *Voilà l'amour;* par M. Aug. Lambert, membre de plusieurs Académies; 2 vol. in-12, ornés de deux jolies figures d'après Chasselat. Prix, 5 fr., et 6 fr. par la poste. Paris; J. Brianchon, libraire, quai des Augustins, n° 11.

148. — *Œuvres de Voltaire. Table analytique et raisonnée;* par M. A. Gouson, chevalier de la Légion d'honneur; 1 vol. in-8°, en caractère mignonne, bien imprimé sur deux colonnes. Prix, 12 fr. Paris, 1819; Th. Désoer, rue Christine.

On n'attache pas généralement assez de prix au travail d'une bonne table analytique. On devrait cependant se souvenir que l'auteur de celle de l'*Encyclopédie* obtint des éloges que le plan de l'ouvrage même ne parut pas avoir toujours mérités. Les

(1) Le titre allemand est: *Rudolph von Werdenberg; Eine Ritterge chichte ans den Revolutionszeiten Helvetiens.*

OEuvres de Voltaire sont une espèce d'encyclopédie; et sans une récapitulation, non-seulement raisonnée, mais encore infiniment méthodique, il serait impossible de recueillir tout le fruit qu'on doit attendre de la lecture des volumineux ouvrages d'un écrivain justement regardé comme universel. M. Alexandre Goujon possède, à un haut degré, cet esprit d'ordre qui convient à ces sortes d'analyses. La table de l'édition de Kehl n'était qu'un froid mémorial, que l'auteur avait peut-être rédigé pour son propre usage, et non une récapitulation de pensées et de réflexions sur les hommes et sur les choses, qui pût convenir à toutes les classes de lecteurs, et souvent même suppléer à la révision d'un passage qui ne serait pas resté bien présent à la mémoire. Je me bornerai maintenant à exprimer un vœu que partageront tout les amis des lettres; c'est que cette même table, se reproduisant sous divers formats, puisse enfin s'adapter aux différentes éditions qui nous ont été données des OEuvres de Voltaire. Ce vœu sert trop évidemment les intérêts des libraires, pour que ceux-ci ne s'empressent pas de procurer cet avantage supplémentaire à leurs souscripteurs.

149. — *Collection des Auteurs classiques Latins;* in-8°, avec des notes, des dissertations et des index; dédiée au Roi, et publiée par N. E. Lemaire, professeur de poésie latine à l'Académie de Paris. Seconde livraison, composée des quatrième et cinquième volumes de la collection.

La première livraison, qui a paru il y a quelques mois, et dont nous avons parlé (tom. III, pag. 194), a réalisé les espérances que cette belle entreprise, le nom de l'éditeur, et ses savans collaborateurs, avaient fait concevoir. La Collection des classiques latins, publiée par un Français, devait naturellement commencer par les Commentaires de César sur la guerre des Gaules : des notes nombreuses et importantes y ont été ajoutées. Des officiers distingués du génie militaire ont été chargés d'éclaircir les détails obscurs de stratégie, qui avaient jusqu'ici embarrassé les commentateurs. Dans une savante introduction, l'éditeur a rassemblé tous les passages épars dans Strabon, Cicéron, Sénèque, Pline, etc., qui ont trait à l'histoire des Gaules; il donne des détails curieux sur leur population, et présente une table des abréviations les plus usitées. La partie consacrée aux

notes n'a pas été moins habilement traitée que celle du texte; choisies avec goût dans toutes les éditions précédentes, elles renferment l'analyse exacte et détaillée de chaque livre, l'exposé de la constitution des Gaulois, et des recherches très intéressantes sur les animaux décrits dans les commentaires, par M. Cuvier, dont le nom dispense de tout éloge. Enfin, l'ouvrage contient tout ce qui a été dit de mieux sur les Commentaires de César, avec beaucoup d'additions importantes.

Voici maintenant le détail des matières contenues dans cette seconde livraison :

1°. Le tome second de Virgile, contenant les quatre premiers livres de l'Enéide, avec toutes les variantes des manuscrits; toutes les notes et les dissertations de Heyne sur la mythologie, l'histoire et la poésie; revu par N. E. Lemaire, éditeur, et imprimé par P. Didot aîné.

2°. Le tome second de Tacite, contenant les six derniers livres des *Annales*, avec les commentaires entiers de Juste-Lipse, Heinsius, Ernesti, Oberlin; des observations nouvelles et des additions importantes; revu par Jos. Naudet, membre de l'Académie des Inscriptions, et imprimé par C. L. F. Panckoucke.

Nous croyons devoir rappeler les conditions de la souscription. Le prix de chaque volume in-8° sur papier fin satiné, est de 10 francs : le prix des exemplaires sur papier vélin satiné, est du double. Les cartes et planches se payent à part; mais les portraits des auteurs, gravés par P. Audouin, sont délivrés *gratis* aux souscripteurs.

La souscription restera ouverte jusqu'après la publication de la troisième livraison, qui paraîtra avant le 1er décembre prochain.

En se faisant inscrire, on est obligé de prendre tous les volumes qui ont déjà paru, et l'on paye en outre 10 francs, imputables sur la dernière livraison de la première série. *Voyez le prospectus.*

On souscrit à Paris, chez N. E. Lemaire, éditeur, boulevard des Italiens, n° 22; chez H. Nicolle, libraire, rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n° 10; et chez Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n° 18.

150. — *Hermès classique*, journal philologique, principalement

consacré à l'explication claire et méthodique de la valeur des mots en latin, en grec et en français; à l'examen et à la discussion des différentes versions admises dans le texte des auteurs anciens; à l'interprétation des passages difficiles des auteurs classiques, et contenant en même tems une annonce et une notice des livres nouveaux relatifs aux langues anciennes, et à la philosophie en général; rédigé par M. F. G. Pothier, professeur d'humanités au Collége de Henri IV. Deux cahiers de ce journal ont déjà paru, l'un en octobre, l'autre en novembre dernier, imprimés chez Égron : les suivans le seront chez Didot jeune. Le prix de la souscription, pour l'année, est de 30 francs pour Paris, de 34 francs pour les départemens, et de 38 francs pour l'étranger. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Paris, chez l'auteur, rue des Fossés-Saint-Victor, n° 36.

M. Pothier se propose, suivant l'annonce qui se trouve à la fin de son numéro premier, d'ouvrir *publiquement* un cours théorique et *philosophique de latin*, *par lequel il espère*, *dans le court espace de deux ans*, *donner une connaissance approfondie de cette langue aux personnes mêmes qui n'en ont aucune teinture*. Nous ne dirons rien autre chose du fond de l'ouvrage, sinon que feu M. Heyne s'y trouve attaqué avec amertume, à l'occasion de ses travaux sur Virgile. Pour nous, qui nous faisons gloire d'honorer le célèbre philologue de Goettingue, et qui comptons même l'un de ses disciples parmi nos collaborateurs, sans entrer dans la discussion des détails, qui nous est à peu près interdite par la nature de ce recueil, et tout en convenant que M. Heyne a dû, comme un autre, payer son tribut à l'imperfection de l'humanité, nous saisirons cette occasion pour rendre hommage à la mémoire d'un savant illustre, dont les doctes commentaires semblent destinés à suivre dans l'avenir les textes immortels auxquels il les a attachés.

151. — *Réflexions d'un Français sur cette question :* Les inscriptions des monumens français doivent-elles être mises en latin ou en français? par A. Rousse, A. C. D. D. L.; in-8° de 72 pages. Paris, 1819; Delaunay. Prix, 2 francs.

Sous le règne de Louis XIV, une dispute assez vive s'éleva sur la question indiquée dans le titre de l'opuscule que nous annonçons. Elle nous a valu deux bons ouvrages, l'un de l'académicien

Charpentier, en faveur de la langue française; et l'autre, du jésuite Lucas, en faveur de la langue latine. Cette dispute s'est renouvelée dans le *Journal de Paris*, sous le règne de Louis XVI, en 1783. L'ingénieux Roucher plaida pour la langue française; l'abbé Le Blond, sous la dénomination vague d'un savant en *us*, défendit la langue latine. Vers la même époque, le président Rolland publia une dissertation in-4°, en faveur de la langue française; et un anonyme fit paraître une autre dissertation in-8°, en faveur de la langue latine. La même dispute se ranime aujourd'hui. M. Ronesse, ancien conservateur du dépôt littéraire du Saint-Denis, publie des *Réflexions* sur cette question. Il lutte contre l'Institut en corps, et particulièrement contre M. Petit-Radel, auteur d'un petit volume, intitulé *Fasti* (*Napoleonei*), imprimé chez Didot l'aîné en 1804, in-4° et in-8°, aux frais du département de la Seine. Le savant M. Langlès s'est déclaré en faveur de la langue française, dans un court écrit qu'il a distribué, au moment de l'inauguration de la statue de Henri IV sur le Pont-Neuf. Nous recommandons aux amis de la littérature française la brochure de M. Ronesse. Elle se lit avec intérêt.

BARBIER.

152. — *Voyage à Ermenonville*, contenant des anecdotes inédites sur J.-J. Rousseau, le plan des jardins, et la Flore d'Ermenonville publiée pour la première fois; par Arsenne THIÉBAUT de BERNEAUD; 1 volume in-12 de 300 pages. Paris, 1819; chez l'auteur, rue des Saint-Pères, n° 46; et Audot, libraire, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 18. Prix, 3 fr., et 3 fr. 60 cent. par la poste.

Ce livre est un nouvel hommage rendu à la mémoire de Jean-Jacques par un de ses nombreux admirateurs; il renferme une description détaillée des lieux qu'habita ce grand homme dans les derniers jours de sa vie, et le récit des sensations que la vue de ces lieux fit éprouver à l'auteur.

M. Arsenne Thiébaut de Berneaud a trouvé, dans la peinture de la solitude embellie par le nom de Rousseau, de douces et heureuses inspirations. Son récit est rempli de détails attachans, parsemé d'anecdotes piquantes. Antiquités, particularités, topographie, monumens, inscriptions, rapprochemens ingénieux, notices, plan, itinéraire, notions botaniques, tout ce qu'on pou-

vait désirer sur Ermenonville se rencontre dans les *promenades* de l'auteur, que ses autres et nombreux ouvrages ont suffisamment fait connaître pour un écrivain dont le style est à la fois élégant et gracieux.

153. — *Collection de machines, instrumens, ustensiles, constructions, appareils, etc., employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle, d'après les dessins faits dans diverses parties de l'Europe*, par M. de Lasteyrie; première livraison de dix planches, avec un texte explicatif. Paris, 1820. Prix, 3 fr. par livraison. A l'établissement lithographique du comte de Lasteyrie, rue du Bac, n° 58.

Le titre de cette collection suffit pour en faire juger l'utilité, ainsi que les services qu'elle peut rendre à l'économie rurale. Les propriétaires, fermiers et cultivateurs y trouveront des modèles soigneusement gravés de toutes les machines, instrumens et ustensiles en usage chez les divers peuples et dans les différentes contrées agricoles de l'Europe, et pourront ainsi, au moyen d'une comparaison rendue plus facile par l'expérience, introduire des améliorations précieuses dans l'art de la culture des terres.

154. — *Description accompagnée des plans, coupes et élévations de plusieurs édifices remarquables, construits depuis le commencement de ce siècle, à Saint-Pétersbourg et dans quelques gouvernemens de Russie*, sur les dessins de Thomas de Thomson, élève de l'Académie royale d'Architecture de Paris, architecte de S. M. l'empereur de Russie, professeur d'architecture à l'Académie impériale des Beaux-Arts de Saint-Pétersbourg, etc.; premier cahier in-4° de 15 pages de texte avec 14 planches. Paris, 1819; publié par M. J. N. C., ingénieur-géographe; imprimé par Firmin Didot; se trouve chez Nicole, libraire, rue de Seine, n° 12.

M. Thomon, après avoir élevé ces monumens d'architecture en peu d'années, mourut des blessures qu'il avait reçues en dirigeant les travaux pour éteindre l'incendie du grand théâtre impérial de Saint-Pétersbourg, un de ses plus grands ouvrages. Ses porte-feuilles d'architecture, de gravures, de dessins, de paysages, périrent ensuite dans le naufrage du vaisseau qui les apportait en France, où ils devaient être publiés. Du moins, les monumens conçus et exécutés par M. Thomon, resteront pour perpétuer le souvenir de son talent et de ses malheurs. Ce sont, à Saint-Péters-

bourg, le grand théâtre impérial, le bâtiment de la Bourse, le grand magasin des suifs destinés à l'exportation; à Pultawa, la colonne triomphale de Pierre Ier; à Odessa, une jolie salle de spectacle; enfin, un temple, monument funéraire élevé dans les jardins Pawlowsky. On doit regretter que les explications qui accompagnent les dessins de ces monumens, ne soient pas un peu plus étendues, relativement aux localités, aux circonstances et à l'époque de leur érection.

L'éditeur, en annonçant que, dès le moment de la construction, ces dessins furent gravés, et des épreuves envoyées aux ministres, aux gouverneurs, etc., et en rappelant le succès qu'eurent en Russie les travaux de M. Thomson, cite une disposition administrative qui prouve les soins éclairés du gouvernement russe en faveur des beaux-arts. Il n'est pas de grandes et de petites villes, de villages impériaux, c'est-à-dire, dont les paysans sont libres, qui ne possèdent en dépôt, chez le directeur ou le maire (gorodnisckew), un cahier de modèles pour des façades de maisons, parmi lesquels tout particulier qui bâtit doit choisir le modèle de la sienne. Il en résulterait l'effet le plus agréable, dans des rues qui sont toujours bien alignées, si ces rues n'étaient pas en général trop larges, eu égard aux maisons qui n'ont qu'un ou deux étages au-dessus du rez-de-chaussée. Elles sont d'un aspect très propre, lors même qu'elles ont été construites en simples troncons d'énormes sapins qui forment naturellement ces bossages que Le Doux a employés dans les barrières de Paris. L'architecture de ces maisons est, du reste, dans le goût de celle à laquelle on a donné long-tems le nom de *Palladio*, et qui, depuis cinquante ans surtout, a introduit dans les nôtres ces formes pittoresques dont le type paraît originaire des pays de montagnes, tels que la Suisse et le Tyrol.

155. — *Annuaire de l'École française de Peinture*, ou *Lettres sur le Salon de* 1819; par M. Kératry; 1 vol. in-12 de 276 pag., orné de 5 estampes en taille-douce. Paris, 1820; Maradan, Baudouin frères. Prix, 6 francs.

Cet ouvrage offre une revue des productions les plus remarquables de la dernière exposition. Les artistes y trouveront, sur leurs ouvrages, une suite d'analyses qu'ils pourront consulter avec d'autant plus de fruit, que presque toujours un jugement

éclairé et une connaissance approfondie de l'art ont présidé à la critique; et les gens du monde, auxquels l'auteur semble avoir plus particulièrement destiné son travail, sauront gré à M. Kératry d'une lecture au moyen de laquelle ils pourront acquérir, sur les beaux-arts, une foule de notions intéressantes, et qu'il leur aurait fallu chercher auparavant dans des ouvrages volumineux et scientifiques, uniquement à l'usage des artistes.

156. — *Collection de* 150 *portraits lithographiés des classiques de toutes les nations, dans la poésie, les sciences et les arts*, par une réunion d'artistes. *Prix*, 5 *fr.* par livraison de 5 portraits, qui paraissent deux fois par mois. Première livraison contenant les portraits de *L'Arioste*, de *Gesener*, *Linnée*, *Camoëns* et *Muratori*. A la lithographie de Langlumé, rue de l'Abbaye, n° 4.

Il est rare qu'en lisant un ouvrage un peu remarquable, on n'éprouve pas le désir de voir le portrait de l'auteur. On aime à chercher les rapports qui devraient exister entre sa personne et ses écrits, quoique ces rapports soient souvent illusoires.

Les portraits que nous annonçons, ont le mérite d'avoir été bien étudiés. Leur ressemblance a dû coûter des recherches pénibles; mais elle paraît bien constatée. Ce recueil est fait pour rassurer les amateurs, sur la crainte qu'ils avaient de ne voir jamais la lithographie imiter la grâce, la finesse et l'exactitude du burin; il est encore recommandable par les notices qui accompagnent chaque portrait, et qui formeront une galerie historique intéressante.

157. — *Considérations sur la Musique en général*, et particulièrement sur tout ce qui a rapport à la vocale, avec des observations sur les différens genres de musique, et sur la possibilité d'une prosodie partielle dans la langue française, entremêlées et suivies de quelques réflexions et observations morales; par M. Gérard, professeur à l'École royale de Musique, et membre de la Société d'Emulation de Liége, etc.; 1 vol. in-8°. Paris, 1819; chez Kleffer, éditeur, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 2; et Desoër, libraire, rue Christine, n° 2.

Cet ouvrage annonce un écrivain qui possède bien son sujet, et ne s'en dissimule ni les difficultés ni les avantages. On ne saurait trop inviter les poëtes lyriques et les jeunes compositeurs à en méditer les principaux chapitres; ceux entre autres qui traitent de

la musique sacrée et de la musique dramatique, du poëme lyrique, de l'expression propre à la musique, du pouvoir de l'harmonie sur nos sens, et des règles à observer dans les arts et les sciences, exigent une étude suivie, mais dont ils recueilleront promptement les fruits. M. Gérard insiste sur la nécessité d'une prosodie partielle, dans la langue française, pour le chant mesuré. L'abbé d'Olivet, Marmontel, et tout récemment l'Italien Scopa, ont également essayé de prouver que notre langue était rithmique, et ils ont plus ou moins réussi. M. G. prétend « que la pos-» sibilité d'une versification française, ayant l'accent prosodique, » comme cela existe dans quelques langues modernes, est dé-» montrée aujourd'hui. » Les réflexions qu'il soumet aux poëtes et aux gens de lettres nous ont d'autant plus frappé, qu'ainsi que lui, nos études nous avaient conduit à reconnaître que notre langue, si inférieure aux langues grecque et latine, est cependant, comme elles, susceptible d'être mesurée par *longues* et par *brèves*, et qu'elle a en outre beaucoup plus de *syllabes douteuses*, ce qui présente un avantage, ces syllabes étant longues ou brèves par position. Pour s'en convaincre, il ne faut qu'écouter avec attention quelques airs de Gluck ou de Sacchini: il suffit même d'entendre déclamer Talma dans les momens où la passion l'inspire, et lorsque son talent l'affranchit des déplorables règles prescrites par quelques acteurs médiocres, et qui malheureusement caractérisent l'École actuelle. M. Gérard a rattaché à son sujet quelques observations morales; il a voulu prouver que la musique rend les hommes meilleurs et plus heureux, et ces réflexions se font lire avec intérêt. D. B.

158. — *Carte topographique, minéralogique et statistique de la France*, réduite de Cassini, au quart de son échelle (1 ligne pour 450 toises), rectifiée d'après les nouvelles observations astronomiques, les levées du cadastre, les travaux des ponts et chaussées, et le dernier traité de Paris; comprenant les divisions militaires, administratives, en départemens, arrondissemens, cantons, et ses quarante mille communes; d'après les états officiels, son classement de route et de navigation, ses relais et bureaux de poste; la population des villes, bourgs; les mines, les usines, etc.; dressée et dessinée par A. Donnet, ingénieur du cadastre; en 25 feuilles grand-colombier; publiée par souscription. *Quatrième*

livraison, comprenant les trois feuilles de *Bordeaux*, de *Lyon* et de *Grenoble*. Prix, 20 francs pour Paris, et 26 francs, collée sur toile et dans un étui. Les trois premières livraisons, en 14 feuilles, se vendent 80 francs en feuilles, et 100 francs collées sur toile avec étuis. Les cinquième, sixième et dernières livraisons, en 4 feuilles chaque, paraîtront dans les six premiers mois de l'année prochaine; prix, 40 francs en feuilles. Les quatre livraisons publiées donnent le *nord*, le *centre*, et une partie du *sud* de la France. On souscrit à Paris, chez Hyacinthe Langlois, géographe, rue de Seine-Saint-Germain, n° 12; et chez les principaux marchands de cartes et libraires de l'Europe.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

159. — *Ensayos poeticos.* — Essais poétiques de D. Pablo de Xérica; in-12, 3 feuilles. Paris, 1817; Rougeron.

Les événemens politiques influent beaucoup, dans une nation, sur le caractère de la poésie; ils fournissent à l'imagination du poëte des sujets d'autant plus vifs et plus piquans, que les résultats ont contribué davantage à l'indépendance du pays qui en a été le théâtre.

L'auteur des poésies que nous annonçons habitait Cadix à peu près à la seule époque où, depuis des siècles, l'Espagne, sous le gouvernement des Cortès, ait joui de quelque liberté politique, dont elle a été trop tôt privée. Dans l'intervalle de 1808 à 1813, l'auteur composa les fables, épigrammes, etc., contenues dans ce petit recueil, qui fut d'abord imprimé à Valence en 1814. Il ne reste plus d'exemplaires de la seconde édition, imprimée chez Rougeron en 1817; ils ont tous été introduits en Espagne, ou envoyés aux colonies espagnoles. Les diverses compositions de M. Xérica se recommandent par une grande facilité de style, une grande justesse d'observation, beaucoup de sel et de clarté; plusieurs font allusion aux circonstances où elles furent composées; et comme elles ne nous sont pas toujours bien connues, il ne sera pas étonnant que le lecteur ne puisse pas apprécier quelques-uns des détails qu'elles contiennent. Nous savons que l'auteur a dans son porte-feuille beaucoup d'autres pièces de vers du même genre, qu'il se propose de publier avec une nouvelle édition.

P. A. Desp.

IV. NOUVELLES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS. — *Minéralogie.* — Le cabinet de minéralogie de feu le docteur Bruce, professeur à New-Yorck, a été vendu à l'enchère, pour la somme de 5,000 piastres.

Inventions. — *Gravure en relief.* — M. Jacques Perkins, savant mécanicien de Philadelphie, a trouvé le moyen de rendre impossible la contrefaçon des billets de banque. D'après son procédé, tous les billets, quel que soit le nombre qu'on en tire, sont toujours exactement semblables au modèle. M. Perkins fait d'abord graver le sujet sur une plaque d'acier doux, qui est ensuite suffisamment trempée pour imprimer le même sujet sur une surface également d'acier doux, mais de forme cylindrique. Ce cylindre étant trempé à son tour, se trouve en état de communiquer, avec la plus grande précision, le sujet qui était gravé sur la première plaque, à autant de plaques d'acier ou de cuivre que l'on en désire. Toutes les impressions que l'on fait avec celle-ci sur du papier, offrent des *fac-simile* aussi parfaits qu'il est possible.

Le même artiste est aussi l'inventeur d'une machine pour l'impression en taille-douce. Au moyen de son invention, il peut produire, avec trente-six planches et le travail de quatre hommes, cent huit épreuves dans une minute, six mille dans une heure, et soixante mille dans une journée entière. La machine consiste en une roue de quatre pieds de diamètre, sur la periphérie de laquelle les trente-six planches se trouvent fixées. L'encre est portée sur les planches d'après le procédé connu de M. Cowper, et un rouleau de papier d'une longueur infinie passe entre les planches et la roue.

Nous espérons être bientôt à même de faire connaître plus en détail ces inventions, dont la première a tellement fixé l'attention de la banque de Londres, qu'elle paraît devoir adopter, pour ses billets, le procédé de M. Perkins.

New-Yorck. — *Prix proposé par de jeunes filles.* — Plusieurs jeunes demoiselles du comté de Dutchess, État de New-Yorck, ont proposé une chaîne de montre, artistement tressée de leurs cheveux, à celui qui composera l'ouvrage le plus utile sur l'agriculture de ce canton.

M. Carey, auteur de l'ouvrage intitulé *la Branche d'Olive*, ou *les Fautes des démocrates et des fédéralistes*, vient de publier, à Philadelphie, un autre livre, sous le titre: *Vindiciæ Hibernicæ*, ou *la Défense de l'Irlande, contre les erreurs renfermées dans les histoires de Temple, de Borlase, de Rapin, de Carte, de Leland, de Macauly et de Hume, où il est question des affaires de ce pays.*

Pérou. — *Sculpture.* — Les *Cholos*, descendans de blancs et de métis, possèdent à un haut degré le talent de l'imitation. Ils ont donné déjà plus d'une preuve de leur génie naturel pour la peinture et la sculpture. On vante surtout la statue équestre de saint Jacques à Cusco, ouvrage d'un *cholos* nommé *Coosée-Coosée*. Le saint est représenté à cheval, portant des coups d'épée aux Indiens. On voit le cheval se cabrer, ses veines sont enflées, ses narines ouvertes: un Indien veut l'arrêter de la main droite,

Les Espagnols de ce pays sont persuadés que saint Jacques vint à Cusco pour exterminer les Indiens, comme il avait paru en Espagne pour exterminer les Maures. Aussi s'empresse-t-on, à Cusco, de montrer aux étrangers la rue par laquelle le saint a fait son entrée dans cette ville.

AFRIQUE.

Égypte. — *Voyages du Caire, le 24 octobre 1819. — Extrait d'une lettre de M. Caillaud à M. Jomard, de l'Institut.* (Voyez ci-dessus, tome IV, page 371.) — « M. Yousef Boghos, premier interprète de Mohamed Aly, pacha d'Égypte, m'a accueilli, à mon retour de France, de la manière la plus favorable; le kiaïabey m'a procuré tous les firmans dont j'avais besoin pour les voyages que je vais entreprendre, et il m'a accordé un mamelouk français pour interprète. En attendant que je profite de l'expédition du pacha au Dongola, je vais partir pour Siwah; je visiterai aussi une autre Oasis, placée à six journées plus loin dans le sud-

ouest, où l'on parle la même langue, et où je crois qu'est le fameux temple de Jupiter Ammon; mais la superstition des Arabes oppose de grandes difficultés.

» M. Belzoni a fait une excursion aux autres Oasis; il paraît avoir vu peu d'antiquités. Le même voyageur a suivi, avec M. Bitche, la grande route que j'avais trouvée dans le désert, entre le Nil et la mer Rouge. Arrivés à peu près à la hauteur d'Assouân, près de la mer, ils ont vu quelques restes d'une ville ancienne, qu'on croit être *Bérénice*. Comme ils n'avaient aucun instrument pour fixer la position géographique de ces ruines, je me propose d'y faire un voyage.

» M. Belzoni est parti, depuis un mois, pour Trieste et l'Italie. M. Bankes et Bitche vont se rendre en Angleterre, et M. Huyot à Smyrne. Ce dernier a dessiné tous les temples de la Nubie, etc. Vous recevrez bientôt de M. Drovetti les noms arabes de tous les villages des Oasis et les détails de ses observations, ainsi que le catalogue de sa riche collection. »

D'autres nouvelles de M. Caillaud, contenues dans une lettre, datée du 3 novembre, de Beny Soury, donnent les détails suivans :

MM. Frédéric Caillaud et Letorzec fils étaient, le 3 novembre 1819, à Bony-Soueyf, à vingt-cinq lieues du Caire; ils allaient partir pour le Fayoum, et se diriger vers l'Oasis de Siwah, d'où ils se proposaient de visiter ensuite les autres Oasis. Ces deux voyageurs français ont déjà fait des observations intéressantes. Dernièrement, à un quart de lieue d'une des pyramides de Sakkarah, M. Caillaud est descendu dans un hypogée consacré au bœuf Apis; il y a trouvé, dans une espèce de labyrinthe, plusieurs bœufs embaumés et conservés de la même manière que les momies, ainsi que divers objets curieux, qu'il a recueillis.

EUROPE.

ANGLETERRE.

Edimbourg.—*Nouveau Journal.* — Il paraît, chaque trimestre, à Édimbourg, un nouvel ouvrage périodique (*Edinbourg philosophical journal*), destiné à donner une idée générale des nouvelles découvertes en physique, chimie, histoire naturelle, mécanique pratique, géographie statistique, arts mécaniques et

beaux-arts. Ce recueil semble rivaliser avec le *Quartérly Review*; et la livraison d'octobre, que nous avons sous les yeux, offre des articles très remarquables. Le premier est une liste des aérolithes. Au lieu de la tirer simplement de Chladni, l'auteur a profité d'un ouvrage extrêmement curieux, imprimé à Modène, en 1766, par le jésuite Dominique *Troili*, sous ce titre: *Della caduta d'un sasso dal' aria raggionamento*.

Un autre article concerne la préparation de l'opium, en *Angleterre*, par M. John Young. On a long-tems essayé de cultiver en Europe le pavot blanc (*papaver somniferum* de Linnée); mais y trouvant peu de profit, on a préféré le pavot des jardins, moins exposé à souffrir des vents et des pluies. Celui-ci fournit, non-seulement beaucoup d'opium, mais encore beaucoup d'huile, et sa culture peut produire un bénéfice annuel de 50 à 80 livres sterling, par acre, mesure d'Angleterre, en prélevant les frais estimés à 60 livres sterl. L'opium est la troisième branche importante des revenus que tire de son territoire la compagnie des Indes; il rapporte, chaque année, plus d'un million de livres sterl. Mais celui dont les Anglais font usage, vient de la Turquie, et l'on en porte la consommation à 14400 livres par an. 250 à 300 caisses, de 150 à 200 livres chacune, se trouvent aux entrepôts des douanes pour l'exportation. M. Young a très bien réussi à extraire l'opium du pavot cultivé en Angleterre; il décrit, avec beaucoup de détails, la méthode qu'il a suivie, et la compare avec celle de ses compatriotes.

Nous croyons pouvoir citer aussi la description d'une nouvelle lampe portative, garnie de gaz, par M. David Gerdon. Un cylindre de 9 pouces de hauteur sur 6 de diamètre, contient le gaz comprimé, qu'un mécanisme ingénieux laisse échapper par une ouverture plus ou moins petite. On obtient, à volonté, tantôt une très petite flamme bleue, pour lampe de nuit, tantôt une flamme vive, équivalant à celle de plusieurs bougies. Si l'on tire le gaz condensé à 25 fois son volume, au moyen d'une pompe à charbon, la lampe remplacera cinq chandelles pendant 6 heures; si le gaz est tiré de l'huile, il durera douze heures. Il faut espérer que bientôt nous verrons à Paris de ces lampes portatives, dont plusieurs gravures présentent les diverses formes et la construction. Le prix en est modéré.

Le cahier de 428 pages, d'où nous tirons ces notices, renferme beaucoup d'autres matériaux plus scientifiques et non moins intéressans.

Émigration de familles anglaises. — M. William Playfair, frère de feu le célèbre professeur de ce nom, et avantageusement connu par plusieurs ouvrages de statistique, vient de publier un écrit où il fait connaître à ceux de ses compatriotes qui désirent quitter le sol natal, les grands avantages que leur offre la France. Sterne, dit-il, avait prononcé anathème contre le droit d'aubaine qui, de son tems, dégoûtait les étrangers du séjour de la France; cette loi odieuse n'existe plus, et l'Anglais peut aujourd'hui acheter, vendre, léguer et hériter, en France comme en Angleterre : il y trouve de l'emploi pour ses capitaux et pour son industrie; il y trouve un beau pays, un gouvernement représentatif et modéré, qui offre toutes les garanties désirables pour la sûreté individuelle et la propriété; une nation aimable et civilisée au plus haut degré. Les terres se vendent actuellement à très bon compte, en France, et la constitution de ce pays ressemble à celle de l'Angleterre : tous les individus y sont égaux devant la loi, et tous contribuent aux charges de l'État, selon leur fortune. La noblesse et le clergé ont perdu leurs anciens priviléges. Les grandes propriétés ont été vendues et divisées : aussi le nombre des propriétaires a-t-il plus que centuplé; et leur bien-être, leur existence même, dépendent de la stabilité de l'ordre de choses actuel.

Un autre ouvrage, publié par M. William Kingdon, donne, d'après les informations les plus récentes, une idée succincte des avantages et des désavantages qu'offrent aux émigrés anglais les États-Unis d'Amérique et les colonies anglaises du Canada, du cap de Bonne-Espérance, de la Nouvelle-Galles orientale, et de l'île de Van-Diemen. Quelque soin que l'auteur ait pris de n'oublier, dans sa compilation, aucun trait favorable à ces divers pays, il n'est guère possible qu'une famille accoutumée à l'aisance espère trouver dans ces contrées des avantages égaux à ceux que lui offrent l'Angleterre et la France.

Voyages. — M. Guillaume Franklin, connu par un voyage en Perse, qu'il a publié, a fait un second voyage, où il s'est surtout occupé à retrouver l'emplacement de l'ancienne ville de Pa-

libothra. Il a recueilli beaucoup d'objets d'histoire naturelle et d'antiquités ; il se dispose à donner la relation de ses travaux.

Voyage en Grèce. — M. Dodwell a publié un magnifique ouvrage en 2 volumes in-4°, intitulé : *Voyage classique et topographique dans l'intérieur de la Grèce, en* 1801, 1805 *et* 1806. Il contient une très belle carte, soixante-six gravures en taille-douce, très bien exécutées, et un grand nombre de gravures en bois. Tous les objets sont représentés avec une fidélité scrupuleuse, et la description en est faite avec soin.

Voyage en Italie. — Madame Marie Graham, dont on connaît l'intéressant Voyage aux Indes orientales, est actuellement en Italie ; elle fera bientôt paraître la relation d'un séjour de deux mois dans les montagnes des environs de Rome. On y trouvera des détails fort curieux sur les bandits qui infestent ces montagnes, ainsi que sur la manière de vivre des paysans qui habitent les mêmes contrées. Madame Graham a recueilli et publiera des détails biographiques peu connus sur Nicolas Poussin.

Manuscrits relatifs à la famille des Stuarts. — Voici, d'après la *Gazette littéraire* de Londres, un résumé succinct des renseignemens donnés, par plusieurs journaux anglais, sur les manuscrits relatifs à la famille des Stuarts (nous en avons déjà parlé, vol. I, page 350).

Le nombre de ces manuscrits est prodigieux. En effet, à la mort du cardinal d'Yorck, dernier descendant des Stuarts, les archives de sa maison, à Rome, formaient la charge de plusieurs voitures. Ce cardinal, appelé par ses amis le roi Henri IX, avait fait des legs à ses affidés et à ses serviteurs. Pour payer ces legs, M. Tassoni, exécuteur testamentaire, vendit les papiers des archives à un Écossais nommé Watson. La somme convenue étant payée, l'acquéreur fut mis en possession des papiers. Si M. Watson et les personnes employées dans cette affaire avaient eu la précaution de garder le silence, ces documens seraient arrivés en Angleterre, comme une propriété particulière, et l'acquéreur en aurait tiré un profit immense ; car il était à présumer que l'on y trouverait plusieurs secrets de famille, beaucoup de faits historiques inconnus et d'éclaircissemens inappréciables, soit pour la politique, soit pour la littérature. Tout Anglais était donc intéressé à la possession de ces manuscrits ; tout libraire les eût achetés à un

prix considérable. Mais ils n'étaient que depuis une quinzaine de jours entre les mains de M. Watson, lorsqu'un détachement de gendarmes les saisit, par ordre supérieur. Les réclamations de M. Watson furent inutiles. On lui dit que des documens de cette nature ne pouvaient devenir la propriété d'un particulier ; que M. Tassoni avait eu tort d'en disposer ; et que le gouvernement papal ne saurait consentir à leur enlèvement, à moins qu'ils ne fussent offerts au prince régent d'Angleterre, à qui Sa Sainteté avait les plus grandes obligations ; qu'en conséquence, elle saisirait cette occasion pour exprimer au prince ses sentimens, en lui envoyant des papiers d'une si haute importance pour sa famille, sa couronne et son royaume.

C'est ainsi que ces manuscrits se trouvent entre les mains du gouvernement anglais. Une commission a été nommée pour les examiner ; jusqu'à présent, rien de relatif à ses travaux n'est connu ; mais on prétend que M. Watson, dans le peu de jours où il put examiner les archives du cardinal d'Yorck, y découvrit un gros volume in-quarto, contenant des lettres autographes de la reine Marie, épouse de Jacques, dans lesquelles elle invoque, pour le rétablissement du roi sur le trône, non-seulement la France et presque toutes les autres puissances de l'Europe civilisée, mais encore le czar de Moskow, le dey d'Alger, et même les boucaniers des Indes occidentales. Il y a en outre, dit-on, un nombre considérable de lettres de Bolingbroke, admirablement écrites ; d'autres lettres d'Attenbury, nonobstant sa protestation solennelle de n'avoir jamais été en correspondance avec les Stuarts ; beaucoup de papiers qui donnent des éclaircissemens sur la part que la cour de France prit aux affaires d'Angleterre. Il paraît qu'un affront éprouvé par madame de Maintenon, fit le plus grand tort à la cause des Stuarts : la reine Marie refusa de faire une visite à cette favorite. D'autres lettres enfin exposent, dans les plus grands détails, la conduite du prétendant envers ses concubines, et confirment ce que M. King raconte à ce sujet, dans une collection d'anecdotes qu'il vient de publier à Londres.

Nouveaux ouvrages périodiques. — Depuis le commencement de cette année, plusieurs nouveaux ouvrages périodiques ont été publiés à Londres. Nous avons remarqué le Magasin de Londres (*the London's Magazine*), qui paraît marcher sur les traces du

New Monthly Magazine, et une Revue qui, sous le titre de *Retrospective Review*, ne s'occupe point des productions modernes; elle donne des analyses des livres les plus curieux et les plus utiles qui, dans toutes les langues, ont été publiés depuis la renaissance des lettres jusqu'au commencement du siècle actuel. Un volume de cette Revue sera publié, tous les trimestres; le Magasin de Londres paraît tous les mois.

Journal Allemand. — Depuis le 19 novembre dernier, il paraît, à Londres, un journal intitulé : *Feuille hebdomadaire Allemande* (*Deutsches Wochenblatt*). Le premier numéro contient des nouvelles politiques tirées des journaux allemands; une notice sur l'usage des bateaux à vapeur dans les États-Unis de l'Amérique du Nord, et des observations statistiques sur les provinces occidentales de ce pays. Il y a dans ce moment, sur le Mississipi et les rivières qui s'y jettent, 35 bateaux à vapeur; 40 autres sont sur le chantier dans diverses provinces.

Journal Portugais à Londres. — Un estimable et savant ecclésiastique portugais, M. Carvalho, publie à Londres, dans sa langue maternelle, un journal politique qui paraît tous les quinze jours, format in-8°, et qui a spécialement pour objet les intérêts du Portugal, ce qui donne lieu à des excursions dans la littérature politique des autres nations, et à des rapprochemens curieux. D'un autre côté, cet ouvrage révèle au public des faits trop peu connus sur le système représentatif établi jadis en Portugal, du tems des *Cortès*. Nous avons sous les yeux les numéros 13 et 14 du tome second, publiés en janvier 1820, qui contiennent des articles très intéressans. Dans le n° 14 (p. 58 et suivantes), se trouve inséré un article sur la séance de notre Chambre des députés du 6 décembre. M. Carvalho juge cette déplorable séance du même œil qu'elle est vue en France et dans toute l'Europe, par les hommes impartiaux et amis de la liberté.

Académie royale des Beaux-Arts de Londres. — L'Académie royale des Beaux-Arts vient de faire une distribution de prix, dans sa dernière séance du mois de décembre. M. Severn a obtenu la médaille d'or pour la meilleure composition historique. Le sujet était la *Caverne du désespoir*, d'après *la Reine des Fées*, de Spencer. La médaille d'or pour le modèle de *Jacob luttant avec l'Ange*, a été décernée à M. Scott. La médaille d'or pour le meil-

leur dessin de la *Villa Pliniana*, d'après la description qui se trouve dans les lettres mêmes de Pline, a été adjugée à M. Smirke.

Chacune de ces médailles était accompagnée d'un exemplaire des *Leçons de Reynolds et de West*.

MM. Shepherdson et Smith ont obtenu chacun une médaille d'argent, pour les meilleures copies de tableaux ; M. Edwards, une médaille d'argent pour le meilleur dessin d'après nature ; M. Behnes, une médaille d'argent pour le meilleur modèle d'après nature. Deux médailles avaient été destinées pour les meilleurs dessins d'après le *Gladiateur*; elles ont été décernées à MM. Graham et Watts. Enfin, une autre médaille d'argent l'a été à M. Hughes, pour un modèle d'*Apollon*. La première médaille d'argent de chaque classe était accompagnée d'un exemplaire des *Leçons des professeurs Barry, Opie et Füssly*.

C'est ce dernier qui, en l'absence de M. West, empêché par maladie, présidait à cette solennité.

Vues de Paris. — Le célèbre dessinateur M. Nash, a confié aux plus habiles graveurs de Londres, ses belles vues de la ville et des environs de Paris ; elles formeront un ouvrage magnifique qui sera publié par souscription. La première livraison paraîtra vers la fin de février. M. J. Scott est chargé d'ajouter à ces vues des descriptions historiques et topographiques.

RUSSIE.

Cours d'Anatomie.-L'ouverture du nouvel amphithéâtre anatomique a eu lieu, à Moscou, le 22 novembre 1819, en présence du prince Obolensky, curateur de l'Université, et de tous les professeurs et étudiaus, ainsi que d'une réunion nombreuse de personnes de tous les états. Cet amphithéâtre a été établi, d'après le plan du célèbre anatomiste M. le chevalier de Loder, conseiller d'État en activité (*V*. t. IV, p. 556), qui a prononcé un discours en langue latine, publié depuis avec la traduction russe. Le nombre des étudians qui fréquentent les cours d'anatomie, est en ce moment de 130.

Ouvrage périodique. — M. Raupach annonce qu'il va publier, à Dorpat, un ouvrage périodique intitulé *Muséum*, dont le but est d'établir un centre de communication entre tous les savans et gens de lettres de ce pays.

Anciens tombeaux. — Les landes du pays habité par les cosaques du Don, sont, pour ainsi dire, parsemées de petites collines qui paraissent être d'anciens tombeaux; on en a ouvert quelques-uns, dans lesquels on a trouvé des monnaies d'or et d'argent, des anneaux, des vases, des armes, etc. Sur plusieurs de ces monticules se trouvent, debout ou couchées, des statues en pierre représentant des figures d'hommes et de femmes; elles sont d'une sculpture grossière. Cependant on reconnaît facilement la physionomie mongole dans les traits des figures; tout porte à croire que ces monumens sont ceux d'un peuple de race mongole.

SUÈDE.

Paratonnerres. — A Holo-Socken, dans la Sudermanie suédoise, les paysans ont depuis long-tems l'habitude, pendant les orages, afin d'en détourner l'effet, d'élever des vases de cuisine en fer sur de hautes perches près de leurs habitations. Franklin a imaginé depuis, d'après ses propres observations, de placer une pointe de fer aimantée sur le faîte des bâtimens, afin d'en écarter la foudre.

Ecole vétérinaire. — Jusqu'ici la Suède n'avait point d'École vétérinaire. On a conçu le projet d'en établir une; et déjà ce projet a été soumis à l'approbation de Sa Majesté. Une institution de ce genre ne peut être que d'une grande utilité pour le pays; elle formera une pépinière d'élèves, qui pourront être placés dans les régimens de cavalerie, ou qui seront d'un grand secours dans les provinces en cas d'épizootie.

Enseignement mutuel. — Le gouvernement suédois, sur la proposition du comte de La Gardie, avait envoyé un instituteur en Angleterre pour y étudier la méthode d'enseignement mutuel. Depuis son retour en Suède, plusieurs écoles lancastériennes ont été établies à Stockholm, à Norköping, et dans d'autres villes du royaume.

Editions d'auteurs étrangers. — Il y a déjà soixante-six volumes de l'édition qu'on fait en Suède des auteurs classiques allemands. Indépendamment de cette entreprise, on traduit en suédois les principaux ouvrages de Wieland, Goethe, Schiller, Fieck, Jean Paul, Lann, Kotzebue, etc.; les ouvrages de Pestalozzi, Bredow, Buchholz, etc., ont même eu de nouvelles éditions.

Pehr Horberg, peintre suédois. — Il a paru à Stockholm une notice biographique sur le paysan et peintre suédois, Pehr Horberg. Il fut du petit nombre de ces hommes qui, luttant contre de nombreux obstacles, parviennent sans guide et sans secours à se distinguer dans la carrière où leur génie les appelle. Vivant dans la misère, soit en gardant des troupeaux, soit en travaillant à la terre, Horberg inventa en quelque sorte lui-même la peinture. Ce ne fut que dans un âge avancé, et sans abandonner ses travaux rustiques, qu'il assista aux leçons de peinture que les jeunes artistes reçoivent à l'Académie de Stockholm. Le nombre des ouvrages de ce peintre de la nature s'élève à quatre-vingt-sept tableaux d'église, et à plus de cinq cent vingt tableaux de genre, qui se distinguent par un dessin hardi et une singulière vigueur de composition. Horberg mourut en 1816, à l'âge de soixante-onze ans.

Archéologie. — M. Jonas Hallenberg a publié, à Stockholm, une description du vase romain trouvé l'année dernière dans une des carrières de Westmanland. Ce vase, composé du précieux métal corinthien, a dix-huit pouces de hauteur, sans y comprendre l'anse ni le couvercle, qui manquent. Il avait été doré, et garni de fleurs et d'ornemens en fils d'argent artistement entrelacés, mais la rouille l'a fort dégradé. On lit l'inscription suivante sur un des côtés : APOLLINI GRANNO. DONUM AMMILIUS. CONSTANS PRAEF. TEMPLI. IPSIUS VSLM. M. Hallenberg explique les dernières lettres par : *Votum solvit lubens libero munere;* ou *votum solvit lubens merito.*

Norwège. — *Université.* — Le roi de Suède prend beaucoup d'intérêt à l'Université de Christiania. A l'époque où il fut couronné roi de Norwège, il nomma chevalier de l'ordre de l'Etoile polaire M. Soerdrup, professeur de langue grecque et bibliothécaire; et chevaliers de l'ordre de Wasa, MM. Hersleb, professeur de théologie, et Stenblock, professeur d'histoire. Un jardin botanique a été établi, ainsi qu'un observatoire. La bibliothèque de l'Université est composée d'environ 60,000 volumes; le Cabinet des médailles contient 630 exemplaires. M. Thumberg, professeur et commandeur à Upsala, a fait présent à l'Université d'une grande partie des duplicata de ses nombreuses collections d'objets d'histoire naturelle.

DANEMARCK.

Institution des Sourds-Muets. — Le professeur Castberg, après avoir donné au séminaire pastoral de Copenhague un cours sur l'enseignement des Sourds-Muets, a fait imprimer le recueil de ses leçons sous le titre de *Forelaesninger over dovstumme Undervisnings methode*, etc. Cet ouvrage donne d'excellens conseils et des renseignemens très utiles sur l'éducation et l'instruction des Sourds-Muets. Il mériterait peut-être d'être traduit en français.

ALLEMAGNE.

Prusse. — Bonn. — *Histoire naturelle.* — L'Université de Bonn va posséder un amphithéâtre anatomique et un musée d'histoire naturelle. M. le chef président de Vincke a invité tous les amis des sciences à augmenter les collections de cette Université.

Hongrie. — *Ecole d'économie rurale.* — Le duc Albert de Saxe Teschen a fondé, l'année dernière, à Altenbourg, dans le district de Wleselbourg, une école théorique et pratique d'économie rurale. L'ouverture de cette école a eu lieu le 10 novembre 1818, et les résultats qui ont déjà été obtenus, font augurer favorablement de l'avenir. Le terrain qu'il a assigné pour cette institution, offre une étendue de 13 milles géographiques carrés. L'excellent économe, M. de Wittmann, dirige les travaux; l'instruction est gratuite.

Tubingue. — *Législation.* — La Faculté de jurisprudence de Tubingue propose un prix pour le meilleur traité sur la procédure par jurés.

Leipsick. — *Ouvrage périodique.* — M. Brockhaus, libraire à Leipsick, et éditeur d'un ouvrage périodique, intitulé: *Hermès ou Annales critiques de la littérature*, annonce, dans le cinquième volume de cet intéressant recueil, que les mesures prises dans les États d'Allemagne, par suite de la décision de la diète de Francfort, à l'égard de la liberté de la presse, l'ont déterminé à publier cet ouvrage, hors des limites de l'Allemagne. En effet, sur la première feuille du volume qui vient de paraître, on trouve le nom d'*Amsterdam*, au lieu de celui de *Leipsick*, et M. Brock-

haus s'est chargé de la rédaction, en remplacement du professeur Krug. Il déclare que, par ces dispositions, il ne veut, ni éluder les lois de son pays, ni se soustraire à la responsabilité envers ses juges naturels; qu'il prend, au contraire, l'obligation formelle de répondre pour tous ses collaborateurs, et qu'il ne s'est décidé à publier son journal, hors de l'Allemagne, que pour ne pas éprouver les tracasseries inévitables de la censure, et le retard qui en résulte pour l'éditeur de toute espèce d'ouvrage.

L'*Hermès* fut fondé par M. Brockhaus, au commencement de l'année dernière. Un volume d'environ 25 feuilles d'impression, paraît, chaque trimestre, et contient des analyses d'ouvrages littéraires de toutes les nations. Ce recueil forme une espèce d'opposition aux *Annales de la littérature*, que publie M. Gerold, à Vienne; de même que celles-ci sont, pour ainsi dire, calquées sur le recueil anglais intitulé: *Quarterly Review*. L'*Hermès* paraît suivre les traces de la *Revue d'Edimbourg*.

Breslau. — *Journaux*. — M. le docteur Wachler, professeur à l'université de Breslau, et l'un des meilleurs littérateurs de l'Allemagne, publie, depuis le mois de janvier dernier, un *Journal littéraire de la Silésie*, dont il paraît trois ou quatre feuilles d'impression par semaine. Ce journal est composé : 1° d'annonces analytiques de tous les ouvrages, objets d'art, découvertes et inventions qui ont rapport à la Silésie; 2° de courtes notices sur les mœurs, les usages, la religion, les écoles, l'industrie, etc., de ce pays.

Hongrie. — *Musée national*. — L'archiduc Palatin, fondateur de ce Musée, ne cesse d'augmenter les richesses qu'il renferme déjà, quoiqu'à peine naissant. Pendant son voyage en Italie, l'archiduc a envoyé à ce Musée un volume de documens très importans, concernant la nation saxonne, dont descendent plusieurs des anciennes familles du Piémont; il a envoyé aussi douze lettres de Laurent de Médicis au roi Wladislaus II. Il a acheté, pour le Musée, les manuscrits précieux en quarante-deux volumes, du célèbre botaniste Kitaibel, mort l'année dernière. De si nobles exemples excitent l'émulation : le comte de Varkony a fait présent au musée d'une édition d'Apulée, imprimée à Venise dans le quinzième siècle, avec une épître dédicatoire de Béroalde

à l'archevêque Pierre de Colocza (1). Le comte Aspermont a fait don de 8 volumes in-fol., contenant les beaux manuscrits des ouvrages du prince Eugène.

L'archiduc palatin a ajouté au Musée un *cabinet de technologie*, qui vient d'être enrichi, par M. de Kees, de neuf mille objets curieux.

Une autre source de richesse s'est ouverte, pour le Musée, à *Stein-am-Anger*, ville de Hongrie, élevée sur les ruines de l'ancienne ville romaine de *Sabaria*, fondée par l'empereur Claude, et chef-lieu de la colonie romaine en Pannonie. Un paysan ayant découvert, dernièrement, dans les environs de Stein-am-Anger, d'anciens tombeaux romains, on a fait des fouilles régulières, et plus de cent de ces tombeaux sont déjà déblayés. On y a trouvé des urnes, des poignards, des flèches, des bagues, des chaînes d'or, des perles et d'autres objets curieux, qui tous vont être déposés au Musée national.

Autriche. — *Poésie.* — Il a paru, à Vienne, un poëme épique, par Pyrkin, intitulé : *la Tunisiade*. L'expédition de Charles V contre Tunis est le sujet de ce poëme.

Francfort. — *Hommage à Goethe.* — La ville de Francfort, qui a donné le jour à l'auteur de Werther, va faire élever un monument en son honneur. La statue colossale de Goethe sera exécutée par M. Danneker, un des meilleurs sculpteurs vivans. M. Thorwalden est chargé des bas-reliefs qui orneront le piédestal; les sujets en sont tirés d'Hermann et Dorothée, poëme de Goethe, dont plusieurs traits ont des rapports avec des événemens de la vie du poëte. C'est principalement à M. Maurice Bethmann qu'est due l'idée de ce monument, qui fait autant d'honneur aux sentimens des habitans de Francfort qu'à l'illustre poëte, objet de leur vénération et de leur reconnaissance.

Nécrologie. — Le 22 novembre dernier, est mort à Wirth, en Hongrie, M. *David Szado*, de Barot, prêtre, âgé de près de quatre-vingts ans. Ses différens ouvrages, et surtout ses poésies, le

---

(1) Cette circonstance doit être remarquée; car, M. Brunet (*Manuel du Libraire*, T. I, p. 64) avait révoqué en doute l'existence de l'édit. de Venise, et taxé d'inexactitude les bibliographes qui l'avaient citée.

placent au rang des écrivains distingués de son pays; il a beaucoup contribué à réveiller le goût des Hongrois pour leur littérature nationale. Il a fait voir dans ses poésies toutes les ressources et les richesses de la langue hongroise. Indépendamment de ses poésies diverses, on doit citer avec éloge son *Szotar* et ses traductions de *Virgile* et de *Milton*.

— M. *Théodore Kretschmann*, ancien ministre du duc de Saxe-Kobourg, connu par différens ouvrages littéraires, et surtout par son Recueil de poésies, est mort, le 15 janvier dernier, à Hesse-Cassel, âgé de 57 ans.

SUISSE.

ZURICH. — *Société de bienfaisance*. — Dans sa réunion de 1819, tenue à Zurich, la Société Helvétique pour le bien public, fondée par feu M. Hirzel, a arrêté quelques changemens dans son organisation. Les travaux de la Société n'avaient d'abord pour objet que de connaître la situation des pauvres et d'améliorer l'institution de bienfaisance; désormais, ses soins s'étendront à l'éducation et à l'instruction, ainsi qu'à l'agriculture et à l'industrie. Trois commissions permanentes, la première pour les *pauvres*, la deuxième pour l'*éducation* et l'*instruction*, la troisième pour l'*agriculture* et l'*industrie*, recueilleront, dans le cours de l'année, les Mémoires et les rapports des membres de la Société, sur les sujets dont ils s'occupent; et chaque commission présentera à l'assemblée annuelle un rapport général, ainsi qu'une série de questions qui devront être discutées. Les archives de la Société restent dans la ville de Zurich; mais le lieu des réunions changera tous les ans. La ville de Saint-Gall est désignée pour les séances de 1820, et M. Antistes Scherer a été nommé président. Les questions les plus importantes proposées en 1817, sont les suivantes : Trouver le moyen par lequel les maisons de travail libre, ainsi que les maisons de force, puissent parvenir à corriger les individus qui y sont reçus, et à épurer les mœurs en général? Comment peut-on surtout y diriger la conversation, et en prévenir les dangers? Comment les sociétés et les particuliers peuvent-ils contribuer à ce que les émigrations ne soient pas préjudiciables pour la métropole, et à ce que les émigrans soient heureux? Quels ont été, dans les dernières années, les résultats de l'importation

de plusieurs nouvelles espèces de grains en Suisse? Quels sont les avantages que la méthode d'enseignement mutuel, appelée aussi *lancastérienne*, offre à la Suisse, et de quelle manière serait-il utile de la rendre plus générale?

ITALIE.

Naples. — *Bains de vapeur.* — Le docteur Assalini, avantageusement connu à Naples, vient de mettre à exécution le projet, déjà formé, d'établir des bains de vapeur sur le terrain de la Solfatara; à cette occasion, il a fait paraître un ouvrage intitulé : *De' bagni a vapori termali.* Les essais ont confirmé jusqu'à présent, tout ce que M. de Gimbernat a, le premier, avancé sur l'efficacité de ces bains. Leurs effets sont surtout salutaires pour les affections rhumatismales et pour les maladies de nerfs et de peau.

Restauration d'un canal antique. — On sait que les conseils provinciaux s'assemblent tous les ans pour délibérer sur les objets d'utilité générale. L'année dernière, le conseil provincial d'Aquila a pris une détermination pour rétablir le canal qui est connu sous le nom d'*Emissarium de l'empereur Claude*, et qui avait été construit pour empêcher l'accroissement du lac Fucin. Ce fut une des entreprises les plus utiles des Romains pour le bien commun de l'Italie; mais ce canal, construit d'après de faux principes, cessa d'être praticable du vivant même de Claude. L'importance de sa reconstruction est démontrée par les progrès du lac Fucin, qui a déjà envahi le sol de quelques communes : les frais s'élèveront à 150,000 ducats.

Découverte d'anciens manuscrits. — Le savant et infatigable M. Majo a trouvé dans la bibliothèque du Vatican, dont il est conservateur, plusieurs anciens ouvrages qu'on croyait perdus. Le plus important est un manuscrit des livres *de la République*, de Cicéron; il a trois cents feuillets, et la lecture en est facile. M. Majo promet de le publier sans délai.

Le deuxième code du Vatican (de Bobbio) contient quelques ouvrages d'anciens auteurs; M. Majo, qui en avait déjà trouvé la moitié dans la bibliothèque de Milan, peut maintenant le compléter. Il y a, dans ce code, une correspondance de Fronton avec l'empereur Marc-Aurèle, quelques discours de Cicéron, et des

complémens d'autres discours défectueux; un ouvrage de Symmaque, inconnu jusqu'à ce jour; enfin, des complémens d'autres écrits.

Statue de la Paix. — M. Comolli, sculpteur distingué, continue à donner de nouvelles preuves de son talent. Le gouvernement de l'ancien royaume d'Italie l'avait chargé d'exécuter une statue colossale de la *Paix*, pour éterniser la mémoire de celle de Campo-Formio. Ce beau monument qui était achevé, et qui avait coûté 80,000 fr., vient d'être élevé, par ordre supérieur, sur la place *Contarena* d'Udine. L'inauguration en a été faite, le 18 décembre 1819, au milieu des acclamations de tout le peuple.

GRÈCE.

Voyage philanthropique et religieux. — Extrait d'une lettre adressée à M. Laffon de Ladébat, par M. Robert Forster. — Le pénible voyage que mon ami W. Allen vient de faire dans le Levant, avec M. Étienne Grellet, de New-Yorck, né français, ministre de la *Société religieuse des ames*, n'a été entrepris que dans la vue de propager la religion et la vertu chez les nations qu'ils ont parcourues, et pour leur inspirer cette charité bienfaisante qui seule peut assurer le bonheur présent et le bonheur éternel de la grande famille humaine. Nos voyageurs ont visité les écoles, les hôpitaux, les prisons; et, comme vous pouvez bien le croire, un des grands objets des travaux de notre estimable ami Allen, a été d'encourager et d'étendre l'éducation universelle, d'après le système de l'enseignement mutuel. En Norwège, en Suède, aux extrémités de la Russie, à Constantinople même, il a eu fréquemment l'occasion de recommander ce grand objet d'intérêt public aux hommes les plus éclairés et les plus influens. Nos voyageurs représentent les contrées du Levant comme plongées dans l'ignorance et la superstition; cependant ils ont trouvé quelques hommes d'un caractère recommandable. A Smyrne, ils ont été bien reçus par le bey effendi. A Scio, on a formé une Société d'écoles élémentaires; le primat grec en a accepté la présidence; à Zante, on a pris des arrangemens semblables; et nous apprenons que le résident britannique à Corfou, M. Frédérick Adams, s'occupe d'y réaliser le même projet. On peut donc espérer que l'amélioration de l'éducation en Grèce, pourra devenir un moyen d'amélioration

politique; et que ce pays, autrefois si important, si éclairé, si libre, où l'Évangile fut prêché dès sa naissance, sortira enfin de la barbarie et de la servitude..

Le comité de la Société des écoles britanniques et étrangères continue de recevoir les rapports les plus intéressans et les plus encourageans sur les progrès de l'œuvre dont il s'occupe au dedans et au dehors. Notre secrétaire James *Millar* est allé dernièrement à Bruxelles, pour concourir à l'établissement d'une Société pour les écoles dans cette ville, et j'ai la satisfaction de vous informer que son voyage a été couronné d'un entier succès. Notre comité prend un bien vif intérêt aux succès des travaux du comité de Paris, et nous espérons que la nation française applaudira à ces heureux efforts.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Voyage scientifique. — M. le dr Henri Kuhl, de Hanau, naturaliste distingué, qui, pendant les premières années de ses études à Groningue, a obtenu la médaille d'or, proposée pour le meilleur traité sur une question d'histoire naturelle, est dans ce moment à Londres; il visitera ensuite les Musées de Paris. Le gouvernement des Pays-Bas l'a chargé de faire, l'automne prochain, un voyage scientifique aux Indes orientales. Son zèle infatigable et ses connaissances étendues promettent des résultats heureux d'une entreprise qui n'a pour but que d'étendre le domaine des sciences physiques.

Liége. — *Enseignement mutuel.* — Les fondateurs de l'association pour l'enseignement mutuel se sont réunis, le 13 janvier, et ont entendu le rapport des travaux annuels de leur commission et de la situation des écoles. Ils ont dû s'applaudir de leur noble bienfaisance, en acquérant la preuve des rapides progrès de la méthode qu'ils propagent; le nombre des élèves qui suivent les écoles, est de près de neuf cents, dans la seule province de Liége.

Nécrologie. — L'Institut royal des Pays-Bas vient de perdre deux de ses membres: M. G. S. *Roos*, courtier en tableaux, peintures et dessins, et propriétaire lui-même d'une des plus riches collections en ce genre; ainsi que M. *Vander Aaartt*, architecte renommé, directeur des travaux publics d'Amsterdam.

FRANCE.

Lorient. — *Bâtiment à vapeur.* — Le brick royal *le Voyageur*, le premier qui soit sorti du port de Lorient, et dont nous avions annoncé le départ (Tom. IV, pag. 400), est arrivé heureusement au Sénégal; il a fait la traversée en 16 jours.

Moselle. — *Agriculture.* — D'après un travail fait depuis peu, et qui paraît exact, l'étendue des terres incultes existant dans le département de la Moselle, est de 4032 hectares. La plus grande partie de ces terrains occupe le sommet de côteaux, autrefois couverts de bois. Des défrichemens imprudens, faits à une époque qui doit être très éloignée, les ont pour jamais frappés de stérilité : 1100 hectares environ seraient susceptibles d'être rendus à la culture ou de recevoir des plantations; mais, cette amélioration ne peut être opérée, tant qu'ils resteront la propriété des communes auxquelles ces friches appartiennent presque en totalité. Le seul moyen d'en tirer parti, serait de les vendre ou de les partager entre les habitans : l'intérêt particulier saurait bientôt les rendre productives.

Angers. — *Instruction primaire.* — *Dessin linéaire.* — Depuis quatre mois, le dessin linéaire fait partie des études, dans l'école d'enseignement mutuel, établie à Angers. On a déjà obtenu des succès rapides et très satisfaisans dans cette nouvelle branche d'instruction primaire, si utile aux différentes classes de la société, et surtout aux artisans.

Metz. — *Caisse d'épargnes.* — Une ordonnance du roi vient d'établir une caisse d'épargnes et de prévoyance, destinée à recevoir en dépôt les petites sommes qui lui seront confiées. Les réglemens sont à peu près les mêmes que ceux de la caisse d'épargnes de Paris, qui obtient déjà d'heureux résultats, pour la classe laborieuse et économe. — Nous donnerons quelques détails sur la belle et utile institution établie à Paris, qui a servi de modèle à celles de Metz, de Bordeaux, et de quelques autres villes, en France et dans l'étranger.

Lyon. — *Musée.* (*Extrait d'une lettre de M. Artaud, correspondant de l'Institut.*) — La belle mosaïque du jardin Macors, qui représente les jeux du cirque, vient d'être fixée sur le plancher de la salle des antiques du musée de Lyon. Ce déplacement, qui

offrait tant de difficultés, a été effectué sans accident par les soins d'un artiste estimable, M. Belloni. — Ce pavé précieux, exposé à être dégradé par les eaux pluviales, allait entièrement périr. M. Rambaud, maire de Lyon, avait conçu le projet de le faire transporter au musée. M. Belloni, consulté pour cette opération, assura qu'elle n'était pas impossible. Bientôt, le tableau, scié en plusieurs parties, dégagé de son vieux ciment, a été fixé sur des tablettes de marbre. Des parties inégales et écaillées ont été redressées et consolidées, des cubes mis à propos ont servi à dissimuler les jointures; tout le pavé a reçu le plus beau poli: en sorte que l'œil le plus exercé ne saurait distinguer maintenant les restaurations récentes du travail ancien. Le succès d'un ouvrage qui honore infiniment M. Belloni, la célébrité qu'il va donner au musée de cette ville, ont déterminé M. le maire à faire l'acquisition d'un autre pavé antique de vingt-deux pieds de longueur, dont le sujet principal est le combat de l'Amour et du dieu Pan. Cette mosaïque est placée dans la galerie des tableaux. On pourra, dans la suite, s'en procurer une autre, qui représente Méléagre et Atalante..... Si le procédé de M. Belloni eût été connu plutôt, les arts n'auraient pas à déplorer la perte de tant de mosaïques intéressantes qu'on voyait à Avenches, Autun, Valence, Die, Orange, Avignon, Toulouse, Narbonne, etc.

Avignon. — *Antiquités.* — Des mesures ont été prises par notre préfet pour faire restaurer la toiture de l'arc de triomphe d'Orange, et pour assurer la conservation de ce monument, reproduit par la gravure dans une foule d'ouvrages, et spécialement dans le recueil que M. le comte Alexandre de la Borde a publié sur *les Monumens de la France*, classés par ordre chronologique.

Strasbourg. — *Antiquités.* — M. Schweighæuser poursuit avec activité le travail dont il est chargé sur la recherche et la description des antiquités du département du Bas-Rhin. Déjà, ce savant a adressé plusieurs Mémoires sur ce sujet à la Société d'Agriculture de ce département.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Évreux. — La *Société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie* du département de l'Eure, propose pour sujet d'un prix consistant en une médaille d'or de 300 fr. qui sera décernée dans la séance

publique de 1820, la question suivante : « De déterminer la nature, le caractère, les causes, les différences et le traitement de l'hydropisie du thorax et de celle du péricarde. » Une médaille d'argent sera donnée à l'auteur qui aura le plus approché du prix. Les Mémoires, écrits en français, devront être parvenus, francs de port, à M. L. H. Delarue, pharmacien à Évreux, secrétaire de la Société, avant le 1er août 1820. — La Société décernera, dans la même séance, des médailles d'encouragement aux auteurs des meilleurs Mémoires sur *la topographie médicale du département de l'Eure, ou d'une portion quelconque de ce département*, qui lui seront parvenus dans le même délai.

PARIS.

Institut. — L'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* a nommé M. d'Hauterive à la place d'Académicien libre, vacante par le décès de M. Fauris de Saint-Vincent. M. d'Hauterive avait pour concurrent M. Boulard.

Société d'enseignement élémentaire. — Cette Société a tenu, le 3 février dernier, sa séance générale : plusieurs personnages de distinction ont honoré l'assemblée de leur présence, pour témoigner le haut degré d'intérêt qu'ils prennent à la propagation des lumières, qui se lie essentiellement à l'amélioration morale.

M. le duc de la Vauguyon occupait le fauteuil de président : ce vénérable vieillard a prononcé un discours relatif aux progrès des écoles d'enseignement mutuel. Un rapport de M. de Gérando, secrétaire-général, a fait connaître les progrès et les succès que le conseil d'administration a obtenus depuis la dernière assemblée générale.

M. Jomard a rendu compte de la situation des écoles de France : le nombre de ces établissemens est de 1300 au moins, y compris 167 écoles de régimens ; l'instruction est donnée à 150,000 enfans. Ces faits sont prouvés par trois forts volumes in-folio, qui comprennent les états de toutes ces écoles, et qu'on met sous les yeux de la Société.

M. Jomard expose ensuite les progrès de l'enseignement mutuel dans les pays étrangers (*voyez* ci-dessus, dans la section des *mémoires et notices*, page 250 et suiv., l'extrait du rapport de M. Jomard sur les écoles étrangères).

Des remercîmens sont votés par l'assemblée aux Sociétés des écoles britanniques, de Florence, d'Amsterdam, de Liége, de Saint-Pétersbourg et de Versailles, etc., à M. de Rosnovano, aga de Moldavie, et à M. Cléobulos, de Philippopolis, qui a traduit en langue grecque les tableaux de lecture (*voyez* ci-dessus, T. IV, page 442), au respectable M. W. Allen, qui vient de parcourir une partie de l'Europe dans des vues religieuses et philanthropiques (voyez ci-dessus, p. 387); enfin, à LL. EExc. le comte Decazes, ministre de l'intérieur, et le maréchal Gouvion Saint-Cyr, ancien ministre de la guerre.

Dans un discours très précis, M. Bally fait connaître l'état favorable où se trouve à Paris l'enseignement primaire. M. le comte Chabrol, préfet du département de la Seine, donne à cette branche intéressante de son administration des soins attentifs auxquels ces succès sont principalement dus.

M. Coutelle, au nom du comité des fonds, rend compte de la situation financière de la Société.

M. Francœur, l'un des secrétaires, fait sentir toute l'utilité du dessin linéaire pour le progrès des arts et de l'industrie française; il expose dans un rapport l'état et les progrès de ce nouveau genre d'enseignement, tant à Paris que dans les départemens, et particulièrement à Libourne, dans l'école fondée par le ministre de l'intérieur, et dans celle qu'a établie à Liancourt M. le duc de la Rochefoucauld, l'un des présidens honoraires de la Société. Le dessin linéaire est adopté maintenant dans un grand nombre d'écoles primaires, et même dans les écoles vétérinaires de Lyon et d'Alfort.

M. le président fait enfin la distribution des médailles d'or, d'argent et de bronze, qui ont été décernées dans la dernière séance générale.

L'assemblée a applaudi au zèle des membres du conseil d'administration qui consacrent gratuitement leurs soins et leurs travaux à la propagation de l'enseignement des classes laborieuses du peuple, persuadés que c'est dans les lumières qu'acquiert l'homme industrieux, qu'il trouve le goût du travail dont il vit, l'amour du bien et de la morale qui le rendent soumis aux lois, et la haine de l'oisiveté qui entraîne sa ruine et sa dépravation.

Société des méthodes. — Nous avons pris l'engagement de faire

connaître les travaux dont s'occupe cette Société, fondée à Paris depuis le mois de mai 1819; elle cherche, ainsi que nous l'avons dit (T. II, p. 185, et ci-dessus, p. 210), les meilleurs moyens de transmettre les connaissances utiles, et de débarrasser l'enseignement des sciences et des arts des entraves qui nuisent à ses progrès.

Pour atteindre ce but, elle a formé, dans son sein, des comités dont chacun a un objet spécial que son titre fait suffisamment connaître : *éducation physique; morale; langues; sciences historiques; droit et économie politique; sciences mathématiques; sciences physiques; arts libéraux.*

L'énoncé des principaux objets dont cette Société s'est occupée, pendant les huit premiers mois de son existence, donnera une idée suffisante de l'importance de ses travaux et de la confiance qu'elle a inspirée dès sa naissance. Par la suite, nous donnerons l'analyse des Mémoires qui, soumis à des rapports dans les séances, paraîtront de nature à intéresser nos lecteurs.

Mai 1819.—Madame *Celliez* adresse un aperçu sur la grammaire distribuée en tableaux, dans lesquels elle présente d'une manière synoptique l'analyse et la synthèse de cette science.

M. *Morel* fait un rapport sur la méthode de M. *Currie*, relative à l'enseignement de la musique. Il pense que les procédés de cet auteur offrent des avantages sensibles, mais qu'ils ont besoin d'être mûris et perfectionnés.

M. Champollion-Figeac, au nom de M. Lasalette, ancien maréchal-de-camp, en résidence à Grenoble, fait hommage de trois ouvrages, dont le principal porte pour titre: *Sténographie musicale, ou manière abrégée d'écrire la musique, à l'usage des compositeurs et des imprimeurs* (1). M. *Lebœuf* entretient la Société d'une brochure de M. *Bally*, *sur l'enseignement mutuel appliqué aux langues anciennes.*

Juin.— Le secrétaire parle avec éloge des *tableaux de syntaxe latine* composés par M. *Ordinaire*, recteur de l'Académie de *Besan-*

(1) Nous avons reçu du même auteur, pour la *Rev. Encycl.*, un Mémoire sur l'*art musical des anciens*, que l'abondance des matières nous a empêchés d'insérer jusqu'ici, mais que nous avons l'intention de publier, aussitôt qu'il sera possible.

çon. On a aussi entendu, avec le plus grand intérêt, des considérations générales lues par M. *de Gérando* sur son *Traité des méthodes*, dont il a fait commencer l'impression.

Juillet. — Au nom du comité de mathématiques, on présente quelques observations sur un manuscrit de M. *Boniface*, intitulé: *Cours de calcul de tête, d'après la méthode de Pestalozzi.*

M. *Jullien* fait connaître un manuscrit anonyme, ayant pour titre : *Conseils à une mère, institutrice de sa fille.* Enfin, le comité des langues soumet des observations critiques sur un tableau de M. *Galibert*, où l'auteur a réuni les *désinences des mots variables de la langue latine.*

Septembre.—M. *Jomard* adresse huit volumes du *Cours de langue française et de langue latine*, par M. *Maugard.*

M. *Lafond-Ladebat* entretient l'assemblée d'une machine ingénieuse qu'on doit aux méditations de M. *Ancelin.* Cette machine, composée de pièces en carton, qui se placent et se déplacent à volonté, paraît devoir être utile à l'enseignement de l'anatomie et aux progrès de l'instruction. Un rapport circonstancié sur cette invention sera fait par M. *Bally*, et analysé dans la *Revue.* M. *Jullien* offre, au nom de M. *Boniface*, les trois premiers cahiers du *Cours élémentaire de dessin.*

Octobre.— M. *Soulacroix*, de Marseille, écrit que, dans le collége de cette ville, l'enseignement mutuel est, depuis plus d'une année, appliqué à l'enseignement du latin. M. *de Lasteyrie* donne lecture d'un Mémoire sur la méthode naturelle d'enseignement des langues. Ce Mémoire, plein de vues excellentes, fixe l'attention de la Société.

Novembre.— M. *Llorente* fait connaître les procédés qu'on emploie en Espagne pour l'enseignement de la langue latine, et qui présentent quelques points d'analogie avec l'enseignement mutuel. M. *Amoros* lit un Mémoire sur les moyens d'introduire la *gymnastique* dans le système d'éducation en France, et rend compte des essais qu'il a déjà faits en ce genre, à Madrid et à Paris.

Décembre. — La Société propose un prix de 600 fr. à celui qui donnera la meilleure méthode pour l'enseignement d'une des connaissances dont elle s'occupe, et que font connaître la division et la désignation de ses comités. Victor Bally.

Société pour l'amélioration des prisons. — Le conseil d'administration des prisons vient d'arrêter qu'il sera établi une prison-modèle, destinée à devenir une sorte d'hospice moral pour ramener peu à peu aux habitudes et aux vertus sociales les malheureux que l'influence des mauvais exemples ou l'excès de la misère ont pu porter au crime. Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution : il a nommé, pour lui présenter le plan à suivre, une commission présidée par M. le lieutenant-général du génie, Haxo.

Inventions. — *Chirurgie.* — *Lit lucinaire.* — M. le docteur Rouget, de l'Aude, a obtenu un brevet d'invention, pour un mécanisme ingénieux, nommé *lit lucinaire.* Ce nom suffit pour indiquer à quelle importante opération il est particulièrement destiné; mais il peut servir aussi aux blessés, et aux malades qui ont besoin d'un long repos. La commission, nommée par la Société de Médecine pratique de Paris, a fait, sur cette invention, un rapport très favorable, et a conclu, en formant le vœu que le *lit lucinaire* fût adopté dans les hospices d'accouchement et dans les comités de bienfaisance. M. Rouget demeure r. de la Vrillière, n° 14.

Conservation des grains et farines. — MM. Labbé, Yvart et Sageret ont fait à la *Société d'agriculture du département de la Seine*, un rapport favorable sur le procédé trouvé par un naturaliste, M. Chenest, pour détruire les insectes qui dévorent les blés et les farines. On prétend que ces insectes enlèvent annuellement à la consommation un sixième des récoltes et des emmagasinemens de blés et de farines. Le procédé de M. Chenest paraît être plus efficace que ceux dont on a jusqu'à présent fait usage. Les propriétaires et les cultivateurs qui voudraient profiter de cette découverte, doivent s'adresser à la *Conservation des grains et farines, et assainissement des granges, fermes, etc.*, cour des Petites-Écuries, n° 2.

Arts industriels. — *Déchets de cuirs.* — Jusqu'à présent, les déchets de cuirs, et particulièrement de cuirs tannés, ont été perdus pour le fabricant et pour le consommateur; M. Dufort, bottier, rue J.-J. Rousseau, n° 18, a trouvé le moyen de donner de la valeur à ces déchets. Il les unit avec un tel art, que les peaux ainsi fabriquées offrent à l'œil le plus exercé l'apparence de peaux d'une seule pièce; il en forme aussi des pâtes auxquelles il donne une grande solidité et toutes les formes désirables; enfin, il est

parvenu à en obtenir des fils plus ou moins fins, propres à fabriquer des tissus variés. L'immense quantité de déchets qui proviennent de la consommation des cuirs, donne beaucoup d'importance à cette découverte.

Établissemens d'utilité publique. — *Cours d'éducation physique et gymnastique*, dirigé par M. Amoros, dans l'institution de M. Villodon, rue Chantereine, n° 42.

La gymnastique est l'art de régler les exercices physiques, de manière à les faire servir au développement du corps, à l'entretien, à l'accroissement des forces et à la conservation de la santé. Déjà l'Allemagne et la Suisse ont établi, à l'exemple des anciens, plusieurs gymnases, au moyen desquels la jeunesse peut associer utilement les exercices du corps aux travaux de l'esprit.

Il manquait à la France un établissement de cette nature, lorsque M. Amoros, ancien colonel, conseiller du roi Charles IV, et directeur de l'Institut militaire pestalozzien de Madrid, est venu ouvrir à Paris un cours d'éducation physique et gymnastique, divisé en leçons théoriques et pratiques. Ce cours, qui avait lieu précédemment dans l'institution de M. Durdan, rue d'Orléans, n° 9, près le Jardin du Roi, se continue maintenant dans les salons et les jardins de l'institution de M. Villodon, tous les dimanches et les jeudis, depuis dix heures jusqu'à midi. Le prix de la souscription est de 120 fr. pour une année, et de 60 fr. pour six mois.

Sans doute qu'en France, et principalement à Paris, où l'on s'empresse d'adopter toute espèce de perfectionnement, on ne manquera pas d'apprécier les avantages d'une pareille institution, dont les talens du directeur et le suffrage d'une foule de personnes éclairées doivent garantir le succès.

On souscrit à Paris, chez M. Amoros, quai de Gèvres, n° 10, et à l'institution même de M. Villodon.

Publications nouvelles. — *Théâtre complet des Latins, traduit avec le texte en regard, accompagné de notes philologiques et archéologiques*; par J.-B. Levée, ancien professeur de rhétorique, traducteur des Œuvres de Cicéron; et par feu l'abbé Lemonnier; augmenté de dissertations, examens des pièces, par MM. Amaury Duval et Alexandre Duval, de l'Académie française.

La faveur que le public continue d'accorder au Théâtre des Grecs, dont M. Raoul Rochette, membre de l'Institut, prépare en ce moment une nouvelle édition, semblait devoir encourager

les auteurs versés dans la littérature classique à entreprendre une traduction du Théâtre complet des Latins, qui est un supplément nécessaire à celui des Grecs. MM. Amaury Duval et Alexandre Duval ont, les premiers, songé à remplir cette lacune, en réunissant dans un même corps d'ouvrage tous les auteurs dramatiques de l'ancienne Rome, dont les œuvres sont parvenues jusqu'à nous. Sur leur invitation, M. Levée, déjà connu par plusieurs traductions estimées, et qui avait annoncé la publication prochaine d'une nouvelle traduction des comédies de Plaute, a consenti à la différer pour ne la faire paraître qu'avec la Collection des Auteurs dramatiques latins, dont MM. Duval lui avaient communiqué l'idée, et pour laquelle ils avaient déjà préparé des observations archéologiques, des notes, des dissertations sur l'art dramatique, chez les anciens et chez les modernes, ainsi que des recherches sur les imitations des pièces anciennes par les auteurs de différens siècles.

Cette collection sera complétée par les fragmens de Plaute, récemment découverts par l'abbé Angelo Majo, ainsi que par ceux d'Ennius et de Pacuvius, accompagnés d'une nouvelle traduction. Celle de Plaute, par l'abbé Lemonier, est la seule qui ait été conservée dans cette collection. La traduction de Sénèque, par Coupé, quoique citée avec éloge, laissait trop à désirer; elle a été entièrement refaite par M. Levée.

La collection entière sera de 14 volumes, dont les deux premiers paraîtront incessamment. Prix, pour les souscripteurs, 6 fr. 50 cent.; et pour les non-souscripteurs, 7 fr. 50 cent. On souscrit à Paris, au dépôt bibliographique, rue de Choiseul, n° 3; et chez Treuttel et Würtz, Rey et Gravier.

Paris et ses alentours, à plus de trente lieues; ouvrage national, avec gravures; présenté et dédié au Roi, par M. F. Damame-Démartrais, auteur des vues, usages et coutumes de la Russie. — N'est-il pas surprenant que nos artistes ne se soient, jusqu'à présent, occupés qu'à rassembler de nombreuses collections de vues prises dans toutes les parties du monde, et que la France ne possède pas un seul ouvrage pittoresque sur Paris et ses alentours, dont on connaît à peine quelques points de vue? Enfin, cette lacune que les amis des arts signalaient à regret, est sur le point d'être remplie par les soins de l'artiste dont nous annonçons le travail. Il a commencé, depuis quatre ans, la nombreuse

collection des dessins qui doivent former son ouvrage, destiné à comprendre au moins 60 planches. Chaque livraison sera composée de 5 estampes, qui seront accompagnées d'un texte explicatif, imprimé par les soins de Firmin Didot. Le prix de chacun sera de 100 francs, avec planches coloriées, et seulement 50 fr. pour celles imprimées en noir. On souscrit, à Paris, chez l'auteur, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 58.

Lettres inédites de Voltaire. — M. Renouard, libraire, a acheté, à la vente des livres de feu M. Courtois, quarante lettres authographes et inédites de Voltaire à mademoiselle Quinault; elles enrichiront la belle édition qu'il publie des OEuvres du philosophe de Ferney.

Théatres.— *Académie royale de Musique.*—*Olympie.*—L'Académie royale de Musique n'avait, peut-être, jamais fait moins d'efforts que cette année pour attirer le public; la remise de *Tarare* et l'opéra d'*Olympie* sont les seuls ouvrages qu'elle a offerts à la curiosité. Cette espèce de langueur tient à des causes qu'il est inutile de faire connaître. On annonce, comme devant être représentés en 1820, un ballet en trois actes, intitulé *Clary;* un opéra en 4 actes, intitulé la *Lampe merveilleuse*, paroles de M. Étienne, musique de feu Nicolo; un ballet en trois actes, intitulé *Aline, reine de Golconde;* un opéra en trois actes, intitulé *Olinde et Sophronie.* Si ces ouvrages sont mis en scène, l'Académie royale de Musique n'aura pas perdu son tems; car il ne faut pas croire que ce grand établissement qui, pour la représentation d'un ouvrage, est obligé de réunir le chant, la danse, les décorations, les costumes, etc., puisse, dans l'espace d'un mois, donner un ouvrage nouveau. La réunion de ces arts exige du tems et des soins; et comme il est nécessaire que tout soit digne de ce théâtre, il faut aussi que tout soit préparé avec ordre, et que les divers mouvemens de cette grande machine soient combinés et exécutés avec précision.

Les artistes qui composent ce théâtre présentent, dans chaque partie, des chances de succès; si le chant est moins riche que la danse, c'est qu'il est plus facile de trouver des individus qui possèdent un talent mécanique, que de trouver de belles voix. L'enseignement musical n'étant point assez répandu en France, on est obligé d'attendre du hasard ce qu'on obtient facilement dans la danse par le travail: aussi a-t-on vu la danse se recruter souvent de talens distingués, quand, depuis madame St.-Huberti,

on ne peut compter que madame Branchu. Si l'art de la peinture des décorations a fait de grands progrès en France, il faut les attribuer à l'Académie royale de Musique ; c'est dans son sein, c'est à l'école de M. Degotti que se sont formés les artistes qui travaillent pour une grande partie des théâtres de la capitale.

L'opéra d'*Olympie*, promis depuis si long-tems, et qui avait coûté tant de frais à monter, n'a pas entièrement répondu à l'attente du public, et à la réputation de son auteur, M. Spontini. On a rendu justice à quelques belles parties, mais l'ensemble a médiocrement satisfait. M. Spontini a retiré son ouvrage, après quelques représentations, pour y faire des changemens et pour l'abréger. Les paroles sont de MM. Briffaut et Dieulafoy.

Théâtre royal Italien. — Madame Catalani ayant quitté la direction du Théâtre royal Italien, elle fut confiée aux administrateurs de l'Académie royale de Musique. Une nouvelle troupe fut organisée. Les sujets nouveaux, parmi lesquels on compte MM. Pellegrini, Barilli, Garcia, Bordogni, mesdames Mainvielle-Fodor et Ronzi de Begnis, donnèrent, pour le succès de cette entreprise, les plus grandes espérances. M. Paer fut nommé chef du personnel, chargé de la musique et de la mise en scène des ouvrages. On dut croire alors que la troupe Italienne, qui avait brillé d'un si bel éclat, lors de sa formation, sous le titre de *Théâtre de Monsieur*, verrait renaître de si beaux jours. Les amateurs ne furent point trompés dans leur attente.

L'ouverture de ce Théâtre eut lieu à la salle Louvois, le 20 mars 1819. Les ouvrages nouveaux se succédèrent avec rapidité. Treize furent montés pendant neuf mois ; savoir : *I Fuorisciti*, *la Pastorella nobile*, *le Lagrime d'una Vedova*, *il Pretendente burlato*, *l'Inganno fortunato*, *la Capricciosa corretta*, *il Matrimonio secreto*, *l'Agnese*, *la Donna di genio volubile*, *le Nozze di Figaro*, *il Barbiere di Seviglia*, de Rossini, *il Barbiere di Seviglia*, de Paësiello, *le Cantatrici villane*. La variété de ce répertoire fit connaître la variété des talens qui composaient la troupe du Théâtre Italien, soit en chanteurs, soit en acteurs ; et si l'ensemble fut généralement satisfaisant, Barilli, Pellegrini, Garcia ; mesdames Mainvielle-Fodor et Ronzi de Begnis, firent preuve d'un talent de comédien, qui rappellera aux amateurs les Rafanelli, les Mandini, etc. Ces premiers succès sont le germe de ceux que cette troupe obtiendra, cette année, et des nouvelles jouissances qu'elle procurera aux

amateurs de la musique Italienne. On se propose de monter plusieurs ouvrages, tels que *la Casa da vendere*, *il Fazzoletto*, *la Gaza ladra*, *l'Elisabetta*, etc. La France n'aura plus à envier aux étrangers ce genre de spectacle. Si l'Allemagne, la Russie, l'Angleterre ont, pour ainsi dire, acclimaté le Théâtre Italien, ce ne sera qu'en France qu'il aura pris un essor inconnu jusqu'alors dans les cours étrangères. Réunion de talens, choix d'ouvrages, tout est fait avec goût et discernement; et, si la munificence du gouvernement permet que ce Théâtre reçoive encore un nouveau lustre, ce ne sera plus à Naples, à Milan, à Venise, à Turin, qu'il faudra entendre la musique Italienne; il suffira de venir à Paris.

N. B. Il a été joué à Paris, dans le cours de l'année dernière, *cent quatorze pièces nouvelles*: l'*Académie royale de Musique* a donné deux opéras et trois ballets; la *Comédie Française*, sept comédies; *Feydeau*, onze opéra-comiques; *Favart*, vingt-deux comédies; le *Vaudeville*, vingt-deux comédies, faits historiques, vaudevilles, anecdotes, pièces épisodiques, parodies, revues, etc.. etc.; les *Variétés*, vingt-cinq pièces de divers caractères; le *Théâtre de la Porte St.-Martin*, treize mélodrames, comédies ou vaudevilles; la *Gaîté*, quatorze; l'*Ambigu*, dix; le *Cirque-Olympique*, fermé une bonne partie de l'année, cinq pantomimes.

Nécrologie. — *Charles-Ferdinand d'Artois*, *Duc de Berry*, mort à Paris, le 14 février 1820, âgé de quarante-deux ans et vingt jours, victime d'un attentat commis la veille sur sa personne. — Quoique ce Recueil, entierement consacré à l'histoire littéraire et aux progrès de l'esprit humain, soit étranger, par sa nature et par son but, aux événemens et aux questions politiques du moment, et quoique les auteurs de la Revue soient plus que jamais déterminés à ne point sortir, sous ce rapport, du cadre ni du plan, déjà très étendus, qu'ils ont adoptés; quoique l'auguste victime qu'un affreux assassinat vient d'enlever à la famille royale et à la France, n'ait point appartenu à la classe des hommes qui sont exclusivement compris dans nos *Tablettes Nécrologiques* comme ayant cultivé les lettres, les sciences ou les arts, deux motifs nous commandent aujourd'hui une exception à la règle que nous avons constamment suivie.

Si le Prince, dont nous déplorons la mort prématurée, ne cultivait point lui-même d'une manière spéciale les arts ni les

sciences, il aimait du moins à les encourager; plusieurs de nos artistes les plus distingués, quelques-unes de nos *Sociétés d'amis des arts* avaient trouvé en lui un généreux protecteur: nous payons à sa mémoire le tribut de leur reconnaissance. — Il a succombé sous un crime dont quelques écrivains malveillans ou prévenus ont voulu rendre responsables, aux yeux de la nation et de l'Europe, les doctrines de la philosophie et de la liberté. Mais, ces doctrines, qui, comprises dans leur véritable sens, sont communes à tous les esprits éclairés, à tous les cœurs généreux, repoussent et condamnent le crime, sous quelque forme qu'il se produise, de quelque nom imposant qu'il veuille se couvrir. La religion ni la liberté ne furent jamais complices des forfaits commis en leur nom, ou de ceux qui leur furent imputés par un système de calomnie dirigé contre elles. Nous devons donc unir notre faible voix à celle de tous les amis de la liberté publique, et aux accens d'indignation et de deuil, qui ont déjà retenti sur tous les points de la France.

Des regrets stériles et impuissans ne suffisent point à notre sincère douleur. Nous aimons à pouvoir nous élever d'un fait particulier, quelque déplorable qu'il soit, à des considérations d'utilité générale. Nous annoncerons donc ici que deux des principaux rédacteurs de la *Revue Encyclopédique* nous autorisent à proposer un PRIX, *consistant en une médaille d'or de la valeur de* 300 fr., à l'auteur du meilleur discours, en prose ou en vers, sur ce sujet: *L'union intime de la liberté et de la morale publique*. « Sans liberté, l'énergie morale et la vertu sont comme étouffées et rendues impossibles; sans une morale austère qui apprend à l'homme à surmonter le vice et les penchans criminels, la liberté individuelle et publique ne peut exister. L'homme, esclave de ses propres passions, subit le joug d'un maître. » — Dans ce discours, où doit être fortement exprimée l'horreur du crime et de toute espèce de fanatisme religieux, politique ou militaire, la nation française, la philosophie et la liberté seront vengées des atroces calomnies qui n'ont cessé, depuis trente années, d'être déversées sur elles par leurs implacables ennemis.

Les ouvrages destinés au concours devront être adressés, *franc de port*, avant le 1er janvier 1821, au BUREAU DE RÉDACTION *de la Revue Encycl.*, *rue d'Enfer-Saint-Michel*, n° 18, où il en sera

fourni un récépissé. Le nom de l'auteur de chaque discours qui aura été envoyé, sera joint à l'envoi, dans un billet séparé et cacheté. Le prix sera décerné, le 14 février 1821, d'après le jugement d'une commission de trois hommes de lettres, dont deux membres de l'Académie française et collaborateurs de ce recueil.

M. A. J.

— *Debure.* — Le doyen de la capitale, le patriarche de la bibliographie, M. Guillaume Debure, né à Paris le 10 mai 1734, vient de s'éteindre à quatre-vingt-six ans. Cousin de Guillaume Debure, auteur de la *Bibliographie instructive*, il s'est acquis, comme son parent, des droits à la reconnaissance des bibliophiles, par un grand nombre de catalogues très bien faits. Nous citerons : 1° *Le Catalogue des livres rares et précieux du duc de la Vallière*, première partie; 3 vol. in-8°; Paris, 1783; 2° *le Catalogue des livres rares et précieux de M**** (Camus de Limare); in-8°; Paris, 1786. M. Debure fut, pendant quarante ans, libraire de la bibliothèque du roi. Il avait été, sous l'Assemblée constituante, membre de la commission des monumens. Il fut pendant long-tems poursuivi par la haine de l'irascible abbé Rive, bibliothécaire du duc de la Vallière; mais cette haine ne put nuire à la réputation Européenne qu'il s'était acquise dans la librairie. Il en fut d'ailleurs bien dédommagé par l'amitié des savans illustres, tels que Larcher, Sainte-Croix, la Porte-du-Theil. M. Debure laisse deux fils, depuis long-tems émules de ses utiles travaux, et libraires de la bibliothèque du roi.

— *Sobry.* — L'administration de la police de Paris vient de perdre un de ses plus estimables membres dans la personne de Jean-François Sobry, l'un des commissaires du dixième arrondissement, et doyen de ses confrères. Quarante ans de service, dans diverses administrations, avaient signalé en lui l'homme juste et probe, le citoyen éclairé. Il était membre de plusieurs Sociétés littéraires. Il a publié divers ouvrages utiles, entre autres, des *Notions élémentaires sur les arts*.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

RECHERCHES

SUR LES POISSONS TOXICOPHORES DES INDES OCCIDENTALES;

Mémoire lu à l'Académie des Sciences de l'Institut de France, les 26 *juillet et* 23 *août* 1819, *par le chef d'escadron d'état-major* MOREAU DE JONNÈS (1).

CE Mémoire a pour objet :

1°. De déterminer zoologiquement les espèces de poissons et de crustacés des Indes occidentales, qui servent journellement à la subsistance des habitans

(1) Ce qui nous a déterminés à insérer ici l'extrait de ce Mémoire, c'est qu'il n'intéresse pas seulement les savans de profession ; il s'adresse à toutes les classes de la société, et principalement aux voyageurs et aux marins, qui y trouveront des notions positives sur les poissons vénéneux, sur les empoisonnemens auxquels on est exposé, faute de savoir reconnaître ces poissons, et sur les moyens de remédier à ces empoisonnemens. M. A. J.

de ces contrées, et dont les qualités alimentaires sont parfois changées en propriétés éminemment vénéneuses.

2°. De prévenir, autant que possible, les empoisonnemens que produisent ces espèces, en les indiquant aux navigateurs et aux troupes, qui généralement en ignorent les effets dangereux.

3°. De déterminer les symptômes pathologiques de ces empoisonnemens, afin qu'on en reconnaisse la cause, et qu'on puisse en combattre les suites funestes.

4°. De fixer l'attention des voyageurs et des médecins sur les circonstances de ces empoisonnemens, dont l'examen peut conduire à remplacer des remèdes empiriques et incertains par un traitement rationnel.

5°. Enfin, de détruire par les épreuves de l'expérience et du raisonnement, une série d'opinions conjecturales et erronées, considérées comme fondées sur des faits irréfragables, quoiqu'elles ne soient que des traditions caraïbes, transmises aux premiers colons par les aborigènes des Antilles, et propagées par les voyageurs, non-seulement aux Indes occidentales, mais encore en Europe.

Les symptômes de l'empoisonnement causé par les poissons et les crustacés toxicophores sont :

1°. Des douleurs d'estomac et d'entrailles, d'abord faibles et intermittentes, puis progressives, continues, violentes et même atroces ;

2°. Des nausées suivies de vomissemens répétés ;

3°. Des éblouissemens et des vertiges;

4°. Un état spasmodique, et même convulsif;

5°. Dans la plupart des individus empoisonnés, une phlegmasie cutanée, du genre de l'éruption miliaire, accompagnée d'un sentiment de douleur brûlante, et suivie de desquamation de l'épiderme et de dépilation;

6°. Un abattement ou plutôt une adynamie, qui succède aux épreintes gastriques, et présente la crise finale de la maladie, comme une sorte de coma.

7°. Enfin, la mort, ou un rétablissement gradatif, lent, et souvent accompagné de douleurs partielles et persistentes, de mouvemens automatiques, de tremblemens, et même, dit-on, d'hémiplégie et de paraplégie.

Ces symptômes varient selon la constitution des individus, et la quantité d'alimens vénéneux qu'ils ont pris.

Les poissons des Indes occidentales, qui sont parfois toxicophores, sont les espèces suivantes :

Le poisson armé, *diodon orbicularis*; la lune, *tetrodon mola*; la vieille, *balistes vetula*; la petite vieille, *B. monoceros*; le tassart, *clupea thrissa*; la grande orphie, *esox brasiliensis*; la petite orphie; *E. marginata*; le congre, *murena conger*; le perroquet, *sparus psittacus*; le capitaine, *S. erythrinus*; la becune, *sphyræna becuna*; le thon, *scomber thynnus*; la carangue, *S. carangus*.

Les crustacés toxicophores sont :

Le tourtouroux, *cancer ruricola L.*; le soldat, *C. bernhardus.*

Il résulte des faits et expériences déduits dans ce Mémoire, qu'il n'y a aucune espèce de fondement à attribuer, comme on le fait depuis trois siècles, les effets dangereux des espèces susnommées, soit à leur séjour dans les fonds de mer traversés par des filons de mines de cuivre, soit aux méduses, aux polypes, et généralement aux mollusques, dont on prétend qu'elles se nourrissent, soit enfin aux drupes du mancenilier (*Hippomane mancanilla L.*), qui leur servent, dit-on, d'aliment, et dont elles contractent les propriétés vénéneuses.

Puisque les effets produits sur l'économie animale, par les poissons toxicophores, ne sont point dans la dépendance immédiate de leur nourriture, ni de leur séjour, il y a lieu de conjecturer qu'ils proviennent d'un état pathologique, d'où résulte, comme dans les mammifères, une altération morbide, une transformation de substance animale, ou bien l'exaltation de quelque principe préexistant. On n'a point de données assez positives pour déterminer si cet état pathologique constitue une maladie *sui generis*, ou s'il n'est autre chose que cette propriété nuisible, que prennent quelquefois les poissons d'Europe, et qui acquiert un plus haut degré de malignité par l'action du climat de la zône torride. Les effets délétères des poissons de l'Atlantique équatoriale ne sont peut-être que le maximum de ceux seulement nuisibles que produit, sur les bords de la

Méditerranée, l'habitude de l'ichthyophagie. Il est du moins remarquable que les uns et les autres ont un caractère commun très prononcé, celui d'agir spécialement sur la peau, et d'y faire naître des affections analogues.

NOTICE

SUR LE COMMERCE DES ANCIENS ET DES MODERNES;

Par M. Bail, *ancien Inspecteur aux revues, membre de la Société royale des Antiquaires de France.*

PREMIÈRE PARTIE.

Parmi les écrivains qui ont donné quelque idée de la civilisation dans l'empire romain, aucun, ce me semble, n'a développé d'une manière satisfaisante la partie la plus essentielle, celle des différentes variations du commerce de cet empire. J'ai regretté cette lacune, à l'aspect des richesses nationales qui ont décoré dernièrement le palais du Louvre. Je me suis trouvé, pour ainsi dire, entraîné à chercher des termes de comparaison entre les merveilleux développemens de notre industrie commerciale et celle des anciens; à en marquer les causes, l'esprit, l'influence; à mettre enfin en parallèle deux peuples qui ont laissé partout des monumens de gloire et de conquête.

PREMIÈRE ÉPOQUE. — *Rome, Carthage.*

Origine du commerce. — Ses progrès jusqu'à la chute de la République.

Il en est des peuples, comme des familles; il y a

toujours de l'obscurité dans leurs commencemens. Quelle que soit l'origine des Romains, elle a quelque chose de remarquable : Une poignée de brigands sauvages fait un pacte, se donne des lois, les observe, entreprend des conquêtes, et fonde un empire destiné à gouverner l'univers. Si ce peuple fut modeste et laborieux, il faut convenir qu'il eut une suite non interrompue d'hommes d'État et de capitaines, tels qu'il est difficile d'en trouver dans les annales des autres nations : ce phénomène explique jusqu'à un certain point les causes de sa prospérité.

Ce ne fut point au commerce que Rome dut ses premiers accroissemens et le succès de ses armes. Soldat et laboureur tour à tour, le citoyen, comme tous les barbares, regardait le trafic avec dédain ; il se contentait de le faire exercer par des esclaves ou des affranchis : de même, les Francs, à leur entrée dans les Gaules, abandonnèrent le commerce aux serfs ; de même, les Polonais le font encore exercer aujourd'hui par les Juifs.

Mais bientôt, l'agriculture, source première de toute population, de toute richesse, oblige les Romains, par son accroissement, à imiter les peuples voisins. Déjà les Carthaginois exploitaient la Sicile et la Sardaigne ; cependant ils aspiraient moins à conquérir des terres qu'à dominer sur les mers. Leur situation leur donnait un grand avantage sur les cités de l'Italie. Rome en particulier, n'ayant point encore de vaisseaux, ne pouvait se livrer au commerce qu'en empruntant ceux des insulaires ; elle avait recours

aux Argiliens, qu'on nommait *Cœrites*. C'est ainsi qu'elle exporte ses premiers produits dans les îles de la Grèce, et qu'elle importe les marchandises dont elle a besoin. Le froment était alors une denrée de luxe; on n'en connaissait point l'usage dans plusieurs contrées du globe; ce fut l'exportation des grains qui constitua d'abord le commerce des Romains (1).

Jusqu'à l'époque de la première guerre punique, ils n'avaient pu porter leur attention sur la marine; car, jusques-là, les ennemis qu'ils avaient eus à combattre ne leur avaient pas permis d'y songer.

Cette guerre fut le véritable fondement de leur puissance navale. Les aigles paraissent pour la première fois devant Carthage; elle frémit; l'univers s'étonne; le commerce des Romains prend un nouvel essor, et la grande question si un pays agricole est plus riche qu'un pays purement commerçant, fut décidée.

Qu'il soit permis de donner ici une idée de cette Carthage si long-tems rivale du Capitole, et dont la ruine marqua le terme de la prospérité de ses vainqueurs. Peu de villes furent plus heureusement situées pour un peuple commerçant. Géographiquement, elle était au centre du monde alors connu; elle réunissait à une contrée fertile un port vaste, sûr, commode; une population industrieuse, expérimentée dans la navigation, avide de richesses, au-

(1) On sait que les Éthiopiens se moquèrent des Égyptiens, parce que ceux-ci mangeaient du pain.

dacieuse, fière, indomptable. Carthage avait fondé plusieurs colonies, avant que Rome eût une seule barque : au moindre signal, elle mettait sur pied des flottes, des armées, ramas de soldats mercenaires, il est vrai, mais cependant invincibles sous d'illustres capitaines. Ses citoyens plongés dans un luxe asiatique, et détestés des nations par leur avidité mercantile, ne regardaient leurs émules que comme des esclaves faits pour fléchir sous le poids de leur domination et de leur tyrannie (1).

La puissance de Carthage fut cause de sa perte. Elle avait méprisé d'abord les Romains; elle connut bientôt quelle est la force d'un peuple agricole, tempérant, laborieux, dont les revers semblaient ranimer le courage, et qui osait vendre les terres où ses ennemis campaient.

Les événemens ont prouvé que Carthage était aussi nécessaire à l'existence de Rome, que Rome à celle de Carthage. Dès que l'une eut vaincu, en opposant la frugalité au luxe et à la corruption, dès qu'elle eut étendu son commerce par les alliances et les traités, dès qu'enfin ce commerce cessa d'avoir pour objet la vente et l'échange des produits de son territoire, elle se corrompit, comme sa rivale, et tomba comme elle sous le glaive des nations agrestes.

Le commerce extérieur et l'industrie sont fort bons

(1) Les Tarentins, les Tyrrhéniens avaient aussi, à la même époque, une assez grande puissance maritime; mais ils ne sortaient guères de la Méditerranée.

en eux-mêmes ; mais, indépendamment de la population qu'ils déplacent, de la morale qu'ils corrompent, les chances malheureuses qui les environnent sont presque incalculables, une guerre ou une ligne de douanes suffisent pour réduire à la mendicité des milliers d'ouvriers. Tout possesseur de terres est sûr de jouir de son revenu, à la grêle et aux tributs près : le négociant joue à la loterie avec l'univers ; il est toujours incertain s'il mariera sa fille à un grand de l'État, ou s'il ira mourir à l'hôpital. Les marchands sont des joueurs qui désertent la banque, lorsque le cultivateur ne fournit plus les enjeux. C'est ce qui arriva aux anciens ; c'est ce qui arrive aux modernes.

Avant l'invasion de Pyrrhus en Italie, on ne connaissait à Rome d'autre monnaie que les *as* d'airain, pesant une livre. Ce n'est pas que les Romains n'estimassent beaucoup l'or et l'argent : ces métaux avaient cours chez eux, comme marchandises ; mais ils ne les avaient pas encore adoptés pour monnaie ; on ne voit de l'or monnoyé que 62 ans après (1).

Les négocians introduisirent des objets de luxe ; on fit des spéculations ; l'intelligence se développa, non par le besoin, mais par la cupidité. Alors, l'ambition de Rome et la haine de Carthage donnèrent une marine aux ports de l'Italie, et 120 navires furent construits sur le modèle d'une galère carthaginoise échouée à la côte (2).

(1) L'an 546.

(2) C'est l'opinion des historiens les plus dignes de foi. Ces galères avaient 5 ou 3 rangs de rames.

Les Romains voulaient assujettir à leur domination les villes maritimes de la Sicile, parce que cette île était la meilleure terre à froment de l'univers, après l'Égypte, et qu'elle rendait ses maîtres opulens (1).

C'est du port d'Ostie que sort, malgré l'ignorance des pilotes, la flotte qui va disputer l'empire des mers à Carthage. Tantôt vaincus, tantôt vainqueurs, les Romains étendent peu à peu leur commerce; un traité les met en possession de toute la Sicile : cette conquête augmente leur avidité; Messine, Lilybée deviennent des comptoirs; Syracuse ouvre ses ports; Rome emplit ses greniers, accroît sa puissance, et ses consuls ne vivent plus de pois chiches et de mets grossiers.

La Sicile fut à peine conquise qu'on voulut la Sardaigne. La Sardaigne soumise, on commerce avec l'Espagne. Depuis long-tems, ce pays avait été découvert par les Phéniciens, à peu près comme l'Amérique le fut depuis par Colomb. Les Tyriens, les Carthaginois, les Romains s'en disputaient les richesses. Ces derniers en tiraient des métaux, des vins, du miel, de la cire, du vermillon, de l'écarlate, des laines et des toiles. La marine se perfectionne tous les jours, et déjà le négoce, en devenant un but politique, a perdu le caractère d'opprobre, attaché aux individus qui l'exerçaient : les sénateurs ne sont point encore marchands; mais les citoyens commercent ouvertement.

---

(1) La Sicile fournissait aussi des cuirs et des toiles.

Plus le commerce augmentait les ressources des Romains, et plus leur ambition devenait insatiable. Le goût de la vie champêtre, la culture des terres diminuèrent visiblement; Rome, au lieu d'exporter ses grains, ne s'approvisionne plus qu'avec ceux de l'étranger; pour la première fois, elle connaît la famine. A la vérité, les mœurs ont pris une face nouvelle, l'industrie obtient de plus grands développemens, le luxe est partout; mais la soif de l'or, la corruption, la mollesse gagnent les premiers personnages de la républiqne (1).

Dans ces circonstances, l'Italie devient le théâtre de la guerre et la proie d'un général carthaginois (2), tandis que les Romains soumettent les îles Baléares et deviennent les maîtres de cette partie de l'Océan.

Il paraît que l'or était fort commun alors en Espagne; les naturels en donnaient en échange aux Phéniciens pour de l'huile; les Romains en tiraient une grande quantité; on trouvait ce métal en labourant la terre, et, ce qui est à remarquer, les paresseux Espagnols n'en savaient faire aucun usage. Pline rapporte que les Romains tirèrent de ce pays, dans l'espace de 9 ans, 8,000 marcs d'or et environ 80,000 d'argent.

---

(1) Tout le monde connaît les progrès de l'usure dans l'ancienne Rome, l'avidité de Caton, les concussions et les extorsions de ses plus grands hommes; il suffit de citer la loi *Calpurnia*.

(2) Après la bataille de Cannes, le commerce intérieur des Romains était presque détruit, mais non pas leur commerce maritime.

Lorsque Scipion s'empara de *Carthagène*, on prétend qu'il y trouva des richesses immenses. Outre l'or monnoyé, il y avait 276 coupes d'or dont la moindre pesait une livre; il fit compter 18,300 livres d'argent, et 114 navires chargés de marchandises.

Victorieux bientôt après aux plaines de Zama, les Romains se trouvèrent les maîtres de Carthage et de la Méditerranée : le commerce était si florissant qu'on payait en marchandises les droits de celles qui arrivaient à Rome.

La destruction de cette puissance navale, celle de Corinthe, fit passer le commerce à *Utique* et à *Délos*, comme il passa, dans les tems modernes, de Venise à Anvers, d'Anvers à Amsterdam, et d'Amsterdam à Hambourg. Utique devint le centre du commerce de l'Afrique; il consistait en esclaves dont les Romains ne savaient point se passer. Délos, célèbre par sa situation et la sainteté de son temple, en était l'entrepôt. Alors Babylone et Memphis faisaient le commerce de la myrrhe, de l'ivoire, du baume et des perles, avec le même avantage que les Hollandais firent depuis celui de la cochenille, du gingembre et du poivre.

Le grand commerce, comme on le voit, était concentré dans le Midi et l'Orient. Les sénateurs et les citoyens trouvaient dans ses produits des raffinemens à leurs voluptés. On en peut juger par le prix qu'ils mettaient à chaque objet : une cruche de vin de Falerne se vendait 100 deniers romains; un baril de chair salée, du Pont, en coûtait 400; et un bon

cuisinier se payait jusqu'à 4 talens (1). Rome, autrefois le sanctuaire des mœurs et des vertus austères, devint à son tour le théâtre de la corruption ; les places, les dignités, les emplois, la justice, tout fut vénal ; les vainqueurs de Carthage, devenus commerçans, ne parurent plus, aux yeux des nations, que des usurpateurs, des tyrans insensés. L'Egypte, la Cilicie, la Pamphilie, la Lycie, sonnent le tocsin de l'indépendance ; les colonies les plus importantes essaient de se séparer de la métropole.

Le commerce, attaqué par les pirates (2), appela Pompée à son secours. La tranquillité rétablie sur la mer valut à ce général la clientelle des négocians ; ce qui engagea César à se donner celle des soldats. Entre les Romains, les uns voulaient garantir leur fortune, et les autres voulaient la faire ; on eut la guerre civile.

Jusqu'à l'époque des exploits de César dans les Gaules, le commerce intérieur des Romains fut languissant : ils n'avaient pas encore ouvert ces voies solides dont les ruines étonnent la postérité ; ces prodigieux monumens sont l'ouvrage des empereurs.

Si, dans ce même tems, nous portons nos regards vers le Nord, nous voyons d'abord les Gaulois parmi les peuples adonnés au commerce ; mais leur navigation se bornait au cabotage des côtes, à la naviga-

---

(1) Le talent pesait environ 90 marcs de notre poids.

(2) Ces pirates sortaient des côtes de Cilicie et d'Illyrie ; ils furent toujours très redoutables au commerce des Romains.

tion des grands fleuves ; les étrangers venaient chercher quelques-unes de leurs productions (1), c'est ce qui les avait enrichis. Ainsi, Marseille, colonie des Phocéens, ne le cédait à aucune ville du monde en prospérité, en sagesse, en industrie. Narbonne, Arles, Bordeaux, Nantes, etc., étaient aussi des villes opulentes, et si les Gaulois ne furent jamais les maîtres de l'Océan comme les Romains et les Carthaginois, ils en partagèrent souvent les profits.

Les îles Britanniques, bien moins connues, furent visitées par quelques marchands Gaulois, qui, à l'exemple des Phéniciens, allaient y chercher de l'étain et du plomb; quelquefois, des chiens de chasse, des esclaves et de l'ambre qu'ils échangeaient pour de la poterie. Les Belges, les Germains y faisaient aussi quelques courses, mais seulement dans la partie méridionale ; car on était persuadé que le nord était inhabitable. Quant à la Germanie, on n'avait pas encore été au-delà du Rhin pour y faire le commerce; les peuples de ces contrées ne souffraient point que les étrangers pénétrassent dans leurs marais.

L'usage des étoffes de soie, celui du linge, étaient assez généralement inconnus, ainsi que plusieurs autres élémens de commerce, fruits d'une longue civilisation. Les robes de soie ne commencèrent à être communes à Rome que sous la dictature de César.

---

(1) Elles consistaient alors en minéraux, en bois de construction, en fourrures, à cause des forêts immenses dont la Gaule était couverte.

Il y a apparence néanmoins que ce n'était ni la matière, ni l'étoffe qui manquaient. Les Parthes interceptaient rigoureusement le commerce entre l'Asie et les Romains; ils voulaient conserver l'entrepôt des produits de l'Orient; les soieries furent ce que sont aujourd'hui les diamans. Par l'intermédiaire d'Alexandrie, les Romains eurent les produits de l'Arabie et de l'Inde. Marc-Aurèle envoya dans la suite des ambassadeurs en Chine, et il y eut quelques relations éloignées entre les Tartares, les Chinois et les Romains.

Tant de soins, de guerres, de négociations, dans l'intérêt du commerce, avaient produit l'effet qu'on devait en attendre. Les marchands, les flottes, le luxe, la dépravation se multiplièrent. Du tems de César, les ports de l'Italie pouvaient à peine contenir le grand nombre de vaisseaux qui, de toutes parts, apportaient l'opulence et la superfluité. Ce même César voulait détourner le Tibre et l'Anio, réunir leurs eaux, les conduire depuis Rome jusqu'à Circei, et les faire tomber dans la mer, près de Terracine, pour l'utilité du négoce. Il voulait, de plus, opposer de fortes barrières à la mer près de Rome, par de bonnes levées, et après avoir nettoyé la rade d'Ostie, peu sûre et même dangereuse, y faire des ports et des abris, afin que les vaisseaux qui abordaient pussent être sans crainte.

Telle fut la première époque du commerce, source de corruption, chez tous les peuples qui s'y sont adonnés exclusivement.

Dans l'empire romain, la puissance commerciale fut maritime; dans l'empire français, ce fut tout le contraire. La division des grandes propriétés, en multipliant les produits agricoles, depuis trente ans, a augmenté la population (1), imprimé une vigueur nouvelle à l'industrie manufacturière. L'esprit de propriété, l'esprit agricole ont doublé en si peu de tems la puissance des Français, et cette puissance est d'autant plus solide, d'autant plus redoutable, qu'elle n'est pas fondée uniquement sur le commerce. Des circonstances inouies, des découvertes inattendues; des canaux, des communications intérieures, enfin, l'émulation, fruits d'une administration ferme et libérale, ont donné cette grande impulsion à l'industrie nationale.

(La suite à l'un des prochains cahiers.)

NOTICE

Sur l'état actuel de la Grèce.

Une nation, parvenue au plus haut degré de civilisation, plongée ensuite, par les révolutions inévitables du tems, dans l'ignorance et dans tous les maux qui en sont la suite, et qui tend à se re-

(1) On est généralement d'accord sur cette augmentation. Du tems de Philippe de Valois (1328), la France avait à peu près le même territoire qu'aujourd'hui; elle ne comptait guère plus de seize millions d'habitans. On estimait la population, en 1789, à vingt millions; on la porte aujourd'hui à vingt-neuf, malgré la guerre la plus terrible et la plus sanglante.

lever de nouveau, doit inspirer un vif intérêt aux amis de l'humanité. La Grèce, après avoir donné aux nations plus d'une leçon, tant par sa prospérité que par ses malheurs, offre encore maintenant un spectacle qui n'est pas indigne de fixer les regards du vrai philosophe.

La première idée qui doit frapper l'observateur attentif et éclairé, c'est que la Grèce, souffrant depuis long-tems sous les despotes les plus barbares, a persisté, durant près de quatre siècles consécutifs, à supporter tous ses malheurs avec courage, sans trahir aucune des choses qu'elle regardait comme nationales, bien que ses oppresseurs promettent tout à celui qui renoncerait à sa nation pour adopter la leur, et réservent les plus indignes traitemens et les maux les plus affreux à celui qui s'y refuse. Et c'est sous ce gouvernement de fer que la Grèce a conservé inviolable son caractère national; toute attachée à le garder comme le seul des biens qui lui restait, elle rejetait ce qui s'en éloignait. Ainsi, encore aujourd'hui, langue, mœurs, usages ne diffèrent que peu de ceux que les Turcs ont trouvés dans le pays, en y entrant.

Une nation voisine de la Grèce, jouissant des avantages du même climat, et n'ayant souffert que la moindre partie des malheurs des Grecs, a vu s'opérer dans son intérieur des changemens bien plus sensibles et tout-à-fait subits, sous le rapport des mœurs, de la langue et de l'esprit national en général. Plusieurs autres ont changé jusqu'à leur nom pour prendre

celui de la nation qui les a conquises. Mais, pour un Grec, il n'y a pas d'injure plus déshonorante que de l'appeler du nom de ses conquérans. Ses mœurs et usages, s'ils ne sont pas demeurés sans altération, ce qui était impossible dans l'espace de trois cent soixante-dix ans, se ressentent bien moins de l'influence de ses maîtres, que ceux des nations européennes qui l'avoisinent.

Il faut cependant faire une distinction; certains voyageurs, en parlant des Grecs, entendent les habitans des trois ou quatre grandes villes qu'ils ont vues; moi, je parle de la masse entière de la nation qui se trouve en minorité dans la capitale et dans les grandes villes d'où les Grecs se sont retirés pour éviter la cohabitation avec leurs maîtres, et leurs mauvais traitemens. Ceux qui sont restés, sont en effet la partie de la nation la plus dégénérée, et les autres Grecs les appellent avec mépris *turco-mélangés*.

Je n'adopte point la manière de voir de M. Guis, qui trouvait que presque tout était resté intact et sans aucune altération, depuis le tems de Thémistocle et de Périclès; mais je ne trouve pas exacts non plus les rapports de M. Thornton qui, s'étant rendu directement à Constantinople, n'a quitté cette ville que pour s'embarquer pour Londres. Les rapports de M. Bartholdy ne sont pas plus justes; celui-ci, pour faire le voyage de l'Archipel, n'a employé, d'après sa propre assertion, que deux mois et demi; espace qui suffirait à peine pour faire le seul trajet

des principales îles. Rien de ce qu'on lit dans ce voyage n'en justifie le ton tranchant et positif. Au moins, M. Guis avait quelque droit de parler avec assurance, par le long séjour qu'il avait fait en Grèce. De même, MM. de Choiseul-Gouffier, Williams-Éton et presque tous ceux qui ont parlé avantageusement de la nation, non-seulement ont employé à l'observer un long espace de tems, mais ils avaient aussi tous les moyens nécessaires pour le faire avec succès; la plupart de ceux qui ont avancé l'opinion contraire, paraissent l'avoir fait, faute d'observations suffisamment exactes. Un de ces derniers accusait récemment les Grecs de gourmandise, parce que, s'étant trouvé chez quelques-uns, il avait vu leur table couverte de fruits de toute espèce dont abonde le pays, mais qui coûteraient fort cher dans celui du voyageur. D'autres ont traversé ces contrées pour boire de l'eau de l'Eurotas, ce dont ils se vantent beaucoup, ou pour manger des figues d'Athènes et goûter le miel d'Hymette.

C'est sur la langue moderne particulièrement que quelques voyageurs se sont appesantis; ils l'ont appelée vulgaire, barbare même; et ils l'ont méprisée d'autant plus qu'ils la connaissaient moins. La preuve en est que ceux qui en avaient quelque connaissance, ont parlé d'elle avec éloges. Les premiers, au lieu d'apprendre la langue, qui est le premier et le plus indispensable des moyens pour bien observer une nation, se sont contentés de la décrier gratuitement. Quelques autres l'ont jugée

sur le patois d'une ou plusieurs provinces qu'ils ont visitées. La langue grecque non-seulement s'est maintenue assez pure, quand la langue des Romains se dégradait; mais aujourd'hui même, quoiqu'elle ait passé à travers tant de révolutions, par une destinée extraordinaire, elle s'est conservée la même, ou son altération est si différente de celle des autres langues modernes, que plusieurs hellénistes l'entendent assez bien, sans aucun autre secours que la connaissance du grec ancien, tant son rapprochement de la langue-mère est remarquable. Quelques littérateurs se sont avisés de l'appeler un dialecte nouveau. Cette opinion, qui n'est pas exacte, vient de ce qu'ils trouvent la différence entre elle et l'ancienne langue trop petite pour la qualifier fille de celle-ci.

La langue moderne a hérité de sa mère un riche fonds de flexibilité qui lui prête une grande facilité à composer plusieurs mots en un seul, à faire à son gré des dérivations heureuses, et à former des termes nouveaux. Elle est moins molle que l'italien et moins dure que les autres langues modernes; ce qui la place dans un juste milieu, d'où il résulte qu'elle n'en est que plus harmonieuse. Elle a une facilité et une variété remarquables dans la construction du discours. Il lui manque deux choses d'où dépend sa perfectibilité; la première, c'est qu'elle n'est pas encore formée d'une manière déterminée; la seconde, qu'elle n'a pas eu des auteurs classiques qui l'aient portée à un degré élevé de

perfection. Quant à la première de ces choses, on peut dire hardiment, que toutes les langues vivantes, hors celle des Français, se ressentent plus ou moins de ce défaut. La langue italienne même, cultivée la première après la renaissance des lettres, n'a pas encore eu des principes bien fixes sur l'arrangement et le choix des mots de la prose ; les opinions des gens lettrés du pays sont partagées sur ce point. Il n'y a que le français qui soit fixé d'une manière invariable ; et cette propriété, que quelques étrangers ont tâché de représenter comme un inconvénient, le distingue très avantageusement entre toutes les langues vivantes.

Après avoir su conserver au milieu de féroces despotes leur unité par des mœurs, des usages et une langue particulière, les Grecs n'ont jamais cessé d'aspirer à cette liberté que la nature a gravée dans le cœur de l'homme comme étant nécessaire à son bonheur. Les Maniotes et les Sphaciotes, quoique entourés d'ennemis, défendent depuis longtems dans leurs montagnes leur indépendance avec beaucoup de courage. Les habitans de Sanli ont défendu leur liberté dans des guerres continuelles et durant plus de cent ans, par des efforts inouis, et qui, au premier aspect, paraissent fabuleux. Les Parganiotes ont soutenu dans un coin de terre leur indépendance, quatre cents ans de suite; mais, ils ont enfin succombé, grâce à l'Angleterre, qui sans doute ne croirait pas avoir assez fait, à ce que des nouvelles récentes assurent, si elle

n'offrait encore l'île de Sainte-Maure à son allié, Ali-Pacha. Des peuplades entières quittent souvent les belles plaines de la Grèce, pour se réfugier dans des montagnes inabordables aux maîtres du pays, d'où elles font des descentes fréquentes sur le territoire de leurs ennemis.

Des entreprises, plus générales et mieux formées, prouvent que, ni le courage, ni les nobles sentimens de la liberté n'ont manqué aux Grecs. En 1770, les habitans du Péloponèse, sur la promesse que leur avait faite la Russie de les seconder, se sont soulevés unanimement pour reconquérir leur indépendance. Mais, abandonnés de leurs prétendus libérateurs, ils ont succombé sous le nombre des soldats que l'Europe et l'Asie, dépendantes de la Turquie, faisaient marcher contre eux. En 1808, ils tentèrent une entreprise plus périlleuse encore. Les Grecs de Thessalie et des provinces voisines, poussés à bout par les vexations d'Ali-Pacha, se soulevèrent contre lui. Celui-ci, qui avait alors sous sa dépendance presque toute l'ancienne Grèce, se vit renfermé dans la seule province de l'Épire. Les Turcs, qui ne sont pas moins maltraités par ce pacha Albanais que les Grecs, virent avec beaucoup de satisfaction, mais non pas sans étonnement, ce soulèvement qu'ils ne s'étaient point senti la force d'entreprendre. Depuis la partie méridionale de Macédoine jusqu'aux frontières de l'Attique, presque tout le pays se trouva, en quelque sorte, sous la dépendance des Grecs pendant vingt-deux

jours. Mais, par une fatalité qui manque rarement aux nations malheureuses, les pluies fortes et continuelles du printems de cette année ont empêché, par suite de l'inondation du fleuve Pénée, les troupes considérables des Agraphes de se rendre au quartier-général, comme cela était convenu. Alors, un des chefs de l'entreprise, soit par crainte, soit par quelqu'autre sentiment, livra les passages qui lui étaient confiés entre l'Épire et la Thessalie. C'est là que finit cette entreprise avec trois cents braves, que le fils d'Ali-Pacha rencontra les premiers, après avoir passé de nuit les montagnes du Pinde à la tête de l'élite des troupes Albanaises. Ces trois cents Grecs furent tous trouvés morts l'un sur l'autre autour du corps de leur général, après un combat opiniâtre, dans lequel périt la moitié de l'armée ennemie.

Je passe sous silence d'autres entreprises; d'autant plus que ce n'est ni dans des efforts inutiles, ni dans un courage dépourvu de moyens que les Grecs placent leurs espérances; c'est aux lumières qu'ils confient l'amélioration de leur sort. Il y a un demi-siècle qu'ils en ont senti le besoin; mais c'est depuis quelques années qu'ils le sentent plus vivement encore. Il ne faut pas aller bien loin pour en chercher la preuve. Paris, où il n'y avait pas plus de huit Grecs il y a cinq ou six ans, en contient maintenant plus de soixante qui sont venus perfectionner leurs études. Les Universités de l'Allemagne et de l'Italie en contiennent aussi un nombre considérable. Celle de Pise, en Toscane, en compte seule jus-

qu'à soixante. C'est la présence de l'archevêque Ignace qui les y attire. Ce prélat respectable a bien mérité de l'Église et de la patrie grecque, par la pureté de ses principes religieux et politiques, qu'il a souvent eu l'occasion de mettre en pratique.

C'est Paris que les Grecs préfèrent, ordinairement, pour le perfectionnement de leurs études. Outre des considérations générales, ils ont des raisons particulières qui les y attachent. D'abord, c'est de Paris que sont sortis les accens les plus touchans en faveur de tout ce qu'il y a de plus cher pour eux. C'est chez la nation française, très estimée des Grecs pour ses sentimens philanthropiques, que M. Coray, ayant trouvé un accueil favorable, a élevé sa voix pour réveiller dans le cœur de ses compatriotes l'amour des lettres, des sciences et de la civilisation, principaux fondemens du bonheur des peuples. Il ne tarda pas à voir naître les fruits de ses conseils. Ses jeunes compatriotes, nourris de la lecture des anciens écrivains de leur nation, ont su en profiter; et M. Coray a eu la satisfaction de voir ses vœux, pour leur amélioration sociale, couronnés d'un heureux succès. Les Grecs regardent ce vieillard respectable comme le premier auteur de la restauration qu'ils espèrent voir s'opérer chez eux. Ils lui font faire dans ce moment une statue à Rome. Ce n'est pas seulement son savoir, reconnu par les savans de l'Europe, qu'ils estiment en lui; c'est plutôt l'attachement constant à sa nation, par suite duquel, pendant

vingt-cinq ans consécutifs, il n'a pas cessé d'écrire tout ce qu'il croyait lui être utile. Malgré l'accueil flatteur qu'il a trouvé en France, sa seconde patrie, malgré l'honneur que l'Institut lui a fait, en lui accordant la couronne décennale pour ses travaux sur Hippocrate, malgré la faveur du gouvernement français qui l'a choisi pour concourir au monument qu'il voulait ériger à la géographie ancienne, M. Coray n'a jamais cessé de penser avant tout à sa nation; non pas qu'il ne fût bien pénétré de tant de marques de bienveillance et d'estime; mais il voyait l'état de la France florissant, et les malheurs de sa nation étaient trop pressans pour qu'il pût l'oublier un seul instant. Il lui a consacré son tems le plus précieux et ses principaux travaux. État moral et politique, éducation, littérature nationale, manière et utilité d'étudier les lettres, et particulièrement celles des Grecs, moyens de régénération littéraire et politique, tout fut embrassé dans ses travaux, auxquels il a consacré l'espace de vingt années. Le meilleur et le plus beau de ses ouvrages littéraires, a été publié sous le titre modeste de *Réflexions improvisées* (ὀυτοχαὀμοὶ αὐτοὀχεὀδιοι). C'est là qu'on peut apprécier au juste ce savant patriote.

Les Grecs ne se croient point humiliés d'avouer avec franchise et reconnaissance que c'est en France principalement que les premiers fondemens de leur restauration commencée, furent jetés par M. Coray. Cela prouvera deux choses, généralement reconnues, le caractère philanthropique qui dis-

tingue la nation française et le haut degré de leurs propres malheurs qui les réduit à ne pouvoir même entreprendre parmi eux rien de ce qui pourrait améliorer leur état. Ce n'est pas pour cette seule chose que les Grecs ont à se louer des Français. Non-seulement ils croient s'apercevoir d'un intérêt particulier de leur part, mais même le gouvernement français a toujours tenu envers eux une conduite loyale; tandis que d'autres cabinets ont donné à celui de Constantinople des conseils odieux contre les Grecs. Un d'entre eux a conseillé à la Porte de leur ôter jusqu'à la moindre propriété foncière, et de les réduire à la seule culture de la terre, en leur interdisant tout, depuis le commerce jusqu'au dernier métier; c'est sur la destruction de leur marine qu'il a principalement insisté. Heureusement, ce conseil n'était pas dans les intérêts de la Porte, qui se serait privée de tout art et de presque tout métier, et aurait vu ses finances réduites à rien, par l'anéantissement du commerce et de l'industrie des sujets, dont l'activité infatigable enrichit le trésor de Constantinople. Après tout calcul fait, les conseils amicaux d'un cabinet avide furent trouvés absolument impraticables. On n'a pas oublié, dans cette détermination, de prendre en considération la crainte de réduire au dernier désespoir une nation que quatre siècles de malheurs n'ont pu abattre, et dont une portion, réfugiée dans les montagnes, continue toujours les hostilités, au grand préjudice des maîtres du pays. Quant à la marine, il

est d'autant plus impossible de l'ôter aux Grecs, que la flotte même de la Porte n'est dirigée que par des Grecs.

Quelques voyageurs de cette nation égoïste dont nous avons parlé, ont donné les mêmes conseils à plusieurs pachas de provinces. Mais ceux-ci s'en sont moqués comme d'avis sordides de chrétiens, qui ne sont à leurs yeux que des *chiens d'infidèles*. Ali-Pacha seul, homme connu par ses cruautés, et qui possède l'art de la tyrannie, a tâché de tirer parti de ce machiavélisme savant. Quoiqu'il ait beaucoup adouci la rigueur de ces conseils, par des modifications que l'expérience lui suggérait, ses essais furent malheureux. Deux fois la Grèce répandit sur l'Europe les lumières et le bonheur qui en est la suite : la première fois, par l'établissement de ses colonies en Italie, dans les Gaules et en Espagne ; ainsi que par les conquêtes d'Alexandre sur le reste du monde alors connu ; la seconde fois, par ses savans, réfugiés en Europe après la prise de Constantinople. Aujourd'hui, quelques Européens éclairés, pour récompense de ces bienfaits, donnent aux oppresseurs des descendans des anciens Grecs, d'infâmes conseils. Est-ce par respect pour les ancêtres des Grecs dont ils vont visiter les beaux monumens qui restent encore debout? ou bien est-ce par cette générosité, à laquelle la nation, dont ces voyageurs font partie, a des prétentions outrées.

Je ne dois point terminer cette notice, sans parler de la libéralité avec laquelle les hommes riches de la

nation s'empressent de concourir au grand œuvre de la régénération des lettres, en fournissant les moyens nécessaires pour former des établissemens d'où doivent se répandre les lumières, sans parler des écoles de Cydonie, de Constantinople, de Smyrne, de Chios, etc., établies depuis quelques années par les dons de riches particuliers : plusieurs jeunes gens instruits ont été envoyés dernièrement des îles Ioniennes, pour visiter les Universités de l'Europe, aux frais de la république, à condition qu'ils reviendraient dans leur pays remplir une chaire de professeur à l'Université qu'on y a établie. Plusieurs ont été envoyés à Goettingue, d'autres en Angleterre et en Italie ; c'est lord Guilford, inspecteur de l'école, qui a choisi les lieux où ils devaient se rendre. Le canton de Zagori, en Épire, s'étant décidé, il y a quelques mois, à fonder une école, six personnes riches ont offert spontanément deux cent mille piastres ; d'autres vont offrir aussi des sommes plus ou moins considérables, auxquelles se joindront ensuite celles des villes appartenant au canton.

Malgré tous ces efforts, de tels moyens d'instruction ne peuvent entrer en comparaison avec ceux des pays civilisés depuis long-tems. Mais, tout faibles qu'ils sont, ils prouvent une émulation et un zèle qui ne sont point ordinaires sous un despotisme aussi absolu. Les Grecs croient avoir vaincu une des plus grandes difficultés, celle de donner l'impulsion. On ne peut en effet prédire positivement ce que le sort a décidé de cette nation ; mais, néanmoins, je crois

voir les amis de l'humanité sourire aux heureux symptômes qu'offre cette contrée, jadis si belle, si florissante, et qui a vainement attendu un libérateur.

REVUE

Des ouvrages historiques qui ont paru en Danemarck depuis le commencement du 19e siècle (1).

La littérature danoise est très riche en ouvrages historiques. L'histoire du Danemarck et de la Scandinavie, en général, a spécialement occupé un grand nombre d'écrivains distingués ; sans que l'histoire universelle et celle des différens pays de l'Europe aient été négligées. Nous citerons d'abord, parmi les auteurs qui ont traité l'histoire universelle, M. Hans Anker Kofad, qui a principalement eu pour but de fournir des ouvrages élémentaires, à l'usage de la jeunesse et des écoles. On lui doit une traduction de *la Statistique universelle de Schummel*, qui a paru en 1806. Deux ans après, il publia *les principaux événemens de l'Histoire*, dont la quatrième édition est de 1817. Trois ouvrages élémentaires de géographie, du même auteur, parurent en 1809, et sont maintenant à leur troisième édition. De 1809 à 1816, parurent plusieurs éditions de son *Coup-d'OEil sur les événemens les plus remarquables de l'histoire universelle.* Un autre ouvrage historique, du même auteur, eut deux éditions, de 1813 à 1817. On doit encore à cet écrivain une traduction danoise

(1) Voy. *Rev. Encycl.*, p. 560 et suiv., la Notice *sur la littérature et la langue norwégienne, suédoise et islandaise.*

du *Dictionnaire de Conversation*, et plusieurs morceaux *sur l'étude de l'histoire*, insérés dans différens recueils périodiques. M. Kofad possède des connaissances historiques très étendues ; mais son style manque souvent de clarté et de précision, et n'est pas exempt de fautes assez graves contre la pureté de la langue.

Le *Tableau des principaux événemens de l'histoire, par U. C. Mules*, 2 vol., 1807 et 1809, est destiné à l'instruction de la jeunesse ; le plan est jugé défectueux ; mais le mérite de l'exécution compense, en quelque sorte, ce défaut.

L'ouvrage de M. E. Munthes, *Biographies des Personnes les plus remarquables de tous les tems*, publié en 1804, et destiné à l'instruction élémentaire, est peu propre à remplir les vues de l'auteur ; mais il offre une lecture intéressante et utile aux personnes qui ont déjà quelques connaissances historiques.

Le *Dictionnaire historique de M. Odin Wolff*, dont les sept premiers volumes, publiés depuis 1807, ne vont que jusqu'à la lettre K-y, a pour base le Dictionnaire de Chaudon et Delandine ; mais il contient un grand nombre d'articles biographiques qu'on ne trouve point dans l'ouvrage français.

L'*Abrégé de la Chronique universelle, par Grundtvig*, 1812, a essuyé des critiques sévères, que l'auteur s'est attirées par plusieurs idées bizarres, et par des jugemens injustes qu'il porte sur quelques hommes distingués, particulièrement sur Wolf et Holberg. Une nouvelle édition a paru en 1814. — M. J. H. Wadum a publié, en 1812, un bon *Manuel de l'histoire ancienne* et de celle *du moyen âge*.

Les *Tablettes généalogiques de Kjerulf*, 1804, et les

Tablettes historiques de Behrmann, 1811, peuvent être très utiles pour l'enseignement élémentaire.

Indépendamment de ces ouvrages originaux, la littérature danoise a été enrichie des traductions de plusieurs ouvrages sur l'histoire universelle, publiés dans d'autres pays, tels que ceux de Millot, Schrokh, Meusel, Remer, Bredow et autres.

L'histoire de France est le sujet de plusieurs ouvrages danois, plus ou moins distingués. Nous citerons d'abord *l'histoire de Philippe Auguste, par Engelstoft*, qui parut en 1801, et qui se distingue par la manière dont l'auteur approfondit son sujet, et par le mérite de l'exécution.

Les *Mémoires sur la révolution française, par le baron d'Eggers*, sont généralement connus; la première édition a paru en 6 vol., 1794 et années suivantes; la seconde édition est de 1805.

M. *S. Soldin* a écrit une *Histoire du règne de Napoléon Bonaparte, Copenhague*, 1815. Son épigraphe, prise dans Shakespear, indique la manière dont il envisage son héros : « *As Cæsar-was valiant, I honour him; but as he was ambitious, I Slay him.* »

M. *Jens Kr. Hoest*, publia, en 2 vol., 1810 et 1814, une *Histoire de Napoléon*; et en 1815, une *Biographie de l'empereur Alexandre*. Le même auteur fit paraître, de 1812 à 1814, cinq livraisons de *Notices sur les principaux généraux du tems actuel*. Blücher et Wellington sont les seuls, dans cette collection, qui n'appartiennent pas à la Nation française.

On doit aussi à M. Hoest, une *Biographie du roi actuel de Suède*; elle parut en 1810. En 1808, il avait publié une *Notice biographique sur Gustave IV*; et

en 1809, une *Histoire des derniers temps* du règne de ce prince.

M. *Bergenhammer* fit paraître, en 1803, une *Histoire de Marie Stuart*, accompagnée de pièces officielles; et en 1805, M. *Molbech* publia une *Histoire du règne et de la destinée des Stuarts sur le trône d'Angleterre*. L'auteur était très jeune lorsqu'il fit imprimer cet ouvrage, et il a justifié, depuis, les belles espérances que cet essai avait fait concevoir de son talent. Les *Lettres sur la Suède*, du même auteur, écrites en 1814, présentent un tableau fidèle de la Constitution de ce pays, de ses établissemens publics, de la littérature, des sciences, des arts, et de tout ce qui a rapport à l'état physique et moral de la Suède. L'épigraphe *sine irâ et studio*, est bien justifiée par l'impartialité qui distingue cet ouvrage. Il en a paru une traduction en Suède.

Le *Voyage de Nierup à Stockholm*, *dans les années* 1810 *et* 1812, publié en 1816, est, sous tous les rapports, au-dessous des Lettres de M. Molbech; mais il mérite d'être lu, pour les renseignemens qui s'y trouvent sur les antiquités suédoises, et sur l'industrie de ce pays.

M. Moldenhawer a écrit deux Mémoires intéressans sur l'état des Juifs en Espagne, et M. Smidt-Phiseldek, une Dissertation sur les Juifs dans les États chrétiens. Ces ouvrages, ainsi que beaucoup d'autres opuscules historiques sur divers sujets, se trouvent dans différens recueils périodiques qui paraissent en Danemarck.

Nous passons maintenant aux écrivains qui se sont spécialement occupés de l'histoire de ce pays, la mort du célèbre *Sumh*, arrivée en 1799, quoique très préjudiciable, sans doute, pour les sciences historiques, dans le Nord, a été, en quelque sorte, réparée par les

talens et les travaux de plusieurs écrivains qui sont entrés dans la même carrière, depuis le commencement du dix-neuvième siècle. *Nyerup*, *Abr. Kall*, *Borge-Thorlacius*, *P. E. Müller*, *G. L. Baden*, *Engelstoft*, *Jens Moller*, *Molbech*, *Host*, *Behrmann*, *Vedel-Simonsen*, *Iderlauff*, *Hagerup*, *E. Munthe*, *K. Henneberg*, *Gruntrig*, *Rawert*, *Garlieb*, *M. Stephensen* et autres, exploitèrent, avec plus ou moins de succès, le vaste domaine de l'histoire nationale. Nous nous bornerons à citer les ouvrages les plus remarquables, et qui présentent l'intérêt le plus général.

Suhm avait mis la dernière main au VIIe vol. in-4°, de son *Histoire du Danemarck*, lorsque la mort le surprit, avant l'impression de ce volume, qui parut en 1800. Le VIIIe vol., qui embrasse les années 1182—1202, fut publié en 1806, par A. Kall, qui fit des corrections et des augmentations considérables. Le tome IXe, qui va de 1203 à 1240, n'est pas encore imprimé; le Xe, revu par Nyerup, sous la direction de Kall, et comprenant l'espace de tems depuis 1241 jusqu'à 1286, parut en 1809; enfin le tome XIe, le dernier qui ait paru jusqu'à ce jour, va jusqu'en 1319: il a été imprimé en 1812, par les soins de Kall. Le mérite de Suhm, consiste moins dans la forme que dans son exactitude et dans la manière approfondie et étendue dont il a traité son sujet. Il a lui-même donné un abrégé de son ouvrage; Kjerulf en a publié une nouvelle édition, revue et corrigée; elle parut en 1813, et continue l'histoire du Danemarck jusqu'à cette époque. L'éditeur y a joint douze tableaux généalogiques, qui ajoutent un nouveau prix à ce travail.

Un autre ouvrage de la plus haute importance, c'est la *Description historique et statistique de l'état du Da-*

nemarck et de la Norwège, dans les tems anciens et modernes, par Nyerup. Quatre parties en cinq vol., Copenhague, 1803 — 1806; in-8°. L'auteur traite, dans sa première partie, des progrès de la civilisation et de l'état des paysans et des bourgeois. Dans la seconde partie, il s'occupe de la Littérature nationale au moyen âge. L'histoire des Écoles latines dans les État danois et celle de l'Université de Copenhague, forment la matière de la troisième partie; enfin, la quatrième traite des monumens de l'antiquité, dans le Danemarck et la Norwège. On espère que M. Nyerup complétera son ouvrage, en traitant successivement des autres matières qui sont du ressort de l'histoire et de la statistique.

M. *Vedelsimonsen* a publié, de 1813 à 1816, un *Aperçu de l'Histoire Nationale*, en 3 volumes. Cet ouvrage contient des notions intéressantes sur les expéditions et les croisades des peuples du Nord, sur la population primitive de ces pays et sur l'Histoire de la Noblesse danoise jusqu'en 1660.

Le *Nouveau magasin danois*, dont il parut 3 volumes jusqu'en 1810, contient des Mémoires plus ou moins remarquables sur différens points de l'Histoire Nationale. C'est sous la direction de la *Société royale pour le perfectionnement de l'histoire et des langues du Nord*, que se publiait ce recueil.

L'*Almanach Historique*, publié par *Engelstoft* et *Moller*, et dont il a paru jusqu'à présent 3 volumes, contient des morceaux historiques du plus haut intérêt. Chaque volume est précédé d'un calendrier historique qui présente, pour chaque jour de l'année, un événement remarquable de l'Histoire danoise.

Le Recueil biographique de Nyerup, orné de portraits,

très bien gravés par *Lahde*, contient des notions très intéressantes sur plusieurs des principaux personnages de l'époque actuelle.

La *Biographie du comte de Griffeufeld*, par *G. L. Baden*, *Copenhague*, 1808, contient des détails remarquables sur les événemens auxquels Griffeufeld prit part, et sur les personnages avec lesquels il se trouva en relation.

M. *Host* a publié, en 1813, deux cahiers sous le titre de *Clio*. C'est un recueil de *notices biographiques sur plusieurs Danois* plus ou moins célèbres; elles se distinguent par le ton de franchise et les bons sentimens de l'auteur.

Une Biographie du célèbre *Tordenskiold*, par *Kansten*, et une autre du prince royal de Suède *Charles Auguste*, traduites du suédois, par *Host*, méritent d'être citées avec éloge.

E. Hagerup a écrit l'Histoire de quelques rois Norwégiens, Copenhague, 1810; et MM. Thorlacius et Werlauff ont publié, en 1819, en un volume in-folio, l'Histoire de plusieurs de ces mêmes rois. Cet ouvrage, écrit en islandais, en danois et en latin, forme le 4e volume de l'*Histoire générale des rois de Norwège*, et contient la suite de l'*Historia rerum Norwegicarum* publiée par *Schoning* et *Skule Jh. Thorlacius*; les deux premiers volumes ont été publiés en 1777, 1778, et le 3e en 1783.

L'*Histoire du royaume de Norwège*, par *G. L. Baden*, Copenhague, 1804, n'est qu'un abrégé qui se termine à Oluf Hagensen.

Dans la période du tems dont nous parlons, on s'est surtout occupé beaucoup de l'Histoire des rois danois de la maison d'Oldenbourg.

M. *H. Behrmann* écrivit, d'abord en allemand, une Histoire du roi Christian II; il en publia depuis une édition danoise considérablement augmentée, Copenhague, 1815, en 2 volumes. Par cet ouvrage, M. Behrmann s'est placé au premier rang des écrivains de sa nation; il a eu occasion de puiser à des sources qui n'avaient pas été ouvertes aux historiens, ses prédécesseurs. On peut lui reprocher cependant d'avoir mis trop de zèle à disculper et à justifier Christian II; il y a plus d'impartialité dans les *Observations de G. L. Baden, sur l'Histoire de Christian II de Behrmann.*

M. *Nyerup* a publié, en 1816, une *Biographie de Christian IV.* Les principaux événemens de l'histoire de ce prince sont bien racontés, et les lettres jointes à l'ouvrage jettent quelque lumière sur le caractère de Christian; mais, cet ouvrage est loin cependant de présenter un tableau complet.

Le même auteur a fait paraître, en 1817, une *Histoire du roi Frédéric*, qui donne des notions curieuses sur la vie publique et privée de ce roi et sur les principaux événemens arrivés sous son règne, en Danemarck et en Norwège. Quant aux reproches graves que *Bertrand de Molleville, dans son Histoire d'Angleterre, Paris*, 1815, se permet de faire à Frédéric III, M. Nyerup dit qu'il laisse le soin de les réfuter au conseiller d'État *Thorkelin*, qui pourra facilement remplir cette tâche, au moyen des archives secrètes qui lui sont confiées.

M. *J. Kv. Host* publia, immédiatement après la mort de Christian VII, des *Mémoires* sur la vie et le règne de ce souverain, Copenhague, 1810, et fit paraître depuis une *Histoire de la monarchie danoise sous le règne de Christian VII*, Copenhague, 1813 à

1816, en 4 volumes. C'est plutôt un recueil de matériaux, qu'une histoire proprement dite. L'auteur fait preuve de connaissances étendues et d'excellens principes; mais son ouvrage manque d'ordre et de méthode.

L'*Histoire de la guerre de Ditmar*, en 1500, publié à Copenhague, 1813, par Molbech, présente le tableau de cette guerre sous Frédéric II, et offre un aperçu des mœurs et de l'Histoire ancienne du peuple de Ditmar.

Les différentes provinces danoises ont été l'objet de plusieurs traités historiques depuis le commencement du dix-neuvième siècle. M. *Stéphanson* a publié un tableau historique et statistique de l'Islande, au dix-huitième siècle, qui contient des détails intéressans sur l'état physique, économique, scientifique et politique de cette île.

L. Hansen et *H. E. Saabey* ont donné au public des relations de voyages au Groënland; celle de Saabey est très remarquable.

MM. *Rawert* et *Garlieb* ont fait paraître, en 1819, un voyage à *Bornholm* qui contient des notions plus complètes et plus importantes sur cette île, que tout ce qu'on avait précédemment publié.

Le *Voyage* de M. *Wedel* et celui de M. *Molbech* dans les principales provinces du Danemarck, sont aussi intéressans qu'instructifs.

La *Géographie de M. P. Jhonbae*, Copenhague, 1811, est destinée à la jeunesse. M. A. K. Holms en a donné une édition corrigée et augmentée.

M. Jh. *Gliemann* a publié, en 1817, le 1er volume d'une *Description géographique des États danois*, dont la continuation est attendue avec impatience.

La *Description de Copenhague par Nyerup*, a déjà été traduite deux fois en allemand. C'est un ouvrage classique dans son genre.

Les événemens politiques de nos jours, et principalement la bataille navale de Copenhague, en 1801, et le bombardement de cette ville, en 1807, ont donné lieu à une foule d'écrits dont la plupart sont depuis long-tems oubliés. Quant aux *Sagas*, et autres ouvrages sur l'ancienne Histoire de la Scandinavie, dont on s'est tant occupé dans ces derniers tems, nous aurons probablement occasion d'y revenir dans un autre article.

(*Extrait du Journal Littéraire de Jéna.*)

NÉCROLOGIE ITALIENNE.

(*Voyez*, ci-dessus, T. IV, p. 540—547.)

Nous avons déjà consacré une première *Notice* à la mémoire de douze Italiens recommandables dans les lettres, dans les sciences ou dans les arts, et qui, par ce motif, devaient trouver une place dans nos *annales littéraires*. On nous prie de rappeler, quoique sa mort, qui date de 1814, soit d'environ cinq années antérieure à la fondation de ce Recueil, un officier italien, surpris par une mort prématurée, au milieu de la double carrière des armes et des lettres, qu'il avait parcourue avec un égal succès : *Giuseppe* Cérone, de Vérone.

Dans ses premières études, il avait suivi les leçons du célèbre abbé Cesarotti. Il s'était alors consacré tout entier aux Muses; mais, à peine des circonstances politiques lui eurent-elles présenté l'occasion d'être utile à sa patrie, qu'il s'empressa de la servir par ses talens

et par son courage. Ses travaux, les fatigues, les dangers et les distractions de la guerre ne lui firent jamais oublier les délices de la littérature et de la poésie, pour lesquelles les Véronais, parmi les Italiens, ont un penchant tout particulier. On a de lui plusieurs productions poétiques de différens genres, dont quelques-unes sont imprimées, dont d'autres, encore inédites, sont néanmoins connues de beaucoup d'amateurs éclairés de la littérature italienne. On doit distinguer celle qui, en 1806, lui attira l'honorable persécution d'un gouvernement despotique et ombrageux, et l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens. Il avait osé pleurer l'esclavage de sa patrie, et la consoler par la douce perspective de sa liberté future. C'en fut assez pour le faire jeter dans un cachot, et pour faire persécuter d'autres personnages distingués qui avaient eu le malheur de recevoir et de lire cette production. Dans le nombre, se trouva le brave général Theulié, tué au siége de Kolberg, en 1807. Malgré cette persécution, le jeune Céroni ne changea ni de goût, ni d'opinion. Il poursuivit sa carrière, et servit avec distinction, surtout dans la guerre d'Espagne. Il se montrait barde et guerrier à la fois. Souvent, au retour du champ de bataille, il consacrait, sous sa tente, quelques momens à la poésie. Il chantait, tantôt la gloire, tantôt la mort de ses compagnons d'armes. On doit regarder comme un ouvrage de circonstance, le poëme qu'il composa en vers *sciolti*, sur la *prise de Tarragone*, et qui fut imprimé à Sarragosse, en 1811. On reconnaît, dans cette production, comme dans les autres du même poëte, beaucoup de verve et de talent descriptif. Mais, ce qui honore le plus son auteur, c'est la sensibilité et la reconnaissance qu'il exprime, en célébrant

la valeur et la destinée de ces jeunes héros français et italiens, moissonnés par la mort ou couronnés par la victoire au champ de l'honneur. C'est dans cette occasion qu'il distingue surtout les qualités militaires et politiques de son général en chef (le maréchal *Suchet*) qui, en excitant l'émulation des Français et des Italiens, avait su toujours maintenir la bonne intelligence entre les militaires de ces deux nations qui sont faites pour s'aimer et s'estimer mutuellement. Céroni, comme tout bon Italien, ami de l'indépendance de son pays, ne cessa de célébrer cette qualité distinctive de son général, et, par ce juste tribut de louanges, il montrait aux autres ce qu'ils auraient dû faire pour mériter la reconnaissance des vrais Italiens. Cet officier poëte était chef de bataillon, et avait environ 40 ans, lorsqu'il mourut à Vérone, en 1814, peu de tems avant la dernière catastrophe de son pays et de la brave armée dont il faisait partie.

Nous revenons à des pertes plus récentes et non moins cruelles, parmi lesquelles nous signalerons surtout celles de MM. *Corniani* et *Dandolo*.

L'Italie a beaucoup pleuré la perte qu'elle a faite depuis peu de G. B. Corniani. Parmi plusieurs biographes qui lui ont payé un tribut de regrets mérités (1), nous citerons M. *Camillo Ugoni*, qui lui a consacré un Éloge assez élégant, imprimé à Brescia, en 1818, et dont le travail nous a fourni d'utiles matériaux. G. B. Corniani naquit à Orzi-Nuovi, dans le territoire de Brescia. Il se livra de bonne heure à son goût pour la composition dramatique que lui avait inspiré la lecture de Métastase; ses premiers essais furent quel-

(1) On remarque aussi son Éloge, par le docteur Labus.

ques opéras et quelques pièces tragiques ; il mit aussi en vers la *Mort de Socrate*, tragédie écrite en prose, par G. B. Mazzuchelli, auteur très connu du volumineux dictionnaire *Degli scrittori Italiani*. Mais il s'aperçut bientôt que ce n'était pas là sa véritable vocation ; et sans l'abandonner entièrement, il tourna son attention vers des études qui exigent moins de conceptions originales, et qui sont d'une utilité plus réelle. Il mit au jour deux essais, l'un sur l'*Histoire littéraire* d'Orzi-Nuovi, et l'autre sur la *Poésie allemande*.

Il publia dans la suite d'autres ouvrages sur divers sujets : 1° *De la Législation relativement à l'agriculture ;* 2° *Idées sur la végétation du district*, d'Orzi-Nuovi ; 3° *Principes de philosophie pour l'agriculture*. Dans ces trois écrits, imprimés successivement à Brescia, en 1780, et dans plusieurs autres, l'auteur cherche toujours à combiner les principes de la législation, de la physique et de la chimie. Au milieu de ces études sérieuses, il n'oublia jamais des études plus agréables, comme le prouvent son *Essai sur Lucien*, publié à Bassano, en 1789, dans lequel il exposa, ou rectifia quelques opinions du philosophe de Samosate ; et les *Plaisirs de l'Esprit*, ou Analyse des principes du goût et de la morale. *Ibid*, 1790. Il saisit toujours la moindre occasion qui s'offrit à lui d'être utile à sa patrie et de lui consacrer ses talens et ses veilles. Ce fut dans ce but qu'il se proposa de démontrer, dans ses *Riflessioni sulle monete*, publiées à Vérone, en 1796, qu'il est souvent utile de rehausser la valeur des monnaies, idée qu'avait déjà développée l'abbé Galiani.

L'occupation favorite de Corniani fut l'étude de l'histoire littéraire de l'Italie ; et l'ouvrage qui lui a fait le

plus d'honneur fut aussi celui qu'il publia sous le titre de *Secoli della Letteratura italiana*, en 1804 et 1813. Dans ces Commentaires, il se montre à la fois auteur savant et moraliste recommandable, qualités qui doivent essentiellement distinguer le caractère de l'historien. Il commence son histoire au onzième siècle, et la conduit jusqu'à la moitié du dix-huitième. En s'occupant seulement des auteurs les plus remarquables, il consacre un article à chacun d'eux; malgré la monotonie et les répétitions auxquelles l'expose son plan, il tâche toujours de faire disparaître l'une et d'éviter les autres. Quels que soient les défauts que son judicieux biographe ait remarqués dans le style et dans les idées de l'auteur, on ne peut lui refuser le mérite d'avoir enrichi l'histoire littéraire de l'Italie, déjà illustrée par Bettinelli, Denina, et surtout par Tiraboschi.

G. B. Corniani fut aussi magistrat. Il remplit ses fonctions avec non moins d'intelligence que d'équité. Nous citerons son *Discours d'un magistrat civil sur les rapports de la jurisprudence avec la démocratie*. Brescia, 12 ventôse an 6 de la république. Lié pendant sa vie avec plusieurs hommes célèbres, tels que Passeroni, Baretti, Parini, Mazzuchelli, etc., il mourut en 1813, âgé de 72 ans, en laissant d'honorables souvenirs à sa famille et à ses concitoyens.

Pendant que les Italiens regrettent la perte de G. B. Corniani, un de ses concitoyens, Camillo Ugoni lui-même, s'occupe à la réparer, en continuant son Histoire, qu'il reprend à la moitié du 18e siècle et conduit jusqu'à nos jours. Ce jeune littérateur s'est fait avantageusement connaître dans la république des lettres par plusieurs écrits en prose et en vers, surtout par sa

belle traduction des Commentaires de César, dont il a donné une édition magnifique en 2 vol. in-4°. Brescia, 1814. Un Italien, aussi savant que modeste, nous garantit le mérite réel de cette traduction. M. Ugoni se fait distinguer par l'élégance non affectée de son style, par la justesse et la sobriété de ses réflexions; et ses premiers essais nous font augurer l'heureux succès d'une entreprise dans laquelle il s'est proposé l'instruction de ses concitoyens et la gloire de sa patrie.

Dans le cours de l'année 1819, la mort a moissonné plusieurs Italiens qui méritent nos regrets, et nos éloges. *Michele Vismara*, d'abord professeur d'éloquence au séminaire de Milan, s'attacha ensuite aux nouveaux intérêts politiques de son pays, et, comme tant d'autres, trouva, dans sa nouvelle carrière, des honneurs et des infortunes. Enfin, éloigné du tourbillon des affaires publiques, il reprit ses études, et publia, en 1818, sa traduction italienne de *Properce*. Il mourut dans l'année qui suivit cette publication.

Vicenzo Racchetti, professeur de pathologie et de médecine légale à l'Université de Pavie, mort à l'âge de 42 ans, avait publié un *Essai sur la prospérité physique des nations*, et un traité sur la *Struttura e le malattie della midolla spinale*. (Structure et maladies de la moëlle épinière.)

Antonio Porati, professeur de chimie au lycée de Milan, est l'un des premiers qui aient concouru aux progrès de la pharmacie dans la Lombardie. Il a publié divers écrits dans ce genre. Mais ce qui l'honore davantage, c'est qu'il fut aussi bienfaisant que modeste. Il est mort à l'âge de 78 ans.

Domenico Romanelli, estimé par ses mœurs et par ses principes, s'était distingué dans les études archéo-

logiques. Il avait déjà publié deux volumes de son ouvrage sur *l'ancienne topographie de l'Italie méridionale;* mais la mort l'a surpris lorsque le troisième volume était encore sous presse. Les voyageurs doivent le regretter vivement, car il leur servait de guide, et les éclairait dans leur marche pour mieux connaître et apprécier les nombreux monumens d'antiquité qui couvrent le royaume de Naples.

La dernière perte que l'Italie a faite, dans la même année, est celle de *Vincenzo Dandolo*, Vénitien, qui, sans appartenir à la famille illustre du même nom et de la même patrie, sut néanmoins, par ses opinions et par ses talens, s'élever aux dignités les plus éminentes du royaume d'Italie. Il avait d'abord professé la chimie à Venise. Les premières agitations de cette ville l'entraînèrent dans des luttes politiques, à la suite desquelles il fut contraint de s'expatrier avec plusieurs autres de ses compatriotes. Il remplit ensuite divers emplois honorables; il devint successivement comte, sénateur et membre de l'Institut, dans le royaume d'Italie. Ses occupations politiques ne lui firent jamais négliger l'étude; il s'y consacra entièrement, lorsque les événemens ultérieurs l'obligèrent de chercher la paix dans la retraite et dans la philosophie. Il avait fait l'acquisition d'une campagne près de Varèse, dans l'une des plus charmantes positions de la Lombardie, qui s'embellit encore par la vue du lac Majeur, et des lacs de Lugano et de Como. Il y fit bâtir une jolie maison, qui réunissait les charmes de la simplicité et de l'élégance; c'est là qu'il se plaisait à se rendre utile à ses concitoyens, en multipliant d'utiles établissemens et des essais judicieux sur divers objets d'agriculture et d'industrie. L'Italie lui doit beaucoup, prin-

cipalement pour ce qui concerne l'art de soigner les bêtes à laine, les vers-à-soie, etc. On a de lui plusieurs ouvrages sur ces matières. Chargé de l'administration civile, en Dalmatie, il s'occupa d'examiner l'état de l'agriculture dans ce pays, en la comparant à celle de l'Italie, et publia d'abord quelques opuscules sur les causes de sa décadence et les moyens à employer pour la faire fleurir. Son second ouvrage est intitulé : *Del governo delle pecore spagnuole ed italiane*, Milan, 1804, in-8°. L'auteur s'y propose de relever la condition dégénérée des troupeaux d'Italie. Son troisième ouvrage est intitulé : *Discorsi sulla pastorizia sull' agricoltura, e su varj altri oggetti di publica economia. Ibid.* 1806, in-8°. Les moutons, les pommes de terre, les engrais, l'étendue des propriétés, les pâturages des communes, etc., sont les objets de ces discours. Le quatrième ouvrage, imprimé, est intitulé : *Enologia ou Traité de l'art de préparer, conserver et perfectionner les vins du royaume d'Italie. Ibid.*, 1812, 4 vol. in-8°. L'ouvrage contient, outre les remarques de l'auteur, tout ce que les autres écrivains, et surtout les Français, offrent de meilleur dans ce genre. Ses derniers travaux furent consacrés à l'art si utile et si difficile de soigner les vers-à-soie, et de traiter la maladie appelée, en Italie, *del segno* ou *calcinaccio*. C'est le but de sa *Storia de' bachi da seta, governati co' nuovi metodi nel regno lombardo-veneto e altrove*. Milan, 1818 et 1819, 3 vol. in-8°., etc. La nature des études et des ouvrages du comte Dandolo justifie les regrets qu'il a laissés. Il mourut presque subitement d'une attaque d'apoplexie, le 13 décembre 1819. SALFI.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

ÉLÉMENS DE CHIMIE AGRICOLE, *en un cours de leçons, par le Comité d'Agriculture; par sir* HUMPHRY DAVY; *traduit de l'anglais, avec un* Traité sur l'art de faire le vin et de distiller les eaux-de-vie; *par* A. BULOS (1).

De toutes les sciences, la chimie est sans contredit celle qui, par ses nombreuses applications, doit concourir le plus efficacement à augmenter les ressources et les jouissances de l'homme. Créée, pour ainsi dire, depuis quarante ans, déjà elle a banni l'empirisme des arts les plus importans, et y a introduit cette marche systématique et sûre, qui les a conduits à un si haut degré de perfection. Dans ce mouvement général, l'agriculture a fait de rapides progrès; des publications aussi belles que nombreuses, des rapports mieux établis entre les savans et les cultivateurs, des connaissances plus étendues chez ces derniers, des circonstances politiques même, en un mot, une foule de causes diverses ont contribué à ses succès; la chimie surtout y a eu la plus grande part: elle a dévoilé l'action des amendemens, et éclairé le cultivateur sur l'usage de ces agens précieux: elle lui a appris à connaître la constitution du sol qu'il exploite, la nature des engrais qu'il doit y répandre, et la manière la plus convenable de les em-

(1) Paris, 1819; 2 vol. in-8°. Prix, 12 fr. Ladrange et l'Heureux, libraires, quai des Augustins.

ployer. Cependant, ces beaux résultats, qui forment la base principale de la chimie agricole, étaient loin d'être complets, et un grand nombre de problèmes importans restaient encore à résoudre; il fallait donc les réunir, les lier ensemble, et les compléter, pour en former un corps de doctrine. Telle est la tâche difficile qu'a entreprise M. Davy, et dans l'exécution de laquelle nous allons le suivre.

Après avoir exposé l'objet de la chimie agricole, M. Davy s'attache à prouver, par quelques-unes des applications les plus directes de la chimie à l'agriculture, combien les connaissances chimiques sont utiles et même indispensables au cultivateur, mais elles ne lui suffisent point : il doit connaître aussi les phénomènes de la végétation, et les lois auxquelles ils sont soumis; aussi le savant auteur commence-t-il par entrer dans les considérations assez étendues de chimie générale, nécessaires pour l'intelligence de la physiologie végétale, qu'il développe ensuite avec beaucoup de détails dans la troisième leçon. Il offre plusieurs tableaux analytiques des principes immédiats des végétaux, et des proportions suivant lesquelles plusieurs de ces principes se rencontrent dans diverses plantes économiques. Ce chapitre est terminé par une observation très importante de l'auteur, savoir : la précipitation de la sève qui circule dans l'aubier, par celle qui est charriée dans les couches corticales. D'après ce fait, qu'il faudrait peut-être d'ailleurs vérifier, et d'après les expériences de M. Vauquelin, qui, dans les analyses qu'il a faites de la sève de divers végétaux, n'a jamais trouvé, dans mille parties, plus de dix parties de matière solide, dont une seule de nature végétale, peut-on encore admettre l'opinion de Duhamel, sur la for-

mation du bois par un épaississement de la sève ? N'est-il pas plus vraisemblable, que la couche ligneuse qui se forme annuellement dans les végétaux à tige vivace, a pour origine la précipitation mutuelle de deux sèves d'une nature différente, surtout si l'on observe que la production de cette couche a lieu là même où ces deux fluides doivent se rencontrer ?

La quatrième leçon renferme les élémens de géologie que le cultivateur doit connaître, et une méthode analytique des terres, assez exacte pour les besoins de l'agriculture, mais qui, malgré sa simplicité ; ne paraît encore pouvoir être suivie avec succès que dans les laboratoires. Heureusement, il est rare que des notions aussi précises soient nécessaires dans la pratique agricole. C'est en effet principalement pour l'application des amendemens, qu'il importe de connaître la constitution du sol : il suffit néanmoins ordinairement, d'en savoir distinguer la nature prédominante, pour faire cette opération avec discernement. Ce n'est que dans des cas particuliers, par exemple, dans celui d'une stérilité absolue dont on n'entrevoit pas la cause, qu'une analyse rigoureuse est indispensable. M. Davy parle ensuite des maladies des végétaux et de leurs ennemis, auxquels on n'a encore opposé que des moyens empiriques ou trop dispendieux ; et il arrive à la théorie des engrais qui forme le texte de la sixième leçon.

Après avoir exposé les lois de la fermentation putride, l'auteur en déduit les principes qui doivent guider l'agriculteur dans la préparation, la conservation et l'application des engrais, dont on fait communément usage. Il en étudie les propriétés, indique les précautions qu'exige l'emploi de quelques-uns d'entr'eux, et les circonstances où il convient le plus de les

employer. Il prouve, par des expériences directes, combien les substances aériformes, qui se dégagent dans la putréfaction des matières organiques, sont favorables à la végétation, et combien est vicieuse la méthode, généralement suivie en Angleterre, de laisser les fumiers se décomposer, jusqu'à ce qu'ils soient réduits en une masse liante et savonneuse; enfin, il réfute les objections qu'on a élevées contre les fumiers peu fermentés, objections qui ne sont nullement fondées pour le cultivateur qui pratique un assolement judicieux.

De-là, M. Davy passe à l'examen des engrais fossiles, et commence leur histoire par celle de la chaux, qui joue dans l'agriculture anglaise un rôle si important. Il fait connaître son action dissolvante sur les parties ligneuses, qui rend son emploi si avantageux dans la culture des sols tourbeux, et riches en détritus végétaux. Il entre dans des détails intéressans sur les propriétés généralement nuisibles de la chaux magnésienne, et il présente le résultat de diverses expériences qu'il a faites, d'après lesquelles cependant l'application en paraît devoir être avantageuse dans quelques circonstances : enfin, il considère la chaux comme entrant dans la confection des cimens, et il termine son histoire par quelques considérations générales sur sa fabrication.

Mais, il est un autre amendement non moins précieux, dont les effets, quoique bien constatés actuellement, n'ont encore été expliqués d'aucune manière satisfaisante, et qui sous ce rapport a fixé l'attention de M. Davy. Les expériences de ce célèbre chimiste porteraient à croire que le gypse est un aliment nécessaire pour certaines plantes, et particulièrement pour celles de la famille des légumineuses et des graminées, dont

on fait des prairies artificielles. En effet, toutes ces plantes soumises à l'analyse lui ont présenté des quantités variables de cette substance, et il ne les a vues végéter que misérablement dans des terrains qui n'en offraient point de traces sensibles. Cependant, les effets capricieux du gypse laissent encore des doutes sur la manière dont il agit; et il serait à désirer que de nouvelles recherches fussent entreprises pour éclairer le mode d'action de cet agent énergique, et pour enrichir le cultivateur de données plus sûres et plus précises sur son emploi.

M. Davy s'occupe, dans la dernière leçon, de diverses opérations agricoles susceptibles d'être éclairées par la chimie. Il discute les avantages et les inconvéniens de l'écobuage, et décide des cas où l'on doit le pratiquer. L'irrigation, les jachères sont également le sujet de ses recherches et de sa critique savante. Mais, parmi les causes les plus puissantes de l'amélioration des terres, il met au premier rang une bonne méthode d'assolement, dans laquelle les cultures reposantes, succédant aux récoltes de grains, restituent au sol ce que ces derniers lui ont enlevé, et le maintiennent dans un état de fertilité toujours croissant. L'auteur termine son ouvrage par l'exposé de la nombreuse série d'expériences qu'a fait faire M. le duc de Bedford, dans le but de connaître la quantité de fourrage et de matière nutritive que produisent un grand nombre de plantes diverses, susceptibles d'être cultivées pour former des prairies artificielles; mais, ces expériences nous paraissent avoir été faites trop en petit et dans des circonstances trop particulières (1), pour qu'on puisse en

(1) Ce reproche paraît mal fondé. Le sol avait été préparé et

déduire des conséquences générales, et pour présenter au cultivateur des résultats certains.

Telle est la marche qu'a suivie M. Davy dans ses Élémens de Chimie agricole : voulant écrire pour le plus grand nombre, il a cru devoir exposer les principes des connaissances nécessaires pour l'intelligence du sujet qu'il avait à traiter. Cet exposé, quoique très étendu, puisqu'il forme plus de la moitié de l'ouvrage, nous paraît, à plusieurs égards, insuffisant pour les lecteurs qui ne possèdent pas ces premières notions, et inutile pour ceux auxquels ces connaissances sont familières. En général, les auteurs géoponiques ont trop peu senti que le manque d'instruction, malheureusement si commun encore chez la plupart des cultivateurs, leur interdisait la lecture des livres élémentaires mêmes, et que ceux-ci ne présentent qu'un faible intérêt aux personnes éclairées. Aussi, l'ouvrage de M. Davy ne nous ôte-t-il pas le désir d'en voir paraître un autre sur le même sujet, mais conçu dans un plan différent : heureux l'auteur, si, en agrandissant le domaine de la science agricole, il contribue à la faire cultiver davantage (1) !

VICTOR JACQUEMONT, *correspondant de l'Institut.*

---

l'exposition ménagée de telle sorte que les plantes se trouvaient dans les circonstances où elles croissent naturellement. Les expériences rapportées dans l'ouvrage en forment l'une des parties les plus importantes. N. D. R.

(1) Comme la culture de la vigne forme une des principales branches de l'industrie nationale, en France, M. Bulos, traducteur de l'ouvrage anglais, a cru devoir le compléter, pour l'usage de ses compatriotes, en y joignant un *précis sur l'art de faire le vin et de distiller les eaux-de-vie.*

Anatomie et Physiologie du Système nerveux *en général, et du cerveau en particulier; avec la probabilité de connaître plusieurs dispositions intellectuelles et morales de l'homme et des animaux, par la configuration de leurs têtes; avec planches. Par* F. J. Gall (1).

(second article. *Voy.* T. III, p. 437—452.)

L'indétermination des mots suppose presque toujours celle des idées; souvent même elle la produit. Il n'est donc guère moins important pour une science d'avoir des *mots bien définis*, que des *faits bien observés*. Mais, une langue méthodique suppose, à son tour, une science déjà très avancée, parce que la première condition, pour dénommer avec rigueur, est, en effet, de connaître avec certitude. Il y a donc un tems pour recueillir les faits, et il y en a un autre pour les disposer. En tout genre, le génie qui invente est rarement le génie qui ordonne.

Ce besoin d'expressions nettes et positives paraît surtout dans les sciences abstraites, ou de causalité. Là, c'est principalement sur les mots qu'on opère, et par conséquent, une mauvaise expression y est toujours l'équivalent d'une erreur.

Conformément à ces vues, j'ai signalé déjà l'espèce de confusion qu'entraîne, dans le système de M. Gall, l'emploi indéterminé des mots *ame* et *esprit* (2). Rien

(1) Paris, 1818 et 1819; 4 vol. in-4°. Librairie grecque, latine, allemande, rue Gît-le-Cœur, n° 4. Prix, l'in-4°, 480 fr., et l'in-fol., 960 fr.

(2) Les mots *ame* et *ames* sont toujours synonymes, en physiologie, des mots *vie*, *esprit*, *facultés vitales*, *facultés intellectuelles*.

n'est plus funeste, peut-être, aux progrès de la philosophie, que l'habitude incorrigible où nous sommes d'imaginer des réalités sous des mots qui ne sont, au fond, que l'expression abrégée de plusieurs autres mots.

On dit *les parties d'un tout :* mais ce *tout* n'est visiblement que *la somme de ses parties*. Le *tout* de l'esprit humain, *l'intelligence*, *l'entendement*, *l'ame*, etc., seraient-ils donc autre chose que *la somme des facultés intellectuelles*? La *vie* n'est, de son côté, que *la somme des facultés vitales*, et ces *facultés* ne sont elles-mêmes que *les fonctions des organes*. Le lecteur peut se rappeler, en effet, que *les facultés intellectuelles* ne sont aussi que *les fonctions cérébrales*. La métaphysique rentre donc évidemment dans la physiologie, ou plutôt, elle n'est, à la rigueur, que la physiologie du cerveau.

La sensibilité est, à strictement parler, le fond de la vie. Qui dit *système vivant*, dit donc *système sensible*. Chaque système n'est pourtant sensible qu'à sa manière. Le cerveau, par exemple, se laisse couper par tranches sans manifester aucune douleur. C'est qu'il ne sent pas à la façon des autres organes. Pour lui, réfléchir, abstraire, penser, c'est sentir. Le philosophe de génie, continuateur à la fois de Condillac et de Cabanis, a déjà prouvé, en effet, que *penser* n'est jamais que *sentir* (1).

Puisque *penser* c'est *sentir*, et n'est jamais que *sentir*, les *idées* ne sont donc, en définitif, que des *sensations*, et ces sensations me paraissent de trois ordres : sensation de l'objet perçu, ou *idée de chose ;* sensation

(1) M. Destutt-Tracy : *Élémens d'Idéologie*.

d'un rapport entre deux objets perçus, ou *idée de rapport;* enfin, sensation d'un troisième rapport entre deux rapports antérieurement perçus, ou *idée purement abstraite.* Toutes nos idées se réduisent donc à des *idées de faits* et à des *idées de rapports :* des *faits* et des *rapports*, voilà donc, encore un coup, tout ce qui constitue nos sciences.

Mais, *penser* n'est pas simplement *sentir;* c'est *sentir par le cerveau.* M. Gall a démontré, effectivement, que le cerveau est l'organe exclusif de la pensée. Presque toute l'antiquité imagina une ame dans la poitrine. Les médecins placèrent les passions dans le foie. Les romanciers ont mis l'amour dans le cœur. L'antiquité, les médecins, et les romanciers se trompaient également; et Condillac lui-même ne se trompait guère moins, lorsqu'il supposait à chaque organe des sens la propriété de concevoir l'idée de ses sensations. Le cerveau seul conçoit l'idée des sensations perçues par les autres organes. *Penser*, c'est donc exclusivement *sentir par le cerveau :* les *idées* ne sont donc pas de *simples sensations*, mais des *sensations cérébrales.*

De cela seul que les *facultés* sont des *fonctions*, et les *idées*, des *sensations*, il résulte évidemment que les premières sont *innées*, et que les secondes ne sauraient l'être. Pour séparer l'*inné* de l'*acquis*, il suffisait donc de séparer les facultés des idées.

On s'est long-tems occupé de la théorie des idées, avant de connaître celle des facultés. Condillac, le premier, a senti qu'il fallait commencer, au contraire, par la théorie des puissances productrices des idées. Sous ce rapport, M. Gall continue réellement l'école de Condillac; mais, selon lui, les facultés de cette école ne sont que des attributs des facultés primitives.

Chaque faculté, dans sa doctrine, sent, devient attentive, se ressouvient, juge, imagine et crée. Chaque faculté a donc son genre de sensation, d'attention, de mémoire, de jugement et d'imagination. Je dis *son genre*, parce que, en effet, chaque faculté ne sent, ne juge, ou n'imagine que pour les objets de sa compétence. Ces divers attributs d'une même faculté ne sont donc proprement que des degrés divers de son activité.

Le caractère fondamental des facultés de Condillac et de son école est donc évidemment la *généralité;* et celui des facultés de M. Gall, au contraire, la *spécialité*. Aussi, n'y a-t-il plus, dans sa doctrine, de faculté générale; il n'y a que des facultés spéciales et déterminées. L'instinct, la raison, l'ame, n'y sont plus que des mots génériques et abstraits. Ce qu'on appelle *instinct*, c'est la prédominance invincible d'une faculté, faute d'assez de développement dans les autres pour la contrebalancer : de-là, son but fixe et constant. La *raison* varie son but et ses moyens; car, elle est l'*instinct* susceptible de modifications par le contrebalancement des facultés entre elles. L'instinct agit par une nécessité aveugle; la raison, par une nécessité de prédominance d'un motif sur un autre, etc. Si l'on réfléchit maintenant que les *individualités* seules existent dans la nature, et que les *généralités* sont toujours, plus ou moins, des productions de notre esprit, on concevra toute la profondeur et toute la portée de la détermination nouvelle de M. Gall.

Ces préliminaires posés, je passe à la discussion des facultés elles-mêmes. M. Gall en reconnaît provisoirement vingt-sept, et voici l'ordre méthodique dans lequel il les expose : 1° instinct de la propagation;

2° de l'amour de la progéniture; 3° de l'attachement; 4° de la propre défense; 5° instinct carnassier; 6° de la ruse; 7° de la propriété; 8° de la hauteur; 9° de la vanité; 10° de la circonspection; 11° de l'éducabilité; 12° des localités; 13° de la mémoire des personnes; 14° de celle des mots; 15° du langage; 16° des rapports des couleurs; 17° des rapports des sons; 18° des rapports des nombres; 19° de la construction; 20° de la sagacité comparative; 21° de l'esprit métaphysique; 22° de l'esprit caustique; 23° du talent poétique; 24° de la bonté; 25° de la mimique; 26° de Dieu et de la religion; 27° de la fermeté.

Le nombre des facultés est beaucoup plus restreint dans les autres doctrines. C'est que des généralités se prêtent toujours à une réduction extrême. Les spécialités, au contraire, sont essentiellement irréductibles; parce que les réduire, c'est les anéantir.

De ces vingt-sept facultés, les dix-neuf premières sont communes à l'homme et aux animaux. Mais, chacun d'eux ne les possède qu'à des degrés infiniment variés, et cette variété est précisément ce qui détermine la diversité infinie de leurs caractères spécifiques et individuels. Les huit dernières appartiennent exclusivement à l'homme; et c'est là ce qui constitue, en effet, la supériorité étonnante de son esprit.

Après la difficulté de déterminer les élémens primitifs avec précision, se présente la difficulté de les dénommer avec rigueur. D'abord, pour ce qui est de leur nom générique, les mots de *faculté* et d'*instinct* surtout paraissent assez convenables. Ces facultés, principe générateur de toute la psychologie de M. Gall, ne sont pas, effectivement, de simples capacités passives;

ce sont des ressorts actifs, des instincts, c'est-à-dire des impulsions.

Pour chacun des élémens en particulier, la nomenclature, bornée à la destination fondamentale de la faculté, ne devrait indiquer, sans doute, aucune de ses actions. Malheureusement, nous n'arrivons à la connaissance des facultés que par celle de leurs actions, et M. Gall n'a pu désigner encore la plupart d'entre elles que par le seul degré d'activité qu'il en eût aperçu.

Quelques noms semblent, par leur extension, contraires à l'esprit dominant de la doctrine. Les noms de *mémoire des noms*, *ou des choses*, *de sagacité comparative*, *d'esprit de causalité*, *de fermeté*, etc., offrent plutôt l'idée de véritables généralités que de simples spécialités. Plusieurs expriment l'acte beaucoup plus que le penchant, et d'autres ne rappellent de ce penchant qu'un degré très énergique et conséquemment très rare.

Il est enfin difficile de croire que tous les instincts, tous les penchans, toutes les facultés possibles se trouvent ainsi contenus dans les vingt-sept faits spéciaux de M. Gall. De nouvelles recherches étendront, peut-être, ce nombre : peut-être même le réduiront-elles; car il se pourrait aussi qu'il y eût moins de faits primitifs et plus de modifications secondaires. Chaque faculté embrasse, en effet, une série de modifications relatives au degré de son développement, à l'énergie de son activité, et surtout au mode de ses combinaisons avec les autres facultés.

L'instinct de l'amour, par exemple, dégénère tantôt en faiblesse, et tantôt s'exalte en violence. L'instinct exagéré de la propriété conduit au vol; celui de

la circonspection, au suicide; le carnassier, au meurtre, etc. D'un autre côté, la bonté s'élève jusqu'à la bienveillance, et de la bienveillance à la philanthropie. La vertu, c'est le résultat de l'attachement, du courage, de la fermeté, etc.; le génie, celui de la sagacité comparative, de l'esprit de causalité, ou des talens de la poésie, de la peinture, de la mécanique, etc. Les passions, comme le génie, les vices comme les vertus, ne sont donc que le plus haut degré des facultés elles-mêmes.

De l'enlacement des facultés entre elles dérivent encore de nouvelles et d'inépuisables modifications. Tel genre de faculté donne le talent, et tel autre le caractère de ce talent. Le musicien, le peintre, le poëte, etc., sont dirigés, dans le choix de leurs compositions, par les organes réunis, chez eux, aux organes de la poésie, de la musique, ou de la peinture. Rien n'est donc arbitraire; ni le talent, ni le caractère de ce talent, ni même le choix de ses œuvres. Tout est prévu, commandé, nécessaire; l'organisation a tout expliqué.

Ainsi, le talent poétique, combiné avec le sens des hauteurs, inspire les odes de Pindare, ou les chants de Lebrun; avec l'instinct de l'amour, les tragédies de Racine, ou les élégies de Parny; avec l'esprit d'une ingénieuse causticité, les fables de La Fontaine, ou les contes charmans de Voltaire, etc.

Un peintre, doué de l'instinct du courage, dessine des batailles et des trophées; animé par l'amour, il reproduit des scènes tendres et voluptueuses; soutenu, à la fois, par une noble fermeté et par une généreuse ambition, il consacre sa palette à l'enthousiasme de la gloire, ou à l'héroïsme de la vertu, etc.

Tout, dans les ouvrages de l'homme, porte donc l'empreinte de son organisation. Au milieu de ses élans les plus sublimes, le génie est donc encore l'instinct, et l'instinct soumis à ses règles. Ce qui vous semble délire est asservissement ; ce que vous nommez des caprices, ce sont des lois.

On a, tour à tour, partagé le système des facultés, en facultés morales et intellectuelles, animales et humaines, sensibles et rationnelles, penchans et talens, entendement et volonté, etc. Toutes ces divisions, plus ou moins arbitraires, sont toutes, plus ou moins, opposées à l'esprit d'une méthode sévère. M. Gall se borne à distinguer les facultés et les attributs de ces facultés.

Par *faculté*, il entend un élément spécial, indépendant et distinct ; par *attribut*, ce qu'il y a de commun à tous les élémens. Ainsi, le *sens des localités* est un élément spécial, puisqu'il a un but déterminé ; indépendant, puisqu'il peut exister isolé de chacun des autres élémens, ou réuni avec chacun d'eux ; distinct, puisqu'il ne saurait être confondu avec aucun autre élément. La perception, la mémoire, le jugement, au contraire, sont des attributs généraux, puisque chaque faculté a sa perception, sa mémoire, et son jugement. Le *sens des localités*, par exemple, perçoit les rapports de l'espace, se rappelle ces rapports et les juge. Retranchez ce sens, il n'y aura, relativement à l'espace, ni perception, ni mémoire, ni jugement. Les animaux, vrais fragmens de l'humanité, sous ce point de vue, nous offrent ces expériences toutes faites. Le chien, doué d'un sens exquis des localités, ne conçoit rien à l'architecture ; le castor, habile architecte, ne conçoit rien à la musique, etc.

Lorsque la faculté manque, les attributs manquent donc aussi; l'existence des attributs suppose donc nécessairement la préexistence des facultés. Chaque faculté n'est pourtant pas toujours accompagnée de tous ces attributs : chacun d'eux se lie à un degré différent de son activité. Médiocrement développée, elle perçoit, se rappelle et juge; plus développée, elle imagine. L'imagination est donc la puissance créatrice de chaque faculté, ou, si l'on veut, son génie. L'imagination du mécanicien crée des machines; celle du mathématicien, des problèmes, etc.

L'attention n'est donc pas, comme on le dit généralement, *l'origine de toutes nos facultés*, mais bien *l'origine de toutes nos idées*. Il est évident que, pour concevoir une idée, la faculté doit être attentive, c'est-à-dire, active (1). L'attention graduellement accrue génère la mémoire, le jugement et l'imagination. De l'attention concentrée sur deux objets comparés, dérive le jugement, et du jugement, toutes nos idées. La mémoire, le jugement et l'imagination ne sont donc que des modifications, des transformations, ou des développemens de l'attention. L'attention est donc l'origine de toutes nos idées.

De ce que chaque faculté est absolument indépendante des autres, il suit qu'elle peut se manifester, croître, ou dépérir isolément. De-là, les génies partiels et les monomanies. Ces deux phénomènes, pourtant si communs, étaient inexplicables dans les théo-

(1) M. Laromiguière a montré clairement que, sans l'activité de l'organe, la sensation resterait éternellement sensation, et ne serait jamais transformée en idée. Qui ne connaît ses admirables *Leçons de philosophie* ?

ries reçues. Il impliquait contradiction de supposer une faculté unique, exaltée, ou malade sur un seul point, et saine, ou médiocre sur tous les autres.

En général, les espèces diverses des animaux diffèrent entre elles par le nombre et la nature de leurs facultés. Dans la même espèce, il arrive souvent aussi que telle faculté manque chez une variété, et se retrouve chez une autre. Le genre humain paraît différer surtout par les degrés. Tout le monde a plus ou moins la possibilité de concevoir la mécanique, la peinture ou la poésie, etc. ; mais les Vaucanson seuls créent des machines ; les Corneille, des tragédies, et les David, des tableaux.

Puisque les facultés ne sont que des instincts, ces instincts ne sauraient être des forces aveugles. L'éducation corrige les mœurs des animaux ; les circonstances les développent. Le renard multiplie ses ruses, à mesure que les difficultés se multiplient. Un jeune lièvre tombe dans un piége qu'eût aisément évité un lièvre expérimenté. L'oiseau ne continue pas aveuglément son nid ; il le recommence à l'endroit détruit. L'araignée interrompt ses travaux pour les réparer. Vous savez ce que l'éducation fait du cheval, et surtout ce qu'elle fait du chien.

Mais, on n'apprend rien aux animaux qui ne soit essentiellement en rapport avec leurs instincts. Il en est de même de l'homme ; on ne l'instruit, on ne le gouverne que par ses facultés. La source de toute bonne éducation, comme de toute bonne législation, est donc la nature de l'homme bien approfondie.

Les animaux conservent le souvenir des faits passés ; ils comparent, ils jugent ces faits, et modifient leurs actes sur ces jugemens. Leur instinct est donc une vé-

ritable intelligence. L'homme n'a sur eux d'autre avantage que celui d'avoir des facultés plus nombreuses et plus élevées. Il est plus intelligent que l'animal ; car il a plus d'instincts ; mais il ne l'est pas autrement, car il n'a que des instincts.

M. Gall définit la *raison*, l'action concertée des facultés *supérieures*, ou exclusivement propres à l'homme. Une seule faculté, selon lui, ne constitue pas plus la raison, qu'un désir seul ne constitue la volonté. Il y a autant de désirs qu'il y a d'instincts. La volonté est une. *Désir*, c'est l'action isolée de chacune des facultés ; *volonté*, l'action simultanée de plusieurs d'entre elles. La volonté est souvent en opposition avec des désirs, ou des penchans déterminés. La raison juge ces désirs et ces penchans, et la volonté est le résultat de ce jugement. La volonté n'est donc qu'un mode de la raison, et la raison, que la réunion des facultés supérieures. Finalement, volonté suppose délibération ; délibération suppose raison ; raison, facultés supérieures.

La raison varie comme l'étendue et l'énergie des facultés, et la liberté varie elle-même, comme la raison. Nul ne veut que ce qu'il conçoit ; nul ne conçoit que ce qu'il peut concevoir. Locke a donc admirablement défini la liberté, *puissance*.

Sur quel fondement a-t-on pu objecter à M. Gall que l'admission des facultés innées rendait toute éducation et toute législation illusoires? Il est manifeste, au contraire, que toute éducation suppose des facultés pour la recevoir ; et toute législation, des facultés pour la concevoir.

Une bonne législation n'est, au fond, que le complément d'une bonne éducation. L'une instruit l'homme à connaître ses droits, et l'autre l'instruit à les conser-

ver. L'éducation consiste donc toute entière en développemens : et la législation, en garanties. C'est pour avoir méconnu ce double caractère, que l'éducation a souvent corrompu les hommes, et que la législation les a presque toujours opprimés.

Parmi les facultés dont se compose le système intellectuel, quelques-unes peuvent, par leur exaltation, devenir funestes. Lobjet d'une éducation rationnelle doit être conséquemment de réprimer ces facultés, et de développer surtout les facultés opposées. Le seul moyen, en effet, de réprimer sûrement un penchant désordonné, est de lui opposer des penchans plus nobles et plus puissans. Ainsi, l'exercice des facultés supérieures, et l'acquisition des idées ou des motifs qu'elles puisent dans cet exercice, sont le moyen le plus propre, sans doute, à dominer les passions dangereuses.

Mais, les facultés supérieures se trouvent si faiblement développées, chez quelques individus, que l'éducation serait évidemment insuffisante. La législation y supplée alors par des motifs plus graves, et ces motifs eux-mêmes ne suffisent malheureusement pas toujours.

Le but final de toute institution sociale est donc, en dernière analyse, de fournir aux hommes des raisons de faire le bien, et des motifs d'éviter le mal. Toute peine n'est réellement qu'un motif. Il s'agit donc de déterminer, dans une peine, ce qui réprime le plus. Ce n'est assurément pas sa gravité ; c'est sa juste graduation, sa certitude, et surtout l'espérance de son allégement. Toute peine, pour être corrective, doit offrir un motif à la correction ; toute peine irrémissible est donc une inconséquence.

L'origine des arts et des sciences, la perfectibilité de

l'e pèce humaine, *le monde* de *l'homme*, ou l'ensemble de ses idées, ont, tour à tour, offert à M. Gall le sujet de brillantes applications de sa théorie. Ce qui précède montre assez la manière dont il a dû résoudre ces questions. Le monde de l'homme n'est évidemment que l'étendue de ses facultés ; les facultés respectives une fois données, les arts et les sciences en découlent naturellement ; enfin, la perfectibilité humaine ne saurait être indéfinie, puisque tout dérive de l'organisation, et que l'organisation ne pourrait changer, sans que l'espèce ne changeât elle-même.

Quelques écrivains n'ont pas craint d'attribuer les phénomènes de l'intelligence aux simples sens externes. Condillac a imaginé une statue dont il croyait perfectionner l'entendement à chaque nouveau sens qu'il y ajoutait. Ce sens était évidemment un présent inutile pour la statue, puisqu'elle ne recevait pas, en même tems, un organe cérébral propre à le diriger.

Les sens sont un instrument, un moyen, et nullement une fin. L'instinct des localités se sert de l'odorat, comme l'instinct de la musiqne se sert de l'ouïe, et l'instinct de la peinture, de l'œil. Mais, ni l'odorat, ni l'ouïe, ni l'œil, ne conçoivent les rapports de l'espace, des sons, ou des couleurs.

Le cerveau est donc l'organe exclusif des facultés intellectuelles ; et puisque ces facultés sont multiples, il est évident que leur organe doit l'être aussi. M. Gall a, en effet, ramené chaque faculté particulière à un organe cérébral particulier, et cette double détermination est précisément ce qui constitue la *Physiologie du cerveau*. On connaît maintenant les facultés ; il nous reste à exposer leurs organes. Ce sera le sujet d'un troisième et dernier article. FLOURENS, *D.-M.*

(La fin à l'un des prochains cahiers.)

DOCTRINE MÉDICALE DE P. J. BARTHEZ, et *Mémoires sur la vie de ce médecin, par* J. LORDAT, *professeur d'anatomie et de physiologie à la Faculté de Montpellier*. etc. (1).

IL n'y a pas encore deux cent cinquante ans que tout était *doctrine* dans l'esprit humain. Ce qu'avaient dit ou pensé certains auteurs, les sentimens divers d'innombrables commentateurs, constituaient le savoir, et servaient universellement de règle. Si quelqu'un était assez sceptique pour douter de quelques principes admis, mille moyens étaient prêts pour le faire rentrer dans la route commune; et parmi ces moyens, il s'en est trouvé qui étaient en effet des plus sûrs pour lever toute espèce de doute; je veux dire, la torture et la peine de mort.

Les premières années du dix-septième siècle virent paraître plusieurs hommes qui s'élevèrent avec courage contre cet esclavage de la pensée, furent sourds à *la parole du maître*, recherchèrent les preuves sur lesquelles étaient fondées les opinions reçues, et qui acquirent ainsi la triste certitude que l'intelligence humaine était dans une profonde ignorance sur la plupart des choses positives.

Ces hommes, dont le génie n'est point assez admiré, mais dont la gloire croîtra avec les progrès des lumières, reconnurent aussi que le seul moyen de s'instruire réellement était de négliger une érudition futile, et de la remplacer par l'observation et l'expérience.

Appliquant cette méthode aux phénomènes naturels

(1) Montpellier, 1819; 1 vol. in-8° de 484 pag. Prix, 5 fr. 50 c.

les plus apparens et les plus simples, Galilée et Newton fondèrent l'astronomie et la physique. Cent ans plus tard, les Black, les Lavoisier, les Priestley, les Laplace, les Bertholet, créèrent la chimie, en faisant connaître une foule de faits de la plus haute importance, qu'aucun de ces fameux maîtres de l'antiquité n'avait même soupçonnés.

Cette étonnante révolution des sciences physiques ne se fit point sans obstacles. Des injustices, des persécutions de tout genre accompagnèrent son principal auteur jusqu'au tombeau; peut-être n'aurait-elle jamais reçu son entier développement sans le mouvement général qui agita les idées religieuses et politiques durant les seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, et surtout sans les immenses avantages qu'en retirèrent l'agriculture, le commerce, l'industrie et les arts.

Toutefois, la rénovation que Bacon désirait si ardemment peut être considérée comme complète, quant à ce qui regarde les sciences physiques; et maintenant celui qui inventerait une *doctrine* astronomique, physique ou chimique, c'est-à-dire, mettrait son imagination à la place des observations précises, des expériences rigoureuses, des calculs exacts, non-seulement n'obtiendrait aucun suffrage, mais donnerait même une idée peu favorable de son jugement.

Tout n'est donc plus doctrine aujourd'hui; mais l'esprit dogmatique conserve encore une influence bien forte et bien étendue. L'éducation, la morale, la politique, la jurisprudence, etc., etc., portent évidemment son empreinte, l'autorité y est à chaque instant invoquée; elle y sert souvent de base aux décisions les plus importantes.

Chaque peuple, chaque individu a, dans ces bran-

ches importantes du savoir humain, ses principes, ses manières de voir particulières, et trouve en général fort mauvais qu'un autre pense différemment. Ne nous dit-on pas tous les jours qu'il faut se conduire d'après l'opinion? et qu'est-ce que l'opinion, sinon les croyances trop souvent absurdes du plus grand nombre? En un mot, il est clair qu'aucun de ces genres de connaissances n'a été soumis jusqu'ici à la méthode expérimentale; car, alors, il y serait arrivé ce qui se voit en astronomie, en physique, etc., où tous les peuples éclairés sont d'accord, où l'autorité est nulle, et où personne n'a d'opinion, puisque les résultats des faits bien constatés sont nécessairement les mêmes pour tout le monde.

Parmi les connaissances qui ne sont point *renouvelées*, nous sommes obligés de placer les sciences physiologiques. Malgré les efforts de quelques hommes supérieurs pour y introduire la méthode expérimentale, malgré les heureux résultats déjà obtenus au moyen des expériences, le nombre de ceux qui s'occupent bien ou mal de ces sciences est si considérable, leurs préjugés sont si nombreux, leur intérêt si opposé à toute espèce de changement, et par conséquent leur résistance si puissante, que, jusqu'à présent, elles ne se sont que partiellement soustraites au joug doctrinaire, et qu'il faudra peut-être un long espace de tems avant qu'elles subissent l'heureuse révolution qui a été si profitable aux sciences physiques.

Aussi chacun peut-il, en médecine comme en physiologie, inventer des systèmes, créer des opinions, des principes, des explications, sans avoir tenté aucune expérience, ni fait aucune observation neuve; et si son œuvre a quelque côté brillant qui s'accommode

à la faiblesse de l'esprit vulgaire, s'il a soin d'affirmer qu'un médecin ou un physiologiste peuvent être, sans aucun inconvénient, étrangers aux sciences physiques et à leur méthode, que les corps vivans sains ou malades n'ont aucun rapport avec les corps inertes, etc.; flattant à la fois les préjugés et l'indolence de la multitude, il pourra acquérir une grande réputation, avoir de nombreux et zélés sectateurs; enfin, bien loin de passer pour un extravagant, il fondera une doctrine qui durera jusqu'à ce qu'une autre vienne la renverser et la remplacer.

S'il s'agissait de donner des preuves de ce que j'avance, je n'éprouverais malheureusement aucun embarras; j'en trouverais dans la plupart des ouvrages de médecine, où chaque auteur propose ouvertement ses opinions, au lieu de se borner à exposer des faits; j'en montrerais une, dans le respect aveugle que nous professons pour les écrits des anciens médecins, à peu près comme cela existait naguère généralement pour les ouvrages d'Aristote et de Platon. J'en signalerais encore une autre bien déplorable pour l'humanité: c'est l'esprit de secte, la véritable mode qui semble présider dans certains cas aux soins que nous rendons aux malades, à tel point qu'à deux ou trois années d'intervalle la même maladie pourra être traitée par des moyens entièrement opposés, quoique par le même médecin. Mais, quand je manquerais de toutes ces preuves et de tant d'autres qu'il me serait facile d'indiquer, le livre de M. Lordat me servirait seul de témoignage irrécusable.

Que se propose en effet l'auteur? De présenter au public, avec les commentaires et les éloges convenables, les idées particulières, les manières d'envisager,

en un mot, pour employer son expression, les *dogmes* que son maître et son ami Barthez a établis en physiologie et en médecine, et de montrer ainsi toute « la supériorité de son génie et l'importance de ses services. » (Pag. 2.)

Des *dogmes*, dira-t-on! Est-il possible qu'à l'époque actuelle on fasse d'une science un objet de croyance, une sorte de religion? Un pareil langage aurait été à peine tolérable au douzième siècle; je suis le premier à en convenir, et je cite pour lever tous les doutes.

« Je ne saurais trop le dire, son premier *dogme* (de Barthez) *est l'unité, l'individualité physiologique du système vivant.* »

« *Le deuxième dogme de Barthez, c'est que la chose, quelle qu'elle soit, qui constitue l'unité vitale, est une cause active, un agent qui opère sur le corps, etc.* »

On voit qu'il n'y a pas moyen de s'y tromper, que ce sont bien des dogmes que nous propose l'auteur; on voit aussi que ces dogmes s'adressent probablement à une nouvelle sorte de foi, car il faudrait avoir l'esprit d'une singulière perspicacité pour y trouver un sens quelque peu clair. Quoi qu'il en soit, l'auteur ne néglige rien pour engager ses lecteurs à y ajouter une entière croyance; il assure que ses dogmes sont excellens, d'une extrême utilité, et surtout très préférables à ceux de Staahl, de Boerhaave, de Bordeu, qui régnaient concurremment à Montpellier, quand Barthez y vint professer; il soutient même, sans doute pour atteindre les partisans de la marche expérimentale des sciences, il soutient, dis-je, que Barthez les « a fondés sur un très grand nombre de faits dont ils ne sont, *pour ainsi dire*, que l'expression générale. »

Toutefois, ce petit piége oratoire n'est pas très dangereux pour les amis du positif; car l'auteur nous présente son maître comme n'ayant jamais fait une seule expérience, et « regardant le mérite d'un simple observateur comme d'un ordre trop subalterne pour avoir été jaloux d'apprendre au public qu'il l'avait. » (Pag. 452.) Mais en revanche, il attachait une grande importance aux *vues générales*.

Après avoir commenté, interprété, et surtout loué la doctrine de Barthez, l'auteur termine son ouvrage en se récriant sur le vaste génie de son ami, et se demande auquel, de Galilée ou de Bacon, il peut être comparé avec justice?

Une semblable question, adressée à tout autre qu'à M. Lordat, aurait eu probablement pour réponse : Galilée et Bacon n'ont aucun rapport avec Barthez. Bacon a fait sentir tous les avantages des expériences dans les sciences, et a concouru, sans doute par ses préceptes, à leur rénovation. Galilée a non-seulement senti les services qu'on pouvait attendre des expériences; mais il a mis lui-même en pratique ce que Bacon ne fit qu'apercevoir, et il a mérité, par ses admirables découvertes, le titre de *Père de la philosophie expérimentale*. Barthez, qui, n'a jamais, de votre aveu, fait une expérience, mais qui, au contraire, a créé des dogmes, a donc suivi une méthode entièrement opposée aux préceptes de Bacon et aux exemples de Galilée. M. Lordat raisonne autrement; il pense que Barthez doit être comparé à Galilée, attendu que, suivant Hume, Galilée est bien supérieur à Bacon, puisque le premier faisait, tandis que le second se bornait à dire ce qu'il fallait faire.

Si M. Lordat n'était point homme public, je n'au-

rais certainement point analysé son ouvrage, j'aurais trouvé tout simple qu'il admirât la doctrine de son ami; mais M. Lordat est professeur d'une faculté célèbre; ses cours sont suivis par de nombreux élèves qui ne sont point en état de sentir tout ce que sa logique a de défectueux, et combien ses idées sont éloignées de la vraie marche des sciences: c'est à ce titre seulement que j'ai dû examiner sévèrement son livre. Ajoutons qu'en se livrant ainsi à la spéculation, M. Lordat paraît avoir voulu rester étranger à toutes les connaissances positives, ou du moins son ouvrage est écrit comme s'il n'existait ni physique, ni chimie, ni anatomie, ni physiologie expérimentales (1).

MAGENDIE, *D. M.*

---

(1) Nous croyons devoir rappeler ici les titres des principaux ouvrages de Barthez, à l'usage de ceux qui voudront y recourir pour apprécier le mérite de ce célèbre médecin :

1. *Nouveaux élémens de la science de l'homme*; seconde édition. Paris, 1816. Goujon, rue du Bac, 2 vol. in-8° de 238 et 244 pag. Prix, 12 fr.

2. *Théorie du beau dans la nature et dans les arts*; ouvrage posthume, précédé de la vie de l'auteur. Paris, 1817. Colin, libraire, rue Gît-le-Cœur, n° 17; 1 vol. in-8° de 460 p. Prix, 15 fr.

3. *Traité des maladies goutteuses*; 2 vol. in-8°. Prix, 12 fr.

4. *Mémoire sur le traitement méthodique des fluxions* (extrait des Mémoires de la *Société médicale d'émulation de Paris*). Paris; 1 vol. in-4°.

5. *Mécanique des animaux*; 1 vol. in-4°.

6. *Discours sur le génie d'Hippocrate*; 1 vol. in-4°.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Nouveaux Principes d'Économie politique, ou *de la Richesse dans ses rapports avec la Population; par M.* Simonde de Sismondi (1).

Dans le tems où les produits pouvaient à peine atteindre les besoins, lorsque les fruits spontanés de la terre formaient les trois quarts de la richesse sociale, la gloire et la sagesse durent consister exclusivement à vaincre ses désirs, à soumettre ses passions; et l'austérité, sous le manteau de Diogène, donna des lois aux peuples et des conseils aux rois. Mais, ces vertus, filles de la nécessité, ces préceptes sévères, tristes régulateurs de l'indigence, se modifièrent bientôt, à mesure que le progrès de toutes les connaissances rendit facile la participation à tous les biens, lorsque la nature soumise ne fut plus que l'auxiliaire du génie de l'homme. La science des richesses vint alors remplacer le courage des privations, et l'économie politique fut la philosophie nouvelle des législateurs et des hommes éclairés de tous les pays.

Cette science est cependant loin encore d'avoir atteint sa perfection; et les élémens qui la composent, les faits qui lui servent de bases, présentent tous les jours des variétés si singulières qu'on n'ose aller au-delà de certains principes fixes qui semblent inattaquables. Cette incertitude encourage ou du moins excuse la création de nouveaux systèmes; et la plupart des écri-

(1) Paris, 1819; 2 vol. in-8°, chez Delaunay, libraire, au Palais-Royal. Prix, 12 fr.

vains qui se font les historiens de cette science, semblent aspirer à en devenir les réformateurs. Le célèbre auteur de *l'Histoire des Républiques Italiennes* se présente aujourd'hui sous ces deux points de vue, et c'est également sous ces deux rapports que nous examinerons son important ouvrage.

M. de Sismondi avait déjà montré, dans un premier écrit, intitulé *de la Richesse Commerciale*, ses connaissances dans cette matière; il y avait présenté avec autant d'ordre que de clarté les vérités jusqu'alors admises; mais il était allé plus loin dans l'article *Économie politique*, qu'il avait rédigé pour l'Encyclopédie d'Édimbourg. Là, déjà, on trouvait indiquées les vues nouvelles qu'il développe dans l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui. Cet ouvrage se divise en six parties; il présente d'abord les principes de la formation des richesses, et fait connaître les idées qu'on avait de cette science avant que sa théorie ne fût devenue l'objet d'une véritable étude. Aux connaissances imparfaites des anciens sur ce sujet, aux notions vagues qui se répandirent vers le seizième siècle, succédèrent différens systèmes qui semblèrent être autant d'essais pour arriver à une doctrine dont on avait le sentiment, sans en avoir encore la connaissance : le premier, le système mercantile dû au génie de Colbert; puis, le système agricole ou des économistes, fondé sur de meilleures bases, mais encore imparfait; enfin, les véritables principes développés par le célèbre Adam Smith : principes qui consistent surtout à placer la source des richesses dans le travail, soit qu'il se porte sur la terre ou sur la fabrication de ses produits; à laisser en conséquence à chaque espèce de travail tout le développement dont il est susceptible, sans jamais prétendre ni le restreindre ni

même le diriger, puisque la somme des travaux particuliers produit la somme des richesses nationales.

M. de Sismondi, adoptant les principes de ce système, n'en admet pas les conséquences.

« Nous professons avec Adam Smith, dit-il (1), que le travail est la seule origine de la richesse, que l'économie est le seul moyen de l'accumuler; mais, nous ajoutons que la jouissance est le seul but de cette accumulation, et qu'il n'y a accroissement de la richesse nationale que quand il y a aussi accroissement des jouissances nationales.

» Adam Smith, ne considérant que la richesse, et voyant que tous ceux qui la possèdent ont intérêt à l'accroître, a conclu que cet accroissement ne pouvait jamais être mieux favorisé qu'en abandonnant la société au libre exercice de tous les intérêts individuels; il a dit au gouvernement : *La somme des richesses privées forme la richesse de la nation; il n'y a pas de riche qui ne s'efforce de devenir plus riche encore. Laissez-le faire, il enrichira la nation en s'enrichissant lui-même.*

» Nous avons considéré la richesse dans ses rapports avec la population qu'elle doit faire vivre ou rendre heureuse. Une nation ne nous a point paru croître en opulence par la seule augmentation de ses capitaux, mais seulement lorsque ses capitaux, en croissant, répandaient aussi plus d'aisance sur la population qu'ils devaient faire vivre. Nous avons vu que les riches pouvaient augmenter leurs richesses, soit par une production nouvelle, soit en prenant pour eux une plus grande part de ce qui était auparavant

(1) Tom. I, chap. VII, pag. 53.

réservé aux pauvres; et nous invoquons presque constamment *pour surveiller le progrès de la richesse cette intervention du gouvernement qu'Adam Smith repoussait.* Nous regardons le gouvernement comme devant être le protecteur du faible contre le fort, le défenseur de celui qui ne peut se défendre par lui-même, et le représentant de l'intérêt permanent, mais calme, de tous, contre l'intérêt temporaire, mais passionné de chacun.

» C'est par l'expérience que nous avons senti le besoin de *cette autorité protectrice que nous invoquons*; elle est nécessaire pour empêcher que des hommes ne soient sacrifiés aux progrès d'une richesse dont ils ne profiteraient pas; elle doit toujours intervenir pour comparer le calcul égoïste de l'augmentation des produits, avec le calcul national de l'augmentation des jouissances et de l'aisance de tous. »

Ainsi donc, M. de Sismondi invoque ou plutôt évoque des tems passés l'intervention de l'autorité dans la production, et ce qu'il appelle avec raison *l'ancien système*. Il demande *que la production ne s'élève jamais au-delà de la consommation; que la consommation même soit fixée par la formation du revenu; que la richesse territoriale ne puisse s'accroître que pour se répartir; que les machines, ou le pouvoir scientifique, soient partout interdits là où le travail des bras peut suffire; qu'enfin l'emploi des capitaux soit restreint*; et, pour arriver à cette circonscription hébraïque ou lacédémonienne, à ce nivellement agraire et industriel, il demande que ce soit le GOUVERNEMENT qui intervienne, 1° dans les classes élevées, *en abolissant toute substitution, en déterminant au contraire la division des héritages*; 2° dans les classes inférieures, *en établissant*

des espèces de jurandes dont les devoirs seraient d'assurer un sort aux ouvriers, et de forcer même les chefs d'ateliers et de manufactures, à donner un intérêt dans leur commerce à leurs agens ; en interdisant le mariage aux ouvriers qui n'auraient point un état, ou qui n'auraient point reçu l'autorisation de leurs chefs d'ateliers; et aux laboureurs, avant qu'ils aient acquis en propriété dix acres de terre ou vingt acres à ferme; c'est-à-dire, que M. de Sismondi attaque les riches dans ce qu'ils regardent comme le plus sacré, leur propriété; et les pauvres dans ce qu'ils ont de plus cher, leurs affections.

Il exige, pour accorder le droit de se marier, qu'on paie à peu près autant d'impositions qu'il en faut pour donner sa voix aux élections; mais, comme, d'après le nouveau mode proposé en France à cet égard, celui qui paie plus que les autres aura deux voix, il s'ensuivrait que les riches pourraient, avec assez de justice et par compensation, prétendre aussi avoir deux femmes. Le moindre inconvénient de ce système est de prêter à la plaisanterie; et, comme il n'est pas possible de supposer dans l'estimable écrivain qui a cru devoir l'adopter, ni une erreur de jugement, ni un changement de principes, le premier besoin qu'on éprouve en lisant son livre est de chercher quelles sont les étranges considérations qui ont pu produire en lui de telles idées, et on les trouve, comme on devait s'y attendre, dans un mouvement généreux, mais peut-être inconsidéré, pour le bien d'une classe intéressante de la société.

« J'étais vivement ému, dit-il, de la crise commerciale que l'Europe a éprouvée dans ces dernières années, des souffrances cruelles des ouvriers, des manufactures, dont j'avais été témoin; j'étais per-

suadé que les gouvernemens, que les nations faisaient fausse route, et qu'ils aggravaient la détresse à laquelle ils s'efforçaient de remédier (1)..... »

Et c'est ce sentiment, bien naturel et bien louable, qui a porté M. de Sismondi à publier ses Principes d'économie politique, sans doute *nouveaux*, comme l'annonce le titre de l'ouvrage; mais, qui ne lui sont pas cependant particuliers. Il existe, en Angleterre, une société d'hommes respectables qui partagent les mêmes craintes sur l'état de la société, sans vouloir cependant employer les mêmes remèdes. Tous les voyageurs qui cherchent à s'instruire trouvent en eux des guides éclairés, et il est difficile de résister à l'influence de leur opinion; mais pour peu qu'on examine la question en grand, et qu'on embrasse l'ensemble du mouvement industriel, on acquiert bientôt la ferme conviction que toute atteinte quelconque portée au droit sacré de tester et aux lois établies sur la propriété, toute restriction à l'emploi libre des facultés et des capitaux acquis par elle, serait surtout funeste aux classes inférieures que l'on veut secourir, et que rien particulièrement ne pourrait leur être plus contraire que l'intervention de l'autorité, fût-elle la plus sage, dans l'industrie, soit agricole, soit manufacturière.

Quelques explications, sur ce sujet, semblent nécessaires à l'intelligence même de l'ouvrage de M. de Sismondi, dont on ne doit pas toujours admettre les principes d'une manière absolue; car, c'est la situation de l'Angleterre que l'auteur a eue en vue en écrivant, et c'est principalement en ce qui concerne ce pays, que nous devons l'examiner.

---

(1) Avertissement. T. I, pag. 4.

France, et que les vivres n'y sont que d'un cinquième plus cher et les objets de vêtemens, de trente pour cent meilleur marché. Cette dernière classe, la seule froissée dans le grand mouvement industriel, reçoit un supplément de salaire, une sorte de traitement plutôt qu'une aumône, connu sous le nom de *poor-rates*. Elle représente, autant qu'on peut établir d'analogie et en suivant l'idée d'un pays entièrement peuplé d'hommes aisés, ce qu'était vis-à-vis des citoyens romains la foule de cliens, *turba clientum*, et dans les tems féodaux, les simples gentilshommes ou écuyers, à la charge des classes supérieures, avec la seule différence que les machines ne pouvant faire exactement un travail aussi détaillé et aussi intelligent que les esclaves ou les serfs, cette petite noblesse ou plutôt ces ouvriers privilégiés, sont encore livrés à des travaux pénibles et grossiers. Mais leur costume, leurs droits vis-à-vis de la loi, leur dignité, et, dans beaucoup de provinces, leur éducation, les placent à côté des hommes plus élevés, et leur permettent de prétendre, comme eux, à toute autre existence.

Le *poor-rate*, ou autrement la taxe qu'on prélève en faveur de cette classe souffrante, varie suivant les circonstances. Elle est relative à la partie de travail qui est usurpée par les machines; mais cette taxe, toute élevée qu'elle est, n'équivaut pas à la vingtième partie du produit que donnent les machines à ceux qui les emploient; elle n'est pas le dixième de ce que

---

par le nombre de bestiaux livrés chaque année à la consommation; il suppose, en Angleterre, 250 liv. par individu, tandis qu'en France il n'en revient que 16 à chacun; et en effet, les deux tiers de la population, en France, qui passe pour aisée, ne mange jamais ou bien rarement de la viande.

coûte, aux mêmes gens riches des autres pays, le travail improductif, ou que je nommerais mieux surabondant, qu'ils sont obligés de payer aux ouvriers qui font l'office des machines; car on s'alarme toujours de voir des instrumens faire le travail des hommes, et on n'est pas honteux de laisser faire aux hommes ce que pourraient faire les instrumens; c'est un des préjugés qui existe encore le plus généralement. Pour évaluer la somme du travail improductif, ou autrement surabondant, qui est fait dans les pays où il n'existe point de machines, il suffit d'estimer ce que les trois millions d'individus matériels représentent de main-d'œuvre; en ne portant leurs journées qu'à 20 sous, cela ferait par an un milliard quatre-vingt-quinze millions. Voilà ce que serait censé payer tout peuple de 15 millions d'hommes, pour être aussi bien vêtus, logés et nourris, que le sont les habitans de l'Angleterre, et avoir la même puissance. Les agens artificiels qui décuplent la production, sont, en quelque sorte, une seconde nature auxiliaire de la première.

De quoi s'agit-il en effet dans le travail? c'est d'arriver le plus promptement et le mieux possible à la production; c'est de tirer du produit brut le plus de produit net possible, ou du produit réalisé à l'avantage de toute la société; et voilà ce que font les machines et les capitaux. Elles annulent les intermédiaires inutiles entre le produit brut et le produit net, intermédiaires qui, en thèse générale, ressemblent aux difficultés que l'on parvient à vaincre, et qui ne peuvent jamais être regardés comme des avantages. L'augmentation du produit net aux dépens du produit brut, que M. de Sismondi regarde comme une cala-

mité nationale (1), n'est, au contraire, qu'un malheur particulier et restreint à quelques individus, tandis que, bien certainement, il est un avantage public. Il n'est point à cet égard de distinction, de différence. Si le métier qui rend inutile l'action du rouet est un mal, le rouet qui a exclu la quenouille l'est également; il faut briser la charrue en faveur de la bêche, détruire le canal pour revenir à la grande route, et la route elle-même pour encourager les chevaux de bât. Règle générale : toutes les fois qu'une machine a pu remplacer un métier, ou autrement un rouage intermédiaire dans la création des produits, ce rouage est devenu à charge partout où on le maintient. Ce ne sont point les individus qui le composent qu'il faut proscrire, mais l'emploi de leur tems qu'il faut changer; et il est assez d'emploi de ce tems profitable pour qu'ils trouvent bientôt à s'y consacrer; l'industrie, en quittant la branche languissante, passe immédiatement à celle qui se développe. Sans doute, si ce mouvement était trop subit, trop spontané, il causerait de grands malheurs individuels; et les écrivains d'économie politique, MM. Say (2) et Smith, ont consacré plusieurs chapitres à l'examen de cette question, et l'ont parfaitement résolue.

Le génie industriel, s'appliquant en même tems à l'agriculture, la production des matières premières augmente à peu près autant que la fabrication, et il faut qu'un pays ait atteint l'apogée de la production dans ces deux points, pour qu'on puisse dire qu'il a une surabondance de population : alors, il se trouve

(1) Tom. 1er.

(2) Tom. 1er, chap. VII.

arrivé à un tel degré d'industrie, de savoir et de capitaux, que toute la terre lui offre des échanges ou des moyens de colonisation, et c'est ce qui fait que les colonies de l'Angleterre ont toutes prospéré, et qu'une d'elles forme aujourd'hui un peuple en rivalité de bien-être et de puissance avec la métropole. Tout pays qui voudra employer les mêmes moyens parviendra aux mêmes résultats; il aura chez lui abondance des productions de son sol, et jouissance presque générale des produits des autres pays, à aussi bon marché à peu près que dans ces pays même (1).

L'erreur, sous ce rapport, vient de plusieurs causes qui semblent avoir échappé aux écrivains d'économie politique; la première est l'habitude de confondre toujours l'inaction avec le loisir; l'une est sans doute une perte pour le pauvre, mais l'autre fait partie de la fortune du riche, et l'introduction des machines tend à multiplier le loisir, sans jamais créer l'inaction, c'est-à-dire, qu'elles se bornent à élever chaque ouvrier à un rang plus haut d'industrie, qui le rapproche de l'aisance, et à ne reporter l'inaction qu'au sommet de la hiérarchie sociale, où alors elle est un loisir, un repos justement acquis. L'invention de la charrue, qui est la première de toutes les machines, n'a pas retranché un individu du travail, mais elle a permis de cultiver le double du terrain, de doubler

(1) Le coton pousse dans une contrée où la main-d'œuvre est à 3 sous par jour; il arrive de 3000 lieues pour se faire fabriquer dans le pays où la main-d'œuvre est à 4 fr. par jour; et, par le moyen des machines, il retourne en toile et en bas, dans ce même pays lointain, se vendre à meilleur marché que le fabricant du lieu ne pourrait le fournir.

les récoltes, par conséquent de mieux payer les cultivateurs; celle du laminoir, dans les forges, n'a pas fait renvoyer un seul homme, mais elle a produit le décuple de fer en barres, et enrichi un plus grand nombre de personnes, qui ont acquis comme loisir tout le tems que les machines ont gagné sur la masse du travail. Une partie même de ce loisir s'est arrêtée dans les classes inférieures pour diminuer leur fatigue; il s'établit toujours insensiblement une diminution de travail avec les mêmes salaires quand un produit augmente, ou une augmentation de salaire lorsque le travail devient plus productif (1). Ce qui a lieu pour les particuliers tourne également au profit de l'État, et on peut dire que les machines n'établissent pas une inaction dans la société, ce qui serait une perte, mais augmentent la masse du loisir, ce qui est une acquisition; elle semble être, dans toute espèce d'industrie, autant d'individus qui travaillent sans manger, comme si l'homme possédait cette quantité de bras et de jambes qu'on voit aux divinités indiennes, et dont chacun est employé à quelque chose.

Pour sentir l'effet de ce raisonnement, il suffit de se figurer ce qui aurait lieu si demain l'Angleterre était privée de ses machines, et que la France les reçût à sa place: l'effet serait, en Angleterre, de rejeter dans le

(1) L'invention des machines à filer, de M. Arkwright, loin de diminuer l'emploi des bras industrieux, tripla les ouvriers nécessaires aux fabriques, et améliora leur sort, parce qu'elle tripla en même tems la consommation des étoffes, en les produisant à meilleur marché; les machines ont toujours fait l'effet d'élever le prix des salaires, et de baisser celui des étoffes. Dans les manufactures de coton, les salaires s'élevèrent de 2 à 5, et les étoffes baissèrent de 15 à 7. Annales des arts et manufactures, t. XVI, p. 8.

travail les trois quarts des habitans qui, par le pouvoir scientifique, les moteurs artificiels et les capitaux acquis, se sont placés dans le loisir; alors, au lieu d'un dixième de la population qui ne trouve pas toujours un emploi assez productif de ses bras, les neuf autres dixièmes, forcés de chercher aussi du travail, deviendraient producteurs, au préjudice de ce même dixième. Les malheureux verraient alors à la fois diminuer leur salaire par la concurrence; et les secours qu'ils recevaient, par l'anéantissement des fortunes. Ce ne serait plus pour augmenter leurs profits que les riches marchanderaient le pain du pauvre, mais pour avoir eux-mêmes du pain, et retrouver un peu de l'aisance qu'ils auraient perdue. Les uns et les autres ne pouvant plus produire à meilleur marché qu'ailleurs, réduits à l'emploi des forces physiques, communes à tous les hommes, n'auraient plus aucuns moyens d'échange, de crédit, de rapport quelconque avec les étrangers; et ce peuple, si élevé en civilisation, planant dans une sphère si haute de richesses et de combinaisons, retomberait dans l'esclavage des besoins, et lutterait avec peine contre le climat et les privations.

Qu'on se figure, au contraire, la France héritant de ce pouvoir scientifique: je vois de tous côtés l'activité et le mouvement régner sur son sol, les mines s'ouvrir, les canaux se creuser, le fil, la laine, le coton, fabriqués facilement, s'offrir, au lieu d'être demandés; quarante millions que nous payons aux étrangers pour le fer, seize millions pour les toiles, quatre-vingts millions pour les denrées coloniales se trouver acquis ou compensés par un travail plus habile et plus productif. Nos produits territoriaux, encouragés également par ces nouveaux moyens d'échange, seraient consommés

en plus grande partie sur notre sol même, et par conséquent augmenteraient dans la proportion de la demande nouvelle. Partout régneraient le mouvement et l'aisance; et, si quelques ouvriers souffraient momentanément de cette création subite des produits de leur profession, combien ne trouveraient-ils pas d'emplois plus avantageux dans l'activité nouvelle et la foule des travaux qu'elle occasionnerait! Je dirai plus : si la destruction des machines dans un pays industrieux peut causer sa ruine, elle n'attaque pas moins l'aisance des peuples même qui sont jaloux de sa prospérité. Il ne pourrait être porté à la France de coup plus fatal que la destruction des machines en Angleterre. Pour l'avantage bien incertain de quelques-uns de nos fabricans de mousselines ou de draps, la totalité de nos fabricans de vins, de grains, d'huiles, de soie, bien autrement nombreux, perdraient leurs plus riches consommateurs, et seraient encombrés, comme dans le tems du blocus continental, de denrées superflues, en manquant de denrées nécessaires. En thèse générale, un produit n'a de valeur que celle qu'il représente en échange; et il est aussi absurde de s'affliger, en France, de ne pas filer du coton au n° 250, qu'il le serait, en Angleterre, de se dépiter de ne pouvoir faire du vin de Champagne avec les groseilles à maquereaux.

La seconde erreur, dans cette opinion, est de ne jamais avoir en vue que les producteurs, et de ne pas penser à la masse des consommateurs, qui est mille fois plus considérable, et surtout de ne pas penser que les producteurs eux-mêmes sont consommateurs, et que s'ils souffrent quelque diminution de salaire, en raison des moyens abréviatifs des productions, ils le retrouvent dans le bon marché de ces mêmes objets

nécessaires à leur consommation, sinon dans une proportion égale, du moins approximative. La destruction des machines, et la restriction de l'emploi des capitaux, ont un effet semblable au système prohibitif exagéré sur les objets de première nécessité ; c'est une prime que tout un pays, par l'organe de son gouvernement, accorde à un petit nombre de ses habitans aux dépens de tous les autres. Les difficultés que la législation française met dans les concessions de mines de fer et de houille, joint aux quatre-vingts pour cent qu'elle impose sur les fers importés, fait qu'un petit nombre de maîtres de forges s'enrichissent, et que vingt-huit millions d'hommes payent un objet de première nécessité vingt francs le quintal, au lieu de dix qu'il coûterait, si les droits étaient modérés, et que les maîtres de forges, stimulés par la crainte de la concurrence, fissent des efforts pour améliorer leur exploitation. De quelque manière, enfin, qu'on envisage la question du pouvoir scientifique, quelque pénible qu'il soit de voir payer en Angleterre un impôt aux classes inférieures, il est impossible de nier les avantages de la production abondante, étendue, illimitée, il est impossible, à tout homme de bon sens, de désirer de voir faire avec les mains, les sueurs et un travail forcé, ce qui peut être produit sans peine, spontanément, et ne pas compter pour une richesse nationale ces créations subites et miraculeuses.

Au lieu de troubler ce bel ordre de choses, ce mouvement du génie, le meilleur moyen de remédier à la taxe des pauvres, c'est de la payer, mais de la mieux répartir, de la mieux administrer. Cette taxe s'élève à huit millions sterlings, ou deux cents millions de francs ; un quart environ, passe en frais de percep-

tion et en abus de différens genres qu'on peut réformer : il resterait donc cent cinquante millions qu'il serait facile de faire supporter presque entièrement à cette classe d'hommes riches et capricieux, de propriétaires oisifs, dont parle M. de Sismondi, qui vont porter sur le continent le dégoût de leur existence ; d'autres mesures également sages que propose M. de Sismondi, diminueraient encore ce fardeau (1). Alors ce grand mal, cette charge, dont on fait tant de bruit, cesserait pour la masse de la population ; et certes, ce serait acheter bon marché la prospérité générale produite depuis cinquante ans par le génie industriel. Quand on pense que cette taxe de cent cinquante millions n'est pas la centième partie du produit brut du pays ; que les mêmes causes qui ont produit cette charge, ont en même tems centuplé toutes les valeurs, créé plus de huit cent mille maisons, quinze mille vaisseaux, trois cents canaux, chemins, ponts et magasins, des milliers et milliers d'usines de tous genres ; qu'elles ont rendu quarante millions d'hommes tributaires de ce pays, et créé des établissemens sur toute la surface du globe ; qu'elles ont fourni le moyen de payer, en subsides, aux étrangers, pour une guerre nationale, près de trois milliards, et rendu enfin l'Angleterre l'arbitre, en quelque sorte, des destinées du monde entier.

La véritable cause de la détresse qu'éprouve ce pays n'est pas dans la taxe des pauvres, mais dans l'accroissement de sa dette, dont l'intérêt est dix fois plus fort que cette taxe, laquelle dette provient des folles entreprises du gouvernement, de l'ambition nationale, et

(1) Tom. II.

non point de l'organisation sociale, et encore moins du pouvoir scientifique. Si quelque chose, au contraire, a donné et donne encore le moyen de supporter cet affreux fardeau, c'est le pouvoir scientifique; et du moment où il décroîtra, le pays sera exposé à toutes les chances défavorables. Si l'Angleterre n'avait pas contracté cette énorme dette, que les dépenses courantes empêchent d'amortir, et qui tend tous les jours à s'accroître, les habitans, même en payant la taxe des pauvres, seraient le peuple le moins imposé de l'Europe, et les seuls revenus des douanes ou de l'accise couvriraient toutes les dépenses.

D'après ces considérations, nous ne pensons point que les principes de M. de Sismondi soient d'une application heureuse à l'Angleterre, et que l'intervention du gouvernement dans l'industrie puisse jamais être utile dans ce pays qui, plus que tout autre, a besoin d'un développement libre. Mais si cette intervention réglementaire, si ces lois de nivellement, si cette guerre à l'emploi des capitaux et des moteurs artificiels, ne conviennent point à un pays si avancé en civilisation; à plus forte raison ne doit-on pas vouloir les appliquer, comme principes généraux, aux pays qui manquent de capitaux, de crédit public et de pouvoir scientifique, ou qui sont à l'enfance de toutes ces choses. Ce n'est pas en France surtout, qu'il faut prêcher le morcellement des propriétés qui a reçu, par la révolution, son plein et entier effet, et le reçoit tous les jours encore par la loi du 17 nivose. Je suis loin de vouloir combattre les avantages de tout genre qui en sont résultés dans plusieurs départemens; personne ne niera que le système des métairies et la petite culture ne procurent plus de bien-être; mais, ce système est plutôt l'effet d'une

culture déjà perfectionnée, que le moyen d'y parvenir. Etabli indistinctement, il ne tendrait qu'à éloigner encore davantage l'emploi des capitaux et des améliorations, et nous en voyons l'exemple dans la moitié des départemens qui sont stationnaires, partout où de gros capitalistes ne viennent point y multiplier les bestiaux, et y introduire de meilleures méthodes de culture. Tous les départemens du centre de la France et une partie des autres, languissent faute d'avance, faute de culture perfectionnée, de plantations, de prairies artificielles, toutes choses qu'on ne peut produire que par les capitaux et la grande culture, là où les habitans ne sont point encore assez nombreux et assez riches pour y suppléer. Ce n'est point parce que ces départemens sont livrés à la grande culture, qu'ils sont peu habités; mais parce qu'ils sont trop peu habités, trop peu riches, qu'ils sont astreints à la grande culture qui, seule, leur convient, et peut les préparer bientôt à un autre ordre de choses.

Les exemples que M. Sismondi apporte à l'appui de son système, ne sont pas toujours bien choisis, et plusieurs reposent sur des erreurs de fait, qu'il est toujours fâcheux de commettre dans des ouvrages dogmatiques (1).

---

(1) L'économie politique est une science de fait, et on ne prend pas assez de soin en général de vérifier les documens qu'on emploie. Dans les ouvrages les plus estimables, on trouve des inadvertances de ce genre, ou du moins des allégations si extraordinaires, qu'elles auraient besoin d'être expliquées. Par exemple, dans l'excellent ouvrage de M. le comte Chaptal, sur l'industrie, on remarque, tom. 1er, que le département du Nord renferme 111,522 broches de métier de filature, qui produisent 5,827,000

« On peut juger, dit-il, du danger qui menace les » pays qui s'abandonnent à l'exploitation par grandes » fermes, en contemplant l'état où elles ont réduit les » provinces de la campagne de Rome. (C'est le nom » qu'on donne à tout le pays, depuis les montagnes de » Viterbe jusqu'à Terracine, et depuis la mer jus- » qu'aux montagnes de la Sabine). Dans cette province, » de quatre-vingt-dix milles de longueur, sur vingt- » cinq de large, on ne compte plus aujourd'hui qu'en- » viron quarante fermiers; ils n'en portent plus, il est » vrai, le nom qu'ils regardent comme au-dessous » d'eux, on les appelle *mercanti di tenute*, négocians » en terres. Ils emploient à ce commerce d'immenses » capitaux; et par leur extrême richesse, ils rendent » la place intenable à tous leurs concurrens. Mais leur » manière de faire valoir les terres, et il n'y a aucun » doute qu'elle ne soit de beaucoup la plus profitable » pour eux, est d'épargner, en toute chose, sur le tra- » vail de l'homme, de se contenter des produits natu- » rels du sol, de n'avoir en vue que le pâturage, et » d'écarter successivement tout ce qui reste de popula- » tion. Ce territoire de Rome, si prodigieusement fer-

---

kilogrammes de coton filé; ce qui suppose qu'une broche file environ 120 livres de coton; tandis que dans la Haute-Vienne il y a 7,636 broches qui ne filent que 6,000 kilogrammes; ce qui suppose qu'une broche ne file pas même deux livres. Qui peut causer une semblable différence? Dans Seine et-Marne, il n'y a que 79 taureaux pour 65,348 vaches; ce qui fait qu'un taureau a 950 vaches à sa disposition, tandis que dans la Dordogne, il y a 11,920 taureaux pour 11,889 vaches; ce qui ne donne pas même une vache pour un taureau. Il faut croire que dans ce dernier département, il y a beaucoup de taureaux prolétaires qui, d'après le système de M. Sismondi, n'auraient pas le droit de se marier.

» tile, où cinq arpens nourrissaient une famille et for-
» maient un soldat ; où la vigne, l'olivier, le figuier
» s'entremêlaient aux champs et permettaient de re-
» nouveler trois et quatre fois les récoltes par année,
» à peu près comme dans l'État de Lucques, qui n'est
» pas plus favorisé par la nature ; ce territoire a vu
» disparaître peu à peu les maisons isolées, les villages,
» la population tout entière, les clôtures, les vignes,
» les oliviers et tous les produits qui demandaient l'at-
» tention continuelle, le labeur et surtout l'affection
» de l'homme. De vastes champs sont venus ensuite, et
» les *mercanti di tenute* ont trouvé plus économique
» d'en faire faire les semailles et les moissons par des
» bandes d'ouvriers, qui descendent chaque année des
» montagnes de la Sabine ; ceux-ci, accoutumés à vivre
» d'un morceau de pain, dorment en plein air sous la
» rosée, périssent par centaines de la fièvre *marem-*
» *mane* dans chaque campagne, faute de soins, et se
» contentent cependant, pour courir ces dangers, du
» plus misérable salaire. Une population indigène dans
» la campagne de Rome, leur serait utile, et elle a
» complètement disparu ; quelques villes demeurent
» encore debout au milieu des vastes champs qui ap-
» partiennent à un seul maître ; mais Népi et Ronci-
» glione voient rapidement périr des habitans qu'on a
» rendus étrangers au sol par lequel ils devaient vivre ;
» et l'on peut calculer d'avance l'époque attendue où
» la charrue devra passer sur le terrain qu'occupent
» leurs palais, comme elle passe déjà sur les ruines de
» San-Lorenzo, de Vico, de Bracciano, et de Rome
» elle-même. D'autre part, les champs, à leur tour,
» font place au pâturage, et dans ceux-ci, les ronces
» et les genêts empiètent chaque jour la place des gra-

» minées : au centre de la civilisation, on voit re-
» naître les steppes de la Tartarie. »

Je m'appuierai, pour réfuter cette opinion, des observations d'un administrateur éclairé, qui se propose de publier un jour un ouvrage sur ce pays (1). L'immense territoire, dont parle M. de Sismondi, et qui comprend en effet les vastes bassins des environs de Rome et les marais Pontins, est, à la vérité, presque sans habitans, mais il n'est pas cependant livré à quarante fermiers; la partie seule des maremnes, qui s'appelle l'Agro-Romano, se divise en plus de trois cents fermes; les territoires adjacens jusqu'à Montalto sont divisés en quarante fermes; mais l'erreur principale de M. de Sismondi, c'est d'attribuer cet état de choses et cette dépopulation au système de grande culture, et de prendre la cause pour l'effet.

Ces pays, et surtout les maremnes qui occupent la plus belle partie de l'Étrurie et du Latium nourrissaient, en effet, autrefois une population forte et nombreuse; mais ces plaines, plus facilement conquises que les lieux élevés, furent le théâtre des dévastations qui marquèrent la décadence de l'Empire romain. Moissonnée par le fer et le feu, la population succomba plus rapidement que celle des montagnes qui offrent des refuges dans leurs fortifications naturelles. Leur sol, abandonné par la charrue, se couvrit de plantes parasites; les canaux et le lit des rivières s'encombrèrent de végétaux et de terres éboulées; les lacs s'élevèrent, leurs rives devinrent autant de marais infects. Dans cet état de choses, l'air se vicia

(1) M. le comte de Tournon, préfet de Bordeaux, autrefois préfet de Rome.

d'autant plus facilement, que, dès les tems anciens, cette plage, remuée par les feux souterrains, avait fré quemment développé des maladies endémiques; alors, la population de Rome, réduite par les guerres et les maladies, à trente mille ames, luttait contre une destruction totale, dont elle ne s'est probablement préservée que par les importations d'étrangers qui se rendaient à la capitale du monde chrétien. C'est alors que les maremnes furent divisées en grandes fermes; non par suite d'un système quelconque, mais parce que vides d'habitans, l'agriculture pastorale y était seule praticable. Il arriva dans les maremnes ce qui arrive dans tout pays désert, où l'on adopte le mode de jouissance des terres qui exige le moins de bras, obéissant ainsi à la première des lois, à la nécessité.

A mesure que la population de Rome et des coteaux qui bordent les maremnes s'accrut, vers le quatorzième siècle, les propriétaires des grandes fermes accrurent la culture des céréales qui avait été d'abord très bornée. Le pâturage resta en première ligne, parce que la culture avait pour bornes le nombre de bras disponibles, tandis que rien n'empêchait de laisser aux bestiaux une plus grande étendue de terres. Mais le gouvernement et les propriétaires eux-mêmes ont toujours cherché à étendre la culture aussi loin que le permettaient et l'emploi des grains et le nombre de bras.

Maintenant il sera facile de prouver qu'il n'a pas été possible de changer ce mode, et qu'il est encore en harmonie avec la situation des choses. Les maremnes sont sans habitans indigènes : c'est une triste vérité, évidente pour quiconque parcourt la plage littorale de l'embouchure de l'Arno aux marais Pontins. Par conséquent il faut nécessairement importer,

chaque année, les cultivateurs des pays qui ont un superflu d'habitans. La population des coteaux qui encadrent les maremnes, quoique considérable, n'excède pas les besoins de l'agriculture. On ne peut y chercher des bras oisifs : il faut recourir aux montagnes Appenines et à leurs Appendices, pays surchargés de population. Mais leurs habitans ne se louent qu'à un haut prix; car ils quittent leurs foyers, et ils échangent l'air pur de leurs montagnes contre les miasmes malfaisans de la plaine. Il faut, en outre, leur faire des avances, entretenir parmi eux les agens qui les enrôlent et les conduisent. On ne saurait donc, sans de grands frais, pourvoir à la culture, et, par conséquent, sans des capitaux considérables, se charger d'une exploitation. Mais la culture ne peut s'étendre qu'autant que le permettent les bras disponibles des montagnards. Or, quelque considérable qu'elle soit, cette population ne suffirait pas à la culture indigène et à la culture de l'étranger, si cette dernière prenait plus de développement; dès-lors il faut qu'une portion notable du sol soit abandonnée au pâturage. L'herbe la plus épaisse croît sur ce sol dès que les pluies d'automne l'humectent; et, pour la consommer, il faut des bestiaux, et par conséquent de grands capitaux pour les acheter. Seconde nécessité des grandes fermes et de riches fermiers.

Ainsi, quoiqu'il soit désirable que les fermes se subdivisent, par l'augmentation de la population, il n'est pas possible d'y parvenir spontanément, et le vœu des propriétaires et du gouvernement, à cet égard, ne peut se réaliser qu'avec le tems.

Du reste, les *mercanti di tenute* ne sont pas des négocians en terre, mais des marchands de denrées

qu'ils font croître, et cela souvent au péril de leur vie. Il n'est pas juste de dire qu'ils épargnent sur le travail de l'homme; ils cultivent au contraire avec soin; n'épargnent aucune avance en bestiaux et en instrumens aratoires, et ne négligent aucuns soins pour les ouvriers qu'ils emploient : le pain qu'ils leur fournissent est fait, tous les jours, dans des fours particuliers sur les lieux, et surpasse en délicatesse tout ce qu'on a de meilleur à Rome; ce sont des espèces de gâteaux nommés *pagnotti*, et tout le reste de la nourriture est en proportion. Ce travail, quoique pénible, n'est point envisagé par les travailleurs comme une tâche trop lourde, et ils la supportent, du moins, avec une apparence de satisfaction. J'ai vu une rangée de 1200 moissonneurs marcher gaiement en ligne dans les campagnes avec un ordre singulier, et se réunir le dimanche autour d'une chapelle élevée dans les champs, comme aux premiers tems de la chrétienté. Loin d'écarter ce qui reste de la population, l'intérêt des mercanti les porte à désirer de la voir s'accroître, puisqu'ils la trouveraient alors plus rapprochée de leurs champs, et moins coûteuse, moins exigeante que la population appenine, ou du moins en concurrence avec elle. Il n'est pas juste non plus de dire qu'ils se contentent des produits naturels du sol; ils s'ouvrent, au contraire, souvent de nouvelles routes avec beaucoup de hardiesse. En 1808 et 1809 ils essayèrent la culture de la soude, et, en deux ans, ils jetèrent sur le marché pour trois millions de cette cendre. En 1810, ils couvrirent leurs champs de coton à la simple injonction du gouvernement. En 1811, ils produisirent pour cinq millions de grains, qui purent être exportés des États romains. La preuve la

plus certaine que le défaut de population ne vient pas du genre de culture, mais de la nature du climat, c'est que partout où le sol s'est exaucé et a défendu la population contre le mauvais air, la population s'est rétablie et avec elle la petite culture; il est peu de pays mieux cultivés que les côteaux qui bordent les maremmes, et ce sont cependant les mêmes lois qui régissent les deux expositions.

L'ouvrage de M. de Sismondi contient plusieurs autres erreurs de fait, mais il en est quelques-unes aussi de raisonnement. Je ne puis, par exemple, être de son avis lorsqu'il établit qu'à égalité de charges sociales, un État qui a vingt millions de revenus, et qui ne doit rien, est plus riche que celui qui en a trente, et qui en paye annuellement dix, à cause des frais de gestion que cette dette entraîne (1). A ce sujet, M. de Sismondi critique assez amèrement M. Hamilton, secrétaire des États-Unis, lorsqu'il conseille à ses concitoyens d'employer à l'établissement des manufactures le montant de la dette publique. La question tient à savoir si cette dette appartient ou non aux nationaux; car si elle leur appartient, et c'est ainsi que l'entend l'auteur américain, cette dette est bien en effet une valeur disponible tant que le pays inspire de la confiance, et qu'il existe ailleurs des capitaux qui peuvent s'y porter. Le pays qui doit dix millions de plus que son voisin, et qui ne paye pas plus d'impôts à proportion, peut certainement réaliser un capital dont il est d'autant plus riche, ou bien exempter de payer des impôts tous détenteurs de cette dette, ce qui établit une classe entière dans plus d'ai-

(1) Tom. II, pag. 234.

sance et de revenus. La dette d'un pays est plus forte que celle d'un autre, non point dans la valeur numérique, mais seulement dans le plus ou moins de facilité de ce pays, d'en acquitter les intérêts par l'impôt, et à égalité de facilité à cet égard. Le pays endetté a l'avantage sur l'autre d'un crédit ouvert sur tous les capitaux disponibles du monde entier, de la valeur de tout le capital de cette dette.

A présent que nous avons fait la part de la critique sur l'ouvrage de M. de Sismondi, il nous reste celle des éloges; et celle-ci est bien autrement considérable, et mériterait bien d'autres développemens, si l'étendue de notre Recueil nous permettait de nous y livrer. Ce n'est même pas du nom de critiques qu'on doit qualifier les observations que nous nous sommes permises; elles doivent être considérées comme des objections, des doutes sur un système que nous ne partageons pas. L'important ouvrage de M. de Sismondi n'aurait-il point atteint complétement son but, qu'il n'en renfermerait pas moins une multitude de renseignemens importans, de discussions lumineuses, de vues neuves exposées d'une manière piquante. Son ingénieux auteur ressemble aux savans qui, en cherchant la pierre philosophale, ont enrichi la science de mille découvertes plus importantes. Son chapitre, sur la richesse territoriale et les différens modes de culture, est un tableau plein d'intérêt et de charme; celui qui a rapport aux majorats, rappelle la logique et l'éloquence du digne publiciste (1) qui a si bien traité cette question : celui qui concerne le numéraire et la richesse commerciale, est un véritable traité de politique administrative; ses

(1) M. le comte Lanjuinais.

recherches, sur la formation du revenu et la consommation relative, sont fort importantes à méditer, et sont présentées d'une manière tout-à-fait neuve. Il en est de même des livres qui traitent de l'impôt en rapport avec le revenu. Il en est enfin de même de tout l'ouvrage; et si nous éprouvons un regret dans cet examen, c'est que l'étendue de notre Recueil ne nous permette pas de citer autant de pages à l'appui de nos éloges, que nous en avons consacrées à faire valoir notre opinion particulière. Les lecteurs éclairés feront raison à M. de Sismondi de notre égoïsme, et nous les invitons nous-mêmes à le dédommager des hommages bien mérités que nous aurions voulu lui rendre.

ALEXANDRE DE LA BORDE.

DESCRIPTION STATISTIQUE, HISTORIQUE ET POLITIQUE DES ÉTATS-UNIS *de l'Amérique septentrionale, depuis l'époque des premiers établissemens jusqu'à nos jours*; *par* D. B. WARDEN; traduite de l'anglais; ornée d'une carte nouvelle et générale des États-Unis, d'un plan du district de Columbia, et d'une vue du Capitole (1).

LA confédération américaine, qui offre en ce moment au monde entier un spectacle aussi grand qu'instructif, et dans laquelle la liberté prend un développement inconnu à l'ancien continent, parce que tous les droits essentiels et légitimes de l'homme y sont garantis et respectés; cette grande confédération four-

(1) Paris, 1820; 5 vol. in-8°. Rey et Gravier, libraires, quai des Grands-Augustins, n° 55. Prix, 40 fr.

nissait, depuis quelque tems, des matériaux si abondans à la géographie et à la statistique, qu'il devenait urgent de les recueillir et de les classer en un corps d'ouvrage, pour les rendre utiles au public.

Mais, cette tâche était difficile à remplir en Europe; nous n'y connaissons pas, à beaucoup près, tous les documens qu'il faut consulter pour un travail aussi étendu; et il est très difficile de se les procurer. L'Amérique même n'a produit jusqu'ici qu'un seul ouvrage de ce genre, les *Annales*, de M. Seybert, dont il a été rendu compte dans notre *Revue* (1); encore, l'ouvrage de M. Seybert n'est-il pas tout-à-fait ce que nous entendons, en Europe, par description statistique, historique et politique.

M. Warden s'est chargé de ce grand et utile travail; et personne n'était peut-être mieux à même de l'exécuter que lui. Ancien secrétaire du ministre américain à Paris, et ensuite consul des États-Unis dans la même ville, il s'est constamment occupé de recueillir les matériaux d'une bonne géographie et d'une bonne statistique du pays auquel il était lié par ses emplois, et dont il a visité lui-même une partie. Le soin qu'il a eu de se tenir toujours au courant de ce que la littérature de l'Amérique et de l'Europe produisait de nouveau, relativement aux États américains, ne lui a laissé échapper rien de ce qui pouvait enrichir son ouvrage; des correspondans éclairés, et d'utiles communications avec des fonctionnaires publics qui ont voulu favoriser son entreprise, ont complété cette masse de matériaux que l'auteur a classés d'après les meilleures méthodes adoptées en Europe pour les ouvrages de statistique.

---

(1) Voy. T. III, p. 202, 261, 453.

C'est ainsi qu'il a composé et publié, d'abord en anglais, puis en français, la description la plus étendue, la plus exacte, et par conséquent la plus satisfaisante qui ait encore été faite des États-Unis d'Amérique.

L'ouvrage commence par des vues générales sur l'état physique de ce vaste pays, où la nature offre encore des traces fréquentes de l'état primitif de la terre; la description des lacs et des rivières sans nombre : dont les eaux vont grossir le Missouri et l'Ohio, et avec eux, le Mississipi, un des plus grands fleuves du monde, est à elle seule presque un ouvrage entier. Après ces vues générales, l'auteur fait la description de chaque État ou territoire des États-Unis en particulier, en traitant successivement de la topographie, de la météorologie, des eaux, des trois règnes de la nature, de la population, de l'histoire, de la constitution, de l'organisation judiciaire, financière, militaire et administrative, de l'instruction publique et de la religion, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et des travaux publics de chaque État : à la suite de tous ces détails, l'auteur donne la liste des cartes et des livres publiés sur le même pays. Ces listes réunies peuvent former le catalogue d'une bibliothèque américaine. L'ouvrage est terminé par des considérations générales et importantes sur la population, sur les maladies régnantes; sur les Indiens qui résident dans les territoires limitrophes des États-Unis; sur les événemens remarquables de la révolution d'Amérique, sur la constitution américaine; sur les différentes communions et sectes religieuses de ce pays; sur son état, soit judiciaire, financier, militaire et maritime, soit agricole, manufacturier et commercial; enfin, sur l'éducation, la littérature, les mœurs des Américains, etc. Peut-

être eût-il mieux valu joindre ces détails aux vues générales, par lesquelles commence l'ouvrage; mais il ne résulte du moins aucune confusion de ce que l'auteur a placé la partie morale à la fin de son tableau.

Je n'ai point parlé jusqu'ici d'une excellente introduction digne de servir de péristile à ce grand monument scientifique; l'auteur y a concentré, en quatre-vingt-une pages, toutes les réflexions philosophiques que l'aspect de cette grande confédération libre et indépendante est capable d'inspirer à un observateur éclairé et impartial. C'est à cette introduction que je m'attacherai dans le reste de mon extrait, ne pouvant détacher des fragmens incomplets de la description détaillée des divers États.

Depuis environ vingt ans, vingt mille émigrés viennent, chaque année, chercher un meilleur sort aux États-Unis, et, depuis la paix, le nombre s'en accroît toujours; mais cette émigration ne contribue encore que faiblement au développement rapide de la population: développement dont il n'y a jamais eu d'exemple sur l'ancien continent. Combien d'obstacles, en effet, retardent, dans les vieux États de l'Europe, la multiplication des habitans! Des castes privilégiées y sont, depuis un grand nombre de siècles, en possession de la plus belle partie du sol; et souvent elles oppriment encore le reste de la nation, qui acquiert à peine un peu d'aisance, après une vie laborieuse et pénible; une grande postérité y devient presque un sujet d'embarras, de chagrin et quelquefois de désespoir pour un père de famille, qui ne sait comment fournir les moyens d'existence aux êtres infortunés auxquels il a donné le jour. Des abus, que le tems a convertis en usages, gênent partout l'homme, dans l'exercice de ses facultés

naturelles ; et, au milieu de tant d'usurpations qui étouffent la liberté, l'individu réclame, en vain, les droits qu'il tient de la nature, et dont il a été dépouillé par la force. Quel contraste et quel sujet d'envie pour le malheureux Européen, s'il détourne ses regards vers cette terre lointaine, dont les limites, encore vagues, offrent un champ sans bornes à l'industrie ; où la population peut se décupler, sans se trouver à l'étroit, et où l'homme est libre comme la nature qui l'environne ! Pour avoir une idée sommaire de l'étendue des États-Unis, il suffit de savoir que la Virginie, seule, équivaut en surface à la Grande-Bretagne, et que les deux États de Virginie et de Pensylvanie égalent en grandeur toute la France. La population n'y est encore que de quatorze individus par mille carré, tandis qu'en France, elle est de cent soixante-dix. En supposant que le sol des États-Unis n'en puisse nourrir que cent, ou même cinquante, on voit de quel accroissement prodigieux la population de ces États est encore susceptible. On ne cultive, jusqu'à ce moment, que les terres les plus fertiles, quoiqu'elles soient très éloignées des grandes villes, parce que les moyens de communications sont tels, qu'il en coûte moins de faire venir les grains des contrées fertiles, que de les cultiver plus près dans des terres médiocres ; c'est ce qui explique le prix excessif des bonnes terres, tandis que les terrains maigres sont presque pour rien ; mais, lorsque la quantité de grains que l'on cultive maintenant ne suffira plus à la consommation, alors on défrichera aussi des terrains d'une qualité inférieure ; et la spéculation, qui s'exerce aujourd'hui avec tant de cupidité, cessera de faire des bénéfices immenses au détriment de l'agriculture. Rien ne manque à un territoire dont la nature est

aussi variée que ses limites sont étendues. Dans un espace de quinze degrés de latitude, on voit prospérer les végétaux des climats séptentrionaux de l'Europe. Le riz, le maïs et le froment abondent dans les États méridionaux ; l'érable fournit par an neuf millions et demi de livres de sucre ; tous les États du midi, et quelques-uns de l'ouest, se livrent avec succès à la culture du tabac ; le coton est devenu un des grands articles d'exportation, et rapporte déjà vingt-quatre millions de dollars par an. On commence à cultiver la vigne et la canne à sucre ; les vers-à-soie trouveront, dans ces mêmes lieux, le mûrier, propagé sans culture ; et les mérinos n'ont pas plus dégénéré aux États-Unis qu'en France.

Les richesses minérales ne sont pas inférieures à celles du règne végétal ; mais que seraient tous ces dons de la nature, si le despotisme en avait corrompu la jouissance, comme dans les beaux climats de l'Amérique méridionale ?

Je ne puis mieux exposer tous les avantages dont jouit l'Américain sous le gouvernement libre de la Confédération, qu'en transcrivant ici le passage suivant de l'introduction de M. Warden, dans lequel il fait voir tous les élémens de la stabilité de leur existence. « Le gouvernement américain, dit l'auteur, repose sur la seule base qui convienne à tout système d'indépendance, une représentation complète, imposante, égale : tous les intérêts sont assurés, parce qu'ils sont tous représentés. La liberté des élections est presque universelle : on ne trouve aucune classe condamnée à l'exclusion, et dont le ressentiment puisse menacer un système qui la dégrade et l'asservit. Le gouvernement est puissant sans force militaire, parce

que l'immense majorité des hommes qu'il gouverne, est intéressée à sa conservation. Il est impossible qu'il existe des froissemens entre le peuple et ses administrateurs, le premier ayant des organes qui expriment fidèlement sa volonté, et le gouvernement devant, par sa nature, déférer et même obéir à cette volonté. La Chambre basse du Congrès, choisie tous les deux ans, peut être appelée, suivant les expressions de Burke, l'image parfaite des sentimens du peuple. Le sénat, dont l'élection a lieu tous les six ans, moins soumis aux désirs inconstans de ce peuple, peut être considéré comme représentant, d'une manière plus vraie et plus exacte, sa volonté raisonnée et ses intérêts permanens. L'influence que le Sénat exerce sur les actes de la Chambre des Représentans, n'est pas l'action d'un corps indépendant de la volonté de la nation : elle doit plutôt être comparée au contrôle que la raison et l'expérience d'une nation éclairée exercent sur les explosions spontanées de ses sentimens et de ses désirs.

« La liberté renferme, à elle seule, tous les autres avantages ; et, heureusement pour les États-Unis, leur indépendance paraît reposer sur les bases les plus durables. Tant que subsistera l'égalité actuelle des conditions, le gouvernement sera essentiellement républicain. S'il est vrai qu'il soit impossible, comme beaucoup de publicistes le pensent, d'établir la démocratie en Europe, il est également vrai que l'aristocratie ne peut s'établir en Amérique. Il existe, dans tous les pays, une classe démocratique et non privilégiée ; mais, aux États-Unis, il n'existe aujourd'hui, et il ne saurait exister de long-tems, aucune classe qui pût soutenir l'établissement de l'aristocratie. Avant qu'elle puisse s'élever, les principes de la liberté auront pris un tel empire sur les

habitudes, sur tout ce qui attache un peuple, qu'on tenterait vainement de lui ravir ses droits. Les États-Unis sont garantis de ce danger par leur situation, qui les affranchit de la nécessité d'entretenir une puissante armée. Leur destinée est assurée. L'Amérique du nord n'a point, et n'aura jamais, si elle reste unie, de rival redoutable sur le continent qu'elle occupe. Dans un petit nombre d'années, elle sera tellement au-dessus des efforts des États européens, que ses flottes seules la protégeront contre leurs attaques..... Outre ces raisons de sécurité pour leur indépendance, les États-Unis possèdent la liberté de la presse, et leur population est intelligente et éclairée. Sous ce double point de vue, ils jouissent d'une prééminence redoutable. La circulation des journaux y est plus étendue que dans aucun pays, et la classe qui s'intéresse aux matières politiques, comprend le peuple tout entier. On peut dire qu'il n'est point d'actes du gouvernement, qui ne s'accomplissent sous les yeux d'une population intelligente, continuellement exercée à raisonner sur les affaires publiques, et qui ne manque jamais de censurer, de son propre mouvement, tous les abus de confiance qui pourraient venir des fonctionnaires publics. Tout individu, qui serait tenté de jouer, dans les États-Unis, le rôle d'usurpateur, ne réussirait pas, comme chez les autres peuples, par cela seul qu'il pourrait entraîner dans sa cause quelques hommes d'une grande influence ; il faut tromper le jugement de la nation tout entière[1], appelée à prononcer sur la conduite des hommes publics. C'est un obstacle qu'aucun usurpateur n'a rencontré jusqu'ici. Les imposteurs politiques ne doivent leurs succès qu'à l'ignorance et à l'apathie du peuple. »

Ce passage fait ressortir tous les avantages politiques et moraux que la sagesse des législateurs américains a procurés à la nation, et qui font sa gloire et sa force. Le sort, digne d'envie, des États-Unis sera désormais le terme de comparaison, lorsqu'on voudra juger ce qui manque aux autres peuples pour être heureux.

M. Warden examine ensuite, et réfute, avec la même justesse de raisonnement, les objections que l'on a élevées contre la durée présumée de la liberté américaine. Il observe, avec raison, que les factions ne peuvent avoir de prise sur un peuple à qui l'habitude de lire les journaux et de juger la conduite de ses gouvernans a donné un bon sens pratique, qui le préserve des excès, et lui fait préférer en tout la route de la modération. Il existe aux États-Unis des partis qui sont même souvent tumultueux, et manifestent, avec énergie, leurs opinions; mais « ces agitations, dit M. Warden, ne sont que les exercices d'esprits libres et généreux, dans le champ d'une honorable ambition. Le peuple est fier de son gouvernement, parce que ce gouvernement est un témoignage vivant de sa supériorité sur les autres nations.....» En effet, « il n'invoque point le secours de la superstition, ne soutient jamais de mensonges intéressés, et n'use, en aucune occasion, de ces séductions méprisables, à l'aide desquelles on colore la dégradation des hommes. La ruse et le mystère lui sont étrangers. Tous ses actes se font et s'acccomplissent au grand jour. Il encourage les sciences, la religion, l'instruction, sans accorder aucune préférence à une secte quelconque; et sans les sapper dans leurs bases, en les environnant d'impostures au profit du pouvoir. C'est le seul gouvernement du monde qui ose mettre des armes entre les mains de

tous les citoyens. Du Maine au Mississipi, il commande une prompte et facile obéissance, sans autre force que la baguette d'un constable. En un mot, il garantit la propriété, satisfait l'opinion, provoque le développement de l'industrie et du talent, avec une activité jusqu'alors sans exemple; et, au moyen du plus faible sacrifice des droits individuels et de la propriété, de la part du peuple, il exécute tout ce que prétendent faire les gouvernemens les plus connus par leur puissance et leur prodigalité. »

L'auteur convient que la littérature et les arts ne jettent encore aucun éclat en Amérique. Faute de grands écrivains nationaux, on réimprime les meilleurs ouvrages anglais; on copie le théâtre de Londres. Au premier aperçu, on pourrait croire que l'énergie des sentimens de ce peuple, qu'aucune mauvaise institution ne comprime, devrait développer le génie, et l'on pourrait s'étonner de ne trouver chez lui aucun ouvrage qui en porte le cachet. Peut-être aura-t-il des hommes de génie, quand il sera dans la maturité de sa croissance; mais, dût-il n'en jamais avoir, il s'en consolera aisément. Pour quelques hommes éminens qui lui manquent, il possède généralement, ce qui est bien plus utile à un peuple, le bon sens, l'élévation des idées, la rectitude de l'esprit et l'amour de la justice et de l'égalité. Ailleurs, on parle aux passions; ailleurs, on a besoin d'entraîner et de séduire. En Amérique, on parle à la raison; et, pour ce langage, le génie n'est pas indispensable.

M. Warden a eu l'attention de comprendre dans sa description, les Florides, qui ne sont pas encore associées à la grande famille américaine, mais qui ne pourront tarder à en faire partie. D'autres pays de l'Amé-

rique septentrionale suivront peut-être cet exemple. Le désir d'être libres et indépendans paraît les gagner de proche en proche, et l'imagination ne voit déjà d'autres limites à l'union américaine que celles qui lui sont fixées par l'Océan. Quel peuple ne s'estimerait pas heureux d'une association qui lui laisse les avantages de la liberté, en y joignant ceux d'une protection puissante? C'est-là ce qui distingue éminemment cette confédération d'avec les grands empires que l'ancien monde a vus fleurir et passer. Les peuples supportent difficilement un joug étranger, et quoiqu'ils gagnent quelquefois à être incorporés dans un grand État, ils n'oublient point l'humiliation d'avoir perdu leur existence nationale. Mais, dans l'Amérique septentrionale, les nations se glorifient d'une union qui leur laisse une existence individuelle, leur accorde une part dans le gouvernement général, et leur assure la protection et les secours de tous les États associés, qui n'ont qu'un but, celui de vivre en liberté et en repos.

Comment les malheurs des tems passés n'ont-ils pas enseigné aux peuples d'Europe à imiter ce système d'association, au lieu de s'opprimer et de se tourmenter réciproquement? L'Europe n'a-t-elle pas autant besoin que l'Amérique, d'être libre et tranquille? Une organisation fédérative bien combinée, qui protégerait cette liberté et cette tranquillité, le premier besoin des nations, pourrait se concilier avec les différentes formes de gouvernemens établis dans les divers États; et les gouvernemens actuellement existans, y trouveraient, comme les peuples eux-mêmes, des garanties précieuses d'ordre et de stabilité. Je sais que nous avons à lutter contre des abus invétérés, et contre des préjugés dont nous sommes imbus depuis notre en-

fance. Mais, puisque l'Amérique a pu s'en affranchir, pourquoi l'esprit éclairé des Européens porterait-il plus long-tems cette chaîne? L'étude des institutions américaines est un puissant moyen de nous éclairer sous ce rapport. Aussi, l'ouvrage substantiel de M. Warden pourra-t-il rendre un grand service aux peuples d'Europe. DEPPING.

HISTOIRE DE JEANNE D'ALBRET, *reine de Navarre; par mademoiselle* VAUVILLIERS (1).

L'ÉPOQUE de la réformation occupe une place importante dans l'histoire de l'esprit humain. Avec elle, commence l'une des plus mémorables révolutions qui aient renouvelé la face du monde. Le règne des idées remplace le règne des croyances; à la foi soumise, succède le libre examen. Une puissance, qui marchait à grands pas vers la domination universelle, Rome, se voit tout-à-coup arrêtée dans le cours de ses conquêtes: la moitié du monde chrétien se sépare de son antique métropole; la controverse s'établit entre les chaires rivales; l'imprimerie récemment inventée, l'Amérique nouvellement découverte, secondent l'impulsion imprimée aux esprits; d'autres combinaisons politiques s'établissent ou se préparent, la société change d'aspect, et les choses de la terre prennent une forme nouvelle.

L'ouvrage de mademoiselle Vauvilliers nous reporte à cette grande époque historique. Le protestantisme commençait à s'établir en France et dans les États du

(1) Paris, 1818; 3 vol. in-8°. F. Guitel, libraire, rue J. J. Rousseau, n° 5. Prix, 15 fr.

midi de l'Europe, lorsque Jeanne d'Albret fut appelée à régner sur la Navarre. Les princes de la maison d'Albret nourrissaient des ressentimens légitimes contre la cour de Rome, qui, par un coupable emploi des foudres spirituelles, avait aidé l'Espagne à les dépouiller d'une partie de leurs provinces. La nouvelle doctrine, dont les progrès tendaient à l'abaissement de la puissance romaine, dut trouver auprès d'eux un accueil favorable. La mère de Jeanne d'Albret, Marguerite de Navarre (1), favorisa l'introduction de la religion réformée dans ses États; et tandis que la politique de François Ier persécutait en France les fauteurs des opinions nouvelles, le protestantisme, opprimé par le frère, trouvait chez la sœur un asile et même une protection marquée. La fille de Marguerite, Jeanne d'Albret, suivit l'exemple de sa mère : sa cour et ses États devinrent le refuge des ministres protestans : objet d'une prédilection d'abord secrète, ensuite déclarée, la religion réformée fut enfin solennellement reconnue dans le Béarn, comme religion de l'État; et pendant les guerres civiles qui déchirèrent la France, le parti protestant trouva, dans la reine de Navarre, un de ses plus fermes appuis. C'est ainsi qu'une injustice de la cour pontificale devint, pour la foi catholique, l'occasion d'un tort irréparable.

Une partie de ces événemens se trouve exposée, avec détail, dans une introduction bien faite, quoique trop étendue. Dans cette introduction, destinée à former, pour ainsi dire, *l'avant-scène* du drame historique,

---

(1) C'est à cette princesse qu'on doit les *Nouvelles* connues sous le titre de *Contes de la reine de Navarre*. Plusieurs de ces contes ont mérité d'être imités par notre célèbre La Fontaine.

l'auteur expose, avec clarté, les faits antérieurs à la naissance de son héroïne. On y rencontre aussi des notions intéressantes sur les institutions du royaume de Navarre, au seizième siècle. Il est curieux de trouver, dans ces siècles grossiers, les élémens d'une constitution représentative, très imparfaite à la vérité, mais fort supérieure pourtant à tout ce que l'on connaissait alors en fait de gouvernement. Le reste de l'ouvrage est consacré à Jeanne d'Albret, ou au récit des événemens contemporains à son règne. Nous ne dissimulerons point à l'auteur que ces récits accessoires tiennent trop de place dans son livre. Il en résulte plusieurs inconvéniens : langueur et défaut de clarté dans la narration, dont le fil se perd parmi des digressions trop longues et trop fréquentes ; absence d'unité dans la composition ; étendue démesurée de l'ouvrage : c'est un vice réel, et qu'il importe de faire disparaître.

Chez un écrivain aussi estimable que mademoiselle Vauvilliers, un défaut ne peut guère manquer d'être lié à quelque qualité digne d'éloges : ainsi, cette profusion de détails tient aux vastes recherches que l'auteur a faites, et dont les résultats ont enrichi son livre de beaucoup de pages d'un grand intérêt. Mademoiselle Vauvilliers a recueilli des matériaux considérables et souvent précieux ; son ouvrage, nourri de faits, atteste de longs travaux et de solides connaissances ; nous lui demanderons seulement de faire un choix, d'extraire l'or de la mine, sans obliger le lecteur à se charger lui-même de ce pénible soin. D'excellens matériaux ne font point encore une bonne histoire : tout ce que l'étude et la patience découvrent dans les anciens monumens, n'est pas digne des regards de la postérité ; et c'est pour la postérité qu'il faut écrire. J'avoue

que j'attache assez peu de prix à savoir que « *Marguerite de Valois regardait la vie comme une mer orageuse, sur laquelle nous errons à travers les écueils et* » LES PRÉCIPICES ; » ou que « *le duc de Clèves avait obtenu du pape Paul III la dispense d'usage, pour* » *épouser, en* 1546, *Marie, fille de Ferdinand.* » N'inscrivons, sur les tables de l'histoire, que ce qui peut instruire ou intéresser les hommes.

Il faut ranger, dans cette dernière classe, le code donné, par Jeanne d'Albret, à son royaume. C'est un monument curieux de l'esprit du tems et des lumières de cette princesse. Peut-être cependant l'auteur n'aurait-il pas dû confondre, dans une approbation générale, des réglemens qui ne sont pas tous également sages. Les lois de Jeanne d'Albret sont remarquables pour le tems où elles ont été faites; mais, dans un siècle éclairé, on ne peut les offrir comme des modèles : trop d'imperfections y révèlent encore l'enfance de la civilisation, et l'ignorance des principes de la science législative. Nous citerons, pour exemple, la disposition qui prescrit à tout Béarnais, sous peine d'amende et même de prison, de se rendre dans les temples pour s'y faire instruire : une telle mesure, qui blesse à la fois la liberté individuelle et la liberté de conscience, est contraire aux principes d'une saine philosophie. On en peut dire autant de celle qui commande *de faire la Cène*, à peine de bannissement. Peut-être aussi la raison, qui veut que l'on mette toute chose à sa place, n'approuverait-elle pas, dans un recueil de lois, un mélange de dispositions législatives et de préceptes moraux ou religieux. Ces institutions portent, avec l'empreinte du génie, celle de l'inexpérience : il est d'une critique judicieuse de distinguer l'un et l'autre caractère.

Malgré cette observation, il serait injuste de ne pas reconnaître, chez mademoiselle Vauvilliers, un esprit juste, sage, éclairé des lumières de la philosophie. Ses jugemens sont, en général, remarquables par leur rectitude et par leur impartialité. Elle voit bien les événemens, et les apprécie avec une raison sûre, avec une noble droiture, avec une constante philanthropie.

La peinture des caractères est une des parties les plus importantes de la tâche de l'historien. Sous ce rapport, mademoiselle Vauvilliers mérite des éloges. Si ses portraits ne se font point remarquer par une grande fermeté de pinceau, si les traits en sont trop disséminés, si l'effet en est affaibli par des répétitions trop fréquentes, du moins la physionomie en est vraie, distincte et fidèlement conservée. Ce mérite doit être d'autant mieux apprécié, que le cadre de mademoiselle Vauvilliers abonde en figures historiques plus ou moins saillantes, mais rarement indifférentes. Sans parler de Marguerite de Valois, mère de Jeanne d'Albret, de Louis de Savoie, des Guises, du connétable de Montmorency, du prince de Condé, de l'amiral de Coligny, que l'auteur a mis en scène d'une manière intéressante autant que fidèle, on doit lui savoir gré de la netteté avec laquelle sont dessinés les personnages placés sur le premier plan du tableau : ici, le faible époux de Jeanne d'Albret, amant volage, mais ingrat, prince nul et brave guerrier ; là, l'artificieuse Catherine de Médicis, intrigante sans habileté, ambitieuse sans génie ; plus loin, le chancelier de l'Hôpital, philosophe éclairé dans un siècle d'ignorance, citoyen généreux et magistrat incorruptible au sein d'une cour corrompue : l'historien a surtout tracé, avec un soin particulier, le brillant caractère de Jeanne d'Albret,

Princesse, dit un écrivain, *n'ayant de femme que le sexe, l'ame entière ès choses viriles; l'esprit puissant aux grandes affaires, et le cœur invincible ès adversités.*

La princesse de son tems, dit un autre historien, *la plus sage, la plus généreuse, la plus docte, la plus affectionnée au bien de ses sujets, qui les a gouvernés avec le plus de douceur et de prudence, et qui avait dans son cœur la source de toutes les vertus et de toutes les grandes qualités.*

Nous citerons, pour donner une idée de la manière de mademoiselle Vauvilliers, le résumé qu'elle trace, à la fin de son livre sur cette princesse, supérieure à ses contemporains, et digne d'avoir donné le jour à Henri IV. « Dans quelque condition que l'on considère Jeanne d'Albret, sur le trône, au milieu des camps, dans sa vie privée, mais surtout dans le malheur; partout elle montre l'intrépidité d'un héros et les vertus d'un sage. Rome et l'Espagne, Médicis et les Guises, qui voyaient en elle, d'un côté, le défenseur intrépide des droits des nations; de l'autre, l'appui tutélaire et inébranlable de la maison de Bourbon, la haïssaient mortellement : ennemis tout puissans et implacables, jamais néanmoins ils ne virent plier son courage; et tandis qu'ils allumaient le feu de la discorde et de la guerre civile en France, qu'ils tâchaient d'embraser le Béarn, Jeanne, par la seule force de son génie et de sa volonté, y maintint la paix et la concorde entre ses sujets jusqu'en 1569, qu'il ne fut plus en sa puissance de s'y maintenir. Sa noblesse, vendue, la trahit et livra ses États.

» Toutefois, la reine de Navarre, généreuse et libérale, plus que jamais reine ne l'a été, fut constamment occupée de la prospérité de ses peuples; éclairée autant

que populaire, elle les recherchait sans cesse, et les instruisait moins encore de préceptes que d'exemples. Sous son règne, l'agriculture, les sciences et les belles-lettres fleurirent dans le Béarn, la vertu y fut en vénération; elle y resta encore long-tems après sa mort.

» Jamais princesse ne gouverna dans des circonstances plus difficiles, et jamais aucune ne sut créer plus de ressources pour en sortir. Au-dessus de son siècle, elle en fut calomniée, parce qu'elle n'en fut point comprise, et que les hommes calomnient toujours les vertus qu'ils ne conçoivent point : aveuglement fatal, que ses ennemis ne manquèrent pas de faire tourner à leur avantage. A les entendre, elle seule était la cause des troubles qui désolaient la France et ses propres États : il est certain, au contraire, qu'elle eût acheté la paix par les plus grands sacrifices, et que, Française dans le cœur, elle était la seule reine de l'Europe qui aimât l'honneur et la prospérité de la France. »

Les lecteurs français verront avec plaisir, dans cet ouvrage, se développer les vertus naissantes du jeune prince qui devint l'un de nos meilleurs rois, de ce Henri, qui, grand par son courage et son génie, plus grand encore par ses vertus populaires, réunit les partis, éteignit les haines, fit subsister en paix deux religions rivales et long-tems ennemies, et fut *le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire*. Mademoiselle Vauvilliers nous a conservé, avec une exactitude peut-être trop minutieuse, mais dont l'excès trouve aisément une excuse, les détails de son enfance et de son éducation. Plusieurs étaient connus; mais on aime à les relire.

On l'a dit mille fois, c'est le style qui fait vivre les ouvrages. Avec des qualités réelles, celui de made-

moiselle Vauvilliers en laisse désirer d'également importantes. Il n'est pas dépourvu d'originalité; il a même quelquefois une certaine énergie; mais rarement de la correction, souvent de la déclamation, presque toujours de la prolixité. L'auteur doit se tenir en garde, en écrivant l'histoire, contre l'invasion du style poétique, et même du style oratoire. Le genre historique veut une diction simple, grave, précise; l'amplification, les ornemens ambitieux, y sont toujours déplacés. Le style lâche et diffus n'est pas un défaut moins grave dans un genre empreint des souvenirs de Thucydide, de Salluste et de Tacite; nous invitons mademoiselle Vauvilliers à revoir sévèrement son ouvrage, sous ce double rapport: il a trop de mérite pour y laisser des taches qu'un peu de travail peut effacer.

Un des inconvéniens dont notre littérature a le plus à se garantir, est la longueur démesurée des ouvrages. Notre siècle est atteint de la manie des gros livres. Une composition trop précipitée, et l'ambition de traiter tous les sujets à l'occasion d'un seul, sont les causes principales de cette maladie littéraire, qui, pour peu qu'elle se prolonge, rendra les études impossibles. Des écrivains, d'ailleurs recommandables, oublient trop souvent cette vérité, qu'un auteur s'enrichit de ce qu'il retranche autant que de ce qu'il ajoute. Nous appliquerons cette critique (et ce sera la dernière) à l'histoire de Jeanne d'Albret. Voltaire a tracé en un seul volume la vie de Charles XII; quelques pages ont suffi à Tacite pour transmettre à la postérité la mémoire d'Agricola; dernièrement encore, M. Lemontey a su resserrer dans un cadre non moins étroit le vaste tableau de la monarchie de Louis XIV. Mademoiselle Vauvilliers a consacré trois forts vol. in-8°

au seul règne de Jeanne d'Albret. C'est trop, c'est beaucoup trop, et nous croyons servir l'auteur, en lui signalant les écueils dont tout son talent n'a pu le préserver. Il nous semble qu'il a moins écrit l'histoire de Jeanne d'Albret que l'histoire de France, pendant la vie de Jeanne d'Albret : des accessoires qu'il suffisait d'indiquer, sont développés avec une étendue hors de toute proportion avec le sujet principal. Outre ces digressions, dont la narration est surchargée, une foule de notes, pleines d'érudition sans doute, mais trop souvent vides d'intérêt, embarrassent le texte et détournent incessamment l'attention du lecteur. Enfin, un style trop verbeux, des amplifications trop fréquentes, des répétitions nombreuses, ajoutent à la longueur de l'ouvrage sans ajouter à l'instruction ni au plaisir du lecteur. Ces défauts de composition tiennent, non à l'absence des qualités qui constituent l'art d'écrire, mais peut-être à une composition trop rapide, peut-être aussi au désir naturel de ne rien perdre du fruit de ses laborieuses investigations. Il en résulte que mademoiselle Vauvilliers nous a moins offert une histoire bien faite qu'un excellent travail préparatoire ; mais, si elle veut soumettre ce premier travail à une révision sévère ; si, ne considérant cette édition que comme une épreuve, elle a le courage de refondre ses matériaux, de les resserrer, de presser la narration, d'en coordonner et d'en proportionner les diverses parties, d'élaguer les détails oiseux, d'abréger les digressions, de serrer son élocution; son ouvrage, réduit à de moindres dimensions, n'en sera que plus digne de l'estime des juges éclairés. Elle a déjà composé un livre instructif : avec le talent dont elle a fait preuve, elle peut, elle doit aspirer à faire mieux encore.

S. A. Berville.

LITTÉRATURE.

LOUIS IX, *tragédie, par M.* ANCELOT (1);

LES VÊPRES SICILIENNES, *tragédie, par M.* CASIMIR DELAVIGNE (2);

CLOVIS, *tragédie* (non représentée), *par M.* NÉPOMUCÈNE LEMERCIER (3).

L'HOMME qui aime son pays, ne peut voir, sans une vive satisfaction, la tendance nationale que notre théâtre semble adopter depuis quelque tems. *Jeanne d'Arc* et *Louis IX* ont réussi. *Les Vêpres Siciliennes*, malgré la défaveur d'un sujet anti-national, ont offert quelques brillans souvenirs de la France, vivement saisis par les cœurs français et couverts d'applaudissemens patriotiques. Enfin, *Clovis*, à qui la scène est interdite par de malheureuses tracasseries, paraît devant ses juges, dénué du prestige théâtral, mais soutenu par l'intérêt du sujet, l'énergie de la pensée, et la force d'une conception hardie autant que philosophique.

Dans ce privilége, que les héros grecs et romains ont eu jusqu'ici d'occuper la scène française, ne reconnaît-on pas la trace de ces vieilles institutions qui enfermaient l'enfance dans des colléges, pour ne l'y entretenir que de latin et de grec, de liberté, de république et d'indépendance, jusqu'au moment où la jeunesse, introduite dans la société, se trouvait soumise au ré-

(1) Paris, 1819. Barba; brochure in-8° de 64 pag.

(2) Paris, 1820. Barba; brochure in-8° de 92 pag.

(3) Paris, 1820. Baudouin frères; brochure in-8° de 99 pag.

gime d'une monarchie-absolue? N'est-ce pas, par une suite de ce contre-sens, que les mêmes héros d'Athènes et de Rome reparaissaient toujours sur le théâtre, sans jamais lasser la patiente admiration du parterre français, sans jamais rappeler à la nation qu'elle, aussi, pouvait se faire une patrie, et connaître la liberté? Heureux souvenirs du collége, déplorable insouciance du bien public, force de l'usage; il ne fallait rien moins que tout cela pour autoriser et faire souffrir l'éternelle et souvent fausse peinture de ces mœurs antiques, dont les vieux écrivains nous ont à peine laissé quelque vestige, et qui sont d'ailleurs si éloignées de nous, que nos plus grands poëtes ont été obligés de les adoucir et de les voiler, c'est-à-dire, de les altérer et de les mutiler pour les offrir à nos regards.

Tous les peuples qui ont attaché quelque importance à leurs droits et à leur liberté, ont donné à leur littérature et à leurs représentations dramatiques un caractère national. Quelles sont les pièces de Shakespeare, où il déploie l'invention la plus féconde, le plus admirable naturel? Ses tragédies nationales, ou plutôt ces grands et vivans tableaux, qui sortent de toute espèce de dimension connue. Les Allemands, dont les spéculations sont aussi libres que leurs mœurs sont entravées, et les Espagnols, dont le grand caractère étincelle encore, sous ces chaînes d'esclavage et dans ces ténèbres d'ignorance, que le fanatisme et la tyrannie ont entassées sur eux pendant des siècles, comptent plusieurs pièces de théâtre, consacrées aux souvenirs de la patrie. L'absence de tragédies nationales, en Italie, est une preuve de ce que nous disons; et si la France a été long-tems sans remplir ce vide, c'est que l'esprit national, assoupi par l'honneur, qui remplaçait la liberté, par la

langueur aimable de mœurs brillantes, légères et polies, attendait des circonstances assez fortes pour l'éveiller, le mettre au jour et développer son énergie long-tems captive.

Ces circonstances sont venues. A mesure qu'on a songé à la patrie, on a porté, sur la scène, l'enthousiasme patriotique et les souvenirs de la France. Voltaire (1) donna, le premier, cette impulsion : Dubelloi (2) le suivit ; et la dure pompe de ses vers n'empêcha pas qu'on n'applaudît, avec transports, les sentimens généreux et les pensées patriotiques dont ses ouvrages sont remplis. Après eux, Chénier, qui vécut au milieu des plus violens orages, leur dut, peut-être, ce génie d'une trempe austère et ferme qui enfanta de belles productions, mais moins nationales que philosophiques (3). Ainsi, les grandes époques et les faits tragiques de notre histoire n'étaient pas retracés. M. Raynouard fit choix d'un beau sujet (4), qu'il traita d'une manière savante, noble et pathétique. Son succès fut complet. Enfin, deux jeunes rivaux viennent de s'élancer sur la scène nationale, où ils partagent aujourd'hui le laurier tragique.

L'un d'eux s'est dit à lui-même : « Donnons en spectacle à des Français le massacre de huit mille Français, conquérans de la Sicile ; horrible attentat presque justifié par les maux de la patrie, par les souffrances des opprimés, par la pesanteur insupportable du joug. Trouvons moyen d'intéresser au sort des esclaves sou-

---

(1) Voy. *Zaïre*, *Adelaïde Duguesclin*.

(2) *Le Siége de Calais ; Gaston et Bayard*, etc.

(3) *Fénélon*, *Calas*.

(4) *Les Templiers*.

levés et vainqueurs, les fils des tyrans immolés ; de leur montrer, sans les révolter, les cadavres sanglans de leurs pères. » L'autre s'est proposé de faire supporter à la scène, ce qu'il y a de moins dramatique au monde, la vertu souffrante, immobile et impassible. Ces deux problèmes, si difficiles à résoudre, n'ont pas effrayé les deux jeunes auteurs; tous deux ont surmonté, par des moyens divers, les divers obstacles que leur offrait le sujet de leur choix. Jetons les yeux sur ces moyens, et commençons par examiner le plan du *Louis IX* de M. Ancelot.

Captif avec sa femme et son fils, après la bataille de la Massoura, Louis IX sera-t-il victime de la capricieuse cruauté d'Almodan, soudan de Memphis? Voilà tout le nœud de la pièce et la source unique d'où l'intérêt découle. D'un côté, Raymond, chrétien renégat, inspire au musulman la perfidie, le mépris des sermens et de l'humanité ; de l'autre, Nouradin, prince arabe, estimant les Français, qu'il a pu connaître, combat de toute sa force les lâches insinuations du renégat et les volontés barbares du soudan. Celui-ci, placé entre ces deux influences, offre à Louis IX la vie et la liberté ; mais à condition qu'il foulera aux pieds la croix. La proposition, apportée par le renégat, est repoussée avec horreur ; et telle est l'indignation du roi chrétien, tel est l'entraînement du saint enthousiasme qui le possède, que Raymond sent le remords de son crime, et touché d'un profond repentir, jure, aux pieds de Louis, de verser, pour la cause du vrai Dieu, jusqu'à la dernière goutte de son sang. Bientôt, Nouradin, irrité de l'atroce parjure d'Almodan, marche contre lui, à la tête des troupes musulmanes qui ont suivi son étendard. Que fera le soudan, assiégé par sa propre

armée? Il ordonne que Louis soit immolé, et sa tête jetée par-dessus les remparts. Le coup est porté; mais, au lieu de Louis, c'est Raymond qui le reçoit; une espèce de miracle a sauvé le roi chrétien. Autour de lui le peuple s'empresse, et le conjure d'accepter le sceptre de son ennemi, qu'il refuse pour le lui laisser.

On remarque, dans le plan, une sage combinaison de moyens, mais aussi une monotonie fâcheuse. Le seul caractère de Raymond, par l'énergie de ses remords et les agitations d'une ame toujours dans les angoisses, rompt l'uniformité de cette pièce, à laquelle manquent les passions, et que l'on pourrait comparer à une belle femme sans physionomie. Où est la physionomie, ou, s'il faut me servir d'une expression plus communément adoptée, où est le caractère de Châtillon, celui de Philippe, celui de la reine? Ce dernier ne paraît destiné qu'à produire la scène admirable, où un vieux et loyal chevalier, à qui la reine demande la mort comme une grâce, lui répond par ce mot sublime : *J'y songeais;* trait conservé par l'histoire, et dont l'auteur a profité d'une manière aussi adroite que touchante. Les deux autres sont sans couleur et sans vie. Le caractère de Nouradin est plus prononcé, mais encore un peu faible, auprès des Achille, des Nemours et des Zamore. Joinville est fidèlement tracé, quoiqu'il manque, à mon gré, de cette naïveté enchanteresse, qu'un Anglais ou un Allemand n'eût pas manqué de lui conserver, qui aurait mêlé à l'héroïsme et au dévouement quelque chose de si charmant et de si doux, mais qu'en France on aurait pu prendre pour une niaise simplicité.

Les deux caractères de saint Louis et du renégat sont les véritables créations de l'ouvrage. Cet apostat, de-

venu visir, qui porte au fond de l'ame le ver dévorant du remords, auprès de ce roi prisonnier, prêt à périr, qui trouve, dans sa religion pure et dans sa pieuse confiance en Dieu, le plus auguste calme et la grandeur la plus humblement sublime : voilà ce qui révèle chez M. Ancelot un véritable talent. Puisse-t-il ouvrir quelque jour une veine plus profondément tragique ; puisse-t-il se rendre maître d'un sujet qui lui permette d'enfoncer plus avant le poignard de Melpomène ! C'est la pitié, c'est la terreur, c'est l'émotion qu'on demande à la scène. Ce n'est point une jouissance purement intellectuelle, la molle cadence d'un vers, la pureté ferme du dialogue ; ce n'est même pas l'habile enchaînement des scènes qui fait le fond, l'essence de la tragédie : c'est l'émotion (1). Sans doute, l'élégance, l'art et la mélodie sont nécessaires à la perfection de l'ensemble ; mais ce ne sont que des accessoires. Campistron, Danchet et d'autres ont pris ces accessoires pour le fond ; et l'on sait ce qu'est devenue la tragédie entre leurs mains.

M. Delavigne, dans *les Vêpres Siciliennes*, a certainement produit plus d'effet ; mais aussi a-t-il employé plus de ressorts, et des ressorts plus péniblement combinés. Le premier appui du plan téméraire qu'il a conçu, est le caractère du vice-roi de Sicile, de ce Montfort, dont la brillante audace et les séduisans défauts reportent sur les oppresseurs même une partie de

(1) Cette vérité vient d'être confirmée par le brillant succès de *Marie Stuart*, tragédie représentée pour la première fois au Théâtre français, le 6 mars 1820. L'auteur, M. *Lebrun*, a su émouvoir, intéresser, attacher les spectateurs ; il excite, soutient, fait croître l'intérêt, de scène en scène, jusqu'au dénoûment. Les cœurs étaient fortement émus ; il a enlevé tous les suffrages. (M. A. J.)

l'intérêt. C'est en faisant de ce personnage, le représentant des qualités aimables et des généreux penchans du Français, que l'auteur a évité son plus redoutable écueil. Si la liberté, qui se réveille, frappe les tyrans d'une trop juste vengeance, ce preux et galant chevalier, ce Montfort, plein de grandeur d'ame et de témérité, amoureux avec tant d'ardeur et des plaisirs et de la gloire, nous force à plaindre les coupables victimes dont il fut le chef.

Montfort a, pour ami intime, un jeune Sicilien, qu'il a fait chevalier et dont il habite le château : attaché au vice-roi par les sentimens généreux de son âge, le jeune homme est fils du plus cruel ennemi des Français, Procida. Ce Procida, long-tems errant à travers l'Europe, et occupé à nouer, dans le secret, la trame d'une conspiration, qui doit rétablir l'indépendance de sa patrie, arrive, déguisé, dans son palais. Là, il trouve son fils lié d'une étroite amitié avec le tyran de son pays : mais bientôt, la plus irrésistible des passions, l'amour, trouble cette intimité dont le conspirateur s'irrite ; Montfort et Lorédan sont rivaux ; ils aiment tous deux Amélie, sœur du malheureux Conradin. Leur passion, long-tems concentrée, éclate enfin ; l'explosion est terrible. Montfort bannit de la Sicile et du palais de ses aïeux, Lorédan, auquel il avait confié son amour, et qu'il regarde désormais comme un traître.

Procida ne laisse point échapper cette occasion de réveiller, dans le cœur de son fils, la haine de la tyrannie ; il l'aigrit par ses discours ; et encore tout enflammé de l'outrage que Montfort vient de lui faire, Lorédan entre dans la conjuration. Bientôt, il craint pour les jours de son amante, et l'avertit, par un billet, du secret fatal, qu'elle-même, après de longs combats, ré-

vèle à Montfort, pour lequel elle brûle d'une flamme cachée. Voilà le faible de la pièce ; c'est le plus invraisemblable des moyens dont l'auteur ait fait usage. Le parti qu'il a su en tirer est beau sans doute, mais n'excuse, ni ne déguise cette double confidence trop peu motivée.

Procida et son fils, arrêtés, reçoivent leur grâce de l'imprudent et généreux vice-roi ; un esquif doit les soustraire, le soir même, à la vengeance de Charles d'Anjou. Le vieux conspirateur ne répond à tant de magnanimité, que par de nouvelles mesures pour assurer le succès de l'entreprise. Dans une admirable harangue, il embrâse les cœurs des conjurés de la soif de la vengeance et du besoin de la liberté. L'heure des vêpres sonne ; on court aux temples et aux massacres. Lorédan reste dans le palais, se réservant de combattre seul, Montfort, son ami et son rival. Celui-ci, que le tumulte arrache à la *sieste* du pays, arrive, désarmé, sur la scène. Lorédan peut-il frapper son ami sans défense? un violent combat s'élève en lui : l'amitié l'emporte.

> Téméraire (*lui dit-il*), où vas-tu? Désarmé, sans défense,
> Arrête!.... Avec ce fer, tu m'as fait chevalier;
> Tiens, prends, prends,... défends-toi, meurs du moins en guerrier.

Les transports que ces beaux vers excitent toujours, prouvent que l'enthousiasme du beau moral, que le sentiment de l'honnête, du dévouement et de la vertu exercent toujours leur puissance sur les hommes rassemblés. C'est au théâtre, au milieu de tout ce que les progrès de la civilisation ont inventé de plus factice et de plus artificiel, que s'élève souvent le cri de la nature, dans sa vérité, dans sa force première.

Après cette scène neuve, énergique et entraînante, le cinquième acte semble froid. Montfort rentre percé de coups; et l'ennemi qui lui a donné la mort, est ce même Lorédan, qui, pour sauver son père, a été forcé de frapper son ami. Le jeune homme se tue aux pieds de Montfort qui lui pardonne, et devant Procida qui achète, du sang de son fils, la victoire et la liberté de son pays.

Une analyse est un squelette, sans fraîcheur, sans grâces et sans vie. Comment donner une idée de l'enchaînement des pensées, de la série des émotions diverses, de la peinture des caractères et des passions? On peut, du moins, d'après l'analyse, juger le plan d'un ouvrage; *les Vêpres Siciliennes* offrent plus d'une prise à la critique, sous ce rapport. Il y a beaucoup de nullité dans les rôles secondaires, quelque chose de vague, d'incertain et même d'inconvenant dans celui d'Amélie; une invraisemblable et imprudente insouciance dans celui de Montfort. La présence d'Amélie, au cinquième acte, est une faute grave, qui détruit l'illusion, sèche les larmes et glace le cœur. Enfin, pourquoi n'avoir pas offert ce vertueux Porcellet, dont l'histoire a consacré le nom, et qui eût formé un contraste heureux avec le brillant caractère de Montfort?

Mais le seul caractère de Procida compenserait bien des défauts. C'est une conception aussi forte qu'originale. C'est bien le conspirateur moderne, l'Italien, l'homme pénétré d'un zèle fanatique pour la liberté, et dévoré du besoin de délivrer son pays. Il ne ressemble qu'à un seul personnage tragique, dont je me souviens; c'est Pierre, dans *Venise sauvée*, d'Otway. Tous deux ont la même parole brève, étonnante, mystérieuse; le même acharnement dans leurs desseins,

la même infatigable patience que rien n'effraie ni ne lasse ; la même inflexibilité de vues, secondée par une extrême souplesse de moyens. Chez tous deux, je trouve la nature : et quelle merveille que la nature sur la scène ! Corneille, Racine, Voltaire, hommes sublimes et sans rivaux, ne vous êtes-vous pas laissé entraîner par le siècle et par la coutume ; n'avez-vous pas oublié la nature, quand vous avez osé mettre dans la bouche de César, de Pyrrhus et d'Alzire, des propos si fadement doucereux (1), ou si sententieusement philosophiques (2) ?

Les ouvrages de MM. Ancelot et Delavigne ne se ressemblent pas plus sous le rapport du style que sous celui de l'invention. Celui-ci a créé un roman, tracé des caractères, mis en jeu des passions, fait sortir des situations fortes, des combinaisons téméraires et savantes, multiplié les émotions et passionné son style. L'autre a su intéresser les cœurs pour ce roi captif qui ne peut rien et qui craint tout ; il a su élever sur la scène la statue noble et calme de l'héroïsme chrétien, sans causer jamais la fatigue d'une admiration continue ; et les amis de la belle poésie ont trouvé chez lui, avec délices, cette pureté Racinienne, aujourd'hui si rare, jointe à quelque chose d'élevé, de ferme et de brillant.

Il me reste à parler de *Clovis*, ouvrage d'un homme

---

(1) Voy. dans *Sertorius* et dans *la Mort de Pompée*, comment les héros parlent des beaux yeux de leurs maîtresses, et de l'*attrait irrésistible* de ces regards, qui *les entraînent d'un bout du monde à l'autre*.

(2) Voy. *Alzire*, où un fort beau passage de Sénèque est traduit par la jeune Sauvage.

connu par de beaux succès, et par une originalité quelquefois malheureuse. Le public sait quels motifs ont fermé le théâtre à cette pièce nationale. Étrange chose vraiment, que ce capricieux despotisme exercé par les acteurs sur les ouvrages qu'on leur présente, que ces démarches et ces négociations sans fin, nécessaires à la représentation d'une pièce; que cet arbitraire qui, chassé de nos institutions et de nos gouvernemens, se réfugie encore dans l'empire tragique et parmi les sceptres et les couronnes de théâtre! Que faut-il attendre d'un si criant abus? Que le jeune homme, trouvant fermées les avenues du grand théâtre, ira porter aux tréteaux du boulevard son talent dégradé, que le mélodrame y gagnera tout, et que ces malheureuses intrigues de coulisses précipiteront la décadence de l'art dramatique en France.

Les conceptions de M. Lemercier sont ordinairement fortes et neuves. Ici, c'est un tartufe politique, un fondateur d'empire, qui change tout pour tout usurper, qui baptise les villes dans le sang humain; c'est un siècle barbare, équivoque, placé entre le christianisme qui commence à régner, et le paganisme qui s'éteint; c'est la vassalité et la tyrannie, à la fois liguées, unies, et se combattant sans cesse; c'est la Gaule occupée par des brigands-nobles et des guerriers-esclaves, que M. Lemercier a voulu peindre: il l'a fait avec un talent remarquable, plus d'énergie que d'élégance, et plus d'éclat que de finesse.

Pour animer un tableau si vaste, pour en débrouiller le chaos, il fallait choisir un fait particulier, qui jetât une vive lumière sur le caractère de Clovis, qui sortît, pour ainsi dire, du fond de son ame, et qui en éclairât les derniers replis. Le meurtre de Sigebert, roi de

Cologne, a offert à l'auteur la donnée historique; ce fait lui a servi de base pour établir le plan dont nous allons présenter une courte analyse.

Clovis a, depuis long-tems, ourdi la trame qui doit envelopper Sigebert et lui arracher le sceptre. Il a converti au christianisme Clodoric, fils du vieux roi, et l'a embrasé de ce zèle fougueux qu'inspire toujours l'exaltation d'une croyance nouvelle. Bien plus, il a nourri la passion du jeune homme pour une princesse captive (Édelinde, fille d'Alaric) qui est en son pouvoir; et il compte ainsi, par les moyens combinés de la religion, de l'ambition, de l'amour, le faire servir à ses desseins. Une correspondance qu'il suppose avoir découverte entre un de ses ennemis et Sigebert, lui sert de prétexte pour faire arrêter ce roi, qui est bientôt enlevé aux soldats, par une émeute populaire, et qui cherche un asile dans des souterrains. Aurèle, ministre de Clovis, est chargé d'entretenir Clodoric et de savoir de lui quelle est la retraite de son père; mais le vil ministre, vrai courtisan du Bas-Empire, trouve un sens plus profond et plus atroce dans l'ordre de son maître; il prend sur lui d'interpréter les volontés de Clovis, et d'exciter le fils au parricide, en lui montrant pour alternative, d'un côté, sa mort, celle de son amante et de son père; d'un autre, le crime, le trône et la main d'Édelinde. Clodoric repousse avec horreur les propositions du ministre.

Sigebert, las d'une triste vie, y met un terme de sa propre main, et trace de son sang l'ordre donné à Clodoric, de venger sur Clovis sa mort et ses malheurs. La douleur et la vengeance bouillonnent dans le cœur du jeune homme. *Porte*, dit-il à son confident:

Porte chez tous les rois ce billet trop funeste ;
Des crimes de Clovis ce garant manifeste
Allira leur colère à mon juste courroux.
Oui, je t'obéirai, mon père ; oui, sous mes coups
Ton ennemi perdra la couronne et la tête...

(*A Aldemar.*)

Chez les rois mes parens, cours sans que rien t'arrête,
Et que puisse bientôt le bruit de son trépas,
Dans les cours, Adelmar, devancer tous mes pas!
Ton courage, ô mon père, a passé dans mon ame!
Je le sens: ma fureur, comme une ardente flamme,
A séché dans mes yeux les pleurs prêts à couler :
Sans lar mes je verrais tout ton sang ruisseler :
Ton sang irriterait ma soif de la vengeance...

Je regrette de ne pouvoir citer la dernière scène du quatrième acte, dont la situation est du plus haut tragique, et le dialogue terrible dans sa concision.

Clodoric, qui passe pour le meurtrier de son père, est amené devant Clovis. La situation est forte et neuve, et le dialogue y répond.

Cependant, Clovis élève contre le prétendu parricide le cri d'une indignation hypocrite. Clodoric périt ; bientôt après, son innocence est reconnue. Édelinde se donne la mort, en chargeant d'imprécations le tyran qui triomphe au milieu du carnage.

Quel serait l'effet de cette tragédie sur la scène? On sait que de grandes beautés poétiques disparaissent quelquefois à la représentation, et que le silence du cabinet peut détruire l'effet des plus habiles combinaisons, de celles qui, au théâtre, nous glacent et nous transportent tour à tour. Cependant, la force de situations des troisième et quatrième actes me semble faite pour émouvoir vivement et captiver les ames frappées de terreur.

Les mœurs sont peintes dans Clovis avec une rare et admirable vérité. Le contraste des mœurs païennes et des mœurs chrétiennes y ressort partout d'une manière aussi naturelle que brillante. Je ne citerai que les vers suivans, où Clodoric s'exprime ainsi sur la conversion de Clovis :

Tant que de notre Olympe il resta convaincu,
Sous Mars et Jupiter ce héros a vécu,
Et soumis à la foi que suivaient ses ancêtres,
Il mêla son encens à l'encens de nos prêtres.
Mais, depuis que l'aspect des hautes vérités
Le retira, dit-il, de ses crédulités,
Sa raison ne sait plus révérer l'imposture
De ces dieux dont l'erreur a peuplé la nature,
Monstres sourds et muets, à visages humains,
Armés de foudres d'or, ciselés par nos mains,
Idoles de métal aisément renversées,
Qu'à chaque pas ici le caprice a dressées;
Nos fleuves, nos forêts et nos champs ont leur dieu :
Le sien, présent partout, invisible en tout lieu,
Des bois, de l'air, des eaux, n'emprunte nulle image,
Auteur de l'univers, se montre en son ouvrage,
Et frappant les esprits de son éternité,
Y grave de son nom l'austère majesté :
Nos dieux s'offrent aux sens; le sien à la pensée,
Et dans le fond des cœurs sa loi pure est tracée.

Ce qu'il y a, je crois, de plus remarquable dans Clovis, c'est le caractère de Clovis même; il ne se dément pas un seul instant. Partout il est passionné, mais passionné au fond de l'ame, et non au-dehors, parce qu'on ne fait aucune grande chose sans passions, et parce que les passions des petites ames sont toutes en superficie. Il est passionné, il est étonnant et presque effrayant jusque dans sa froideur, dans son dédain, dans son silence. Les vers suivans, que le poëte met

dans la bouche de Clovis, peignent bien l'homme fait pour mener les hommes en les accablant de mépris :

« Je suis las de m'offrir *à travers les chemins*,
En spectacle aux regards des curieux humains,
Et d'essuyer du prince, ou du sénat des villes,
Un long cours importun de harangues serviles. »

Dans tout le rôle de Clovis, c'est une soif de pouvoir qui n'est jamais satisfaite et qui se répand sur tout, qui le rend capable de tout : c'est tour à tour une humilité chrétienne, une stoïque austérité; un amour de la justice, une atrocité machiavélique; et lorsque son ame s'entr'ouvre, c'est un élan d'ambition, une impétueuse éruption de volontés despotiques.

Les autres caractères semblent bien tracés, quoique la jeune Édelinde eût pu offrir plus de charme et de tendresse. Dans le vieux roi, on trouve bien cette vertu de la vieillesse, prévoyante du mal, lasse de combats, et méprisant les hommes. Le passage suivant est admirable, en ce qu'il réunit la pompe des vers, la beauté du langage, le pathétique des sentimens, et cette précieuse naïveté d'expression, commune chez Euripide, chez Eschyle et Shakespeare, rare chez Voltaire, et que Racine a rencontrée quelquefois, surtout dans Andromaque et dans Athalie.

« Eh! moi-même en ce monde où traîner ma misère?
Comme en un froid cercueil, vivrai-je sur la terre,
Où mon lit est tout prêt pour le dernier sommeil
Qui seul promet au juste un consolant réveil?
Dans ce triste univers, ma carrière est remplie :
Irai-je au loin, montrant ma vieillesse avilie,
Mendier dans les cours les vengeances des rois,
De mes honteux chagrins leur porter tout le poids,
Les lasser des clameurs de ma stérile rage,
Et d'un front sans couronne étaler tout l'outrage?

Que puis-je? A mes sujets dois-je encor demander
Mille efforts que mon bras ne pourrait seconder?
Attendrai-je, immobile au lieu qui me recèle,
Les fruits de tout leur sang versé pour ma querelle?
Attirerai-je ici la mort dans les foyers
Dont m'auraient protégé les dieux hospitaliers?
Vieux, chancelant, fuirai-je errant sur nos rivages,
Battu des vents fougueux, et trempé des orages,
Et trouvant sur les monts, dans la fange ou les eaux,
Mon terme inévitable au bout de tant de maux? »

Enfin, il y a dans cette pièce, jugée par plusieurs journalistes avec une sévérité qui tient de la malveillance, une philosophie très remarquable, une rare et profonde moralité, une veine tragique, plus terrible que tendre, plus forte que pathétique. Elle est surtout originale, en ce que l'auteur ne s'est pas fait une loi de sacrifier la vérité de l'histoire, et la triste réalité des choses humaines à une prétendue justice poétique. Le crime habile, le crime fourbe et hardi triomphe; ce sont là nos annales de chaque jour. La vertu simple et ouverte, la bonté hospitalière d'un vieux roi, la fougue et la générosité d'un jeune enthousiaste, succombent étouffées par la ruse, l'hypocrisie et l'audace: c'est bien là le monde où nous sommes.

PH. E. CHASLES.

NALUS, *carmen sanscritum, è Mahabharato; edidit, latinè vertit, et adnotationibus illustravit* F. BOPP;

NALUS, *poëme sanscrit, tiré du Mahabharata, traduit en latin, et publié avec des notes par* M. BOPP (1).

L'ÉTUDE du sanscrit est d'une importance qui n'a plus besoin d'être exagérée, et se recommande désormais à l'érudition de la philosophie par des motifs plus sérieux et moins vagues que le simple attrait de la curiosité et de l'espérance. Se bornassent-ils à ceux dont on pourrait, dès à présent, dresser la liste, les ouvrages composés dans l'idiôme sacré de l'Inde, sont en assez grand nombre pour qu'on puisse ne pas attacher trop de prix à la chance, du reste très probable, d'en découvrir encore beaucoup d'autres. Quant au résultat à espérer d'un examen approfondi de ces ouvrages, dût-il se réduire à confirmer et à compléter les aperçus nouveaux qu'a déjà fournis à l'histoire des langues, à celle des doctrines philosophiques et religieuses, le peu de fragmens que l'on en connaît jusqu'ici, ce serait encore assez pour récompenser les travaux par lesquels on l'aurait obtenu, et pour motiver le souhait de ceux qui voudraient voir le sanscrit plus généralement et plus efficacement cultivé en Europe, qu'il ne l'est jusqu'à ce jour.

Malheureusement les livres élémentaires, indispen-

(1) Londini, Parisiis et Argentorati (Londres, Paris et Strasbourg, 1819); 1 vol. grand in-8°. Treuttel et Würtz.

sables pour l'apprendre, outre l'inconvénient qu'ils ont d'être trop dispendieux à acquérir, ne sont encore ni assez multipliés, ni assez voisins du degré de perfection, de méthode et de clarté dont ils seraient susceptibles. On manque surtout de quelques textes sanscrits corrects et faciles, accompagnés d'une version et de notes à l'aide desquelles ils pussent être étudiés sans maître; et ce manque doit paraître d'autant plus étonnant, que la collection des livres sanscrits de tout autre genre, imprimés depuis vingt ou vingt-cinq ans dans l'Inde, est déjà très importante, soit pour la variété et pour le choix, soit pour le nombre.

Les Européens pourraient lire aujourd'hui, dans des éditions correctes et soignées, plusieurs des poëmes sanscrits les plus admirés, et d'après lesquels on apprécierait le mieux l'influence combinée qu'ont dû avoir, sur le développement des facultés poétiques de l'homme, un climat aussi favorisé de la nature que celui de l'Inde, une langue aussi belle que le sanscrit, et un système de mythologie aussi hardi, aussi colossal, pour ainsi dire, que celui des Brahmes. Nous pourrions étudier, dans les recueils les plus accrédités et les plus complets, les institutions et les lois plus ou moins anciennes, sous lesquelles fleurirent les peuples hindous, avant d'être asservis par ces nuées successives de conquérans, diversement barbares, dont aucun n'a manqué de leur reprocher les vices de la servitude. Enfin, des ouvrages ou des extraits du plus grand intérêt pour la connaissance de la religion, des conceptions philosophiques et des sciences des Brahmes, sont également imprimés, et n'attendent que des lecteurs et des interprètes européens, pour livrer de

nouveaux et précieux documens à l'histoire de l'esprit humain.

Jusqu'à présent, tous ces livres sont moins, pour nous, un moyen d'apprendre l'antique et vénérable idiôme, dans lequel ils sont écrits, qu'un motif de regretter d'y avoir fait encore si peu de progrès. En effet, ils sont, pour la plupart, extrêmement difficiles à entendre, tantôt par la nature même des choses dont ils traitent, tantôt à cause de l'artifice compliqué de la diction; et presque tous ont été publiés sans traduction, et sans aucun des accessoires indispensables, pour les approprier au besoin et à l'usage de l'Europe. Ce sont des *Pandits*, ou Brahmes savans qui en ont été les éditeurs, et qui, en en multipliant les copies, par la voie de la typographie dont ils ont reconnu les avantages, n'ont eu en vue que leur commodité personnelle, et non la curiosité philosophique des Européens.

Quelques-uns, il est vrai, de ces ouvrages, ont été traduits en anglais, et même de cette langue en français et en allemand. Mais, sans m'arrêter aux autres inconvéniens des traductions dont il s'agit, prises comme moyen d'étudier le sanscrit, je me bornerai à observer qu'elles ne sont pas toujours aussi exactes, et ne sont jamais aussi littérales qu'elles devraient l'être, pour qu'il fût, je ne dis pas facile, mais possible de les rapprocher en détail de leurs textes respectifs. Elles peuvent tout au plus servir de base à des tâtonnemens dont le fruit ne saurait jamais compenser la fatigue.

M. Bopp, qui poursuit maintenant en Angleterre les belles recherches sur la littérature indienne qu'il a commencées à Paris, vient de donner un travail

d'une utilité incomparablement plus directe et plus certaine, sous le rapport dont il s'agit, que toutes les traductions auxquelles on avait été réduit jusqu'à ce jour. L'édition annoncée ici de l'ancien poëme sanscrit, qu'il a publiée à Londres, sous le titre latinisé de *Nalus*, a été conçue dans le but de faciliter et d'assurer les premières études de cette langue, seul moyen efficace d'en répandre le goût; et pour faire d'un trait l'éloge de ce travail, il suffit de dire qu'il ne laisse rien à désirer de tout ce que promettait le nom de son auteur.

D'abord, en ce qui concerne le choix d'un texte convenable à son intention, M. Bopp ne pouvait guères en faire un plus heureux que celui pour lequel il s'est décidé. Le poëme de *Nalus* est un des épisodes les plus intéressans du *Mahabharata*, immense épopée, attribuée à *Vyasa*, et le plus riche, comme l'un des plus vénérables dépôts des traditions historiques et des croyances des anciens Hindoux. Il roule sur les aventures d'un roi nommé *Nala*, qui, si ce n'est pas un personnage de pure invention, a dû régner dans les tems de l'Inde les plus reculés et les plus obscurs. Les amours et le mariage de *Nala* avec la tendre et belle *Damayanti*; le revers de destinée qui réduit ces deux époux, d'abord aussi heureux que dignes de l'être, à errer seuls, et dans la condition la plus misérable, au milieu des déserts et des forêts; la séparation qu'ils subissent, pour comble d'infortune et de douleur; les traverses et les périls au prix desquels ils achètent la douceur d'être enfin réunis, constituent le fond de ces aventures. Si elles n'ont rien d'héroïque, dans le sens vulgaire de ce mot, elles n'en sont pas, pour cela, moins attachantes, ni même moins poéti-

ques ; les incidens merveilleux dont elles sont fréquemment entremêlées n'en sont pas la partie la moins remarquable ; c'est là que percent, dans toute leur naïveté, et dans tout leur jour, plusieurs des traits les plus singuliers de la mythologie de l'Inde.

Cette fable, fondée probablement sur quelques traditions historiques, et plus curieuse encore dans ses accessoires, qu'elle n'est simple et touchante pour le fond, fait, depuis plus de vingt siècles, un des argumens favoris de l'épopée indienne. Outre les diverses compositions auxquelles elle a donné lieu, dans les dialectes vulgaires de l'Hindostan, elle a servi de thème à deux des poëmes les plus admirés de la littérature sanscrite. Le premier, intitulé *Nalodaya*, est attribué à ce même *Kalidasa*, auteur du drame de *Sakontala*, et désormais presque aussi célèbre dans l'Europe que dans l'Inde. L'autre, connu sous le titre de *Naïshada*, passe assez généralement pour le chef-d'œuvre épique de la poésie sanscrite, et a valu, entre les Pandits, à *Shriharsha*, son auteur, le titre de roi des poëtes.

De ces poëmes divers, sur le même sujet, celui attribué à *Vyasa*, comme faisant partie du *Mahabharata*, était le seul qui, par la simplicité et la clarté du style, par la formule aisée de la versification, se prêtât au dessein de M. Bopp d'en faire un ouvrage élémentaire. Mais, c'est aussi, sous d'autres rapports, le plus intéressant et le plus curieux de tous. Ceux de *Kalidasa* et de *Shriharsha* sont sans doute écrits avec beaucoup plus d'ornemens et plus d'art, plus ingénieux dans les détails et dans les accessoires : toutefois ces avantages d'un ordre secondaire ne sauraient ni remplacer, ni balancer le charme de naïveté,

le caractère vraiment épique, la vérité de costume et le ton local qui distinguent la composition de *Vyasa*, et qui suffiraient pour en révéler la haute antiquité, si elle n'était pas constatée d'ailleurs. On peut la regarder comme une esquisse fidèle et pure des anciennes mœurs des peuples Hindoux, mœurs poétiques par leur simplicité même, et remarquables par un mélange singulier de douceur et de force. Sous ce rapport, la publication du *Nalus* est d'un intérêt général, indépendant de son extrême utilité, relativement au but principal que s'est prescrit M. Bopp.

Dans une publication du genre de celle-ci, la correction du texte était d'une grande importance, ou, pour mieux dire, d'une nécessité rigoureuse. Aussi, M. Bopp y a-t-il donné des soins particuliers. A portée de consulter plusieurs excellens manuscrits, dont quelques-uns étaient accompagnés de commentaires, il a pu appliquer, pour la première fois, à l'édition d'un ouvrage indien, des règles de critique et de goût analogues à celles consacrées par les éditeurs des écrits de l'antiquité classique. Le texte du *Nalus* est aussi pur et aussi exact que l'on pouvait le désirer; et peut-être n'est-il pas tout-à-fait indifférent d'ajouter qu'il est aussi très bien imprimé : rien de si soigné et de si élégant n'était encore sorti des presses sanscrites.

Quant à la version qu'exigeait ce texte, M. Bopp a senti qu'elle serait d'autant plus parfaite relativement à son but, qu'elle serait plus scrupuleusement, et, pour ainsi dire, plus rigidement littérale. C'est pour cela qu'il l'a exécutée en latin, langue qui semble se prêter, mieux qu'aucune autre, à l'expression ou à l'indication des formes et de la structure du sanscrit, et qui lui offrait d'ailleurs l'avantage de rendre

son travail d'une utilité européenne. Il a rendu chaque vers de son original par une ligne correspondante de latin, sans omission, sans paraphrase, sans transposition, et en poussant d'ordinaire le scrupule de l'exactitude, jusqu'à choisir, parmi les divers synonymes de la langue latine, également propres à rendre les termes du sanscrit, ceux qui s'en rapprochent le plus pour l'étymologie. Ainsi, examinée avec attention, sa version suffirait pour indiquer quelques-uns des rapports qui existent entre les deux idiômes; rapports étonnans et que M. Bopp lui-même a si complétement constatés, dans son ingénieux et profond traité sur le système de conjugaison du sanscrit.

Je dois laisser à décider à des juges plus compétens que moi, s'il ne se trouve pas çà et là, dans cette version, quelques traits qui auraient pu être ou un peu plus rigoureusement exacts, ou un peu plus clairs. Mais, lors même qu'elles seraient réelles, ces imperfections disparaîtraient, en quelque sorte, par leur légèreté et par leur rareté extrême. Prise dans sa suite et dans son ensemble, la traduction du *Natus* est exactement ce qu'elle devait être pour atteindre le but dans lequel elle a été faite. Elle réfléchit, aussi directement et avec autant de précision que possible, les formes, la marche et le génie du sanscrit; et ce qu'elle aurait inévitablement d'embarrassé, de vague et d'obscur, pour quiconque voudrait la lire pour elle-même, et sans projet d'étudier le texte original, doit être regardé comme un avantage réel, comme un moyen de progrès pour l'étudiant qui se propose d'arriver à l'intelligence de ce texte.

Le goût indien tend assez habituellement à la diffusion et à la redondance; mais le sanscrit possède de

tels moyens de concision, que tout écrit en cet idiôme doit nécessairement offrir des passages dont nulle interprétation littérale ne peut faire ressortir nettement le sens. Il y a, d'ailleurs, dans toute composition poétique des âges primitifs, des obscurités qui tiennent à son antiquité même. C'est pour éclaircir les passages et les obscurités de cette espèce, épars çà et là dans le texte du *Nalus*, que M. Bopp a joint à sa version des notes qui en sont, en quelque sorte, le complément. C'est là qu'il précise, au besoin, comme commentateur habile, ce qu'il a dû, comme interprète exact, laisser dans le vague; c'est là qu'il propose ses observations sur les endroits susceptibles d'être entendus de plus d'une manière; qu'il donne des passages des commentaires originaux, dans le cas où ils résolvent une difficulté; qu'il rapporte les principales variantes des différens manuscrits, et développe quelquefois des aperçus ingénieux et originaux sur divers points de la théorie grammaticale du sanscrit. Enfin, ces notes sont toutes si nécessaires ou si utiles, que l'on serait presque tenté de reprocher à M. Bopp de ne pas les avoir fait plus nombreuses.

Il serait facile, mais trop long d'ajouter à cet extrait des observations qui feraient mieux sentir le mérite et l'utilité du travail de notre auteur. Je me bornerai à noter que le texte sanscrit du *Nalus* peut être assez convenablement rangé, soit pour le ton de la poésie, soit pour le tour, le caractère et le degré de difficulté de la diction, dans la même classe que le *Ramayana*, que les recueils rapsodiques connus sous nom de *Puranas*, et les autres productions de la période moyenne de la littérature et des doctrines de l'Inde. Ainsi, quiconque se serait une fois bien familiarisé

avec le premier, aurait, par-là même, acquis une grande avance pour l'intelligence des autres qui, tout mérite littéraire à part, renferment quelques-uns des documens les plus précieux sur la civilisation ancienne des Hindoux.

M. Bopp s'est donc acquis un nouveau titre à l'estime des philosophes et des savans, en leur facilitant ainsi l'entrée d'une carrière, dont il est appelé à reculer de beaucoup les limites. Le tems et les soins qu'a dû lui coûter le travail élémentaire dont il vient d'être question, ont été pris sur des études plus difficiles et plus relevées, qui ont pour objet de faire connaître les plus anciens des livres sacrés de l'Inde, et de combler ainsi la plus grande lacune que l'on puisse signaler aujourd'hui dans l'histoire du développement religieux, moral et philosophique de l'espèce humaine. J'ose présumer que l'Europe entière aura lieu, un jour, d'être reconnaissante envers les savans de l'Angleterre, de tous les encouragemens et de tous les secours que M. Bopp aura trouvés, parmi eux, pour des études si importantes.

F.—L.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

160.—*A Topographical and historical Description of Boston, from the first settlement of the town to the present period; with some account of its environs; by Charles* SHAW, *esq. member of the american antiquarian Society. Boston; printed and published by Oliver Spear.* — Description topographique et historique de Boston, depuis le premier établissement de cette ville jusqu'à nos jours; et quelques détails sur ses environs; par Charles SHAW. Boston; 1 vol. in-12, 311 pages.

161. — *Nugæ georgicæ. — An Essay delivered to the literary and philosophical Society of Charleston, South Carolina*, 14 oct. 1815; by the Honble William JOHNSON, senior vice-president; 1815. in-4°, 40 pag. Charleston, — Amusemens ruraux. — Essai prononcé devant la Société littéraire et philosophique de Charleston, etc.; par W. JOHNSON.

162. — *An Address to the literary and philosophical Society of south Carolina, delivered in Charleston*, 10 Aug. 1814; by S. ELLIOT, president of the Society; Charleston, 1814. in-4°, 18 p. — Adresse à la Société littéraire et philosophique de la Caroline du Sud; par M. ELLIOT; 18 p. Charleston, 1814.

163. — *An Appeal from the judgments of Great-Britain respecting the United-States of America. Part first, containing an historical outline of their merits and wrongs as Colonies; and strictures upon the calumnies of British Writers; by Robert* WALSH, *esq. London: printed for John Miller, Burlingthon Arcade; and for Mitchell, Ames; and White.* — Appel du jugement porté

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

par la Grande-Bretagne sur les États-Unis d'Amérique. Première partie, contenant un précis historique des Colonies, et une critique des calomnies des écrivains anglais; 1 vol. in-8°, 505 pag. Philadelphie, 1819.

ROYAUME D'HAÏTI.

164. — (*) — *Essai sur les causes de la révolution et des guerres civiles d'Haïti*, faisant suite aux réflexions sur quelques ouvrages français, concernant Haïti; par le baron de VASTEY; in-12. A Sans-Souci; de l'imprimerie royale, 1819.

Parmi les écrivains d'Haïti, le baron de Vastey est le plus remarquable par l'étendue de l'intelligence, l'originalité de la pensée et l'impétuosité de l'imagination. Les divers ouvrages qu'il a publiés, attestent la supériorité de ses connaissances (1). On y voit partout un esprit nourri de la lecture des bons auteurs anciens et modernes, versé dans la connaissance de l'histoire, et sans cesse occupé à puiser dans le passé des leçons pour l'avenir.

Les guerres civiles d'Haïti ont produit de nombreux écrits, dont les uns sont infectés par l'esprit de parti, dont les autres n'offrent que des faits isolés, souvent entassés au hasard; quelques-uns néanmoins renferment de riches matériaux pour l'histoire. Mais aucun écrivain n'a plus répandu de lumière sur la source de ces guerres, que M. de Vastey; nul n'a présenté, comme lui, cet enchaînement de causes et d'effets qui, à travers les révolutions les plus sanglantes, a conduit l'esclave à la liberté; nul n'a mieux décrit les changemens qui ont eu lieu dans le caractère, dans les mœurs, dans les connaissances des noirs. Il montre, comme dans un tableau magique, de stupides esclaves devenus tout-à-coup des hommes, des guerriers, des citoyens, dès que la liberté a enflammé leurs cœurs.

Ce n'est pas sans quelque peine que l'on voit ensuite le même écrivain oublier la dignité de l'histoire, pour s'abandonner à toute l'amertume de la haine contre le gouvernement de la république d'Haïti; il en présente l'origine comme une révolte contre le roi Christophe, dont il exalte les vertus dans la paix et dans la guerre; il ne craint

(1) Voy. nos deux articles sur la Littérature Haïtienne, T. I, p. 524, et T. III, p. 131—133.

point d'accuser les chefs de la république d'avoir conspiré avec les colons, pour replonger les noirs dans l'esclavage; et il annonce que ce funeste projet a été déjoué par la fermeté de son prince, qui regarde les républicains de l'Ouest et du Sud comme des sujets égarés. Rien ne nous paraît plus hasardé que des inculpations aussi graves, faites à la suite d'injures réciproques, et dans la vue d'agrandir la monarchie du Nord par la ruine de la république. Le but principal de cet ouvrage, ainsi que de tous ceux qu'a publiés M. de Vastey, est néanmoins la conservation de l'indépendance d'Haïti.

Le général Pamphile Lacroix, qui n'a osé écrire que la moitié de l'histoire de l'expédition de Leclerc, accumule aussi des preuves nombreuses pour établir qu'il est de l'intérêt de la France de reconnaître l'indépendance des noirs. Plusieurs capitaines expérimentés ont proclamé, dans divers ouvrages, le même intérêt politique; celui qui l'a mis dans son véritable jour, est l'auteur de l'écrit intitulé : *Du seul parti à prendre à l'égard de Saint-Domingue*. Il en représente les riches plaines changées en marais infects par le débordement des rivières qui n'ont plus été contenues dans leurs digues pendant la guerre civile, les montagnes dépouillées de leurs bois, et dont le terrain en pente rapide a été entraîné par les eaux; les anciennes habitations ruinées ou incendiées. Il parle ensuite des jeunes gens nés dans la liberté (car il n'y a guère aujourd'hui que des vieillards qui furent esclaves), de la difficulté de leur faire la guerre dans un pays rempli de gorges, de défilés, de montagnes inaccessibles, et dont les habitans ont l'habitude, à la manière des Parthes, de combattre en fuyant. Ainsi tout est changé à Saint-Domingue, choses, hommes, générations, gouvernement, hormis le climat mortel à nos armées. . .

Si donc la France veut étendre son commerce au-delà des mers, avoir une nouvelle source de richesse, elle doit s'allier à une nation jeune et indépendante qui lui ouvrira ses ports. Cette alliance lui offrira les moyens de soulager l'infortune des Colons, d'autant mieux qu'il y a encore pour eux dans le cœur des noirs, des sentimens de justice que le tems finirait par éteindre. Tel est le résultat de l'ensemble des meilleurs ouvrages publiés jusqu'à ce jour dans les deux mondes, sur les rapports politiques d'Haïti avec la France.

A. Métral.

EUROPE.

ANGLETERRE.

165. — HAMILTON'S *Description of Hindostan.* — Description géographique, statistique et historique de l'Hindostan; par Walter Hamilton; 2 vol. in-4°, ornés de deux cartes. Londres, 1819; Murray.

Cet ouvrage fait bien connaître l'état actuel, non-seulement de l'Hindostan proprement dit, mais encore des contrées environnantes qui sont en rapport avec ce vaste pays. L'auteur a puisé ses matériaux dans les sources les plus authentiques, savoir, dans les rapports officiels et la correspondance, tant manuscrite qu'imprimée, de presque tous les fonctionnaires publics des trois gouvernemens de Bengale, Madras et Bombay. Il est vrai que ces papiers officiels ne s'accordent pas toujours avec l'expérience du voyageur qui fait un long séjour dans ces pays; mais comme il n'existe guères d'autres renseignemens, il faut bien s'arrêter à ceux-là.

166. — JAME'S *naval History of Great-Britain.* — Histoire de la marine de la Grande-Bretagne, depuis le commencement des hostilités en 1793 jusqu'à ce jour; par W. James; 4 vol. in-8°. Londres, 1819; Murray.

L'auteur de cet ouvrage s'est récemment fait connaître par deux autres ouvrages: l'un qui rend compte des opérations maritimes, et l'autre des opérations militaires de la dernière guerre en Amérique. L'ouvrage actuel a été fait sur le même plan. Les nombreux tableaux qui l'accompagnent attestent la patience de M. James, et rendent son travail précieux à tous les officiers de la marine anglaise.

167. — *Memoirs of the protector Oliver Cromwell*, and of his sons Richard and Henry. Illustrated by original letters and other family papers; by Oliver CROMWELL, esquire, with portraits from original pictures. — Mémoires du protecteur Olivier Cromwell et de ses fils Richard et Henri, rédigés sur les pièces authentiques et les lettres originales conservées dans sa famille; par Olivier Cromwell, écuyer, un des descendans de cette famille, avec des portraits gravés d'après les originaux; 1 vol. in-4°. de 733 pages. Londres, 1820.

Ces Mémoires ne paraissent avoir été composés et publiés, que dans l'intention de justifier Cromwell des imputations dont l'histoire et la tradition ont, jusqu'à ce jour, flétri son caractère et sa conduite politique et particulière, sans même en excepter l'accusation d'avoir pris la principale part à l'assassinat juridique du roi Charles Ier. C'était une entreprise difficile que le zèle de l'auteur, pour l'honneur de sa famille, ne paraît pas devoir excuser.

Il réfute la plus grande partie des imputations injurieuses et des calomnies dirigées contre la mémoire de cet homme extraordinaire, après la restauration. Il était assez naturel que les courtisans du souverain remonté sur le trône, crussent ne pouvoir mieux lui plaire, qu'en cherchant à rendre méprisable celui dont plusieurs d'entre eux n'avaient pas hésité à se montrer les admirateurs, lorsqu'ils avaient tout à espérer ou à craindre de lui. L'histoire nous offre plus d'un exemple de ces changemens d'opinion et de rôle dans les hommes en place. On ne peut donc savoir mauvais gré à l'auteur d'avoir rétabli la vérité des faits, et repoussé les allégations que la haine, la vengeance, l'intérêt personnel, l'ambition et même la flatterie, avaient seuls inventés.

Si l'auteur eût borné là son apologie de Cromwell, son zèle eût trouvé son excuse dans l'intérêt de famille qui l'a inspiré; mais, nous représenter ce fanatique puritain, cet hypocrite ambitieux, ce despote hautain et ce révolutionnaire farouche et cruel, comme un homme aimable dans son intérieur et dans ses relations particulières avec sa famille et ses amis, c'est démentir les faits les plus avérés.

Malgré ces reproches, l'ouvrage n'est point sans mérite. On peut même dire que l'auteur a rendu un service important à l'histoire et à la biographie, par la publication des documens précieux, des pièces intéressantes et des lettres particulières conservées dans la famille de Cromwell, et d'une foule de détails curieux relatifs à la vie privée du Protecteur et à ses enfans.

168. — Hume's *private Correspondence*. — Correspondance particulière de David Hume, l'historien, avec la comtesse de Boufflers, la marquise de Barbentane, J.-J. Rousseau et autres personnes distinguées, depuis 1760 jusqu'en 1776; 1 vol. in-4°. Londres, 1819. Colburn.

Ce recueil est composé de lettres originales restées inédites jus-

qu'à présent. L'éditeur y a joint quelques notices biographiques sur les personnes qui figurent dans cette correspondance.

169. — *Spence's observations and anecdotes.* — Observations et anecdotes recueillies dans la conversation du célèbre poëte Pope et d'autres personnes distinguées de son tems; par le révérend Joseph Spence. 1 vol. in-8°. Londres, 1819. Carpenter.

Ce recueil d'observations et d'anecdotes était déjà connu en manuscrit. A la mort de M. Spence, on devait le mettre au jour; mais comme il contenait des personnalités qu'à cette époque on ne trouva pas de nature à être rendues publiques, l'impression en fut ajournée, et l'original resta entre les mains de M. Lowth. Cependant, feu le duc de Newcastle en avait reçu une copie, et c'est d'après la connaissance que le célèbre Johnson eut de cette copie, qu'il fait souvent mention dans ses écrits des anecdotes de Spence. La publication actuelle de ce recueil est faite par M. Singer, d'après le manuscrit original. L'éditeur a joint une préface, des notes, et une notice biographique sur l'auteur.

170. — *The British Poets.* — Les Poëtes britanniques. Londres, 1819. Chapple. 1 vol. in-8°. Prix, 6 fr. 60 c.

La nouvelle collection des poëtes anglais, dont ce volume fait partie, embrasse principalement les plus anciens auteurs, dont quelques-uns ne se trouvent dans aucune autre collection. L'éditeur les offre au public sans aucun commentaire; il y joint seulement quelques notes critiques et biographiques. Ce volume contient les pièces de Th. Sackville, de lord Buckhurst et du comte de Dorset.

171. — *Architectural antiquities of Normandy.* — Antiquités d'architecture de la Normandie, ou vues extérieures et intérieures des restes les plus célèbres et les plus curieux des antiquités qui se trouvent dans ce pays; dessinées et accompagnées de notes historiques, par J. S. Cotman. Londres, 1819. 1 vol. in-folio, contenant 25 gravures. Arthur Arch. Prix, 76 fr.

M. Cotman est déjà connu par ses antiquités d'architecture de Norfolk. Pendant que son attention était fixée sur ces objets attribués presque généralement aux Saxons, il s'était convaincu que la majeure partie devait son origine aux Normands. Un voyage qu'il fit en Normandie, pendant les années 1817 et 1818, pour y dessiner les monumens anciens qu'il offre aujourd'hui au public,

le confirma dans son opinion. Nous citerons, parmi les monumens qu'il décrit, les deux abbayes royales de Caen, les châteaux royaux de Falaise, d'Arques et de Gaillard, et plusieurs châteaux particuliers qui ont été le berceau de grandes familles anglaises, telles que les Harcourt, les Vernon, les Tancarville, les Gurney, les Bruce, les Bohun, les Grenville, les Saint-John, etc. Ce premier volume sera suivi de trois autres qui renfermeront de belles gravures.

POLOGNE.

172. — *Wiadomosci historyczno krytyczne do dziejo w literatury polskiey.* — Notices historiques et critiques sur la littérature polonaise, non-seulement relatives aux auteurs nationaux, mais aussi aux étrangers qui ont écrit en Pologne, ou sur la Pologne, et qui ont fait connaître les progrès des sciences et de la civilisation dans ce pays, par *Joseph Max. comte de* Tentschin Ossolinski. 2 vol. in-8° de 515 et 624 pages. Cracovie, 1819, chez Grobel.

Le savant auteur de cet ouvrage, familiarisé avec les trésors littéraires de presque tous les peuples, donne ici des renseignemens que l'on ne trouve point ailleurs, ou qui, du moins, n'ont jamais été réunis dans le même cadre. Les richesses de sa propre bibliothèque renfermant au-delà de 23,000 volumes, et pour la plupart des livres très rares, et les trésors de la bibliothèque impériale de Vienne, dont il est le directeur, l'ont mis à même d'exécuter cet ouvrage précieux. On y admire surtout la persévérance infatigable de l'auteur, les soins qu'il a employés pour rendre son ouvrage complet jusque dans les plus petits détails, et le discernement avec lequel tout ce chaos a été débrouillé. L'auteur a adopté la forme biographique avec des notes, et son ouvrage est non-seulement une acquisition inappréciable pour l'histoire littéraire, mais aussi pour l'histoire civile et politique de la Pologne (1).

---

(1) Au moment où nous annonçons cet ouvrage, nous venons de recevoir un *Aperçu de la littérature Polonaise, en* 1818, que nous adresse M. Prawnicki, et dont nous aurons soin de faire usage dans l'un de nos prochains cahiers. En attendant la publication de cette intéressante notice, nous saisissons ici une occasion de remercier l'ami estimable et éclairé des lettres qui a bien voulu la préparer pour la *Revue Encyclopédique*; nous acceptons

NORWÈGE.

173. — *Norges Grundlov i sporgsmaal og soar, etc.*; — c'est-à-dire: *Catéchisme de la Constitution Norwégienne, par M.* C. M. Falsen. — Berghen (sans date, mais probablement imprimé en 1818), 184 pages in-8°.

Ce petit volume est quelque chose de mieux qu'un bon livre; c'est une bonne action. L'auteur est un excellent patriote, et son ouvrage respire partout l'amour le plus pur d'une liberté légale, et de l'indépendance de sa patrie. Quoique noble de naissance, il combat pour le maintien de l'abolition de tous les priviléges héréditaires. Il regarde comme contraires aux droits de l'homme, l'existence de castes privilégiées, et l'inégalité des citoyens aux yeux de la loi. Dans tout l'ouvrage, on ne trouve pas une ligne qui puisse faire soupçonner que l'auteur considère comme un sacrifice la perte de ses avantages personnels. Il serait à désirer qu'en supprimant quelques longueurs et un petit nombre de réflexions moins nécessaires, l'auteur disposât son ouvrage en livre élémentaire à l'usage des écoles primaires. Il m'est d'autant plus agréable de rendre à M. Falsen la justice qui lui est due, qu'en le faisant, je crois acquitter une dette envers son père, que j'ai eu l'avantage de compter au nombre de mes amis les plus estimables.

Heiberg.

DANEMARCK.

174. — *Tentamen Hydrophitologiæ Danicæ*, continens omnia hydrophyta cryptogama, Daniæ, Holsatiæ, Fœroæ, Islandiæ, Groenlandiæ hucùsque cognita, systematicè disposita, et iconibus illustrata, adjectis simul speciebus Norvegicis. Opus præmio ab universitate Hafniensi coronatum, et sumtu regio editum. Autore *Hans Christiano* Lyngbye. Cum tabulis æneis LXX.

---

aussi son offre obligeante de nous faire, environ toutes les années, une communication du même genre, afin que cette noble nation polonaise, qui fixe l'attention et les regards de l'Europe, soit mentionnée d'une manière spéciale et distinguée, comme elle mérite de l'être, dans notre *galerie des nations comparées*, sous les rapports de la littérature, de la marche de l'esprit humain et des divers élémens de la civilisation. M. A. Jullien.

Hafniæ, 1819. Typis Schultzianis. in-4°. — *Essai d'Hydrophytologie Danoise*, renfermant tous les hydrophites cryptogames connus en Danemarck, dans le Holstein, etc., exposés d'une manière méthodique; enrichi de figures, et auquel on a ajouté les espèces que produit la Norwège; ouvrage couronné par l'Université de Copenhague, et publié aux frais du Roi; avec 70 planches, par *Hans Christian Lyngbye*. 1 vol. in-4° de 248 pages, et XXXII pages de préface. Copenhague, 1819, imprimerie de Schultz.

ALLEMAGNE.

175. — *Allgemeine Weltkunde*. — Géologie générale, ou coup-d'œil géographique, statistique et historique de tous les pays, propre à mettre à même de connaître et de comparer leur situation respective, leur étendue, leur population, leur culture, leurs villes principales, leurs forces et leurs constitutions d'État. On y a joint un abrégé de l'Histoire ancienne et moderne. Par J. G. A. Galetti. Leipsick, 1819, in-fol. oblong. Hartleben. 4e *édition*, avec des additions relatives aux derniers changemens survenus dans les États. Prix, 5 reichsthalers.

Le texte est disposé dans l'ordre le plus propre à favoriser et à rendre prompte et facile toute espèce de recherches historiques, statistiques et géographiques. Cette classification méthodique, jointe au mérite d'exécution des cartes, a dû naturellement contribuer au succès de l'ouvrage.

176. — *Reise in Brazilien in den Jahren* 1815—1817, *etc.* — *Voyage au Brésil, en* 1815—1817, par le prince Maximilien Wied Neuwied; Francfort-sur-Mein, 1819. 2 vol. in-4°, avec 20 planches, dont 3 cartes, plus 17 vignettes. Prix, 96 fr.; sur beau papier vélin, 150 fr. H. L. Bromm.

Depuis que la navigation et le commerce ont établi des communications faciles entre les différentes parties du monde, on voit chaque jour une foule de voyageurs se précipiter avec ardeur dans la carrière des découvertes, et parcourir le globe sur tous ses points, pour ouvrir de nouveaux champs à l'observation, et agrandir le domaine des sciences. Dans ce concours d'entreprises lointaines et difficiles, on aime à remarquer un prince qui rivalise d'efforts avec de simples particuliers, pour

ajouter au faisceau de lauriers dont l'Europe couvre aujourd'hui le reste du monde.

Le prince Maximilien Wied Neuwied, profondément versé dans la connaissance de l'histoire naturelle, doué d'un esprit observateur, et animé de la noble passion des découvertes, saisit la première occasion que lui offrit la paix rétablie en Europe, pour se livrer à son goût dominant, et mettre à exécution les projets de voyages dont il avait long-tems nourri l'idée. Le Brésil fut le théâtre qu'il choisit pour ses premières recherches, et la relation de son voyage vient d'enrichir l'Allemagne d'un ouvrage précieux pour les sciences, et révéler à la fois dans l'auteur le naturaliste instruit et l'écrivain élégant.

Depuis deux ans, l'Allemagne attendait avec impatience cet ouvrage, dont le mérite présumé de l'auteur, quelques relations partielles, et les éloges du professeur Ocken, faisaient vivement désirer la publication, que la difficulté de faire graver des planches avait retardée jusqu'à ce jour. L'auteur a fait paraître, sur la fin de l'année 1819, son premier volume, auquel il promet bientôt de faire succéder le second.

Quoique l'histoire naturelle fût le principal et même le seul but de recherches que s'était proposé l'illustre voyageur, il ne s'en montre pas moins observateur attentif et éclairé de tout ce qui peut mériter l'intérêt et fixer l'attention du lecteur sous le rapport de la philosophie et de l'histoire. Dans une introduction rapide et lumineuse, l'auteur, après quelques observations sur les voyages qui ont les sciences pour objet, passe successivement en revue tous les voyageurs qui l'ont précédé dans cette partie de l'Amérique, compare leurs différentes relations, et finit par un parallèle entre les obstacles que le gouvernement opposait naguère encore à la curiosité des voyageurs, et les encouragemens de tout genre qu'ils reçoivent aujourd'hui; il cite, entre autres preuves de la faveur avec laquelle ils sont accueillis et traités, l'ordre donné par le ministre Portugais de laisser pénétrer l'Anglais Mawe dans les mines de diamans, jusqu'alors fermées à tout étranger. Malgré la relation du colonel Eschwege, et celles de plusieurs Allemands à qui l'on doit des notions détaillées sur le Brésil, il restait cependant encore beaucoup à connaître de cet immense royaume, qui comprend à peu près

les deux cinquièmes de l'Amérique méridionale. La côte orientale surtout, couverte de vastes forêts, et peuplée de hordes sauvages, n'avait jusqu'alors été parcourue par aucun Européen. Ce fut donc vers cette contrée que le prince se risqua d'abord. Le défaut de cartes exactes, de chemins pratiqués, la difficulté des transports par le moyen de bêtes de somme, à cause de la rareté des pâturages, semblaient, au premier coup-d'œil, des obstacles insurmontables, mais qui ne purent toutefois refroidir le zèle du prince Maximilien. Il quitte Rio-Janeiro, dont l'histoire, les habitans et le sol avaient épuisé ses observations, et part, à la suite d'une caravane, pour commencer sa longue et périlleuse excursion. Il serait difficile d'offrir quelque analyse du récit de ses premières journées, toutes consacrées à recueillir des objets d'histoire naturelle. L'énumération des plantes et des animaux de toute espèce dont ce récit est rempli, ne saurait guère intéresser que les naturalistes; mais ce qui, dans tout le cours du voyage, doit appeler l'attention de toutes les classes de lecteurs, c'est la vivacité des tableaux et le ton soutenu de la narration, soit que l'auteur décrive ces vastes forêts, ces chaînes de hautes montagnes, et ces profondes solitudes où le luxe de la végétation surpasse tout ce que l'imagination d'un Européen peut créer de plus riche, soit qu'il dépeigne la forme des oiseaux, l'éclat de leur plumage, ou celui des fleurs qui décorent ces déserts. Quelquefois, se reposant de ses recherches savantes, il entretient le lecteur de récits amusans et instructifs sur son genre de vie habituelle, sur la chasse, sur les différentes réceptions qui lui sont faites chez les peuplades qu'il rencontre. Quelquefois aussi, au milieu de ces grandes solitudes, il s'arrête, tourne les yeux vers l'Europe, et laisse échapper ces réflexions éloquentes qui partent des cœurs où est profondément empreint le souvenir de la patrie. Il faudrait une longue analyse pour suivre l'auteur dans la vaste étendue des pays qu'il parcourt, et pour donner des notions tant soit peu précises de tout ce qu'il a recueilli d'intéressant sous le rapport de la géographie et de l'histoire : aussi nous proposons-nous de revenir sur cet ouvrage, et de lui consacrer, à cause de son importance, un article dans la section des *Analyses*.

De Noville.

177. — *Entwurf eines Criminalgesetzbuchs für das Russische Reich.* — Esquisse d'un Code criminel pour l'empire de Russie; avec des observations critiques; par J. H. de Jakob, conseiller d'État russe, et professeur à l'Université de Halle; vol. in-8°, 287 pages. Halle.

M. Jakob devint, en 1810, membre de la commission de législation de l'empire de Russie, et fut chargé de rédiger un Code pour les affaires criminelles. Il avait pour matériaux les anciennes lois informes et incomplètes du pays, et quelques fragmens de projets, quelques essais fournis par des criminalistes allemands. Il s'est surtout proposé d'adapter aux mœurs et au caractère de la nation le travail qui lui était confié; mais son projet a été considérablement modifié par la commission chargée de cette révision.

Il est à regretter que le projet de M. Jakob n'ait pas été purement et simplement adopté. Le Code criminel russe, tel qu'il existe aujourd'hui, est, il est vrai, dans beaucoup de ses dispositions, d'une excessive sévérité; cependant, en le comparant aux anciennes lois de la Russie, et même aux Codes criminels qui régissaient autrefois la France, ou qui sont encore actuellement en vigueur dans plus d'un pays de l'Europe, le nouveau Code criminel est un beau monument de législation, un bienfait du gouvernement éclairé qui en a conçu l'idée.

178. — *Friedrich von* Gentz. *Seiner koeniglichen Majestaet Friedrich Wilhelm dem dritten, bey der Thronbesteigung allerunterthaenigst ueberreicht*, am 16 nov. 1797. Neuer woertlicher Abdruck nebst einem Vorwort ueber das Damals und Jetzt, von einem dritten geschrieben am 16 nov. 1819. — Frédéric de Gentz. Adresse à Sa Majesté royale Frédéric Guillaume III, lors de son avénement au trône, le 16 novembre 1797; avec un préambule sur le passé et le présent, au 16 nov. 1819. Bruxelles, C. Frank et compagnie; et Leipzig, F. A. Brockhaus; 1820; in-8°.

C'est une réimpression exacte d'un écrit publié par M. de Gentz, qui tient aujourd'hui la plume dans tous les congrès de l'oligarchie allemande, et qui professait, il y a quelques années, des principes tout différens.

179. — *M. Joh. Agricola aus Eisleben Schriften moeglichst vollstaendig verzeichnet*—Notice bibliographique sur les écrits de

Jean Agricola d'Eisleben; par Kordes, bibliothécaire à Kiel. Altona; in-8°, 448 pag.

Jean Agricola, dont le nom de famille paraît avoir été Schnitter ou Schneider, est un des hommes les plus remarquables qui aient figuré dans le grand drame de la réformation religieuse du seizième siècle. Son nom se rattache principalement au fameux *interim* d'Augsbourg, et aux discussions antinomistiques dont il fut l'auteur. L'ouvrage que nous annonçons est le fruit des recherches les plus exactes et les plus étendues sur la vie d'Agricola, et principalement sur ses écrits, devenus très rares. L'auteur a su donner beaucoup d'intérêt à son livre, par un grand nombre de détails sur les événemens de la réformation, et sur la plupart des hommes célèbres de cette époque.

180.—(*) Gesenius' *ausfuhrliches grammatisch-kritisches Lehrgebaeude der hebraischen Sprache.* —Système détaillé, grammatical et critique de la langue hébraïque, par W. Gesenius, docteur en théologie et professeur ordinaire à l'Université de Halle. 1 vol. in-8°, 928 pag. Leipsick, 1819. Vogel.

Ce que M. Silvestre de Sacy a fait pour la langue arabe, M. Gesenius l'a fait pour la langue de la Bible, et peut-être même le philologue français lui a servi de modèle, dans la composition d'un ouvrage qui fait honneur aux connaissances philologiques des Allemands. C'est, sans doute, l'ouvrage le plus complet qui ait jamais été écrit sur la langue hébraïque. Malgré la grande richesse d'érudition qu'il renferme, l'auteur a mis ses doctes observations à la portée de tous les lecteurs, par une clarté et une précision remarquables; trois tables des matières y facilitent les recherches.

181. — *Raphaël Sanzio von Urbino.* —Raphaël Sanzio, d'Urbin, drame en cinq actes, par G. Ch. Braun. Mayence, 1819; 212 pag.

Deux poëtes allemands, M. Ochlenschlaeger et M. Kind, avaient déjà essayé de représenter sur la scène l'artiste dans ses relations avec la société, le génie luttant contre l'adversité: tous les deux ont réussi; le *Corrège* du premier, et le *Vandyck* de M. Kind, ont obtenu de nombreux suffrages. M. Braun a choisi un sujet semblable. Le grand artiste en rapport avec ses rivaux, avec son prince, avec son siècle, avec le monde, voilà,

dit-il, le sujet que je me suis proposé. Pour le développement de cette idée, le poëte n'a pu observer une rigoureuse exactitude historique, relativement à tous les personnages qu'il groupe autour de Raphaël; il a dû se permettre d'altérer les événemens, pour les combiner avec l'action de son drame. Il nous montre Raphaël, Michel-Ange, le comte de Castiglione, et l'architecte Bramante à la cour du pape Jules II; il suppose que la Fornarina, célèbre maîtresse de Raphaël, est fille du Bramante, qui, en mourant, la confie aux soins de Michel-Ange. Castiglione est le rival de Raphaël; mais ce dernier l'emporte dans le cœur de Fornarina. Michel-Ange se sent digne de continuer la construction du temple commencé par le Bramante; mais le pape, pour humilier l'orgueil du fier et irascible Florentin, confie à Raphaël ces glorieux travaux. Michel-Ange, irrité, veut quitter Rome; mais Raphaël lui cède l'honneur d'élever le dôme de Saint-Pierre, et Castiglione renonce à ses prétentions sur Fornarina, que son tuteur accorde à l'amour de l'heureux Raphaël. L'action, comme on voit, est faible; mais l'exécution poétique est digne d'éloges. Les caractères sont bien tracés et bien soutenus; les situations sont amenées avec art, et développées avec beaucoup de verve et de talent. Le poëte a pleinement réussi à peindre avec vérité l'ame toute entière de ces grands artistes, nobles enfans du génie, avec ses élans sublimes et ses humaines faiblesses. Le poétique enthousiasme des beaux-arts anime et vivifie toute la pièce, et lui prête l'intérêt qui ne se trouve point dans l'intrigue et dans l'action. H—s.

182. — Weissers *sammtliche werke*. — OEuvres complètes de F. Weisser. Stuttgard, 1819. 2 vol. in-8°.

La poésie allemande, grâce aux extravagances mystiques et ultra-romantiques d'un grand nombre d'écrivains de nos jours, est tombée depuis quelque tems dans une déplorable décadence. Dédaignant l'exemple des grands maîtres de la fin du dernier siècle, cherchant des routes nouvelles, et prenant la bizarrerie pour du génie, les petits poëtes modernes se sont presque tous perdus dans un labyrinthe de rêveries absurdes. Il faut en excepter M. Weisser, connu depuis long-tems par des poésies fugitives, des satyres, des épigrammes, des contes en vers; il est compté parmi les poëtes les plus aimables et les plus spirituels de l'Al-

lemagne, qui sont restés fidèles à l'ancienne école. Un goût délicat, une grande pureté de style, et une versification élégante, distinguent principalement la collection de ses poésies.

183. — (*) *Emilie, oder die mächt der Weiblichkeit.* — Émilie, ou la puissance de l'amabilité des femmes; 2 vol. in-8°. Gotha et Erfurt, 1819.

Cet ouvrage mérite d'être honorablement mentionné parmi la foule des romans que chaque année voit éclore et disparaître en si grand nombre. Il se distingue par une connaissance parfaite du cœur humain, par la peinture vraie et animée des sentimens et des passions, et fournit une preuve de plus de la supériorité qui est tombée en partage aux femmes auteurs, dans ce genre de littérature.

SUISSE.

184. — *Deux traités de physique mécanique, publiés par Pierre* PREVOST, *comme simple éditeur du premier; et comme auteur du second.* 1 vol. in-8° avec figures, 1818. A Genève, chez J. J. Paschoud, et à Paris, chez le même.

Il n'est question, dans le premier de ces ouvrages, que de la cause de la gravitation en général, et des conséquences spéciales qui en dérivent dans l'application aux fluides élastiques et expansifs, et aux affinités. L'auteur du second traité s'est proposé d'appliquer le même système à quelques phénomènes mécaniques des gaz, et aux principaux phénomènes de la lumière.

On a long-tems reproché à cette grande loi de la nature, connue sous le nom d'*attraction*, de n'être qu'une force occulte dont il restait à indiquer la cause. De-là les efforts de quelques philosophes pour découvrir cette cause et assigner un principe mécanique à cette tendance générale de la matière à se réunir. Il fallait donner un nom à cette tendance, quelle qu'en soit la source; car elle est un fait, et l'expression des Newtoniens n'est que l'énoncé d'une action existante, et dont ils se bornent à rechercher les lois. Deux corps placés dans l'espace et voisins l'un de l'autre, tendent à s'approcher, selon certaines lois déterminées par le calcul, et constatées par l'observation; c'est-à-dire, qu'ils se comportent, comme s'ils s'attiraient réciproquement en raison inverse du carré des distances, et proportionnellement aux masses. Cette attraction

est-elle l'effet d'une puissance inhérente à chacun des deux corps et susceptible de s'exercer à distance, sans aucun intermédiaire? ou est-elle produite par l'action d'un tiers jusqu'ici inconnu, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'un agent distinct des deux corps, chargé de les pousser l'un vers l'autre? Voilà l'état de la question.

G.-L. Le Sage, auteur du premier des traités que nous annonçons, admet cette dernière supposition; le système qu'il a créé à cet égard, et dont il s'est occupé toute sa vie, n'est pas seulement une ingénieuse hypothèse qui se prête avec une facilité remarquable à un grand nombre d'explications; mais cette conception et les applications qu'en fait l'auteur, attestent une grande force de tête, une haute puissance d'imagination, et les véritables ressources du génie. Si le système de Le Sage est un nouveau roman de la nature, ce roman du moins n'est pas indigne de l'attention des vrais savans.

L'inutilité de la plupart des systèmes physiques dans l'étude de la nature, ou plutôt les obstacles qu'ils ont opposés aux progrès des sciences, ont fait tomber dans un juste discrédit toutes les hypothèses purement gratuites. Un préjugé universel s'élève en particulier contre les tentatives qui ont pour objet d'expliquer le mystère de la gravitation. L'éditeur a senti tout le désavantage de la position de Le Sage et de la sienne propre, et il a cru devoir combattre avant tout la défaveur qu'il a présumée prête à frapper un nouveau système présenté dans un siècle comme le nôtre.

En lisant cet ouvrage, un grand nombre d'objections se sont offertes à notre esprit. Nous les avons ensuite trouvées presque toutes exposées par l'auteur lui-même, dans un chapitre spécial, où il y répond avec précision et quelquefois avec bonheur. Mais il en est une qui ne s'y rencontre pas et qui nous paraît du moins spécieuse; peut-être n'a-t-elle de fondement que dans l'ignorance où nous sommes des ressources que l'auteur aurait pu puiser dans son système pour la résoudre. Elle est tirée de la manière dont la lune agit sur les eaux de l'Océan. Nous regrettons qu'il ne nous soit pas permis de la développer ici.

Une analyse des deux traités publiés par M. Prévost, excéderait les bornes que nous devions nous prescrire. D'ailleurs, il s'agit moins ici d'offrir une sorte de traité *ex professo* des matières dont l'auteur s'est occupé, que d'envisager son ouvrage sous un point

de vue général et philosophique, et de marquer sa place dans l'ordre de productions auquel il appartient. Sous ce rapport, nous ajouterons à ce que nous avons déjà dit, que le système de Le Sage et les applications habiles qu'en a faites M. Prévost, paraissent mériter d'être mis au rang des beaux efforts de l'esprit humain, des plus hardies et des plus grandes combinaisons intellectuelles dont il puisse être capable. Le système du fluide gravifique, ne fût-il qu'un système, une pure fiction, peut se glorifier d'un suffrage et d'une épreuve qui suffisent pour exciter un vif intérêt : c'est la manière dont l'a interprété et manié le savant auteur du *calorique rayonnant*, dans le second traité qui fait suite à celui de Le Sage. G. M. RAYMOND.

ITALIE.

185. — *Floræ Romanæ prodromus exhibens centurias* XII *plantarum circa Romam et in Cisapenninis provincii. sponte nascentium sexueli systemate digestus*, *auctoribus Antonio* SEBASTIANI, et *Hernesto* MAURI. Romæ, 1818; in-8°. Cum decem tabulis æneis.

Cette Flore embrasse les plantes des diverses provinces romaines, telles que le Latium, la Sabine, le Patrimoine de saint Pierre et l'Umbrie. Le nombre de ces plantes monte à 1200. Les auteurs ont suivi la méthode de Linnée.

186. (*) — *Dizionario botanico Veronese*, etc. — Dictionnaire botanique de Vérone, qui comprend les noms vulgaires véronais des plantes, avec les noms correspondans latins, linnéens. On y a joint d'autres espèces indigènes avec leurs noms italiens; par Laurent MONTI, pharmacien, etc. Vérone, Mainardi; 1818; in-8°.

L'auteur suit la méthode du célèbre professeur Targioni Tozzetti, en plaçant par ordre alphabétique, d'abord les noms vulgaires des plantes, et en regard les noms botaniques et italiens, et réciproquement les noms botaniques, et en regard les noms vulgaires italiens.

187. — *Le Jardin de Saint-Sébastien*, etc., ou catalogue des plantes qui se cultivent dans le jardin de Saint-Sébastien, avec des notes sur quelques espèces nouvelles ou peu connues, par le marquis di SPIGNO. Turin, 1818, in-8°, 2e édition.

Les espèces de ce catalogue se montent à environ 2680. Ce

n'est pas le nombre, mais la rareté des plantes qui constitue l'intérêt d'un jardin botanique. Le marquis di Spigno possède beaucoup de ces plantes, telles que les suivantes : *Bonapartia juncea*, *Cæsalpinia pulcherrima*, *Ilex salicifolia*, *Celastrus octogonus*, *Cneorum pulverulentum*, *Protea pallens et cinerea*, *Piscidia erythina*, *Pandanus odoratissimus*, *Harrachia speciosa*, *Schotia*, *Tamarindifolia*, *Aloe*, *Stapelie*, *Cactus*, *Mesembryanthemum*, etc.

188. — *Errori e pregiudizj*, etc. — Des erreurs et des préjugés relatifs à la santé des vers à soie, avec des remarques, par le marquis Frédéric Fagnani. Milan, 1818, in-8°.

L'auteur a été l'un des premiers qui ont mis en œuvre les principes de M. Dandolo sur cette matière. Il a pour objet, dans tous ses essais, d'arracher les paysans à l'empire des vieilles méthodes, et de leur éclaircir beaucoup de notions qui leur étaient encore étrangères, particulièrement sur la maladie qu'on appelle vulgairement *segno* ou *calcinaccio*.

189. — *Viaggio al Surinam e nell' interno della Gujana*, etc., du capitaine Stedman. Traduction italienne du chevalier Borghi. Milan, 1818, 4 vol. in-12, avec des cartes géographiques et des planches coloriées, chez Sonzogno.

Cette traduction se distingue par un supplément très intéressant que le traducteur a ajouté au 4e vol., relatif aux parties de la Guyane, que Stedman n'a ni visitées ni décrites.

190. — *Viaggio da Milano a Nizza*, etc. — Voyage de Milan à Nice, par *Charles* Amoretti, avec le voyage de Berlin à Nice et de Nice à Berlin, par Jean-Georges Sulzer, etc. Milan, 1819, in-12.

Le voyage de Sulzer, traduit par Amoretti, avait été écrit en 1775 et 1776. Malgré les divers changemens arrivés depuis, on trouve dans ces deux voyages beaucoup d'observations curieuses et instructives, relatives à l'histoire naturelle du pays et aux mœurs des peuples qui l'habitent.

191. — *Compendio cronologico-storico*, etc. — Abrégé chronologique et historique, extrait de la carte intitulée : *Série analytique de la succession des empires*; par F. Crivelli. Vérone, 1817; in-8°, chez Mainardi.

Cette série analytique ne présente que la carte du professeur prussien, Frédéric Strass, intitulée : *Cours des tems*. Ce dernier avait, à plusieurs égards, amélioré le travail très connu de Le Sage (Las Casas); M. Crivelli a traduit et encore amélioré l'ouvrage de M. Strass.

192. — *Discorso di Guglielmo Manzi*, etc. — Discours sur les spectacles, les fêtes et le luxe des Italiens au IVe siècle, avec des notes et des éclaircissemens. Rome, 1818. MORDACCHINI, avec une planche.

En considérant les spectacles publics comme un moyen de déterminer le caractère et le degré de civilisation d'un peuple, le sujet traité par l'auteur, quoique assez connu, doit intéresser ceux qui aiment à étudier l'esprit des nations, à leurs diverses époques.

193. — *Corso elementare*, etc. — Cours élémentaire de littérature; par Marco GATTI, professeur de rhétorique et de langue grecque au lycée du Salvadore. Tom. I; 1818; in-8°. Naples.

L'auteur annonce, dans l'introduction, qu'il a suivi les principes de Beccaria, de Parini, de Cesarotti, Marmontel, Blair, Mendelsohn, Ancillon, etc. Les sources où il a puisé, sont excellentes; mais il arrive souvent qu'en voulant se servir de bons auteurs, on ne sait en saisir ni en imiter la méthode et l'esprit.

194. — *Comento sui primi cinque canti*, etc. — Commentaire sur les premiers cinq chants de l'Enfer du Dante, avec quatre lettres du C. Laurent MAGALOTTI. Milan, 1819; in-8°, avec les portraits de Magalotti et de Dante.

Ce manuscrit avait été acquis par le peintre et littérateur Joseph Bossi, qui l'avait attribué à Charles Dati. Le marquis Triulzi, qui en est l'éditeur, après avoir mieux examiné l'origine de cet écrit, le rend à Magalotti son véritable auteur. Le peu qui existe de ce commentaire, nous fait regretter que Magalotti n'ait pas poussé plus loin son travail.

195. — *Epigrammi, madrigali*, etc. — Épigrammes, madrigaux et épitaphes de M. *Gio. Gherardo* de Rossi. Pise, 1818; in-8°.

L'auteur est très favorablement connu en divers genres de poésies. Ces petits ouvrages ont été accueillis avec le même intérêt que les autres productions ingénieuses du même poëte.

ESPAGNE.

196. — *Espana sagrada.* — *Espagne sacrée;* tome 43, in-8°. Madrid, 1819; chez le portier du couvent de *Saint-Philippe-le-royal.*

Les frères Antolin Merino et Joseph-de-la-Canal, moines augustins chaussés, sont les auteurs de ce tome 43, qui est la seconde continuation de l'ouvrage que nous annonçons, publié d'abord par frère Henri Florez, jusques et compris le tome 29. La première continuation, jusqu'au tome 42 inclusivement, eut pour auteur frère Manuel Risco. Le tome 43 est consacré à l'évêché de *Geronna* (Gironne).

L'*Espagne sacrée* parut d'abord une imitation de l'ouvrage qui avait été publié en France, sous le nom de *Gallia christiana*, et en Italie, sous le titre d'*Italia sacra :* mais bientôt on eut lieu de reconnaître que l'*Espagne sacrée* était, pour les Espagnols et pour tous les amis de la critique historique, un trésor tout autrement riche, parce que Florez publia quantité de pièces justificatives qui étaient aussi des monumens de l'histoire civile nationale.

Florez et ses continuateurs se proposèrent de faire connaître l'histoire de l'établissement des églises cathédrales d'Espagne; des révolutions que subirent ses évêchés, et de tout ce qui concerne leur ancien état, jusqu'à la restauration opérée par les rois catholiques, à mesure qu'ils reconquirent le pays sur les Maures.

Ce projet ne pouvait être exécuté sans un examen critique des conciles, des mœurs et usages de l'Espagne, et des écrits publiés dans ce royaume, pendant les quatre premiers siècles chrétiens, sous la domination romaine; pendant les trois siècles suivans, sous la dynastie gothique, et pendant les quatre siècles postérieurs, durant l'occupation de la plus grande partie de la Péninsule par les Maures, jusqu'à la conquête du royaume de Tolède, à la fin du XIe siècle, qui fut l'époque de la décadence de l'empire mahométan en Espagne.

Les onze siècles comprennent l'établissement de presque tous les évêchés actuellement existant en Espagne, et même de ceux qui n'ont pas été rétablis.

L'*Espagne sacrée*, qui n'est encore connue en France que par un petit nombre de personnes, est un ouvrage d'une grande impor-

tance pour tous ceux qui voudront connaître l'histoire, la topographie et la chronologie de la Péninsule; on y démontre, par des observations critiques et par des pièces justificatives puisées dans les archives publiques, combien de fables ont été adoptées dans les histoires composées sur la foi de traditions vagues, même par des écrivains d'ailleurs estimables, tels que Mariana, Ferreras, et quantité d'autres.

On y trouve aussi beaucoup d'actes des conciles espagnols, qui n'ont pas été compris dans la collection du cardinal Aguirre; beaucoup de chroniques anciennes qui n'avaient pas été imprimées, ou qui l'avaient été sur des copies très imparfaites; beaucoup d'écrits datés du VIIIe siècle et des suivans, qui prouvent l'indépendance de l'Église espagnole jusqu'au XIIe siècle, durant lequel les maximes ultramontaines changèrent la discipline de l'Espagne; elles y avaient été introduites, à la fin du XIe siècle, par les moines de Cluni, amenés de France par deux reines bourguignones, épouses du roi de Castille Alphonse VI.

Enfin, cet ouvrage renferme sur l'Espagne les mêmes renseignemens que la *Gallia christiana* pour la France, et l'*Italia sacra* pour l'Italie; de plus, il contient des notices importantes pour l'histoire générale, ecclésiastique, civile, littéraire et archéologique.

Le tome 43 de l'*Espagne sacrée*, dernièrement publié, qui traite de l'évêché de Gironne, contient, ainsi que les autres volumes concernant les Églises de Catalogne, d'Arragon et de Navarre, quantité de notices et de monumens historiques du IXe siècle et des suivans, relatifs à la France; on y trouve des documens très utiles pour connaître la véritable histoire des pays qui furent, au moins en partie, sous la domination de Charlemagne et des autres princes de sa dynastie.

Nos lecteurs liront sans doute avec intérêt le tableau suivant des ÉPOQUES DE L'HISTOIRE D'ESPAGNE, qui se rattache au sujet de l'ouvrage que nous venons d'annoncer.

I. (1re *époque*.) ESPAGNE PRIMITIVE. — Cette époque comprend l'histoire des premiers habitans de l'Espagne, jusqu'à l'entrée des *Celtes* et des *Ibériens*, depuis un tems immémorial.

II. (2e *époque*.) ESPAGNE CELTIBÉRIENNE. — Histoire de la communication réciproque et de l'union des *Celtes primitifs*, habitant

la Bétique et la Lusitanie, avec les *Ibériens primitifs* établis entre les Pyrénées et le fleuve *Ibero* (aujourd'hui l'Ébre), et depuis l'Ibéro jusqu'à l'Océan des Cantabres, des Asturiens et des Galliciens. Cette époque, qui remonte aux tems les plus reculés, finit au XVe siècle avant l'ère vulgaire.

III. (3e *époque.*) ESPAGNE PHÉNICIENNE. — Histoire de l'arrivée des Tyriens ou Cananéens (appelés *Phéniciens*) en Espagne, de leurs établissemens et de leur domination, depuis le XVe siècle avant l'ère vulgaire jusqu'au IXe.

IV. (4e *époque.*) ESPAGNE GRECQUE. — Histoire des Grecs qui s'établirent successivement en Espagne, depuis le IXe jusqu'au VIIe siècle avant l'ère vulgaire.

V. (5e *époque.*) ESPAGNE CARTHAGINOISE. — Histoire de l'arrivée des Carthaginois en Espagne, pendant le VIIIe siècle, et jusqu'au IIIe siècle avant l'ère vulgaire.

VI. (6e *époque.*) ESPAGNE ROMAINE-RÉPUBLICAINE. — Depuis la déclaration de guerre des Romains contre les Cathaginois en Espagne, l'an 218 avant l'ère vulgaire, jusqu'à l'établissement de l'empire, et de l'ère d'Espagne, 38 ans avant l'ère vulgaire.

VII. (7e *époque.*) ESPAGNE ROMAINE-IMPÉRIALE. — Depuis Auguste jusqu'à l'entrée des Visigoths et des autres nations septentrionales en Espagne, au commencement du Ve siècle de l'ère vulgaire.

VIII. (8e *époque.*) ESPAGNE GOTHIQUE, — Depuis l'entrée des Visigoths en Espagne jusqu'à celle des Arabes-mahométans, qui eut lieu l'an 712 de l'ère vulgaire.

IX. (9e *époque.*) ESPAGNE ARABE. — Depuis l'entrée des Arabes jusqu'à la fin du XIe siècle, pendant lequel les Arabes perdirent le royaume de Tolède.

X. (10e *époque.*) ESPAGNE RECONQUÉRANTE. — Depuis Alphonse VI, roi de Castille et de Léon, qui reconquit le royaume de Tolède, jusqu'à la fin du règne de Ferdinand V et d'Isabelle son épouse, qui rentrèrent en possession du royaume de Grenade.

XI. (11e *époque.*) ESPAGNE AUTRICHIENNE. — Depuis l'an 1504 où commença le règne de Philipe I, duc de Bourgogne et des Pays-Bas, jusqu'à l'an 1700, où le roi Charles II mourut sans descendance.

XII. (12e *époque.*) Espagne bourbonienne. — Depuis l'an 1700, où commence le règne de Philippe V, ci-devant duc d'Anjou, issu de la maison de Bourbon, jusqu'au tems actuel, en comprenant dans cette dernière époque les sept années de l'occupation militaire par les Français et du règne de Joseph Bonaparte, depuis l'année 1808 jusqu'en 1814, et le règne de Ferdinand VII jusqu'à l'insurrection constitutionnelle qui s'est manifestée, d'abord dans l'armée, puis dans la nation, depuis le 1er janvier 1820, et qui promet à la nation une ère nouvelle de liberté, de gloire et de bonheur. J.-A. Llorente.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

197. — *Verhandeling over de Assyrische, Babylonische, Medische en Persische rijken, enz.* — Mémoire sur les empires Assyrien, Babylonien, Mède et Perse, pour servir d'éclaircissement ultérieur aux derniers tems de l'histoire d'Israël et de Juda, par R. Rondenburg. Groningue, 1820. J. Romeling.

198. — (*) *Proeve over der invloed der staatkundige gebeurtenissen enz, op de ware verlichting, enz.* — Essai sur l'influence des événemens politiques et des principes religieux et philosophiques, depuis plus de 25 ans, sur la vraie civilisation en matière de religion et de morale chez les peuples de l'Europe, par M. J. M. Kemper, 2e édition. Amsterdam, 1820. J. van der Iley.

199. — *Redevoering over het oogpunt waaruit, enz.* — Discours sur le point de vue d'après lequel l'histoire de la patrie doit être considérée; prononcé par J. P. van Cappelle, à l'occasion de son inauguration comme professeur de l'histoire nationale, à l'Athénée de la ville d'Amsterdam, le 22 novembre 1819. Amsterdam, imprimerie de la ville.

200. — *Alphabetische noamlijst der rivieren, enz.* — Nomenclature alphabétique des rivières, villes, îles, etc., du royaume des Pays-Bas et du grand-duché du Luxembourg, avec l'indication de leurs plans, etc., par S. F. Beins. Groningue, 1820.

201. — *Bijdragen tot de oude nederlandsche letterkunde,* etc. — Recueil pour servir à la connaissance de l'ancienne littérature des Pays-Bas, par M. J. A. Clignett. La Haye, 1820. Chez les héritiers J. Thierry et C. Mensing et fils.

202. — *Neerlands milddadigheid bij den hoogen watervloed,*

enz. — La munificence des habitans des Pays-Bas, à l'occasion des inondations en 1820, ode publiée par la Société sous la devise: *Operhartigheid vertrouwer en stilzwijfgendheid* (franchise, confiance et silence). Amsterdam, 1820. Chez les héritiers Gartman: au bénéfice des malheureux par suite des inondations.

203. — *De Slaapwandelaar, enz.* — Le somnambule, ou la chapelle de Glenthorn, drame en trois actes, imité du français de Melesville, par J. de Quaek. Amsterdam, 1820. J. van Kesteren.

204. — *J. van Vondel's Gysbrecht van Amstel, enz.* — J. van Vondel's Gysbrecht van Amstel, tragédie, nouvelle édition, publiée par J. M. Schrant. Gand, chez J. N. Houdin.

205. — *De ontkoming van Hugo de Groot, enz.* — L'évasion de Hugo Grotius de sa prison à Loevestein en 1621, drame patriotique, par W. H. Warnsink. Amsterdam, chez M. Westerman.

206. — *Nieuwe bijdragen ter bevordering van het onderwijs, enz.* — Nouveau recueil pour faciliter l'instruction et l'éducation, principalement par rapport aux écoles inférieures du royaume des Pays-Bas, février 1820. Leyde, chez D. du Mortier et fils.

207. — *L'enseignement mutuel*, romance mise en musique avec accompagnement de piano-forte, par J. C. Rohner. Amsterdam, 1820, chez J. B. Nolting; prix : 40 c.

LIVRES FRANÇAIS.

208. — *Recherches physiologiques et cliniques sur l'emploi de l'acide prussique, ou hydrocyanique, dans le traitement des maladies de poitrine et particulièrement dans celui de la phthisie pulmonaire;* par F. Magendie, docteur en médecine, professeur d'anatomie et de physiologie, etc.; membre des Sociétés philomatique, médicale d'émulation, etc. Paris, 1819. Méquignon-Marvis, libraire, rue de l'École-de-Médecine, n° 3.

Les expériences physiologiques de M. Magendie sur le *vomissement*, la *gravelle*, la *circulation artérielle*, l'*absorption veineuse*, etc., sont, depuis long-tems, connues. On sait aussi qu'il a eu, plus tard, l'heureuse idée d'appliquer ce genre d'expériences au perfectionnement de la thérapeutique et de la matière médicale. Ses travaux sur l'*émétique*, l'*émétine*, les *sels de morphine*, etc., attestent, à la fois, l'art avec lequel il a fait cette ap-

plication, et les succès qu'il en a obtenus. Les recherches qu'il publie aujourd'hui sur l'emploi thérapeutique de l'*acide prussique*, n'exigeaient pas moins d'habileté que les précédentes, et n'offrent pas moins d'intérêt. Cet acide, découvert par Scheele, en 1780, fut bientôt signalé par lui comme une substance très dangereuse; et cependant il ne l'avait encore obtenu que mêlé d'une grande quantité d'eau, et par conséquent très affaibli. En effet, cet acide *pur* a une activité vraiment effrayante. Quelques atomes déposés dans la gueule ou sur l'œil d'un chien, suffisent pour le faire tomber roide-mort.

En étudiant les phénomènes de l'empoisonnement par l'acide prussique, M. Magendie observa qu'il avait la propriété singulière d'éteindre la sensibilité générale, sans nuire, d'une manière sensible, à la respiration et à la circulation. Cette propriété le frappa, et il imagina d'en tirer parti contre certains cas de maladie où la sensibilité est vicieusement accrue. Il cite, en effet, quelques observations de maladies de poitrine, où l'acide prussique lui a paru réellement utile, et voici les principales conclusions qu'il a tirées de ces observations. « 1° L'acide prussique *pur* est une substance éminemment délétère, et tout-à-fait impropre à être employée comme médicament; 2° étendu d'eau, cet acide peut servir avec quelque avantage, pour diminuer les toux nerveuses et chroniques; 3° enfin, il peut être utile dans le traitement de la phthisie, en modérant la toux et l'expectoration, et en favorisant le sommeil; etc. »

Les essais de M. Magendie ont été depuis répétés par plusieurs médecins français et étrangers; et la Faculté de médecine de Paris a placé l'acide prussique au nombre des médicamens recommandés par le nouveau *Codex*. Mais, on le sent assez, l'emploi d'une substance aussi redoutable exige des précautions sévères et des préparations méthodiques: on trouvera ces précautions et ces préparations dans l'ouvrage de M. Magendie. FLOURENS.

209. — *Traité des forêts d'arbres résineux et des terrains adjacens, sur les montagnes de la France*; ouvrage faisant suite à la 2e édition du Traité de l'aménagement des bois et forêts, par M. DRALET, inspecteur principal des forêts du midi. Toulouse, F. Viensseux, 1820. 1 v. in-12. Paris, Madame Huzard. Prix, 3 fr.

L'auteur de cet ouvrage est un des hommes de France qui s'est

occupé, avec le plus de zèle et de lumières, du soin des forêts et de l'état de cette partie si importante de la richesse nationale. Voici le tableau des objets traités dans cet ouvrage, où l'on retrouvera les mêmes talens et les mêmes vues de bien public, dont l'auteur a fait preuve dans ses ouvrages précédens.

1re *partie.* — Statistique. — Des arbres résineux, sapins, pins, mélèzes. — Étendue, valeur, produits des forêts.

2e *partie.* — Aménagement et restauration des forêts; des diverses coupes, etc.

3e *partie.* — Lois et administration des forêts : *conclusion*, présentant les principales bases d'une nouvelle législation forestière. M. Dralet est un des hommes qui ont écrit sur les forêts avec le plus de persévérance et de fruit. Nous pensons en conséquence qu'on trouvera ici avec plaisir la liste de ses ouvrages sur cette matière:

Instructions et modèles de procès-verbaux pour les gardes forestiers de tout grade. In-12, Toulouse, 1803, sixième édition, 1810.

Traité de l'aménagement des bois et forêts, suivi de recherches sur les chênes à glands doux. In-12. Toulouse, 1807: nouvelle édition, 1812.

Traité des délits, des peines et des procédures en matière d'eaux et forêts. In-12, Paris, 1807 : troisième édition. Toulouse, 1818.

Traité du régime forestier, servant d'introduction au Traité des délits, etc. 2 vol. in-8°. Paris, 1812.

Description des Pyrénées. 2 vol. in-8°. Paris, 1812.

210. — *Abrégé de la Bible et Choix de Morceaux de piété et de morale à l'usage des israélites de France*, par un israélite français, membre de la Société et du conseil d'administration de la Société pour l'instruction élémentaire de Paris, etc. A Paris, chez l'auteur, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n° 28, et chez mademoiselle Clémence, boulevard Saint-Denis, n° 3, etc.

Ce livre est le premier ouvrage d'instruction religieuse publié en français et en France pour l'usage des israélites. On désirait depuis long-tems la publication d'un ouvrage semblable. Le Consistoire départemental des israélites de Paris; M. Drach, directeur de leur école élémentaire dans cette capitale, et rabin; M. J. Lazarre, qui a siégé avec distinction dans les assemblées des notables israélites, convoquées en 1807, et dans le Consistoire central des

juifs de France et d'Italie; M. Alphonse Cerf-Berr, militaire et publiciste distingué, qui honore la croyance juive par ses talens et son caractère, et plusieurs autres israélites estimés, ont exprimé la vive reconnaissance qu'ils éprouvent pour le nouveau et important service que l'auteur de cet ouvrage vient de leur rendre. Nous nous plaisons d'autant plus à faire connaître ce témoignage de leurs sentimens, que nous comptons cet auteur parmi nos collaborateurs, et que nous aimons à rendre justice à ses vues philanthropiques.

211.—(*) *Suite des quatre concordats, par M.* DE PRADT, ancien archevêque de Malines (Paris, 1820, chez Bechet aîné; 162 pag. de texte, et 69 pages de pièces justificatives); 1 vol. in-8°. Prix, 4 fr. 50 cent. (*Les quatre concordats*, prix, 18 fr.)

Ce volume est le supplément des trois premiers; et, à tous égards, il est digne de ses aînés : ce n'est pas un médiocre éloge. On connaît la manière, les idées élevées, profondes, et le style entraînant de l'ancien archevêque de Malines. Quel que soit le sujet dont se joue sa plume élégante et forte, il est assuré d'avoir de nombreux lecteurs.

Cette suite a pour objet principal d'exposer l'histoire et les conséquences de *l'arrangement provisoire* de 1819, qui, partie en suspendant le concordat peu sage de 1817, partie en annonçant sa future exécution, partie même en l'exécutant dès à présent, a mis fin pour un tems au veuvage arbitraire de l'Église de France, et n'empêche pas de renaître ce déplorable fruit du renversement de la vraie discipline ecclésiastique.

Cette suite est divisée en neuf chapitres.

Le premier sert de préface, et le huitième, intitulé *Des écrits sur les matières religieuses*, est comme un développement d'une portion de ce premier chapitre.

Le second explique avec franchise et vérité la cause, l'esprit et le résultat de la négociation d'où provient l'arrangement de 1819.

« Dans cet arrangement revivent et se font ressentir les inconvéniens de la disparité d'attributs qui séparent les deux contractans : l'un prince spirituel, et l'autre prince temporel (soumis, le premier, à l'Église et aux règles de sa discipline universelle; et l'autre, prince temporel, obligé sans doute par la constitution qu'il a jurée), comment pourraient-ils se rapprocher

d'une manière durable? L'un commande les choses de la terre, et l'autre celles qui regardent le ciel. Par où pourraient-ils se toucher? L'un agit sur la conscience, et l'autre sur le physique. Qu'ont de commun le sujet, le but et les moyens de leur action réciproque? L'obstination à poursuivre un fantôme de réunion impossible, propage un vice qui est tellement dans la nature des choses, qu'il n'y a pas un seul des contrats avec Rome qui n'ait porté les mêmes fruits d'amertume et de déréglement. Dans le dernier accord, on a comme jeté à l'écart la seule grande question, celle d'obvier aux refus d'institutions non motivés de la part de Rome; hors de ce point, tout concordat n'est qu'un instrument d'abus. Commencez donc par régler cet article, et puis faites des concordats. Tant que cette décision élémentaire manquera, vous continuerez d'avoir ce que vous avez eu jusqu'ici, du désordre avec des concordats, et un accroissement de désordre, pour corriger le désordre engendré par eux. »

On a gémi de la lettre plaintive du clergé de France au pape, datée du 30 mai 1819. L'auteur, dans son troisième chapitre, en a fait une réfutation solide et approfondie. Appuyé du rapport ministériel inséré dans le Moniteur du 4 septembre 1819, et qui contient la statistique personnelle et financière de l'Église de France, « il s'ensuit, dit-il, que les plaintes du clergé n'ont aucun fondement..... Aucun ecclésiastique n'a échappé aux bienfaits du Roi; le clergé, tout en parlant des restes de sa pauvreté, perçoit annuellement un revenu d'environ 66 millions, sans compter les revenus des fondations nouvelles. Dans ce pays, qu'on prétend à la veille de voir éteindre le sacerdoce, il existe dans les séminaires 2500 bourses: largesse inouie dans le monde chrétien....Pourquoi toujours accuser la France?.. Les déclamations, les lamentations, sont devenues une manie; on parle de tremblemens de terre et d'abîmes, au milieu de l'ordre le plus paisible, et de calamités au milieu des délices de la première ville du monde; on dit que la religion périt, et les églises sont pleines... De leur côté, les *ultra* prophétisent la dissolution de tout, et la société regorge de tout... Apparemment que cette mort, dont le fantôme nous poursuit, doit arriver par plénitude! Il serait bien tems de renoncer à ces peintures, qui ne prouvent que l'humeur et le mauvais jugement de ceux qui les font. »

Dans son chapitre 4, M. de Pradt fait voir la cour de Rome cassant à volonté le concordat du 25 janvier 1813. Il en paraît surpris, comme s'il oubliait la doctrine des curialistes, que les concordats ne sont que des grâces révocables, ce qui seul obligerait d'en revenir à la discipline antérieure au seizième siècle, et prouve que le réglement papal, dont nous venons de parler, et qui est si justement sollicité, chapitre deuxième de cet ouvrage, serait encore insuffisant. Néanmoins, l'auteur nous atteste, page 85 et ailleurs, qu'il ne faut plus songer à l'institution des évêques par les métropolitains, ou par le plus ancien des évêques. Fidèle à ses idées d'homme d'Etat, il appelle un pouvoir très légitimement déployé par les papes, le droit exclusif de l'institution épiscopale, qu'ils ont usurpé et qu'ils exercent, de son aveu même, très abusivement.

Le chapitre V expose les négociations des princes protestans d'Allemagne avec la cour de Rome, dans ces dernières années; négociations dont il n'y avait point d'exemple, et trop dédaigneusement repoussées par cette même cour. « Rome a aussi ses *ultra*. Ils y dominent dans l'ordre spirituel, comme la libéralité y règne, dans le gouvernement temporel, sous l'inspiration du cardinal Gonsalvi. Les demandes des princes allemands se rapportaient au premier ordre; elles ont éprouvé l'influence des hommes passionnés et peu clairvoyans, tels qu'ils se montrent généralement parmi les *ultra*. Ultra et raisonnable sont deux choses qui s'excluent. Il ne faut pas plus avoir affaire avec les ultra au spirituel qu'au temporel; partout ils gâtent tout. »

De la politique des papes, il résulte dans tout le catholicisme un état religieux *provisoire*, *temporaire*, *incertain*, qui est très malheureux. Cette affligeante vérité est bien développée dans les septième et huitième chapitres.

« En vérité, on ne sait quelle sorte de réflexions vient assiéger l'esprit, lorsqu'on songe à tout ce qu'il faut, depuis le quinzième siècle, pour se procurer un évêque; et ce qui étonne le plus, c'est que Rome attende, dans un quiétisme impassible, l'effet de ces réflexions, et qu'elle ne cherche pas à les empêcher de naître, pour n'avoir pas à en souffrir les conséquences. Elle abandonne à eux-mêmes les catholiques des États protestans..... On ose espérer qu'elle accordera *temporairement* des évêques pour les

églises que les princes protestans lui désigneront..... Il y aura encore là (comme à Avignon) du *vicariat apostolique*. Rome ne demande pas mieux que d'en mettre partout. »

Nous voudrions pouvoir transcrire le chapitre huitième, intitulé *De la Direction du Clergé et des Missions*. Les ministres du roi, les députés, les pairs, monseigneur le grand-aumônier, MM. les évêques, MM. nos curés, nos missionnaires, nos jésuites et nos ignorantins, tous les bons Français y trouveront les faits et les réflexions les plus utiles. LANJUINAIS.

212.—(*) *Observations sur l'unité religieuse*, en réponse au livre de M. de la Mennais, sur l'indifférence en matière de religion, dans la partie qui attaque le protestantisme. Par J. L. F. VINCENT, l'un des pasteurs de l'Église réformée de Nîmes. Paris, 1820, in-8°, 230 pages. Chez Treuttel et Würtz.

213.—(*) *Rapport du jury central sur les produits de l'industrie française*, présenté à S. E. M. le comte de Cazes, pair de France, ministre secrétaire d'État de l'intérieur. — Rédigé par M. L. COSTAZ, membre de l'Institut d'Égypte et rapporteur du jury. Paris, 1819. Un vol. in-8° de 516 pages, avec une liste alphabétique des fabricans et des artistes qui ont obtenu des médailles et d'autres distinctions, aux expositions des produits de l'industrie française, depuis la première jusqu'à celle de 1819 inclusivement. Imprimerie royale. Prix : 5 fr. et 6 fr. 75 c. par la poste. Pélicier, libraire, première cour du Palais-Royal, n°s 7 et 8.

214. — *Vues sur le système général des opérations industrielles, ou plan de Technonomie ; par* M. CHRISTIAN, directeur du Conservatoire royal des arts et métiers. Paris, 1819, in-8° de 152 p. Madame Huzard (née Vallat-la-Chapelle), imprimeur-libraire, rue de l'Éperon, n° 7.

On doit savoir gré à l'auteur d'avoir osé aborder une question aussi difficile, et sur laquelle les plus savans technologues ont jusqu'ici hésité d'émettre une opinion bien prononcée. Nous reconnaissons notre insuffisance pour nous constituer juges dans une affaire aussi importante. M. Christian aurait peut-être bien fait de conserver le mot *technologie*, qui, consacré depuis un petit nombre d'années pour exprimer une science nouvelle, n'est pas encore assez familier à ceux qui ont le plus grand intérêt à l'étudier avec fruit. Le mot *technonomie* qu'il lui a substitué,

paraît exprimer à peu près la même chose ; et ce néologisme n'est justifié par aucun motif de nécessité. Nous avouerons ingénument que le tableau synoptique qui est à la fin, nous a paru beaucoup trop savant et peu accessible aux intelligences ordinaires. Si M. Christian avait ajouté à tous les articles le nom de chacun des arts industriels auxquels ils se rapportent, comme il l'a fait pour quelques-uns, mais en supprimant les *etc.*, il aurait probablement beaucoup mieux atteint le but d'utilité qu'il s'est proposé dans son *plan d'études technologiques*. Il serait à désirer que l'auteur ne se fût pas borné à un plan, mais qu'il nous eût donné les premiers volumes d'un ouvrage aussi important, et qu'il nous promet, dès les premières lignes de son avertissement : personne n'est mieux placé que lui pour traiter cette matière.

215. — *Description du royaume de Camboge*, par un voyageur chinois qui a visité cette contrée à la fin du XIIIe siècle ; précédée d'une notice chronologique sur le même pays, extraite des *Annales de la Chine*, avec une carte. Traduite du chinois, par M. Abel Rémusat. Paris, 1819, in-8°, imprimerie de J. Smith.

M. Abel Rémusat, à l'érudition et au zèle infatigable duquel nous devons une partie des notions que nous avons enfin sur les sciences, la langue et la littérature des Chinois, vient de s'acquérir, par cet ouvrage, un nouveau titre à la reconnaissance des savans. Quoiqu'il ne soit qu'une simple traduction, ce travail n'en est pas moins d'une extrême importance, en ce qu'il fait connaître, sous le rapport de la géographie et des usages, une partie de la presqu'île orientale de l'Inde, fort peu décrite jusqu'à présent ; et qu'en suppléant d'une part au défaut de documens précis recueillis sur Camboge par les Européens, il tend à réhabiliter dans l'opinion des savans les géographes chinois, si fort calomniés dans le dernier siècle, et qu'on n'a taxés d'ignorance que parce qu'on les a jugés sans les avoir bien compris. Pour ajouter encore à l'intérêt de cette traduction, M. Rémusat l'a fait précéder d'un recueil de détails historiques et géographiques, pris dans l'histoire des différentes dynasties chinoises. Mais, ces détails, quant à la partie géographique, se bornent aux éclaircissemens les plus indispensables ; M. Rémusat se réservant de placer tout ce qui demande plus d'étendue à la suite d'un Mémoire particulier, qu'il se propose de faire paraître sous le titre

d'*Exposé des connaissances géographiques des Chinois, aux différentes époques de leur monarchie.* La relation chinoise dont M. Rémusat a publié la traduction, est de 1295, précisément la même année où le Vénitien Marc Pol revint en Europe.

216.(*)—*Recherches sur les langues tartares*, ou Mémoires sur les divers points de la grammaire et de la littérature des Mandchoux, des Mongols, des Ouigouz et des Tibétains, par M. Abel Rémusat. Paris, imprimerie Royale, t. 1, in-4° de 400 pages.

217. — *Agenda commercial* perpétuel, ou tablettes de poche, contenant un calendrier à l'usage du commerce, l'entrée aux monumens, ministères et établissemens publics; le tarif des pièces d'or et d'argent, le rapport des anciennes mesures avec les nouvelles; un tableau des tarres et usages de la place de Paris, pour les marchandises de telle nature que ce soit; le tarif des douanes françaises pour les denrées coloniales, les différens tableaux des droits de perception à l'entrepôt sur les vins et eaux-de-vie; le tableau des intérêts d'une somme quelconque par mois ou par an, depuis 3 jusqu'à 12 pour cent; le droit de banlieue et le droit de détail, le tableau des primes accordées par les compagnies d'assurances, etc.; avec un corps d'ouvrage disposé jour par jour, une table des matières et un frontispice; in-18, jolie reliûre avec peaux d'âne, goussets et crayon, 3. fr.; le même doré sur tranche, 3 fr. 50 c.; le même relié en marroquin doré sur tranche, 5 fr. Paris, 1820, J. Brianchon, libraire, quai des Augustins, n° 11.

218. — *Agenda historique* perpétuel, ou tablettes de poche, disposées jour par jour, en anniversaires: contenant toutes les éphémérides des événemens les plus remarquables depuis la naissance de J.-C. jusqu'à nos jours, tels que batailles, siéges, combats mémorables, inventions, découvertes, naissances, ou décès de grands personnages, etc.; avec un corps d'ouvrage disposé, jour par jour, pour marquer ses rendez-vous, et un frontispice allégorique, in-18, jolie reliûre avec peaux d'âne, goussets et crayon, 3 fr.; le même doré sur tranche, 3 fr. 50 c.; le même relié en marroquin doré sur tranche, 5 fr. Paris, 1820, J. Brianchon, libraire, quai des Augustins n° 11.

219. — *Das klare und das dunkle.*— Du clair et de l'obscur, ou de la réflexion, et de la spontanéité dans les connaissances humaines. Fragment, par *Victor* Cousin, professeur de philosophie

à l'Académie de Paris. Traduit du français en allemand, par Aug. V. Strasbourg, Levrault, 1820.

M. le professeur Cousin, dans ce fragment, inséré il y a quelques années dans les *Archives philosophiques*, s'est proposé de saisir les deux termes extrêmes du savoir humain, le fait premier et le fait dernier de l'intelligence, de manière à pouvoir embrasser ensuite, d'une vue plus assurée, l'espace intermédiaire, les idées et les connaissances placées entre le point de départ et la fin de la science. Nous ne suivrons point le savant professeur dans ces recherches neuves et profondes; nous nous contenterons d'en indiquer le résultat. Selon M. Cousin, le premier phénomène intellectuel, et le dernier, ne diffèrent point par leur *contenu*, c'est-à-dire, par les idées qu'ils renferment, mais par leur *forme*, c'est-à-dire, par la manière dont ils les expriment. Dans le premier fait de conscience, il y a déjà le *moi*, *le non moi et la substance éternelle*, *les deux forces opposées de l'humanité et de la nature*, *avec un rapport secret à leur force absolue*, à la puissance infinie, de laquelle elles émanent et qu'elles manifestent. Tel est le contenu du premier fait. Or il ne peut rien y avoir de plus dans le dernier développement de l'intelligence; seulement la vérité, obscure dans sa première perception, s'éclaircit et se dégage par la méditation. Mais, tout ce que la réflexion peut découvrir, était déjà enveloppé dans l'intention primitive que le professeur Cousin appelle *spontanée*. « *Ainsi*, et nous laisserons l'auteur parler et conclure lui-même, *ainsi, chose admirable, les deux idées qui sont les bornes infranchissables de la pensée, se rencontrent dès son origine, et pour ainsi dire, à son berceau. L'homme commence par où il finit, et finit par où il commence; il développe et il applique, il abstrait et il combine, dans une impuissance invincible d'ajouter un seul élément à ceux qui lui sont donnés dans le premier fait, dans ce fait obscur et complexe qu'il passe sa vie à développer et à éclaircir. La vie est un passage perpétuel, une tendance de l'obscurité à la lumière; et la science humaine, dans tout son orgueil, n'est qu'un cercle étroit dont les deux extrémités sont deux points essentiellement similaires.* »

La traduction allemande rend partout avec fidélité et élégance la pensée de l'auteur français. Nous espérons qu'elle montrera à l'Allemagne que ces recherches métaphysiques n'ont pas cessé

dans la patrie de Descartes, et qu'elle augmentera l'honorable réputation que M. Cousin s'est justement acquise par ses travaux, ses voyages, et le succès toujours croissant des leçons éloquentes et profondes que plus de 500 élèves viennent, chaque année, écouter attentivement à la Faculté des lettres de l'Académie de Paris. A.

220. — *Des caractères auxquels on doit reconnaître les substitutions prohibées par le Code civil*, par M. Rolland de Villargues, juge au tribunal de Melun. Paris, 1820; 1 vol. in-8° de 400 pag. Warée et Eymery. Prix, 4 fr., et 4 fr. 50 c. par la poste.

A quels caractères pouvons-nous reconnaître les substitutions prohibées par notre Code civil? C'est uniquement à résoudre, dans ses principales branches, cette question multiple et complexe, qu'est destiné le traité subtil et volumineux de M. Rolland de Villargues. Ce traité est donc bien important? Il l'est beaucoup : 1° parce que, sans nécessité, et avec plus de dommage que de profit pour l'ordre social, nous avons élevé au-dessus de l'ordre légal et simple de la transmission des biens par succession, les dernières volontés des morts, souvent douteuses, capricieuses et immorales; parce qu'en conséquence, nous admettons, pour toutes les familles en ligne directe et en ligne collatérale, les substitutions directes; 2° parce que nous admettons aussi les substitutions fidéicommissaires, en sorte qu'elles s'éteignent à la mort du premier substitué; 3° parce que, *de fait*, et en vertu de décrets impériaux ou d'ordonnances du roi, et même d'un acte spécial de haute administration du roi et des Chambres, malgré les textes et l'esprit de la constitution, nous avons la plaie des majorats (1), qui sont des priviléges réels ajoutés à la noblesse titulaire, et de toutes les substitutions fidéicommissaires les plus pernicieuses aux familles, à l'État et aux majoratisés. On sent qu'il est très nécessaire de bien distinguer, l'une de l'autre, ces trois substitutions légales ou reçues de fait, d'avec celles qui sont prohibées de droit et de fait.

Ce traité de M. Rolland est donc remarquable par son impor-

(1) Voy. une brochure de l'auteur de cet article, intitulée *la Charte, la liste civile et les majorats*, nouv. édition; janv., 1819, 1 vol. in-8°, chez Baudouin frères.

tance; il l'est de plus par la science et le talent de l'auteur, et parce qu'il n'y a point, en droit, de sujet plus difficile et plus embrouillé, s'agissant d'éclaircir les règles d'une chose très éloignée de l'ordre naturel, hérissée des doutes qui résultent nécessairement d'institutions factices, et de ceux qui proviennent tant du fond que de la forme des volontés individuelles, ou certaines ou présumées, variées à l'infini, toujours plus ou moins passionnées ou capricieuses. Les vices intrinsèques du sujet permettent de prévoir que ce ne sera pas ici le dernier volume concernant cette matière obscure, sur laquelle ont déjà écrit avec succès MM. Grenier et Toullier, deux de nos plus habiles jurisconsultes. *Pluerunt super nos laquei legum; pluunt ideo laquei controversiarum.*

LANJUINAIS.

221. — (*) *Histoire de la guerre entre les Etats-Unis d'Amérique et d'Angleterre*, pendant les années 1812, 13, 14 et 15; par BRACKENRIDGE, citoyen américain; traduite sur la 2e édition par A. de DALMAS; 2 vol. in-8°, carte. Prix, 10 fr. A Paris, chez Corbet, libraire, quai des Augustins, n° 63.

222. — (*) *Essai sur l'histoire ancienne et moderne de la nouvelle Russie:* Statistique des provinces qui la composent. Fondation d'Odessa, ses progrès, son état actuel; détails sur son commerce. Voyage en Crimée, dans l'intérêt de l'agriculture et du commerce, avec cartes, plans et vues, etc., dédié à S. M. l'empereur Alexandre, par M. *le marquis* DE CASTELNAU, 3 vol. in-8°. Paris, 1820. Prix, 24 fr., et 28 fr. pour les départemens, franc de port. Rey et Gravier, quai des Augustins, n° 55.

223. — *Considérations politiques sur l'Italie ancienne et moderne*, suivies d'un épitome du droit public de cette contrée dans le moyen âge, et d'une dissertation relative au même sujet; par M. le comte ORTOFILO AUSONICO. Paris, Ant. Bailleul, 1820, in-8°. Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste.

Il y a de l'originalité et du savoir dans les ouvrages du pseudonyme italien. Nous donnons la liste des opuscules publiés récemment par le même auteur:

Elementi della justizia civile, 1819, in-8°, VIII et 120 pag.

Théorie de l'idéalisme, 1818, in-8°, 43 pag.

Dissertation sur quelques points importans de l'histoire d'Italie, 1818, in-8°, 64 pag.

Dissertation historique sur l'élection et sur l'institution des évêques, dans les différens siècles de l'Eglise, 1818, in 8°, 52 pag.

Mélanges historiques et religieux (contenant différens opuscules imprimés séparément), 1819, in-8°, 70 pag.

Note sur la constitution politique convenable aux royaumes de Lombardie et de Naples, 1819, in-8°, 16 pag.

Nouvelle Utopie, par THOMAS NEOMORUS, 1819, in-8°, 24 pag. Prix, 1 fr., et 1 fr. 25 c. par la poste.

224. — *Histoire de la loi des élections et des projets du gouvernement*, par A. MAHUL. Paris, 1820. Brochure in-8° de 55 pag. Prix 1 fr., et 1 fr., 25. c. par la poste. Baudouin frères.

La loi des élections est, dans ce moment, l'objet des méditations des écrivains politiques, comme elle est l'objet de l'attachement de tous les bons Français. Adoptée avec reconnaissance et transport par cette notable partie de la France dont elle protège les intérêts, depuis que nous en jouissons, un parti puissant n'a cessé de protester contre elle. Une lutte, dont l'issue paraît douteuse, est engagée, et c'est dans ces conjonctures que M. Mahul a cru devoir tracer l'histoire de la loi des élections. Il a pensé que le récit des circonstances politiques qui ont précédé et accompagné cette loi, que l'on attaque avec tant de violence, pourrait, sous plusieurs rapports, offrir de l'intérêt aux vrais amis de la Charte. Outre le mérite d'avoir su échapper à la monotonie, à l'aridité, à la répétition de faits déjà publiés, en les accompagnant de réflexions justes et bien senties, ou en dévoilant quelquefois des circonstances peu connues du public, l'auteur a celui, non moins grand aux yeux des hommes sensés, d'avoir fait ressortir les vices du nouveau projet, avec une franchise, une impartialité, une modération qu'on ne saurait trop exiger des écrivains qui se livrent aux discussions politiques.

225. — *Cinq discours de M.* LANJUINAIS, *prononcés dans la Chambre des pairs, pour faire conserver; 1° la liberté individuelle, 2° la liberté de la presse ou des journaux, 3° la loi des élections du 5 février* 1817. Prix, 2 fr., et 2 fr. 25 c. par la poste. Paris, 1820, Baudouin frères.

226. — *Élémens naturels de la chronologie; lettre à M. Volney, de l'Institut de France, par C. J. B.* BONNIN, *auteur des Principes d'Administration publique, et des Considérations politiques et*

morales sur les constitutions. Paris. 1820. Th. Desoer, rue Christine, n° 2.

L'auteur réclame contre le système chronologique suivi jusqu'à présent. Il s'attache à démontrer la nécessité de diviser l'histoire par ses *événemens principaux*, et par conséquent d'établir irrévocablement la chronologie sur sa *base naturelle*. Il cherche ces grands événemens dans les annales du genre humain, les découvre, les signale, et détermine ainsi les *époques naturelles* de l'histoire. Après avoir assigné de nouvelles périodes aux tems de l'antiquité la plus reculée, voici l'ordre dans lequel il désirerait que la chronologie moderne des *peuples Européens* pût être établie:

Une 1re *période* embrasserait les tems anciens, depuis l'établissement des nations actuelles, par suite de l'irruption des nations germaniques, gothiques et scythiques en Europe, jusqu'à la découverte de l'imprimerie et de l'Amérique.

Une 2e *période* comprendrait le tems écoulé depuis la découverte de l'imprimerie et de l'Amérique, jusqu'à l'indépendance des États-Unis d'Amérique.

Ces deux premières périodes appartiendraient à l'*histoire moderne*, divisée en deux âges.

On compterait une 3e *période*, depuis l'indépendance des États-Unis d'Amérique jusqu'à la révolution de France; une quatrième, depuis la révolution de France jusqu'à la fin de l'empire français; et une 5e, depuis la fin de l'empire jusqu'à l'achèvement de la révolution actuelle des nations d'Europe et d'Amérique. Cette révolution accomplie, ces trois dernières périodes formeraient le *premier âge* des tems modernes, ou l'*ère des peuples*.

Nous ne faisons qu'indiquer les divisions de l'auteur, en regrettant de ne pouvoir, faute d'espace, leur donner un plus grand développement.

227. — *L'Année des dames, ou petite biographie des femmes célèbres, pour tous les jours de l'année*, par Mme *Gabrielle de P****. Paris, 1820; 2 vol. in-18, avec portraits, chez Crevot, rue de l'École-de-Médecine, n° 11; prix, 5 fr. et 6 par la poste.

228. — *Des dangers de l'oligarchie dans le cas d'un changement de principes dans la loi actuelle des élections*, par un ancien député; avec cette épigraphe tirée de Fénélon: *C'est vous qui me*

parties à ne compter pour rien tout ce qui n'était pas mon intérêt présent, sans m'embarrasser de celui de ma couronne même, à laquelle était attachée ma véritable grandeur. Paris, 1820, in-8° de 67 pages, chez Plancher.

229. — *Supplément au glossaire de la langue romane*, par J. B. de Roquefort, 1 vol. in-8°. Prix, 7 fr.; papier vélin, 14 fr., 8 fr. 50 c. franc de port. Paris, 1820, au dépôt bibliographique, rue de Choiseul, n° 3.

230. — *Poésies de Marie de France, poëte anglo-normand du XIIIe siècle*, par B. de Roquefort. 2 vol. in-8°. Paris, 1820, imprimerie de Didot. Prix, 16 fr. et 19 fr. 50 c. franc de port; papier vélin, 32 fr. Chasseriau, libraire, au dépôt bibliographique, rue de Choiseul, n° 3.

231. — *Les quatre âges de la vie*, Étrennes à tous les âges, par M. *le comte de* Ségur, de l'Académie française. Paris, 1819, 1 vol. in-12, 250 pages, Eymery.

Nous avons plus d'un livre, publié sous ce titre, et où les agrémens du style tempèrent quelquefois la licence des idées, sans l'excuser. Ici, rien n'alarme la pudeur la plus délicate. L'ouvrage entier est écrit de la main des graces avec la plume de l'innocence, et toujours sous la dictée de la raison la plus pure, et généralement d'une religion très éclairée. Nous disons généralement, à cause d'une exagération sur le bonheur domestique, jugé (p. 200) digne de nous être proposé comme fin dernière. Cette illusion a pu être inspirée par la situation particulière de l'auteur; c'est la seule tache que nous ayons remarquée dans ce tableau utile et charmant de la vie humaine. Cinq gravures accompagnent le texte; il faut avouer qu'elles sont loin de répondre à l'élégance soutenue des paroles, à la justesse des pensées, au charme des sentimens qui brillent dans presque toutes les pages de cette nouvelle production de M. de Ségur, à qui nous devons, comme on sait, d'autres ouvrages très estimés sur l'histoire, la politique et la morale.

Lanjuinais.

232. — *Lettres sur l'Angleterre*, par madame M. D. Paris, 1819; 1 vol. in-8°. Germain Mathiot, rue Saint-André-des-Arcs, n° 26.

Les femmes se plaignent que nous imposions des limites étroites à leur génie; il est vrai que nous les aimons mieux aimables que savantes. Jolies et légères comme les papillons, nous ne voulons pas leur permettre de voler au-dessus des fleurs.

Tout ce qui peut les fatiguer nous effraie. La métaphysique nous paraît trop obscure pour elles, l'histoire trop sévère, les sciences trop arides; et Voltaire était peut-être le seul qui ne trouvât point le compas déplacé dans les mains d'Émilie. Il y a cependant des genres où elles excellent, et qui appartiennent en quelque sorte à leur nature plus qu'à la nôtre. Dans la correspondance, les charmes de leur esprit brillent d'autant plus qu'il y paraît en négligé. Dans les romans, elles savent, en peignant une seule passion, développer tous les replis du cœur humain; enfin, les voyages leur offrent l'occasion de composer tour à tour des tableaux pleins de chaleur, et des portraits pleins de finesse.

C'est là ce qu'on trouve dans l'ouvrage de madame M. D. Elle est allée passer quelques mois en Angleterre. Curieuse comme une étrangère, elle veut avoir une idée des monumens publics, des jardins et des toilettes, des sociétés, des théâtres et du parlement. Elle décrit tout rapidement, comme elle l'a vu. Son style, spirituel, sans prétention, a ce caractère de franchise qui nous force à croire ce qu'on nous raconte.

Elle dit : J'étais là, telle chose m'advint;
Vous y croyez être vous-même.

Mais, ce qui vaut mieux encore, madame M. D., en Angleterre, ne cesse pas d'être Française. Elle n'a point désappris sa patrie à l'étranger; elle en porte l'image dans son cœur; et l'on voit qu'en rendant justice au pays qu'elle visite, elle lui compare et lui préfère toujours la France.

« Vous sentirez, dit-elle à son amie, d'après l'aperçu que je vous ai donné de la loi commune, en Angleterre, combien les lois y sont imparfaites. Je ne prétends pas vous faire faire un cours de jurisprudence; j'ai seulement voulu vous montrer qu'avec de la modération, avec notre roi, nos lois, notre climat si doux et notre sol si fertile, nous aurions plus de bonheur que toutes les nations ensemble. »

O Fortunatos nimium, sua si bona nôrint!....

AUG. JULLIEN.

233. — *Les Héros Comiques*, nouvelles adressées aux dames, par mademoiselle de SÉNANCOURT; 2 volumes in-12, ensemble de 22 feuilles deux tiers. Imp. de Richomme, à Paris. Chez l'éditeur, rue Neuve-de-Seine, n° 85; chez L. Janet; chez Delaunay. Prix, 5 fr.

IV. NOUVELLES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS. — *Abolition de l'esclavage.* — Il vient de se former une Société pour préparer les moyens d'abolir l'esclavage. La constitution américaine n'a rien statué sur cet objet important; chaque État est resté libre de prendre la détermination qui lui paraîtrait convenable.

Société d'encouragement. — La Société pour l'encouragement de l'industrie s'est réunie à Washington, dans les derniers jours de décembre. Les renseignemens qu'elle avait demandés, sur l'état des manufactures dans l'étendue de *l'Union*, ne lui sont parvenus que d'une manière incomplète; cependant, on a déjà recueilli des faits importans. Il y a 60 manufactures d'étoffes de coton, dont la valeur est estimée 1,500,000 dollars; elles occupent dix mille ouvriers, et peuvent fournir près d'un million d'aunes par an. Il y a trente-six manufactures d'étoffes de laine, qui emploient annuellement 160,000 livres de laine. La fabrication du fer est une des branches les plus importantes de l'industrie américaine. Les capitaux consacrés aux manufactures de poudre, aux verreries et aux fabriques de papier, sont évalués à 80,000 dollars.

AFRIQUE.

ÉGYPTE. — *Progrès de la civilisation.* — Le pacha d'Égypte a envoyé des jeunes gens à Milan, pour s'y instruire dans les sciences et les arts de l'Europe, sous la direction de M. Morosi. Ces jeunes Égyptiens sont chargés de traduire en arabe la *Gazette de Milan.*

EUROPE.

ANGLETERRE.

Géologie. — Parmi les bons ouvrages qui, vers la fin de l'année dernière, ont paru en Angleterre, on distingue la description des îles occidentales de l'Écosse (*Description of the Western Islands of Scotland*), par le docteur Maoculloch; 2 vol. in-8°, et 1 vol.

in-4° de belles gravures. Cet ouvrage n'est pas seulement un livre de luxe; c'est un ouvrage scientifique, où les amateurs de la minéralogie et de la géologie puiseront de nouvelles connaissances. Le savant auteur traite quelquefois des sujets d'un intérêt général, et d'autres qui s'éloignent de son sujet principal. Ainsi, il donne des observations sur la musique des montagnards d'Écosse, sur leurs mœurs, sur l'économie politique, etc.

Sociétés bibliques. — (Voy. T. IV., pag. 372.) Le 15e rapport de la Société biblique britannique et étrangère vient de paraître; il offre les résultats suivans.

Depuis sa fondation, en 1804, la Société a distribué, à ses frais, 2,617,268 Bibles ou Nouveaux Testamens; elle a contribué, dans l'étranger, à en faire imprimer 1,107,727; elle a favorisé la traduction ou l'impression, ou la distribution des saintes Écritures en 127 langues ou dialectes; elle a levé, par des contributions volontaires, et dépensé, 704,140 liv. sterlings, 4 schellings (près de dix-sept millions); elle a, dans les royaumes unis de la Grande-Bretagne, 637 Sociétés auxiliaires ou affiliées.

Extrait d'un discours de l'archidiacre Combet, prononcé au premier anniversaire de la Société biblique auxiliaire de Montgomerybhire. « Il est généralement reconnu que ce n'est point ici une Société composée de sectes ou de partis, n'ayant en vue que des intérêts particuliers, ne rendant ceux qui la composent, amis les uns des autres, qu'en leur inspirant un plus grand éloignement pour ceux qui restent en dehors de l'enceinte... La Société biblique tient d'une main impartiale la coupe de la charité chrétienne. Sans s'attacher à aucune règle de foi particulière, elle prépare le triomphe de la vraie piété. Elle ne s'inquiète point des différences légères auxquelles les partis attachent de l'importance; et, en s'efforçant de donner à la parole de Dieu la prééminence qui lui est due, sur toutes les formes et toutes les institutions humaines, son but est aussi d'adoucir l'âpreté avec laquelle on a trop souvent discuté ces formes et ces institutions. »

Monthly Review. — *Cahier de décembre* 1819. — Entr'autres articles intéressans, ce cahier renferme un examen rapide des diverses *Revues anglaises*. On y remarque aussi des recherches précieuses sur l'état de la sculpture chez les premiers Romains; des lettres inédites du malheureux Otway, le plus pathétique

des poëtes de son pays, et une lettre du fameux et respectable Algernon Sidney.

Journal de voyages. — Le premier volume du *Journal de nouveaux voyages* (voy. *Rev. encycl.*, tom. II, p. 528), est remarquable par le mérite et par le nombre des sujets qu'il renferme. On trouve, dans un seul in-octavo, cinq ouvrages complets inédits, et l'analyse de sept des principaux voyages, qui ont été publiés dans l'espace de six mois.

Le second volume est à son deuxième cahier, qui contient les détails originaux du voyage que le docteur Mac Keevor, de Dublin, a fait dernièrement dans la baie de Hudson. Une des gravures de ce cahier représente une paire de lunettes des Esquimaux. Elles sont faites sans verre, mais dans les véritables principes de l'optique; elles consistent simplement en une petite fente dans un morceau de bois, qui, ne laissant parvenir à l'œil que les rayons réfléchis par l'objet sur lequel il est dirigé, permet de le voir avec la plus grande netteté.

Voyage pittoresque. — M. E. Rhodes a fait paraître le second volume de son Voyage pittoresque dans le Derbyshire: (*Peak scenery, or excursions in Derbyshire*). On loue généralement le goût avec lequel M. Chantrey a choisi et tracé les dessins, la précision avec laquelle le burin délicat de M. Cooke les a exécutés, et l'élégance des descriptions qui les accompagnent. On trouve, dans la dernière notice, un grand nombre d'anecdotes et de faits curieux.

Publications prochaines. — M. Bowdich, auteur de l'Histoire de la mission d'Ashantee, va donner une édition anglaise du voyage de M. G. Mollien, qui, en 1818, est allé jusqu'aux sources du Sénégal et de la Gambie.

M. James Tyson va faire paraître un livre intitulé : *Elements of the history of civil governments*. Cet ouvrage offre un aperçu de l'origine et des progrès des diverses institutions civiles, qui ont été établies dans le monde; puis, un coup-d'œil sur l'état actuel et les traits caractéristiques des gouvernemens existans.

M. W. Carey écrit un ouvrage sur les obstacles qui, de tout temps, se sont opposés aux progrès des beaux-arts dans la Grande-Bretagne.

Les journaux anglais annoncent aussi la prochaine publication

d'un ouvrage français attribué à Louis Bonaparte, et intitulé : *Documens historiques et réflexions sur le gouvernement de la Hollande*. Cette production contient tout ce qui a rapport à l'état politique et aux finances de la Hollande, depuis le commencement jusqu'à la fin du règne de Louis ; des renseignemens sur l'invasion de l'Italie et sur l'expédition d'Égypte ; enfin, des détails curieux sur l'Espagne, dont l'auteur refusa d'accepter la couronne, lorsque Charles IV abdiqua en faveur de son fils, le roi actuel.

Encyclopédie d'Antiquités. — Le révérend T. D. Fosbrooke, curé de Horsley, dans le comté de Glocester, le même dont on connaît déjà plusieurs ouvrages d'érudition, travaille actuellement à une Encyclopédie d'Antiquités, qui fixe d'autant plus l'attention générale, que l'Angleterre ne possède pas encore un ouvrage de cette nature.

Beaux-Arts. — Le plus grand tableau que l'art de la peinture ait encore produit en Angleterre, est actuellement exposé à Londres dans le grand salon de *Spring-Gardens*. Il représente la Bataille de Hastings sur un canevas de dix-sept pieds et demi de hauteur, et trente-trois de largeur. L'auteur, M. Wilkins le jeune, n'avait jamais essayé de peindre à l'huile ; ses productions antérieures étaient des gouaches. C'est sur l'invitation de sir Godfrey Webster que ce tableau, destiné à orner le vaste salon de *Battle Abbey*, terre de cet excellent patriote, a été exécuté. L'artiste a choisi le moment décisif, où Guillaume, en chargeant les Saxons à la tête de l'élite de ses chevaliers, arrive sur le lieu où Harold est tombé ; il arrête vivement son cheval ; et, dans la surprise qu'il éprouve à l'aspect du corps de son adversaire, son épée échappe de ses mains. Des personnages historiques bien choisis remplissent une grande partie de ce tableau, dont la composition, l'exécution et l'effet sont, disent les journaux anglais, au-dessus de tout éloge.

Réclamation de M. Th. Campbell, *contre un article du Dictionnaire Biographique, publié par M. Eymery.*

N. B. Les éditeurs de la *Revue Encyclopédique* se sont fait une loi de n'admettre aucune réclamation purement relative à des intérêts personnels ; leur recueil étant consacré aux intérêts généraux de la science. Cependant, ils croient, en publiant la lettre

suivante, dont on leur a demandé l'insertion, ne point déroger à la règle qu'ils se sont prescrite. Cette lettre intéresse l'indépendance des gens de lettres de tous les pays, et l'honneur des écrivains politiques.

A l'éditeur du DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE *des hommes célèbres de l'étranger* (publié par M. Eymery).

M., — puisque vous avez bien voulu m'honorer d'une place dans votre *Dictionnaire Biographique*, permettez-moi de vous prier de corriger, dans l'édition suivante, un faux exposé, qui s'est glissé dans l'article où il est question de moi. On m'y représente comme ayant reçu une pension du gouvernement britannique, au tems de l'administration de M. Fox et de lord Grenville, pour avoir écrit en faveur de leurs principes. Le récit de ce fait n'est pas exact. — Je ne suis point un écrivain politique; et la pension qui m'a été donnée, sur la recommandation de M. Fox et d'autres ministres du même cabinet, fut uniquement une marque de la protection qu'ils accordaient aux lettres. En faisant cette déclaration, je ne prétends désavouer ni mon zèle, ni mon respect pour les principes de M. Fox, qui ont animé une si grande partie de la nation anglaise. — Je ne veux pas non plus soutenir cette maxime mal fondée, qu'il est impossible à un écrivain politique de recevoir une pension de la couronne sans déshonneur. Il est certain, néanmoins, que le public regarde, non sans justice, un tel écrivain avec beaucoup plus de jalousie que ceux qui reçoivent des faveurs pour leurs travaux littéraires.

Je sais que le faux exposé dont je me plains, ne vient pas de vous; que vous avez été induit en erreur par un dictionnaire, qui parut à Londres, il y a quelques années. Après en avoir eu connaissance, je me rendis au bureau de l'éditeur, et j'y laissai une note pour rectifier le fait qui me concerne. Je répète que ce furent, non des *ouvrages politiques*, mais des poésies qui m'attirèrent la faveur des hommes d'État, par lesquels je fus recommandé à mon souverain. Mes poëmes n'ayant point de rapport avec la politique, n'offrant ni satire, ni louange d'un parti, ni flatterie individuelle, ont heureusement plu à M. Fox et à mon noble ami lord Holland. Si leur amitié s'est abusée sur mon mérite littéraire, leurs intentions ont été du moins désintéressées,

puisqu'ils n'ont eu de ma part aucune assistance politique : ils n'ont favorisé en moi ni un parent, ni l'ami d'un parent; ils ont seulement fait de bien à un homme qu'ils ont eu l'indulgence de regarder comme un poëte. — Je crois presque inutile de dire que M. Fox et lord Holland eussent été les derniers, parmi les hommes d'État éclairés, à répandre des bienfaits sur un homme de lettres, dans le dessein d'en exiger une bassesse politique ou le moindre sacrifice de son indépendance personnelle.

Je suis, Monsieur, votre obéissant serviteur,

Lydenham, 26 nov. 1819. *Signé* Th. Campbell.

RUSSIE.

Jardinage. — Le climat de la Russie rend l'usage des serres chaudes, pour le jardinage, plus nécessaire que dans beaucoup d'autres contrées; aussi cherche-t-on sans cesse à perfectionner les moyens artificiels qui peuvent hâter la végétation. Parmi les inventions nouvelles, on remarque les fosses à vapeur que le comte Zubow a introduites à Pétersbourg, et qui sont employées avec succès par le docteur Fischer dans le jardin botanique de Gorinski, près de Moscou. Ces fosses sont remplies de terre au lieu de tan, et sont chauffées par un tuyau à vapeur, qui traverse un réservoir d'eau placé au-dessous de la fosse. L'eau étant chauffée par ce moyen, communique sa chaleur à la terre qui est déposée immédiatement au-dessus de sa surface sur des planches percées, et produit ainsi le plus haut degré de température. La terre retient même la chaleur pendant plusieurs jours, quoique le feu qui chauffait le tuyau soit éteint.

Mammouth trouvé en Sibérie. — Le cinquième volume de l'Académie des Sciences de Pétersbourg contient un Mémoire sur le mammouth trouvé dans les glaces à l'embouchure de la rivière de Lena en Sibérie: en voici l'extrait succinct. Le mot mammouth est d'origine tartare et dérive de *mama*, *la terre*. Les habitans de la Sibérie croient que l'énorme animal, dont on trouve les ossemens en grand nombre dans leur pays, existe sous la terre.

En 1805, lorsque l'expédition russe, sous les ordres de Krusenstern, retourna pour la troisième fois au Kamschatka, Patapof, maître d'un bâtiment russe, raconta avoir vu sur les rivages de l'Océan glacial un mammouth qui venait d'être déterré; il

avait même arraché à cet animal quelques poils qu'il remit à M. Adams, et celui-ci les envoya au professeur Blumenbach. Quoiqu'on n'eût pas d'autre indice sur cette découverte, l'attention des naturalistes fut éveillée; et M. Adams se détermina à entreprendre un voyage dans les régions glaciales, pour ramasser les restes de l'animal gigantesque, et pour les faire transporter à Pétersbourg.

Un Toungouse, nommé Schumachof, avait l'habitude, tous les ans, vers la fin d'août, quand la saison de la pêche dans la rivière de Lena était passée, d'aller à la presqu'île de Tamut pour s'occuper de la chasse. Un jour, il aperçut, parmi les blocs de glace, une masse informe qui l'étonna. L'année suivante (1800), il retrouva le même objet plus dégagé des glaces; mais ce ne fut qu'à la fin de l'été de 1801, qu'il distingua nettement un animal énorme, dont une dent ou défense et une partie du corps étaient à découvert. En 1802, l'animal resta sous les glaces. Mais, en 1803, la curiosité de Schumachof fut complètement satisfaite; la masse énorme, entraînée par son propre poids, était tombée sur un banc de sable. Ce fut en 1805 que M. Adams arriva dans ce pays désert, où il trouva le mammouth à la même place, mais entièrement mutilé. Des bêtes sauvages s'étaient nourries de sa chair et n'avaient guère laissé que le squelette. Plusieurs parties du corps étaient encore tenues ensemble par des ligamens et des morceaux de la peau. La tête était couverte d'une peau sèche; une de oreilles bien conservées était garnie d'une touffe de poil. Toutes ces parties ont nécessairement éprouvé de nouvelles dégradations dans un transport de 11,000 verstes; cependant les yeux sont conservés, et l'on distingue parfaitement la pupille de l'œil gauche. Le crane renfermait encore la cervelle, mais entièrement desséchée. Deux pieds étaient couverts de peau. Le chef des Toungouses assura qu'à la première découverte de cet animal, il était bien en chair, et que son ventre descendait jusqu'aux genoux. C'était un mâle, mais sans queue et sans trompe. La peau, dont M. Adams a sauvé une partie, est d'une couleur grise foncée, couverte d'une laine rougeâtre et de poils noirs. La carcasse entière a 9 pieds 4 pouces de hauteur, et 16 pieds 4 pouces de longueur, non compris les dents très courbées qui ont une toise et demie de long, et pèsent ensemble 360 livres. La tête, sans les dents,

pèse 414 livres. Le squelette, dont la tête et les pieds sont encore couverts de leur peau, se voit actuellement dans le Musée de l'Académie de Pétersbourg.

Universités. — Il a été assigné aux Universités qui existent actuellement dans le vaste empire de Russie, plusieurs gouvernemens pour former le district de chacune.

1°. On donne à l'Université de *Moscou* : les gouvernemens de Moscou; Smolensk, Calouga, Toula, Rizan, Vladimir, Costroa, Vologda, Tver et Jaroslavl. 2°. A l'Université de *Vilna* : les gouvernemens de Vilna, Grodno, Vitebsk, Mohilev, Minsk, Volhinie, Kiew et Podolie. 3°. A l'Université de *Dorpat* : la Livonie et la Courlande; originairement elle avait aussi les provinces de la Finlande, qui sont maintenant du district de l'Université d'*Abo*. 4°. L'Université non encore organisée de *St.-Pétersbourg*, comprendra les gouvernemens de Pscow, Novogorod, Olonetz et Arkhangel. 5°. L'Université de *Charkow* comprend une partie de l'Ukraine, Orel, Kursk, Voronéje, Tchernigof, Pultava, Cherson, la Crimée, Ecatharinoslav et les pays des Cosaques du Don et de Jschugujewsch. 6°. L'Université de *Cazan* comprend les gouvernemens de Cazan, Astrakhan, Orenbourg, Ufa, Wjaetka, Prem, Tambow, Nischnei, Novgorod, Saratof, Penza, Caucase, Simbirsk, Tobolsk, Tomsk et Irkoutzk; formant ensemble une étendue de 200,000 lieues carrées. Plusieurs jeunes gens des pays des Burates, des Tschuktsches et des Tounguses, éloignés de Cazan de plus de 800 milles, sont venus à cette Université; beaucoup d'autres jeunes gens des peuplades tartares s'y appliquent également aux sciences.

PÉTERSBOURG, 28 *février*. — *Etablissement de bienfaisance.* — Le prince Odojewsky, qui habite Moscou, a établi dans une de ses terres, une *maison pour les pauvres*, sous le nom d'*Asile des Indigens*. Il a destiné à l'entretien de cette maison les revenus d'une terre qui a 1,110 habitans mâles. L'empereur lui a témoigné sa satisfaction.

SUÈDE.

STOCKHOLM. — *Société biblique de dames.* — Il s'est formé à Carlstadt la première *Société biblique* composée de dames, qu'on

ait vue dans ce pays. Elle a été fondée par la femme de l'évêque de Bjerback.

Hommage aux grands hommes. — Une souscription a été ouverte pour cent médailles en bronze, en argent et en or, qui seront frappées en l'honneur des hommes, de tous les pays, qui se sont le plus illustrés par des services rendus à la société. S. M. le roi de Suède a souscrit pour une somme de cent mille francs.

Poésie. *Les Essais poétiques* de la Sapho scandinave, Madame *Lenngren*, que la mort a enlevée récemment, viennent d'être livrés à l'impression.

Antiquités. — La Gazette officielle, du 4 février 1820, contient un rapport sur la découverte faite, il y a quelques mois, dans une province de la Suède, de monnaies qui remontent jusqu'au 10e siècle. Le cabinet royal des Antiquités en a fait l'acquisition.

Norwège. — *Instruction élémentaire.* — On s'occupe d'établir à Christiania une école d'enseignement mutuel. M. *Henrichsen*, lieutenant à l'armée Norwégienne, en sera le directeur; il a étudié cette nouvelle méthode d'enseignement à Copenhague.

DANEMARCK.

Botanique. — L'ouvrage vraiment national, connu sous le nom de *Flora Danica*, n'est encore qu'à sa vingt-septième livraison, quoiqu'il ait été commencé il y a près de cinquante ans. Ce fut le professeur Oeder qui mit la première main à ce travail important, après avoir fait un voyage botanique de cinq ans en Norwège. D'après son plan, cet ouvrage devait contenir toutes les plantes qui croissent spontanément dans tous les pays danois. Pendant les dix ans que M. Oeder s'est occupé de ce travail, il a paru dix livraisons. Après sa mort, le même travail a été continué par le professeur Wahl, et aujourd'hui il est confié aux soins du professeur Hornemann. Les vingt-sept livraisons qui ont paru, contiennent 1000 phanérogames et 600 cryptogames. Or, on compte en Danemarck et en Norwège 1500 plantes de la première espèce, et 3000 de la dernière : on aura donc bien des années encore à attendre, avant que l'ouvrage soit achevé. Cette lenteur n'ôte point au Danemarck le mérite d'avoir donné un exemple utile. A peine les premières livraisons de la *Flora*

Danica eurent-elles été publiées, que Jacquin fit paraître, en Autriche, sa *Flora Austriaca*; que Pallas commença un pareil travail en Russie; Curtis, en Angleterre; Kops, en Hollande, etc.

Instruction élémentaire. — On va publier un rapport sur l'origine, l'établissement, le progrès, et l'état actuel des écoles d'enseignement mutuel en Danemarck. Les rédacteurs sont M. *Mynster*, pasteur à Ringsted, en Sélande, et M. *Abrahamson*, capitaine d'artillerie et directeur des écoles.

Population du Groenland. — D'après les derniers rapports du collége des missions, toute la population du Groenland n'est que de 5836 individus, répandus dans dix-sept colonies de la côte occidentale. On sait que les côtes seules sont habitées, et que l'intérieur du pays est couvert de glaces éternelles, qui s'accumulent de plus en plus. Depuis 1789, la population est cependant augmentée de 714 individus.

ALLEMAGNE.

Typographie. — La gazette littéraire de Londres réclame, en faveur des Allemands, l'invention de l'art d'imprimer les cartes géographiques avec des caractères mobiles. Il est bien connu, dit le journaliste anglais, qu'un des premiers imprimeurs allemands, Sweynheim ou Schweinheim, conjointement avec Arnold Pannartz, introduisit cet art à Rome, pour l'employer à l'impression de vingt-sept cartes de la Cosmographie de Ptolomée; il mourut avant d'avoir achevé. Un autre Allemand, Arnold Bucking, fut appelé, et termina l'ouvrage au mois d'octobre 1478. Cette manière d'imprimer les cartes était encore en usage dans le seizième siècle; mais elle fut ensuite long-tems abandonnée. Deux Allemands, sans se connaître, et presque en même tems, l'ont renouvelée dans le siècle dernier. En 1776, un Prussien nommé Auguste Gottlieb, diacre à Carlsruhe, publia le premier essai. Il s'était adressé au célèbre imprimeur Guillaume Haas, à Bâle, pour faire graver des caractères d'après les modèles de son invention. Sans avoir eu connaissance de ses procédés, Breitkopf, à Leipsick, fit paraître, en 1777, une carte des environs de Leipsick, imprimée en caractères mobiles. Cette invention, perfectionnée depuis, a été en vogue en Allemagne jusqu'à la découverte de la lithographie, qui certainement rem-

plit mieux le but qu'on se propose, celui de faciliter aux personnes peu fortunées le moyen de se procurer des cartes géographiques à bon compte.

Bavière. — *Académie de Munich.* — L'Académie royale des Sciences de Munich, a de nouveau, proposé pour sujet de prix, *le Tableau historique de la littérature allemande au 16e siècle.* Le prix sera de 200 ducats; les Mémoires devront être déposés avant le 12 octobre 1822.

Mecklembourg. — *Société économique.* — Cette Société a étendu la sphère des objets dont elle s'occupe, et a pris le nom de *Réunion patriotique* de Mecklembourg.

Autriche. — *Institut du commerce.* — L'année dernière, *un Institut du commerce et de l'industrie* a été fondé à Vienne, sous la dénomination de : *Kaïs : konig : polytechnischen Instituts.* Ces mots ont été mal traduits en français par ceux d'*École polytechnique;* et c'est à tort qu'on a regardé cet établissement comme une imitation de l'École polytechnique de Paris.

L'Institut de Vienne a pour objet de former des fabricans et des négocians instruits, capables d'honorer l'État ainsi que de l'enrichir.

Ce nouvel établissement consiste : 1° en une école préparatoire; 2° en deux facultés. Dans l'école préparatoire (*Heal schule*), on enseignera aux élèves la langue allemande, le dessin, la lecture à haute voix; on perfectionnera leur écriture; on leur donnera les élémens des langues italienne et française, et des notions sur les langues anglaise et bohémienne. Pour être admis à cette école, les aspirans doivent subir les examens de la quatrième classe des gymnases (ou lycées), et n'avoir pas plus de 13 ans.

Dans la première faculté de l'Institut, celle *du commerce*, les élèves apprendront le style des affaires, les formules de la correspondance, la rédaction des actes; les principes, les lois, les usages du commerce, des changes étrangers; la tenue des livres; la géographie et l'histoire, sous les rapports qui peuvent éclairer les négocians. Dans la seconde faculté, celle de *technologie*, ils étudieront les *élémens* de la géométrie, de la physique, de la chimie, de la mécanique, et l'application de ces sciences aux arts industriels. Des galeries de modèles, de dessins, de collections des produits industriels, seront formées dans l'Institut. Une bibliothèque spéciale a été consacrée à l'usage des professeurs,

des pensionnaires, et même des externes qui voudront suivre les études. Les externes pourront, comme les pensionnaires, assister aux cours, prendre des inscriptions, et obtenir des certificats d'examen.

La direction de l'Institut est confiée aux professeurs réunis, présidés par un conseiller de régence. L'Institut est le tribunal compétent pour juger les contestations technologiques.

Les inscriptions dispensent les pensionnaires, et même les externes, de tout service militaire; elles leur donnent droit aux emplois civils.

A la fin de chaque année, il y aura une distribution de prix aux élèves qui se seront distingués. Un journal est établi sous le titre d'*Annales de l'Institut du commerce et de l'industrie* (1).

Gymnastique. — (*Extrait d'une lettre de Berlin, du 26 décembre* 1819.) — En même tems que l'instruction morale a été portée si loin, et que les méthodes ont été si fort améliorées, l'éducation physique a fixé l'attention d'habiles instituteurs, et la *gymnastique* s'est perfectionnée presque aussitôt qu'elle a été établie. Ses résultats sont remarquables, surtout en Allemagne: nous en avons sous les yeux un tableau, pour ainsi dire, officiel; c'est une lettre de M. *Comte*, professeur dans l'institution de M. *Plamann*, à *Berlin*, témoin et coopérateur des travaux des célèbres gymnasiarques *Eiselen et Jahn*. La destinée actuelle de ce dernier ajoutera, sans doute, un nouveau degré d'intérêt à l'extrait que nous présentons.

« *Jahn*, dit M. *Comte*, est le fondateur de l'*école gymnastique* la mieux organisée et la plus étendue. Ce professeur est un homme d'un mérite éminent; ses intentions sont nobles, et ses idées bien conçues.

» Il commença, en 1806, à introduire les exercices gymnastiques dans l'institution de M. *Plamann*. Peu à peu, ces exercices se multiplièrent, et reçurent la succession graduée qui caractérise la méthode de *Pestalozzi*; on peut même considérer l'ensemble et les détails de la gymnastique de Jahn, comme une des plus heureuses applications de cette méthode. Ce n'est qu'en 1816, qu'il publia son excellent ouvrage, après avoir fait de

(1) Jahrbucher der Polytechnischen Instituts.

nombreuses expériences pour s'éclairer. Depuis cette époque, la gymnastique a fait de notables progrès; les exercices déjà pratiqués se sont perfectionnés, d'autres ont été introduits. Le lieu où ils se pratiquaient est un bois, à un quart de lieue de *Berlin*, si vaste que plus de quinze cents élèves pouvaient s'y réunir. »

Ici, M. *Comte* parle des discussions politiques que les circonstances avaient introduites dans ces réunions, de la suppression qu'elles ont éprouvée; et il ajoute quelques considérations générales sur l'organisation des écoles, que prépare de nouveau le gouvernement prussien. Il continue en ces termes :

« Un des objets que *Jahn* avait en vue, était d'établir de véritables fêtes nationales, et de les lier à la gymnastique, à l'imitation des Grecs : il voulait éveiller dans le cœur de ses élèves les nobles sentimens du patriotisme; car il ne se proposait pas seulement de former des hommes robustes, il voulait surtout donner à la patrie des citoyens dévoués, capables de se sacrifier utilement pour elle.

« Une immense quantité de personnes assistaient à ces fêtes nationales; des fonctionnaires publics, les parens des élèves, des militaires, des curieux accouraient à ce spectacle. *Jahn* ouvrait la séance par un discours qui en rappelait l'objet; les élèves chantaient ensuite quelques odes patriotiques; puis chacun se rendait aux exercices qui lui étaient assignés. En un instant, tous les élèves déployaient une activité extraordinaire : les uns sautaient, d'autres luttaient, ou voltigeaient, ou grimpaient, jetaient la lance, etc.; en un mot, chacun d'eux montrait l'adresse et la force qu'il avait acquises. Les vainqueurs ne recevaient point de prix, point de distinctions; car *Jahn* aurait craint d'exciter l'amour-propre. Des jeux, entremêlés de chants, succédaient aux exercices; le repas suivait : alors, l'élève le plus âgé, ou celui qui se sentait inspiré, prononçait un discours analogue à la circonstance. Enfin, on se livrait à de nouveaux jeux, et la fête se terminait par un grand feu de joie. »

Notre correspondant fait ici ressortir l'avantage de pareilles institutions; il forme le désir de les voir adopter par tous les peuples, et rappelle les fêtes d'Olympie, si fécondes en résultats d'un intérêt national.

« Indépendamment de cette grande école de gymnastique, nous avons encore, dit M. *Comte*, une école de *natation* de la plus grande étendue, établie par le colonel *Pfuhl:* c'est, à proprement parler, une institution militaire; les professeurs sont choisis dans l'armée. L'ordre et la sûreté qui règnent dans cette école, sont admirables : en peu de tems, l'élève apprend à nager à la perche, à la corde, seul; et quand il peut faire, sans se reposer, 400 nagées, il est en état de traverser la *Sprée*, et il est nageur de première classe. Ce n'est que lorsqu'il peut s'exercer une heure sans relâche, qu'il entre dans la seconde classe, et qu'il est entièrement libre; jusques-là, il est soumis à la surveillance la plus sévère. »

La lettre se termine par quelques détails sur la voltige et l'escrime, dirigées, en hiver, par *Eiselen*, et qui sont ramenées à des méthodes plus simples et plus avantageuses.

Bavière. — *Exposition des produits de l'industrie.* — L'exposition publique des produits de l'industrie nationale a eu lieu à Munich, dans les derniers jours de décembre. Une exposition de ce genre avait eu lieu déjà l'année précédente, et l'on a remarqué des progrès sensibles dans différentes branches d'industrie. Les ateliers de MM. Reichenbach, Liebherr, Frauenhoffen, fournissent de magnifiques instrumens, qui ornent la plupart des observatoires de l'Europe. Une riche collection de télescopes, de lunettes à longue vue, de quarts de cercle, de microscopes, de prismes, etc., a particulièrement fixé l'attention des connaisseurs. Les regards se portaient aussi sur le pantographe de M. Liebherr; instrument ingénieux, avec lequel on opère la réduction la plus exacte, et sur quelque échelle que ce soit, d'un plan donné. On a remarqué la belle et nombreuse collection d'ouvrages lithographiques de la maison Zeller : 1°. Les monumens grecs les mieux conservés, en Sicile, dessinés sur les lieux par Gaertner, avec des notices françaises et allemandes; 2°. Les dessins des meilleurs tableaux de Raphaël, Badoni, Holbein, Ruysdael, Vandervelde, Wouwermanns, etc., accompagnés de descriptions françaises et allemandes (la première livraison a paru au mois de février.); 3° Un Recueil de plantes dessinées d'après nature, et lithographiées par Prestele (deux cahiers ont paru); 4°. Le Dictionnaire des monogrammes, chiffres, lettres initiales et autres

signes, dont les plus célèbres peintres, dessinateurs et graveurs se sont servis pour désigner leurs noms, etc., par F. Brulliot, etc., etc.

Leipsick. — *Journal du Brésil.* — On vient de publier, à Leipsick, les premiers cahiers d'un journal qui s'occupe exclusivement du Brésil. L'auteur, M. Eschwege, est un officier allemand, au service du Portugal, qui, pendant un long séjour au Brésil, a acquis une connaissance parfaite des mœurs, de l'histoire naturelle, de la géographie, et de tout ce qui a rapport à l'état de ce pays.

— *Biographie.* — M. Brockhaus, libraire à Leipsick, vient de publier une *Vie d'Auguste de Kotzebuë*, composée d'après ses ouvrages, et sur des renseignemens authentiques. Ce tableau de la vie d'un homme qui a joué un double rôle, politique et littéraire, est fait avec soin. Le caractère de Kotzebuë est mis en parallèle avec ses écrits; souvent le biographe lie les faits particuliers aux événemens les plus importans de nos jours. L'esprit du siècle est examiné, dans cet ouvrage, avec impartialité.

— *Garantie des propriétés littéraires.* — Le même libraire de Leipsick a présenté au roi de Saxe un Mémoire, pour supplier S. M. de demander au congrès de Vienne, qu'une loi contre les auteurs et les débitans d'éditions contrefaites, soit promulguée et rendue, sans retard, obligatoire pour toute la confédération germanique; ou, qu'au moins, les sujets du royaume de Saxe, où il n'a jamais été permis, ni de faire, ni de débiter des contrefaçons, jouissent, dans les autres États de l'Allemagne, d'autant de protection que les sujets de ces États en obtiennent à la foire de librairie de Leipsick, et dans toute l'étendue du royaume.

Poésie dramatique. — Depuis plusieurs années, les Allemands s'occupent beaucoup de leurs anciennes poésies nationales. Le chant des *Nibelungen* a été l'objet des travaux de plusieurs éditeurs, et de différens traducteurs. M. Hermann a présenté cet ancien poëme sous la forme dramatique. Son ouvrage est une *trilogie*, c'est-à-dire que le sujet est traité dans trois pièces distinctes, mais liées entre elles. L'intérêt vraiment tragique du poëme des *Nibelungen* le rendait éminemment propre à recevoir la forme dramatique; le talent de M. Hermann a profité de cet avantage, et a triomphé des difficultés que la marche historique de la vieille épopée lui opposait.

Dresde. — *Beaux-Arts.* — L'Académie des Arts de Dresde, ayant obtenu de nouveaux fonds, envoie plusieurs jeunes artistes à Rome pour y perfectionner leurs études.

SUISSE.

Salines. — Le directeur des salines de Ludwigshall, M. le conseiller Hencke, persuadé que la Suisse renferme de riches trésors en sources salées, dont l'exploitation offrirait un excédant considérable sur les besoins de la consommation, vient d'offrir à quelques cantons d'entreprendre, à ses frais, les recherches nécessaires, si l'on veut lui accorder l'autorisation d'exploiter les sources qu'il découvrira.

Aliénation mentale. — Dans le canton de Zurich, le nombre des aliénés augmente depuis quelques années. La *Société médicale* de Zurich a fait un rapport, dans lequel ce malheur est attribué, en partie, aux progrès d'une mysticité provoquée ou favorisée par des missionnaires, dont les descriptions effrayantes de l'enfer ébranlent les cerveaux faibles, et produisent une sombre mélancolie, qui souvent dégénère en aliénation complète.

ITALIE.

Turin. — *Agriculture.* — M. Giobert, savant professeur de Turin, a essayé, sur ses propriétés, de remplacer, par des engrais végétaux, les engrais ordinaires, qui manquent si souvent aux céréales. Le seigle est, de toutes les plantes bonnes à être enfouies pour engrais, celle qui lui a paru contenir le plus de matière fertilisante. Des propriétaires éclairés ont suivi ses procédés, et en ont obtenu des résultats avantageux (1).

Naples. — *Chimie appliquée aux Arts.* — *Manuscrits d'Herculanum.* — M. Humphrey Davy, célèbre chimiste anglais, correspondant de l'Institut de France, a parfaitement réussi à dérouler les feuilles des manuscrits d'Herculanum, au moyen d'une com-

---

(1) On trouve des détails sur les expériences de M. Giobert, dans les 6e et 7e vol. de la *Bibliothèque physico-économique*, recueil périodique, rédigé, à Paris, par M. Thiébaut de Berneaud.

position chimique de son invention. Malheureusement, ces manuscrits sont en grande partie illisibles, et ce qu'on en a déchiffré, laisse peu d'espérance qu'ils offrent des ouvrages précieux. On est parvenu à rédiger un catalogue de la collection, qui mettra les savans à même d'en apprécier la valeur.

M. Humphrey Davy observe les éruptions du Vésuve, et fait des expériences. Il a constaté que la lave, telle qu'elle sort du cratère, ne contient point de charbon; et que ses cendres, jetées dans l'eau, produisent une détonation, et forment ainsi une espèce d'éruption volcanique. On espère obtenir, par les expériences de ce savant chimiste, quelques idées satisfaisantes sur la nature des volcans.

Instruction publique. — Les journaux de Naples contiennent un rapport du prince Cardito, président de la commission d'instruction publique, adressé à S. M. le roi des Deux-Siciles, sur l'état actuel des écoles. En 1815, le nombre des élèves, dans les colléges et les lycées, était à peine de 664; en 1818, il était de 1240; maintenant, il est de 1462. En 1815, les écoles primaires étaient suivies par 48,973 élèves; en 1818, elles l'ont été par 74,513.

Législation. — Par décret royal, les actes de l'état civil ont été retirés, en Sicile, des mains du clergé, pour être confiés aux officiers municipaux, qui remplirent gratuitement leur nouvelle fonction.

Publications prochaines. — Nouvelle édition de l'Histoire d'Italie de Guicciardini. — On avait annoncé, depuis long-tems, cette nouvelle édition, en dix volumes in-8°, comme devant être publiée à Pise, avec des caractères de Didot; les trois premiers volumes ont paru. L'éditeur, indépendamment du texte des éditions les plus estimées, qu'il a consultées, s'est servi des deux manuscrits conservés à Florence, l'un, dans la bibliothèque de San-Lorenzo, l'autre, dans la Magliabechiana.

Traduction de l'Histoire de Venise. — M. le docteur Pierre Fracasso, de Venise, publiera bientôt sa traduction italienne de l'*Histoire de la république de Venise*, par M. Daru.

Le troisième volume des manuscrits d'Herculanum paraîtra aussi incessamment, à Naples.

Annonce d'une nouvelle édition des poésies de F. Pétrarque. — Annunzio tipografico e letterario di una nuova edizione delle

rime di Francesco Petrarca. — Cette édition, à laquelle l'abbé Marsand, professeur à l'Université de Padoue, donne ses soins depuis long-tems, et dont il annonce la prochaine publication, promet d'être supérieure à toutes celles qui l'ont précédée. L'éditeur a confronté, vers pour vers, les fameuses éditions de 1447, 1501 et 1513, faites sur les manuscrits autographes de Pétrarque, et il croit avoir rétabli le texte dans sa pureté primitive.

Un choix de gravures, et le *fac-simile* de la fameuse note que Pétrarque écrivit, après la mort de Laure, sur le manuscrit de Virgile, qui depuis a passé à la bibliothèque Ambroisienne, ajouteront à la beauté de cette édition.

L'ouvrage, divisé en 2 vol. grand in-4°, ne sera tiré qu'à 450 exemplaires, tous sur papier vélin. Le prix est de 150 fr.; il ne sera acquitté qu'en recevant le 2e volume. On souscrit à Paris, chez les frères De Bure, rue Serpente, n° 7.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Gand. — *Société savante.* — La Société royale de botanique et d'agriculture de Gand vient de nommer membre correspondant M. Bory de Saint-Vincent. C'est un juste hommage rendu aux connaissances et au zèle de ce savant distingué, à qui l'on doit les *Annales générales des sciences physiques.*

Bruges. — *Société littéraire.* — La Société royale de la langue et de la littérature nationales a tenu sa deuxième assemblée générale. M. le professeur van Genabetz a prononcé un discours analogue aux travaux de la Société. Le nombre de ses membres augmente chaque jour; plusieurs d'entre eux lui ont déjà fait hommage d'ouvrages de leur composition.

Œuvres de Pestalozzi. — Le *Staats-Courant* contient le prospectus d'une collection complète des ouvrages élémentaires de *Pestalozzi*, en six volumes, avec gravures, plans, etc.; par M. Schmid, premier instituteur à l'Institut de Pestalozzi. Il paraîtra un volume de 25 feuilles par sémestre; le prix sera d'environ 4 fr. L'annonce est signée par H. W. A. Visser (auteur hollandais, qui a donné plusieurs ouvrages élémentaires très estimables). On sait qu'il n'existe pas encore de collection complète des productions littéraires de M. Pestalozzi, et que le peu d'ouvrages

séparés qu'il a publiés, sont devenus très rares, ou même ne se trouvent plus dans la librairie.

Nécrologie. — Le 17 janvier 1820, est mort, à Oegstgeest, M. Daniel Wyttenbach, célèbre professeur de littérature grecque et latine à l'Université de Leyde.

FRANCE.

Caen. — *Vis d'Archimède à double effet.* — Cette machine inventée par M. Pattu, ingénieur en chef du département du Calvados, est fort ingénieuse et très utile. Elle est composée de deux vis ordinaires concentriques, dont l'une, longue et mince, sert de noyau à l'autre qui est beaucoup plus courte; les conduits ont des directions opposées, en sorte que, quand la machine se meut, l'eau monte dans une vis et descend dans l'autre. Selon l'emploi qu'on en voudra faire, la grosse vis sera maintenue à différentes hauteurs sur la petite, par des coins et de gros fil de fer. S'il s'agit de faire des irrigations sur des terres élevées, et de remplir des réservoirs, au moyen d'une faible chute d'eau, la grosse vis devant servir de moteur, sera mise au pied de l'autre, qui montera l'eau à une hauteur déterminée; s'il faut dessécher un marais, au moyen d'une source élevée, la petite vis servira de moteur, la grosse sera encore placée au pied, et montera l'eau qui doit sortir du marais; enfin, pour tenir à sec des fouilles, à l'aide de la chute d'un ruisseau, la grosse vis, placée en haut de l'autre sur le prolongement du noyau, servira de moteur, tandis que la petite enlèvera l'eau amassée dans les fouilles. Tels sont les principaux usages de la vis de M. Pattu, qui a sur les autres plusieurs avantages, 1° d'être très peu coûteuse, et de n'exiger aucun frais d'entretien; 2° de pouvoir être transportée avec facilité, et placée partout; 3° d'être mise en mouvement par une très faible chute d'eau, et de n'être pas obstruée, comme tant d'autres machines, par le gravier et la vase des eaux qui la font mouvoir, ou sur lesquelles elle agit.

De riches propriétaires du Calvados et des départemens voisins emploient avec succès cette machine, dans laquelle le rapport *de l'effet utile à la force employée* paraît être de soixante centièmes.

On trouve cette vis, parfaitement exécutée sous les yeux de

M. Pattu, chez M. Belet, à Careagny, près de Bayeux, département du Calvados.

Département de la Marne. — *Plantations d'arbres verts.* — En 1819, M. Loinon, propriétaire à Mairy, a acheté 250 hectares (1000 journaux) de terres stériles, situées entre Courtesole et Marson; déjà la moitié de ce vaste terrain est couverte de jeunes sapins de la plus belle espérance. M. Gallois, curé à Soudron, arrondissement de Châlons-sur-Marne, a planté dix mille sapins rouges (*pinus picea*), dans une étendue de vingt journaux jusqu'alors intiles. Si ces louables exemples sont imités, on verra bientôt s'élever des forêts artificielles, aussi agréables qu'utiles, sur les terrains incultes qui rendent si triste l'aspect de l'ancienne Champagne.

Toulouse. — *Culture du thé.* — Le thé apporté de Russie en 1814, et désigné sous le nom de *xenomopa thea imperialis*, réussit à Toulouse; mais ses feuilles séchées perdent beaucoup de leur parfum, et donnent une boisson d'une saveur médiocre.

Arras. — *Sourds-muets.* — L'école des sourds-muets établie, depuis deux ans, dans la ville d'Arras, continue de prospérer sous la direction de mademoiselle Duler, élève de M. l'abbé Sicard.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Bordeaux. — *Société des amis des Arts.* — C'est sous ce nom qu'une Société vient de se former à Bordeaux; ses réglemens ont été présentés au ministre de l'intérieur par M. le préfet de la Gironde. Les actionnaires sont en nombre illimité. Chaque action n'est que de 100 fr., et avec cette subvention modique pour chacun, on peut annuellement réunir de fortes sommes pour l'encouragement des peintres, des sculpteurs, des graveurs, et de tous les artistes du département et même de tout le royaume. Nous ne doutons pas que ce qu'on vient de faire à Bordeaux, et ce qui existait déjà à Paris, ne soit imité dans d'autres villes. Les mesures sont prises, dans la Gironde, pour que les sujets choisis par les artistes soient d'un genre convenable, et dignes d'être reproduits en marbre, ou sur la toile, ou par le burin.

Cambrai. — *Société d'émulation.* — *Prix académiques.* —

Voici les sujets de prix pour l'année 1820, proposés par cette Société, indépendamment de celui d'éloquence, qui est l'*éloge de Lamoignon de Malesherbes*, dont nous avons fait mention, T. IV, pag. 202, et 402, 404. — *Sciences naturelles*. La topographie médicale de l'arrondissement de Cambrai. — *Poésie*. Une ode nationale, dont le sujet est laissé au choix des concurrens. — La question d'agriculture, proposée en 1817 et remise au concours en 1818, est définitivement retirée. Le prix, pour chacun de ces sujets, sera une médaille d'or de la valeur de 200 fr.

Dijon. — L'*Académie* de cette ville a proposé, pour sujet de prix à décerner, le 24 août prochain, *l'éloge de Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry*. Les morceaux doivent être envoyés avant le 1er août prochain. Le prix sera une médaille d'or, de la valeur de 300 fr.

Nismes. — *Sociétés bibliques*. — Une Société biblique, auxiliaire de celle de Paris, se forme à Nismes. Il en existe déjà une à la Rochelle.

PARIS.

Société biblique. — Dans la séance de la Société biblique de Paris, du 6 février, il a été donné communication d'une lettre de la Société générale de Londres, accusant réception du procès-verbal de la première séance annuelle de la Société de Paris, accompagnée d'un nouveau don de trois cents livres sterling, et de deux mille cinq cents bibles de poche, dont mille pour Toulouse, mille pour Paris, et cinq cents pour Montauban.

Il a également été fait lecture d'une lettre adressée à M. de Jaucourt, pair de France, par S. A. R. le duc d'Angoulême. Le prince y témoigne l'intérêt qu'il porte à la propagation des idées religieuses, qu'il croit inséparables de la morale et de la paix, et y renouvelle l'assurance de son inviolable attachement aux principes constitutionnels qui garantissent la liberté des cultes. Dans la même séance, le ministre de l'intérieur a fait remettre à la Société un don de mille francs. (Voy. T. V., p. 209.)

Société des méthodes d'enseignement. (Voyez ci-dessus, p. 392 et suivantes.) — *Programme d'un prix proposé pour l'an* 1820. — L'état actuel des connaissances humaines fait, de jour en jour, sentir plus vivement le besoin de perfectionner l'instruction et

d'augmenter les moyens de la répandre, ainsi que les facilités pour l'acquérir; il importe donc de multiplier les tentatives ayant pour but d'introduire, dans les diverses branches d'enseignement, des méthodes préférables à celles qui ont été mises jusqu'ici en usage.

La Société des méthodes, dans la vue d'exciter et de seconder un zèle si louable, et désirant diriger vers un but utile des essais qui pourraient être infructueux, s'ils restaient isolés, propose un prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 600 francs, *pour la meilleure méthode d'enseignement d'une branche quelconque de nos connaissances.*

La Société se réserve de décerner des médailles d'argent aux Mémoires qui auront le plus approché du prix proposé, et qui se feront remarquer par quelques vues neuves et utiles.

La Société ne recommande de préférence aucun système; mais, elle désire que les concurrens ne négligent pas ce qui peut avoir reçu la sanction de l'expérience. Dans son jugement, elle prendra surtout en considération le degré de perfectionnement des méthodes proposées, et l'importance de leur application immédiate. Les ouvrages envoyés au concours, écrits en français ou en latin, doivent être adressés, francs de port, au secrétariat de la Société (rue du Bac, n° 42, à Paris), avant le premier janvier 1821. Un billet cacheté contiendra le nom et l'adresse de l'auteur. Les membres du conseil sont seuls exclus du concours.

Arts mécaniques. — Procédé pour dételer les chevaux et enrayer, dans un moment de danger. — M. Laurent Joanne a fait, en présence de plusieurs membres de la Société d'encouragement, des expériences, dont le but était de prouver l'utilité d'un moyen de son invention, pour prévenir les accidens que la fougue des chevaux peut causer aux personnes qui sont en voiture. Le mécanisme qu'il a imaginé, s'applique à toute espèce de voitures; il suffit de tirer un cordon pour enrayer les roues et pour dételer les chevaux, alors même qu'ils sont lancés avec la plus grande violence. Les expériences ont réussi.

Publications nouvelles. — *Prospectus. — Topographie et antiquité de l'Oasis de Thèbes.* — La relation du voyage à l'Oasis de Thèbes et dans les déserts situés à l'orient et à l'occident de la

Thébaïde, entrepris pendant les années 1815, 1816, 1817, 1818, par M. Frédéric Caillaud, de Nantes, vient de paraître. C'est sous les auspices du ministre de l'intérieur, que M. Jomard, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, se propose de publier, dans le courant de juillet 1820, cette intéressante relation, qui sera suivie de recherches sur les Oasis, sur les mines d'émeraudes, et sur l'ancienne route du commerce entre le Nil et la mer Rouge, avec un recueil d'inscriptions. L'ouvrage, qui formera 2 vol. grand in-folio, un de texte et un de gravures, sera divisé en deux livraisons, chacune de vingt-cinq planches. La première, qui comprendra les voyages à l'orient et à l'occident de la Thébaïde, sera enrichie de cartes et de gravures, représentant des vues prises dans des villes et temples antiques des arabes, et plusieurs autres monumens de la plus haute antiquité. La seconde contiendra la liste des principaux fragmens d'antiquité égyptienne, recueillis pendant le cours du voyage; c'est dans cette deuxième livraison qu'on trouvera : 1° Une préface et un avertissement, comprenant un aperçu des principales découvertes faites en Égypte et dans les contrées environnantes, depuis le commencement du siècle; 2° La relation du voyage de M. Caillaud dans les déserts de la Thébaïde, ainsi qu'en Nubie, composée d'après son journal; 3° L'explication des planches; 4° Des inscriptions grecques et latines de Sekket, de Philæ, de Syène, de l'Oasis, etc., avec des remarques et des éclaircissemens; 5° Des recherches sur les mines d'émeraude du mont Zabarah, sur l'exploitation de cette montagne, et sur les procédés de l'exploitation des mines chez les anciens; 6° Des observations sur l'ancienne route du commerce entre le Nil et la mer Rouge; 7° Des remarques historiques et géographiques sur les Oasis; 8° Des vues sur l'état actuel et la conservation des monumens de l'Égypte; 9° Des détails sur la mine de soufre et sur divers points de minéralogie; 10° Un catalogue raisonné de tous les objets d'antiquité rapportés par M. Caillaud; 11° Des remarques sur le blé trouvé à Thèbes, dans un grand vase clos, d'une haute antiquité. L'éditeur espère en même tems pouvoir donner, dans cette dernière partie de l'ouvrage, le catalogue de la magnifique et précieuse collection rassemblée à grands frais, et avec une rare persévérance, depuis quinze années, par M. Drovetti, ancien consul de France en

Égypte. La gravure des monumens est toute à l'eau forte et au burin : les noms de MM. Battard, Sellier, Corthault, Reville, etc., garantissent le soin qui sera apporté à l'exécution des planches.

Le prix de chaque livraison, texte et planches, est de 60 fr. en papier fin, sur in-folio grand-raisin; et de 120 fr. en papier vélin, sur in-folio de jésus, planches avant la lettre. Avec les planches tirées sur grand-jésus vélin, format atlantique, le prix est de 150 fr.

On souscrit chez Tilliard frères, lib., rue Hautefeuille, n° 10; Treuttel et Wurtz, à Paris, rue de Bourbon, n° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, 30, *soho square*; au *dépôt de l'ouvrage sur l'Égypte*, palais de l'Institut; et chez l'auteur, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 15.

Etudes nouvelles sur l'Enéide de Virgile, ou *Conjectures sur les endroits que ce poëte eût vraisemblablement voulu retoucher*, avec un *Essai sur la Vie et l'Enéide de Virgile*; par A Serieys, professeur émérite de l'Université de Paris, etc.; 1 vol. in-8°.

Cet ouvrage, fruit des dernières veilles de M. Serieys, étant l'unique héritage qu'il ait laissé à sa veuve et à sa sœur, ces deux infortunées, réduites à la plus profonde indigence, réclament la bienveillance des amis de la littérature. On souscrit chez M. Galignani, libraire, rue Vivienne. Prix, 2 fr. 50 cent. en souscrivant; le reste en recevant l'ouvrage.

Voyages scientifiques.—M. Leschenault, naturaliste français, qui voyage pour le compte du gouvernement dans l'intérieur de l'Inde, a donné de ses nouvelles. Ce savant, plein de zèle, a déjà fait au Muséum de Paris quatre envois intéressans d'animaux empaillés, de coquilles, de graines et d'autres objets, qui manquaient à la collection royale. Il prépare une expédition d'animaux vivans, parmi lesquels se trouve un éléphant.

MM. Sauvigny et Letellier, élèves de l'école de naturalistes établie près le jardin du Roi, ont été nommés, par le ministre de la marine, sur la présentation de leurs professeurs, pour aller voyager, au compte du gouvernement, dans la Guyane française, et dans toute la partie de l'Amérique qui borde la mer des Antilles.

Voyage de MM. Pariset et Mazet en Espagne. — A la fin du mois d'octobre dernier, M. le docteur Pariset, sur la proposition

de S. E. le ministre de l'intérieur, accepta la mission d'aller observer la *fièvre jaune* qui régnait à Cadix, et dans une partie de l'Andalousie. M. le docteur Mazet lui fut adjoint pour ce voyage, et tous deux partirent de Paris le 3 novembre.

Les nouvelles qu'on recevait d'Espagne annonçant que l'épidémie cesserait bientôt, les deux médecins ne s'arrêtèrent à Bordeaux et à Bayonne que le tems nécessaire pour prendre connaissance des mesures de santé qui y étaient observées (ainsi que l'autorité le leur avait recommandé); puis, continuant leur route en toute diligence, ils furent rendus à Cadix le 2 décembre. L'épidémie, à cette époque, avait beaucoup diminué; cependant il mourait encore chaque jour sept ou huit personnes. MM. Pariset et Mazet, aussitôt après leur arrivée, se mirent en rapport avec les médecins de Cadix, qui, tous, les accueillirent avec empressement; ils visitèrent des malades dans les hôpitaux et dans plusieurs maisons particulières; ils apprirent à reconnaître la fièvre jaune, et l'observèrent dans les trois périodes de sa durée. Pendant cinquante jours, ils ont aussi puisé dans leurs fréquens entretiens avec des médecins très recommandables, et dans la lecture d'excellens livres, une foule de renseignemens précieux. Leurs excursions à Xérès, à Séville, à l'île de Léon, etc., les ont mis à portée de s'éclairer sur les mesures préservatives à mettre en usage.

MM. Pariset et Mazet, de retour à Paris depuis le 26 février, s'empressent de rassembler les matériaux importans dont ils sont possesseurs, et bientôt un grand travail sur la *fièvre jaune* sera publié.

D'après l'autorisation de S. E. le ministre de l'intérieur, M. Pariset a pris, avec M. le docteur Luzuriaga, de Madrid, des arrangemens pour qu'il lui soit expédié des ouvrages choisis sur la médecine espagnole, sur la médecine arabe, sur l'agriculture, l'éducation des troupeaux, l'art vétérinaire, etc. Ces ouvrages iront enrichir les différentes bibliothèques de la capitale; M. Pariset désire seulement se réserver, pour un tems, les livres de médecine : il espère y trouver des choses peu connues, qui peuvent cependant devenir très utiles, et il n'aspire qu'à l'honneur de les rendre publiques.

Les deux médecins français qui viennent de remplir une mis-

sion si belle, par le dévouement qu'elle annonce pour le bien de l'humanité, conservent une vive gratitude envers MM. de l'ambassade de France, l'illustre et généreux Luzuriaga, de Madrid; l'excellent senor don Mariano de la Fuente, les docteurs Velasquez, Rodriguez, Otéro, Sonerampe, et M. Pascal, tous de Séville; le modeste et habile docteur de Rancé, de Xérès; messieurs les membres de la junte de santé de cette ville; MM. les docteurs Aréjula, Florez, Ameller, Coll, Lasso; Ameller fils, Puga; l'excellent et spirituel docteur Gonzalès; M. le consul de France, et toutes les personnes du consulat de France, à Cadix; MM Piguillem, Salva, Esteva, Carbonell, Bahi, docteurs en médecine, et professeurs à Barcelone. Enfin, ces deux médecins se louent extrêmement de l'hospitalité généreuse et des bontés de M. le marquis de Rivas, à Séville; de M. Haurie, de Xérès; de S. E. M. Castanos, capitaine général de Catalogne; et de M. le vicomte de Gasville, consul de France, à Barcelone.

Réclamation. — *Observations sur les aveugles.* — Un aveuglé, M. Jean-Isaac Roques, en rendant hommage aux profondes connaissances de M. le docteur Guillié, dont nous avons dernièrement examiné l'ouvrage *sur l'instruction des aveugles* (voyez Tom. IV, pag. 304), relève, en son nom et au nom de ses compagnons d'infortune, quelques erreurs qu'il prétend être échappées au savant observateur.

Selon M. Guillié, les infortunés privés de la vue, dès leur naissance, sont presque entièrement dépourvus de sensibilité, de pudeur, et même de conscience : il attribue leur insensibilité à la nécessité où ils sont de se défier de tout le monde. M. Roques répond que les aveugles sont peut-être moins obligés que les autres hommes, de se défier de ceux qui les entourent, parce que leur infirmité les force à vivre au sein de leur famille, ou dans un très petit cercle d'amis. Mais, ajoute-t-il, admettons que la défiance soit inséparable de leur état; tout le monde sait qu'elle n'exclut pas la sensibilité. Les jaloux sont certainement très défians; s'avise-t-on pour cela de les croire insensibles? J. J. Rousseau était le moins confiant des hommes, et cependant personne ne saurait douter de son extrême sensibilité. Enfin, la gaieté habituelle des aveugles n'annonce-t-elle pas une ame paisible, exempte des tourmens de la défiance?

Le refus que M. Guillié fait aux aveugles, d'un sentiment de pudeur, ou, si l'on veut, de cette vertu qui rend observateur scrupuleux des convenances sociales, porte assez raisonnablement M. Roques à supposer que l'auteur a borné ses observations à quelques individus privés d'éducation, qu'il compare aux sauvages, que leur isolement ou le défaut d'instruction empêche de connaître les usages de la société. Chacun, dit-il, m'accordera que les sauvages, qui sont en général sans pudeur, ont pourtant de très bons yeux. Ce défaut ne saurait donc être attribué à la cécité; et, sous le rapport que nous examinons, les aveugles restent semblables aux autres hommes, qu'il faut se garder de juger tous sur quelques exemples d'abrutissement et d'ignorance.

M. Roques arrive à la dernière assertion qui lui paraît la plus importante, et cependant la plus facile à réfuter. Il s'agit d'un penchant à l'impiété, et d'un défaut de conscience. M. Roguez assure que le sentiment naturel qui nous porte à reconnaître une Divinité, suffit aux aveugles pour les persuader de l'existence de Dieu, et même pour étouffer en eux toute espèce de ressentiment de leur infirmité. Quant à la conscience, dit-il, je suis presque honteux d'être obligé de justifier les aveugles sur ce point; et comment, en effet, des hommes qui ont un si grand besoin de trouver de la conscience dans les autres, en seraient-ils dépourvus eux-mêmes? Pourquoi Dieu, qui a placé dans les cœurs la mesure du juste et de l'injuste, permettrait-il qu'à la cécité fût exclusivement attaché l'oubli de cette appréciation salutaire, inspirée par l'instinct moral, commun à tous les hommes.

Nous avons admis cette réfutation avec d'autant plus de plaisir, qu'elle est présentée sans amertume, et qu'elle annonce un sentiment de convenances, qui honore son auteur.

Antiquités nationales. — Les travaux pour la recherche et la description des antiquités sont suivis avec zèle. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres reçoit de toutes les parties du royaume, par l'intermédiaire de MM. les préfets et du ministère de l'intérieur, des mémoires, des dessins, et une foule de matériaux et de documens intéressans.

Les derniers rapports parvenus à l'Institut ont été rédigés par M. Delpont, pour le département du Lot; par MM. Duchevreuil et de Gerville, pour le département de la Manche; par M. Fingé,

pour l'arrondissement de Nogent (Aube), dont il est sous-préfet; par M. de Saint-Amans, pour le département de Lot-et-Garonne.

M. Baverel, du Doubs, continue avec succès son ouvrage sur la Séquanie.

M. Dumège, savant archéologue de Toulouse, vient d'adresser à l'Académie des Mémoires extrêmement curieux sur les monumens de cette ville.

A Amiens, c'est la Société académique qui, sur l'invitation du préfet, s'occupe des recherches sur les antiquités du département de la Somme.

Beaux-Arts. — *Salon de 1819.* — *Prix distribués.* — Les récompenses et les encouragemens pour l'exposition du Salon de l'année 1819, dont nous avons fait connaître, en détail, les ouvrages les plus remarquables (*Voyez* tome IV, pages 352 - 369; — 517 - 540, et ci-dessus, pages 45 - 75; — et 275 - 288), ont été distribués ainsi que nous l'avions annoncé dans le numéro précédent. Il n'a point été accordé de prix pour la peinture historique; mais, tous les concurrens désignés par l'Académie ont eu une grande médaille. Ce sont MM. *Picot*, *Guillemot*, *Hersent*, *Géricault*, *Pallière*, *Drolling*, *Steuben*, *Granger*, *Langlois*, *Heim*, *Blondel*, *Dejuinne*, *Fragonard*, *Ansiaux*, *Schnetz*, *Destouches*. M. *Horace Vernet* a obtenu le prix de 4000 francs, promis, cette année, à l'auteur du meilleur tableau dans l'un des genres secondaires; et cependant, il a été également distribué de grandes médailles aux autres concurrens, mesdemoiselles *Lescot* et *Mauduit*; MM. *Bouton*, *Michallon*, *Watelet*, *Génod*, *Coupin de la Couprie*, *Raymond*, *Dunouy*, *Chauvin*, *Demarne*, *Wandael*, *Menjaud*. Enfin, le prix de 6000, destiné à l'auteur du meilleur ouvrage de sculpture exécuté en marbre, a été partagé entre MM. Bridan et Cortot; mais, les deux autres sculpteurs désignés par l'Académie, MM. Petitot et Pradier, ont également reçu de grandes médailles. En outre, sur la proposition de M. le directeur du Musée, il a été accordé des médailles d'encouragement à madame *Chéradame*, à mesdemoiselles *de la Cazette*, *Esmenard*, *Legrand*, *Lisenka-Rue*, *Revert et Varlet*; à MM. *Barrois*, *Berjon*, *Boguet*, *Boyenval*, *Dagnan*, *Desbordes*, *Duchesne*, *Duval le Camus*, *Garnerey*, *Jacomin*, *Leprince*, *Muricat*, *Mauriau*, *Niquevert*, *Novion*, *Regner*,

Rœhn, *Singry* et *Trinolet*, peintres; à MM. *Bra*, *Brion fils*, *Foyatier*, *Guillais*, *Legendre-Herut*, *Matte* et *Raggi*, sculpteurs; à MM. *Audain*, *Desaulx*, *Girard*, *Laurent* et *Jazet*, graveurs en taille-douce; *Simon fils*, graveur en pierres fines; *Engelmann*, imprimeur-lithographe; et à MM. *Gaggier*, *Lebas* et *Nepveu*, architectes.

On sait que MM. les membres de l'Académie des Beaux-Arts ne prennent part à la distribution d'aucuns prix ou médailles, et déjà nous avons dit que M. *Granet* avait, d'avance, déclaré ne vouloir non plus prendre aucune part à ces récompenses.

Sculpture. — Par une préférence honorable pour la France, S. M. le roi de Suède a chargé M. Carbonneau de couler en bronze la statue de Charles XIII, qui doit être élevée sur une des places principales de Stockholm. Ce modèle, exécuté en Suède, se voit rue des Amandiers-Popincourt, dans les ateliers de M. Carbonneau.

Théâtres. — *Théâtre-Français.* — Un succès brillant vient d'être obtenu sur la première scène nationale, par un poëte distingué, M. Lebrun, à qui l'on devait déjà la tragédie d'*Ulysse*, *Marie Stuart*, l'un des chefs-d'œuvre de Schiller, a fourni à l'auteur français, non pas seulement son sujet, mais aussi le plan de sa tragédie, ou du moins les plus belles situations. Nous ne dirons point que cette circonstance n'ôte rien à son mérite; mais, nous ferons remarquer qu'une pareille observation s'applique à plusieurs des tragédies de Racine. On a été agréablement surpris de voir enfin transportés sur notre scène ces effets simples, vrais et pathétiques, qu'y remplaçaient trop souvent des sentimens exagérés et factices, exprimés en paroles emphatiques et guindées. Déjà les *ultra-classiques* étaient sur le point de crier au scandale; mais, les applaudissemens unanimes du public, ou plutôt les larmes des spectateurs, ont dû leur fermer la bouche. Depuis *les Templiers*, on n'avait pas vu, au premier Théâtre-Français, un succès plus complet, et surtout mieux mérité. M. Lebrun a droit aux encouragemens des littérateurs éclairés, pour avoir osé faire un pas dans la route du vrai, qui, dans la tragédie, comme dans tous les autres genres de littérature, doit faire abandonner ce qui n'est que factice. Nous regrettons que le poëte n'ait pu transporter sur notre théâtre la scène de la confession de la

tragédie de Schiller, dans toute son exactitude et sa vérité, telle qu'on peut en prendre une idée dans le bel ouvrage *De l'Allemagne*, par madame de Staël; mais, nous n'en faisons pas un reproche à M. Lebrun; nous sentons fort bien qu'il y aurait eu de l'imprudence à présenter d'abord aux enfans le pain des hommes forts. Le style de M. Lebrun se distingue moins par la force ou l'énergie que par la pureté, la douceur, l'élégance et la simplicité.

—*Odéon.*—Le second Théâtre a été, cette fois, moins heureux que son rival. Deux comédies, *la Bourgeoise ambitieuse* et *les Fausses apparences*, n'ont fait qu'y passer sur la scène; et le soir même, elles n'étaient déjà plus. La seconde était cependant de l'auteur du *Garçon sans Souci*; malheureusement elle n'en retraçait que les gravelures. *Charles de Navarre*, tragédie de M. Briffaut, est un ouvrage qui n'a obtenu qu'un médiocre succès. Des conceptions fausses, des caractères faiblement tracés, des imperfections dans le plan, des situations mal amenées, des incorrections, ou des négligences nombreuses, qui sont les vices principaux de cette pièce, ne se trouvent pas suffisamment compensés par l'ébauche fièrement dessinée du personnage de Clisson, par deux belles scènes au 3e acte, et par quelques beaux vers trop clair-semés dans le dialogue.

Nécrologie. — *M. Clerisseau* (Charles-Louis), doyen de l'ancienne Académie de peinture et de sculpture, est mort le 19 janvier 1820, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année. Il était membre des Académies de peinture de Londres et de Saint-Pétersbourg, et il avait été premier architecte de Catherine II. En 1778, il publia les *Antiquités de France*; ce volume contient les monumens de Nismes: une deuxième édition, avec un texte historique et descriptif, par M. Legrand, parut en 1802, chez Didot; 2 vol. grand in-folio.
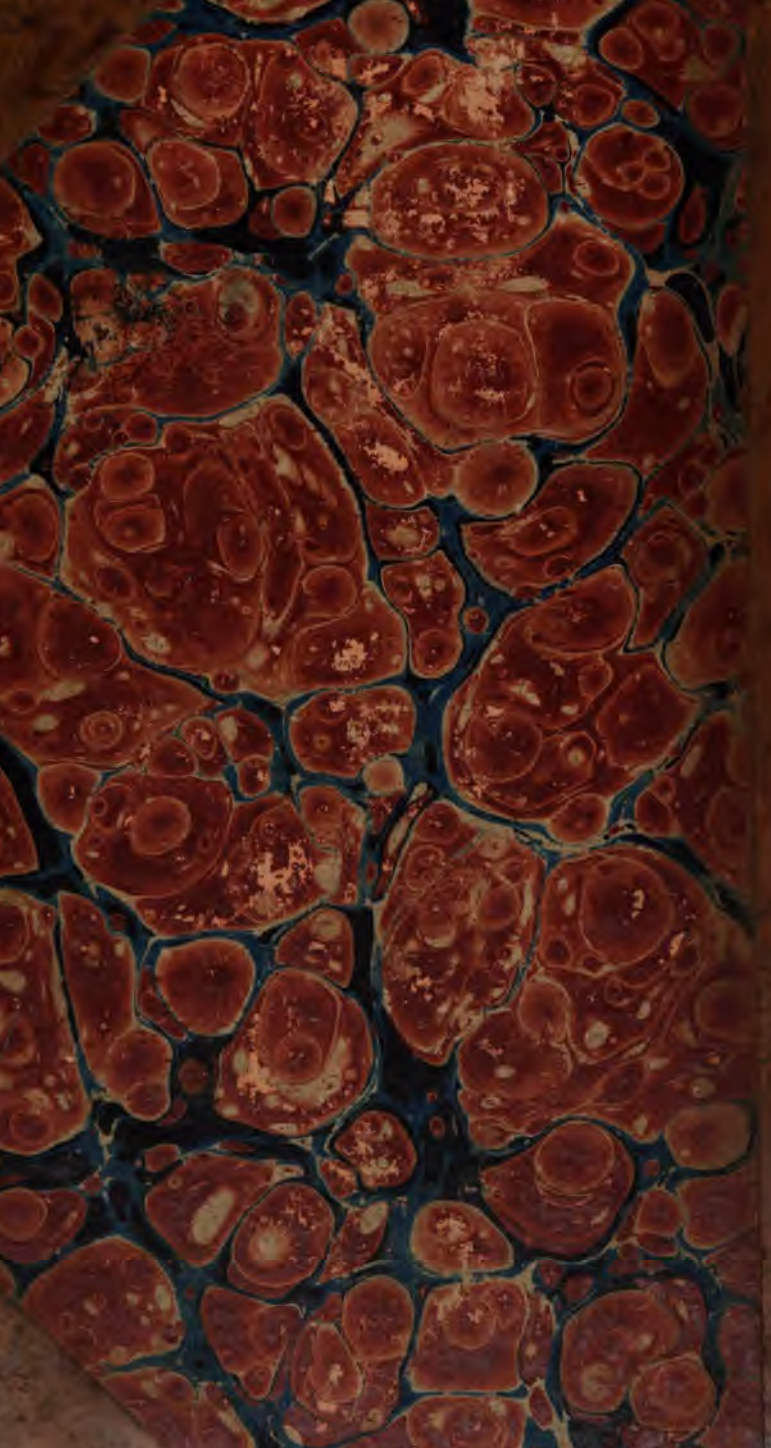
FIN DU CINQUIÈME VOLUME.